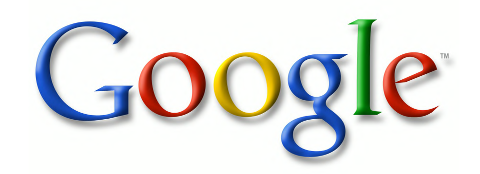
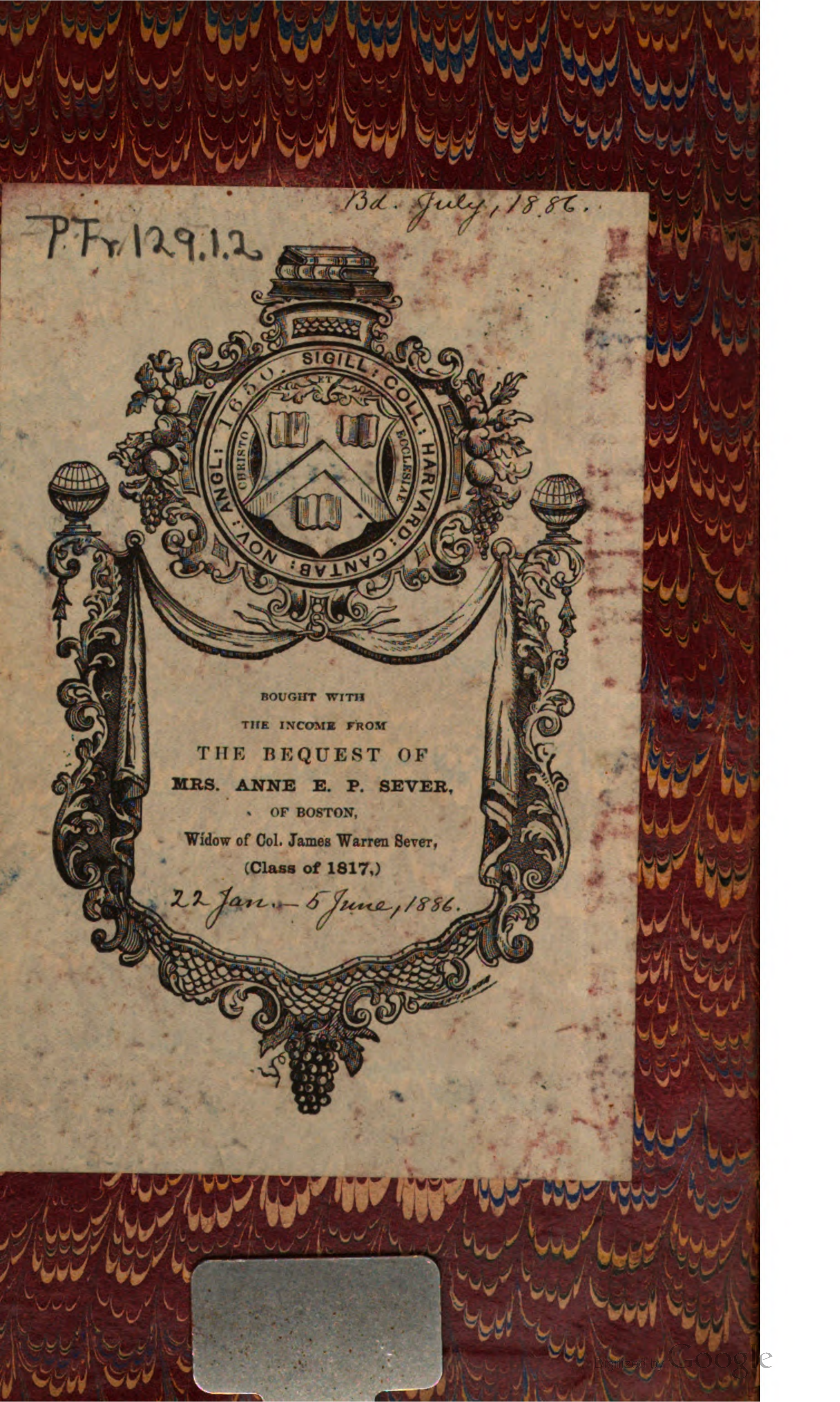



WIDENER
HN X6RP 2



SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

91me ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXIX

N° 85. — Janvier 1886.

LAUSANNE
Bureaux de la Bibliothèque universelle,
CHEZ GEORGES BRIDEL, PLACE DE LA LOUVE
PARIS
CHEZ FIRMIN-DIDOT & Cie, 56, rue Jacob,
LONDRES
CHEZ EDW. STANFORD, 55, Charing Cross, S. W.

BALE ET LEIPZIG : H. GEORG, LIBRAIRE.
1886



1886, Jan. 22 - June 5.

Sever fund.

UN MAGISTRAT RÉPUBLICAIN

LE LANDAMMAN HEER

Jeunesse et premières années de vie publique.

Depuis longtemps je me proposais d'aborder cette figure, l'une des plus sympathiques de l'histoire suisse contemporaine. L'occasion m'en est fournie aujourd'hui par deux publications récentes, dues à la plume exercée de M. Gottfried Heer, membre de la Société suisse d'histoire[1].

Le landamman Heer a été véritablement le modèle d'un magistrat républicain. Pendant un quart de siècle, il a joui dans son canton et en Suisse d'une popularité rare. Libéral de tempérament, très ferme quand il le fallait, son esprit ne se plaisait pas dans les situations extrêmes : Heer était par dessus tout conciliant et conciliateur ; il excellait à découvrir les points sur lesquels les compromis pouvaient s'établir, à formuler des solu-

[1] *Landammann und Bundespräsident Dr J. Heer.* Lebensbild eines republikanischen Staatsmannes, von Gottfried Heer. — *Vaterländische Reden* (nebst biographischen Nachträgen). Zurich, 1885.

tions acceptables pour tous. L'étendue et la variété de ses connaissances, la loyauté parfaite de son caractère, son affabilité envers chacun, sa parole élégante et persuasive, sa foi inaltérable dans la démocratie, l'ardent patriotisme qui l'animait, lui ont valu dans une mesure peu ordinaire l'estime et le respect de tous les partis. C'est surtout comme landamman de Glaris qu'il a eu à déployer toutes ces qualités. Il faut l'avoir vu présider sa landsgemeinde, dominant de sa haute stature la plupart de ceux qui l'entouraient sur l'estrade, les deux mains appuyées sur le glaive traditionnel, la tête légèrement rejetée en arrière afin de mieux dégager la poitrine et de donner plus d'ampleur à la voix ; il faut l'avoir entendu, après qu'il avait salué ses concitoyens et placé la landsgemeinde sous la protection divine, exposer avec une clarté merveilleuse les objets sur lesquels la discussion et la votation devaient porter ; il faut avoir constaté avec quels égards il traitait ses contradicteurs, même les plus humbles ou les plus passionnés, avec quel soin il réfutait les objections présentées, jusqu'à ce que la landsgemeinde se déclarât suffisamment éclairée ; il faut l'avoir vu et entendu dans ces circonstances pour apprécier justement les causes d'une popularité due à la façon magistrale avec laquelle il remplissait les fonctions difficiles et absorbantes de landamman.

Replacée dans ce milieu, son cadre naturel, la figure de Heer prend des proportions antiques. Nulle part dans le monde, la démocratie n'est pratiquée avec une austérité de principes, avec une simplicité et en même temps une solennité de formes plus grandes que dans ces peuplades alpestres qui se gouvernent elles-mêmes depuis des siècles ; aucune magistrature populaire, même dans les temps héroïques, ne peut être com-

parée à celle du landamman, vrai chef de son peuple, tenant à la fois du patriarche et du tribun, veillant à l'élaboration et à l'exécution des lois, conseiller de tous, entouré d'une considération dont bien peu de monarques peuvent se vanter de jouir. Et parmi les beaux types de landamman que l'histoire des cantons démocratiques présente, Heer est au tout premier rang. L'originalité de ces anciennes institutions donne à sa noble figure un relief tout particulier, qui fait qu'on semble n'être pas en face d'un contemporain. Heer, avec son esprit fin, sentait tout l'avantage que lui prêtait son passé de landamman ; pendant qu'il était au conseil fédéral, il me disait un jour : « On m'appelle ici *Herr Bundesrath*, *Herr Bundespräsident ;* ce sont les titres les plus honorables que confère la Suisse, mais aucun ne vaut pour mon cœur glaronnais celui de landamman. »

Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître aux lecteurs de la *Bibliothèque universelle*, en particulier à ses lecteurs étrangers, comment en Suisse, ce pays des fortes éducations politiques, un magistrat se forme à la pratique des affaires, quelle instruction solide et variée il doit posséder, de quel désintéressement, de quel dévouement à la chose publique il est appelé à donner constamment des preuves. Ici, la carrière publique est véritablement ouverte à chacun ; nous avons dans nos cantons et dans la confédération une multiplicité de législateurs, de magistrats, de juges, de conseillers, de présidents de toute sorte, qu'on ne rencontrerait dans aucun autre pays. Ce sont des pépinières où l'état trouve toujours en abondance le bois dont il a besoin. Ceux que le peuple élève aux plus hautes positions doivent avoir passé par tous les degrés ; ce sont des hommes d'expérience, connaissant la vie populaire et les détails

de l'administration. En Suisse, on regarde moins au brillant qu'au solide. Heer a eu ce privilège d'être à la fois un homme d'état brillant et un administrateur consommé. C'est sous ces divers aspects que nous allons l'étudier.

I

Joachim Heer est né à Glaris le 25 septembre 1825. Il appartenait à l'une de ces familles qu'on peut appeler « gouvernementales », car bien que l'égalité des droits règne en Suisse, il y a cependant certaines familles, dans les cantons à landsgemeinde, qui, en fait, remplissent plutôt que d'autres les hautes fonctions publiques. Ces familles sont en général les plus riches et, dans tous les cas, les plus considérées. Chose digne d'être notée, dans les cantons qui pratiquent le régime représentatif plus ou moins mitigé par le referendum, les hommes au pouvoir changent plus souvent que dans les cantons à landsgemeinde. La démocratie pure est ainsi beaucoup plus conservatrice que la démocratie tempérée. Celle-ci l'est également plus que les pays à régime représentatif. La plupart des cantons suisses ont une politique continue, libérale ou conservatrice ; les membres du gouvernement y sont rarement remplacés contre leur gré. Il n'y a guère que Genève, où la politique oscille de droite à gauche, et de gauche à droite, à intervalles assez courts.

Pour en revenir à la famille Heer, elle était, depuis le commencement du dix-huitième siècle, au nombre de celles qui donnent des landammans au canton de Glaris. Cosme Heer, l'arrière-grand-père, Nicolas, l'oncle, et Cosme, le père de Joachim, revêtirent cette dignité pendant de nombreuses années ; Nicolas pendant

dix-huit ans consécutifs (1803 à 1821), et Cosme II, de 1828 à 1833. Son grand-père, qui s'appelait aussi Joachim, fut préfet du canton de la Linth sous la république helvétique.

Cosme II eut trois enfants : Joachim et deux filles, Catherine et Suzanne, dont l'une, Suzanne, épousa le Dr J.-J. Blumer, mort en 1875 à Lausanne, où il était président du tribunal fédéral. Joachim était le cadet. Il reçut son instruction primaire et secondaire à Glaris. D'une intelligence vive et primesautière, il était toujours le plus jeune et le premier de ses condisciples. A quinze ans, il avait terminé ses classes à Glaris. C'était trop tôt, disait-il lui-même. « Chez moi, tout est toujours arrivé trop tôt. Je suis entré trop tôt à l'école supérieure de Glaris, trop tôt au gymnase, trop tôt à l'université, je suis devenu trop tôt vice-landamman, trop tôt landamman ; tout trop tôt ! »

Comme son père était mort depuis 1837, ce fut une grosse question, pour la famille, de savoir où il poursuivrait ses études au sortir de Glaris. Fortement préparé par des leçons particulières, il avait appris successivement le latin, le grec, l'italien, le français. « Je traduis Virgile, écrivait-il à quinze ans, j'admire ses beaux vers, mais je méprise la platitude avec laquelle le poète encense Auguste. » Sa famille consulta un ami de Cosme Heer, l'historien Jean-Gaspard Zellweger, landamman d'Appenzell-Ext., sur l'endroit où l'on devait envoyer Joachim ; il avait conseillé l'académie de Genève ; d'autre part, un camarade d'études, Zweifel, devenu plus tard pasteur, engageait Joachim à venir le rejoindre à Zurich. Genève fut d'abord choisie, puis abandonnée pour cette dernière ville. Il y fut placé chez le professeur Oswald Heer, le grand géologue.

Sa mère écrivait à ce dernier :

« Si je puis exprimer ouvertement mes désirs avec l'espoir qu'ils seront réalisés, ce serait que Joachim sentît aussi peu que possible le besoin de chercher souvent de la société. Il en sera ainsi d'autant mieux qu'il sera plus occupé. J'ai fait cette remarque fréquemment que, pendant les vacances ou lorsqu'il avait d'ailleurs peu de travail, il cherchait à se distraire, ce qui pouvait avoir lieu ici d'une manière innocente, notamment dans des promenades avec ses camarades sur lesquels je pouvais compter ; mais il en serait tout autrement désormais s'il apprenait à ne pouvoir se passer de la fréquentation d'autres jeunes gens. Cette crainte ne se réalisera pas s'il a toujours suffisamment à travailler ; jusqu'ici il n'a pas eu de propension à se créer à lui-même une occupation suivie, mais j'espère, non sans raison, qu'à votre contact journalier il prendra cette bonne habitude. Ce qu'il y a eu de fâcheux pour lui, c'est d'avoir été toujours le premier à l'école ; il lui a manqué l'émulation. S'il apprend maintenant qu'il doit faire tous ses efforts et être ménager de son temps le plus possible pour atteindre au but, j'espère qu'il évitera tout ce qui y mettrait obstacle. Vous me refuserez d'autant moins votre concours, que j'ai vu avec une satisfaction intime, par les lettres de madame votre épouse, la situation qu'il doit avoir dans votre maison. En vous recommandant donc mon Joachim de la manière la plus vive, je vous prie de ne le ménager sous aucun rapport ; vous verrez bientôt qu'il peut beaucoup s'il veut ; et puisque Dieu lui a donné les forces, il doit les utiliser fidèlement.

» En même temps, je dois vous dire que ce qui me tient beaucoup plus au cœur que l'acquisition de connaissances scientifiques, c'est la formation de son caractère ; et c'est aussi pourquoi, mettant de côté d'autres considérations, j'ai tenu à le placer dans une maison où l'on prenne soin de lui sous ce rapport. En conséquence, je vous prie, en mémoire de son père défunt, de veiller sur sa vertu, d'y veiller avec une sévérité inflexible. L'attrait de la nouveauté, pour ce jeune garçon tenu jusqu'ici sous une surveillance étroite, pourrait, si l'on n'y prend garde, causer dans son cœur des ravages affligeants.

Mes exhortations ne feront certainement pas défaut, vous pouvez le penser; puissions-nous avoir la joie de le voir un jour digne de son père! Qu'ainsi mon fils vous soit recommandé de la manière la plus vive! Soignez ce legs de mon cher époux comme un joyau duquel dépend le bonheur de ma vie! Ce fils unique fait en ce moment l'objet de tous mes soucis; puisse-t-il un jour me les compenser abondamment! L'examen montrera dans quelle classe Joachim doit entrer, je n'ai pas de désirs à cet égard; seulement, comme je tiens à une culture solide et que Joachim est encore très jeune, je trouve qu'il vaut mieux ne pas se hâter et le placer, si possible, dans la classe inférieure, même s'il pouvait suivre la seconde. »

Quelle tendresse et en même temps quelle intelligence ferme et vive dénote la lettre de cette mère, qui voit s'éloigner d'elle pour la première fois l'enfant bien-aimé! Les sages conseils n'ont pas été perdus, les craintes touchantes ne se sont pas réalisées ; l'enfant a grandi, il est devenu digne de son père, il a fait honneur à sa mère, dont il avait hérité les qualités du cœur et de l'esprit.

Heer passa trois années au gymnase de Zurich. Son examen de maturité fut si brillant que l'un de ses professeurs, M. Gaspard d'Orelli, disait de lui : « Ce n'est pas la note *un* qu'on devrait lui donner, mais une note supérieure encore ; qu'adviendra-t-il de ce jeune homme si bien doué? » Heer, sous l'influence de l'instruction religieuse qu'il reçut à Zurich comme catéchumène, avait songé à étudier la théologie. Deux années de suite, il persista dans cette disposition; il voulait dans ce but se mettre à l'étude de l'hébreu, mais le professeur Oswald Heer réussit à l'en dissuader. Le vœu de sa famille était qu'il étudiât le droit, sans doute pour continuer la tradition d'après laquelle les Heer étaient des « hommes de gouvernement. » A la sortie du gymnase, il se décida à

aborder la faculté de droit, pour « apprendre à devenir landamman » (*Landamma z'studierā*, comme le lui disait à cette époque en plaisantant son mentor Oswald Heer). Il n'en regretta pas moins souvent la théologie, ou plutôt la prédication : « Je voudrais tant parler du haut d'une chaire ; j'aurais le texte d'un sermon bien senti, mais je ne sais où trouver cette chaire. » Son estrade de landamman devait lui en tenir lieu.

Les inquiétudes de sa mère redoublèrent à cette époque. Le jeune Heer avait un esprit indépendant, qui s'accommodait mal d'une discipline rigoureuse. Le recteur du gymnase était sévère, trop peut-être ; il en était résulté des frottements avec les élèves, particulièrement avec Heer.

« Joachim trouve à se heurter partout, écrivait sa mère, parce qu'il se persuade facilement que les choses devraient aller autrement, sans s'appliquer à lui-même ses théories. Je l'ai rendu souvent attentif aux luttes pénibles qu'il aura encore à soutenir ; en sortira-t-il victorieux ? »

A ceci, Oswald Heer répondait :

« J'ai la ferme persuasion que Joachim est un jeune homme encore absolument sain intellectuellement et moralement, plein d'enthousiasme pour les buts élevés de perfection spirituelle. Il est totalement étranger à la rudesse et à la vulgarité, et il sent vivement que la tâche principale de sa vie ne doit pas consister seulement à acquérir des connaissances scientifiques, mais bien plutôt à se mettre en rapport avec les choses invisibles et éternellement vraies. Je me suis souvent réjoui cordialement de la manière dont il s'exprime à cet égard. J'y vois une garantie qu'il ne se plongera pas dans une tendance professionnelle exclusive, et qu'il ne perdra jamais de vue ce qui est l'essentiel et le plus précieux. Sans doute, comme cela arrive chez un jeune homme où tout fermente encore, il n'est pas au clair avec lui-même sur beaucoup de problèmes importants de la vie; il s'égare çà et là sur des pistes trompeuses ; mais avec son

esprit actif et la tendance idéale de sa nature, il saura certainement aboutir à de fermes convictions. C'est pourquoi j'ai la confiance joyeuse que, pendant ses années d'université, il aura les yeux toujours fixés sur la tâche principale de sa vie et qu'il surmontera heureusement les écueils qui, à vrai dire, se présentent ici pour tout jeune homme. La liberté plus grande dont il va jouir, les rapports tout nouveaux dans lesquels il se trouvera avec ses professeurs, exerceront sur son caractère, j'en suis convaincu, une influence bienfaisante, car c'est la discipline étroite de l'école qui a été la cause constante des frottements qui lui ont valu plus d'un blâme. »

Heer ne resta pas longtemps à l'université de Zurich. La vie d'étudiant lui plaisait ; il s'était fait recevoir membre de la société de Zofingue. Mais les cours de droit le satisfaisaient peu ; il faut croire que c'était la faute des professeurs. Aussi, quelques mois après son entrée à la faculté, se décida-t-il à partir pour Heidelberg, où l'attirait la renommée des juristes Vangerow, Mittermeier et Rosshirt, ainsi que les historiens Schlosser et Gervinus. Il commença à suivre chez Vangerow le cours de pandectes : dix-huit heures par semaine. Il ne pouvait assez vanter ce maître.

« Vangerow parle d'abondance et n'a devant lui que son manuel imprimé, qui contient seulement les titres des paragraphes, quelques annotations et des indications de sources ; néanmoins son exposé est facile, souvent brillant et d'une réelle valeur oratoire ; son fort me paraît être dans les controverses : il dissèque son texte avec une sagacité et une clarté remarquables, et possède un don merveilleux pour porter la conviction chez ses auditeurs... Il a deux cent cinquante auditeurs pour ce semestre ; la salle est naturellement très grande, et l'on a peine à concevoir comment il lui est possible de parler tous les jours trois heures durant, d'une voix si forte et si claire que les plus éloignés l'entendent aussi bien que les plus rapprochés. »

Plus tard son enthousiasme pour Vangerow se refroi-

dit ; il le trouva trop fantaisiste, trop peu exact dans ses citations, trop disposé à faire de la polémique dans ses cours, trop sarcastique et méprisant pour ses adversaires. Le séjour de Heidelberg plaisait extrêmement à Heer, trop sans doute, car après le beau zèle dont il avait fait preuve dans le semestre d'hiver, avalant dix-huit heures de pandectes par semaine, il ne put, la belle saison venue, résister aux charmes des environs de la ville. Les promenades au *Philosophenweg* et au château se renouvelaient chaque jour. Il les justifiait en écrivant à Oswald Heer « qu'il en retirait un plus grand profit pour son être intérieur que s'il était resté assis dans la poussière des pandectes ; » mais les études s'en ressentaient. Aussi prit-il en automne la résolution de s'arracher aux délices de Heidelberg et de se rendre à Berlin, où enseignaient alors Puchta, Homeyer, Gneist et Trendlenburg. Il se mit au travail d'arrache-pied afin de rattraper le temps perdu, ne s'accordant de répit que pendant les vacances, pour faire au printemps de 1845 une visite à Dresde et à ses musées, et pendant l'été une excursion en Suède, en Norvège et en Laponie, en compagnie du Dr Sulzer, de Winterthour, et de Brunner, actuellement directeur-général des télégraphes à Vienne.

Au printemps de 1846, Heer revint à Glaris après deux années et demie d'absence. En mai, il repartit pour Heidelberg, où, sur le conseil de son cousin Blumer, devenu plus tard son beau-frère, il fit son examen de docteur en droit. Il obtint ce titre *summa cum laude.* Avant l'examen, un professeur avec lequel il se trouvait en société lui dit : « Nous allons bientôt faire plus ample connaissance avec vous à l'examen ; sur quelle matière désirez-vous être interrogé ? » « J'eus l'audace de répondre, raconte Heer : cela m'est égal, interrogez-

moi sur ce que vous voudrez. » Cette réponse était d'autant plus téméraire que Heer tremblait chaque fois qu'il devait subir un examen ; mais dès que le feu était ouvert, toute angoisse disparaissait et il emportait le succès de haute lutte. A la fin de juillet, Heer se rendit à Paris, où il fut rejoint par Blumer ; ils y restèrent jusqu'à la fin de novembre, faisant un peu de droit français et visitant beaucoup la ville.

Heer rentra ensuite à Glaris pour mettre ses talents et ses connaissances au service de son pays.

II

La Suisse traversait une des périodes les plus critiques de son histoire. Les expéditions des corps-francs[1] venaient d'avoir lieu, la guerre du Sonderbund se préparait. De l'étranger, Heer suivait avec anxiété le développement de la crise.

« Je dois avouer, écrivait-il pendant son séjour à Heidelberg, que l'avenir de la Suisse m'apparaît comme une image de plus en plus trouble. Du cœur des hommes a disparu ce sens moral élevé qui leur fait considérer l'idée du droit comme une grande puissance objective, devant laquelle ils s'inclinent humblement, mais librement ; et cependant, c'est ce sens moral, cette vertu civique, si l'on peut la nommer ainsi, qui est la condition de la force et de l'existence d'une république, et dont l'absence a au contraire pour conséquence inévitable la ruine de cette forme de gouvernement. Tu te souviens sans doute aussi bien que moi de ces leçons de Strässer (un maître secondaire très distingué de Glaris), où il nous dépeignait la haute vertu, la force morale de la plèbe romaine, qui ne se laissait entraîner à aucun acte de violence, quelque

[1] On sait que les corps-francs étaient des troupes irrégulières, levées par quelques chefs du parti radical, et qui envahirent en 1844 et 1845 le canton de Lucerne pour provoquer par la force l'expulsion des jésuites.



dure que fût l'oppression du patriciat ; qui, ferme et virile, toujours invoquant son droit et accomplissant son devoir, s'avança vers son but par un effort qui dura des siècles... Voilà la vertu civique ; par elle Rome fut grande ; mais cette vertu commença à décliner lorsque les citoyens romains apparurent en armes dans l'assemblée du peuple, pour faire prévaloir leurs opinions par la force ; la grandeur romaine s'écroula ; la pourriture envahit ce corps gigantesque et le dévora dans une agonie horrible qui dura un demi-siècle. Il en va de même en Suisse ; la pourriture a commencé ; les corps-francs en sont un symptôme effrayant, et qui sait si en ce moment une nouvelle expédition de perturbateurs de la paix publique ne s'avance pas du Seeland bernois sur Morat ! A toute la misère qui nous accable depuis des années, vient s'ajouter la ligue catholique séparée, conclue par les mêmes cantons qui jusqu'ici avaient toujours à la bouche le mot de confédération et à vrai dire étaient plutôt dans leur droit lorsqu'ils se plaignaient de la violation du pacte fédéral commise d'autre part ; mais aujourd'hui, ils ont eux-mêmes brisé le lien, et Dieu sait quelles seront les conséquences de cette félonie générale et de cette dégradation morale ! Genève m'a fait plaisir ces jours passés ; canton entièrement conservateur, il a montré, par ses instructions relatives au Sonderbund, qu'il désapprouve et blâme toute violation du pacte, qu'elle soit commise *intra* ou *extra muros*. Je voudrais que Bâle en eût fait autant ! »

Pendant que l'orage s'amassait de toutes parts, le retour de Heer était fêté à Glaris. C'était un fils de landamman qui revenait au pays, possédant une fortune suffisante pour vivre sans se vouer à une profession, ayant fait des études sérieuses précisément en vue de la vie publique ; quelle aubaine pour le canton !

« Nous autres marchands et fabricants glaronnais, dit un de ses biographes, nous n'avons pas le temps, au milieu de notre pays étroit et montagneux, de nous occuper exclusivement des affaires publiques ; il nous faut fabriquer et commercer... C'est

avec une véritable avidité que nous nous sommes jetés sur le nouveau venu. Dès qu'il y aurait une place vacante, il devait l'avoir. »

Peu de temps après son retour, il est en effet nommé *Rathsherr*, ce qui équivaut au titre de membre du grand conseil. A la landsgemeinde du 9 mai 1847, il est proposé comme président du tribunal des expertises locales (*Augenscheingericht*) ; on motive cette présentation en rappelant les grands services rendus par son père, dont le fils se montrera digne. Là-dessus un opposant, membre du conseil, répond que de tels motifs, d'un caractère patriarcal, ne conviennent plus à notre époque ; mais le peuple proteste hautement. Heer ne voulait pas accepter ; n'ayant pas encore fait partie d'un tribunal, il lui semblait immodeste, âgé d'à peine vingt-deux ans, de commencer par les fonctions de président. Rien n'y fit ; il fut élu. Et, bien qu'il eût réitéré sa déclaration de ne pouvoir accepter, la landsgemeinde refusa de revenir en arrière. Il persista néanmoins.

Si la grande majorité du peuple glaronnais lui témoignait ainsi sa confiance, il n'en avait pas moins des adversaires politiques très ardents dans le parti le plus avancé. Par sa lettre sur la politique suisse dont nous avons reproduit un extrait, on a pu voir que Heer n'était pas d'accord avec les radicaux de cette époque ; il avait du reste rapporté de Berlin des opinions assez fortement conservatrices. De là à passer pour un aristocrate, il n'y avait qu'un pas. Ses adversaires, qui avaient une grande influence à ce moment à Glaris, ne se firent pas faute de le représenter comme tel. Heer se tint d'autant plus sur la réserve. Il s'abstint en particulier de prendre une part active à l'organisation du tir

fédéral qui eut lieu à Glaris en 1847 et qui était naturellement dominé par les préoccupations graves de l'époque. Cette abstention lui fut reprochée à la tribune même du tir par un des organisateurs de la fête, lequel, dans un discours véhément, stigmatisa les jeunes gens cultivés qui, au lieu de marcher avec le progrès, préfèrent être avec les réactionnaires. L'allusion était transparente, et ne fut d'ailleurs pas désavouée.

Heer éprouvait naturellement le désir de se justifier du reproche d'être un aristocrate. Pendant cette même année 1847, la misère était grande dans le pays ; il fallut instituer des cantines économiques. On le vit se multiplier à cette occasion ; vêtu d'une blouse de toile blanche, il procédait lui-même aux distributions et se montrait d'une affabilité réelle envers chacun, mais surtout envers les plus humbles et les plus pauvres. Comme militaire, il acquit aussi une très grande popularité. A cette époque, dans le canton de Glaris, l'instruction de la troupe avait lieu par district ; Heer venait d'être breveté lieutenant ; il se chargea du poste d'instructeur pour le Sernfthal, où, tout en se distinguant comme officier, il se fit adorer de ses hommes.

Cependant l'orage grondait toujours plus fort sur la Suisse. La diète se préparait à sommer le Sonderbund de se dissoudre ; la majorité des cantons était résolue à employer au besoin les armes pour appuyer cette sommation définitive. Le 9 octobre, le triple conseil de Glaris se réunit pour arrêter les instructions de ses députés à la diète. Blumer, le beau-frère de Heer, se prononça énergiquement dans le sens de la dissolution, même par la force ; il fit valoir que c'était le seul moyen de régénérer la confédération et de ramener la paix véritable,

fondée sur une constitution en harmonie avec les besoins de l'époque. Heer, et avec lui une minorité de neuf membres, soutenait que c'était là une question de paix ou de guerre à faire trancher par la landsgemeinde ; tout en blâmant le Sonderbund, il était d'avis que la suppression des couvents en Argovie et les expéditions de corps-francs avaient donné aux cantons catholiques le droit de se plaindre ; qu'il fallait leur accorder satisfaction sur ces deux points, ainsi que des garanties pour l'avenir, avant de recourir aux moyens extrêmes.

Les adversaires de Heer devinrent d'autant plus violents contre lui : « C'est une honte pour le canton de Glaris qu'un jeune conseiller du chef-lieu puisse voter ainsi et se ranger du côté des ultramontains ! Il a gravi pour la dernière fois les escaliers de la salle du conseil. » C'est ainsi que son attitude fut jugée dans les clubs politiques de Glaris. « *Nemini mancipavi*, » disait de son côté Heer à son vieux professeur Strässer.

Les événements suivirent leur cours. Le lieutenant Heer dut partir avec les troupes glaronnaises et lutter comme soldat contre le Sonderbund. Il faisait partie de la division Gmür et de la brigade Ritter ; il fit loyalement son devoir et se fit chérir de ses subordonnés, dont bon nombre, au début, le regardaient d'un mauvais œil à cause de son attitude au Landrath. Plus tard, son jugement se modifia sur la nécessité de la guerre du Sonderbund. En 1867, le bataillon glaronnais fêtait le vingtième anniversaire de cette campagne. Heer, alors landamman, prononça un discours dont voici quelques passages :

« Cette journée est pour nous chère et inoubliable, car elle a été une date importante dans la vie de chacun de nous ; mais

le 23 novembre est en même temps d'une importance décisive pour l'histoire suisse : c'est le jour de la naissance d'une nouvelle confédération. En 1847, diverses opinions étaient représentées parmi nous, et plus d'un, le 24 octobre, jour de la prestation du serment, est entré en campagne, l'âme oppressée d'une lourde inquiétude (*mit schwerem innern Bedenken*). Mais aujourd'hui nous pouvons tous dire : Dieu soit loué ! cette guerre fratricide n'a été qu'une crise dans la maladie grave que traversait la confédération suisse, crise qui l'a conduite à la vraie guérison. Aujourd'hui nous nous réjouissons tous que cette crise ait eu lieu ; nous nous en réjouissons, parce que, comme jeunes hommes, nous avons été appelés à labourer le champ, et que la semence de ces jours-là a produit pour la patrie une moisson riche et bénie. »

Après avoir rappelé le souvenir des officiers supérieurs de la brigade et de la division, il continue en disant :

« Mais au-dessus du brigadier et du divisionnaire était le général de l'armée fédérale, le vénérable Dufour. Ce vétéran s'est acquis dans ces jours un titre immortel à la reconnaissance de la patrie, non seulement parce qu'il inculqua à l'armée l'esprit de discipline, mais parce qu'il fut en même temps un homme politique, qui comprit que cette guerre devait être conduite avec douceur et ménagement, qu'après le combat les confédérés ne devaient pas rester en présence comme vainqueurs et vaincus, et qui sut agir en conséquence. Je vous propose avant tout un souvenir à ce noble et vieux général, qui vit encore au milieu de nous à un âge de patriarche. Portons-lui un toast joyeux et envoyons-lui un télégramme de salutations ! »

Le 14 mai 1848 eut lieu la landsgemeinde ordinaire. A en juger par les attaques dont il avait été l'objet, Heer pouvait s'attendre à ne plus trouver faveur devant le peuple. Tout au contraire. Quatre places étaient vacantes dans la *Standeskommission*, sorte de conseil d'état qui exerce avec le landamman le pouvoir exécutif.

Son nom, proposé le premier, fut salué d'une acclamation générale ; mais Heer dut rappeler qu'il n'avait pas encore atteint l'âge d'éligibilité (vingt-cinq ans) ; il déclara d'ailleurs qu'il ne pourrait en aucun cas accepter une telle nomination, attendu qu'à son avis, dans les démocraties, il faut commencer à servir son pays dans les postes inférieurs avant d'aspirer plus haut. Egalement proposé comme président du tribunal civil, il déclina cet honneur, mais accepta une place de membre de ce tribunal. Plus tard, le 4 juin, la ville de Glaris le réélut au Landrath, premier de la liste. A son tour, le Landrath le confirma comme membre de la commission de police, dont il faisait partie depuis une année, et l'élut en outre membre du conseil scolaire cantonal. N'était-il pas fils de landamman et lui-même landamman *in spe !* Dans ces peuplades alpestres, la fidélité aux vieux noms est inébranlable. En vain le parti opposé à Heer le poursuivait-il de ses rancunes, cela glissait sur le sentiment populaire sans laisser de traces. D'ailleurs Heer avait des qualités personnelles qui lui valaient une popularité de bon aloi.

A partir de ce moment, il commence à jouer un rôle de plus en plus actif dans les délibérations du conseil. Il se charge de réunir en un recueil systématique les lois civiles du canton, ainsi que les ordonnances du conseil. Il présente de nombreux rapports et propositions, entre autres sur une revision de la loi d'impôt. Cette revision lui fournit même la première occasion de faire un discours en landsgemeinde. Jusque-là les registres d'impôts avaient été établis par les conseils communaux ; il en résultait des inégalités choquantes, les fortunes étant taxées de manière bien différente suivant les communes.

On voulut faire intervenir le contrôle d'une commission d'état, et en même temps introduire la déclaration personnelle *(Selbsttaxation)*. Heer était grand partisan de cette réforme, pour laquelle il réussit à obtenir au Landrath une majorité de 34 voix contre 29. A la landsgemeinde, il avait l'obligation de défendre son œuvre ; il voulait parler de sa place, mais le peuple réclama sa présence à la tribune : *Uff d'Bühni, uff d'Bühni !* Il dut s'exécuter, non sans que le cœur lui battît bien fort. Son plaidoyer en faveur de la taxation personnelle fut tout à fait remarquable : il s'attacha à démontrer qu'il était conforme à la notion républicaine d'appeler chaque citoyen à déclarer sa fortune à l'état plutôt que de le taxer arbitrairement. Malgré son éloquence, la landsgemeinde repoussa la loi à une majorité considérable, mais on ne félicita pas moins Heer du talent oratoire dont il avait fait preuve. Ce qui avait particulièrement enchanté ses concitoyens, c'est qu'il s'était servi du dialecte glaronnais, estimant qu'il faut parler au peuple la langue qu'il comprend le mieux.

Un de ses champs d'activité favoris, fut l'éducation populaire. Nommé, comme nous l'avons dit, membre du conseil scolaire cantonal, il en fit partie jusqu'en 1875, date de sa nomination au conseil fédéral. Jusqu'en 1857, il y remplit les fonctions de secrétaire. La tâche n'était pas facile : la fréquentation des écoles n'était pas toujours régulièrement contrôlée, les absences non justifiées n'étaient pas punies, les écoles comptaient trop d'élèves, les traitements des maîtres étaient insuffisants. Heer envoyait partout de pressantes exhortations, souvent inutiles, car les communes glaronnaises jouissent d'une très grande autonomie. Comme remède on proposait une

plus grande centralisation. Dans son rapport sur l'exercice triennal de 1848 à 1851, Heer s'exprimait comme suit :

« Nous ne savons naturellement pas jusqu'à quel point cette proposition serait bien accueillie par notre peuple ; nous doutons au plus haut point de son succès. Mais si même il y avait une tendance à l'adopter, nous ne verrions pas un progrès dans cette centralisation, abstraction faite de la question de savoir si elle se justifierait en droit et quelles en seraient les conséquences financières. Toute notre organisation politique repose sur la base de l'autonomie communale, par conséquent sur la base de la décentralisation la plus grande possible. On peut disputer sur le point de savoir si, à beaucoup d'égards, il ne conviendrait pas que l'état eût plus de pouvoir ; mais, en général, l'existence de communes libres est si intimement liée et mêlée à toute notre histoire et à notre développement, elle convient tellement à la nature de notre pays, qu'il peut difficilement être question d'écarter cette base de nos institutions ; tout au plus pourrait-on examiner s'il y a lieu de limiter plus ou moins, au profit de l'état, dans tel cas spécial, le droit absolu de la commune. Une complète centralisation du régime scolaire ou ecclésiastique ou de l'assistance des pauvres équivaudrait en réalité à un renversement total de cette base ; ce serait comme un morceau isolé de centralisation dans un organisme dont l'activité vitale est sans cela partout à la périphérie. Quant aux avantages et aux inconvénients de la centralisation en général, ce n'est évidemment pas ici le lieu de les examiner, mais il n'est pas difficile de démontrer qu'en matière scolaire il en résulterait de gros désavantages. — A vrai dire, il serait alors très aisé à un conseil cantonal de décréter toutes les améliorations dont l'exécution aujourd'hui est fort souvent impossible ou presque impossible ; mais il serait moins aisé de veiller à ce que l'ordre donné d'en haut fût partout compris et exécuté ; dans les communes, l'intérêt qu'on prend à l'école disparaîtrait, car on ne prend un intérêt réel qu'aux choses dans lesquelles on peut intervenir effectivement ; l'école, qui est aujourd'hui confiée à la sollicitude des com-

munes et qui prospère dans la plupart d'entre elles, leur deviendrait bientôt une institution étrangère, envers laquelle les autorités locales et la population prendraient une attitude indifférente, sinon hostile. La perte de cet intérêt et de cette sollicitude de la part de la commune serait-elle compensée pour l'école, et particulièrement pour les maîtres, par l'activité de l'autorité scolaire cantonale ? Il y a lieu d'en douter fortement, et à bon droit. »

Une œuvre d'éducation et de bienfaisance à laquelle Heer voua tout son cœur fut celle de la colonie de la Linth, instituée en faveur de jeunes garçons pauvres et orphelins. L'initiative en avait été prise en 1817 par son oncle Nicolas et par son père Cosme, sous les auspices de la société évangélique de secours. Cette société elle-même avait été fondée en 1813 par Nicolas Heer. Aussi envisageait-on comme une tradition de famille que le jeune Heer s'intéressât à son tour à cette institution ; il entra dans la société en 1847 et fut nommé l'année suivante membre de la direction, dont il devint le secrétaire. Les circonstances l'obligèrent bientôt à déployer une activité exceptionnelle au service de l'œuvre. Le terrain dont disposait la colonie était trop vaste, trop éloigné aussi de l'établissement pour pouvoir être cultivé avec profit. On trouva acheteur à des conditions avantageuses ; puis, comptant que l'affaire était en règle, on fit dans le voisinage l'acquisition d'un autre terrain. Mais le premier marché ne fut pas tenu, en sorte que la colonie se trouvait avoir sur les bras un double fardeau. Que faire ? On proposa au petit conseil de lui vendre une partie de ce bien-fonds ; il répondit qu'au lieu de vendre, il vaudrait mieux fonder une seconde colonie, dont le besoin se faisait sentir. La direction s'adressa alors au Landrath pour obtenir un secours financier, mais le mauvais accueil que cette autorité fit

à la demande ne permettait pas d'espérer un succès auprès de la landsgemeinde. Fallait-il abandonner l'idée? Quelques membres de la direction étaient de cet avis : la majorité, plus courageuse, décida de faire appel à la bienfaisance privée. Il fallait 32 000 florins[1]. « On les trouvera, » dit Heer, et il se mit à rédiger un appel, qui est un chef-d'œuvre. Après avoir rappelé l'histoire de la colonie de la Linth, après avoir montré que le soulagement des misères du moment n'est qu'un palliatif si l'on ne songe pas à en prévenir le retour, il continue en disant :

« Il est incontestable que, dans ce but, aucun moyen ne mérite plus d'attention que l'éducation des pauvres. Nous avons déjà dit et nous répétons ici que les aumônes, même données sous la forme recommandable de travail, ne sont qu'un moyen extrêmement imparfait de la bienfaisance, attendu qu'elles n'imposent à ceux qui les reçoivent aucun sacrifice, et que souvent, si elles ne sont pas distribuées avec la plus grande prudence, elles produisent des effets nuisibles. Veut-on réellement sortir un homme de la misère, veut-on faire de lui un être en état de subvenir à ses besoins, il ne faut pas lui donner de l'argent ou d'autres objets; il faut lui faire connaître les conditions d'une existence vraiment humaine, il faut développer ses forces physiques et intellectuelles, afin qu'il les utilise à son profit et à celui de son prochain; en un mot : il faut faire son éducation. »

Il démontre ensuite les sérieux avantages qu'offrent les colonies agricoles sur les orphelinats fondés dans les villes. Puis il passe à l'indication des sommes nécessaires pour la nouvelle colonie.

« Sans doute, dit-il, le sacrifice que nous attendons de nos concitoyens est grand; nous sommes néanmoins d'avis qu'il n'y a pas lieu de douter du succès, qui dépend seulement de leur bon vouloir et de la question de savoir si le sentiment de

[1] Le florin de Zurich valait 2 fr. 29.

la nécessité et de l'urgence d'une activité plus grande en matière d'éducation des pauvres pénètre notre peuple oui ou non. Car, s'il a été possible après 1830 de réunir, en peu de jours, dans la seule commune de Glaris, plus de 35 000 florins pour la construction d'un nouveau collège et l'organisation d'une école supérieure, si la commune peu fortunée de Næfels a réussi à trouver parmi ses ressortissants, il y a une dixaine d'années, plus de 4000 florins pour fonder une maison des pauvres, à plus forte raison doit-on envisager comme un effort véritablement insignifiant *(ein wahres Kinderspiel)* de se procurer 30 000 florins en s'adressant à toute la population évangélique du canton, dès l'instant que le but pour lequel la souscription est instituée, est reconnu généralement bon et urgent. S'il était possible de réveiller cet esprit qui, en 1816, cette année de misère incroyable, accomplit de tels prodiges, il serait inutile d'ajouter un mot de plus pour appeler à la vie la nouvelle institution que nous recommandons à la bienveillance du public charitable. Nous rappelons l'exemple de 1816, parce qu'en réalité nulle image plus belle ne peut être évoquée pour les générations futures : dans une époque de famine et de cherté qui commençait à peser même sur les classes aisées, alors que, pour satisfaire les besoins les plus pressants, il fallut organiser tous les trois mois la collecte générale pour les pauvres (qui n'a lieu généralement qu'une fois par année) collecte qui fut d'ailleurs chaque fois très fructueuse ; dans une époque où à peine aurait-on pu trouver dans le pays la moitié de la fortune dont il jouit actuellement, les classes aisées fournirent néanmoins pour un but durable de bienfaisance (la première colonie de la Linth), c'est-à-dire pour l'avenir, la somme énorme de 70 000 florins ! En vérité, c'est un monument que nous pouvons envier à ce temps-là ! Resterions-nous en arrière de cet exemple ? Devrions-nous encourir le reproche que, dans un temps beaucoup plus favorable et plus prospère, les fils se sont montrés plus avares que leurs pères dans ces tristes jours ?

» A l'œuvre donc, gens aisés et riches ! N'avons-nous pas derrière nous comme un cauchemar trois années de misère et de souffrances ? Et cependant, tout a de nouveau repris vie d'une manière splendide : le sol nous fournit de nouveau une nourriture saine et abondante, le commerce et l'industrie

fleurissent; le moment n'est-il pas bien choisi pour donner notre offrande en faveur des malheureux ? Et comment pourrions-nous accomplir une œuvre plus belle et plus significative que la fondation d'une seconde maison d'éducation dans la colonie de la Linth ? Les deux établissements ne seront-ils pas, s'ils prospèrent, un double monument commémoratif, l'un des années de détresse de 1816 et 1817, l'autre des années de misère de 1847 et 1848 ? Et ne pourrons-nous pas montrer avec orgueil à l'étranger ce double monument, en lui disant : Regarde, voilà les fruits bénis que produit chez nous la semence de la cherté et de la détresse ! »

Ce généreux et vibrant appel fut entendu. Les 32 000 florins furent souscrits et au delà ; la seconde colonie de la Linth fut fondée. Heer s'en considérait comme le père. Il la visitait fréquemment, assistait aux examens, faisait les rapports annuels, s'intéressait à chaque élève et le suivait dans la vie après sa sortie de l'établissement. Un jour, on le vit quitter précipitamment ses amis au café du Nord à Berne pour courir après un ancien élève qu'il avait vu passer dans la rue, et pour lui demander de ses nouvelles. Quand Heer fut nommé au conseil fédéral, il voulut revoir sa chère colonie de la Linth. C'était au commencement de janvier 1876, par un jour de neige ; sa présence et ses adieux causèrent aux élèves et à leurs maîtres une vive émotion. « Il nous parla, dit l'un d'eux, la voix émue et les larmes aux yeux, et prit congé de nous comme un père de famille qui se sépare de ses enfants pour ne plus les revoir. »

Le 9 mai 1850, Heer perdit son excellente mère. Le jour avant sa mort, elle avait encore souscrit 1200 florins pour la colonie de la Linth. « Ce fut, dit Heer dans une lettre, sa dernière grande joie » *(die letzte hohe Freude ihres Lebens)*. Peu de mois après, il épousa Mlle Catherine Iselin, de Glaris, avec laquelle il était

fiancé depuis 1848. Un seul enfant naquit de ce mariage, une fille, qui a épousé M. Mercier, ancien secrétaire de la légation suisse à Berlin, actuellement conseiller national à Glaris. Les biographes de Heer ont reproduit de nombreuses citations de ses lettres à sa famille, en particulier à sa sœur Catherine, pour laquelle il éprouvait une tendre affection. Ces lettres nous le montrent sous le jour le plus attachant ; il écrivait beaucoup, faisait part à ses proches de toutes ses actions, de toutes ses impressions. Plus d'une fois, dans la suite de cette biographie, nous aurons l'occasion de faire des emprunts à cette source précieuse d'informations.

Ainsi s'écoulèrent les cinq premières années que Heer, revenu de l'université, passa dans son canton. Nous allons le voir maintenant dans son activité comme vice-landamman (1852 à 1857), puis comme landamman et comme représentant de son canton à Berne.

NUMA DROZ.

(La suite prochainement.)

CONNAIS-ÇA

NOUVELLE

I

Ce soir-là le vent soufflait en tempête, chassant devant lui les tourbillons pressés d'une neige fine et sèche; de temps à autre il se produisait un instant d'accalmie, suivi bientôt d'une nouvelle explosion de ces sifflements prolongés, voix sinistres de la nature en courroux, qui font trouver si doux le coin du feu.

La maisonnette du garde-voie N° 38 sur la ligne de Paris à Berne par le Jura semblait surtout provoquer la colère de l'ouragan. Située au flanc de la montagne, à l'entrée d'une gorge étroite dans laquelle le vent s'engouffrait avec fracas, environnée de grands sapins qu'en passant il courbait comme des roseaux, elle était le seul obstacle qui ne pliât pas devant lui; aussi, rendu plus furieux par tant d'audace, redoublait-il d'intensité; il tournait tout autour de la modeste habitation, essayait de soulever les tuiles, d'arracher les volets, d'ébranler la porte : vains efforts, peines inutiles... tuiles et volets

tenaient bon, et la porte bien close, solide sur ses gonds, bravait toutes ses attaques.

A l'intérieur de la maisonnette un homme fumait sa pipe près d'un foyer dont les vacillantes lueurs remplissaient la petite cuisine de clartés intermittentes; assis sur une chaise basse, les pieds à l'âtre, le coude aux genoux, il songeait en écoutant le bruit de la tempête, « car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe, » lorsqu'il fait nuit, que la neige tombe et qu'on est seul au fond d'une vallée sauvage, loin de toute habitation humaine? Etrange vie, en vérité, que celle d'un garde-voie, perdu dans la montagne, solitaire sur le grand chemin de la civilisation! Toute la journée et souvent toute la nuit le monde passe devant lui comme une ombre; les trains, fleuve humain, emportent dans toutes les directions des hommes venus de tous les points du globe, et lui, toujours seul, exilé volontaire, assiste immobile et indifférent à ce va-et-vient fiévreux et sans cesse renaissant. Un garde-voie doit devenir philosophe!

Est-ce à cela que songeait Benoît Dinet en fumant sa pipe au coin du feu? La flamme crépitait gaiement, la vieille horloge, fixée à la muraille, faisait entendre son tic-tac régulier, et un petit chien noir, couché sur l'âtre, tout près du feu, s'étirait de temps à autre des quatre pattes avec un bâillement de bien-être. Tout était calme et chaud dans ce paisible intérieur, et contrastait fort avec l'ouragan qui sévissait au dehors.

L'horloge, dont l'homme depuis un moment suivait les aiguilles du regard, frappa neuf heures : le train de Paris allait passer. Il se leva, secoua les cendres de sa pipe, revêtit une épaisse capote de drap bleu, alluma sa lanterne à vitres rouges et vertes et sortit. A vingt pas de la maison une route traverse la voie;

l'homme ferma les barrières, accrocha sa lanterne au poteau des signaux, et, se faisant mince contre le vent, attendit. La tempête faisait toujours rage, la neige avait déjà recouvert les rails, et chassée horizontalement eut bientôt doublé sa capote d'un blanc manteau.

Tout à coup le petit chien qui, suivant sa constante habitude, avait accompagné son maître, se mit à aboyer vivement.

— Tais-toi, Fidèle! dit celui-ci, c'est le vent.

Mais Fidèle ne voulut pas se taire ; il s'avança dans la direction du vent et ses aboiements redoublèrent. Le garde, surpris de ces allures, et de cet entêtement qui ne lui était pas habituel, prit sa lanterne et le suivit. Mais il n'avait pas fait dix pas qu'il s'arrêta net... Une masse noire était étendue sur la voie dans l'entre-deux des rails, et le train allait arriver. Dinet ne fit qu'un saut vers elle; c'était une créature humaine, une femme enveloppée dans une mauvaise couverture et déjà à moitié recouverte de neige.

— Que faites-vous là ? levez-vous !

— Laissez-moi, dit-elle d'une voix faible et sans faire un mouvement.

— Vous laisser ? Mais, malheureuse, le train va venir.

— Je le sais, je l'attends; je veux mourir.

— Mourir ! oh non ! en tout cas pas ici; levez-vous, vous dis-je, pour Dieu, levez-vous ! voici le train.

Le vent apportait en effet un sifflement aigu, et déjà, malgré la neige, on apercevait vaguement la lueur des fanaux de la locomotive. Le garde-voie, hélas ! était manchot, et deux mains n'auraient pas été de trop pour soulever la femme et la porter hors de la voie ; n'ayant pas cette ressource, il lui passa son unique bras sous le

milieu du corps et par un suprême effort la fit rouler de côté. Il n'était que temps, le train arrivait à toute vapeur et passa comme un éclair avec son tourbillon de lumières, d'étincelles, de fumée et de flocons de neige affolés par le déplacement de l'air, puis tout retomba dans l'obscurité.

— Dieu soit loué ! dit le manchot, nous nous en tirons, mais que j'ai eu peur !

La femme s'était assise sur le bord de la voie.

— Maintenant causons, continua-t-il ; que faites-vous là ?

Elle ne répondit pas.

— Voyons, femme, sans mon chien vous seriez morte à l'heure qu'il est; le moins que vous me deviez, c'est de répondre.

Elle cacha sa figure dans ses mains bleuies et poussa un sanglot.

— Pleurer n'est pas répondre, reprit l'homme ; d'où venez-vous ? qui êtes-vous ? que cachez-vous là sous cette couverture ?

Comme elle s'obstinait à garder le silence, il souleva la couverture et jeta un cri de surprise.

— Un enfant ! c'est un enfant !... voilà l'affaire, je connais ça !

La mère à ce mot redressa la tête.

— C'est faux, dit-elle, vous ne savez rien, je suis une honnête femme.

— Je ne dis pas non, je ne sais rien, c'est par manière de parler ; mais dans tous les cas vous ne pouvez pas rester là ; venez chez moi.

— Non, laissez-moi ! je vous l'ai dit, je veux mourir.

Et elle se cacha de nouveau la figure dans ses hail-

lons en serrant son enfant plus fort sur sa poitrine. Le petit être dormait profondément, ou peut-être était déjà mort, car il n'avait pas fait un seul mouvement. Le pauvre garde était fort embarassé ; il savait ouvrir et fermer les barrières, débarrasser la voie des pierres que le dégel et la pluie y font tomber, donner de nuit et de jour les signaux de service aux conducteurs des locomotives ; mais faire entendre raison à une femme est beaucoup plus difficile...

— Et votre enfant, reprit-il après un instant de réflexion, veut-il mourir aussi ? Pauvre petit, il fait si froid, laissez-moi le voir.

Il avait accroché la lanterne à sa ceinture, et de son unique bras écarta doucement celui que la mère tenait convulsivement serré autour du petit corps.

— Il dort bien, le petiot ; pauvre petiot, tu n'as guère chaud !

En disant cela, il passait doucement sous l'enfant une main caressante, puis tout à coup le saisissant par ses vêtements, il l'enleva avec la rapidité de la pensée, avant que la mère surprise eût eu le temps de faire un mouvement, puis, le serrant contre lui, il s'enfuit vers la maisonnette.

— A nous deux ! se dit-il, elle viendra bien maintenant ! je connais ça.

C'était son expression favorite, au brave homme ; il l'employait à tout propos, dans toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises ; elle lui tenait lieu tout à la fois d'explication et de conclusion, et quand il avait dit « je connais ça, » il n'avait rien à ajouter. Ses camarades du service de la voie, piqueurs, journaliers, hommes d'équipe, — il n'en avait pas d'autres, — ne l'appellaient que *Connais-ça*, et si de son vrai nom il se nommait

Benoît Dinet, bien des gens ne lui en savaient pas d'autre que celui de Connais-ça.

Mais quel que fût son nom, il connaissait le cœur humain, le garde-voie manchot ; ceux qui ont beaucoup souffert ont beaucoup pensé, et les six mois passés à l'hôpital, où il avait laissé son bras gauche, n'avaient pas été perdus pour lui. Il avait vu bien des souffrances, bien des désespoirs, bien des mères pleurer sur leur enfant ; il s'était dit que l'amour maternel est plus fort que tout, et il savait bien, en enlevant son enfant à cette femme qui voulait mourir, qu'elle le suivrait. Il ne s'était pas trompé ; cette mère qui tout à l'heure mettait son enfant sur le rail, ne put le voir entre les bras d'un étranger ; elle se leva et le suivit, domptée et soumise.

— Mon bon monsieur, vous me le rendrez, n'est-ce pas ?

— Oui, quand nous serons dedans.

Il ouvrit la porte et fit passer la femme devant lui.

— Maintenant prenez-le.

Il referma la porte, tourna la clef et la mit dans sa poche. Elle eut un mouvement d'effroi.

— Soyez sans crainte, je ne suis pas un méchant homme… et d'ailleurs, ajouta-t-il en indiquant du regard la manche vide qui pendait à son épaule gauche, je ne suis pas bien dangereux.

II

La femme raidie par le froid, éblouie par le brusque passage des ténèbres à la lumière, restait hébétée, debout au milieu de la petite cuisine, son enfant sur les bras, tandis que le garde ranimait le feu près de s'éteindre.

— Asseyez-vous là au chaud, lui dit-il, et maintenant

voyons le moutard ; il me fait l'effet d'avoir rudement besoin de bien, le petiot ; il est à moitié gelé.

L'enfant avait ouvert les yeux et geignait doucement.

— Il a faim, dit la mère, nous n'avons rien mangé depuis ce matin.

— Depuis ce matin ! alors bougeons : voyons, êtes-vous figée ?.. elle se croit morte, ma parole, ajouta-t-il par devers lui.

Le fait est que la pauvre créature qui, tout à l'heure, en attendant le train, avait déjà dit adieu à la vie, ne paraissait pas encore être bien revenue à la réalité. Elle regardait sans comprendre ce feu, ce chaud petit intérieur, cet homme à un seul bras qui versait du lait dans une casserole luisante et la plaçait sur le feu, puis ôtait son habit.

— Défaites le petit et enveloppez-le là dedans, dit-il en le lui tendant, il est sec et chaud.

Elle obéit machinalement et bientôt, au contact de cette bienfaisante chaleur, l'enfant cessa de geindre.

— Maintenant, aux vivres.

Il versa le lait attiédi dans une tasse.

— Donnez-lui ça ; c'est de ma chèvre.

L'enfant but avidement, puis se rendormit ; les couleurs lui revenaient aux joues et les grands cercles bleuâtres qui entouraient ses pauvres petits yeux commençaient à s'effacer.

— Il est en bonne voie, continua le manchot, venez le mettre sur mon lit, puis vous mangerez à votre tour ; voici du pain et du lait, le fricot n'est pas riche, mais c'est tout ce que j'ai pour le moment.

Une petite chambre dont un lit très propre occupait un des côtés était contiguë à la cuisine ; Connais-ça prit la couverture, la replia plusieurs fois sur elle-même, la

tint un instant devant le feu, et quand elle fut chaude la donna à la mère qui en enveloppa l'enfant puis le posa sur le lit.

— Maintenant mangez ; après, nous causerons.

Elle tombait elle-même d'inanition et se mit à table sans se faire prier, ce qui permit au garde de l'examiner mieux qu'il n'avait pu le faire jusqu'alors. Elle paraissait très jeune, avec des cheveux blonds et des yeux bleus ; ses traits, sans être précisément beaux, avaient une certaine finesse ; l'expression était douce et honnête, le regard timide et pur. Lorsqu'elle eut fini son repas et posé sa cuiller, le garde reprit la parole.

— Avez-vous assez ? oui, eh bien ! dites-moi maintenant qui vous êtes et pourquoi vous vouliez vous faire écraser par le train ?

— Oh ! monsieur, vous êtes bien bon.

— Ce n'est pas ce que je vous demande, et je ne suis pas un monsieur ; d'où venez-vous ?

— Je ne sais pas, je me suis sauvée.

— Sauvée ! de chez vos parents, à cause... de l'enfant ?

— Oh non ! d'avec mon mari ; nous sommes marchands ambulants.

— Diable, c'est sérieux ça ! Mais pourquoi vous sauver, et par un temps pareil ?

Elle hésita à répondre, mais en regardant le bon et loyal visage de son interlocuteur, elle prit courage.

— Vous ne me vendrez pas, vous ne m'obligerez pas à retourner vers lui, non, n'est-ce pas, vous ne ferez pas cela ?... Je suis née loin d'ici, près de Besançon ; mes parents étaient très pauvres, — c'est dans la famille, — mon père faisait des sabots ; ma mère étant morte que je pouvais à peine marcher, il se remaria avec une femme qui possédait une petite maison au bord de la grand'route,

mais il mourut à son tour quelques années plus tard, après lui avoir fait promettre de me garder jusqu'au moment où je pourrais gagner ma vie. Elle tint parole, mais en me maltraitant sans cesse; j'avais à peine de quoi manger, et comme j'étais faible et chétive, elle me traitait de fainéante, disant que je lui volais son pain ; jamais elle ne m'envoya à l'école, parce que cela coûtait trop cher ; je gardais le porc et la chèvre. Lorsque j'eus environ douze ans, elle ouvrit un débit de vin et de liqueurs, affirmant que je n'étais bonne que pour fille d'auberge. Il passait beaucoup de monde sur la route, des rouliers et des marchands ambulants ; ils s'arrêtaient pour boire chez nous et j'étais obligée de les servir et de subir leurs vilains propos que ma belle-mère faisait semblant de ne pas entendre ; souvent ils voulaient me faire boire avec eux, et elle me traitait d'idiote parce que je refusais leurs honnêtetés. Parmi les habitués de l'auberge était un marchand de râteaux et de paillassons qui ne me disait jamais rien de grossier ; il avait un chariot couvert de toile qu'il traînait lui-même et qui lui servait de maison et d'atelier lorsque le temps était trop mauvais pour travailler dehors, au bord de la route. Un jour, — j'avais à peine dix-huit ans, — cet homme dit en plaisantant à ma belle-mère qu'il s'ennuyait de rôder tout seul et voulait prendre femme. — Parbleu, répondit celle-ci, rien de plus facile, prenez la Marie, elle est faite pour vous. — Qui ça, la Marie? — Eh pardine ! cette grande sournoise-là, prenez-la, je vous la donne. — C'est pour rire, la mère, hein? — Pour rire ! je ne ris jamais, moi! j'ai promis à son père de la garder jusqu'à ce qu'elle puisse gagner sa vie et j'ai tenu parole ; un mari est un gagne-pain, prenez-la et nous sommes quittes. L'homme me regarda fixement, puis s'approcha

de moi. — Veux-tu ? me dit-il. Hélas ! j'étais si malheureuse dans cette maison que je ne vis que la délivrance et la liberté ; je dis oui. L'homme voulut m'emmener tout de suite, mais ma belle-mère savait bien que si nous n'étions pas vraiment mariés elle restait responsable de moi. — Minute, bel amoureux, dit-elle, ça ne va pas ainsi ; il faut que le maire y passe ; donnez-moi vos papiers et revenez dans trois semaines ; jusque-là bonjour, inutile de vous remontrer. — C'est entendu, dit l'homme. Il remplit son verre et l'approcha de mes lèvres. — Bois un coup de bonne amitié, nous sommes promis, ne l'oublie pas ; et il s'en alla. Trois semaines plus tard, il revint ; le maire nous maria, et une heure après je tirais la charrette à côté de lui. Il y a de cela deux ans. Les premiers mois je fus assez heureuse et ne regrettai pas la maison de ma belle-mère, mais je ne tardai pas à voir que mon mari était un ivrogne. Dans les commencements il se gênait un peu de moi, mais bientôt rien ne le retint plus, et chaque soir quand nous campions près d'un village il allait s'enivrer à l'auberge. Souvent l'argent manquait et il me forçait alors avec des menaces d'aller mendier. Lorsqu'il sut que j'aurais un enfant, il entra dans de terribles colères, d'autant plus que je souffrais beaucoup et ne pouvais plus tirer à la charrette ; alors il commença à me dire comme ma belle-mère que j'étais une fainéante, une propre-à-rien, et il but toujours davantage. Souvent la nuit il parlait seul, frappait du poing, faisait des menaces à des gens qu'il entendait rôder autour du chariot. J'avais espéré que la vue de ma pauvre petite le calmerait et le rendrait plus doux ; mais au contraire, elle ne fit que l'irriter davantage. Son état devenait toujours plus violent, il n'avait pas un moment de repos, croyait

qu'on disait du mal de lui, qu'on l'espionnait, jurait de tuer quelqu'un ; puis il dit que ces gens qu'il entendait sans cesse venaient pour moi, et dans cette idée il m'a souvent battue. Hier, il a bu plus encore que de coutume, et cette nuit il avait de nouveau ces horribles visions ; ce matin il a recommencé ses reproches à propos de la petite, disant qu'il avait été bien bête de se laisser enjôler ainsi par ma belle-mère, qu'on savait bien ce que sont les filles d'auberge, et que je ne valais pas mieux qu'une autre ; après cela il m'a frappée pour avoir les trois derniers sous qui me restaient, et s'en est allé chercher de l'eau-de-vie. Alors j'ai pris la petite et me suis enfuie ; j'ai marché tout le jour, croyant toujours l'entendre derrière moi, et je n'ai osé m'arrêter nulle part, puis la nuit est venue, et quand j'ai vu le chemin de fer, l'envie de mourir m'a prise si fort que je me suis couchée dessus, sans voir votre maison tant la nuit est noire. Vous auriez mieux fait de m'y laisser, car je ne veux pas retourner avec mon mari, non, je ne veux pas ! Tant qu'il me battait seulement je ne me suis pas plainte, mais pour sûr il ferait un malheur avec l'enfant, et puis me dire de ces horribles choses... non, c'est fini... est-on obligé de vivre avec un homme qui veut tuer votre petite, dites, monsieur ?...

La pauvre femme, en finissant son lamentable récit, éclata en sanglots.

— Pleurez seulement, dit le manchot qui en l'écoutant avait laissé éteindre sa pipe, c'est bon signe et ça soulage ; après la pluie la foudre est moins à craindre, je connais ça.

L'horloge frappa dix heures.

— Dix heures ! il faut vous coucher, voici des draps propres, faites le lit, moi je dormirai ici.

Elle le regarda sans comprendre : un lit, des draps blancs, un homme compatissant qui ne jurait pas et ne prenait pas la meilleure place... elle n'avait jamais rien vu de semblable et voulut refuser.

— Non, merci, je vous ai assez dérangé ; permettez-moi seulement de rester près du feu jusqu'au jour ; demain le temps sera peut-être meilleur et je continuerai ma route.

— Continuer votre route ! et où voulez-vous aller ?

— Je ne sais pas, mais je ne veux pas me coucher.

— Vous vous coucherez pour tenir chaud à l'enfant ; vous êtes chez moi et aussi vrai que je m'appelle Benoît Dinet, dit Connais-ça, vous y êtes aussi en sûreté que dans les bras de votre mère ; d'ailleurs, si vous avez peur, il y a une clef à la porte, tournez-la.

Il la regardait bien en face, et elle, en voyant son bon regard, n'hésita plus.

— Encore un mot, ajouta le garde ; à quatre heures je dois sortir pour ma tournée sur la voie avant le premier train ; vous me promettez de ne pas vous enfuir et d'attendre mon retour.

— Je vous attendrai.

— Bon, maintenant bonne nuit... C'est têtu, les femmes, murmura-t-il par-devers lui, et on ne sait pas ce qui pourrait arriver.

Elle s'en alla, ferma la porte, mais ne tourna pas la clef.

« A la bonne heure ! pensa le brave garde, elle s'apprivoise et la confiance vient, c'est de bon présage. Voilà pour la nuit, mais demain qu'en ferai-je ? je ne puis pas la renvoyer et encore moins la garder... Te voilà, mon bonhomme, avec une drôle d'affaire sur les bras...

hélas ! sur *le* bras, pauvre ami ! Comment en sortir ? Baste ! à chaque jour suffit sa peine, dormons d'abord. »

Il tira une grande natte près de l'âtre, y plaça en guise d'oreiller un vieux havresac de soldat, s'enveloppa de sa capote, souffla sa lampe, et cinq minutes après dormait du sommeil du juste.

III

Benoît Dinet avait trente-cinq ans et c'était le troisième hiver qu'il passait dans la maisonnette N° 38. Né dans un petit village du département du Doubs, près de la frontière suisse, il avait appris avec son père le métier de vannier et boisselier, mais la conscription était venue et la malechance lui avait fait tirer un mauvais numéro. N'ayant pas le moyen de se racheter, il dut pendant sept ans porter l'uniforme et le fusil dans un régiment de ligne. D'un caractère naturellement placide et serein, il accepta ce contre-temps sans murmurer, et pas un de ses camarades ne s'acquitta avec plus de conscience que lui de ses devoirs de soldat ; essentiellement serviable et bon enfant, d'une candeur allant parfois jusqu'à la naïveté, il se fit bien vite une place à part au bataillon. Toujours prêt à rendre service, à faire des remplacements de corvée ou de tours de garde pour des amis plus paresseux, il ne savait rien refuser aux autres, et semblait n'être vraiment heureux que quand il pouvait obliger le voisin.

Certaines natures sont ainsi faites ; le dévouement est pour elles un instinct, un besoin, natures de chien de Terre-Neuve qui se jette à l'eau pour sauver un inconnu et ne sait pas même qu'il fait une bonne action. Dinet ne pouvait pas voir souffrir ; un jour il faillit se casser

le cou en allant au faîte d'un arbre délivrer un oiseau qu'un fil enroulé par accident autour de sa patte retenait prisonnier au bout d'une branche ; une autre fois, voyant un enfant tomber dans le Doubs, il sauta après lui, et comme il ne savait pas nager, on les repêcha tous deux à demi morts. Son excellente conduite au régiment aurait dû le faire rapidement passer sous-officier, mais il était si bon qu'on le croyait bête, et même les modestes galons de caporal passèrent par-dessus sa tête pour aller orner la manche de camarades plus allurés. Aussi, son temps fini, ne songea-t-il nullement à suivre la carrière militaire ; il déposa l'uniforme aussi tranquillement qu'il l'avait endossé et revint à ses paniers. Il s'établit à B***, chef-lieu d'arrondissement et station frontière du chemin de fer.

A B***, comme au régiment, Dinet n'eut bientôt que des amis ; sa douceur et sa bonhomie le firent aimer de chacun ; l'ouvrage ne manquait pas et ses affaires marchant à souhait il songeait à prendre femme lorsqu'un événement imprévu vint, comme autrefois la conscription, remettre tout son avenir en question.

Un dimanche après midi, une foule joyeuse attendant le départ d'un train de plaisir encombrait la gare ; soudain, comme le train venait se ranger à quai pour recevoir ses voyageurs, retentit un poignant cri d'angoisse : un enfant conduit par une sœur plus âgée a lâché sa main pour aller sur la voie rattraper sa balle qui vient d'y rouler, et la locomotive est à dix pas, renversant inutilement la vapeur et sifflant aux freins ; la sœur stupéfiée par l'épouvante ne bouge pas, et les témoins de la scène, comme elle paralysés par l'effroi, ferment les yeux pour ne pas voir... le train a passé, puis s'arrête enfin... l'enfant est sain et sauf de l'autre côté de la

voie, mais le chasse-pierres a poussé devant lui une masse ensanglantée, et cette masse n'est autre que notre ami Connais-ça. Relevé sans connaissance, un médecin qui se trouve là constate qu'il vit encore ; la tête ni le corps ne paraissent avoir reçu de lésions graves ; mais le coude gauche est broyé, — un bras perdu, dit-il ; le pauvre diable serait heureux de mourir tout de suite.

Le pauvre diable ne mourut pas ; transporté à l'hôpital, sa robuste constitution le sauva des suites du choc épouvantable, et six mois après il en sortait avec un bras de moins sans doute, mais toujours bon, toujours content. Seulement, comment gagner sa vie avec un bon estomac et un seul bras, alors que tant d'autres qui en ont deux peuvent à peine y parvenir ? Les parents de l'enfant qu'il avait sauvé étaient presque aussi pauvres que lui, et la médaille de sauvetage qui ornait sa poitrine ne pouvait lui donner du pain. Heureusement on ne l'abandonna pas, — il y a de braves gens partout, — le médecin de l'hôpital avait pris en affection ce grand garçon si patient et si résigné, et comme il était aussi médecin du chemin de fer, il obtint de la compagnie qu'elle lui donnerait un emploi. La place de garde-voie au N° 38 devint vacante, Dinet y fut nommé ; des personnes charitables, qui n'avaient pas oublié son acte d'héroïsme, se cotisèrent pour meubler la maisonnette, dont il prit possession tout ému de bontés qu'il ne pensait pas même avoir méritées.

A partir de B***, le chemin de fer s'enfonce dans une longue et profonde vallée ; une petite rivière y roule gaiement ses eaux transparentes ; de grandes forêts de sapins couvrent les deux versants, et la hache du bûcheron ou le cri moqueur du grand pic noir à tête rouge y troublent seuls le silence de la nature. Située au

milieu d'une clairière, la maisonnette du garde est entourée d'un petit jardin ; une écurie en miniature abrite une chèvre à laquelle une demi-douzaine de poules tiennent la nuit fidèle société ; de jour elles picorent aux alentours ; un couple d'hirondelles babillardes niche sous le toit, le petit chien noir dort paresseusement au soleil, et tout l'été, sur la cime des arbres voisins, la grive musicienne fait entendre ses notes douces et sonores.

C'est là que depuis bientôt trois ans Benoît Dinet surveille la voie et ferme les barrières au passage des trains ; il voit peu de monde, la route qui passe à côté de chez lui est presque déserte depuis l'ouverture de la ligne, et B***, l'endroit le plus rapproché, est éloigné de deux lieues. Presque chaque jour cependant passent des ouvriers de la voie avec lesquels il peut échanger quelques mots ; ils lui donnent les nouvelles du monde, et à l'occasion un coup de main pour les travaux qui demandent deux bras ; à un signal convenu les conducteurs des trains de marchandises ralentissent leur marche et en passant prennent au vol ses commissions.

La solitude ne lui pèse pas autrement ; c'est tellement dans sa nature d'être content ! Il gagne sa vie sans souci du lendemain et cela lui suffit ; n'ayant de tout temps que fort peu parlé, il n'éprouve pas le besoin de communiquer ses pensées à un autre, et d'ailleurs Fidèle est là pour l'écouter. Tous les solitaires parlent à leur chien, c'est connu, et comme le chien est constamment de l'avis de son maître, il ne s'élève jamais entre eux de ces discussions stériles qui, entre hommes, conduisent trop souvent à tant de paroles inutiles ou désagréables.

Et cependant, par moments, Connais-ça sent qu'il lui manque quelque chose ; un seul bras a beaucoup à faire dans un ménage, si petit qu'il soit ; trois bras vaudraient

bien mieux, et les soirées d'hiver sont longues lorsque le vent souffle et que la tempête mugit. C'est si bon une femme qui vous dit gentiment la bienvenue quand vous rentrez transi et ruisselant de pluie, et puis comme on mange mieux quand on est deux à table ! Mais où la trouver, la femme qui consentira à venir partager la solitude du pauvre garde-voie? « Une fille des villes, se disait-il, au bout de huit jours dirait qu'elle s'ennuie, je connais ça... » D'ailleurs il n'en connaissait point, sans compter qu'une manche d'habit vide n'est pas une recommandation auprès des jeunes filles. Les gens sont souvent très drôles, vraiment ! ayez la cervelle vide, personne n'y prend garde, mais la manche... quelle horreur !

IV

Quatre heures frappèrent à l'horloge de la petite cuisine ; Connais-ça se leva et ralluma le feu tout en prêtant l'oreille à ce qui se passait dans la chambrette. L'enfant pleurait.

— Hé femme ! cria-t-il à travers la porte, elle a faim, la petite ; pendant que je vais faire ma tournée, chauffez-lui le lait qui est sur la table.

Et s'étant revêtu de sa capote, il sortit, sa lanterne à la main. La tempête avait cessé, les étoiles brillaient au ciel, une épaisse couche de neige couvrait la terre ; tout était calme et encore endormi dans la vallée. A quelques centaines de pas de la maisonnette, la voie suit à mi-côte le flanc escarpé de la montagne, traversant une série de tunnels entrecoupés de nombreuses tranchées. C'est la tâche des gardes de les parcourir chaque matin avant le passage du premier train, afin de s'assurer qu'aucun éboulement ne s'est produit pendant la nuit, et le

voyageur qui passe insouciant, confortablement installé dans un coupé bien clos, songe trop peu à ce qu'il doit à ces travailleurs obscurs, esclaves du devoir, qui par tous les temps, malgré le froid, la pluie ou la tempête, veillent à sa sécurité.

Dinet parcourut gaillardement son district, à la limite duquel il rencontra son collègue du N° 39.

— Salut, Connais-ça ! rien de neuf ? tout est en ordre ? Quel temps hier soir ! j'ai cru que ma baraque s'envolait.

— Oui, c'était une rude nuit ! à demain, je retourne.

— Tu es bien pressé aujourd'hui ; nous avons le temps.

— Pas tant que ça, j'ai du retard ; on ne va pas vite dans cette neige.

Il rebroussa chemin. Revenu à son point de départ, il ferma les barrières, et comme la veille, comme tous les jours, accrocha sa lanterne au poteau et attendit. De la place où il se tenait immobile, il voyait dans la fenêtre éclairée de la cuisine une ombre obscurcir par moments les vacillantes lueurs du foyer : « Le train a du retard, se dit-il au bout d'un instant, sans doute c'est la neige... » et il battait la semelle pour se réchauffer les pieds. Enfin le voici, et quand il eut passé, le brave garde tira sa montre... il était l'heure exacte ! — « C'est étrange ! moi qui le croyais en retard, jamais je ne l'ai attendu si longtemps... pourquoi le camarade a-t-il dit que j'étais pressé ? »

Lorsqu'il rentra, la femme promenait dans ses bras l'enfant qui pleurait toujours.

— A-t-elle bu, la petiote ? avez-vous bien dormi ?

— Nous avons bien dormi, mais maintenant elle ne cesse de pleurer et ne veut pas boire.

Six mois d'hôpital vous apprennent bien des choses ; Connais-ça regarda attentivement l'enfant dont la respiration était courte, les joues brûlantes.

— Elle doit avoir de la fièvre, tâchez de la rendormir.

Il tira un escabeau près du foyer, alluma une pipe, et, les yeux sur les tisons, se mit à réfléchir. Jamais le pauvre homme n'avait été aussi perplexe. « Que faire ? se demandait-il. Il est impossible de les laisser partir ; pour sûr l'enfant est malade, et que deviendraient-ils tous deux par ce froid, sans abri et sans argent ? Je ne comprends pas comment les médecins peuvent ordonner si souvent l'eau, la diète et le froid, trois choses qui, assurait le sergent-major, ont tant tué de braves gens à la retraite de Russie. »

Il resta longtemps rêveur pendant que derrière lui la femme continuait à promener l'enfant en chantant doucement pour l'endormir. Tout à coup, comme le jour venait, il poussa une exclamation : « Parbleu, j'y suis ! oui, c'est cela, le train montant va venir, je lui donnerai un mot... » Et ouvrant une armoire il en sortit une feuille de papier sur laquelle il écrivit rapidement quelques lignes, puis sans rien dire, la lettre à la main, il sortit faire au train le signal convenu. Cinq minutes après, sa lettre attachée à un caillou tombait dans le fourgon.

— Monsieur, lui dit la femme lorsqu'il rentra, je vous remercie bien de vos bontés, mais maintenant il fait jour, je veux partir.

— Et où voulez-vous aller ?

— Je ne sais pas, je suivrai la route jusqu'à ce que je rencontre des maisons et je tâcherai de me placer comme servante ; il y a de bonnes gens dans le monde, j'en trouverai bien qui auront pitié de moi.

— Sans doute il y a de bonnes gens, mais avec votre

enfant personne ne vous prendra ; d'ailleurs il est pour sûr malade, ce serait le tuer.

— Je ne puis pourtant pas rester ici... mon Dieu, qu'allons-nous devenir ?

Elle se mit à pleurer.

— Ne pleurez pas, cela ne sert de rien ; le médecin va venir, il vous aidera.

— Le médecin ! Y en a-t-il un ici ?

— Non pas ici, mais je l'ai fait demander ; c'est lui qui m'a coupé le bras, il est si bon ; n'ayez pas peur, c'est l'homme du bon Dieu.

En effet, deux heures ne s'étaient pas écoulées qu'on entendit les grelots d'un cheval et une voiture s'arrêta près de la maisonnette.

— C'est lui, dit le garde, je savais bien qu'il viendrait.

Il alla à sa rencontre.

— Ah ! monsieur le docteur, je suis bien content de vous voir ; on a rudement besoin de vous par ici.

— Aussi, que diable fais-tu d'un enfant dans ta cassine ? répondit le médecin en assujettissant les rênes à une des poignées de la voiture ; encore une de tes farces, hein, Connais-ça ?

— Ne me grondez pas, monsieur le docteur, j'ai cru faire pour le mieux.

— Te gronder... tu as parbleu raison ! c'est tout à fait inutile ; tu mourras dans la peau d'un imbécile, mon garçon, c'est moi qui te le dis... un enfant malade, une mère éplorée... rien que cela !.. tu fais les choses en grand !

Le manchot ne parut pas trop ému de cette algarade ; sans doute il connaissait son homme : « c'est le premier moment, se dit-il, ça passera ; je connais ça. » Ils entrèrent et en quelques mots le médecin fut mis au

courant de l'aventure. Il examina l'enfant, et, changeant subitement de ton, fut si bon et si doux dans ses manières, que la pauvre mère, au premier moment fort intimidée, se rassura bien vite et répondit sans embarras à toutes ses questions.

— Votre petite est malade, ma bonne, lui dit-il lorsqu'il eut terminé son examen ; le froid s'est jeté sur les poumons et il faut la soigner sérieusement, vous ne pouvez pas vous mettre en route... Comment vous appelez-vous ?

— Marie Deschamps.

— Où vous êtes-vous mariée ?

Elle indiqua l'endroit.

— Bon, dit-il en inscrivant ces réponses sur son carnet... Viens dehors, Connais-ça, j'ai oublié de couvrir mon cheval... Cette femme a une bonne figure, continua-t-il lorsqu'ils furent seuls, je la crois honnête... au fond tu as bien fait, mais comment diable en sortir ? Si cet enfant sent l'air il en peut mourir ; veux-tu les garder jusqu'à ce qu'il soit remis... ou enterré ? Ces bohémiens ont la vie dure, je le sais, — des espèces de chats sauvages, — mais enfin je ne garantis rien, à cet âge c'est toujours cassable ; veux-tu te faire père de famille pour huit jours ? J'enverrai les remèdes et tout ce qui s'ensuit.

— Certainement, je le veux, répondit le brave garde ; aussi bien il y a des moments où je trouve le temps long tout seul ; ainsi j'aurai société.

— C'est entendu ; rentrons, que je lui explique le tarif... Dites donc, ma bonne, Connais-ça vous gardera jusqu'à ce que la petite soit guérie ; c'est un brave garçon et vous pouvez accepter sans cérémonies, je vous enverrai des remèdes et je reviendrai demain.

— Vous êtes trop bon, monsieur le médecin, mais je n'ai pas d'argent...

— Pas d'argent... vous dites pas d'argent ! ah çà ! pour qui nous prenez-vous ? Soignez l'enfant comme je vous l'ai dit et laissez-nous la paix. Connais-ça n'est pas un aubergiste et je suis son ami, comprenez-vous ?

La pauvre femme n'avait de sa vie entendu pareil langage : des gens qui font quelque chose pour rien ! Brusquement elle saisit la main du docteur et la baisa.

— Voyons, pas de bêtises ! dit celui-ci surpris par ce mouvement inattendu, laissez-moi tranquille.

Il sortit, suivi du manchot.

— Dis donc, Connais-ça, son ivrogne de mari la cherchera peut-être, il est inutile qu'on la sache chez toi ; tâche qu'on ne la voie pas et veille au grain pour les remèdes ; je parie qu'elle n'en a seulement jamais vu ; au revoir, à demain, brave bête.

Il lui donna en signe d'amitié un coup de poing dans les côtes, monta en voiture et partit.

V

C'était un digne homme, le docteur Dusaux ; grand et droit comme un peuplier, sec comme un vieux coucou, il portait gaillardement ses soixante-cinq ans. Des yeux gris perçants sous d'épais sourcils, un grand nez légèrement crochu donnaient au premier abord à sa physionomie quelque chose de sévère et de cassant qui contrastait étrangement avec la douceur du sourire ; un collier de barbe grise encadrait ce visage déjà bien plissé par l'âge, et des cheveux de même couleur taillés en brosse surmontaient un front large et haut. Esprit très fin sous

une enveloppe qu'il se donnait le plaisir de rendre aussi rude que possible, il était doué d'une exquise délicatesse de cœur, mais n'en voulait convenir ni vis-à-vis de lui-même ni vis-à-vis des autres, et il se fâchait tout rouge quand on lui disait qu'il était bon. Détestant tout étalage de sentiments, il affirmait que sous ce rapport aussi le cœur doit avoir sa pudeur et que ce qui s'y passe ne regarde personne : savons-nous d'ailleurs toujours assez nous-mêmes ce que nous éprouvons, pour en faire part aux autres ? Partant de là, la parole du bon docteur était brusque, bourrue parfois, et lorsqu'il était ému, furieux intérieurement de constater cette faiblesse, son émotion se traduisait au dehors par des qualificatifs qui n'avaient rien de strictement parlementaire.

D'un dévouement sans bornes, le docteur ne pouvait souffrir qu'on le remerciât ; c'était selon lui supposer qu'on ne l'avait pas cru capable du bienfait rendu, et la médecine étant à ses yeux un sacerdoce, il estimait que le médecin comme le prêtre doit au malheureux ses soins sans compter : « Que diable voulez-vous, disait-il souvent, tous les hommes sont égaux devant la maladie... égaux... non, je me trompe ; pour le riche c'est un incident, pour le pauvre une catastrophe. » Avec cela, tout en prêchant d'exemple, il ne faisait de leçons à personne, et poussant jusqu'à la passion l'amour de la liberté individuelle, respectait scrupuleusement celle des autres : « Chacun son genre : le monde serait encore bien plus ennuyeux si nous sortions tous du même moule, » avait-il coutume de répéter. Un jour, on lui présenta une liste de souscription pour des incendiés du voisinage ; le maire, un richissime propriétaire, s'était inscrit pour 50 francs ; le docteur qui, lui, vivait de sa vocation,

écrivit au-dessous : « Dr Dusaux, 25 francs ; anonyme, 75 francs. » Le trait peint l'homme.

C'était à l'hôpital que le docteur et le garde-voie avaient fait connaissance. « Imbécile, va-t-on se jeter ainsi devant une locomotive pour un moutard qui sera peut-être un gueux ! » telle avait été l'entrée en matière, mais les caractères les plus opposés sont souvent ceux qui s'entendent le mieux ; autant le médecin était bourru et parlait sec, autant son malade était doux et soumis ; ils avaient d'ailleurs un côté commun, le besoin du dévouement, et le père Dusaux s'était bien vite intéressé à cet enfant de trente ans qui souffrait sans se plaindre et perdait un bras avec plus de philosophie que beaucoup n'en mettent à perdre leurs cheveux. Pour Connais-ça, le docteur était un dieu, et quand le dieu lui avait dit imbécile ou brave bête, il était au comble de la joie ; il savait bien que ces épithètes ne s'adressent qu'aux amis.

C'est au docteur qu'il devait sa place au chemin de fer ; lorsqu'il partit pour l'occuper, son protecteur lui dit : « Tu es, mon garçon, destiné à faire des sottises ; quand tu seras dans l'embarras, souviens-toi que je suis là ; l'oublier serait offenser un homme à qui tu dois un moignon proprement taillé. »

Ils s'étaient revus quelquefois. Quatre ou cinq fois l'an, dans ses rares journées de congé, Connais-ça venait à B*** renouveler ses provisions de ménage et ne manquait pas à cette occasion d'aller voir le médecin, qui l'accueillait à bras ouverts et lui rendait ses visites lorsque ses devoirs professionnels l'appelaient le long de la ligne. En recevant le billet du garde qui le réclamait en toute hâte, il comprit que la chose pressait. « Cela

devait arriver, dit-il, c'est plus fort que lui ; » et il vint.

Pendant quelques jours, l'enfant fut entre la vie et la mort, mais sa bonne constitution, — sa nature de chat sauvage, comme avait dit le Dr Dusaux, — triompha du mal ; une crise favorable se fit, les poumons se dégagèrent et le huitième jour le docteur put annoncer à la mère que sa petite était sauvée. La pauvre femme ne hasarda pas de remerciements, — Connais-ça lui avait fait la leçon, — mais le regard humide qu'elle jeta au digne homme en dit plus que de longs discours.

Elle avait soigné sa petite fille avec une tendresse et une sollicitude de tous les instants, et fait de son mieux pour aider le garde dans les travaux du ménage ; elle trayait la chèvre, cuisait les repas, lavait la vaisselle. Le pauvre garçon ne s'étant jamais trouvé à pareille fête, pensait maintenant que, tout bien compté, Fidèle constituait en somme une maigre compagnie ! La jeune femme d'ailleurs était fort gentille ; dès sa seconde visite, le docteur lui avait apporté des vêtements propres qu'elle n'avait pas osé refuser, et, habillée de neuf, ses cheveux blonds soigneusement peignés, elle ne ressemblait plus en rien à la mendiante en guenilles que Connais-ça avait ramassée sur la voie.

Moralement, la transformation n'était pas moins grande ; la sécurité dont elle jouissait, l'atmosphère d'honnêteté et de bienveillance dont l'entouraient ses nouveaux amis avaient calmé son esprit épouvanté par les brutalités de l'homme qu'elle avait fui. Son cœur tout entier s'était ouvert aux douces émotions de la reconnaissance, comme la fleur aux caresses du soleil, et telle était sa quiétude qu'elle ne songeait pas même, la

pauvrette, que ce bonheur ne pouvait durer ; comme un enfant, elle jouissait du présent sans souci du lendemain, et cependant ce lendemain c'était la faim, l'abandon, la vie sans foyer, la route sans but. Les pauvres et les malheureux sont d'ordinaire peu démonstratifs, la douleur engendre l'indifférence. Le musulman est fataliste par croyance, le pauvre par habitude ; l'homme heureux tremble pour son bonheur, le misérable n'a rien à perdre, — demain ne peut pas être plus sombre qu'aujourd'hui, — et il ne se demande pas avec le poète : « De quoi demain sera-t-il fait ? » Le riche se cramponne à la vie : elle est si belle ! le pauvre, — divine compensation, — la laisse sans regrets : elle est si dure !

Marie Deschamps semblait avoir oublié et sa misère et son mari. Aussi longtemps que l'enfant avait été en danger, elle n'avait parlé ni de ses projets ni de son départ, mais lorsque le docteur lui annonça une guérison prochaine, elle comprit que bientôt il faudrait s'en aller. Mars était venu, de chauds rayons de soleil frappaient aux fenêtres de la maisonnette, et dans le petit jardin les primevères montraient déjà leurs têtes jaunes comme des boutons d'or.

— Le printemps vient, dit-elle, nous pourrons partir.

— C'est bon, c'est bon, on verra ça, répondit le docteur Dusaux, rien ne presse.

Quand il sortait, le garde l'accompagnait régulièrement jusqu'à sa voiture, et ils profitaient de ce moment pour se dire ce que la femme ne devait pas entendre.

— Connais-ça, lui dit-il un jour, la petite est guérie et cette femme ne peut rester chez toi ; cela n'irait pas. J'avais espéré qu'elle n'était pas légalement mariée et qu'alors on pourrait... faire abstraction de ce gueux de

marchand de râteaux, mais j'ai pris des renseignements ; le mariage est régulièrement inscrit à l'état civil de l'endroit qu'elle nous a indiqué. Le mari est en effet un ivrogne achevé, vagabond et maraudeur ; il crèvera quelque jour d'eau-de-vie dans un fossé, mais c'est toujours le mari, donc rien à faire de ce côté-là. Il faut y réfléchir ; je reviendrai dans deux ou trois jours ; si d'ici là une idée te pousse sous la casquette, ne la laisse pas échapper, tu m'en feras part... Voyons, nom d'une botte, es-tu muet ? Au revoir, mon garçon.

VI

Connais-ça n'était pas muet, mais il ne trouvait rien à dire ; lui aussi, tout au bonheur présent, avait vécu sans souci du lendemain. On dit que les mauvaises habitudes se prennent plus promptement que les bonnes... cela est-il bien certain ? Sans se rendre un compte très net de l'état de ses sentiments, et sans voir le danger au-devant duquel il courait, il s'était bien vite habitué à n'être plus seul ; une femme douce et confiante était assise à son foyer, et quand il circulait sur la voie, la perspective de retrouver en rentrant ce jeune et honnête visage lui faisait presser le pas. Les soirées étaient moins longues, le temps passait plus vite, et maintenant que la petite allait mieux et commençait à lui tirer la barbe, il trouvait qu'un enfant qui rit en ouvrant ses grands yeux est une bien jolie chose.

Tous les hommes bons aiment les enfants ; le plus grand plaisir de Connais-ça était de prendre la petite sur ses genoux, — malgré les grognements jaloux de Fidèle, — et de l'amuser en faisant des grimaces ; il

fermait un œil, puis l'autre, claquait de la langue, aboyait, miaulait, sifflait de la façon la plus drôle du monde, et la petite, qui n'avait jamais rien vu de pareil, lui tendait, dès qu'elle l'apercevait, ses deux petits bras d'enfant pressé de recevoir une caresse. Et tout cela allait finir... la mère reprendrait la grande route comme elle était venue, l'enfant lui ferait un dernier sourire et ce serait tout, la maison redeviendrait silencieuse, le foyer vide; il serait de nouveau seul, recommencerait avec Fidèle ses conversations à une seule voix, et au retour de ses monotones promenades sur la ligne, ne verrait plus, de loin, une lumière amie briller dans la petite cuisine solitaire!

Pauvre Connais-ça! il n'y avait pas pensé; il ne savait pas ce qu'un départ peut laisser de vide au cœur, il ne « connaissait pas ça, » et lorsque la voiture du docteur eut disparu au détour de la route, il trouva, pour la première fois de sa vie, la nature moins belle, le soleil moins brillant, les pâquerettes moins fleuries. Il resta un instant immobile à écouter le bruit des grelots se perdre dans le lointain, puis avec un soupir revint vers la maisonnette : mais au moment d'ouvrir la porte, un malaise inconnu lui serra la poitrine; manquant de courage, ne sachant quelle contenance faire, il n'osa pas entrer et pour se remettre alla couper du bois derrière la maison.

Les jours qui suivirent, il fut sombre, inquiet, agité. Il ne pouvait tenir en place, restait le moins possible chez lui et passait sur la voie la plus grande partie de son temps. Son camarade du N° 39 vit bien qu'il avait quelque chose.

— Qu'as-tu, Connais-ça? tu es sombre comme un four éteint; es-tu malade?

— J'ai mal dans la poitrine.

— Du rhumatisme pour sûr ; tu as pris froid, bois *sur* du sureau, il n'y a rien de tel.

La jeune femme remarqua aussi le changement subit qui s'était opéré en lui ; le premier jour elle le regarda souvent à la dérobée sans rien dire, mais le second elle s'enhardit.

— Certainement je vous ennuie, monsieur Connais-ça ; il est temps que je m'en aille, et...

— Vous, m'ennuyer !... ne dites pas de bêtises, répondit le manchot qui se fâchait pour la première fois peut-être de sa vie, et, sans le vouloir, imitait le docteur.

Elle, à cette réponse faite d'un ton tellement inusité, tressaillit comme la biche qui voit tout à coup luire devant elle les prunelles ardentes du fauve à l'affût et répondit doucement :

— Pardonnez-moi, je n'ai pas voulu vous offenser... dans mon pays ce sont les méchantes personnes qui se fâchent, ici ce sont les bonnes.

— Vous ne m'avez pas offensé, reprit plus affectueusement le garde.

Et il retourna couper du bois, remède infaillible contre les malaises intérieurs, bien supérieur au sureau, et dont trop peu de gens font usage.

Le lendemain le Dr Dusaux revint.

— As-tu trouvé quelque chose, Connais-ça ?

— Non, monsieur le docteur.

— Je le pensais bien, grand nigaud, mais écoute : on ne peut pas abandonner ces deux malheureuses ; voici donc ce que je propose : ma femme a besoin d'une aide dans le ménage, sa domestique se fait vieille, nous prendrons la mère, on tâchera de la civiliser. Reste la petite,

et c'est le gros point; il est impossible qu'elle vienne aussi chez nous; on la mettra à l'hospice, j'ai vu le directeur, la chose peut s'arranger si la mère consent à s'en séparer, mais voudra-t-elle ? pauvre femme ! voilà la difficulté !... Eh bien ! qu'en dis-tu ?

Connais-ça restait bouche béante.

— A l'hospice... à l'hospice, la pauvre petiote !

— Et pourquoi pas, imbécile, que veux-tu que j'en fasse ? veux-tu la garder, par hasard ?

Une idée soudaine traversa le cerveau du manchot.

— La garder... oui, je le veux... je vous en prie, monsieur le docteur, laissez-la-moi !

Ce fut au tour du docteur d'ouvrir de grands yeux.

— Tu divagues, mon garçon ; tu voudrais, toi, avec un bras pour deux, élever cet enfant... cela n'est pas sérieux.

— Pourquoi pas ?... j'ai bien élevé des lapins ; je vous en supplie, monsieur le docteur, dites-lui de me la laisser.

Le médecin réfléchit un instant.

— Au fait c'est vrai, on aurait dû faire de toi une bonne d'enfants, dit-il en éclatant de rire... Connais-ça nourrice ! hein, tu ne la connaissais pas, celle-là !

— Je vous en prie, laissez-moi la petite.

— Voyons, est-ce pour de bon ?.. en somme ce serait une idée, tout au moins pourrait-on essayer, si la mère y consent ; nous disposons d'elle bien à notre aise.

— Elle fera tout ce que vous lui direz.

— Eh bien ! allons voir.

Ils entrèrent ; la mère jouait avec sa petite.

— Ma fille, lui dit le docteur, l'enfant est complètement guérie, mais vous ne pouvez pas retourner vers votre mari qui est en mauvais chemin et vous maltraiterait

de nouveau ; vous ne pouvez pas davantage rester ici ; je vous propose donc de venir chez moi comme servante, ma femme vous enseignera la cuisine ; seulement nous ne pouvons pas prendre la petite avec vous, il faudra vous en séparer pour quelque temps ; je lui ai trouvé une place à l'hospice... on peut les voir tous les dimanches.

L'enfant, comme si elle eût compris que ces visages sérieux n'annonçaient rien de bon, avait cessé de jouer et se serrait contre sa mère dont les larmes commencèrent à couler une à une sur sa tête bouclée.

— O monsieur ! c'est si triste l'hospice... on dit qu'il n'y a pas de soleil... pauvre petite, pas de soleil !

— Chats sauvages, murmura le docteur en regardant Connais-ça ; puis reprenant plus haut : Il y a bien un autre moyen, mais qui vous plaira peut-être moins encore, parce qu'il faudrait la quitter tout à fait... Connais-ça demande à la garder, voulez-vous la lui laisser ?

La pauvre femme qui écoutait, tête baissée, pour cacher ses larmes, leva vers les deux hommes ses yeux humides, et les regardant alternativement de ce regard affectueux et soumis du chien d'arrêt, fut un moment sans répondre, puis dit :

— Je veux bien ; monsieur Connais-ça est si bon ! je ne la verrai plus, mais elle aura du soleil, j'aime mieux cela. Je sais à peine prier Dieu, bons messieurs, mais c'est égal, il vous rendra ce que vous faites pour nous.

Elle se leva, prit l'enfant, et le posa sur les genoux du manchot.

— La voilà, vous pouvez la garder.

— Bravo ! s'écria le médecin, vous êtes une brave mère, ma fille, et Salomon était un malin... Oh ! les mères ! quelle belle invention, sacrebleu ! et quel dommage de ne

plus les avoir lorsqu'on est vieux... et qu'on redevient enfant... Allons, pas de bêtises, je radote ! Ainsi, c'est entendu, nous partageons la tribu, la petite reste, et comme les adieux les plus courts sont toujours les meilleurs, je reviendrai demain à la nuit chercher ma part de butin ; il est inutile qu'un passant fâcheux assiste par hasard à l'enlèvement.

— Brave femme, brave femme, continua-t-il lorsqu'ils furent seuls dehors avec Connais-ça ; peu de langue, mais du cœur. Elle abandonne son enfant pour lui éviter l'hospice... pas mal vraiment pour des va-nu-pieds. Maintenant, mon garçon, ce n'est pas tout ; on te demandera d'où vient cet enfant, et comme personne ne te croira si tu dis l'avoir trouvé sous un de tes choux, réponds que tu t'ennuyais seul, et que tu l'as pris à des gens trop pauvres pour le nourrir ; ce n'est pas un mensonge. Il ne faut pas qu'on sache que la mère est chez moi ; je te l'amènerai quelquefois,... rarement, les gens ont des langues du diable, tu connais ça. Au revoir, belle nourrice !

Dr CHATELAIN.

(La suite prochainement.)

LA CIVILISATION CHINOISE

Les Anglais, depuis quelques années, ont mis la Chine à la mode : il n'y a plus de grande muraille ; il n'y a plus même pour les Chinois de « mur de la vie privée. » Les récits des voyageurs, les indiscrétions des résidents ont renversé mur et muraille. Nous connaissons maintenant les mœurs de la Chine, nous comprenons les caractères de cette civilisation qui, jusqu'en 1860, ne nous était apparue que derrière un mystérieux paravent.

C'est là le résultat de la guerre, c'est aussi celui de la politique. La guerre de 1860, en ouvrant une partie de l'empire du Milieu aux nations européennes, a mêlé forcément dans une certaine mesure la race blanche et la race jaune; la politique, en conduisant, à une époque plus récente, les Français sur le fleuve Rouge, c'est-à-dire sur la route du Yunnan, a poussé les Anglais à embrasser le parti de la Chine, et, par ce motif, les a portés à exciter l'opinion publique en faveur de leur cliente. De là, une foule de livres nouveaux nous montrant les Chinois sous leur meilleur jour. La même chose

à peu près s'est produite en Allemagne, en Russie. Du moment où la France était en lutte avec la Chine, du moment où elle tendait à s'ouvrir une route au cœur de l'empire du Milieu, l'intérêt commun des autres nations semblait être de lui barrer, au moins moralement, le passage, et pour cela, de fortifier son adversaire de leurs conseils, de leurs secours et surtout de leurs sympathies.

Voilà ce qui nous fait dire que la politique a mis la Chine à la mode. Aux grands travaux des Julien, des Rémusat et des autres sinologues, travaux qui se rapportaient surtout à la Chine ancienne et à son histoire, avaient déjà succédé des études sur la Chine moderne, telles, par exemple, que le grand ouvrage de l'Américain Wells Williams, celui de von Richtofen qu'accompagne un atlas merveilleusement détaillé, la géographie d'Elisée Reclus, œuvre d'un philosophe autant que d'un savant ; les récits vivants de Dennys, les voyages de Cooper, de Széchenyi, d'Hosie, de Baber, de Colquhoun ; maintenant, ce sont des tableaux de mœurs, des anecdotes qu'on nous donne, des promenades, de la littérature pittoresque : *English Life in China* du major Henry Knollys, *Wanderings in China* de miss Gordon Cummings, une foule d'autres ouvrages du même genre nous familiarisent tous les jours davantage avec la vie des fils de Han, nous apprennent par le menu l'organisation et le fonctionnement de la société chinoise.

De son côté, un écrivain français, M. Philippe Daryl, que ses études spéciales en sinologie avaient parfaitement préparé à cette tâche, a mis en œuvre avec beaucoup de bonheur les nombreux éléments qu'Anglais, Allemands et Russes lui mettaient sous la main. Peut-être s'est-il laissé trop influencer par les auteurs chez lesquels il a puisé, peut-être aussi le tour de son esprit

le disposait-il d'avance à recevoir aisément cette influence. Très libéral, M. Daryl était exempt de préjugés ; très positiviste, il était prêt à sympathiser avec un peuple plus épris du fait que de l'idée. Quoi qu'il en soit des causes de son admiration pour la civilisation chinoise, il a le mérite d'en avoir fort bien tracé le tableau d'ensemble dans son livre *Le monde chinois*, et d'avoir indiqué les côtés par lesquels ce monde peut, à l'avenir, affecter plus ou moins les intérêts du nôtre.

Plus on étudie la Chine, plus on est frappé de l'étroite analogie qui existe entre sa vie passée, son organisation intérieure actuelle, et la vie, l'organisation des nations européennes. Histoire, lois civiles, administration, tout en est comme la transcription littérale. Est-ce la civilisation chinoise qui est calquée sur celle de l'Europe, ou vice versa ? La chronologie répond que les Chinois ont l'antériorité. Aussi regardent-ils les Européens comme des enfants, comme des barbares, à peine échappés aux ténèbres de l'état primitif. Ils ne croient nullement à notre supériorité intellectuelle, encore moins à notre supériorité morale ; ils ne nous accordent l'avantage qu'en matière de sciences pratiques et d'industrie, et tout Chinois est infiniment plus fier d'être chinois que le Français d'être français, l'Anglais d'être anglais, l'Allemand d'être allemand, le Russe d'appartenir à la nation sainte.

C'est qu'en effet, à envisager les choses sous une certaine face, la société chinoise peut être considérée comme offrant des avantages sur nos sociétés d'Occident. Les révolutions y sont beaucoup plus rares, l'ordre beaucoup moins troublé, le contentement des esprits beaucoup plus grand. Le législateur chinois a trouvé, chose merveilleuse, le secret de faire vivre le pauvre en paix avec

les autres et avec lui-même. Si le Chinois est satisfait d'être chinois, ce n'est pas seulement parce que dans sa pensée la Chine est le centre du monde (ce qui ne serait, après tout, que de l'orgueil né de l'ignorance), c'est encore parce qu'il trouve dans sa loi religieuse et son éducation la source intarissable de tout repos et de tout bonheur. L'éducation en Chine est une grande école de respect ; la religion est la religion de la résignation, ou plutôt elle en est la philosophie (car ni la doctrine de Confucius ni celle de Lae-Tseu ne sont proprement des religions puisqu'elles ne s'appuient point sur des interventions surnaturelles) et tend directement à faire de tout Chinois un stoïcien et un sage. La *loyalty* chinoise envers le souverain dépasse tout ce qu'on peut concevoir, et dans cet amour, dans cette confiance sans bornes pour le fils du Ciel, les sujets savent trouver leur gloire et leur bonheur.

Tout cela est vrai et, à certains égards, plausible. Toutefois ce n'est que l'apparence, la surface des choses ; il y a une immense misère morale au fond de la civilisation chinoise : nous dirons plus tard laquelle. Rendons-nous compte d'abord de la structure extérieure de ce grand corps politique qu'on appelle l'empire du Milieu, et du champ matériel que lui a prêté la nature.

I

Il n'est pas exagéré de dire que la Chine est, au point de vue de la fertilité du sol, de la richesse minérale et de la navigabilité des voies fluviales, le plus beau pays du monde. Les immenses étendues de terres arrosables, les plaines doucement ondulées qui bordent ses fleuves semblent, comme le dit M. Daryl, avoir été faites de toute

éternité pour les grasses moissons. Au sud-ouest, de gros massifs de montagnes fournissent en abondance des matières qui suffiraient à alimenter l'industrie métallurgique du monde entier. Des fleuves lents, magnifiques, profonds, des « chemins qui marchent, » dispensent les habitants de faire des routes et mettent les transports à bas prix. Si les Chinois ne se sont pas dès longtemps livrés à la grande industrie, c'est parce que, dans leur pensée, l'agriculture n'est pas seulement le premier, le plus nécessaire des arts, c'est aussi que l'industrie agricole assure, mieux que tout le reste, le repos et la stabilité des états. Nulle part, même dans les sociétés antiques, elle n'a été tenue en plus grand honneur. La cérémonie annuelle par laquelle l'empereur ouvre un sillon avec une charrue d'or en est le symbole. Son peuple est un peuple essentiellement laboureur ; c'est de la terre qu'il tire les revenus, la force et la prospérité de son empire.

La propriété, en Chine, a jadis été constituée sur le modèle féodal. Cette constitution a donné lieu à des révoltes, à des guerres serviles, à des *jacqueries*, car rien n'est nouveau sous le soleil. Mais à mesure que le type du gouvernement paternel s'est perfectionné, que la « pacification » s'est faite aux dépens de la liberté, comme cela eut lieu en France sous Louis XIV, que le refoulement des Mongols nomades a fait disparaître la nécessité d'une forte organisation militaire, toutes les classes se sont vues admises au partage de la propriété. D'abord elle a été divisée entre des clans ou familles ; puis, elle s'est subdivisée entre les individus ; aujourd'hui, la terre se trouve très morcelée en Chine et possédée à peu près de la même manière qu'en Europe. Chaque propriétaire est muni d'un titre de propriété. Ce titre est sur papier rouge et la collection de tous ces papiers rouges, dont il

est tenu dans chaque district un registre matricule, sert de base pour la répartition des impôts, sans préjudice de ce que nous appelons le cadastre. La transmission de la propriété est sujette à un droit de mutation tellement exorbitant que, pour l'éluder, les ventes et les actes de partage se font sur papier blanc, comme nous dirions sous seing privé ; pourvu que le nouveau propriétaire acquitte fidèlement l'impôt, l'administration ferme les yeux. Cet impôt est en apparence assez élevé : 18 fr. environ par hectare, en moyenne ; mais la terre est si fertile, la population si dense, qu'il est, en réalité, léger. Le prêt sur hypothèque est usité comme en Europe, avec cette différence que l'emprunteur peut se libérer quand il lui plaît, et que lorsqu'il ne l'a pas fait dans un délai de trente ans, la prescription est acquise. Le prix des bonnes terres est comme en France de deux à trois mille francs l'hectare. Le métayage et le fermage sont également pratiqués ; le premier, de préférence pour les propriétés de médiocre étendue, le second, plus habituellement pour les grands domaines, et cela encore exactement à la manière européenne. Ces grands domaines sont comme le reliquat de la féodalité ; c'est du reste le système du morcellement qui, de nos jours, tend à prévaloir. Le Chinois est laborieux et ménager comme le Français. Du moment que la loi mettait la terre à sa portée, il n'y avait nul doute qu'il ne dût arriver, comme le paysan de France, à la faire sortir des mains des grands propriétaires et passer par parcelles dans les siennes. Est-ce un bien? est-ce un mal? Nous pensons que c'est toujours un bien, en tout temps et en tout pays, que celui qui cultive la terre la possède. Même dans une contrée comme la Chine, où les travaux de drainage sont souvent nécessaires, et où par conséquent les adversaires

de la division de la propriété ont de leur côté un fort argument, l'amour du paysan pour sa terre est encore le premier agent de production agricole. Aucun raisonnement ne prévaut ici contre l'expérience : plus la terre est morcelée, plus elle rend, à condition que les parcelles soient cultivées par leurs propriétaires. Qui a vu le paysan français à l'œuvre n'en saurait douter. Le spectacle des cultures en Chine ; des petits champs de riz, si soigneusement arrosés ; des jardins potagers, si merveilleusement productifs ; des arbres à thé, si délicatement émondés, en convainc plus que tout le reste. Sans doute, la Chine manque de grands troupeaux ; l'engrais humain est à peu près le seul dont l'agriculture dispose. L'élève des bestiaux sur une grande échelle n'est pas compatible avec la division de la propriété ; mais qu'importe cela, si, par d'autres moyens, la terre rend ce qu'elle doit rendre pour nourrir ses habitants. D'ailleurs, après tout, le bonheur du plus grand nombre est le premier objet du législateur ; et le petit cultivateur, suant et peinant tout le jour, quand il cultive sa propre terre, est le plus heureux des hommes.

L'histoire de la Chine est si longue et surtout si touffue que l'étude en rebuterait le plus studieux écolier. La façon dont elle a été originairement écrite par les mandarins en a fait une chronique insipide. Il faut donc se borner à en connaître les grandes lignes. Dans la première période, la terre est la propriété des « cent familles », comme qui dirait des cent pairs du royaume ; c'est la féodalité pure ; c'est aussi le régime militaire, les temps guerriers. Dans la seconde période, qui s'ouvre environ douze siècles avant Jésus-Christ, le pouvoir impérial abat la féodalité, comme l'ont fait en France Louis XI et Louis XIII ; c'est le régime communal qui

prévaut, et le règne des clans qui commence. Chaque groupe de huit familles possède, indivise, une certaine étendue de terres. Par une transformation insensible, la commune disparaît, comme a disparu le fief, et tout le monde devient propriétaire. A la faveur de cette libre concurrence, se font et se défont de nouveau de grandes propriétés. Le plus habile, le plus heureux achète les terres, les groupe, les transmet, accumulées, à ses enfants. C'est la lutte pour la richesse, succédant à la lutte pour l'existence. De là, des guerres sociales interminables. Après dix siècles de troubles, le pouvoir despotique naît de la lassitude commune ; un réformateur impérial surgit, et, comme le juge de la fable, mange l'huître et met les plaideurs d'accord, en leur donnant à chacun une écaille. En d'autres termes, l'empereur Tchen-Soung, au XIe siècle de notre ère, abolit la propriété individuelle, et déclare l'état le seul propriétaire. C'est peut-être le plus grand essai de socialisme communiste qui ait jamais été tenté, le plus grand pas en arrière qu'ait jamais fait la civilisation. Dans une société déjà fort avancée, qui vivait depuis longtemps du principe fécond de la propriété individuelle, cela ne pouvait durer, et cela en effet ne dura que quinze ans. Ce fut comme le signal de l'effondrement de l'empire ; l'invasion mongole survint qui changea la face des choses. Ces pasteurs nomades s'emparèrent d'une partie des terres, reformèrent la féodalité, refoulèrent les Chinois vers le sud, et quoique ceux-ci aient plus tard repoussé les Mongols au delà de la grande muraille, le mélange du sang se fit et des changements profonds se trouvèrent introduits dans la vieille Chine.

C'est de ce dernier événement, l'expulsion partielle des Mongols, que date la septième période de l'histoire de

Chine, qui en est la période actuelle. De ces expériences multiples, qui constituent la vie historique d'un peuple, est sortie une grande nation, très mûre, très résistante, beaucoup plus puissante qu'on ne croit, bien plus éclairée qu'on n'imagine, qui prétend aujourd'hui ne se laisser entamer ni moralement ni matériellement par les civilisations de l'Occident, mais qui veut, au contraire, s'emparer de leur science, de leurs découvertes, de leurs inventions, des progrès de leur industrie, se les assimiler sans le concours de personne, et comme les juifs, exploiter le monde à son profit.

Les Chinois éclairés, les hommes d'état, les classes dirigeantes, ne sont pas du tout, comme on l'a longtemps cru, étrangers à nos idées européennes. Ils les connaissent très bien au contraire, mais ils les rapetissent et les dédaignent. Des hommes comme ceux que la Chine envoie en mission en Europe et aux Etats-Unis sont certainement aptes à tout comprendre. Le gouvernement chinois entretient trois ou quatre cents boursiers dans les universités et dans les écoles spéciales d'Amérique et d'Europe ; ces jeunes gens reviennent dans leur pays avec des connaissances pratiques presque égales aux nôtres ; il n'y a point de raisons pour qu'ils n'acquièrent pas de même les notions théoriques et les idées spéculatives qui forment le fond de nos esprits. D'où vient donc qu'ils conservent à l'égard des Occidentaux une implacable défiance, un inflexible dédain ? C'est que les Chinois sont de très fins observateurs et que le spectacle de nos agitations les frappe désagréablement. Nous méprisons les Chinois : soyons sûrs qu'ils nous méprisent beaucoup davantage. Ils repoussent nos idées parce qu'elles font l'instabilité des états ; et plus ils connaissent l'Europe, plus ils se convainquent que de même

qu'ils sont ses aînés en expérience, ils sont aussi ses supérieurs en sagesse.

Si nous en croyons les voyageurs et les résidents qui ont écrit sur la Chine contemporaine, le petit peuple en ce pays serait véritablement heureux. Point de ces luttes de concurrence industrielle qui font varier les salaires ; point de ces longs chômages qui réduisent les ouvriers à la famine. Les industries chinoises ont un train régulier qui assure à chacun sa subsistance. Ces industries sont principalement celles de la soie et des cotonnades, de la céramique, de l'ameublement en bambou, de la papeterie, de la pêche fluviale et maritime. L'ouvrier gagne aisément vingt sous par jour et se nourrit avec quatre. A voir les prolétaires chinois assis par terre devant leurs portes, entourés de nombreux enfants, fumant et causant tranquillement entre voisins, on peut juger que la journée de travail souffre des interruptions et qu'elle n'est pas écrasante.

« Un séjour de huit années en Chine, dit Herbert Gille, m'a appris que les Chinois sont un peuple heureux. Le nombre des êtres humains qui souffrent du froid et de la faim est relativement bien moindre qu'en Angleterre. La condition des femmes des classes déshéritées y est aussi bien meilleure que celle de leurs sœurs d'Europe. Les maris qui battent leur compagne sont inconnus en Chine. Jamais celle-ci n'est soumise à de mauvais traitements, et jamais on ne la voit outragée de paroles grossières, comme elle l'est trop souvent dans les pays occidentaux. »

D'un autre côté, le tableau de l'éducation que reçoivent les enfants chinois, tel que l'ont tracé les résidents anglais, contraste avantageusement avec celui de la liberté, souvent grossière, ou de la tyrannie, parfois étroite, dans lesquelles sont élevés les nôtres. Dès l'âge de six ou sept ans, de même que dans les pays civilisés

d'Europe, on envoie les jeunes garçons à l'école. Ces écoles sont libres et tenues ordinairement par des hommes qui, ayant échoué au concours pour le mandarinat, se sont rejetés sur la profession enseignante. La rétribution scolaire est à peu près la même que chez nous, mais elle varie, et les familles traitent avec le maître. Voici comment M. Daryl raconte les choses, toujours d'après le témoignage des voyageurs et des résidents.

« Quand le choix d'un maître a été arrêté, l'étiquette chinoise, très respectueuse des droits de la science, exige que les conditions pécuniaires soient traitées et arrêtées entre la famille et l'instituteur, par l'intermédiaire d'un ami commun. On signe alors un contrat, et cet événement capital dans la vie de l'enfant est célébré par un grand dîner, suivi dans les maisons aisées d'une représentation théâtrale. L'élève se présente alors à l'école, muni d'un présent en argent pour le maître, et d'une carte de visite signée de son père ou de son tuteur. Il commence par saluer l'autel de Confucius qui préside à toutes les études, puis s'avance vers le maître et lui offre son hommage, avec sa carte de visite et son présent. Enfin, il prend place au pupitre qui lui a été réservé. L'anniversaire de la mort et de l'inhumation de Confucius, celui de la mort et de l'inhumation de Tsong-Kit, l'inventeur des lettres chinoises, sont des jours de congé, avec quelques autres fêtes nationales. Comme chez nous, il y a des vacances à l'occasion du premier jour de l'an et en automne. La férule est fort en honneur dans les écoles chinoises ; elle est en bambou, et le maître s'en sert avec une grande libéralité. »

Qu'enseigne-t-on aux enfants dans ces écoles ? A la honte de nos collèges, où les maîtres ne se chargent de rien que de les instruire, l'instituteur chinois s'occupe surtout de les élever. Outre les premiers éléments d'instruction, il s'attache à leur inculquer des principes parfaitement définis de morale, de propreté personnelle, de politesse, et à leur donner surtout des habitudes de

travail méthodique. Le cours d'instruction primaire et secondaire en usage chez les Chinois est très intéressant à connaître. C'est peut-être cela qui nous livre le mieux le secret du génie national. Ce cours consiste d'abord en un rudiment composé de mille soixante-huit mots et de cinq cent trente-quatre caractères arrangés sur cent soixante-huit lignes doubles. On sait que la multiplicité des caractères rend la langue chinoise si complexe et si difficile, qu'en Chine un homme qui peut écrire est déjà un homme lettré. Le rudiment fait ressortir l'importance des devoirs filiaux et fraternels, donne la liste des livres nécessaires pour l'instruction complète, et contient un résumé succinct de l'histoire nationale. Les enfants le récitent en chœur, à la manière arabe, verset par verset, jusqu'à ce qu'ils le sachent sans faute ; c'est un procédé d'instruction purement mnémotechnique. Quand ils se sont bien assimilé le rudiment, on leur met dans les mains le « Livre des mille mots, » qui les initie à la connaissance de mille caractères d'écriture, ayant tous un signe distinctif et une signification spéciale. Ce livre s'attache à puiser ses exemples dans l'histoire nationale, et à exciter l'émulation de l'enfant, en lui montrant toujours l'homme studieux arrivé par le travail aux plus hautes fonctions de l'état.

C'est qu'en effet l'étude est en Chine, comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, la source de toute élévation sociale. A part une noblesse héréditaire peu nombreuse, le mandarinat est donné au savoir éprouvé par les concours : le mandarinat est le baccalauréat chinois avec quelque chose de plus. A cet égard, on peut considérer la Chine comme un pays démocratique ; car tout le monde peut y parvenir aux dignités et aux emplois ; c'est la compensation au despotisme des mandarins. Chacun peut espérer que

son fils sera mandarin à son tour, et s'il le devient, alors le père aura part à ses honneurs. Cette dernière coutume, dont on retrouve des traces en plusieurs pays d'Orient, entre autres chez les Arabes où le titre « Père de... » n'est pas moins en usage que celui de « Fils de... » a, en Chine, une double origine. Un mandarin ne peut, dans les cérémonies religieuses, pratiquer que le rite de son grade. Or, dans le culte qu'il rend à ses ancêtres, culte qui est à ses yeux la partie la plus importante de la religion, il ne pourrait pratiquer que le rite inférieur si ses ascendants n'étaient pas décorés d'un titre correspondant au sien. Cela s'accorde d'ailleurs très bien avec les habitudes de respect filial qui sont à la base de l'éducation chinoise : « un fils dévoué, arrivé aux plus hautes dignités de l'état, dit le *Livre des saints préceptes impériaux*, lave le linge de son vieux père. »

« Le prince Woun-Wan, dit encore le même livre, était si bon fils, qu'il ne manquait pas d'aller chaque jour à la porte examiner les provisions de bouche destinées à son père, avant de les laisser entrer. » Et plus loin il ajoute :

« Pang-Yuen sert sa belle-mère (première épouse de son père) avec plus de respect encore que sa propre mère (seconde épouse). » Le respect, voilà le ciment de la société chinoise, voilà aussi l'encens et la myrrhe de la vie de famille chez les fils de Han.

Comme il y a en Chine six écritures différentes, la seule instruction littéraire pourrait y durer la vie d'un homme ; mais outre l'étude des caractères, il y a encore celle de la calligraphie qui est une très grosse affaire. Un lettré chinois qui a écrit en fort bon français dans une des grandes revues de Paris, Tcheng-ki-Tong, a parfaitement expliqué et idéalisé la calligraphie chinoise.

« Les traits se croisent en tous sens... toutes ces lignes droites, courbes, expriment et représentent les tours multiples de la pensée avec tout le fini d'une œuvre artistique. Il y a dans cette méthode d'écriture un avantage qu'on ne peut constater en Occident que pour les langues parlées. Aux yeux des Européens, la beauté d'une langue réside dans le son, et il n'est pas rare d'entendre vanter l'harmonie d'un mot ou d'une phrase. Mais l'énergie ou la douceur du son ne modifie en rien le sens d'un mot. Il a toujours la même valeur, et s'il en change, c'est par un artifice de style. Si un auteur parvient à trouver un tour particulier d'expression, il emporte son secret et quiconque voudra s'en servir ne sera qu'un plagiaire. Nous, nous ne perdons pas ainsi nos trésors; nous les conservons dans nos caractères... En Europe, l'orateur est au-dessus de l'écrivain. Pourquoi ? parce que la vie de la langue est dans le son; chez nous cette vie réside dans les signes de notre écriture; ils ont non seulement un corps, mais une âme; ils parlent aux sens et à l'esprit comme les autres formes de l'art. »

Ainsi que le dit fort bien M. Daryl, on s'explique, après avoir lu ces lignes, que le lettré chinois soit avant tout un calligraphe, et que, dans les romans des fils de Han, le héros soit toujours un jeune docteur possédant le talent d'écrire en caractères impeccables avec la rapidité de la pensée. « Si chez nous, le style c'est l'homme, chez les Chinois, c'est l'écriture qui est le style. »

On ne saurait exprimer une idée d'une façon plus heureuse. Chez les Chinois, en effet, l'écriture a un style, comme chez nous la peinture, l'architecture, etc. Un bon calligraphe en ce pays n'est pas seulement un artiste, il est aussi un penseur.

Après les premiers rudiments, ce qu'on enseigne aux jeunes Chinois avec le plus de soin, ce sont les préceptes de morale. L'instruction primaire se complète par

l'étude du *Canon du devoir filial*, du *Livre de l'obéissance filiale* et autres traités moraux du même genre. L'instruction secondaire comprend une éthique, qu'on pourrait parfaitement comparer à celle d'Aristote. Enfin l'élève, arrivé au terme de ses études, est saturé des axiomes de sagesse de Confucius, les plus beaux, certainement, après ceux du Christ, les plus élevés qui soient sortis de l'expérience et de la pensée de l'homme livré à ses propres forces. En voici quelques échantillons :

« — Le philosophe est celui qui a une connaissance profonde des choses et des livres, qui pèse tout, qui se soumet à la raison, et qui marche d'un pas assuré dans les voies de la vérité et de la justice. »

« — Quand on aura employé sa force intellectuelle à approfondir les choses, l'intention et la volonté s'épureront, les mauvaises affections s'éloigneront de l'âme, le corps se conservera sain, les affaires domestiques seront bien ordonnées, la charge sera bien remplie, le district bien administré ; l'empire, bien régi, jouira de la paix. »

« — Il est une certaine raison ou droiture céleste donnée à tous ; il y a un supplément humain à ce don : la raison céleste est du saint, le supplément est du sage. »

« — Il n'y a qu'un seul principe de conduite ; c'est de porter en tout la sincérité, et de se conformer de toute son âme et de toutes ses forces à la mesure universelle. »

« — Ne fais point à autrui ce que tu ne veux point qu'on te fasse. »

« — La vertu n'a aucun besoin de ce dont elle ne pourrait faire part à toute la terre. »

« — Il y a trois degrés de sagesse : savoir ce que c'est que la vertu, l'aimer, la posséder. »

« — La société a cinq règles : la justice entre le prince et le sujet ; la tendresse entre le père et le fils ; la fidélité entre la femme et le mari ; la subordination entre les frères ; la concorde entre les amis. »

« — Il y a trois vertus cardinales : la prudence qui discerne; l'amour universel qui embrasse ; le courage qui soutient. »

« — Une nation peut plus par la vertu que par l'eau et par le feu ; je n'ai jamais vu périr le peuple qui l'a prise pour appui. »

« — Le sage est son propre censeur ; son témoin ; son accusateur ; son juge. »

« — L'honnête homme est un homme universel. »

« — La charité est cette affection constante et raisonnée qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisait avec nous qu'un individu, pour nous associer à ses malheurs et à ses prospérités. »

Ne croit-on pas entendre, dans de semblables axiomes et de semblables préceptes, des échos de la voix du Christ, mêlés à ceux de nos philosophes modernes ? Est-ce un législateur de l'antique Asie qui parle, ou bien un maître de l'éthique contemporaine ? Est-ce Koung-Fou-Tsé (Confucius) ? Est-ce Auguste Comte, Littré, Herbert Spencer ?

A côté des enseignements moraux de Confucius, l'élève en philosophie étudie soigneusement la doctrine de Lao-Tseu. Lao-Tseu est le métaphysicien de la Chine. Il est à Confucius ce que Platon est à Aristote. Là encore, on peut admirer les rapports de la philosophie chinoise avec la nôtre, rapports si marqués que de savants jésuites ont cru trouver dans le Taoïsme la première forme des dogmes chrétiens sur le Verbe et sur la Trinité. Puis vient le Bouddhisme, cette religion séduisante de la contemplation, de la résignation et de la douceur, qui influence directement un tiers au moins des fils de Han, bien qu'elle ne soit pas l'objet d'un enseignement officiel. Quand l'écolier quitte les bancs de l'école, il est absolument converti en un modèle de politesse et de cérémonial, en une machine mnémotechnique et en un livre de sagesse.

Et comme l'œuvre est durable ! Toute sa vie il restera un homme de paix et de travail ; toute sa vie il respectera ses parents, ses supérieurs, et il rendra dans son cœur à l'empereur le culte que l'homme libre ne rend qu'à son Dieu.

L'idolâtrie du pouvoir existe de toute antiquité en Asie. Mais en Chine, elle s'est revêtue des formes les plus éclatantes : elle est, pour ainsi dire, la poésie nationale. L'empereur est « l'Homme unique, » « l'Homme solitaire, » le « Prince toujours seul, » le « Fils du ciel, » le « Céleste, » le « Sage, » « l'Infini en vertu et en science ; » son palais est la « Maison d'or, » le « Degré de pierres précieuses, » le « Portail méridien ; » sa face est celle du « Dragon ; » son trône est le « meuble divin ; » la porte extérieure de sa demeure ne peut être franchie qu'à pied. Tout ce qui sert à son usage est de forme ou de nature spéciale et ne peut servir qu'à lui. Il a partout des chemins réservés. En son absence, le trône reçoit les mêmes hommages que lui-même. Il mange toujours seul, et dans les cérémonies religieuses, il officie également seul. On ne l'aborde qu'à genoux et en frappant du front la terre. Comme le dit M. Philippe Daryl, le sentiment monarchique des Chinois implique la réunion sur une seule tête de toutes les traditions historiques d'un peuple de quatre cents millions d'âmes, de tous les prestiges d'une triple religion indigène, de toutes les majestés d'une vaste et antique civilisation ; et cette tête, « ils la veulent touchant jusqu'au ciel. » Par son sacerdoce, en effet, l'empereur communique, ou est censé communiquer directement avec le ciel. Bien plus : on l'adore comme Dieu même, et on lui croit une puissance personnelle et directe sur les éléments. Nous avons donc raison de dire que le sentiment des Chinois

pour le représentant du pouvoir souverain n'est pas seulement du fanatisme monarchique, mais une idolâtrie.

Nous transcrivons des renseignements sur la situation politique actuelle de la Chine, que nous prenons dans l'ouvrage cité plus haut, et qui se trouvent également partout.

L'empereur aujourd'hui régnant est un enfant de quatorze ans, dont le nom est Tsaï-Tien. Ce nom est réputé trop sacré pour être écrit en caractères ordinaires. Le gouvernement est nominalement placé sous la régence de l'impératrice An. Tsaï-Tien a succédé, à l'âge de quatre ans, à son cousin Tung-Chi, mort sans héritier direct. L'ordre de succession appelait au trône un fils du prince Koung ; mais la loi chinoise, qui défend que le ministre ait une étroite parenté avec le souverain, eût en ce cas condamné à la retraite le prince, qui est, comme on sait, le premier des hommes d'état de la Chine. Le conseil des princes du sang, réuni pendant la nuit sous la présidence de l'impératrice douairière, prit donc cet enfant dans son berceau, le plaça tout endormi sur le trône et le salua du nom de *Ouang-Ti*, qui l'investit d'un pouvoir absolu sur le quart de l'humanité vivante.

Quand le jeune empereur sera en âge de se marier, on lui donnera neuf femmes, dont la première aura le titre d'impératrice et les huit autres le nom de reines. La beauté est le seul titre des élues, et l'on a vu des filles du peuple subitement élevées au rang d'impératrices. Cependant, comme le cérémonial ordinairement suivi consiste à tenir chez l'impératrice mère une grande réunion des dames de la cour et que c'est parmi ces dernières que le concours pour les prix de beauté se trouve ouvert, il est rare que les impératrices et les reines ne

soient pas de grandes familles. Mais outre ces neuf épouses officielles, épouses qui lui sont données par sa famille et par son entourage, le Fils du ciel a le droit d'entretenir un harem tout peuplé de beautés à son goût. Toutefois, il n'y a que l'impératrice qui partage le respect dont il est l'objet, presque le culte qu'on lui rend. Le peuple attribue à celle-ci, comme à l'empereur lui-même, un pouvoir surnaturel ; elle est prêtresse, comme il est prêtre, et déesse, comme il est dieu.

II

Que veut-on que des Chinois, qui aiment à revêtir d'un symbole visible leurs vagues idées métaphysiques sur le rapport de l'homme avec la nature et de l'individu avec l'état, pensent de nos sociétés européennes, où chaque individu se sent son maître et son roi ? La Chine, aux confins de l'Asie, la France et l'Angleterre, aux confins opposés de l'Europe, sont comme les deux pôles du monde moral, les deux plateaux de la balance qui porte les destinées de l'humanité. L'une, type achevé du gouvernement paternel ; l'autre, modèle en voie de formation de la souveraineté individuelle ; celle-là, faisant consister la grandeur nationale dans l'abdication de l'individu et dans la délégation à un seul des droits et de la dignité de tous ; celle-ci, mettant sa gloire à supprimer tout symbole de force collective et autant que possible toute délégation de pouvoirs, ne peuvent que présenter le contraste le plus parfait, l'antagonisme de principes le plus irréconciliable. Les Chinois, précisément parce qu'ils sont chinois, rejettent nos idées, tout en les connaissant ; de même que nous rejetons les leurs, tout en les comprenant maintenant aussi bien et mieux qu'eux-

mêmes, précisément parce que nous sommes Européens.

Mais, comme ils sont intelligents et qu'ils ont l'esprit pratique, les Chinois n'ont pas perdu les fruits de l'expérience de 1860. Ils ont vu, ils ont compris que leur supériorité numérique ne leur assurerait nullement l'avantage ni sur les champs de bataille ni sur les marchés du monde, s'ils ne renouvellent pas leur outillage industriel et leur organisation militaire. Les fils de Han ne sont pas un peuple guerrier. Ils sont trop sages, surtout ils sont trop puissants par le nombre et trop bien cantonnés entre la mer et de hautes chaînes de montagnes, dans des contrées que l'abondance des eaux rend impropres à la marche des armées, pour avoir jamais eu besoin de développer chez eux le génie des batailles. La raison géographique qui a fait jadis des Français une nation guerrière, a longtemps exempté les Chinois, comme elle a exempté les Anglais, de la nécessité du militarisme. En Chine, et dans tous les pays de mœurs chinoises, le mandarin militaire est considéré, à rang égal, comme très inférieur au mandarin civil ou mandarin lettré. Mais du moment où les nations européennes paraissaient vouloir entamer à coups de canon le vieux mur de la civilisation chinoise, un changement de tactique et une meilleure organisation de l'armée s'imposaient à la prudence du gouvernement impérial. La France en a vu les effets dans la dernière guerre. On les verra tous les jours davantage : la Chine est désormais armée pour la défense.

D'ailleurs, c'est une erreur de croire que le Chinois est un mauvais soldat. Jusqu'à présent, il n'était ni bien instruit ni bien armé ; voilà ce qui faisait son infériorité ; mais il n'est pas dépourvu de vaillance : le témoi-

gnage que lui rendait Gordon, l'homme du monde qui a pu le mieux en juger, l'établit assez :

« Il faut en finir avec la vieille légende de la poltronnerie du soldat chinois, a écrit Gordon ; il demande seulement à être bien commandé. La régularité des habitudes, si remarquable en temps de paix, fait place en temps de guerre à une audace qu'accompagne beaucoup de patience. Son intelligence et son excellente mémoire en font aisément un très bon sous-officier.

» La froideur de son tempérament, son calme imperturbable sont des qualités précieuses. Physiquement, il n'est peut-être pas, en moyenne, aussi robuste que l'Européen, mais il l'est beaucoup plus que les autres races de l'Orient. Une modeste ration lui suffit, il n'a point de préjugés de castes et les boissons alcooliques ne le tentent pas. »

On sait que l'armée chinoise se divise en deux corps : les troupes des Huit Bannières ou armée personnelle de la dynastie mantchoue, et les troupes du Drapeau-vert ou milice nationale. L'armée des Huit Bannières était originairement l'armée des conquérants tatares-mantchous qui ont usurpé le trône des Ming à la suite des troubles survenus en Chine au XVII[e] siècle ; depuis, elle est devenue la garde impériale, la troupe de marche, l'armée véritablement active, toujours prête à entrer en campagne et à faire face à l'ennemi. Elle compte environ 250000 hommes, les meilleurs soldats de l'empire. L'armée du Drapeau-vert ressemble assez à la landwehr allemande ou à l'armée territoriale française. Elle est d'au moins 600 000 hommes, et plus imposante par sa masse que par son expérience des armes et sa rapidité de mouvement. Mais elle est excellente pour maintenir l'ordre en temps de paix dans les provinces et pour résister à l'invasion. Jusqu'à présent le système de fortifications était celui des hautes murailles. Les Chinois ont compris que les ouvrages en terre pouvaient seuls

résister au canon, et depuis une vingtaine d'années, ils ont mis leurs côtes en sérieux état de défense. Des officiers instructeurs européens ont fait le reste. Des fabriques d'armes établies à Fou-Tcheou, Chang-Haï, Canton, Tien-Tsin, etc., occupent 4000 ouvriers, sous la direction d'une centaine d'Européens, anglais et allemands. La Chine n'a plus besoin de demander son armement à l'Europe; elle fabrique, dit-on, près de 100000 fusils de précision par an, et l'on peut être sûr que dans quelques années le soldat chinois, froid, calme, adroit, sera un des meilleurs tireurs du monde. Quel ne sera pas alors le prestige de la Chine en Asie, prestige de temps immémorial si grand, qu'un Français, M. Dutreuil de Rhins, appelé en 1876 au commandement d'un navire annamite ayant à bord un mandarin de l'Annam comme commissaire, voyait ce mandarin traité de haut en bas par le cuisinier du bord, parce que ce cuisinier, qui était un Chinois, se croyait autant supérieur à un Annamite qu'un Romain se croyait supérieur à un Grec ? Jusqu'ici tous les Asiatiques se sont inclinés devant les fils de Han : que feront-ils quand les fils de Han pèseront de toute leur valeur nouvellement acquise non seulement sur l'extrême Orient, mais dans le concert des nations civilisées ?

Ce temps est pourtant plus proche qu'on ne croit. Sans qu'on s'en doute en Europe, une grande révolution est en train de s'opérer chez les Chinois. Cette révolution, d'abord matérielle, a commencé par la réforme de l'organisation militaire, de l'armement, du système de fortifications ; elle se continue maintenant (et cela est bien autrement sérieux pour le monde) par la réforme de l'instruction publique. Jusqu'à présent, les jeunes Chinois, nous l'avons vu, n'étudiaient que

l'histoire et la philosophie. Les sciences leur étaient à peu près étrangères. Ils ignoraient absolument la géographie, la physique, l'anatomie, la physiologie, et presque tout à fait les mathématiques. De là leur profonde infériorité. L'esprit chinois se mouvait dans un milieu vague et fantastique; ses conceptions nous faisaient sourire. Mais voici que les Chinois ont compris qu'ils avaient sous ce rapport quelque chose à apprendre des Occidentaux! Voici qu'ils ont fondé ou laissé fonder, dans les provinces maritimes, des collèges dans lesquels on enseigne la science, et toute la science de l'Occident! Voici que Pékin, Chang-Haï, Canton, Fou-Tcheou possèdent des écoles où des presses sont constamment occupées à imprimer les traductions qu'élèves et professeurs font des ouvrages des maîtres de la science contemporaine! Les Chinois vont avoir, d'ici à vingt ans, une éducation scientifique. Ils ne croiront plus que le larynx traverse les poumons et arrive au cœur ; que le cœur est l'organe de la pensée ; ils ne croiront plus que la France, le Portugal, l'Allemagne et l'Inde sont une chaîne d'îles ; ils ne croiront plus à l'astrologie, à la géomancie, à la chiromancie. Mais ce qui est plus important, c'est qu'ils commenceront (ils commencent déjà) à appliquer à l'industrie des procédés scientifiques ; c'est qu'avec leur nombre, leur richesse en matières premières, leur esprit de travail et d'économie, leur habileté pour l'imitation, ils nous feront une concurrence sérieuse sur tous les marchés du monde ; c'est que ce même gouvernement chinois qui jadis prohibait l'émigration de ses sujets, revendique maintenant pour eux le droit de se répandre dans le monde entier et d'exploiter partout les diverses branches du travail ; c'est que, dans la grande transformation économique à laquelle elle se prépare, la Chine

entend bien rester maîtresse, et être seule partie gagnante ; qu'elle ne veut subir à aucun degré l'immixtion des étrangers chez elle; à tel point qu'on a vu, il y a quelques années, un gouverneur de province faire mourir sous le bâton un paysan, coupable d'avoir vendu une parcelle de terrain à une compagnie européenne ; c'est enfin que la transformation militaire précède la transformation économique, et que l'empire du Milieu est dès maintenant une puissance avec laquelle il faut compter.

III

Ce grand mouvement, que les observateurs modernes qualifient de Renaissance, s'étendra-t-il plus loin qu'à l'industrie et à la guerre ? pénètrera-t-il plus profondément qu'à la surface des choses ? En d'autres termes, la façon de penser, de sentir des Chinois sera-t-elle modifiée de façon à ce qu'on puisse dire que la Chine est sortie de son immobilité séculaire, qu'elle a trouvé une vie nouvelle ? L'état moral d'un peuple est la seule mesure vraie de son état social. Qu'importent les perfectionnements matériels, qu'importe même l'étendue des connaissances scientifiques, si l'horizon de l'homme n'en est pas agrandi, si sa moralité n'en est pas plus élevée ? Peut-on espérer que le progrès moral suivra chez les Chinois le progrès matériel aussi sûrement que le progrès matériel suit le progrès intellectuel ? A entendre les Anglais, grands amis aujourd'hui de la Chine, il n'y aura bientôt plus de Chinois. Nous doutons pour notre part que cette rénovation véritable ait lieu, et nous fondons notre doute moins sur l'infériorité native de la race jaune (infériorité qu'on pourrait peut-être contester), que sur un fait qu'on n'a pas assez remarqué, ou qu'on

n'a pas voulu voir. Ce fait, c'est que la Chine, comme nous l'avons dit, a des philosophies, mais qu'elle n'a pas de religion. Or, une nation sans religion est un corps sans âme. La morale indépendante peut être une belle chose chez les esprits d'élite, mais elle est et sera toujours insuffisante à conduire les masses. Assurément la Chine est la plus gigantesque expérience que le monde ait jamais faite d'une éthique purement humaine appliquée au gouvernement de la société, et autant l'expérience a été vaste, autant elle a été malheureuse.

Qu'est-ce, en effet, que la doctrine de Confucius? Un rationalisme très élevé, très parfait, mais un rationalisme pur. Ses lois morales sont, comme les lois civiles, proposées aux hommes par un sage, non imposées par une autorité extrinsèque à l'humanité. M. Philippe Daryl, qui nous paraît positiviste lui-même, compare fort bien le grand Koung-Fou-Tsé à un Saint-Simon ou à un Auguste Comte chinois. « Nul doute, dit-il, qu'il ne fût un athée, qui croyait seulement devoir ménager les opinions historiques, en tant qu'il était possible de les rattacher à sa doctrine. » Le Taoïsme, quoique défiguré plus tard par les superstitions bizarres de ses sectateurs, n'était pas non plus à l'origine autre chose qu'une métaphysique. Il n'y a en Chine que le bouddhisme qui puisse mériter le nom de religion. Mais le bouddhisme n'est guère suivi que par le peuple. C'est le confucianisme, le culte officiel, le seul dont soient pénétrées les hautes classes, qui a marqué la société chinoise de son empreinte, c'est lui qui a fait l'empire et qui le conserve. Or, le confucianisme n'est qu'une éthique, accompagnée de cérémonies.

« Au sommet du panthéisme chinois, on trouve la religion d'état, ou déification du pouvoir central dans la personne de

l'empereur. La simplicité de ses rites frappe tous ceux qui en ont été témoins dans le temple impérial à Pékin. Ils comprennent trois ordres de cérémonies, dites *grandes*, *moyennes* et *inférieures*. Les premières s'adressent aux cieux et à la terre, qui forment avec l'empereur une espèce de trinité, aux ancêtres de la dynastie régnante et aux dieux protecteurs des moissons. Les secondes ont pour objet le soleil, la lune, les mânes des anciennes dynasties, ceux de Confucius, les dieux de la soie, ceux du cycle astronomique. Les dernières s'adressent aux mânes de tous les grands hommes et bienfaiteurs de l'humanité, aux cinq illustres montagnes, aux quatre fleuves, aux quatre mers, aux dieux du vent, de la pluie, des nuages et du tonnerre, à ceux des canons, des forteresses, des drapeaux, des deux pôles, etc. C'est l'empereur en personne qui officie à l'époque des solstices, vêtu de bleu à l'autel des cieux, de jaune à l'autel de la terre, de rouge à celui du soleil, de blanc à celui de la lune. Pontife-Dieu de ce culte, et l'égal des puissances physiques qu'il honore, il ne leur accorde point de prosternements, mais de simples révérences. Pas un prêtre ne l'accompagne : il n'en est pas qui puisse avoir de rôle dans cette communion du fils du Ciel avec toute la nature, source et sœur de son pouvoir. Seuls, les membres de la famille impériale et du conseil des rites l'assistent dans sa fonction, qui se termine par un banquet où il est supposé s'asseoir en compagnie des forces célestes et terrestres et des mânes de ses prédécesseurs. La peine de mort est réservée à quiconque aurait l'audace de se joindre, fût-ce par la pensée, à ces rites impériaux, de s'adresser directement aux puissances cosmiques, représentées pour le commun des hommes par le fils du Ciel. En même temps que le dieu et le pape, il est l'unique adepte de ce culte d'état, destiné à le placer hors cadre, au-dessus de l'humanité vivante, parmi les constellations et les éclairs. »

N'avons-nous pas raison de dire que les Chinois n'ont pas, à proprement parler, de religion ? une symbolique panthéistique, une doctrine philosophique n'en étant pas une dans le sens que nous autres chrétiens, fils des Hébreux, nous attachons à ce mot. Pour nous, une religion, — la seule vraie, — consiste en la notion d'un Dieu

personnel, communiquant directement avec les hommes, leur parlant, les écoutant, les conduisant, les jugeant individuellement, et assurant ainsi leur liberté et leur grandeur. « Nul ne peut servir deux maîtres, » a dit le Christ ; « il n'y a d'autre maître que Dieu ; » ce qui implique clairement que chaque individu n'étant moralement responsable que devant sa conscience et Dieu, est libre à l'égard des autres hommes. Le judaïsme et le christianisme sont des religions de liberté, parce que le seul et unique Maître est la personnalité divine. Mais pour cela il faut croire en cette personnalité : il faut avoir « la foi. » Or, le Chinois ignore ce que c'est que la foi. Il a mille croyances vagues en toutes sortes de puissances invisibles, qui sont comme la menue monnaie du culte d'état dont l'empereur est le dieu visible. Mais il ne se sent pas, comme nous, en la présence du Dieu unique ; il n'est pas, comme l'est chaque croyant chrétien, son prêtre à lui-même.

Or l'exemple de la Chine, du contraste si instructif qui existe entre la sagesse de ses moralistes, la prudence de ses législateurs, les édifiants enseignements donnés à la jeunesse, et sa corruption, l'esprit de mensonge qui préside chez elle à tous les rapports des hommes entre eux et à ceux de son gouvernement avec les autres nations, est là pour nous apprendre que cet élément de grandeur et de force, — le sentiment de la présence d'un Dieu personnel, — retiré à l'homme, les plus beaux préceptes de conduite, la métaphysique la plus ingénieuse, sont impuissants à en faire un être moral. Il y a là matière à réflexions sérieuses pour ceux qui pensent pouvoir faire de la moralité sociale avec du rationalisme ; quant à nous, nos conclusions seraient directement opposées aux conclusions de M. Philippe Daryl. Il attribue en

partie la force, la cohésion, la stabilité de la Chine à ce fait que son gouvernement pratique et conseille l'indifférence en matière religieuse, que les maximes de Confucius suffisent à la conduite des lettrés, et que le champ est laissé ouvert aux vagues croyances populaires. Nous attribuerions plutôt la révoltante immoralité des Chinois à ce que, d'une part, les lettrés sont livrés au scepticisme, à ce que, d'autre part, le peuple l'est à la superstition. La superstition, en effet, a toujours couvert le terrain laissé libre par la religion, et la Chine en offre encore un grand exemple. M. Dennys a pu extraire de la *China Review*, tout un volume de *folklores*, autrement dit de superstitions chinoises. Encore n'est-ce qu'une faible partie de toutes les absurdités qui ont cours chez les fils de Han. M. de Hübner, dans sa *Promenade autour du monde*, a parfaitement peint l'état d'esprit du peuple chinois. Les fantômes et les génies composent sa société ordinaire. Il croit entendre l'un entrer par la cheminée, voir l'autre sortir par la fenêtre, sentir un troisième le prendre à la gorge, et il trouve tout cela parfaitement simple. La croyance au surnaturel ayant une fois pris cette forme, l'homme ne vit plus que dans un milieu fantastique. Comme il n'y a pas une maison en Chine que ses habitants ne croient hantée par des légions de génies, on fait dans chaque famille une consommation effroyable d'amulettes, de charmes, d'exorcismes, d'incantations. Tout vrai Chinois est persuadé qu'on voit ou qu'on peut voir des âmes monter au ciel et flotter dans les airs. La circulaire de cour envoyée aux agents diplomatiques en 1875, pour leur notifier la mort du dernier empereur, disait que « son esprit s'était envolé sur les ailes d'un dragon, » formule simplement élégante sous la plume des manda-

rins lettrés, mais que le peuple prend au pied de la lettre. Le langage symbolique du culte, la poésie fantaisiste des sorciers, la rhétorique des mandarins ont créé dans les têtes chinoises un chaos de visions.

Parmi les superstitions de la Chine fondées sur une connaissance imparfaite des phénomènes naturels, et causées par l'absence de religion positive, il faut relever la croyance au *Feng-shui*, sur laquelle le docteur Eidel a écrit toute une savante dissertation. Qu'est-ce que le Feng-shui ? Le docteur Eidel répond en ces termes : « Le mot *Feng-shui*, qui signifie *vent* et *eau*, paraît exprimer le tâtonnement de l'esprit cherchant à se former un système de sciences naturelles, tâtonnement qui, en l'absence de toute observation exacte, et gêné par le respect des traditions, ne peut aboutir. » M. Dennys appelle plus clairement le *Feng-shui* « un système de géomancie servant à déterminer le bon ou le mauvais sort attaché aux localités choisies pour bâtir, planter, semer, enterrer les morts, etc. » Ainsi par exemple, il y a quelques années, une grande agitation vint à se produire dans la ville de Hang-chow. Beaucoup de personnes étaient mortes dans un certain quartier, et l'on voulut savoir pourquoi l'épidémie était localisée ! Mais, au lieu de consulter des hygiénistes, on fit appel aux géomanciens. Ceux-ci montrèrent les bâtiments des missions américaines, et déclarèrent que c'était là ce qui empêchait le bon génie Feng-shui de souffler sur la ville. Si on l'eût osé, on se fut porté tout de suite sur l'habitation des missionnaires et l'on eût honoré le Feng-shui en y mettant sommairement le feu. Mais comme on avait reçu peu de temps auparavant une leçon des puissances occidentales, on se borna à aller trouver le consul des Etats-Unis et à lui offrir telle indemnité qu'il voudrait fixer pour déloger

ses nationaux. Le fait n'avait rien pourtant de bien extraordinaire : dans un pays humide comme la Chine, où l'atmosphère est souvent chargée, par suite du débordement des fleuves, de miasmes pestilentiels, le moindre obstacle mis à la libre circulation de l'air peut favoriser le développement d'épidémies. Ce qui est étrange, c'est qu'une idée si simple ne se présente point à l'esprit des populations ; c'est que pour tout Chinois, comme pour les habitants de Hang-chow, le *Feng-shui* soit toujours un génie bienfaisant et mystérieux, dont il faut consulter et respecter les caprices.

Une autre superstition est celle qui consiste à attribuer une vertu curative au sang humain. En 1874, raconte M. Dennys, un certain nombre de lépreux se répandirent dans les faubourgs de Whampoa, attaquant et tuant les hommes sains qu'ils rencontraient sur leur passage afin de boire leur sang et de manger leurs entrailles, dans l'espoir de se guérir. Les Chinois mangent le cœur des suppliciés et boivent leur sang. Le docteur Rennie déclare, et M. Dennys, qui a longtemps résidé en Chine, confirme par son témoignage personnel, qu'après une exécution c'est l'usage à Pékin de tremper dans le sang des boules de matières spongieuses qu'on vend ensuite comme remède contre la phtisie. Le *Courrier de Shangaï* du mois de novembre 1875 vantait la piété filiale de deux jeunes gens qui venaient de se couper une portion de chair pour en faire du bouillon et le faire boire à leur mère mourante. Comme la malade avait guéri, tout le monde était convaincu qu'elle le devait à la vertu du remède.

On n'en finirait pas si l'on voulait aborder le chapitre des songes. Chez les Chinois comme chez les Romains, il existe des traités entiers de divination par les songes.

Il y a aussi une foule de traditions relatives au son des cloches. Celles de Canton et de Pékin passent pour avoir une vertu miraculeuse. La première n'est jamais sonnée, parce qu'elle renferme un esprit qui déchaînerait des calamités sur la ville. Les Anglais, qui connaissaient cette superstition, ont su en profiter en 1857. Quand ils commencèrent le bombardement de Canton, leurs premiers coups furent dirigés sur le beffroi. La cloche, frappée sur son bord inférieur par un boulet, tinta, et aussitôt habitants et garnison perdirent tout espoir de résistance.

Or, de même qu'il n'y a pas de peuple qui soit plus loin de la réalité, en matière de concepts métaphysiques, que les Chinois, il n'y en a pas non plus qui soit plus loin de la sincérité, dans l'application des principes de son législateur. La vie des Chinois, les relations entre administrateurs et administrés, les rapports avec les étrangers, sont un démenti perpétuel donné aux belles maximes de conduite de Confucius. Quand on voit la doctrine morale avoir si peu de prise sur les âmes, la superstition déborder de toutes parts, l'esprit de mensonge, joint à un fond de cruauté asiatique, qui se retrouve également à la guerre et dans les mœurs judiciaires, régner du haut en bas de l'échelle ; quand on se rend compte que les classes inférieures ne croient qu'à des sottises et les classes supérieures à rien du tout ; que la tolérance du gouvernement à l'égard de tous les cultes n'est qu'un scepticisme d'état ; alors on comprend qu'il y a peu d'espoir de rénovation morale pour l'immense famille de Han. On a parfois été surpris que le christianisme, introduit en Chine dès le sixième siècle, ramené au seizième et prêché depuis par tant de dévoués missionnaires appartenant aux différentes communions

chrétiennes, n'ait pas fait de plus grands progrès ; c'est que le christianisme est une loi morale qui *oblige*, et que les Chinois sont accoutumés à une loi morale qui *n'oblige pas*. La différence est si profonde qu'ils ne la comprennent pas eux-mêmes ; et pour le gouvernement impérial, les chrétiens ne sont pas des ennemis des dieux nationaux, mais simplement des rebelles, des perturbateurs de la paix publique. On les regarde, ainsi qu'on les regardait à Rome, comme des conspirateurs, des gens qui prétendent former un état dans l'état, et sortir de l'orbite impériale. Le fait qu'ils sont sous la protection des « diables étrangers » les rend doublement odieux ; voilà pourquoi on les massacre. Sans cela un gouvernement qui ne regarde leur doctrine que comme une variété des divers systèmes de philosophie qui ont leurs représentants dans le Royaume-Fleuri, ne les persécuterait pas.

Mais qu'on y prenne garde. Il n'existe aucun moyen de moraliser une nation qui est ou follement crédule ou sceptique : la science n'y suffit pas plus que la raison, et si les habitudes d'esprit des Chinois sont devenues telles que le christianisme lui-même n'a pas sérieusement et généralement de prise sur les âmes, comment le rationalisme scientifique de l'Europe influencerait-il mieux leur conduite que le rationalisme poétique de Confucius ? Qui donc pourra régénérer cet empire corrompu, au véritable sens du mot de régénération ? Ce n'est point parce qu'ils deviendront habiles dans l'art de la guerre, savants en chimie, en biologie, forts en mathématiques ; ce n'est point parce qu'ils étendront leur commerce et perfectionneront leur industrie qu'ils seront plus honnêtes, plus sincères, plus pénétrés du sentiment de la dignité humaine, en un mot plus dignes

d'entrer dans le concert des nations civilisées. Ce n'est point parce que la Chine vient de créer avec une rapidité prodigieuse son réseau télégraphique, ni parce qu'elle commence à envisager la construction de chemins de fer, et qu'elle a couvert en un clin d'œil ses côtes de phares, de bouées, et ses mers de navires à vapeur ; ce n'est point parce qu'elle a accompli en vingt ans de grands progrès matériels, que nous pensons, avec M. Daryl, qu'elle est appelée à jouer un beau rôle dans le monde. Nous croyons plutôt que si les Chinois doivent tirer de quelque chose un élément de grandeur et de moralité, c'est du moderne mouvement de diffusion qui les pousse à travers les mers chez les autres peuples ; c'est de ce qu'ils pourront emprunter d'idées de religion, d'honneur et de dignité personnelle aux nations qui leur accorderont l'hospitalité ; c'est enfin de tout ce qui tendra, non à conserver des mœurs qu'on s'est tout à coup avisé d'admirer, mais à les détruire, et à faire que, dans toute la mesure du possible, les fils de Han cessent d'être des Chinois.

A. de Verdilhac.

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ET LA RUSSIE

La *Bibliothèque universelle* a publié, il y a fort longtemps déjà, une étude sur les *écrivains anglais et la Russie* [1]. Elle débutait par un mot de feu Herzen qui est moins vrai aujourd'hui qu'il ne l'était alors : « On ne connaît pas la Russie en Occident. » Ce n'est pas faute cependant d'avoir écrit sur elle. En 1873, la direction de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg a édité un catalogue des *Russica*, c'est-à-dire des écrits publiés sur la Russie en langues étrangères [2]. Ce catalogue comprend près de trente mille numéros, dont un dixième au moins est rédigé en français. Depuis ce temps nous avons eu la guerre d'Orient, les exploits du nihilisme, la mort de l'empereur Alexandre II. Dieu sait combien de volumes sont venus s'ajouter à ces trois ou quatre mille publications énumérées par les bibliographes de Saint-Pétersbourg ! Sur cette masse d'ouvrages plus ou moins

[1] *Voyageurs anglais en Russie*, par Louis Leger. Livraison d'avril 1873.

[2] Catalogue de la section des *Russica*, ou écrits sur la Russie en langues étrangères. Deux vol. grand in-8. Saint-Pétersbourg, 1873.

éphémères, en est-il beaucoup qui méritent d'être lus et consultés par les hommes sérieux? C'est là une question qui peut être posée. On raisonne beaucoup sur la Russie depuis quelque temps, et elle commence à jouer un rôle considérable, non seulement dans la politique, mais aussi dans l'art et dans la littérature.

I

Constatons d'abord un fait. La plupart des écrits relatifs au monde russe ont été inspirés par des polémiques passagères, par le désir de satisfaire la curiosité d'un moment ou par des idées purement négatives. Il s'agissait le plus souvent de faire échec à la politique de tel souverain, de défendre telle nation ou tel état menacé par son ambition : les Polonais, par exemple, ou l'empire ottoman. Le moindre défaut des œuvres de ce genre, c'est d'avoir été écrites sans aucune préparation scientifique, le plus souvent par des publicistes qui ne connaissaient pas la Russie, qui en ignoraient la langue et l'histoire, qui raisonnaient sur elle comme sur un cadavre que chacun peut disséquer à son gré. Depuis quelques années, on a fini par comprendre que pour écrire sur ce grand état, comme sur l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie, il fallait l'avoir visité, avoir étudié ses annales et lu les œuvres de ses littérateurs dans l'original. Cette méthode scientifique appliquée par des hommes de talent a produit des œuvres de premier ordre.

Je citerai tout d'abord l'*Histoire de Russie* de M. Alfred Rambaud ; c'est le premier et le seul ouvrage digne de ce nom qui existe dans la littérature française. Les Russes eux-mêmes l'ont, pour ainsi dire, adopté en le

traduisant[1]. Le volume que M. Elisée Reclus a consacré à l'empire russe se distingue comme toutes les œuvres du même auteur par une sévère critique et une méthode rigoureuse. M. Reclus n'a pas, que je sache, visité la Russie et je ne crois pas qu'il en connaisse la langue ; mais il a eu parmi les Russes eux-mêmes des collaborateurs distingués dont il a mis les contributions à profit avec tact et discernement[2]. Tout le monde a lu les remarquables études de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur l'empire des tsars[3]. Ce sont là des travaux dont notre littérature scientifique a le droit d'être fière et que la docte Allemagne lui envie. Ces dernières années ont vu également paraître des essais de grande valeur sur la littérature russe ; je citerai en première ligne ceux de M. Melchior de Vogüé[4], et le récent volume d'un jeune maître qui honore l'université, M. Ernest Dupuy[5]. Tous ces travaux ont piqué à juste titre la curiosité du public.

Pour ce qui concerne les origines de l'empire russe je ne puis guère renvoyer qu'à un seul ouvrage, ma traduction de la chronique, dite de Nestor, dont le commentaire jette, je crois, quelque lumière sur des problèmes jusqu'ici peu étudiés en Occident[6]. Ce qui m'enhardit à signaler ici ce travail de longue patience,

[1] L'histoire de M. Rambaud, aujourd'hui arrivée à sa troisième édition, fait partie de la collection Duruy. (Paris, Hachette.)

[2] *L'Europe scandinave et russe*. Paris, Hachette, 1880. — *L'Asie russe*. Paris, Hachette, 1881.

[3] *L'empire des tsars*. 2 vol. Paris, Hachette.

[4] Les Etudes de M. de Vogüé sur la littérature russe, publiées dans des revues et dans des journaux, n'ont pas encore été réunies en volume. L'auteur a publié les *Contes d'hiver* et le *Tsarevitz Alexis*. (Paris, Calmann-Lévy.)

[5] *Les grands maîtres de la littérature russe*. Paris, Oudin, 1885.

[6] *Chronique dite de Nestor*, traduite sur le texte slavon-russe, avec introduction et commentaire critique. Un vol. grand in-8. Paris, Leroux, 1884. (Fait partie des publications de l'école des langues orientales.)

c'est le suffrage qui lui a été accordé par l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg.

Cette liste n'est pas rigoureusement limitative ; il y a sans doute encore d'autres œuvres de mérite qui m'échappent, mais elles sont rares. Je ne saurais trop répéter qu'il convient, si l'on n'est pas en état de contrôler par soi-même ses lectures, d'être très prudent dans le choix qu'on peut faire et de ne rien négliger pour s'assurer que la compétence de l'auteur est établie par de sérieux témoignages. La plupart des travaux dont la Russie a été l'objet dans notre littérature sont non seulement inutiles, mais dangereux. Ils abondent en indications fausses, en déductions inexactes.

II

La Russie a été traitée jusqu'ici par la plupart des publicistes comme un pays conquis, une ville prise d'assaut où la fantaisie du vainqueur peut tout se permettre ; il semble que le droit des gens, c'est-à-dire ici l'ensemble des règles de la critique, n'ait pas existé pour elle. Cette assertion peut sembler un peu sévère et il n'est pas inutile de la justifier. Je me contenterai de citer quelques exemples ramassés au hasard dans les œuvres d'écrivains appartenant aux opinions les plus diverses. Prenez par exemple un livre qui a été célèbre chez nos pères et dont l'apparition fut considérée comme une sorte d'événement : *La Russie*, par le marquis de Custine. L'auteur y juge les Russes sans connaître de leur histoire autre chose que ce qu'il en a pu lire dans l'ouvrage inachevé de Karamzine, sans savoir un mot de leur langue : « Il y a entre la France et la Russie, écrit-il lui-même, une muraille de Chine, la langue et le

caractère slave. En dépit des prétentions inspirées aux Russes par Pierre-le-Grand, la Sibérie commence à la Vistule. » Elle pourrait tout aussi bien commencer au Rhin, car la langue et le caractère allemands,— il s'agit bien entendu du caractère d'imprimerie, — constituent aussi bien pour l'Allemagne une muraille de Chine qu'on ne franchit pas sans travail et sans effort. Un peu plus loin, il est vrai, M. de Custine allègue que son âge rend presque impossible « l'étude d'un idiome compliqué et difficile. » Il convient cependant que « tout voyageur doit savoir la langue du pays où il va, attendu qu'il est plus naturel qu'il se donne la peine de s'exprimer comme la personne qu'il vient chercher, que de lui imposer celle de parler comme il parle. » Il ne paraît pas se douter un instant que la langue seule peut donner une idée du génie d'un peuple, de son histoire, et que, faute d'avoir passé par cette initiation indispensable, on sera toujours réduit à juger sur de simples apparences. Dès que M. de Custine n'est plus soutenu par la traduction française de Karamzine ou par des conversations qu'il accepte et répète sans les contrôler, il divague et son érudition n'est pas supérieure à celle du domestique de place qui lui sert de cicerone. A Moscou, par exemple, où il n'a d'autre guide qu'un garçon de place italien, il contemple la *vierge de Vivielsky*, « ancienne image peinte dans le style grec et très vénérée des habitants. »

La réalité est qu'on dit à Moscou la *Vierge d'Yversky*. M. de Custine a mal entendu. Il s'agit de la Vierge d'Iviron, autrement dit le monastère des Ibériens, l'un des sanctuaires les plus vénérés du mont Athos. L'image qu'on révère à Moscou n'est qu'une copie du dix-septième siècle. Le monastère d'Iviron, au mont Athos, fut construit pour des moines géorgiens qui l'ont occupé

jusqu'au seizième siècle ; l'Ibérie (Ivirie, d'après la prononciation grecque) était autrefois le nom d'une partie de la Géorgie. Vous voyez à quels souvenirs précis nous ramène un monument religieux qui rappelle à la fois les rapports de l'église russe avec le monachisme byzantin et l'ancien nom d'une des provinces les plus intéressantes de la Russie orientale. Ce sont là des détails que le garçon de place de M. de Custine n'a pu lui donner. Il eût pu les trouver dans les récits des historiens.

Non loin du sanctuaire de la Vierge ibérienne, M. de Custine admire l'étonnante église du bienheureux Basile (Vasili Blojennoï). Il prend ce personnage pour le prince qui a bâti le sanctuaire ; ce prince n'est autre que le fameux Ivan le Terrible, auquel personne en Russie n'aurait l'idée de donner le surnom de bienheureux. Le patron de l'église est un de ses contemporains, un pieux ascète dont Moscou vénère encore la mémoire. Faut-il s'étonner ensuite de voir M. de Custine traverser des villes comme Vladimir et Nijny-Novgorod sans soupçonner ni l'importance des monuments qu'elles renferment ni celle des souvenirs qui s'y rattachent ?

La guerre de Crimée a fait éclore, il y a trente ans, toute une littérature de pamphlets dont quelques-uns paraissaient avoir une certaine valeur historique. Ils ont obtenu d'autant plus de succès que l'auteur avait résidé en Russie et passait pour en connaître la langue. Dans un de ces ouvrages, publié en 1853, le publiciste s'efforce de démontrer que la Russie n'est pas un état avec lequel la France puisse contracter une alliance[1]. C'était là une thèse facile à soutenir, surtout au lendemain de l'établissement de l'empire, et qui pouvait être défendue par de bonnes raisons historiques ou politiques ;

[1] Léouzon le Duc, *La question russe*. Paris, 1853.

mais l'auteur ne se contente pas de cet ordre d'arguments. Il tient à faire preuve d'une science particulière et il a recours à des preuves qu'il croit trouver dans la linguistique. « Le mot d'ami, dit-il, n'existe pas ou du moins n'est pas en usage dans la langue russe. On ne s'y sert que de celui de connaissances (*usnakom*). Là où manque jusqu'au principe des amitiés, quel gouvernement, quel peuple pourrait donc espérer trouver celui des alliances ! »

Voilà un raisonnement irréfutable ; les Russes considérés en tant que corps politique ne sauraient espérer de trouver des alliés, attendu que considérés en tant qu'individus ils ignorent le principe même de l'amitié. Le mot *usnakom* tient en échec toutes les combinaisons diplomatiques. Il répond à tout, comme la tarte à la crème de Molière. « Le malheureux, disait sainte Thérèse en parlant du démon, il n'a jamais aimé ! » En vérité on serait tenté d'appliquer aux Russes cette exclamation et de plaindre de tout cœur ces misérables qui ignorent l'un des plus doux bienfaits de la vie sociale, qui n'ont point de mot dans leur idiome pour ce sentiment que le poète ancien traitait de saint et de vénérable :

Illud amicitiæ sanctum et venerabile nomen.

Réfléchissons un peu cependant et recourons tout simplement au dictionnaire. Nous constatons d'abord que le mot *usnakom* n'existe pas. L'auteur, évidemment mal renseigné, a réuni en un seul mot la préposition *ou* qui veut dire chez et le mot *znakom* qui veut dire connaissance. La combinaison malheureuse *usnakom* n'est peut-être qu'une simple faute d'impression. Il arrive au Russe comme au Français, au Suisse, à l'Italien, de

fréquenter *des personnes de connaissance.* Mais cette fréquentation l'empêche-t-elle d'avoir des amis ? J'ouvre le grand dictionnaire russe de Dahl au mot *droug* (ami) et voici les exemples que j'y trouve cités : « Pour un ami cher on se dépouille même de sa boucle d'oreille.— Même dans le tombeau, les amis ne sont pas trop serrés. » Je prends un de ces recueils de proverbes qui résument la sagesse des nations, et voici ce que j'y lis : « De vrais amis sont comme des frères. — Un ami et un frère, c'est un grand trésor ; on ne les trouve pas vite. — Un ami est plus cher que l'argent. — On n'a jamais trop d'amis. — Un vieil ami vaut mieux que deux nouveaux. — Quand on aime son ami, on ne s'épargne point. — Ne te sépare pas d'un bon ami et compte toujours sur lui. — Ce n'est pas le régal qui vaut cher, c'est l'amitié. »

Je demande pardon d'insister sur ces détails avec une minutie qui peut sembler pédantesque. Ils donnent la mesure du crédit que l'on doit attacher aux écrivains qui prétendent invoquer le témoignage d'une langue dont ils ne possèdent réellement ni la grammaire ni la littérature.

Voici un autre ouvrage. Il traite de la guerre de Crimée ; il a été écrit longtemps après, avec un talent que les délicats apprécient et qui a placé son auteur au premier rang de nos historiens[1]. Dans les premières pages il parle des visées de l'empereur Nicolas sur Constantinople, « la cité promise que l'antique langue russe nommait déjà Tsargrad, *la cité des tsars.* » Ce nom de Tsargrad ne saurait manquer de faire sur le lecteur une profonde impression. Ainsi, se dira-t-il, de tout temps les Russes ont appelé Constantinople la cité des tsars. Cet argument tiré de la linguistique a certainement une

[1] *Histoire de la guerre de Crimée*, par M. Camille Rousset. Paris, Hachette.

incontestable gravité. Examinons-le d'un peu près. Il n'en restera rien.

Remarquons d'abord que ce titre de tsar désigne tout simplement un roi quelconque. Les livres religieux l'appliquent aussi bien à Salomon qu'à Hérode. Remarquons ensuite qu'il n'est devenu le titre officiel des princes russes qu'au milieu du XVI[e] siècle, sous le règne d'Ivan III, en 1557. Bien avant, il avait été employé pour les rois de Serbie, de Bulgarie et les empereurs de Byzance. Dans la forme *Tsarigrad* employée pour désigner cette capitale, *tsari* est tout simplement l'adjectif possessif de *tsar*, empereur ; Tsarigrad veut donc dire la cité impériale. Les plus anciennes chroniques russes emploient cette dénomination, mais elles ne l'ont pas créée, elles l'empruntent aux textes slavons-bulgares. Ainsi dans la vie slavonne de l'apôtre saint Méthode, écrite par un des disciples immédiats de cet évêque, c'est-à-dire au plus tard vers le milieu du dixième siècle, Constantinople n'est jamais appelée que Tsarigrad. Je ne puis que renvoyer les sceptiques au dictionnaire slavon de M. Miklosich, au dictionnaire paolé-serbe de M. Danicitch, ouvrages rarement consultés par les publicistes.

Du reste, ce nom de tsar semble avoir porté malheur à la plupart de ceux qui s'en sont occupés, sans avoir, bien entendu, une préparation linguistique suffisante. M. de Custine, sur la foi de Karamzine, bon historien mais mauvais philologue, en fait un mot assyrien. M. Henri Martin, dans un livre étrange (*La Russie et l'Europe* [1]), consacre une note spéciale à établir que ce titre asiatique n'a aucun rapport avec le nom de César : « La racine, dit-il, semble avoir été introduite chez les Slaves et les Roumains par les Bulgares et signifier la

[1] Paris, 1866.

terre, le sol, et par conséquent le seigneur de la terre. » Cette étymologie[1], que l'auteur n'appuie d'ailleurs d'aucune autorité sérieuse, est aussi fantaisiste que celle de Karamzine. Le livre de M. Henri Martin était inspiré par une pensée généreuse et chevaleresque, celle de venir en aide à une nationalité malheureuse dans sa lutte contre la Russie. La passion qui animait le noble historien lui faisait trop facilement oublier que ses travaux antérieurs l'avaient peu préparé à l'examen de questions qui réclament de longues et patientes études.

III

Les convulsions qui ont agité la Russie il y a quelques années et au milieu desquelles a succombé l'empereur Alexandre II, ont donné lieu à toute une littérature. Dans un essai sur le nihilisme, publié par une revue parisienne, essai dû à un publiciste distingué, mais qui ne connaît ni la langue russe ni la Russie, je trouve le récit d'une conversation que l'auteur a eue avec « Piotre Artamov, paysan de Viazma dans le district de Smolensk. » « Piotre Artamov, dit-il, énumérait devant nous, il y a vingt ans, les petits revenus que tirait un propriétaire à lui connu d'une terre de cent vingt couples. » Suit l'énumération des susdits revenus. « Chaque année, me disait Piotre Artamov, un perruquier étranger passait dans le district et emportait les chevelures brunes et blondes. *Mon paysan* avait vu, de ses yeux vu, troquer des âmes humaines contre des lévriers de race noble. » Ainsi donc vers 1860 une longue conversation avait eu lieu entre un publiciste français et un paysan russe du gouvernement de Smolensk. On ne

[1] Tsera, en roumain, est tout simplement le latin *terra*.

nous dit pas en quelle langue, ni qui servait d'interprète ; j'ai lieu de croire que ce fut en excellent français.

Piotre Artamov n'est pas plus un paysan russe que Paul-Louis Courier n'était un vigneron tourangeau. Ce nom est un pseudonyme littéraire que nous avons tous vu figurer aux vitrines des librairies parisiennes. L'homme d'esprit qui l'avait adopté s'appelait de son vrai nom Vladimir La Fite de Pellepore. Il appartenait à une famille de Guyenne qui fut probablement jetée en Russie par les hasards de l'émigration et il naquit en effet en 1818 dans le gouvernement de Smolensk. Entre autres ouvrages, il a publié à Paris en 1862-65 deux magnifiques volumes sur la *Russie historique*[1]. Cet ouvrage porte à la fois le pseudonyme littéraire et le vrai nom de l'auteur. De ce fin lettré, français d'origine, à un moujik russe, il y a fort loin, et si Piotre Artamov fut témoin des misères du servage, il est peu probable qu'il en fut personnellement la victime. L'erreur qui porte sur la qualité du témoin est moins grave assurément que celle qui porte sur la nature même des faits allégués. Il y a cependant des confusions qu'une critique scrupuleuse doit rigoureusement s'interdire. Le public ne les tolèrerait certainement pas s'il s'agissait de pays qui lui sont familiers comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Angleterre.

La curiosité qui s'attache depuis quelques années au monde slave a fait traduire en français un certain nombre d'ouvrages anglais et allemands dont quelques-uns ne sont pas sans mérite. J'ai déjà, à propos de l'édition

[1] M. La Fite de Pellepore figure sous son nom français dans le *Dictionnaire des contemporains*. Outre la *Russie historique*, on lui doit : l'*Histoire d'un bouton*, *La Ménagerie littéraire*, *Les Instruments de musique du diable*, l'*Histoire d'un conseiller municipal*. Voilà, il faut l'avouer, un moujik terriblement lettré !

française du volume de Dixon, *Free Russia*, signalé ici même les erreurs dont la version française avait agrémenté ce curieux ouvrage.

J'en ai depuis rencontré bien d'autres, et si je les voulais relever toutes, cet erratum prendrait les proportions d'un volume. Dans la traduction des lettres du maréchal de Moltke sur la Russie en 1826, il est question d'un personnage considérable qui s'appelle M. Izvostchik. Izvostchik est tout simplement le mot russe qui veut dire *cocher !*

Il a paru naguère, sous le patronage d'un homme politique distingué, une traduction d'études intéressantes sur la société russe [1]. Or, cette traduction nous apprend qu'il y a en Russie deux partis : celui des slavophiles et celui des *zapadniaki*. Ce mot, qui veut dire les Occidentaux ou les partisans de l'Occident est traduit par *agents provocateurs !* Evidemment le traducteur ne sait pas le russe ; mais il eût pu prendre quelques renseignements et consulter tout au moins un dictionnaire. Ailleurs, le poète Pouchkine est présenté comme l'auteur d'un poème intitulé *La Russie et Ludmila.* Il y a évidemment dans l'original allemand *Ruslan und Ludmila ;* le traducteur, faute de connaître l'œuvre de Pouchkine, a lu bravement *Russland und Ludmila.*

Quiconque a été en Russie connaît, à défaut du poème de Pouchkine, l'opéra Ruslan et Ludmila, l'un des chefs-d'œuvre de Glinka, l'auteur de la *Vie pour le Tsar.* Ruslan est l'un des héros du Schah-Nahmeh, la grande épopée persane dont les récits merveilleux ont, grâce à quelque *bibliothèque bleue*, passé dans la tradition populaire russe. On peut acheter à Moscou, pour un ou

[1] *La société russe, par un Russe*, traduit par MM. Figurey et Cordier, avec une introduction de M. Antonin Proust. Paris, Dreyfous, 1877.

deux kopeks, des images prestigieusement enluminées et sur lesquelles on voit comment le glorieux, fort et vaillant chevalier Erouslan Lazarevitch chevauche sur un merveilleux et immense dragon à trois têtes, et comment la belle princesse Anastasie Vokhrameevitch va à sa rencontre. La coloration de cette œuvre naïve dépasse de cent coudées celles des plus remarquables produits d'Epinal; le dragon est lie de vin; le chevalier est jaune; ils s'enlèvent sur un paysage jaune ; la princesse, toute verte, l'attend devant un château lie de vin dont les innombrables coupoles se profilent sur un ciel blanc. Les traducteurs ignorent malheureusement tous ces détails et beaucoup d'autres encore. Gœthe avait bien raison lorsqu'il disait : « Celui qui veut comprendre le poète doit aller dans le pays du poète.

Wer den Dichter will verstehen
Musst in des Dichters Land gehen. »

Ce n'est pas seulement dans les ouvrages directement consacrés à la Russie, originaux ou traductions, qu'on rencontre des bévues de ce genre. C'est aussi dans les publications d'un autre ordre dont les auteurs se trouvent amenés à citer quelques *russica*. Voici un curieux exemple, par lequel je terminerai cette longue énumération qui pourrait se prolonger à l'infini. Un savant pro fesseur hollandais a publié récemment une histoire des religions pour laquelle le monde scientifique professe la plus haute estime[1]. L'auteur a naturellement consacré un chapitre à la religion des Slaves ; ne pouvant traiter ce sujet difficile d'après les sources, il a eu recours, — c'était son droit, — à des ouvrages de seconde main. Il cite notamment ceux d'un savant anglais, M. Ralston, que

[1] *Histoire des religions*, par M. Tiele. Paris, Leroux, 1885.

'ai présenté de longue date à nos lecteurs [1]. Or, parmi les livres de M. Ralston relatifs à la mythologie, il mentionne celui-ci : *Krylov and his fables*. Evidemment, notre auteur a cru que les fables dont il est ici question étaient du ressort de la mythologie. Il n'en est rien : Krylov n'est ni un dieu, ni un héros, ni un mythe solaire ou autre ; c'est tout simplement le La Fontaine de la Russie, et ses fables ont pour héros les bêtes du bonhomme dont il a été le rival le plus ingénieux. Il y a précisément un apologue de La Fontaine où il est question de ceux qui prennent le Pirée pour un homme :

De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Ces vers pourraient servir d'épigraphe à bien des volumes que je me contenterai de passer sous silence.

IV

Lors donc qu'il vous tombe entre les mains un livre sur la Russie, demandez-vous si l'auteur a visité ce pays, s'il en connaît la langue, s'il possède une éducation critique suffisante pour être en état de discerner le vrai du faux et la réalité de l'apparence. La littérature russe est considérable ; les revues sont nombreuses et touffues ; les volumes se succèdent rapidement chez les éditeurs de Moscou, de Pétersbourg et de Kiev. Mais il ne faut pas prendre tout ce qui est imprimé en caractère cyrillique pour parole d'Evangile. Même au point de vue des études historiques, — le seul dont je m'occupe en ce moment, — la Russie est partagée en des camps

[1] Voir dans la *Bibliothèque universelle* l'article déjà cité.

divers qui sont loin de s'entendre et au milieu desquels le lecteur étranger peut aisément se laisser égarer. Laissons purement et simplement de côté l'école nihiliste qui, suivant son expression favorite, *crache* sur le passé de sa patrie, méprise toute tradition et s'élance avec une fureur sauvage à la poursuite de je ne sais quel idéal négatif.

Les écrivains russes qui traitent de la Russie sont divisés, pour tout ce qui concerne les sciences historiques, en deux camps bien tranchés ; d'un côté, les occidentaux, — les *zapadniaki*, — ceux-là mêmes qu'un traducteur mal informé appelait tout à l'heure les agents provocateurs, jaloux de l'infériorité relative où leur pays se trouve encore à certains égards, peu soucieux de remonter au delà du siècle de Pierre-le-Grand et généralement très disposés à faire bon marché du passé et des traits caractéristiques de leur nation; de l'autre, les slavophiles, apôtres enthousiastes des idées moscovites et de l'orthodoxie, dédaigneux de tout ce qui appartient à un autre monde, pliant l'histoire, l'ethnographie et la linguistique à tous les caprices de leur patriotisme : « Il y a dans la science, écrivait dernièrement une revue russe, des terrains réservés sur lesquels tout patriote se croit appelé à travailler. Sur ces terrains, l'esprit occidental n'a pas le droit de pénétrer : ici règne l'esprit russe, ici expirent les vaines combinaisons de la philologie. Ici toutes les questions sont résolues par le sentiment russe, non encore corrompu par la science occidentale, et par le bon sens des Russes pur sang. Cet instinct lui révèle ce qu'étaient non seulement les Varègues et les Russes, mais bien d'autres choses encore[1]. » Dans un ouvrage récemment publié et dû à un géographe distingué,

[1] *Krititcheskoe Obozriénie*, 1879.

mais malheureusement étranger à la méthode sévère de l'histoire et de la philologie, j'ai rencontré de bien étranges découvertes dues à l'influence de cet instinct. L'auteur veut à tout prix trouver des Russes en Allemagne, et il en trouve ; car d'après lui le nom allemand du cheval (Ross) est identique à celui de ses compatriotes. Il trouve des Russes chez les Troyens, où le beau Pâris, le ravisseur d'Hélène, porte presque le même nom que le saint russe Boris ; il en trouve en France, où le nom du Roussillon désigne évidemment les Russes de Lyon (Rous iz Lion) et où le nom de Bellegarde, porté par plusieurs villes, lui rappelle le Belgorod (la ville blanche) des pays slaves !

Ces aberrations sont plus dangereuses qu'on ne croit ; je sais d'excellents esprits qu'elles ont failli séduire et des œuvres de premier ordre où leur influence se fait par moments sentir. Est-il besoin d'ajouter qu'à côté de ces doctrinaires et de ces rêveurs également redoutables pour la science, il y a en Russie toute une école d'historiens et de publicistes inspirés à la fois par un patriotisme éclairé, par le sentiment raisonné des conditions de leur pays, par les méthodes les plus rigoureuses de la science moderne ? C'est à cette école ou à ses disciples qu'il faut s'adresser pour avoir une idée exacte des destinées de cet antique et vaste empire qui a encore tant de secrets à nous révéler.

Louis Leger.

UN CAPUCIN AU XVIe SIÈCLE

LA VIE DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE FRANCESCO VASTARINI, SURNOMMÉ « FUCEDOLA. »

L'histoire d'un jeune Napolitain qui, au XVIe siècle, après avoir vécu de la vie mondaine, se fit capucin et devint l'un des principaux prédicateurs de son ordre, voilà un sujet intéressant. Je suis fort reconnaissant à un vieil ami de m'en avoir procuré l'étude. M. le marquis Vastarini Cresi a bien voulu me confier, pour quelque temps, un manuscrit, conservé précieusement dans les archives de la famille, à Aquila. Il contient la biographie d'un de ses aïeux, le père Francesco Vastarini, écrite par le neveu de ce religieux, le chanoine Pompéo. J'ai résumé pour ceux qui liront ces lignes ce curieux document, à la rédaction duquel le chanoine estime s'être fort appliqué. Il a, nous dit-il, vivement saisi les faits par l'imagination qui est à l'occiput, les a embrassés par la force de pensée qui est au centre, et les a gardés par la mémoire qui loge sur les arcades sourcilières.

Vous verrez bien.

Son héros naquit à Aquila, le 19 février 1566, d'Alphonse Vastarini et de Lavinia Picca, tous deux des premières familles de la ville. Alphonse descendait de ces fameux barons, que Frédéric II réunit dans Aquila, *ad superbiam pontificis continendam*, dit l'édit. Le père donna à son fils, en le baptisant, le

nom de Pompéo, glorieux présage de ce que serait cet enfant. En effet, Pompéo n'avait pas dix ans qu'on admirait déjà ses bonnes manières, sa volonté droite, son jugement, sa modestie. Dans les relations sociales, il était aimable et attrayant; les hommes d'affaires n'en revenaient pas sur l'intelligence que cet enfant montrait, quant aux choses de la vie réelle. Il jouait du luth, dansait à ravir et écrivait de jolis vers. Néanmoins c'était un enfant, un rien l'amusait, le rendait heureux.

Le jeune garçon apprit d'abord la grammaire, l'un des sept arts libéraux, sous un maître distingué, Renzo Spoletino, et ne tarda pas à pouvoir traduire, à vue, d'italien en latin et vice versa. Son neveu constate, à ce sujet, l'importance de la grammaire, puisque, d'après saint Augustin, elle divise les habitants d'un pays, selon qu'ils la connaissent ou l'ignorent, en grands et petits citoyens.

A quinze ans, Pompéo apprit avec Luciano Magliano le maniement de l'épée, chose fort nécessaire en un temps où le duel était fréquent, à une époque où l'arme blanche contribuait, plus que l'arme à feu, au succès des batailles. Non seulement il ne négligea pas ce qui entrait encore dans l'éducation d'un jeune gentilhomme, la balle, le volant, la paume, en général tous les jeux de bras, mais il y devint de première force. Il prit part plusieurs fois à ces concours de balle, de paume, fréquents en ces temps-là, où la jeunesse d'une ville invitait celle d'une autre ville, comme Oxford défie aujourd'hui Cambridge aux régates et au criquet.

Le premier séjour de quelque importance que Pompéo fit hors de sa famille fut à la cour du duc de Ferrare. Il y avait été invité par son cousin Joseph Malatesta, secrétaire du cardinal Louis, fils du prince régnant. Les duels étaient à la mode entre gentilshommes. Pompéo, jaloux de montrer qu'il ne craignait pas la *furia francese,* osa défier le duc de Chartres, alors de passage à Ferrare. Cette rencontre fut empêchée. Beau, de petite taille, la tête moyenne, le visage un peu allongé, point charnu, le front large et haut, le nez long et mince, le regard pénétrant et calme, tel était physiquement

Pompéo lorsqu'il revint de Ferrare. Il entrait dans sa vingtième année.

En société, c'était ce qu'on appelle un bon compagnon. Ses parents étaient riches et lui laissaient dépenser beaucoup d'argent. Il invitait donc souvent ses amis à dîner. Pompéo aimait une nourriture soignée, car il avait l'estomac délicat et travaillait beaucoup de la tête, mais il tenait encore plus pour ses camarades que pour lui à ce que la chère fût bonne. Son aimable accueil, son esprit, sa gaieté franche et communicative s'ajoutaient au festin, pour mettre cette jeunesse en belle humeur. Malheureusement quelques-uns de ses camarades étaient des débauchés; leur exemple fut pour lui une terrible tentation. Il fut près de succomber, mais Dieu le sauva, par sa grâce, et l'arrêta au bord du précipice, dans lequel il allait rouler. Son neveu, pour expliquer cette conversion, dit qu'il eut une vision de la sainte Vierge; mais il y a dans la version du chanoine une pointe de rationalisme, car il estime que cette vision fut une imagination. Son bienheureux oncle aimait passionnément la madone et s'exalta au point de croire être honoré d'une grâce qu'il désirait ardemment. D'autres ont prétendu que voyant passer une procession de capucins, tête baissée, les bras croisés sur la poitrine, il lui tomba, comme une étoile dans l'âme, la volonté de passer sa vie avec ces déchaussés. Une autre tradition, conservée à Aquila, donne à cette vocation un motif plus mondain. Le jeune homme, dépité de perdre aux quilles, jura de se faire moine si la déveine continuait, et tint parole. On ne peut nier tout au moins qu'il se convertit lorsqu'il semblait être le plus au plaisir, après une nuit de dissipation, dans laquelle sa mère l'avait attendu à s'en faire mal à l'estomac. La grâce opéra en lui sans qu'on puisse dire comment, pas plus qu'il n'est possible d'expliquer pourquoi la neige se conserve dans la paille, pourquoi l'aimant attire le feu, pourquoi la pierre calcinée devient la chaux blanche, et pourquoi le feu de l'enfer brûle sans consumer.

Le lendemain de cette nuit où Lavinia Picca avait conçu pour son fils tant d'inquiétudes, Pompéo allait demander d'être

reçu novice au couvent de Solmona, mais les capucins ne voulurent pas l'admettre sans le consentement de ses parents. Ces derniers le lui refusèrent tout d'abord. « Fils de sucre, fils d'or, âme de ma vie, disait Alphonse, ne me fais pas cette peine. » Cependant ils durent céder devant une vocation si prononcée, et Pompéo, quittant sa famille, suivit Jésus-Christ, comme l'avaient fait les apôtres. Il coucha le 1er octobre 1589 au couvent de Saint-Joseph d'Aquila, d'où il se rendit le lendemain matin auprès du père provincial, à Cività di Penna. Le néophyte fit sa confession générale, puis, devant le grand autel, se dépouilla de son élégant habit de gentilhomme et reçut, à genoux, une robe de capucin, vieille et rapiécée, dont il se revêtit aussitôt. Renonçant à son prénom païen, il prit en religion celui de Francesco. Le jeune novice se soumit aux plus dures pénitences et se fit donner le fouet par un robuste frère, fra Lorenzo de Montepulciano. Il se refusait le sommeil. Vivant d'eau et de pain, il pratiquait de longs jeûnes. Ses journées se passaient à soigner les malades. Ce ne fut pas sans luttes, mais il finit par vaincre sa gourmandise, par supporter la discipline et prêter l'oreille aux seuls appels de la grâce qui lui rappelaient son véritable intérêt. Pompéo acquit ainsi les trois choses nécessaires pour faire un bon capucin, selon le dicton du temps : la bouche d'un cochon, le dos d'un âne et les oreilles d'un marchand.

Francesco fit profession, les mains jointes dans celles de son supérieur. On donna au nouveau religieux les plus humbles emplois dans la communauté ; il balayait l'église et annonçait les offices, de nuit avec la crécelle, de jour avec la cloche. Il donna longtemps cette preuve d'humilité, avant d'avoir permission de se mettre aux études. Elle fut pour lui une grande joie, car son ardent désir était de monter en chaire. Fra Santo di Ortona lui fit alors approfondir la dialectique, la logique, la métaphysique ; fra Bernardino la philosophie.

Le jeune moine connut à cette époque un homme qui eut une certaine influence sur sa prédication. C'était un religieux de la noble famille des Ravoncelli, prédicateur original, dont un

sermon sur les cheveux bouffants et les robes à longue queue est resté en mémoire dans Aquila. On envoya Francesco faire sa théologie en Toscane. Son père était alors mourant ; avant de partir il l'assista, fortifia sa foi en la miséricorde divine, l'habilla de ses propres mains lorsqu'il eut expiré, et fut l'enterrer à San Bernardino, tombeau de la famille.

A Florence, le jeune étudiant mordit à la théologie et grava dans son esprit les axiomes catholiques, car l'église ne peut donner que la formule et non l'intelligence des mystères. Il apprit que Dieu est un, en trois personnes, sans commencement ni fin, partout et tout près, que sa quantité est l'incommensurable et sa qualité l'amour. Guidé par le Saint-Esprit, Francesco entreprit, avec humilité et simplicité, l'étude de la sainte Ecriture.

Rien n'était plus loin de son âme que l'orgueilleuse prétention des hérétiques d'aller au fond des choses, ce qui leur fait préférer la science à la foi, et les rend si tenaces dans leurs opinions, qu'un père et un fils ne peuvent s'entendre sur l'essentiel de la religion. (Comme on le voit, l'argumentation n'a pas changé.) On lui apprit à considérer comme satanique la religion des réformateurs, à voir dans le protestantisme le malheur des peuples et la perdition des individus. Aussi, Francesco, saisi d'un beau zèle, voulut combattre l'hérésie. Il s'essaya d'abord, dans le réfectoire, à des discours polémiques où il taillait en pièces Luther et Calvin. Puis, en 1597, après avoir étudié la langue française à Brescia, dans un couvent de son ordre, il passa les Alpes, afin de convertir les hérétiques. Francesco savait trop peu de français pour donner en cette langue l'exposition claire et complète de sa pensée. Les hérétiques n'étaient point faciles à se rendre. Le mal du pays prit vite le jeune convertisseur. Son séjour à l'étranger ne fut pas de durée.

Notre religieux reçut de bonne heure le surnom de Fucedola, qui veut dire becfigue dans le patois des Abruzzes. Son biographe nous en donne plusieurs raisons. Francesco devint de bonne heure très gras, comme le becfigue. Il avait la douceur

de cet oiseau. La figue était son fruit de prédilection. Il changea d'habit en faisant profession de religion à l'époque où le becfigue change de forme et de couleur.

Les mérites de Francesco Vastarini le firent nommer par son ordre, pour trois années, gardien des principaux couvents et ministre provincial de la terre de Loretto. Il fit tout pour rendre aux capucins leur antique austérité, d'autant plus encouragé dans ses efforts par la papauté, qu'on le savait profondément respectueux des droits du Saint-Siège. Le nouveau ministre provincial voulut, en particulier, faire imiter aux capucins le désintéressement et la foi des apôtres. Padre Fucedola entendit que le vœu de pauvreté ne fût pas pour eux un vain mot, et les obligea à parcourir en missionnaires les pays où se trouvaient leurs couvents. Lui-même donnait l'exemple; infatigable à gravir les montagnes escarpées, à parcourir les vallées profondes, afin de prêcher l'Evangile, il voyageait sans aucun ménagement pour sa santé, par la pluie, par la neige, mangeait peu, dormait mal. Il s'en ressentit plus tard, mais, dès ce moment, sa prédication devint célèbre. La correspondance était directe, chez lui, entre le cœur et la bouche, et le cœur était profondément pieux. Ses efforts pour réformer les capucins ne furent pas sans succès, mais les mécontents étaient nombreux. Il devint bientôt l'objet d'une guerre sourde; on l'accusa en hauts lieux d'avoir mal parlé du pape, d'être peu respectueux de ses droits, le plus gros péché qu'il y eût en ce temps-là. Aussi le père, tombant en disgrâce, fut-il relégué dans la terre d'Otrante où il fit beaucoup de bien, à Brindisi, à Tarente, à Barletta. Cependant, la calomnie finit par mourir, comme le ver à soie dans le cocon. La réputation du digne capucin était comme l'arche de Noé qui s'élevait à mesure que les vagues de l'océan se déchaînaient contre elle.

En 1608, padre Fucedola, rappelé de son exil, alla à Bologne, d'où, sur le bruit de sa renommée, on faisait, auprès du père-général, d'ardentes requêtes pour l'entendre. Il se mit en route avec joie. Son exil cessait. Bologne, ville littéraire, avait une société docte et polie, sa bibliothèque renfermait d'incom-

parables trésors. La prédication du père, très biblique, produisit une grande sensation, en un temps où l'élément scolastique et rhétorique prédominait dans la chaire. La haute noblesse de la ville, les Malvizzi, les Pepoli, les Buoncompagni la fréquentaient assidûment. Les lettrés écrivaient en son honneur sonnet sur sonnet, le peuple s'agenouillait quand le prédicateur passait et lui demandait sa bénédiction. Padre Vastarini s'acquit alors la bienveillance de l'archevêque Ludovisio. Ce prélat lui en donna des preuves lorsqu'il fut élevé au pontificat sous le nom de Grégoire XV; il accorda au père l'audience perpétuelle et à son neveu Pompéo un canonicat.

Le succès de Bologne fut assez grand pour que Rome s'en émût. Francesco reçut de la ville éternelle appel sur appel. Les pères de l'Oratoire in Valisella eurent la préférence; il prêcha le carême chez eux, et s'y montra, au dire de tous, la merveille des prédicateurs, aussi bien que le prédicateur des merveilles. On le compara alors, à cause de sa puissance sur les consciences, au coq de saint Pierre. La foule se précipitait dans l'église où il prêchait comme un vol de corneilles sur un noyer. Paul V envoya un chanoine pour l'entendre. « Ce que j'ai ouï, dit ce dernier au saint-père, en lui rendant compte de sa mission, est saisissant au delà de toute expression. Les paroles de l'Aquilano vous font tomber amoureux à la fois de Dieu et de lui. Il réjouit saintement l'âme et lui fait détester le péché. » Chaque fois du reste que padre Vastarini prêcha à Rome, son succès fut considérable. En 1616, à Santa Maria del Pianto, on dut disposer plusieurs rangs de loges pour suffire au nombre des assistants. A San Giovanni Maggiore, en 1628, les cardinaux accouraient, et parmi eux les plus distingués, Francesco Sforza, Alessandro d'Este, Montalto, Girolamo Colonna.

En 1610, après avoir prêché le carême à Rome, padre Fucedola revint à l'Aquila. Avec quel plaisir il se retrouvait chez lui et allait se promener dans cette ferme de Pila, aux portes de la ville, où, jusqu'au milieu de ce siècle, les Vastarini aimaient à prendre leurs ébats. Qu'il était heureux, en parcourant ce chemin, entre deux canaux, ombragé de saules, qui descend

de la maison au bord de la rivière, en respirant l'odeur du chanvre, la principale culture de cette terre, en regardant les noyers chargés de fruits ! Il conçut alors le projet de doter sa ville natale d'un bon hôpital, et en prépara l'exécution *con molto giro di passo e di cervello.* Le père se mit immédiatement à collecter, plaçant en bons titres de rente l'argent qui affluait de tous côtés. Sans perdre de temps, il acheta un terrain convenable, choisit un excellent architecte, Bernardo Romano, et s'établit sur l'emplacement même, à Campo di Fossa, dans une tente, afin de surveiller de près les travaux, ce que la mauvaise foi des fournisseurs rendait des plus nécessaires. L'hôpital, placé sous l'invocation de saint Michel, fut admirablement aménagé, gai réfectoire, dortoirs en plein midi, jardins plantés d'arbres fruitiers. La position était excellente, favorable au repos des malades, pas trop loin de la ville et cependant pas trop près. Des artistes de l'ordre décorèrent fort bien la chapelle. L'active surveillance de Fucedola ne l'empêcha pas de monter souvent dans la chaire de la cathédrale, à San Massimo, où il fit mentir le proverbe : Nul n'est prophète dans son pays.

Sa réputation de prédicateur se répandait au loin : on l'appela à Palerme ; la traversée fut très mauvaise, le père souffrait de la mer ; il n'en charma pas moins, par son urbanité, ses compagnons de voyage. Son succès dépassa, dans la capitale de la Sicile, tous les précédents, comme nous le montre une lettre écrite par le capucin Montario à Charles Vastarini, qui nous a été conservée. Les chevaliers de la Toison d'or, les grands d'Espagne, le général des galères, le vice-roi, duc d'Ossuna, étaient dans l'admiration. Ce dernier eut en si grande estime le jugement du père, qu'il l'envoya à Malte arranger une affaire avec le grand maître de l'ordre. La prédication, l'esprit, la gaieté de Fucedola le firent fort apprécier de tout le monde, mais on le fêta surtout chez les chevaliers de la nation italienne, parmi lesquels il avait un cousin.

Quelques années plus tard, l'Aquilano prêcha dans la chapelle royale de Naples ; il voyait pour la première fois la

capitale du royaume et en subit le charme. Le golfe lui parut une bague magnifique, dont la ville serait le diamant. Une tradition populaire rapporte que, dans un de ces moments d'excentricité, dont le moine était coutumier, il se mit à cheval sur la balustrade de la chaire et s'écria d'une voix tonnante : *Adesso ho cavalcato il pulpito reale.* Le discours qu'il prononça après cette bouffonnerie fut des plus saisissants. On voulait le retenir à Naples, mais, dégoûté par la bruyante et criarde popularité dont on l'entoura, Francesco s'enfuit à Capoue et regagna de là ses montagnes.

En 1617, il fit une tournée de prédication fort intéressante, racontée en entier par son biographe. L'occasion en fut l'invitation de prêcher à Pise aux chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, que Cosme de Médicis lui adressa cette année-là. Il partit seul, son neveu le rejoignit à Urbin, mais Pompéo dut renvoyer son cheval à l'Aquila, car, fidèle à la règle des capucins, Francesco entendait, autant que possible, voyager à pied. On était en plein hiver, il fallut passer le Foglio sur les épaules d'un guide qui avançait dans l'eau en tâtonnant. Puis, longeant la mer Adriatique, évitant les marais pestilentiels de la Cervia, nos voyageurs gagnèrent Ravenne en trois jours de marche. Ils étaient couverts de neige en arrivant à la porte de cette ville, Francesco en avait son capuchon plein et ne voulut pas le secouer comme son neveu l'y engageait. Il déclara même qu'il la jetterait sur son Eminence le légat, en lui faisant visite. Le père n'y manqua pas, ce dont le cardinal fut fort amusé. Retenir l'oncle et le neveu lui eût fait grand plaisir, mais ils n'acceptèrent pas son invitation, étant pressés d'arriver à Ferrare, où les capucins les attendaient. Dans cette ville, Pompéo eut la fantaisie de se faire recevoir docteur *in utraque lege.* Grâce au crédit dont jouissait son oncle, on l'admit facilement à l'examen privé et à l'examen public. Notre chanoine monta en chaire, répondit à deux ou trois questions, lut quelques versets de la Bible, fut embrassé et complimenté par l'examinateur. Le monde compta un docteur de plus.

Après Ferrare, par un temps sec et froid, nos voyageurs visi-

tèrent Bologne et Florence, où l'Aquilano alla faire sa cour à la grande-duchesse Christine de Lorraine, et l'égaya par ses saillies, ainsi que le grand-duc. Le père fut en effet, dans ce voyage, constamment allègre; il bravait joyeusement les intempéries et ne sentait pas la fatigue.

Sa mission accomplie à Pise, le père Vastarini reprit avec son neveu le chemin de l'Aquila. Lorsqu'ils furent par trop fatigués, nos deux amis louèrent pour quelques jours un char de paysan, ils y dormirent la nuit au bord de la mer, insensibles au bruit des vagues qui se brisaient à quelques pas. Parfois, il leur fallut passer des rivières, en ayant de l'eau jusqu'à mi-corps. La neige s'accumulait sur les routes. Nos Abruzzais faillirent perdre la vie. Un bateau plat sur lequel ils allaient de Lecce à Pescara sombra, ils continuèrent leur route sur un radeau. On mangeait comme on pouvait, le dîner fut souvent un plat d'herbes arrosées d'huile, que l'Aquilano cueillait dans les champs sous la neige. Les paysans donnaient volontiers aux religieux leur pain de maïs, leurs légumes cuits, leur piquette. C'était une fête lorsqu'on rencontrait sur la route un couvent de capucins où pourtant la chère était maigre. L'Aquilano s'accommodait de cette vie pénible, il en riait. « Au lieu de m'appeler padre Fucedola, disait-il, pourquoi ne m'a-t-on pas surnommé padre Mosca. Cela eût été plus à propos. Je suis toujours en mouvement, prêchant ici, prêchant là, attrapant à manger ici ou là, quoi, une vraie mouche! »

Padre Vastarini fut de nouveau élu ministre provincial en 1624. Il s'en effraya, ses forces baissaient, il voulait les réserver pour la chaire, qui lui semblait sa véritable vocation. Le cardinal Buoncompagni, qu'il supplia d'intercéder auprès du saint père, pour qu'on le déchargeât de cette responsabilité, ne put l'obtenir. Le père dut se soumettre et visita tous les couvents de sa province, voyageant souvent de nuit, avec une petite lanterne, sans crainte des voleurs. Il examinait tout et imposait avec fermeté les réformes qui lui semblaient nécessaires. Rencontrait-il quelque résistance, il s'emportait, mais sa colère passait, comme la ravine d'eau qui descend de la montagne

après l'orage. Francesco fut un excellent administrateur, ses vues d'ensemble étaient remarquables. Il ne remettait jamais une affaire au lendemain et ne perdait rien de vue, aussi bien au temporel qu'au spirituel. Les capucins n'étaient pas d'une propreté scrupuleuse ; padre Aquilano leur imposa l'obligation de se laver les pieds avant d'entrer au réfectoire. Pour préparer à la prédication les jeunes pères, il les envoyait dans de grandes villes et de préférence à Rome. Ses relations avec cette dernière ville étaient constantes. En 1627, déjà fort souffrant de la maladie qui l'emmena, la goutte, il y prêcha cependant dans l'église de San Lorenzo in Damiano. Venise, qui ne l'avait jamais entendu, le posséda au carême, quelques mois après, mais le pauvre père ne voyageait plus à pied, il dut aller et revenir en voiture ou en chaise à porteurs.

Padre Vastarini fut toujours en chaire le messager bienfaisant, éloquent, incomparable interprète des vérités éternelles ; sa capacité de travail était remarquable, il la conserva jusqu'aux dernières années de sa vie. Il usait d'une hygiène excellente pour un prédicateur. « Qui veut prêcher, disait-il, ne doit ni trop manger ni trop dormir, » et il se conformait scrupuleusement à cette règle. Vastarini montait presque toujours en chaire à la grande messe et parlait rarement après vêpres. Les premières heures du jour lui paraissaient des heures d'or, celles où il faut rassembler ses idées et leur donner leur forme. La Bible était l'objet de sa constante étude et la matière de ses sermons. Il se servait de concordances et tenait fort en estime celles du cardinal Ugone. L'Aquilano répétait sans cesse : « Le prédicateur ignorant de l'Evangile, sera ignoré de Christ. Le texte sacré doit avoir la principale place dans la bibliothèque de l'orateur chrétien. » Le père détestait, dans les discours religieux, les fioritures, les longues périodes, les extraits d'auteurs profanes. Admirateur passionné de Virgile, il ne le citait jamais. Sa méthode de préparation était la suivante. Il faisait grand cas du contexte, rapprochait du texte d'autres passages, et s'appliquait à comprendre l'Ecriture par l'Ecriture. Arrivant à l'idée mère du sermon par une profonde méditation, il cherchait ensuite sa

forme, puis, remerciant Dieu qui l'avait aidé, il le suppliait d'être encore en chaire avec lui. Après la Bible, Fucedola lisait de préférence saint Augustin, le tenant pour fort supérieur à saint Jérôme.

Francesco prêcha encore à Rome une dernière fois, mais, malgré les soins qu'il reçut au couvent des capucins et le bon vin des cardinaux, ses amis, il se sentit très fatigué, plus que jamais. Son estomac allait mal, ses jambes ne le portaient pas. Il crut retrouver des forces en allant dans les Abruzzes. On était en février, le père se mit pourtant en route, faisant de petites journées en litière. Son état n'en était pas moins pitoyable lorsqu'il arriva au couvent de Saint-Michel d'Aquila, dont le gardien était venu l'attendre à l'entrée de la ville. L'accueil au monastère fut enthousiaste ; les capucins s'agenouillaient pour baiser le bas de sa robe, ayant bien garde de ne pas heurter le pauvre goutteux. L'air natal et le traitement recommandé par Pline-le-jeune, le lait d'ânesse, rendirent des forces au malade. Au bout de sept ou huit mois, le père ne souffrait plus, mais il était devenu impotent. Sa gaieté et son activité d'esprit restaient cependant les mêmes et mettaient tout le monde en belle humeur. Ce fut alors qu'il dicta à son neveu quelques sermons ; aucun malheureusement ne nous a été conservé. Toutefois le répit ne fut pas de longue durée, la goutte recommença à le tourmenter. Le malade aurait voulu rester à Saint-Michel, mais le provincial le désirait à Saint-Joseph. Un mesquin esprit d'autorité et de jalousie règne trop souvent dans les couvents. Les succès du père Aquilano avaient froissé l'orgueil de plusieurs de ses confrères. Quand il fut un pauvre malade, n'ayant plus de relations suivies avec des personnages influents, on le lui fit bien voir. Son supérieur ecclésiastique immédiat lui ordonna de quitter tout de suite l'hôpital de Saint-Michel et l'y contraignit avec une excessive dureté. On essaya d'abord de l'enlever de sa couche, mais il fallut l'y laisser, tant il souffrait et poussait des cris déchirants. Pour le punir de ce qu'il appelait du mauvais vouloir, le provincial lui ôta le moine qui le soignait depuis vingt-cinq ans, fra Teodoro, et ne permit plus à ses

proches parents de lui faire visite à Saint-Michel. En vain, l'évêque et les magistrats de la ville déclaraient le transport du père des plus dangereux ; en vain, l'Aquilano écrivit au cardinal Sant' Onoffrio, protecteur des capucins, d'intercéder auprès du provincial. Ce dernier n'en fut que plus irrité et ordonna que, de gré ou de force, ses ordres fussent exécutés. Des douleurs atroces prirent l'impotent lorsqu'on essaya une seconde fois de le sortir de son lit, et il signa alors cette déclaration : « Moi soussigné, padre Francesco d'Aquila, prédicateur capucin, déclare avoir voulu plusieurs fois, pour obéir à mon supérieur, me faire transporter au couvent de Saint-Joseph de Solmona. Cela n'a pas été possible, il suffit de me remuer pour me rendre fou de douleur, tant j'ai les membres inférieurs affectés de la goutte. » Fra Girolamo, le provincial auquel on présenta cette déclaration, ordonna pour toute réponse qu'on exécutât ses ordres le jour même. On put cette fois déplacer le malade, et le mettre sur une civière sans le faire trop souffrir. Le transport se fit de nuit, dans la crainte d'exciter de jour la compassion pour le père et l'indignation pour ceux qui le maltraitaient. C'était par une froide soirée de février 1634 ; le malade paraissait si défait à la lueur des torches que quelques habitants de la ville, l'ayant rencontré, l'accompagnèrent en chantant le *De profundis*. A Saint-Joseph, capucins et médecins prodiguèrent leurs soins à l'infirme ; il reprit quelques forces au printemps et alla parfois en se traînant prendre ses repas au réfectoire. On le vit même à la porte du couvent, trouvant plaisir à regarder les passants et à causer avec eux.

Le père Vastarini mourut toutefois à Saint-Michel, selon son désir. Son ami particulier et son grand admirateur, fra Giuseppe della Bastiglia, ayant été nommé procureur-général des capucins, ordonna de reconduire le père à sa chère maison de Campo di Fossa. Comme il s'y trouvait bien ! Sa chambre était la plus jolie de l'infirmerie. Il voyait de sa fenêtre, en plein midi, ses montagnes chéries. On accourait dès qu'il agitait sa sonnette. Un appareil lui permettait de s'asseoir et de s'étendre sur son lit, à volonté. Un mieux momentané se produisit, le père sortit

de nouveau de sa chambre, et parcourut les allées du jardin, dans une chaise roulante, la dirigeant avec un bâton. Mais « bientôt le mal revint et augmenta, l'infirme perdit l'appétit, le goût, mangea seulement par force. Chose admirable, l'homme spirituel se développait à mesure que l'homme matériel se détruisait. » — « Je veux, disait Francesco, employer mon reste de vie à me préparer au jugement éternel. Par la grâce de Dieu, j'espère le paradis, mais il m'est nécessaire de croître dans cette espérance. Une voix céleste me dit : « Mon fils, quitte complète- » ment le siècle, afin de retourner à ton Père. » Son neveu Pompéo, lui rappelant le bien qu'il avait fait pendant sa vie, l'encourageait à se confier en ses mérites. « Va-t'en avec joie, mon cher oncle, de cette vilaine maison terrestre ; encore quelques jours et tu seras dans les demeures éternelles. Un saint comme toi ne peut languir en purgatoire. » Mais Francesco se sentait un pauvre pécheur et trouvait seulement sa force dans la plénitude de la miséricorde divine. Hélas ! qu'était devenu le robuste prédicateur qui avait tenu l'Italie sous le charme de sa parole? Il n'avait que la peau et les os, des douleurs continuelles le tourmentaient. Sa voix s'était affaiblie, on pouvait à peine le comprendre. Le 15 août 1641, quoiqu'il se fût évanoui plusieurs fois aux premières heures du jour, il se fit néanmoins porter à l'église pour la grande messe et prit la communion. Le procureur des capucins, fra Giovanni Maria di Moncaglieri, était présent et lui donna l'absolution privilégiée des péchés, pendant que le chœur chantait le cantique de Siméon. L'Aquilano vécut jusqu'au 4 septembre. Ce jour-là il eut son ascension. Son âme prit son essor vers le ciel, comme une blanche et pure colombe. Il mourut le vendredi, jour de la création du premier homme, du meurtre d'Abel, de l'annonciation, du sacrifice de Christ, de la décollation de Jean-Baptiste ; soixante-quinze avaient été les années de sa vie. Son neveu eut ses dernières paroles. Il rassembla ses forces pour lui dire : « Nous nous reverrons dans le ciel ! » Pompéo croyait de tout son cœur à cette prophétie, il était persuadé que son bienheureux oncle lui obtiendrait par ses prières la plénitude du salut. C'est dans cette vive

espérance qu'il termine la biographie de ce parent bien-aimé.

L'Aquilano n'était pas un homme ordinaire, il fut prédicateur, organisateur, réformateur, et, dans ces trois branches d'activité, vraiment énergique et supérieur. Rétablir une austère discipline au sein de communautés religieuses amollies, doter Aquila d'un grand hôpital, en surmontant toute espèce de mauvais vouloirs, prêcher toute sa vie, le faire encore usé par la goutte et mourant : quelle existence active et bien employée !

La vocation du père était des plus sincères ; il voulut être un parfait capucin et sacrifia tout à l'idéal d'humilité, de charité, de travail qu'il s'était proposé. Sa docilité envers ses supérieurs, même lorsqu'il dut subir leurs volontés barbares, montre en quel respect le moine tenait la règle monastique. Francesco Vastarini fut un catholique romain zélé, plein de préjugés contre la Réforme, mais il était encore plus chrétien que catholique. Le salut ne venait pas pour lui de l'église visible, mais du Chef et du Roi de l'église invisible. Il avait nourri sa foi aux sources les plus pures ; la Bible et saint Augustin, le père de l'église qui a le mieux compris la grâce divine et son action bénie, composaient ses lectures habituelles.

Padre Francesco était aimable, bon, obligeant, il ajoutait à ses qualités naturelles, sympathiques et attrayantes, l'habitude du monde, et malgré quelques excentricités d'un goût contestable, les habitudes d'un homme de bonne compagnie. Il avait parcouru l'Italie et la France, visité Paris qu'il appelait la capitale de l'esprit humain. Sa connaissance des auteurs classiques, surtout des poètes latins, était grande ; ses relations avec des gens instruits et de haute condition étaient nombreuses. Il avait beaucoup d'entrain et d'esprit. Sa conversation nourrie, pleine de vivacité, fut charmante jusqu'à la fin de sa vie. Aussi, à Saint-Michel, tant qu'il put recevoir dans sa cellule, était-il entouré de tout ce que la noblesse et le clergé renfermaient à Aquila de gens instruits et cultivés. La conversation de ce galant homme était pour eux une bonne fortune exceptionnelle.

Son cœur était excellent et son amour du bien, fécondé par une piété sincère et profonde, exerçait une influence bénie.

On comprend donc que son neveu, témoin constant d'une vie si aimable et si utile, ait voulu conserver à sa famille la mémoire d'un de ses membres les plus distingués.

Nous devons à cette louable intention le manuscrit dont j'ai donné l'analyse. On ne peut habiter l'Italie et le lire sans reconnaître combien le monachisme, en ce pays, a peu changé jusqu'à nos jours. Des religieux que les événements politiques de 1860 ont chassés de leurs couvents, la plupart de ceux que j'ai connus, ne dépassaient pas en théologie ce que le pieux moine des Abruzzes avait appris à Florence des axiomes catholiques et des préjugés contre la Réforme. Ils avaient comme lui la passion des classiques. Leurs manières étaient excellentes. On trouvait chez eux, malgré le malheur des temps, l'aimable gaieté de Fucedola et cet esprit de sociabilité, de conversation, qui rendait si attrayante, Pompéo nous l'assure et nous n'en doutons pas, la société de son excellent oncle.

J. GIANPIETRO.

LES AMES DU BON DIEU

CONTE DE NOËL RUSSE

Si l'on jetait un coup d'œil dans les archives russes, on verrait qu'un des traits distinctifs du temps de Catherine II fut l'innombrable quantité des procès. Au premier moment, on croirait voir là une ombre sur son règne. J'ose affirmer que loin d'être une ombre, c'est une lumière, la lumière de la justice, venue enfin pour le détenu et l'opprimé. Après les désordres du temps de Pierre, on avait perdu l'habitude de demander justice en présentant des pétitions aux favoris, souvent remplacés, disgraciés ou exilés, et on adressait directement les suppliques à la souveraine toute-puissante, clémente et généreuse. Comment s'étonner de l'arriéré formidable de vieux comptes à régler qui reparut au jour? On demandait le possible et l'impossible. Les réclamations étaient surtout nombreuses dans les questions de propriété foncière. Là où le riche était voisin du pauvre, les usurpations, les violations du droit étaient fréquentes, presque toujours suivies d'interminables procès qui amenaient à Pétersbourg une foule de solliciteurs. Cette Palmyre du nord regorgeait de ces infortunés qui ayant mangé jusqu'à leur dernier kopeck continuaient à errer autour du sénat, mourant de faim, assez simples pour croire pendant des mois et des années que, demain, leur affaire aurait son tour et serait réglée en leur faveur.

Au nombre de ces malheureux se trouvait un certain Sitni-

keff, Gliêbe Ivanovitch, surnommé « le sieur Pruss, » vu le rang élevé de second major gagné par lui dans les guerres contre les Prussiens, sous le règne d'Elisabeth. Après avoir servi pendant les longues années fixées par les règlements de Pierre, et supporté vaillamment le poids des marches, des contremarches et des combats de ces interminables campagnes, Gliêbe Ivanovitch méritait bien de jouir un peu de la vie en épousant une bonne petite femme, en se créant une famille qu'il verrait grandir autour de lui, et en se reposant si ce n'est sur des lauriers, au moins sur les meules de foin de ses prairies.

Hélas ! ce furent précisément ces belles prairies qui apportèrent au pauvre officier bien autrement de peines et de tribulations que n'avaient pu le faire toutes les mésaventures de ses campagnes contre les Prussiens.

La générosité de la souveraine venait d'octroyer à un personnage nouveau un bien de cinq cents paysans, une terre de labours, de fenaisons et de pâturages, avec forêts, rivière, lacs, droits de pêche, de chasse, et « toutes les dépendances, » ainsi que cela s'écrivait alors dans les actes. Cette propriété touchait aux terres de Sitnikeff. Il semble qu'il y avait là de quoi satisfaire son riche voisin, mais le voisinage des belles prairies, inondées chaque printemps, avait éveillé la faim du loup.

« Ecoute, Pruss, lui fit-il dire par l'un de ses agents, arrangeons-nous à l'amiable ; faisons un échange de prairies. Je voudrais posséder les tiennes.... Et n'oublie pas le proverbe qui dit que le désir est plus fort que l'impossible. »

Malgré l'orage que faisaient pressentir ces paroles, Gliêbe Ivanovitch refusa net les stériles arpents qu'on lui offrait en échange de ses terres fertiles. Quoi ! céder ainsi, au premier mot de menace, l'héritage qu'il tenait de ses pères et qu'il devait à ses enfants !... Impossible ! Ce n'était pas pour rien qu'il était second major, et le code militaire ne disait-il pas qu'il fallait savoir mourir, mais ne jamais reculer ? Il écrivit à son altier voisin les lignes suivantes :

« A votre seigneurie la riche donation impériale, à moi le modeste héritage que je dois conserver aux oiselets qui n'ont pas encore d'ailes. »

Mais que pouvait le possesseur d'une dixaine de serfs contre

les centaines d'ouvriers qui vinrent s'abattre sur ses prés, armés de faux, de pieux et de râteaux? Ils fauchèrent l'herbe, battirent les pauvres moujiks et, menaçant de brûler l'habitation du sieur Pruss, ils chargèrent le foin sur ses propres chariots et le transportèrent, avec ses chevaux à lui, chez le riche voisin, leur seigneur.

Quelle que soit la force brutale qui écrase un homme, dans tous les temps et à tout âge, il lui restera toujours dans l'âme l'aspiration à la justice et le ressentiment du droit foulé aux pieds. Glièbe Ivanovitch porta donc plainte, adressant sa supplique aux autorités de Belgorod, qui eurent le temps de se renouveler, car la pétition resta oubliée pendant des années sous le drap rouge d'où elle ne sortait que pour y rentrer aussitôt. Glièbe Ivanovitch s'appauvrissait de jour en jour, tandis que son voisin s'engraissait de ses usurpations. Le dossier fut enfin envoyé au sénat; là, il serait impossible de ne pas reconnaître la légitimité des plaintes du malheureux spolié; rien d'étonnant, par conséquent, à la décision suivante de messieurs les sénateurs : « Quant à la possession, laisser les prairies à celui qui en a présentement la jouissance; quant à Sitnikeff Pruss Glièbe Ivanovitch, vu sa pétition, l'indemniser. »

Ce verdict du sénat reçut son exécution, avec une grande solennité, au milieu de centaines d'assistants. La cour de justice du district arriva au complet sur les lieux, juges, procureur, assesseurs, secrétaire, les propriétaires du voisinage, l'ispravnik, l'arpenteur du gouvernement avec son effrayant appareil dans lequel se cache un petit diable toujours en mouvement qui, au dire des bonnes gens, est cause de toutes les injustices pendant le mesurage. A la face du ciel et de la terre, on plaçait sur un tertre élevé une table couverte du fameux drap rouge, on posait dessus le miroir de justice, et la séance s'ouvrait par l'élévation de l'aigle à double tête; le secrétaire commandait : chapeau bas! et commençait à lire l'arrêt du sénat : « Par ordre de sa Majesté, l'impératrice de toutes les Russies.... » Cette lecture était généralement écoutée dans le plus profond silence : cette fois le silence fut troublé par les sanglots déchirants de la femme de Glièbe Ivanovitch et de ses six enfants qui voyant pleurer leur mère tombèrent

à genoux, remplissant l'air de leurs cris poussés aux oreilles même du cruel général, lequel fut mis, séance tenante, en possession légitime des prairies, selon l'ukase du sénat. Quant à Gliêbe Ivanovitch, il ne perdit rien de sa dignité dans ce pénible moment ; tout en consolant sa femme et ses enfants, il demanda à cette cour de justice que, « le premier arrêt de l'ukase étant exécuté, et les prairies données au général, on s'occupât du second, c'est-à-dire du paiement de l'indemnité due à lui, Sitnikeff Pruss, et qu'on lui dît comment et par qui se ferait ce paiement. »

Tous, même la triple canaille de secrétaire, furent mis au pied du mur par cette simple question, pourtant si naturelle et légitime. Agitant sa cadenette bien ficelée, le secrétaire déclara de la part de la cour de justice, qu'on laissait à Sitnikeff Pruss le droit d'adresser au conseil de l'empire une supplique dans laquelle il demanderait d'où cette indemnité devait lui venir.

Après une pareille décision, il ne restait au sieur Pruss, tombé dans la misère, qu'à abandonner sa femme et ses enfants à la merci du riche voisin. Il chargea tout ce qu'il put sur une charrette attelée de trois chevaux, fit une longue prière sur la tombe de ses ancêtres, d'où il emporta un peu de sable et de terre dans un petit sac attaché à son crucifix, afin qu'en cas de mort loin de la maison cette terre fût répandue sur ses paupières et les couvrît comme d'un léger duvet, et il partit pour Saint-Pétersbourg. Ce voyage ne ressemblait guère à ce qu'il est aujourd'hui. On avançait à petites journées, traîné par ses propres chevaux, avec les longs arrêts rendus indispensables par le mauvais état des routes, et les longues nuits dans les auberges primitives de ces temps, et cela sur un parcours de plus de mille cinq cents verstes, et en hiver ! L'énorme distance qui séparait le Pétersbourg finnois de la Russie centrale avait le mystère de l'inconnu, en même temps que la difficulté d'y arriver, « au trentième rayon du trentième pays, » mais elle avait aussi le charme magique qu'exerçait le nom de la Matouchka-Tsaritsa sur les opprimés et les victimes de l'injustice des nouveaux tribunaux. Ces malheureux se refusaient à croire qu'on pût affronter les privations et les fatigues d'un pareil voyage sans obtenir justice et réparation.

Non, le doute n'était pas possible, l'espoir soutenait ces pauvres gens, fermement convaincus que l'impératrice ne souffrirait pas le mensonge.... Aussi quelle déception quand il fallait refaire ces milliers de verstes, ayant tout perdu, même l'espoir !

Glièbe Ivanovitch arriva encore assez gai dans la grande capitale, soutenu qu'il était par la pensée de voir dans peu de jours « la mère Tsarine, » et alors son affaire serait vite et bien terminée. Mais l'hiver s'acheva, puis vint le printemps, l'été se passa ; seules, ses espérances ne passaient point. Il s'était installé dès le début dans le quartier « Samson, » et tous les jours il se rendait au sénat. Il lui avait fallu neuf mois seulement pour apprendre entre les mains de qui se trouvait son dossier, et si sa supplique avait été agréée.... On l'avait bien reçue, il est vrai ; seulement on renvoyait le pauvre sieur Pruss du jour au lendemain, en lui disant chaque matin : « Demain l'affaire sera revue. » En attendant, il n'avait plus de quoi dîner dans son pauvre logis, et pendant les longues et froides nuits d'automne, ses cheveux se dressaient sur sa tête et ses idées s'égaraient en songeant à sa position actuelle, et à celle qui l'attendait, peut-être plus terrible encore. Ses dernières ressources étaient épuisées, tout avait été vendu, chevaux, harnais, kibitka : il ne restait rien au maître et à ses deux serviteurs. Les chaussures de Glièbe Ivanovitch étaient percées, et il était réduit à les doubler avec les morceaux de fort papier qu'il ramassait dans les antichambres du sénat.

Et pourtant il restait le maître, et, en sa présence, ses fidèles serviteurs, Conedrate le cocher, et Ptaha, le planton avec lequel il avait fait toutes ses campagnes, se tenaient debout. Les neuf dixièmes des propriétaires d'alors, s'ils se fussent trouvés dans la situation du sieur Pruss, eussent vendu leurs serfs. Ils en auraient souffert, mais l'auraient fait tout de même. A cela Glièbe ne consentirait jamais, et les trois vieillards, unis par le malheur, pâtissaient ensemble, avec cette différence que le maître souffrait triplement du froid, de la faim, de toute cette misère sans issue, puisqu'il en souffrait pour lui et pour ses serviteurs. Conedrate fut le premier à se jeter aux pieds du maître pour lui demander de le laisser partir.

Le laisser partir,... mais avec quoi ? Comment voyagerait-il

dans la saison d'hiver, comment pourrait-il fournir ces mille cinq cents verstes?... Plus d'une fois déjà Gliébe Ivanovitch avait agité ces pensées, se disant qu'il valait peut-être mieux encore s'en retourner tous trois. Après avoir souffert ensemble, ne devaient-ils pas mourir ensemble aussi?

Mais tant que l'homme n'est pas mort, il espère et il rêve.... Et s'il rentrait au logis, quelle nouvelle apporterait-il à sa femme et à ses enfants? Puisqu'on lui assurait que « demain » son affaire passerait au sénat, ne valait-il pas mieux attendre encore? Ils ne pouvaient donc partir tous trois: lui, le sieur Pruss, il fallait qu'il restât, ne fût-ce que pour connaître la décision dernière. Et Conedrate le suppliait toujours. « Laisse-moi partir, seigneur, disait-il; j'irai, demandant au nom de Jésus : n'est-ce pas la même chose de mourir ici ou en route? Et puis les charretiers me prendront avec eux, si j'en rencontre. »

Et voilà que par une brumeuse matinée d'automne, trois mendiants se tenant par la main comme trois frères, arrivèrent en pataugeant à l'église de la « Consolation des affligés. » Les vieilles femmes en prière regardaient avec étonnement cette trinité qu'on n'avait jamais vue encore; elles examinaient surtout le plus grand, celui qui se tenait entre les deux autres, imposant et droit, semblable à un robuste chêne entre deux vieux troncs, et, lorsqu'il tomba, le visage contre terre devant l'image de la sainte Vierge, avec des sanglots étouffés, il n'y eut guère d'yeux qui restèrent secs et les cœurs tressaillirent. Avec des soupirs, des oh! et des ah! les vieilles pauvresses, toujours curieuses, suivirent ces inconnus, mais aucune d'elles ne comprit rien à la scène étrange qui se passa au sortir de l'église. Un des trois vieux tomba aux pieds du plus grand, ne cessant de baiser en pleurant ces pauvres pieds nus, jusqu'à ce que celui-ci, le relevant d'un geste plein de dignité, l'attira à lui, l'embrassant comme une mère embrasse le fils dont elle va se séparer. Puis quelque chose comme une dispute se passa entre ces trois hommes, et ceux qui étaient le plus près entendirent ces mots : « la récompense du seigneur. » Après quoi le calme se rétablit et ils se séparèrent, deux d'entre eux s'en allant ensemble d'un côté et le troisième seul de l'autre.

Et réellement, une dispute s'était élevée entre eux. Au mo-

ment des adieux de Glièbe Ivanovitch à son cocher Conedrate, la caisse du maître ne contenait plus que cinq altines. Avec l'un il avait résolu d'acheter un cierge à brûler devant l'image de la sainte Vierge de la Consolation, d'en garder deux pour lui et pour Ptaha, et de donner les deux derniers à Conedrate. Mais au moment de s'en séparer, ému et le cœur serré de le voir partir avec si peu, Glièbe Ivanovitch glissa encore dans la main de son serviteur son altine à lui; Conedrate, sentant une troisième pièce, la repoussait, mais à l'ouïe des paroles du maître prononcées d'un ton ferme, il n'osa plus résister, et accepta « la récompense. » Jamais maître n'aura donné autant à son serviteur. Comme la veuve de l'Evangile, il donnait ce qu'il possédait, ne se réservant rien pour sa nourriture du lendemain.

Après le départ de Conedrate, la vie de Gliëbe Ivanovitch s'organisa comme suit. Il n'y avait plus moyen de garder le petit réduit où ils avaient vécu tous trois dans la maison d'une boulangère qui faisait les petits pains pour l'église de Samson : c'était au-dessus des moyens du sieur Pruss, car ce réduit possédait un semblant de fenêtre, et pouvait ainsi passer pour une chambre. Or, des mendiants, n'ayant pas de quoi manger, ne pouvaient être logés comme des princes; ceci était l'opinion de l'hôtesse, apitoyée cependant par la douceur du major qui ne lui répliquait rien, à elle, une femme. Elle ne le chassa donc pas, mais le transporta, lui et son Ptaha [1] déplumé, dans un coin tout noir, derrière le four, et séparé de la chambre par une cloison de planches. « Si la loge est sombre, disait-elle, elle est du moins chaude, mais vraiment, à te voir, on dirait que je te fais payer cent roubles pour ce bon poêle : restes-y donc, couches-y, mais si tu n'as pas de quoi manger, ne me demande jamais rien. » La boulangère, redoutant la sensibilité de son cœur, voulait bien donner un abri, mais ne rien savoir de plus de ses hôtes; ils pourraient être là trois jours sans manger, elle ne devait pas en être informée; qu'on ne s'avisât pas surtout de lui mendier du pain au nom de Jésus : elle en donnerait, car elle était une sotte, si sensible! mais elle les expulserait tout de suite après, et ils n'auraient aucun reproche à lui faire. Vraiment, si elle devait nourrir les mendiants et

[1] *Ptaha*, oiseau.

les loger gratis, elle-même en serait bientôt réduite à prendre la besace et à aller tendre la main près des églises. « Une fois pour toutes, sieur, ne me demande jamais rien, » conclut l'hôtesse en installant Gliêbe Ivanovitch dans son gîte.

Et cette installation, pendant un hiver comme celui de Saint-Pétersbourg, était un si grand bienfait que Gliêbe Ivanovitch et son fidèle Ptaha en oublièrent un moment leur faim. Manger un jour et jeûner deux, n'était pas nouveau pour eux, mais ce recoin envoyé par Dieu, si sec et chaud !... Mouillés par la neige, transis par le gel durant le jour, quelle béatitude d'être réchauffés et séchés pendant la nuit ! Ils s'endormaient comme dans un bain russe ; la chaleur les enveloppait comme une bonne mère. Les malheureux n'avaient pas besoin de se couvrir de leurs habits, ce qui les usait ; et les semelles recollées qui restaient si longtemps à sécher dans la chambrette éclairée, c'est vrai, mais si humide et si froide, ici, elles n'auraient qu'à être appuyées contre le four.... Et puis, l'obscurité n'était pas si complète : dès que le four était allumé, la lueur arrivait à travers les fissures de la cloison, et quand la boulangère tirait la braise pour enfourner, la lumière devenait si vive qu'ils pouvaient parfaitement se voir : aussitôt Ptaha, fidèle à la consigne, faisait front, saluant son officier ; Gliêbe Ivanovitch se signait et lui répondait : « Bonjour à toi, mon Ptaha. »

Leur vie était donc tolérable dans cet abri accordé par la charité ; mais la nécessité de se vêtir et d'apaiser leur faim se faisait brutalement sentir : un homme qui n'est pas encore mort réclame son morceau de pain. Gliêbe Ivanovitch trouva moyen d'un peu mater cette famine en persuadant à Ptaha d'ajouter un troisième jour de jeûne, le lundi, aux jeûnes du mercredi et du vendredi, d'autant plus qu'on était en plein carême de Saint-Philippe. Ainsi, ils jeûnèrent pour les péchés et l'injustice des hommes : cependant les quatre jours qui restaient, il fallait se nourrir.

Les journées commençaient de très bonne heure, car la vieille était debout bien avant l'aube pour pétrir la pâte. Ptaha se levait aussitôt, et, sans attendre qu'elle l'appelât, il allait lui prêter aide. Il apportait l'eau, le bois, allumait le four. Gliêbe Ivanovitch se levait aussi, disait sa prière du matin,

ouvrait toute grande la porte de la cloison et, s'asseyant sur le seuil, se mettait à raccommoder ses nippes et à coller ses semelles. Au premier coup de cloche, il abandonnait « les vanités de ce monde, » et sortait sans aucun souci de l'obscurité, de la pluie, de la neige ou du vent qui l'accueillaient au dehors. Le sieur Pruss emboîtait le pas comme s'il conduisait encore son bataillon; la poitrine en avant, il marchait en militaire, se dirigeant vers l'église de Samson. Il y était déjà connu, ce géant aux larges épaules, avec sa veste d'ordonnance rapiécée; il s'appuyait toujours au même pilier; sa taille et son grand air le faisaient ressembler à une autre colonne; il se tenait immobile, seule sa tête blanche s'inclinait de plus en plus sur sa poitrine; il semblait ne point entendre la lecture et le chant du saint office, et suivre une autre messe à travers ses tristes pensées : il y avait quelque chose d'inspiré dans cette contemplation intérieure, et s'il venait à lever les yeux et à regarder les gens qui l'entouraient, tous le saluaient. Si la boulangère ne saluait pas le sieur Pruss, il ne lui inspirait pas moins un respect involontaire qu'elle ne parvenait pas à dissimuler complètement en sa présence; quant à Ptaha, elle l'avait accaparé tout entier, elle en avait fait non seulement son domestique, mais aussi son baudet : outre l'eau et le bois qu'il devait porter, il traînait au marché une charrette contenant le pain, sur laquelle il ramenait les sacs de farine, et parfois la boulangère elle-même. Mais autant cette femme osait agir arbitrairement avec lui, autant elle eût craint d'exiger le plus léger service du sieur Pruss, pas même de mettre son coq malade sur le perchoir. Un jour pourtant, elle se permit de demander au vieux militaire d'aller vendre à l'église, pour la messe du matin, les pains restés de la veille, tandis qu'elle en préparait de frais avec Ptaha pour l'office de neuf heures; mais aussi de combien de circonlocutions avait-elle enveloppé sa demande! « Une chose agréable au Seigneur, — sans que cela t'offense, — donne-toi la peine, si cela ne porte pas ombrage à ton honneur, etc. »

Cette première vente fit époque dans la vie de Gliébe Ivanovitch. La boulangère garnit le panier d'une serviette blanche aux coins brodés et y déposa les petits pains. Gliébe Ivanovitch partit, mais une tourmente de neige l'aveuglait; en cherchant

à protéger son fardeau il s'égara et, au lieu de l'église de Samson, arriva à celle de la Consolation des affligés. Il y entra tout couvert de neige comme un mort dans son linceul. Les gens qui l'aperçurent se rangèrent avec effroi à son approche ; il y avait beaucoup de monde dans l'église, les cierges brûlaient, mais personne ne lisait l'office ; Glièbe Ivanovitch s'en demandait la raison, quand le prêtre sortit de derrière l'autel en disant : « Enfants, c'est une vraie punition de Dieu, mais je ne puis entamer la messe sans dire : *Béni soit Dieu*, et personne n'est là pour répondre *Amen ;* le diacre, le lecteur manquent. » Glièbe Ivanovitch s'avança et dit : « Commence, père, je remplacerai les absents. » Il semblait sortir de terre, et s'élever jusqu'au ciel en montant sur l'estrade destinée au chantre ; imposant et majestueux, il fit un grand signe de croix, et lorsqu'il répondit *amen* au prêtre, un grand silence se fit dans l'église.... « Un lecteur du bon Dieu, » marmottaient les vieilles femmes et, malgré leur frayeur, elles brûlaient de savoir ce que contenait le panier laissé devant le chœur. Enfin, l'une d'elles se dit : « Que cela soit un péché ou même deux... s'il me fallait mordre à la mort [1], je jetterai un coup d'œil dans le panier. » Tremblant de peur, elle soulève la serviette, et voyant les petits pains s'en empare... Glièbe Ivanovitch n'en était qu'au milieu des matines, que tous les petits pains avaient disparu, et que dans le fond du panier remis en place se trouvait l'argent.

La messe achevée, lorsque Glièbe Ivanovitch se ressouvint de son panier, et qu'il vit sa vente faite : « Vous m'avez rendu un bien grand service, les pauvres mères, » dit-il aux vieilles en passant devant elles pour sortir de l'église ; et plusieurs le suivaient, lui fourrant des pièces de monnaie dans les mains en lui murmurant : « Prends, lecteur du bon Dieu... ne dédaigne pas.... Jésus accepta bien la pite de la veuve, et lui promit le royaume des cieux ; moi aussi, je suis veuve, père, et c'est moi qui ai pris ton panier : prends mon kopeck, ne refuse pas la pauvre petite offrande de la veuve, lecteur inspiré de Dieu. »

Dès lors, le sieur Pruss arriva chaque matin à l'église avec son panier et, tandis qu'il lisait et chantait dans le chœur, les petits pains étaient vendus, et il les trouvait remplacés par

[1] Tomber en apoplexie.

l'argent : ainsi lui-même recevait cette étrange aumône qu'il ne demandait pas, mais qu'on le suppliait humblement d'accepter. Et c'était cette aumône qui seule nourrissait Gliébe Ivanovitch et son fidèle Ptaha, car ce dernier, attelé du matin au soir à la charrette de la boulangère, n'avait pas une minute pour chercher à gagner quelque chose. Parfois un pèlerin de passage ou quelque pauvresse dévisageait longuement le planton, hochait la tête, et lui mettant un kopeck dans la main se perdait dans la foule, mais, pareille aubaine ne lui arrivait pas souvent. La boulangère ayant signifié aux deux hommes de se garder de lui rien demander, ne paraissait pas admettre la possibilité qu'ils le fissent jamais. « Ils ne me demandent rien, disait-elle aux commères du voisinage, ils passent des journées sans manger et ne soufflent mot ; j'ai essayé d'oublier du pain, ils n'y ont pas touché : ce sont de vrais diables de patience et non pas des hommes comme les autres. »

Et qui sait ? par un caprice du cœur humain, la boulangère pesait peut-être davantage encore sur le pauvre Ptaha pour le forcer à demander, et c'est avec joie qu'elle lui aurait donné de quoi apaiser sa faim ; mais, patients dans leur misère, ces pauvres gens souffraient en silence. Le sieur Pruss, en rentrant de la messe récompensé de son service divin par la touchante aumône de la veuve, s'asseyait avec Ptaha pour « glorifier Dieu en mangeant, » ainsi qu'il le disait. Et alors, comme deux frères, ou plutôt comme un père avec son fils, le maître et le serviteur partageaient jusqu'à la dernière miette. Gliébe Ivanovitch eût été heureux de donner davantage à Ptaha, mais Ptaha veillait à ce que le partage fût égal : ainsi les portions se faisaient par moitiés avec la plus stricte justice.

Ayant glorifié Dieu, le sieur Pruss se rendait au sénat, course aussi impérieuse et aussi inévitable que celle de l'église. Hélas ! il s'y rendait pour faire antichambre, pour attendre depuis dix heures l'arrivée de messieurs les sénateurs qui repartaient à trois, écouter les refus, entendre les menaces, les injures des scribes, être rudoyé par les portiers... implorer avec larmes, saluer jusqu'à terre les dignes et les indignes et, après avoir subi toutes ces humiliations, enduré toutes ces fatigues, Gliébe Ivanovitch pouvait se dire en rentrant qu'il avait fait pour sa

famille tout ce qu'il était humainement possible de faire. C'est bien ainsi qu'il l'entendait lorsque, le soir, il s'affaissait, brisé de lassitude, et que se parlant à lui-même, il disait : « Mes pauvres enfants, ma chère femme, j'ai été au sénat, le vieux père ne s'est pas laissé aller à la paresse, il y est encore retourné.... » Et un flot de larmes étouffait sa voix.... C'est ainsi que s'écoulait la vie de Gliëbe Ivanovitch et de son Ptaha.

Un jour, peu de temps avant Noël, Ptaha revenait du marché, un gros sac de farine sur le dos. Au lieu de repartir tout de suite pour ramener la boulangère, il vint se placer devant son maître comme pour porter armes, et commença comme au temps où il faisait le rapport : « Mon officier, la position de l'ennemi par rapport à nous... pardon, mon père, j'ai oublié comment il fallait dire pour parler en homme comme il faut.... C'est que j'apporte de bonnes nouvelles ! »

Il y avait longtemps que Gliëbe Ivanovitch avait perdu l'habitude d'en attendre; aussi ne demanda-t-il même pas quelles étaient ces nouvelles, il répondit simplement : « Mon pauvre Ptaha, la faim ne t'a pas encore fait perdre la voix.... » Mais le planton raconta à son maître comme quoi il avait rencontré au marché l'ex-tambour-major du régiment, qui était employé pour l'heure dans les cuisines d'un prince où il tambourinait matin et soir la diane et la retraite sur les couvercles des marmites; que ce musicien l'avait conduit au chef lui-même; que ce chef de cuisine princière, au premier coup d'œil jeté sur sa figure, y avait lu comme dans un livre : « Il me semble, avait-il dit, qu'une sorcière a bu tout le sang de ton visage... qu'on lui donne à manger, commanda-t-il aux marmitons : la faim, comme un chat sauvage, luit au fond de ses yeux.... » — « Il est si bon, ce chef, continua Ptaha, que lorsqu'il apprit notre misère il me dit : « Mais c'est bien aussi votre faute, gens sauvages des campagnes que vous êtes ! Quand on pense que tout exprès pour vous autres, arrivant de loin, des tables servies attendent dans presque toutes les maisons des princes et des sénateurs ! Arrive qui veut, on mange, on boit, personne ne demande d'où l'on vient, qui l'on est; une fois rassasié on remercie Dieu, on rend son devoir en l'honneur de l'hôte par un salut et on s'en va à ses affaires. Va dire cela à ton

major ! A-t-il encore son uniforme, ou l'avez-vous mangé ? Bien, alors, qu'il l'endosse et vienne s'asseoir à la table du prince Stcherbateff : il n'y sera pas plus mal servi qu'à une autre ! »

Gliêbe Ivanovitch écoutait le récit de Ptaha comme si c'eût été un conte de fées. Il craignit même un instant que le malheureux n'eût la tête dérangée par la faim, mais jamais l'esprit de Ptaha n'avait été aussi clair ; il tira au milieu de la chambre le coffre qui renfermait tout leur avoir, en sortit l'uniforme du major avec tous ses accessoires ; il fredonnait, peu s'en fallut qu'il ne se mît à danser ; il suspendit les habits au mur du réduit, et le voilà brossant, soufflant sur le moindre grain de poussière, enlevant des lèvres un fil blanc, puis : « Votre honneur est servi, daignez vous habiller, tout est prêt. » Mais ce qui ne l'était pas, c'était la compréhension du major : il n'avait pas encore pu se mettre dans l'esprit qu'il devait se lever et s'habiller pour aller s'asseoir à la table d'un prince qu'il n'avait jamais vu et qui ne l'avait pas fait inviter... Il se cassait la tête sur cette énigme ; non, décidément, il ne pouvait se rendre chez le prince Stcherbateff.... « Vas-y, toi, Ptaha, et tâche d'en savoir plus long.» Ptaha revint, confirmant l'exactitude de tout ce qu'il avait déjà dit ; le doute n'était plus possible : chacun pouvait venir prendre place à la table du prince, le couvert était toujours mis, il n'y avait qu'une seule condition : la tenue devait être à peu près convenable pour un gentilhomme, afin de ne pas faire honte aux autres convives, et au prince lui-même.

Il était aussi difficile à Gliêbe Ivanovitch qu'il nous l'est à nous-mêmes aujourd'hui de comprendre la fabuleuse réalité de l'usage en vigueur sous Catherine II. Je ne sais si cette coutume s'était introduite par le fait même de la multitude de gens affluant de la province dans les deux capitales où ils auraient fini par mourir de faim comme cela avait failli arriver au sieur Pruss, mais dans ce temps-là, l'hospitalité russe brillait de tout son éclat, et rien n'était plus fréquent, dans les riches maisons seigneuriales de Saint-Pétersbourg et de Moscou, que d'avoir table ouverte. A l'heure du repas, des gens arrivaient du dehors sans autre preuve de leur noblesse qu'une mise

convenable ; le majordome les introduisait dans la salle à manger, puis allait annoncer à son maître et à ses invités que le dîner était servi. L'hôte, suivi d'une foule de grands personnages, entrait, s'arrêtant un instant sur le seuil pour embrasser la scène d'un coup d'œil, accueillait ses convives inconnus d'un salut bienveillant, puis s'asseyait au haut bout de la table, tandis que ses amis se plaçaient d'après le rang ou la position qu'ils occupaient dans le monde. Au bas de la table, plus aucune distinction n'existait. En sortant, l'amphitryon n'oubliait jamais de répondre aux saluts de ceux qui l'avaient honoré de leur présence, mais, à part cela, aucune relation n'existait entre le maître de la maison et ses hôtes. Parfois il remarquait ceux qui revenaient le plus souvent : c'est dans cette catégorie que s'apprêtait à entrer Gliêbe Ivanovitch ; néanmoins, avant de se rendre aux dîners du prince, il attendit que Noël fût là, afin de pouvoir se régaler pour clore le carême

Le jour solennel arriva enfin. Avec ses cheveux blancs, son air grave, sa tenue correcte, son uniforme vert foncé, ses décorations brillant sur sa poitrine, ses semelles soigneusement recollées, son regard profond où se lisait la souffrance vaillamment endurée, Gliêbe Ivanovitch avait si fière et si grande mine, qu'il n'eût pas été déplacé, non seulement à la table du prince mais à la table impériale : c'est ce que se disait le majordome en l'abordant respectueusement pour lui demander sous quel nom sa seigneurie devait être annoncée. « Mais je ne veux pas être annoncé du tout, répondit le sieur Pruss ; si vous avez une place à table pour moi, je m'y mettrai, sinon je m'en irai. » Comment ! Pas de place pour lui : au contraire, qu'il entre ! et le majordome ouvrit la porte devant Gliêbe Ivanovitch et s'effaça.

Il n'est pas difficile de se figurer l'étonnement du major, sortant de son réduit obscur, à la vue de tant de luxe et de richesse. Mais ce qui le frappa le plus, ce fut la décoration de la salle : ces petits amours tout nus qui le menaçaient de leurs flèches, ces belles nymphes voluptueuses qui riaient en secouant au-dessus de sa tête, couronnée déjà par tant de souffrances, les guirlandes de fleurs dont leurs mains étaient pleines. La modestie de Gliêbe Ivanovitch en était toute troublée ; il n'osait

lever les yeux, aussi ne vit-il pas entrer le prince, mais il l'entendit s'installer à grand bruit à table avec ses invités ; une main invisible le tira par la manche pour le forcer à prendre place et, lorsqu'il revint à la réalité, la première chose qui frappa ses yeux fut un petit pain bien doré, sur lequel étaient empreintes en relief les armoiries du prince, et qui était posé sur son assiette. Sa place était la toute dernière, juste en face du prince assis sur un siège à haut dossier, et il semblait au sieur Pruss que le prince le regardait....

Ainsi commencèrent pour Glièbe Ivanovitch Sitnikeff-Pruss, les banquets du prince. Le petit pain l'avait rempli d'une telle admiration, que le manger seul, sans le partager avec Ptaha, lui semblait un crime. Des sentiments d'une délicatesse si particulière remplissaient le cœur de ce soldat du temps d'Elisabeth, qu'il se privait des vins fins dont il aurait pu boire à discrétion à la table du prince : il se disait qu'à ce même moment son vieux serviteur, son ami, son frère, rongeait peut-être une croûte de pain noir trempée dans l'eau. Aussi, le désir d'emporter le petit pain devint-il si impérieux qu'ayant regardé le prince, ses hôtes, ses serviteurs, et, sans plus se soucier des gamins effrontés du plafond et des belles filles rieuses, il étendit la main, attira à lui l'objet désiré, et le coula dans sa poche.

Ayant une fois savouré la joie de rapporter quelque chose à Ptaha, Glièbe Ivanovitch ne put plus s'en passer et, dès lors, ne manqua jamais d'empocher le petit pain. D'ailleurs, il s'était vite fait à sa nouvelle position ; les valets le connaissaient, et sa place lui était toujours réservée ; le prince, lui aussi, avait pris l'habitude de voir au bout de la table, vis-à-vis de lui, cette belle et noble figure.

Ainsi passèrent les jours de Noël, ainsi le premier jour de la nouvelle année, puis la fête des Rois. Le jour de Saint-Jean-l'Evangéliste, comme Glièbe Ivanovitch arrivait à l'heure habituelle, le domestique qui lui ouvrit la porte lui dit :

— Nous sommes en fête aujourd'hui, sieur Pruss ; notre prince a été invité tout spécialement hier au soir au palais impérial pour la bénédiction de l'eau, et il a eu l'honneur de recevoir de la main de sa Majesté une tabatière enrichie de diamants ; pour célébrer notre joie, nous fêtons la tabatière ; non seulement

votre seigneurie, mais tous ceux qui viendront peuvent entrer et se régaler : il y va de l'honneur du prince.

— Et que Dieu lui accorde d'en jouir de siècle en siècle ! répondit Gliébe Ivanovitch en entrant dans la salle à manger.

Une si grande quantité de hauts personnages arrivèrent ce jour-là à la suite du prince que, si l'on avait compté ceux des jours précédents, le total n'eût pas été supérieur à celui de ce seul jour, mais il y eut place pour tous, et le major garda la sienne.

Vers le milieu du repas, le prince voulant prendre une prise de piquant tabac français, ou ayant quelque autre idée, tira de sa poche la fameuse tabatière dont les diamants étincelants attirèrent tout de suite l'attention générale. Ceux qui l'avaient déjà admirée et ceux qui ne l'avaient pas vue encore exprimèrent, à la grande joie du prince, le désir de contempler de plus près cette marque de la bienveillance impériale. La tabatière fit le tour de la table. Gliébe Ivanovitch la suivait des yeux avec émotion, attendant son tour de tenir entre ses mains tremblantes un objet que sa souveraine adorée avait touché ! Mais, quelle que fût la vivacité de ce sentiment, le petit pain, le pain quotidien de Ptaha ne pouvait être oublié, et quel autre moment serait plus favorable pour s'en emparer que celui où précisément tous les regards étaient absorbés par la tabatière ? Le petit pain était donc sain et sauf dans sa poche quand le bijou lui parvint. D'un élan involontaire, Gliébe Ivanovitch se leva, chacun suivit son exemple, il inclina la tête sur la tabatière et la baisa, puis, n'osant la retenir plus longtemps, il la passa religieusement à son voisin, la suivant du regard jusqu'au haut bout de la table.

Le banquet continuait au milieu de conversations animées et joyeuses ; on mangeait et buvait, comme on disait alors, « à la gloire de l'amphitryon et à l'honneur des convives. » Le moment approchait de célébrer la munificence de l'impératrice. Le vin mousseux pétillait déjà dans les coupes de cristal. Mais disons avant tout un mot du cérémonial qui allait être suivi. Une énorme reproduction de la tabatière, aussi exacte que possible, avait été confectionnée en sucre et en biscuit ; un maître d'hôtel, accompagné de deux aides, l'apportait sur un plateau d'argent et la posait devant le prince qui devait placer

alors la vraie tabatière sur le gâteau monumental, et, aidé de tous les membres de sa famille, l'élever au-dessus de la table, en signe de la haute faveur dont il avait été honoré, lui et les siens. A ce moment, il devait dire : « Vive la souveraine généreuse ! » Tous les assistants saluaient. Une seconde fois il disait : « Vive la grande impératrice ! » On saluait encore. Enfin : « Vive l'impératrice, pour de longues années ! » Les chantres reprenaient en chœur : « Pour de longues années ! » Les convives, toujours debout, le verre à la main, buvaient à la santé de l'impératrice, puis les chantres célébraient la gloire de Catherine, et les hôtes reprenaient leurs places, tandis que le prince coupait le gâteau par tranches, et en envoyait un morceau à chacun, afin qu'on s'associât à sa joie.

La tabatière-gâteau fit son entrée et fut placée devant le prince ; tous les membres de la famille l'entourèrent, tendant déjà les bras ; le prince, lui, s'était aussi levé ; il plongea la main dans l'une de ses poches, puis dans l'autre.... Un moment il parut interdit, regardant tout le monde, puis il dit enfin : « La tabatière n'y est plus ! »

Comment, elle n'y est plus, elle, la gloire de la fête ? Mais chacun l'a vue, l'a tenue dans ses mains.... Quelqu'un l'aura gardée au passage. « Non, elle n'y est plus, » dit encore le prince en retournant ses poches. A ce geste, les convives s'empressèrent d'en faire autant, et tous demandèrent qu'on les fouillât. Que le majordome vienne avec ses assistants : chacun resterait à sa place et serait visité à son tour, car chacun ayant tenu le bijou pouvait être soupçonné. Quelqu'un peut l'avoir retenue, on ne peut jurer de rien. Dans un cas si extraordinaire, les hôtes consternés en étaient arrivés à douter d'eux-mêmes et n'eussent pas été surpris de retirer la tabatière de leur poche.... Seul Gliébe Ivanovitch était sûr que ce n'était pas la tabatière qui était dans la sienne, mais bien le petit pain de Ptaha ! Le majordome va s'approcher de lui et le démasquer à la vue de tous.... N'est-il donc pas un voleur, lui qui s'assied à la table hospitalière du prince, y boit, y mange et cache un pain dans sa poche ? On le prendra sur le fait, et si le sieur Pruss a pu dérober et cacher un petit pain, il aura pu tout aussi bien voler une tabatière.

— Je ne suis pas un voleur, dit-il en écartant d'un geste digne le majordome. Je suis major, et je n'abaisserai pas mon honneur jusqu'à me laisser fouiller. Que le prince, s'il doute de moi, me fouille lui-même, mais dans une chambre à part : quant à toi, valet, retire-toi et ne me touche pas !

A ces mots, les uns baissaient les yeux, ne doutant pas de la culpabilité du major ; les autres restaient atterrés de tant d'audace.

Cependant le prince, revenu de la stupéfaction que lui avait causée un incident aussi inattendu, à l'ouïe des paroles du major, sentit ce qu'il y avait d'indélicat dans cette investigation blessante, bien que ce fussent ses hôtes eux-mêmes qui l'eussent réclamée. Il arrêta immédiatement toute recherche.

— Commençons par fêter la tabatière, dit-il : un cadeau de l'impératrice ne brûle pas au feu, et ne se perd pas dans l'eau. Je suis sûr que la tabatière se retrouvera, ajouta-t-il en regardant fixement Glièbe Ivanovitch : Glorifions la grâce de la souveraine !

On procéda à l'élévation du gâteau symbolique, on exécuta tous les rites convenus, mais la tabatière manquant, ce n'était plus la même chose. De temps à autre des regards interrogateurs tombaient du haut de la table sur le sieur Pruss ; ses voisins éloignaient leurs chaises de la sienne. Le pauvre homme se tenait droit et haut sur son siège, se sentant percé de part en part par les regards du prince, et voyant les valets ne pas quitter des yeux sa poche grossie.

Jamais il n'était revenu de ses courses, pourtant si rebutantes et si infructueuses au sénat, dans un état d'abattement et de désespoir pareil à celui qui était le sien quand il rentra, ce jour-là, chez la boulangère qui, heureusement, était absente. A la suite de sa course rapide, dans sa démarche alourdie par la peine, les semelles collées étaient parties, ses pieds nus sortaient de leur chaussure.... « Frère Ptaha, dit-il les yeux baissés, embrassons-nous, et prions Dieu. Le coup de grâce vient de me frapper, je suis un voleur. Les gentilshommes et les valets croient que j'ai volé,... volé une tabatière encore ! » Il tomba la face contre terre en sanglotant, puis se relevant, il baisa Ptaha sur la tête et se calma, car il fallait songer au lendemain.

Reparaître dans la maison du prince, y reporter sa honte, ou n'y plus rentrer !...

« Non ! je ne prendrai pas sur moi la responsabilité de ce vol. Si je ne retournais pas chez le prince, ce serait avouer que je suis le coupable, que je crains de montrer mes yeux de voleur, et ma mère n'a pas enfanté un voleur ! Dieu m'a fait mendiant, mais que je fusse un voleur, il ne l'a pas voulu.... Le pain que j'emportais dans ma poche? Un voleur ne vole pas pour donner à autrui : j'emportais ce que je devais à la générosité du prince pour le donner à mon Ptaha, mais je ne volais pas ! »

Calmé par ces pensées, Glièbe Ivanovitch se dirigea le lendemain, le cœur raffermi, vers la maison du prince. Il regardait à terre : s'il eût levé les yeux, il aurait rencontré dans le regard du portier qui lui avait ouvert, et dans ceux des autres domestiques qui s'inclinaient respectueusement sur son passage, quelque chose qu'il n'y avait jamais vu jusque-là. Mais l'homme de la douleur portait un trop lourd fardeau sur son épaule pour rien voir. Il s'avançait, comprenant seulement qu'il était en retard, qu'il lui faudrait entrer seul devant les convives assemblés, et incliner devant le prince sa vieille tête blanche, déshonorée. Il priait mentalement en remuant les lèvres : « Dieu tout-puissant, donne-moi ta force. Tu es le Seigneur Dieu, et moi je ne suis qu'un homme. » Il s'arrêta au milieu de la salle et, levant les yeux, il vit tout le monde debout, y compris le prince qui lui fit un signe de tête avant qu'il eût eu le temps de le saluer, et lui dit : « Enfin tu arrives, et moi qui redoutais déjà que, maudissant ma maison, tu n'y voulusses plus rentrer.... Ta place n'est pas là, au bas de cette table : viens, mon vieil ami, j'ignore ton nom, mais viens te mettre à côté de moi. »

Si Glièbe Ivanovitch eût été reçu par des injures et des outrages, il se fût trouvé préparé à les recevoir, car son âme était prête à tout, et si le prince avait ordonné à l'un de ses serviteurs de frapper le major Sitnikeff Pruss sur une joue, il aurait tendu l'autre ainsi que c'est écrit, mais une réception pareille ! Le salut respectueux du prince, ces convives debout comme s'ils attendaient qu'il daignât venir, tout cela le prit au

dépourvu. Gliébe Ivanovitch en eut comme le vertige, et toute l'amertume de son âme passa sur son visage dans un triste sourire.

— Qu'avez-vous donc tous? Tantôt j'étais un voleur pour vous.... Pour qui me prenez-vous maintenant que vous restiez debout? Ne dirait-on pas que vous n'osez vous asseoir sans moi?... Et toi, prince, si tu accueilles un voleur par un salut, congédie-le donc par un autre!

Et tournant sur ses talons, il se dirigea vers la porte de son pas lent et mesuré.

— Arrête, arrête, mon ami! Calme ton cœur! Tu nous vois tous debout, confus et repentants devant toi : pardonne-nous pour l'amour de Jésus.

Le prince s'inclina encore, et tous firent comme lui.

— Voici la tabatière, dit-il en la plaçant au milieu de la table afin que tous pussent la voir; elle ne m'avait pas quitté. Lorsque je la remis hier dans ma poche, elle glissa entre la doublure et l'étoffe de mon habit; en me déshabillant le soir, mon habit tomba à terre, quelque chose frappa le parquet : c'était la tabatière. O mon ami, j'ai passé la nuit sans repos, pensant incessamment à toi : tu me rendrais bien heureux si tu pouvais oublier le mal que je t'ai fait, et venir prendre place auprès de moi.

Impossible de décrire la joie du sieur Pruss! Ah! qu'il était heureux dans sa misère de n'avoir point été déshonoré, de se trouver réhabilité devant tout ce monde! « Il n'y a que Dieu pour faire des miracles, » répétait-il comme un enfant, et il souriait en extase.

Le dîner terminé, le prince prit Gliébe Ivanovitch par la main, et, l'emmenant avec lui, le fit asseoir à ses côtés dans un salon réservé.

— Ami, lui dit-il, sois bien persuadé que je suis réellement ton ami, et de plus ton débiteur.... Confie-moi avec franchise quel mystère tu cachais lorsque, tout troublé, tu te levas de ta place, refusant de te laisser fouiller : quand des comtes, des princes avaient retourné leurs poches, que célais-tu donc dans la tienne? Certes, je sais bien que ce n'était pas la tabatière....

— Dans ma poche se trouvait le petit pain que tu me donnes chaque jour à ta table, répondit Glièbe Ivanovitch.

Et le récit des épreuves qu'il avait endurées sans murmure tomba lentement de ses lèvres.

— Partons, ami, dit le prince. Je veux voir de mes yeux le réduit derrière le four.

Et lorsqu'il le vit, se couvrant le visage de ses mains, il pleura.... « Un vieux gentilhomme, un fidèle serviteur de sa Majesté, parvenu au grade de second major, ainsi écrasé et humilié ! »

Sans perdre de temps, il indemnisa la boulangère avec une munificence de prince, et Glièbe Ivanovitch et le fidèle Ptaha se virent transportés, comme par une baguette magique, dans le palais Stcherbateff. Une heure plus tard, soignés, vêtus, parés comme des époux, le sieur Pruss et son serviteur n'étaient plus reconnaissables qu'à leurs joues creuses et à leurs yeux brillants de joie.

— Ne me refuse pas le bonheur de t'être utile, dit le prince en mettant une bourse dans la main de Sitnikeff. Ce soir je dois te quitter pour aller à l'Ermitage ; ne te fatigue pas à m'attendre, mon ami, repose-toi, commande ce que tu veux : souviens-toi que ma maison est la tienne... Et, sur ces paroles, il partit en petit équipage pour le château.

L'Ermitage... A ce mot, que de souvenirs, conservés par une tradition fidèle, passent devant nos yeux ! Dans ses soirées intimes, Catherine, impératrice quand même, avait déposé son manteau et sa couronne, et s'abandonnant au charme d'une causerie familière, au milieu d'un cercle d'amis éprouvés, elle ne régnait plus que par la puissance de son esprit viril et sa grâce exquise de femme. L'impériale hôtesse devenait une simple maîtresse de maison : personne mieux qu'elle ne savait s'égayer et rire de ces jeux appropriés aux mœurs russes du temps, et où elle trouvait l'occasion de deviner, avec une promptitude et une justesse incomparables, la pensée cachée de chacun.

Impossible de savoir à l'avance quel tour prendraient les divertissements de ces soirées : tout dépendait du moment présent, d'un mot jeté au hasard. Si, par exemple, le proverbe

qu'il s'agissait de représenter ainsi au pied levé, réclamait des travestissements historiques ou fantastiques, c'était alors un remue-ménage des plus bruyants : les courtisans couraient comme des enfants dans tous les coins du palais, s'emparant de tout ce qui leur tombait sous la main pour déguiser leur personnage, et moins le costume convenait à l'importance de l'acteur, plus on s'amusait, plus on riait.

Ce soir-là, on jouait au *malade imaginaire*. L'impératrice, à demi couchée sur un sopha, personnifiait la princesse des Kirghizes Kaïssaks; elle semblait abattue, languissante : aussi ses hôtes devaient-ils représenter des guérisseurs, des charlatans, des fakirs, arrivant de tous les coins du monde pour soulager l'auguste malade. Le premier qui se présenta fut un alchimiste du moyen âge, tenant un plateau de laque où se trouvaient une tasse de porcelaine et une fiole remplie d'une potion qui ressemblait à s'y méprendre à l'orgeat de la cour. Il mit un genou en terre et, dans un discours farci de mots latins, démontra les qualités merveilleuses de son électuaire; il avait employé trente-trois ans et trente-trois jours à le découvrir.

La princesse, avec un faible sourire, admira ce produit de tant d'efforts, et porta la tasse à ses lèvres. « Docte alchimiste, dit-elle, ta drogue m'est dès longtemps familière ; ce n'est point là l'élixir de vie pour les rois, mais le breuvage douceâtre de la flatterie qui m'a tant excédée bien portante. Va-t'en, ton remède ne m'a point guérie. »

Un fakir nomade succéda à l'alchimiste. Il arrivait sans souliers des bords du Gange, un jupon bariolé flottait sur son corps; sans perruque et sans cheveux, coiffé d'une couronne de feuilles pointues, il était si grotesque que la princesse malade eut grand peine à garder son sérieux. Le fakir lui offrait, sur une feuille de lotus, quelques grains d'ambre qu'il avait enlevés tout à l'heure au cou d'une demoiselle d'honneur. « C'était, dit-il gravement, des pilules merveilleuses; si elles ressemblaient à des grains d'ambre, c'est que, pour qu'elles fussent dignes d'être offertes à la puissante princesse des Kirghizes Kaïssaks, il les avait dorées. »

La malade s'agita sur ses coussins de satin. « Des pilules dorées, dit-elle, cela signifie d'amères vérités : ces vérités-là sont un remède trop violent pour une princesse souffrante.

Emmenez ce fakir, il ne saurait me guérir. » D'autres médecins se présentèrent avec des prescriptions infaillibles : pas un ne réussit à faire triompher son art. La malade imaginaire désespérait, par son esprit subtil, leurs flatteries les plus ingénieuses.

Tout à coup entra dans le salon, d'un pas lent et lourd, un vieillard à cheveux blancs, sa longue barbe en filasse flottant sur sa poitrine : on l'eût cru sortant d'une izba de paysan russe. Il marcha droit à l'impératrice.

— Un znàhar[1], disaient les docteurs, qui est-il ?

Personne ne le reconnut.

— Ah ! toi aussi, vieux znàhar, tu viens me voir pour me guérir. Approche, j'aime le peuple russe.

— Et ce peuple t'aime aussi, mère ! répondit le paysan d'une voix ferme. Pourquoi es-tu malade ? les rois ne doivent pas l'être : ce serait avouer que leur royaume l'est aussi. Regarde autour de toi : que de bouffons réunis non pour te guérir, mais pour ruiner ta santé ! Pour moi, princesse, je ne t'apporte aucune tisane étrangère, mais bien de l'eau pure.

Et prenant une carafe, il en remplit un verre qu'il plaça devant l'impératrice.

— Avec une parole que je sais, je jetterai sur cette eau un charme : tu la boiras, et demain tu te lèveras guérie. En attendant, pour te désennuyer, je vais te conter une histoire. Je suis vieux, j'ai longtemps vécu dans ce monde, j'ai beaucoup vu. Un jour, dans un royaume éloigné, le roi tomba malade comme tu l'es aujourd'hui, il ne pouvait plus rendre la justice, les scribes écrivaient, écrivaient : « Si tu as été dépouillé, disaient-ils en belles phrases, tu ne saurais rentrer en possession de ce qu'on t'a pris, mais tu peux au moins chercher à obtenir l'indemnité qui t'est due. »

Et alors toutes les souffrances endurées par le sieur Pruss et son Ptaha furent narrées très simplement par le znàhar, et tombèrent dans les oreilles des courtisans attentifs, frappés de l'histoire de ce gentilhomme mendiant qui emportait un petit pain en cachette pour le donner à son domestique.

La princesse, tout en regardant son interlocuteur très en face et l'écoutant avec une attention profonde, prit le verre d'eau

[1] *Znàhar*, mège, rebouteur.

et le vida d'un trait, tandis que le conteur, appuyé sur son bâton noueux, la suppliait humblement de lui pardonner son triste récit.

— Je t'en rends grâce, au contraire, dit la malade se soulevant sur ses coussins, l'eau enchantée m'a rendue à la vie : je m'étais couchée princesse des Kirghizes Kaïssaks, je me relève impératrice de toutes les Russies, et je vous ordonne, prince Stcherbateff...

Catherine était debout. Ce nom, comme un trait de lumière, éclaira la foule des courtisans qui, jusqu'au dernier moment, s'étaient perdus en conjectures, ne reconnaissant pas l'élégant grand seigneur sous le caftan du znàhar.

— Je vous ordonne, continua Catherine, de me présenter demain, à la petite sortie, les deux braves gens que vous m'avez fait connaître.

L'impératrice s'arrêta un instant. D'un regard de grandeur bienveillante, elle salua sans incliner la tête : la folle gaieté des jeux de l'Ermitage était tombée comme par enchantement. Elle se retira entre deux rangées de courtisans et d'amis profondément inclinés devant la fascination souveraine de la grande Catherine.

Mme KOHANOFSKY.

CHRONIQUE PARISIENNE

Livres d'étrennes. — *La Bulgarie*, par M. Louis Leger. — Livres nouveaux, traductions et réimpressions.

La chronique de janvier appartient de droit aux livres et, parmi les livres, aux livres d'étrennes. A tout seigneur tout honneur. La quatrième série des *Chroniqueurs de l'histoire de France*, par Mme de Witt, née Guizot (1 vol. in-4o, Hachette), est digne de ses aînées par la beauté et la curiosité des illustrations. Les gravures sont des reproductions de vieilles gra vures du temps, ou de photographies s'il s'agit de monuments, ou encore de vieilles miniatures ; celles-ci sont reproduites avec leurs couleurs par les procédés de la chromolithographie. On prend une excellente leçon d'histoire rien qu'à feuilleter le volume, sans parler du plaisir des yeux, qui est vif.

Les vieux chroniqueurs dont les récits forment le texte du volume ont été fondus ensemble de telle sorte qu'il serait impossible, à moins de recourir aux originaux, de dire où finit l'un et où commence l'autre. Nous avons déjà fait nos réserves sur ce système, qui a ses adversaires et ses partisans. Au lieu de le discuter une fois de plus, nous citerons le début de l'histoire de Jacques Cœur, l'argentier du roi Charles VII. On y voit ce qu'était un grand marchand au XVe siècle, combien puissant et combien exposé à l'envie.

« Or le roi Charles avait eu depuis longtemps à son service un homme de petite naissance, qui se nommait Jacques Cœur, lequel par son grand sens, vaillance et bonne conduite se façonna tellement, qu'il entreprit plusieurs grosses marchandises et fut nommé argentier du roi Charles, dans lequel office il s'entretint longtemps en grande puissance et pros-

périté. Il avait plusieurs clercs et facteurs sous lui, qui s'occupaient du négoce par tous les pays et royaumes chrétiens, et même jusqu'en Sarrasinerie. Sur la mer, il avait à ses dépens plusieurs grands vaisseaux, qui allaient en Barbarie et jusqu'en Babylone quérir toutes marchandises, par la permission du Soudan et des Turcs infidèles; il faisait venir des dits pays des draps d'or et de soie, de toutes façons et de toutes couleurs; plus des fourrures servant tant à hommes qu'à femmes, martres, genettes et autres choses étranges, qu'on ne pouvait trouver ailleurs pour or ni pour argent. Il faisait en outre vendre par ses facteurs, tant à l'hôtel du roi qu'en divers lieux du royaume de France et au dehors, toutes sortes de marchandises de quoi corps d'homme se pouvait nourrir et soutenir. Ce dont plusieurs gens, tant nobles, marchands et autres, étaient émerveillés. Il gagnait en un an tout seul plus que ne faisaient ensemble tous les autres marchands du royaume. Il avait bien trois cents facteurs sous lui qui voyageaient en divers lieux, tant sur mer que par terre. »

On se rappelle que Jacques Cœur prêta au roi son maître de quoi lever une armée; que sa prospérité et sa faveur excitèrent l'envie; qu'il fut faussement accusé, poursuivi, condamné, son immense fortune confisquée, mais que Charles VII lui ayant fait grâce de la vie, il s'en alla à Rome, « où il tint encore grand état, avec les biens et marchandises qu'il avait sur ses navires hors du royaume. »

— Le *Canal de Panama*, de M. Lucien N. B. Wyse (1 vol. gr. in-8°, Hachette), n'est pas précisément pour les enfants. C'est un compte-rendu très complet et une description très détaillée, faits en grande partie d'après les lettres, rapports et documents adressés au comité de direction de la Société du canal de Panama. Une belle carte, des plans et des gravures achèvent de rendre le volume précieux pour les nombreuses personnes qui ont à Panama des intérêts directs ou indirects, ou, simplement, qui suivent avec curiosité les entreprises de M. de Lesseps.

— M. J. Girardin et Mme Colomb sont deux des plus populaires parmi les écrivains pour la jeunesse. L'*Histoire d'un*

Berrichon, de M. Girardin (1 vol. in-8° illustré, Hachette), sera lue avec passion par les collégiens qui rêvent, aux environs de la quatrième, de devenir des hommes de génie et des auteurs célèbres. Robert, le héros, veut être auteur célèbre ; il se mêle au monde des journaux et des lettres, à Paris, juste assez pour en connaître ce qui peut se raconter à la jeunesse ; il reste écrivain consciencieux et il réussit, dénouement moral, et beaucoup plus conforme à la réalité qu'il n'est de mode de le dire.

Le récit de Mme Colomb, *Hervé Plémeur* (1 vol. in-8° illustré, Hachette), laisse aussi une impression très saine. C'est l'histoire d'un jeune Breton qui a quelque peine à entrer dans le bon chemin, mais qui y entre enfin et se contente du bonheur modeste que la bonne Providence mettait à sa portée.

Notre-Dame Guesclin, scènes historiques, par Mme de Witt née Guizot (1 vol. in-8° illustré, Hachette,) est en quelque sorte du roman historique mis à la portée des enfants. Les *scènes historiques* nous promènent cette fois (c'est la cinquième série) du manoir des du Guesclin, sur la lande bretonne, à Delhi et Cawnpore, lors de la révolte des cipayes. Sauf pour le premier récit, Mme de Witt a eu l'inspiration lugubre. Que de morts ! que de sang ! Les cœurs sensibles verseront des déluges sur ce volume.

Les maisons des bêtes, de Mme Gustave Demoulin (1 vol. in-8° illustré, Hachette) consoleront doucement les cœurs sensibles, bien qu'on s'y mange beaucoup. On y lit l'histoire des *animaux domiciliés :* taupes et fourmis, hirondelles et lapins, en un mot tout ce qui, parmi la gent animale, a pignon sur rue (si toutefois l'on peut dire, sans être trop hardi, qu'un terrier a un pignon). Les mœurs de ces bêtes et leur installation sont décrites fort agréablement. Je remarque parmi les illustrations celle où l'on voit une maman loutre faire la planche sur la mer en tenant son petit entre ses pattes.

Il suffit de rappeler le *Journal de la jeunesse,* l'un des grands succès de la maison Hachette. On sait qu'il paraît par livraisons hebdomadaires et qu'à la fin de l'année la collection est réunie en volumes, un par semestre. Ce sont les deux volumes de 1885 que nous présentons aux familles, en les leur recommandant chaudement.

Viennent à présent, toujours chez Hachette, quatre volumes plus modestes, de la *Bibliothèque des merveilles*. La *Navigation aérienne*, de M. Gaston Tissandier, content l'histoire des ballons, depuis la première montgolfière jusqu'au ballon dirigeable, en forme de cigare, construit à l'usine militaire de Meudon par les capitaines Krebs et Renard.

Le *Monde des atomes*, de M. Wilfrid de Fonvielle, met à la portée des jeunes intelligences des questions telles que la théorie mécanique de la chaleur, l'attraction universelle, la polarisation de la lumière. Livre bien fait, clair et exact.

M. Paul Laffitte a sans doute intitulé son volume *La parole*, parce qu'il trouvait trop prétentieux ce qui aurait été le véritable titre. Son petit livre contient, en effet, toute une *histoire de l'éloquence*, depuis Thémistocle jusqu'à Mirabeau et Berryer, avec citations nombreuses et étendues.

L'*Œuf chez les plantes et les animaux*, de M. Guillaume Capus, soulèvera des objections chez quelques pères et mères de familles. Il plaira au contraire aux parents dans les idées nouvelles, c'est-à-dire qui ne craignent point d'initier de bonne heure leurs enfants aux mystères de l'histoire naturelle.

Rappelons que *La terre à vol d'oiseau*, d'Onésime Reclus (Hachette), qui avait paru au cours de l'année en livraisons, paraît à présent en volume. Les gravures sont remarquablement jolies; le texte est dans un style légèrement baroque, mais l'auteur sait rendre attrayantes les matières les plus arides.

Enfin, chez Plon et Nourrit, un magnifique volume: *A travers l'Asie centrale*, par M. Henri Moser, avec de nombreuses gravures. M. Moser n'est pas un écrivain de profession. Il raconte gaiement, dans sa préface, « comment le malheur est arrivé. » Il n'écrit pas même dans sa langue maternelle. On ne s'en douterait pas. Son récit est plein de naturel et de bonne humeur. Il promène son lecteur dans des contrées qui sont restées pittoresques et où les voyages sont toujours accidentés. Entre le texte et les gravures, la physionomie des pays parcourus devient très vivante.

— Notre collaborateur M. Louis Leger publie un volume qui n'est pas tout entier inédit pour nos lecteurs et dont les événe-

ments d'Orient doublent l'intérêt. Il a pour titre *La Bulgarie* (Paris, Léopold Cerf), et pour but d'éclairer l'opinion sur les questions qui viennent d'être soulevées par la révolution accomplie à Philippopoli.

La destinée des Bulgares a eu ceci de remarquable, que l'affranchissement moral par le livre et par l'école a précédé chez eux l'affranchissement matériel par l'épée. Le signal avait été donné, il y a un peu plus d'un siècle, par un moine du mont Athos, nommé Païsii, qui avait écrit une *Histoire du peuple bulgare* au point de vue national. L'œuvre resta manuscrite; il n'existait pas, à l'époque où elle fut terminée (1762), une seule imprimerie slave dans toute la Bulgarie; mais il en circula de nombreuses copies qui réveillèrent la conscience nationale. Païsii eut des continuateurs, le mouvement s'accentua et, en 1835, la première école d'enseignement secondaire bulgare était fondée en Bulgarie. Dès ses débuts, l'école eut plus de cent élèves. Dix ans plus tard, on comptait en Bulgarie cinquante-trois établissements d'enseignement secondaire. En même temps on imprimait des livres en langue nationale, qui se répandaient dans les campagnes.

Aujourd'hui, la Bulgarie possède une littérature, sinon très riche, du moins très populaire. Les Bulgares suppléent à ses lacunes par des traductions. M. Leger donne des détails intéressants sur un recueil de morceaux choisis, en prose, publié récemment à Philippopoli.

« Sur cent quatorze morceaux que le volume renferme, vingt-neuf sont traduits du français; la Russie, dont la langue est familière à tous les Bulgares instruits, est représentée par douze fragments assez considérables; l'Angleterre par des extraits de Buckle, de Macaulay, de Dickens et de John Bright; l'antiquité classique par des citations de Pline-le-jeune, Tacite, et des pères de l'église. L'Allemagne ne figure que pour une page de Jean-Paul Richter; l'Italie est complètement oubliée. »

Le choix des morceaux empruntés à chaque littérature mérite d'être étudié. Les Bulgares se préoccupent surtout de la littérature pour ainsi dire politique. « Ils ignorent les noms d'un Bossuet ou d'un Pascal, mais ils reproduisent de longs

fragments de Mirabeau, de Vergniaud et ils donnent en entier le plaidoyer de Gambetta en faveur de Delescluze. Ils traduisent de longs extraits de la correspondance de Béranger, de George Sand, Victor Hugo, Michelet, Thiers et Mignet. Pour les siècles classiques ils mettent à contribution Voltaire, Rousseau, Fénelon, la Bruyère ; ils remontent jusqu'à la Boétie qui fut, avant tout, un écrivain politique. »

— Parmi les choses que tout le monde croit savoir, surtout ceux qui n'y entendent rien, sont les choses du théâtre. Jamais un Parisien, à moins de faire partie d'un clergé ou d'être membre de l'Institut, n'oserait avouer à son bonnet de nuit qu'il ignore de quelle époque date en France l'existence des troupes de comédiens. Au fond, il n'en a pourtant qu'une idée vague. Il est fixé sur le corps de ballet de l'Opéra ; il sait que Louis XIV dansait des ballets et il en a conclu que le roi-soleil était le père spirituel de tous les petits rats qui se trémoussent en maillots roses dans *Coppélia* et dans *Messaline*. Mais les acteurs ? et les actrices ? est-ce qu'il y en avait avant Corneille ? d'où sortaient-ils ?

M. Petit de Julleville le leur raconte dans un volume inédit et amusant, *Les comédiens en France au moyen âge* (Paris, Léopold Cerf), où il reprend l'histoire des comédiens *ab ovo*, aux jongleurs ou histrions du moyen âge. Au XIII[e] siècle, on distinguait trois catégories d'histrions : les danseurs et faiseurs de tours ; les histrions qui, selon un auteur du temps, « tournaient autour des maisons des grands pour y débiter des opprobres et des ignominies sur le compte des absents ; » les musiciens, subdivisés en deux branches, dont l'une avait déjà inventé la chanson de café-concert et en vivait dans les tavernes, et dont l'autre chantait les chansons de gestes dans les châteaux et les palais. Ajoutez aux bateleurs de profession les nombreux amateurs qui jouaient dans les miracles et les moralités, et vous serez véritablement aux origines de l'art dramatique en France. Encore le mot *origines* n'est-il pas exact, puisque M. de Julleville nous démontre justement que nos acteurs modernes ne descendent d'aucune des catégories énoncées tout à l'heure mais que la race du comédien de profession est née, en France, vers la fin du XV[e] siècle et le commencement

du XVIe. Le présent volume s'arrête à cette naissance. Il appelle un autre volume, que l'auteur nous donnera peut-être un jour.

— Les trois ouvrages dont nous allons parler sont des livres sérieux et solides. Les *Eléments de psychologie expérimentale* de M. Wundt, traduits de l'allemand par M. le Dr Elie Rouvier (2 gros vol. in-8o, Félix Alcan), sont expliqués par leur titre. M. W. Wundt est un des premiers qui aient essayé d'appliquer l'expérimentation et la mesure aux faits psychologiques. Selon lui, « rien ne se passe dans notre conscience qui ne trouve sa base fondamentale sensorielle dans des processus physiques déterminés. » Qu'on partage ou non sa manière de voir, qu'on trouve ou non qu'il force les conclusions à tirer des faits observés, il y a profit à lire une enquête de cette nature, faite avec un soin méticuleux et beaucoup de méthode.

Le volume de M. Guyau sur *La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines* (Félix Alcan) faisait partie d'un volumineux mémoire couronné en 1874 par l'académie des sciences morales et politiques. L'auteur s'est attaché à appliquer l'idée d'évolution à l'exposition des systèmes philosophiques. Il dégage les idées maîtresses de l'épicurisme antique et les suit à travers les siècles. Nous recommandons particulièrement le chapitre intitulé : *La Rochefoucauld. La psychologie de l'épicurisme.*

L'*Essai sur le système philosophique des Stoïciens*, de M. Ogereau (Félix Alcan), a aussi été couronné, il y a un peu plus d'un an. Il mériterait qu'on s'y arrêtât, mais le moyen d'analyser un système de philosophie à cette saison de l'année, lorsqu'on est débordé par les publications nouvelles ?

— Le dernier volume de réimpressions de M. Emile Montégut porte ce titre attrayant : *Livres et âmes des pays d'Orient* (Hachette). J'ose avancer que quiconque prendra ce livre n'éprouvera pas de déception. On ne saurait en dire autant de toutes les œuvres de M. Montégut, faites sciemment et volontairement pour le petit nombre, et même avec un léger dédain de la foule. Ici, le bonheur des sujets l'a rendu délicieux pour tous, sans l'ombre d'un sacrifice aux goûts du vulgaire. Il n'y

a qu'à choisir. Etes-vous pour le pittoresque? lisez les aventures du capitaine Canot ou les confessions d'un négrier. Peut-être ne serez-vous pas édifié; vous serez certainement amusé. Parmi les traits de mœurs nègres que le capitaine Canot a observés au cours de sa carrière accidentée, j'en relève un qui m'a paru fort raisonnable et très supérieur aux usages civilisés. C'est le duel africain. Les deux adversaires, assistés de leurs témoins, se rendent à un lieu convenu. Jusque-là, c'est comme chez nous. Au lieu d'épées ou de pistolets, ils ont chacun un bon fouet. On tire au sort à qui commencera, puis les combattants se déshabillent, et celui que le sort a désigné tend le dos. Son adversaire lui administre une volée qu'il doit recevoir sans souffler, après quoi il tend le dos à son tour. Ainsi de suite, jusqu'à ce que l'un des deux déclare en avoir assez: il est le vaincu. Il faut convenir que ce genre de duel, qui ne met pas la vie en péril et ne laisse rien au hasard, puisque le plus courageux est sûr de la victoire, est infiniment supérieur au nôtre, et qu'il serait très désirable de le voir introduire en Europe. Remarquons aussi l'horreur et le dégoût que les blancs inspirent aux noirs et qui surpassent encore ceux que nous éprouvons pour les nègres. Lorsque le capitaine Canot voyageait dans l'intérieur de l'Afrique, on s'éloignait de lui comme d'un objet immonde. Une vieille femme, ayant eu cependant la curiosité de tâter sa poitrine, regarda ensuite ses doigts avec une expression de dégoût et courut les essuyer à la muraille. Grande matière à réflexion pour notre vanité!

Dans un genre différent, les articles sur *Daphnis* et *Chloé*, sur les *Psaumes*, sur la poésie chinoise, procurent des jouissances raffinées aux âmes capables de les éprouver.

M. Raoul Frary a écrit un volume plein de feu dans le but de « délivrer les générations nouvelles du fardeau des langues mortes. » (*La question du latin;* Paris, Léopold Cerf.) Je ne puis que constater sa conviction et son zèle, car je suis de ces abominables routiniers contre lesquels il lance ses foudres. Je confesse courageusement que ma foi au grec et au latin est ardente et inébranlable. J'ajouterai, pour atténuer mes torts aux yeux de M. Raoul Frary, qu'elle est fondée sur une expérience personnelle qu'il n'a peut-être pas. Mon éducation ayant

été négligée dans mon enfance, j'ai appris les langues anciennes à vingt ans, volontairement par conséquent, et j'ai pu me rendre compte des résultats intellectuels obtenus. La conclusion qui ressort de mon bilan est celle-ci : *latin for ever !*

— Il suffit d'annoncer *L'amiral Courbet*, par M. Emile Ganneron (Paris, Léopold Cerf). En ce moment où les questions de l'extrême Orient occupent tellement notre monde politique, la biographie du commandant en chef de l'escadre française pendant la guerre avec la Chine est assurée d'un grand nombre de lecteurs.

— L'invention de l'épouvantail appelé *microbe* date d'hier et elle est déjà devenue un cauchemar pour beaucoup d'imaginations ardentes. Il y a à présent des gens qui voient des microbes partout et dont la vie est empoisonnée par la crainte d'en avaler. Schopenhauer avait été le précurseur de cette race infortunée. Il fermait soigneusement la bouche en se promenant, parce que, disait-il, on ne sait pas ce qu'il peut y avoir dans l'air. Le docteur Trouessart a voulu que le public sût à quoi s'en tenir et il vient de publier dans la *Bibliothèque scientifique* (Félix Alcan) un volume de vulgarisation extrêmement curieux et amusant[1].

Pour rassurant, le docteur Trouessart ne l'est pas. Ses microbes sont partout et mangent tout. Vous enfermez « plusieurs pains entiers dans une caisse en fer-blanc fermée avec soin, » et quand vous rouvrez la caisse, plus rien que quelques filaments : c'est l'*Ascophora mucedo* qui a avalé vos pains. Vous devenez chauve : c'est le *Bacterium decalvans* qui grignote vos cheveux ; vous en avez un dans chaque cheveu. Le mur de votre maison tombe en poussière : ce sont des *micrococcus* qui s'en sont nourris. Vous prenez une pneumonie : c'est un autre *micrococcus* qui s'est insinué dans vos poumons et s'en régale. Il y a des microbes dans l'air que vous respirez et l'eau que vous buvez, dans la dent qui vous fait mal et dans la salive que vous crachez, dans le sol que vous foulez et dans les livres de votre bibliothèque. Ce serait à ne plus oser vivre, si l'expérience de milliers d'années n'était là pour prouver que

[1] *Les microbes, les ferments et les moisissures.*

l'on vit tout de même, et si M. Pasteur et d'autres savants n'avaient démontré que tous les microbes ne sont pas malfaisants. Nous comptons des bienfaiteurs parmi eux, par exemple celui qui habite dans notre canal digestif et sans les agissements duquel notre dîner aurait beaucoup de peine à passer.

Des deux nouveaux petits volumes de la *Bibliothèque utile* (60 cent. le volume) de la maison Alcan, l'un, *A travers le ciel*, par M. E. Amigues, met à la portée du vulgaire les grandes découvertes astronomiques et les lois du système solaire ; l'autre est un trésor qui devrait être entre les mains de tous. Il a pour titre *Médecine des accidents*, pour auteur le docteur Broquère, et contient l'indication des premiers soins à donner en cas de brûlure, d'empoisonnement, d'asphyxie, d'entorse, bref des nombreux accidents auxquels nous sommes tous sans cesse exposés. Les indications sont données d'une manière claire et pratique. Le docteur Broquère a soin de s'en tenir aux remèdes que l'on a toujours sous la main ou qu'il est facile de se procurer. Il devrait y avoir dans chaque maison, surtout à la campagne et dans les familles à enfants, un exemplaire de son petit manuel.

Je suis contraint de remettre au mois prochain un grand nombre de volumes accumulés sur ma table. Annonçons cependant le tome III de *La Fontaine*, dans la célèbre édition des *Grands écrivains de la France* (Hachette). On se rappelle que les *notes* sont de M. Henri Régnier. Cette publication est la perfection même à tous les égards. Je ne vois vraiment aucune réserve à faire. Annonçons aussi deux volumes de traductions : *Les Satires* de Perse, traduction et étude de M. Emile Rousse (Hachette) et les *Œuvres diverses* de Jean-Paul Richter, du même M. Emile Rousse (Hachette). Le choix de Jean-Paul fera la joie des humoristes. Je leur recommande particulièrement les *Remarques sur les femmes poétiques et virtuoses en vertu.* Oh ! les virtuoses surtout ! quel fléau ! Nous tâcherons de revenir aux satires de Perse. Nota : M. Rousse donne le texte latin en face de sa traduction.

CHRONIQUE ALLEMANDE

Les joujoux allemands et le protectionnisme. — Associations littéraires. — Sémites et pasteurs. — Le prince de Bismarck et la calligraphie. — M. Zehender. — Oeuvres de Henri de Kleist. — Le théâtre à Berlin et à Vienne. — La littérature allemande à l'étranger. — Une œuvre philanthropique. — Livres nouveaux.

Dans la grande lutte engagée entre le gouvernement allemand et le parti du libre-échange, on descend parfois des discussions de principes à des preuves de détail qui ont bien leur valeur. Voici dans cet ordre d'idées un petit fait intéressant. On se souvient que notre système douanier actuel est entré en vigueur le 1er octobre 1879, et que la France a répondu en mai 1882 par un tarif de représailles. Les premiers atteints par ce tarif ont été les fabricants de jouets de la Thuringe. Ils viennent de transmettre leurs doléances au Reichstag. « Les poupées de Meiningen, disent-ils, payent aujourd'hui pour entrer en France le quadruple de ce qu'elles payaient autrefois : cela équivaut presque à une prohibition absolue. En outre, l'industrie des joujoux ne pouvant plus exporter, s'est exportée elle-même. Elle a pris pied à Paris et sur la frontière allemande. Des ouvriers thuringiens qui chômaient au pays ont accepté avec joie les propositions des fabricants français. Avec l'Italie et l'Espagne, les choses ne vont guère mieux, et l'influence néfaste des tarifs protecteurs allemands se fait sentir jusque dans nos relations avec l'Amérique. Le Chili, par exemple, consommait autrefois une quantité énorme de joujoux thuringiens, mais comme le cours du change était désavantageux à l'ordinaire, les preneurs payaient en miel, qui se vendait fort bien à Hambourg. Malheureusement les nouveaux tarifs n'ont pas épargné le miel plus que le reste. Pour favoriser, soi-disant, la production indigène, on l'a imposé de telle sorte que l'importation ne peut plus s'en faire à bon compte,

et que, par contre-coup, le Chili a réduit des deux tiers ses commandes de jouets. » Voilà comment le protectionnisme enlève d'une main ce qu'il a l'air de donner de l'autre ! Ce qui n'empêche pas bon nombre d'Allemands d'être très fiers de ce que le système de leur gouvernement trouve des imitateurs à l'étranger.

— Il s'est fondé à Leipzig, en 1879, sous le nom de *Schriftstellerverband*, une association d'écrivains qui se réunit chaque année, une fois à Vienne, une autre fois à Dresde, à Schandau ou ailleurs, pour débattre les intérêts de la confrérie. La dernière réunion a eu lieu à Berlin à la fin d'octobre. On y a discuté un projet de fusion avec une société analogue nouvellement fondée à Stuttgart par l'éditeur Kürschner. Celui-ci a fait valoir les avantages de la fusion pour les uns et les autres. La société fusionnée aurait son siège à Berlin. Aucune décision n'est intervenue : le projet a été renvoyé à l'examen d'une commission. Il faut ajouter que les premiers écrivains de l'Allemagne ne sont pas membres de l'association, laquelle comprend, dans sa majorité, des éléments sémitiques.

— Si M. Stöcker croit avoir assommé à coups de massue ses ennemis les juifs, il se trompe. Ceux-ci sont encore vivants, et très vivants. En voici pour preuve un pamphlet publié à Leipzig qui, sous le titre modeste de *La carrière théologique dans le temps présent*, cache une satire virulente des procédés de certains pasteurs. Les noms allégoriques des personnages : *Aalglatt*, *Seelenkitzler*, *Düsterling*, *Brennvorehrgeiz* (Peau d'anguille, Chatouilleur d'âme, Obscurantin, Dévoré d'ambition), ne sont que des voiles transparents sous lesquels on découvre sans peine des noms très connus. Après une pluie d'injures et de railleries, l'auteur cite des documents, des pièces justificatives empruntées aux débats des tribunaux. Mieux vaudrait peut-être la finesse et l'ironie des Provinciales de Pascal, mais au fort de la lutte la modération n'a plus voix au chapitre.

— Pour la seconde fois, un décret du prince de Bismarck enjoint à tous les fonctionnaires de l'empire d'avoir à écrire lisiblement leur signature. Le chancelier ne veut pas perdre son temps à déchiffrer des hiéroglyphes, et il estime du reste

qu'il s'agit là d'un devoir d'élémentaire courtoisie. Je connais bien des rédacteurs et des imprimeurs qui voudraient avoir vis-à-vis de leurs fournisseurs de copie la puissance de M. de Bismarck !

— Parmi les livres d'étrennes de cette année, je note un recueil de biographies littéraires à l'usage des jeunes filles. L'auteur, M. Zehender, directeur d'une école supérieure, s'est déjà fait un nom dans ce genre de travaux. Il a publié une brochure intéressante sur notre littérature à l'usage de la jeunesse. Son nouvel ouvrage est une histoire de la littérature allemande au XIXe siècle, présentée sous forme de biographies, à la fin de chacune desquelles on trouve l'indication des morceaux les plus caractéristiques du talent de l'écrivain. Comme il n'est pas facile de raconter simplement et d'une façon attrayante toute une évolution littéraire, je crois devoir indiquer à mes lecteurs français cette excellente publication, faite sans arrière-pensée politique ou religieuse et empreinte d'une grande élévation de sentiments.

Parmi les meilleurs articles des *Soirées littéraires* de M. Zehender figure la biographie du poète Henri de Kleist. Cet écrivain a eu déjà plusieurs biographes : Wilbrandt, Kœpke, Erich Schmidt, Otto Brahm et Zolling. Ce dernier a publié sous le titre de *Henri de Kleist en Suisse* une monographie très attachante. Les deux premiers éditeurs du poète, le célèbre Ludwig Tieck et Julian Schmidt ont pris avec ses œuvres d'assez grandes libertés. Le public d'aujourd'hui demande le texte authentique, aussi M. Zolling a-t-il été chargé par le libraire Kürschner, — le même dont nous parlions tout à l'heure, — de donner une édition critique et commentée des œuvres de Kleist. Trois volumes ont déjà paru ; il y en aura un quatrième.

Kleist naquit à Francfort-sur-l'Oder en 1777, dix-huit ans après la mort héroïque de son parent Ewald de Kleist, le chantre de Frédéric-le-Grand. Sur le tombeau d'Ewald l'enfant lisait l'inscription suivante : « Combattant pour Frédéric, il est tombé selon le vœu de son âme héroïque, lui l'ami des hommes, le sage, le poète immortel. » Compter un jour parmi les grands écrivains de l'Allemagne fut l'ambition de cette âme ardente, mais une mélancolie précoce et les hasards d'une vie agitée vinrent se mettre à la traverse de cette ambition. Rejetant l'une

après l'autre des positions avantageuses, Henri de Kleist se vit bientôt réduit à la misère. Talonné alors par la nécessité, il prit la plume et écrivit rapidement dans les quatre dernières années de sa courte existence les drames et les nouvelles qui ont fondé sa réputation. Mais ni le travail ni le succès ne purent guérir les plaies de son âme; il s'ôta la vie à l'âge de trente-cinq ans. Aucun de nos poètes romantiques ne l'a surpassé. A force de patience et de travail il s'était créé un style à lui, plein de beauté, mais qui parfois cotoie le maniérisme.

— Le *Théâtre national* de Berlin fait tous ses efforts pour porter dignement son titre, tandis que le *Théâtre royal (Kœnigliches Schauspielhaus)*, sûr de sa position privilégiée, s'évertue médiocrement pour donner des nouveautés. Dernièrement, et un peu tard pour la saison, il a offert à son public une pièce signée d'un pseudonyme sous lequel on a cru reconnaître le nom d'un baron de Wiesbaden, courtisan accompli et jouissant d'une faveur marquée à la cour. La pièce porte le titre étrange de *Trug im Treue* (Perfidie dans la fidélité). Les artistes distingués du théâtre ont fait leur possible pour en amortir la chute, mais le public, qui savait probablement à quoi s'en tenir sur l'auteur, abandonna sa réserve habituelle et siffla sans pitié. Ce fut un désastre.

A Vienne, où la nationalité allemande est en butte aux attaques continuelles des populations slaves, on se plaint des empiétements de celles-ci, même dans le domaine du théâtre. A l'heure qu'il est, la cité populeuse ne compte plus que quatre scènes, qui toutes font de mauvaises affaires. Chose inouïe, le *Burgtheater* lui-même a fait cette année un déficit de près de cent mille francs. Le directeur Laube se plaignait autrefois de la baisse croissante des recettes, en attribuant ce qu'il appelait les « années de famine » aux conséquences du *Krach* viennois. Aujourd'hui, on croit en trouver la cause dans le mouvement anti-germanique. A Prague et à Pesth on donne des traductions du français pour fermer le débouché aux dramaturges allemands; à Vienne, on a interdit la représentation d'une pièce historique de Grillparzer, dans le seul but de ménager la vanité nationale des Tchèques; c'est en vain que les poètes dramatiques réclament au moins le droit d'être sifflés. Si le mouvement continue, les villes de Prague, de Pesth, de Lemberg l'em-

porteront bientôt pour le théâtre sur l'ancienne métropole de l'Autriche.

— A l'étranger, la littérature allemande rencontre un accueil moins empressé que ne le voudraient ceux qui travaillent si assidûment à l'enrichir. « D'où vient, s'écrie un écrivain berlinois, que les meilleures œuvres de notre littérature se vendent si mal à l'étranger, tandis qu'il se trouve tant d'acheteurs et de traducteurs pour les œuvres françaises, anglaises ou russes? » Il donne une explication assez singulière de ce phénomène généralement reconnu : « Tant que nos journaux rempliront leurs colonnes de descriptions des fêtes de la cour, des villégiatures et des séjours aux eaux de notre aristocratie, sans jamais parler de nos publications, les étrangers penseront que nous faisons nous-mêmes peu de cas de notre littérature. Cherchons donc tout d'abord à nous faire apprécier chez nous, et nous le serons mieux à l'étranger. » Pour ma part je pense qu'apprécier ou non une littérature est une affaire de goût, et *de gustibus non est disputandum*.

— Plus que toute autre ville d'Allemagne, Leipzig s'est donné pour tâche d'adoucir le sort des malheureux. Il y a quelques années, le docteur Taube et le conseiller Ludwig ont organisé une surveillance générale des enfants naturels. Dès que la naissance est annoncée au bureau d'état civil, la mère reçoit communication des règlements. Une semaine après, son enfant est confié à une mère adoptive (*Ziehmutter*, littéralement : mère qui élève), qui doit se présenter périodiquement, à jour fixe, devant le médecin contrôleur. Celui-ci, assisté d'une matrone expérimentée, examine les conditions physiques du nourrisson. S'il découvre un manque de soin ou les indices d'une alimentation mauvaise, l'enfant est retiré et donné à une autre nourrice. Mais le cas est rare. On s'étonne au contraire du dévouement de ces mères adoptives, qui sont pour la plupart des femmes mariées et déjà chargées d'enfants. Le prix de pension atteint au maximum 180 marcs ; souvent il est très faible, quelquefois la pension est gratuite. Les communes fournissent des jetons de lait et de charbon, mais elles ne paient rien. Avec ce système on est arrivé à réduire considérablement la mortalité des nourrissons, et l'affreux métier de « faiseuses

d'anges » a disparu pour toujours. A Leipzig, la mortalité des *Ziehkinder* ne dépasse guère celle des autres enfants.

— L'approche du nouvel-an se fait sentir dans le flot montant des publications nouvelles. Voici d'abord une traduction de l'éternel Don Quichotte. Les destinées de ce livre classique sont vraiment intéressantes. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, l'original fut imprimé à l'étranger pour le moins autant que dans la patrie de l'auteur, et, depuis le commencement du XIXe siècle, en Allemagne plus souvent que dans le reste de l'Europe. Le *Don Silvio* de Wieland en est une imitation remarquable. Lessing, lui aussi, pensa l'imiter pour servir sa cause contre Gottsched. La plus ancienne traduction de Don Quichotte a été faite en anglais et date de 1712; la seconde est en français, la troisième en allemand; ces deux dernières furent publiées en 1721. Aujourd'hui, les Hindous eux-mêmes ont traduit Cervantes. La seconde traduction allemande est l'œuvre d'un anonyme; elle fut dédiée à Charlotte-Elisabeth, mère du Régent. Actuellement, nous ne possédons pas moins de dix traductions, dont les plus connues sont celles de Bertuch, Louis Tieck, Soltan, Keller et Zoller. L'année dernière le célèbre Braunfels, qui a longtemps vécu en Espagne, a terminé sa traduction complète et scientifiquement exacte. De son côté, le baron Ernest de Wolzogen a publié une version populaire et abrégée dans laquelle il a fait entrer les belles illustrations de Gustave Doré, connues depuis longtemps en France.

Les deux *Conversationslexika* (Dictionnaires universels de conversation) que nous possédons depuis nombre d'années se font dans leurs éditions successives une concurrence qui ressemble à une course au clocher. Ce sont à chaque fois des efforts surhumains pour atteindre le *nec plus ultra* du genre. Pour le moment c'est Meyer qui tient la corde, mais déjà Brockhaus rassemble ses forces afin de dépasser son rival. Pour le public cette émulation ne peut être que profitable.

L'école de Zola n'a pas tout envahi; il y a encore des romanciers idéalistes. Une dame très âgée, Mme de Meysenburg, vient de publier en trois volumes les *Mémoires d'une idéaliste*. Le spectacle de la beauté humaine, tant masculine que féminine, lui arrache à chaque page des cris d'admiration. Toutes les laideurs sont bannies de son roman et l'on croirait, à le lire, que

l'Allemagne est le rendez-vous de toutes les merveilles de l'Olympe. Voici un jeune homme qui est « un rêve de Phydias, » sa fiancée « une Psyché idéale ; » cet autre possède les « charmes indicibles de la jeunesse, » un troisième a des traits « d'une noblesse inexprimable, » un quatrième est « une superbe cariatide ; » les autres sont tous des hommes parfaits, des gaillards splendides *(prœchtige Burschen)*, et tout ce monde finit par s'établir dans l'île de Corfou pour y jouir d'une félicité sans mélange. L'Allemagne n'aurait-elle pu la leur donner?

La dernière nouvelle de M. Conrad Ferdinand Meyer, *die Richterin*, n'a pas eu le succès de ses aînées. Elle contient pourtant de fort belles pages. L'action se passe dans les Grisons, au temps de Charlemagne. L'évêché de Coire est constamment en butte aux incursions des brigands lombards dont les grands feux se voient sur la crête des monts. Dans son vieux château de Malmort, dame Stemma exerce la justice de l'empereur avec une énergie imposante et sinistre. Cette énergie n'est pas de trop au milieu d'une population sauvage, en proie aux passions les plus fougueuses. Dans ce petit pays on se brise le crâne pour un rien, et les assassinats sont si fréquents que dame Stemma elle-même en a un sur la conscience. La fin tourne au tragique. Charlemagne arrive en personne, vêtu de son costume traditionnel, couronne sur la tête, un long manteau bleu sur les épaules, les cheveux courts et la moustache longue, mode impériale imitée par ses courtisans. Dans la cour de Malmort, la châtelaine Stemma se présente à son auguste suzerain et, devant tout le peuple, s'accuse de son crime ; elle tire ensuite un flacon de son sein, en boit le contenu et tombe morte.

Comme tout ce qui est sorti de l'imagination féconde de M. Conrad Ferdinand Meyer, cette nouvelle repose sur une étude approfondie des documents historiques. Le fond du tableau est copié d'après nature comme le paysage qui lui sert de cadre. Le style est extrêmement soigné, mais d'un pathétique trop soutenu. C'est le procédé de Scheffel dans *Ekkehard* et de Freytag dans les *Ancêtres*. Il ne me semble pas que cette manière recherchée donne l'illusion de la simplicité antique.

M. Joseph Victor Widmann, un écrivain dont j'ai déjà parlé dans cette chronique, vient de donner un nouveau volume

dans lequel il raconte agréablement ses promenades dans les Alpes, en Suisse, en Italie et en Savoie. Le sujet est bien rebattu, mais l'aimable touriste a su éviter les choses banales. Il y a beaucoup d'originalité dans ses observations et de finesse dans ses croquis. Plusieurs sont des portraits dessinés d'après nature. Qui n'a rencontré à X.-les-Bains le gros M. Truffel, cet homme absolument nul que la bêtise de son entourage a élevé à la dignité de Grand-Turc de l'endroit ? M. Widmann voit en poète, non pas en photographe. La note personnelle domine toujours dans ses tableaux. Voici une description bien venue de la morgue du grand Saint-Bernard :

« Cette grande salle des morts est placée dans un bâtiment spécial, au nord de l'hospice. Quand j'y entrai, elle était fort sombre, mais un des religieux ouvrit un volet et je pus contempler ce spectacle d'horreur. Il faisait du vent, et une bouffée d'air fortement imprégné de l'odeur du sépulcre me fouetta le visage. Une vingtaine de cadavres sont là, rangés le long des murs. Leur visage est encore reconnaissable, mais qui viendra s'enquérir d'eux ? Misérables victimes des tourmentes de l'hiver, ils restent ici côte à côte, plongés dans le silence de la mort. Ils attendent toujours ; personne ne vient étudier leurs traits et s'écrier : c'est lui ! c'est mon père, mon frère, mon mari ! Désolante pensée, qu'au sein de la civilisation et si près des habitations humaines, des hommes puissent se perdre sans qu'un ami se soucie de retrouver leurs traces. La plupart, sans doute, sont de pauvres Savoyards, des Italiens nomades dont les familles sont trop pauvres pour faire des recherches. Et cependant l'air sec et froid retarde la décomposition de ces cadavres à ce point qu'au bout d'une année on peut encore établir leur identité. »

Dans le val d'Aoste, notre touriste s'est informé des reliques du lépreux de Xavier de Maistre, auquel il consacre une très jolie page. Le style du volume est fort bon, coulant, riche de nuances. En prose comme en vers, M. Widmann est un maître écrivain.

La librairie Speemann publie une petite revue intitulée *Das humoristische Deutschland*, recueil de facéties, de nouvelles comiques, d'épigrammes et de satires, rédigé par Jules Stettenheim. « Que ne l'appelez-vous tout bonnement *Israël humoris-*

tique ! » disait l'autre jour un partisan du pasteur Stöcker. Il est vrai que Börne a déjà dit, il y a cinquante ans, qu'en Allemagne l'esprit est le monopole de sa race.

CHRONIQUE ANGLAISE

Richard Steele. Sa vie. Choix de ses articles. — La société des ouvrières sans ouvrage.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler dans cette chronique du célèbre *Babillard (the Tatler)*, ainsi nommé par son fondateur « en l'honneur du beau sexe, » et de l'illustre *Spectateur (the Spectator)* qui eut Addison pour principal collaborateur. Nous avons même cité des fragments d'articles empruntés à l'un et à l'autre, et vieux, par conséquent, de près de deux siècles. M. Austin Dobson nous oblige par sa dernière publication à revenir à nos vieux essayistes, le même Austin Dobson que la critique traitait dédaigneusement, il y a cinq ou six ans seulement, de poète de société, et qui a montré dans *Après Sedan* qu'il savait faire autre chose que des badinages. Il nous donne cette fois un volume intitulé *Steele, morceaux choisis tirés du Babillard, du Spectateur et du Gardien* [1], avec préface et notes.

Les vieilles éditions du *Babillard* n'indiquent point du tout le nom des auteurs des différents articles. Dans celles du *Spectateur*, les articles d'Addison sont signés d'initiales de convention, mais l'éditeur négligeait souvent de donner la clef des initiales, en sorte que le lecteur n'est pas plus avancé que pour le *Babillard.* D'autre part, des articles de journaux écrits en 1710, ont grand besoin d'être éclaircis par des notes ; leurs allusions nous échappent. C'est donc avec un plaisir infini qu'on se remet aux mains d'un guide sûr, comme M. Austin

[1] *Steele, selections from the Tatler, Spectator and Guardian.* Oxford, Clarendon Press.

Dobson, et qu'on relit avec lui, bien classées et annotées, les principales élucubrations de M. Isaac Bickerstaff ; on sait que c'est le nom de guerre adopté par Steele.

Le lecteur pourra juger lui-même de l'écrivain. Nous parlerons surtout de l'homme, afin d'avoir le droit de nous occuper du mari et de le contempler dans son ménage.

Richard Steele était né à Dublin, en 1672, d'un père anglais et d'une mère irlandaise. Il devint orphelin tout petit et fit ses études à Londres et à Oxford, en compagnie d'Addison. C'est du collège que date leur inaltérable amitié. Steele était dès lors ce qu'il a toujours été : un original, bon cœur mais fantasque. Au sortir de l'université, il lui prit fantaisie de s'engager dans la cavalerie. Un parent d'Irlande lui déclara qu'il le déshériterait s'il s'engageait. Steele décida avec lui-même qu'il « préférait les intérêts de son intelligence à ceux de sa fortune, » se fit soldat et fut déshérité.

Il arriva assez vite au grade de capitaine et menait une vie de troupier très débraillée, quand il lui prit quelques scrupules de conscience. Il les calma en écrivant un livre pieux et vertueux, intitulé *Le trésor chrétien* et destiné à le persuader lui-même, si possible était, des avantages de la religion et de la vertu. Le volume parut en 1701 et ne fut pas bien accueilli par les camarades de l'auteur, qui trouvèrent mauvais qu'un compagnon de plaisir leur fît la leçon. Le pis est que Steele ne se convertit pas lui-même ; il se mit à écrire pour le théâtre.

On ignore en quelle année il avait épousé une femme exotique, qui mourut tôt après, lui laissant une propriété à l'île Barbade. Toujours est-il qu'en 1707 il se remaria avec la belle Molly, personne un peu exigeante et qui connaissait son empire, panier-percé comme son époux, mais ayant cependant certains instincts d'économie. Steele l'adorait et n'en vivait pas moins follement, quitte à se confesser à Molly, qui gardait heureusement ses lettres avec le plus grand soin. Cette curieuse correspondance, aujourd'hui presque introuvable, a été publiée à Londres en 1809. On peut y suivre l'histoire intime du ménage : querelles, gronderies, remords, sottises, le tout assaisonné, de la part de Steele, d'une tendresse passionnée. La lettre du 12 août 1708, moins d'un an après leur mariage, a déjà pour sujet une dispute. Il suffit du premier mot,

« madame », pour deviner que les relations sont tendues. Dans les bons jours, Molly est la « chère Prue. » Il faut que Steele soit bien irrité, ou bien confus, pour l'appeler « madame. »

« 12 août 1708.

» Madame,

» J'ai reçu la lettre dans laquelle vous me faites savoir que la petite dispute que nous avons eue ensemble est loin d'être une peine pour vous ; je vous assure néanmoins que pour moi, je n'imagine pas de plus grand chagrin qu'un dissentiment entre nous. Vous parlez de l'opinion du monde ; jamais je ne la prendrai pour règle de mes actions ; jamais je n'aurai d'autres règles que la morale et la droite raison. Je vous aime plus que la prunelle de mes yeux et le sang de mon cœur ; mais, après vous avoir fait cet aveu, vous devez aussi comprendre que je ne me laisserai pas aveugler ou dominer par mon amour, au point d'oublier notre intérêt commun. Les nécessités de mes affaires et le soin de ma fortune exigent que mon temps et ma volonté ne soient pas soumis à d'autre direction que la mienne. J'écris ceci, moins pour répondre à votre lettre, que pour vous expliquer ma manière de penser. Je vous l'adresse afin qu'à la réflexion, vous puissiez voir avec quel manque d'égards vous traitez votre mari affectueux et fidèle

» RICH. STEELE. »

Ne dirait-on pas un petit saint, méchamment calomnié par une ingrate? Ne nous hâtons pas d'accuser la belle Molly de dureté et d'injustice. Pour adorée, elle l'était, mais si le ciel lui avait donné le goût de la vie paisible et correcte, elle avait chargé ses épaules d'une lourde croix en épousant Steele. Les deux lettres qu'on va lire nous laissent entrevoir sur quels points devaient porter principalement ses observations.

« Lundi soir, 27 septembre 1708.

» Chère Prue,

» Vous voyez que vous êtes obéie en tout et que je vous écris le soir pour le lendemain. Je vais me mettre sérieusement à conduire mes affaires avec tant d'ordre, que je me trouverai au large...

» Chère Prue, je suis un peu gris, mais je suis néanmoins, en tout temps, votre fidèle mari » RICH. STEELE. »

« Dix heures et demie, 27 septembre 1708.

» Chère Prue,

» Il y a trois heures que je vous ai écrit et je vous envoie ce billet pour vous assurer que je vais me coucher tout à fait dégrisé et que vous serez ma dernière pensée ce soir et ma première pensée demain matin. Je suis, avec une extrême tendresse,

» Votre fidèle mari

» RICH. STEELE. »

L'ordre introduit par Steele dans ses affaires fut si admirable, que moins de trois mois après il était saisi et ne savait à quel saint se vouer. Une nuée de créanciers et d'huissiers l'assiégeaient. Il avait pourtant de beaux revenus pour l'époque et sa femme possédait de la fortune, mais les deux époux étaient également dépensiers. La seule différence entre eux était que madame gaspillait contre ses principes, et monsieur selon ses principes. Il ne fallut qu'un an de ménage pour épuiser leur bourse et celle de leurs amis, et s'endetter jusqu'au cou. Nous savons par une lettre de Steele à sa future belle-mère les ressources qu'il avait apportées à la communauté. Après avoir quitté l'armée (la date est inconnue), il avait été nommé directeur de la *Gazette de la Cour*, aux appointements de 300 livres sterling par an. Un prince auquel il était attaché lui donnait 100 livres par an et la propriété des Barbades était louée 850 livres ; soit, en tout, 1250 livres sterling ou 31 250 francs, somme considérable pour l'époque. A la vérité, les impôts étaient lourds. Steele prévient honnêtement sa belle-mère que ses appointements de directeur de la *Gazette* sont frappés d'une taxe de 1125 fr. On ne sait pas au juste ce que la belle Molly avait de dot, mais si nous examinons quel était le prix de la vie, à Londres, au commencement du XVIIIe siècle, nous trouvons que le jeune ménage aurait dû être fort à son aise, quand même la future n'aurait rien apporté.

On pouvait avoir une maison avec écuries et remises, dans un quartier élégant, pour un millier de francs et même moins. Les gages d'un valet étaient d'environ 150 fr. par an. Le bon marché de la table est attesté par les prix des cafés ; on dînait très bien chez Robin, le rendez-vous des boursiers d'alors, pour

dix sous, et les cafés plus modestes avaient des dîners à prix fixe à quatre sous.

Mais le bon Richard aimait le flafla et la chère Prue également. Il fallait à la chère Prue un carrosse à quatre chevaux, plus un petit cheval de selle. Le bon Richard adorait les beaux meubles, sans parler des soupers fins et des vins de France. Les emprunts succédèrent aux emprunts, les huissiers aux huissiers, et il en fut de même à peu près toute leur vie : Steele ne se lassa jamais de prendre de bonnes résolutions, ni de manquer à ses résolutions. Il a tracé dans le *Spectateur* du 4 juin un tableau fort moral des inconvénients d'avoir des créanciers. L'article est amusant lorsqu'on connaît la triste situation de son auteur. Il nous fera connaître Steele écrivain.

Il commence par raconter que, étant passé quelques jours auparavant devant Ludgate, la prison pour dettes des gens comme il faut, il s'était entendu appeler par un gentleman de sa connaissance, actuellement sous les verrous, qui lui avait demandé l'aumône d'une pièce de monnaie. « Cet incident, continue-t-il, me jeta dans des réflexions sur les endettés en général et je me mis à analyser les caractères les plus sujets à tomber dans cette erreur, ainsi que ce que doivent éprouver les infortunés qui languissent sous le poids d'afflictions semblables. Quant à moi, mon aversion naturelle pour faire figure dans le monde m'évite toutes tentations de dépenses, et mes affaires sont des plus simples ; elles se bornent à donner des reçus en règle, chaque trimestre, à un honnête homme qui prend soin de mon bien et m'envoie mes revenus, et à compter une fois par semaine le linge de ma blanchisseuse. Mon intendant m'apporte son reçu tout prêt et je n'ai plus qu'à signer. Quant au linge, j'ai un livre sur lequel est inscrit le nombre des chemises, cravates, mouchoirs et paires de bas, de façon à pouvoir compter avec ma blanchisseuse. Telles étant à peu près toutes mes affaires, j'ai tout le loisir d'observer ce que les autres font quant à leur installation et à leur dépense. »

Si Richard Steele n'était pas un excellent homme, je le taxerais ici d'effronterie. Voyez un peu ce bon apôtre, qui déteste le luxe et compte lui-même le linge de la blanchisseuse ! Soyons charitable, comme nous l'avons été l'autre mois pour Mary Wollstonecraft en suggérant qu'elle était un peu folle, et

supposons que Steele a voulu tracer dans ce morceau le portrait de l'homme idéal qu'il aurait souhaité d'être, l'homme économe et rangé qui n'est pas exposé à aller faire un séjour à Ludgate. Nous reprenons son article, en abrégeant.

« Je suis extrêmement étonné que les gens soient si insensibles au danger de s'endetter. C'est à croire qu'un homme adonné à contracter des dettes ignore que son créancier tient son honneur, sa liberté et sa fortune entre ses mains. C'est à croire qu'il ignore que son créancier peut dire les plus horribles choses de lui sans qu'il ait le droit de l'accuser de diffamation, et se saisir de sa personne sans commettre le délit d'agression. Tels sont pourtant l'incurie et le désordre de certains hommes, qu'ils sont capables de vivre dans l'appréhension constante de tout cela et de continuer à accroître les causes de leurs craintes. Peut-il y avoir une condition plus basse et plus humiliante que celle d'être honteux ou effrayé à l'aspect de tout visage humain ? C'est cependant la condition de celui qui a beaucoup de dettes. Il existe, à la vérité, des circonstances où de très honnêtes gens peuvent venir à s'endetter, soit par quelque imprudence, soit en se portant caution pour un autre ; mais ce sont là des occasions si particulières et si accidentelles, qu'on peut les négliger. Pour un cas de ce genre, il y en a dix où un homme ne paie pas ses fournisseurs afin de conserver dans sa maison une comédie de luxe et d'apparat. »

O Richard ! et les quatre chevaux de la chère Prue ? et son petit poney ? et vos beaux meubles, pour lesquels votre ami Addison vous prêta 25000 fr. que vous employâtes (que votre tapissier vous pardonne !) à autre chose ? Il y a des bornes à tout, cher et aimable Steele, et nous comprenons, en lisant votre sermon sur les prodigues, que la patience ait échappé à vos camarades du régiment lorsque vous vous mîtes à leur prêcher la piété et la vertu. Nous comprenons aussi que Prue ait été quelquefois un peu maussade avec vous, car on ne pouvait exiger de la chère enfant de renoncer au petit poney et au carrosse à quatre chevaux tant que son époux ne donnait pas l'exemple de la réforme. Vous auriez bu l'argent du foin et de l'avoine, et le seul résultat du sacrifice de Prue aurait été de vous rendre encore plus gris — si possible était.

La chère Prue continuait néanmoins ses exhortations, ce qui

mena Steele à réfléchir au *pouvoir des femmes* et aux moyens de s'y soustraire. Le fruit de ses méditations fut un article publié dans le *Spectateur* du 15 octobre 1712.

Il constate d'abord que bien peu d'hommes sont à l'épreuve du pouvoir de deux beaux yeux. « Je ne connais pas, dit-il, dans toute la vie humaine, de tâche aussi difficile que de résister aux importunités de la femme qu'on aime. Il n'y a pas d'armure qui vaille contre les larmes, ou un air boudeur, ou seulement contraint. » Les femmes sont malheureusement enclines à se mêler de ce qui ne les regarde pas et à user de leur influence pour faire faire des sottises à leur mari. Voyons donc comment un homme prudent échappera au joug sans susciter des querelles dans son ménage :

« Quand un homme est exposé à se laisser subjuguer par les charmes de celle qu'il aime, le plus sûr est de décider en lui-même ce qu'il convient de faire, mais d'éviter toute scène avec sa femme jusqu'à ce qu'il ait exécuté ce qu'il a résolu. »

Le seul moyen d'éviter les scènes est de ne rien dire d'avance. En effet, Steele démontre d'une manière péremptoire que le mari amoureux qui commence à raisonner avec sa femme est perdu. C'est fait de lui : il est réduit en esclavage.

En ce qui le concernait, il ne se laissa pas tellement réduire en esclavage qu'il ne continuât son existence mouvementée. La portion la plus brillante de sa carrière commença en 1709, à la fondation de son premier journal, le *Babillard*. Pendant quinze ans il soutint la lutte contre ses créanciers ; il fut journaliste, député, juge de paix, directeur de théâtre ; il inventa un bateau-réservoir pour apporter les saumons vivants d'Irlande en Angleterre (les saumons arrivaient tous morts) ; il fut commissaire du gouvernement. En 1724, il fallut céder au nombre, Steele fit un arrangement avec ses créanciers et se retira dans une terre appartenant à sa femme et située dans le pays de Galles. Il y vécut oublié et mourut en 1729. Que ceux à qui cette rapide esquisse a donné envie de mieux connaître le personnage lisent le volume édité par M. Dobson. L'introduction pourrait être meilleure ; elle manque un peu de relief et de mouvement ; mais elle est exacte. Quant aux articles, ils sont très bien choisis et très heureusement groupés.

— Il s'est fondé à Londres, il y a quelques mois, une société destinée à venir en aide aux ouvrières à l'aiguille en leur facilitant les moyens de trouver de l'ouvrage. La société a ouvert un bureau où, moyennant six sous, une ouvrière est inscrite sur un registre. Les personnes qui ont de l'ouvrage à donner s'adressent au bureau et, moyennant une autre petite somme de six à douze sous, on leur fournit la variété de main-d'œuvre dont elles ont besoin. Dans l'espace des cinq premiers mois, la société a reçu quatre cent dix inscriptions. Près de la moitié des ouvrières qui se sont adressées à elle ont obtenu du travail, soit d'une manière permanente, soit pour un temps plus ou moins long. La société a aussi établi une espèce d'ouvroir, où une trentaine de femmes forment une association coopérative. Cette dernière expérience a bien réussi ; l'ouvroir marche sans aide financière et donne à ses membres de bons bénéfices ; aussi a-t-on l'intention d'en ouvrir d'autres dans différents quartiers de Londres.

La naissance de cette œuvre a été pour beaucoup de personnes une occasion d'apprendre ce que gagne exactement une ouvrière à l'aiguille. Nous avions tous entendu dire que son métier est un des plus mal rétribués qui soit au monde, qu'une femme y use ses yeux et sa santé pour gagner juste de quoi ne pas mourir tout à fait de faim, et qu'il est incroyable que tant de malheureuses s'y obstinent lorsque les domestiques sont si rares et que les campagnes, dans beaucoup de régions, manquent de bras. Quant à savoir avec précision ce qu'une femme gagne dans les diverses branches de la couture, peu d'entre nous poussaient la science jusque-là. La fondation de la société des ouvrières sans ouvrage a nécessité une enquête qui a renseigné le public. Les faits venus ainsi à la connaissance de tous sont cruels.

L'ouvrage le plus mal payé est celui qui se fait dans les ateliers des marchandeurs ou sous-entrepreneurs. Les cordonnières gagnent dans certains ateliers importants douze sous par jour. Les culottières reçoivent de neuf à vingt sous par façon de pantalon, et c'est une des branches avantageuses de l'industrie de l'aiguille. Les vestes d'enfant se paient de vingt à trente sous la pièce, mais toutes les fournitures sont à la charge de l'ouvrière. Les spécialistes en boutonnières sont

payées à la douzaine : de deux à cinq sous, et elles fournissent le fil. Les lingères gagnent beaucoup moins que toutes les précédentes. En résumé, quand l'ouvrage est abondant, la bonne ouvrière à l'aiguille arrive à un gain moyen de vingt à vingt-cinq sous par jour, en ne passant que deux nuits par semaine et en gardant l'après-midi du samedi pour s'occuper de son ménage. Voilà la situation exacte. Ces chiffres rendent un peu socialiste.

CHRONIQUE RUSSE

Les étoiles filantes et les rougeurs de l'aurore. — Un procès récurrent. — L'affaire de la jambe morte. — Le testament de la noyée. — Le professeur Zakharof. — Les romans russes, évolution à gauche. — Les romans de la femme-auteur, de la comédienne, du décembriste, du positiviste et du rêveur, de la dépaysée. — Les théâtres ; œuvres nouvelles.

Pendant deux nuits, le 26 et le 27 novembre, le ciel nous a donné un brillant feu d'artifice d'étoiles filantes, rouges, bleues, vertes, les unes s'épanouissant en fleurs étincelantes, les autres laissant derrière elles une traînée de perles enflammées. Moins nombreuses d'abord, elles n'ont pas tardé, le 27 surtout, par former une véritable pluie de feu. On a calculé qu'en moyenne il n'y avait pas moins de cinq étoiles filantes par seconde, trois cents par minute. Elles descendaient de la région du ciel occupée par les constellations de Cassiopée, d'Andromède et de Persée. M. Struve, dans une note publiée ce matin, fait remarquer que la terre traversait en ce moment la région du ciel où devaient se trouver les débris de la comète de Biéla, qui se sépara en deux en 1846, et voit dans cette pluie d'étoiles filantes des fragments de la comète disparue. Ce que M. Struve ne dit pas, c'est que le 27 et le 28 au matin, avant le lever du soleil, le quart à peu près de la partie du ciel qu'on pouvait embrasser du regard formait une vaste nappe rose carmin, absolument semblable à ces teintes rouges qu'on vit apparaître, en novembre aussi, il

y a quelques années et qui firent tant de bruit dans le monde scientifique. Y a-t-il un lien entre les étoiles filantes de jeudi, les fragments de la comète de Biéla et les rougeurs virginales de l'aurore les deux matins susdits? je laisse aux savants à le décider. Tout ce que je puis constater c'est la coïncidence de l'apparition et de la disparition des deux phénomènes.

Ce n'est pas vers le ciel que se sont portées principalement les préoccupations du public dans ces derniers temps. Ce n'est pas non plus vers la lutte des Serbes et des Bulgares dans la presqu'île des Balkans, bien que cela doive nous toucher d'assez près, les Bulgares ayant été les clients très coûteux et peu reconnaissants de la Russie. Ce qui a tenu Pétersbourg en éveil pendant deux mois, c'est un procès en cour d'assises à propos d'un crime dont certains détails rappellent la scène capitale du célèbre roman de Dostoiévskii : *Crime et Châtiment*. Il n'y manque pas même le petit ragoût de folie qui assaisonne l'œuvre du romancier.

C'est la seconde fois que le jury avait à s'occuper de cette affaire et il s'en occupera encore une troisième, car ce n'est pas fini. Seulement les entr'actes sont si longs que d'un procès à l'autre, même avec une mémoire qui n'a rien de commun avec celle des lièvres, on a largement le temps de tout oublier. Aussi me semble-t-il nécessaire de rappeler un peu les faits, bien que je les aie déjà racontés lors du premier procès, autrement il serait impossible de s'orienter dans les incidents qui se sont produits. Quelques mots me suffiront.

Un officier de police retraité, un certain Mironovitch, possède dans un des faubourgs une maison où il habite, et dans une des rues les plus fréquentées de la ville un bureau de prêt sur gages. L'établissement était géré par un juif du nom de Bekker aidé de sa fille, Sarah, âgée de treize à quatorze ans; mais Mironovitch y passait la plus grande partie de la journée. Un dimanche, Bekker obtint l'autorisation de s'éloigner pour vingt-quatre heures, et Mironovitch resta seul avec la jeune fille. Il retourna chez lui le soir, mais le lendemain matin on trouva Sarah morte dans un fauteuil. Elle avait été frappée à la tête avec un objet contondant. Ses vêtements étaient en désordre et dans ses doigts crispés elle tenait une mèche de cheveux. Ces cheveux, aperçus par les premiers témoins, ont disparu et il a

été impossible de les retrouver. Du reste, ni dérangement ni effraction dans le magasin. Quelques objets seulement avaient été enlevés d'un étalage. Ces objets furent retrouvés plus tard entre les mains d'un certain Bézak qui cherchait à les vendre à Helsingfors. Il les tenait, dit-il, d'une jeune femme, Séménova, sa maîtresse, qui lui avait dit les avoir reçus en présent.

La Séménova interrogée raconta qu'étant allée au bureau de prêt dans la soirée du crime pour engager quelques menus objets, elle avait sonné une première fois sans succès; au second coup de sonnette, un homme s'était montré, il lui avait mis dans la main les objets saisis plus tard, en lui disant de se taire et de s'éloigner au plus vite. Elle avait compris qu'il devait se passer là quelque chose de grave, d'autant plus que les objets qu'on lui donnait n'étaient pas sans valeur; mais elle se trouvait dans un extrême besoin, elle avait accepté et s'était discrètement éloignée.

Mironovitch fut arrêté. Sarah s'était plus d'une fois plainte à ses voisines de son propriétaire, qui avait d'ailleurs, à certains égards, très mauvaise réputation. L'accusation prétendit que se trouvant seul avec la petite fille, Mironovitch l'avait frappée au moment où l'on sonnait avec insistance, puis cherché à éloigner à tout prix un témoin importun. Tel était le système de l'accusation.

Mais voici que dans le cours de l'instruction la Séménova se rétracte, et devant le jury elle déclare que c'est elle qui a tué Sarah. La justice semble hésiter, mais les jurés n'hésitent pas, ils ne croient pas un mot de l'histoire invraisemblable qu'on leur raconte. Des médecins chargés d'examiner la Séménova la déclarent mal équilibrée, psychopathe. L'avocat attendrit les juges sur son compte. Elle est assez jolie, elle a reçu une certaine éducation, elle a même été gouvernante dans une famille, on raconte d'elle de nombreux traits d'obligeance et de dévouement. Le jury l'absout tout d'une voix, le public l'applaudit, la société la fête, et Mironovitch est condamné.

Le procès offrait, paraît-il, quelque vice de forme; le fait est que l'arrêt fut cassé, et que l'affaire est revenue, il y a six semaines, devant un nouveau jury. Cette fois les témoins à charge ont perdu la mémoire, tous leurs souvenirs sont confus. Le père lui-même, si irrité contre Mironovith dans le premier procès,

le père s'est singulièrement adouci. En effet, la pauvre Sarah est morte, elle ne reviendra pas,

Les morts dorment en paix dans le sein de la terre.

Les vivants peuvent être utiles... Le public se dit, de son côté, que Mironovitch doit avoir quelques protecteurs cachés, qu'il doit être en possession de quelque secret dont on craint la divulgation. On ne s'expliquerait pas autrement la singulière tournure que prend tout ce qui le regarde. Quatre médecins sont appelés comme experts, trois donnent des conclusions dont l'accusé peut se prévaloir, le quatrième soutient mordicus un avis opposé pendant tout le procès, puis, au dernier moment, il change brusquement d'avis et conclut comme ses collègues. La Séménova qui, ayant été acquittée, ne peut plus être poursuivie, vient répéter au tribunal qu'elle a tué Sarah avec un poids qu'elle a jeté dans la Néva à un endroit qu'elle désigne. On fouille le point indiqué et l'on ne trouve rien. On ne la croit pas plus que la première fois. Le jury déclare Mironovitch coupable d'avoir tué la petite fille sans préméditation. — S'il n'y a pas eu préméditation, il n'y a pas eu assassinat, objecte le président des assises, et il renvoie les jurés délibérer de nouveau. Ceux-ci sont tellement ahuris, qu'ils reviennent avec un verdict déclarant l'accusé *non coupable !*

Mironovitch triomphe, les ennemis du jury aussi, car l'institution a ses ennemis. Mais le public se récrie et se moque. Le journal le plus répandu de Pétersbourg, le *Nouveau Temps,* consacre pendant quatre semaines son feuilleton du vendredi à l'affaire de la *Jambe morte,* où tous ceux qui ont figuré au procès sont turlupinés de la façon la plus réjouissante. On comprend que la jambe morte, c'est la mèche de cheveux qui a disparu si mystérieusement. Disons qu'il n'a pas fallu pour cela se mettre en grands frais d'imagination. Il a suffi de grossir et d'accentuer un peu les détails pour réaliser la comédie la plus divertissante. Le scandale a été trop grand pour que la chose ait pu en rester là. Le second arrêt a été cassé comme le premier et nous assisterons, dans un temps plus ou moins éloigné, à la troisième représentation.

Puisque nous en sommes aux procès, mentionnons encore le dénouement d'une autre cause célèbre. On se rappelle cet

officier accusé d'avoir noyé sa femme pour profiter plus vite d'un testament qu'il lui avait fait souscrire en sa faveur. Au cours des débats, il s'était engagé, pour le cas où il serait acquitté, à laisser cette fortune aux pauvres; il fut acquitté ou à peu près. Le sénat vient de le relever de son vœu : les pauvres n'auront rien.

— La littérature russe vient de perdre deux hommes qui, sans être placés au premier rang, y occupaient une place très honorable : le professeur Zakharof, l'orientaliste, et Palm, le romancier.

Zakharof avait commencé par être attaché au ministère des affaires étrangères, section orientale, et en cette qualité il avait négocié avec la Chine un traité qui attribuait à la Russie un territoire de trente mille verstes carrées. On sait que la verste est un peu plus grande que le kilomètre. Il dressa la carte de cette acquisition, une carte de grand format qui figura avec honneur à l'exposition universelle de Paris, seulement elle ne figure pas au dépôt officiel des cartes de l'état sous le nom de l'auteur, un gouverneur de la Sibérie l'ayant fait imprimer une seconde fois sans mentionner Zakharof. On ne peut pas dire que l'honorable professeur ait été gâté par les récompenses officielles. On a de lui une *grammaire* de la langue mandchoue et un gros *Dictionnaire mandchou-russe*, les deux ouvrages les plus complets, presque les seuls qu'on possède sur cette langue peu étudiée, et il en eût été pour ses frais de publication, et ces frais sont considérables à cause des caractères spéciaux employés pour écrire cette langue, si la société de géographie ne l'eût quelque peu dédommagé en lui offrant une médaille d'or. Zakharof était depuis dix ans professeur à l'université de Pétersbourg.

Palm avait aussi passé par l'administration. Après avoir essayé du roman dans sa jeunesse, et non sans succès, il s'était retiré de la carrière littéraire. Il y rentra à cinquante ans et publia dans les Revues un certain nombre de nouvelles et romans toujours bien accueillis des lecteurs, quoiqu'ils ne soient pas de nature à laisser un bien long souvenir.

— Si l'on en juge par les récits que nous trouvons dans les Revues, le roman russe serait en train de se transformer.

Pendant que l'évolution naturaliste et pessimiste va se poursuivant et s'aggravant en France, les romanciers russes, qui s'étaient d'abord enthousiasmés de Zola et consorts, font une évolution marquée à gauche, c'est-à-dire du côté du cœur ; les sentiments et les émotions tendent à reprendre chez eux la place usurpée un moment par des descriptions dont le *Ventre de Paris* et le *Bonheur des dames* avaient fourni le modèle, et par cette hautaine indifférence de l'auteur en présence des misères, qui provoque l'agacement chez le lecteur; les personnages sympathiques reparaissent et l'auteur s'émeut avec nous.

Une histoire vraiment touchante est celle du *Cahier oublié* (*Messager russe*). Les éditeurs de journaux, de revues surtout, ont vu passer devant leurs yeux plus d'un fait du genre de celui qui nous est raconté sous ce titre. Une jeune femme a écrit, sans préoccupation et pour elle-même, un roman, le roman de sa vie. Dans un cadre plus ou moins fictif, elle a fait entrer tout ce qu'elle a vu, observé, senti. Elle est émue, charmée, attristée de son récit et trouve pour exprimer tout cela des mots pénétrants et des couleurs vives. Ses amis, à qui elle communique ce récit, sont émus comme elle. On décide qu'il faut mettre le public dans la confidence. Le roman est porté à un directeur, qui partage le sentiment des amis, l'œuvre est insérée, les lecteurs s'en délectent. L'auteur croit à sa vocation. Le directeur l'encourage à entreprendre un second ouvrage, un roman de longue haleine ; elle renonce à la profession qui la faisait vivre, et se met à l'œuvre. Mais l'inspiration n'y est plus ; il n'y avait qu'un seul roman dans son âme, dans sa mémoire. Le directeur refuse l'insertion de l'œuvre nouvelle. Indignée, parce que ce roman lui a beaucoup plus coûté que le premier, elle va frapper à une seconde, à une troisième porte : nouveaux refus. Un directeur se laisse enfin persuader et c'est tant pis : l'impuissance de la romancière est constatée. Mais comment renoncer à ses espérances ? Comment, après avoir possédé de si beaux châteaux en l'air, retourner à l'humble profession qui assurait au moins la vie matérielle ?

C'est aussi l'histoire d'une déception, mais en sens inverse, que celle de *Liolia*, qui a paru dans le même recueil.

Liolia a été mariée à un honnête instituteur. Les appointements sont minces, la maison est bien austère pour une jeune

femme qui a reçu une éducation distinguée et qui avait rêvé un brillant milieu. Elle aime son mari du reste, et ne songe nullement à s'émanciper. Elle voudrait seulement lui venir en aide et grossir leur médiocre budget. Elle lit des pièces de théâtre à ses heures de loisir, elle s'amuse à déclamer des rôles, elle se croit la vocation dramatique. Pourquoi ne tirerait-elle pas parti de ce talent? Le mari se laisse persuader, elle part pour la ville voisine, elle figure sur la scène locale, elle est applaudie; elle paraît sur une scène plus élevée, elle est applaudie encore. Elle a promis d'être vertueuse et de partager ses appointements avec son mari, et elle tient sa promesse. Les correspondances cependant deviennent peu à peu plus rares et moins expansives, et quand l'instituteur la voit revenir en vacances, il reconnaît avec douleur que sa femme n'est plus la même et que c'en est fait pour jamais du bonheur d'autrefois.

L'auteur a-t-il vu l'histoire qu'il nous raconte avec une émotion pénétrante? On ne nous le dit pas. Mais le *Roman d'un décembriste* nous arrive entouré de preuves d'authenticité; l'auteur a travaillé sur des documents, la plupart en français, fournis en grande partie par la fille des deux intéressés.

Les Russes savent tous ce que c'est qu'un décembriste, mais les Français pourraient s'y tromper. La France aussi a eu son 2 décembre, un jour triste et sans soleil, suivi de jours plus tristes et moins ensoleillés encore. Les décembristes russes sont ceux qui à la mort d'Alexandre Ier, en 1825, crurent le moment venu de donner à la Russie une constitution libérale. Ils étaient trop en avant de leur temps et de leur milieu pour être suivis, ils étaient trop peu pratiques pour réussir; Nicolas en eut facilement raison, les uns furent pendus, les autres exilés en Sibérie. Ivachef, le héros du récit, est dans ce cas. C'était un brillant officier de la garde.

Or Ivachef avait une sœur, cette sœur une gouvernante française et cette gouvernante une fille, Cécile Ledentu. Cécile, sans s'en apercevoir, s'était prise d'un profond amour pour le jeune officier, qui ne s'en doutait guère, et la traitait en bonne petite camarade. Lorsqu'il fut parti, Cécile se mit à dépérir. Pendant longtemps on ne comprit rien à sa maladie, Les médecins se désespéraient. On pensa enfin à une réaction du

moral sur le physique. On l'interrogea, on lui arracha son secret. On apprit que son vœu, que son rêve, c'était d'aller rejoindre l'exilé en Sibérie pour le soutenir, le consoler, l'envelopper de son amour et de son dévouement. On en parle alors à la famille, qui consent de grand cœur à un mariage conclu dans ces conditions. Il fallait le consentement de l'officier. On le consulta. Les communications étaient peu faciles à cette époque ; il fallut près d'un an pour que la demande parvînt et près d'un an encore pour recevoir la réponse. La pensée qu'elle pourrait devenir la consolatrice, la femme de l'exilé avait rendu à Cécile sa santé et ses belles couleurs. L'exilé accepta avec empressement. Cécile se rendit en Sibérie, et le mariage fut célébré au bagne. L'empereur Nicolas se laissa attendrir par cette histoire ; il n'accorda pas la grâce entière, mais la peine des travaux forcés fut remplacée par celle de l'internement dans une petite ville où le jeune couple vécut heureux et content.

Les autres récits insérés dans les derniers numéros des revues russes sont plus développés, plus ambitieux, mais ils pèchent généralement par l'ensemble ; la plupart s'annoncent bien. Il y a dans les premières parties des caractères bien posés, des scènes heureuses, puis au moment où nous nous attendons à voir les influences en conflit, au moment où les électricités en présence font pressentir un orage près d'éclater, l'orage n'éclate pas et se résout en quelques éclairs de chaleur, l'auteur fatigué se dérobe et termine brusquement son œuvre par quelque dénouement improvisé qui nous laisse une déception d'autant plus vive que nous avions espéré davantage.

Le roman de M. Damirovitch-Datchenko, *Sous le joug*, nous présente la lutte de deux idées et de deux caractères : un rêveur plein de nobles intentions, imprégné des idées libérales de l'Occident, et un homme positif qui s'arme de la science et de certaines idées philosophiques courantes, pour justifier son despotisme, et trouve dans la loi de *struggle for life* la justification de l'oppression du faible par le fort. Dans cette lutte désespérée, le libéral avait cru pouvoir se raccrocher à un amour. La femme qu'il aime lui déclare qu'elle partage ses idées, qu'elle a horreur de celles de son concurrent, mais elle le juge trop faible pour s'unir à lui ; il aurait dû montrer plus d'énergie dans la lutte et ne pas se laisser désarçonner si facilement.

Une dépaysée, de M. Sévérine, commence aussi très heureusement, la double action qui en fait le sujet se développe avec aisance, les personnages sont pris sur nature et très vivants. Cette *dépaysée*, cette étrangère partout, — c'est le titre russe, — est la fille d'un professeur interné par mesure politique. Il s'était marié jadis à une femme légère dont le divorce l'a délivré. Cette femme s'est remariée à un haut fonctionnaire, qui n'a pas tardé non plus à être las de sa frivolité, mais elle a eu de son premier mariage une fille dont il se plaît à cultiver les heureuses dispositions. Il en fait une jeune fille tout à fait distinguée, et à sa prière, il obtient la grâce du professeur. La jeune fille va annoncer joyeusement cette nouvelle à son père. Mais elle se trouve dans le cas d'Ulysse allant annoncer à ses compagnons changés en animaux immondes que Circé leur rend la forme humaine. Le professeur a trouvé pour compagne dans son exil une plantureuse bourgeoise dont il refuse de se séparer.

Ce vulgaire milieu la dégoûte. Elle fait connaissance avec le fils du gouverneur de sa province. Ils s'éprennent l'un de l'autre, mais le jeune homme est marié, mal marié à la vérité. Plusieurs scènes touchantes se jouent entre les deux personnages, encadrées dans une action d'une complication piquante. Mais la jeune fille sent encore une fois que ce milieu n'est pas le sien, que l'atmosphère dans laquelle elle se trouve n'est pas celle où elle pourrait s'épanouir, elle voit les luttes qui l'attendent si elle persiste, et elle se sacrifie.

Sévérine est un pseudonyme. On sent que ce roman est l'œuvre d'une femme et d'une observatrice, on le sent à l'analyse délicate des sentiments, à la finesse des détails, et aussi, il faut l'avouer, à une certaine indécision dans les contours de l'action. On nous promet une suite dans laquelle nous trouverons les personnages en plein relief. L'auteur est évidemment de ceux dont on peut attendre beaucoup.

— Notre théâtre français n'a rien joué de bien remarquable depuis le commencement de la saison. Une tentative pour faire goûter la *Fille de Roland* aux Pétersbourgeois n'a pas réussi, bien que la salle fût comble et venue avec l'intention bien arrêtée d'applaudir. Le théâtre russe a donné quelques pièces nouvelles : l'une, de M. Fédotof, le *Rouble*, a pour but de

fustiger cette âpre soif du gain *per fas et nefas* qui est un des caractères de la génération présente. Le personnage principal fait litière de tous les sentiments : la reconnaissance envers ceux qui l'ont poussé, l'amour de sa femme, l'amitié de ceux qui l'entourent, si bien qu'il finit par être fui et détesté de tous, mais comme l'avare d'Horace, il se console dans la contemplation de la fortune qu'il s'est acquise.

Une autre comédie, *Par désœuvrement*, de M. Khoudékof, met en relief les dangers qu'entraîne pour la famille le désœuvrement de la femme. Le but est très moral, mais l'action n'est pas conçue d'une manière suffisamment dramatique. Une *Enfant gâtée*, de M. Alexandrof, a de moins hautes visées, mais c'est une œuvre aimable, lestement développée. C'est au fond la *Fille* de La Fontaine. Nina est aussi despote que charmante. Elle aime à s'entourer d'adorateurs qui la flattent et néglige volontiers un soupirant plus modeste, pour lequel elle éprouve cependant un faible dans un recoin du cœur. Elle se querelle avec lui, et dans son dépit, elle fait dire aux autres soupirants de se déclarer. Ils se déclarent en effet, mais non pour elle, et elle se trouve involontairement ramenée à celui qui l'aime sincèrement malgré des défauts qu'il connaît et qu'il pardonne. Il y a dans le répertoire français vingt pièces sur ce thème, mais celle-ci, toute russe par les détails, se distingue par l'entrain et la gaieté. Le succès a été complet.

CHRONIQUE SUISSE

Biographies : A. Coquerel, par M. Strœhlin ; H.-F. Amiel, par Berthe Vadier — Voyages et voyageurs : les Alpes, E. Javelle ; l'Asie centrale, H. Moser. — Les romanciers neuchâtelois : T. Combe ; O. Huguenin. — Les enseignes d'auberge, par A. Bachelin. — La poésie : E. Bussy, *A mi-voix*.

L'habitude de concentrer sur la fin de l'année presque toutes les publications importantes a sans doute ses avantages pour les libraires et les auteurs, mais elle est bien désagréable pour

un chroniqueur comme moi : il faut se hâter, mettre les morceaux doubles, sacrifier ainsi de beaux livres dont on parlerait plus à loisir durant les mois d'été. — Aussi, pourquoi viennent-ils tous à la fois? — Mais ne perdons pas de temps en préambules : attaquons la pile, comme disait Marc-Monnier, qui savait si bien, en peu de mots, rendre à chacun justice.

— Deux biographies intéressantes nous arrivent de Genève. La première est celle d'Athanase Coquerel fils, par M. E. Strœhlin [1]. C'est un gros volume de 550 pages, un vrai monument élevé au célèbre champion du protestantisme libéral. L'auteur a pour Coquerel une admiration sans réserve et s'attache à nous montrer sous tous ses aspects cette figure certainement sympathique : voici le pasteur, l'orateur, le publiciste, le conférencier, le critique d'art; nous le voyons dans sa chaire, à la tribune des clubs, au milieu des luttes ecclésiastiques, auprès du lit des malades, dans les ambulances du siège... On n'est pas plus consciencieux que M. Strœhlin : son étude si complète, écrite d'un style agréable, nous a rendu presque familière l'âme et l'intime personnalité de Coquerel : sa prodigieuse activité, son infatigable dévouement, la générosité chevaleresque de son cœur, son libéralisme ardent et sincère, donnent à sa physionomie un véritable attrait. A vrai dire, je suis à cet égard plus au clair que sur les croyances de Coquerel.

M. Strœhlin, en effet, ne nous indique nulle part la substance et les contours de cette théologie libérale, qui ne laisse en mon esprit qu'une impression flottante : il nous dit bien que Coquerel, émancipé des dogmes, des traditions et des « symboles humains, » n'en était « que plus attaché à l'Evangile de Jésus-Christ. » Mais qu'était au juste pour lui l'Evangile, la personne même du Christ? Le savait-il exactement ? Tel passage de ses lettres (pag. 315) permet d'en douter. Ce que je discerne le plus clairement et ce que j'aime le mieux en lui, c'est son noble caractère, qui commande l'estime.

Quant à sa notion d'une église « abritant sous ses larges parvis de nombreuses variétés d'opinions, » j'avoue ne la point

[1] *Athanase Coquerel fils, Etude biographique*, par Ernest Strœhlin. Avec un portrait à l'eau-forte. Paris, Fischbacher, 1886. In-8°.

goûter du tout. Non que j'eusse souscrit davantage à cette étrange décision du conseil presbytéral de Paris qui, en 1864, bannit Coquerel de sa chaire, en dépit du vœu de sa paroisse : elle me paraît en contradiction avec l'esprit même d'une église nationale. Après ce mémorable coup de majorité, Coquerel, partisan résolu de la séparation des églises d'avec l'état, mit en pratique ses théories : son remarquable ministère libre atteste, sinon la vitalité de l'œuvre elle-même, du moins le rare talent et la puissance d'attraction de celui qui l'avait entreprise.

J'avais noté quelques pages intéressantes pour nous, écrites par Coquerel pendant ses études à Genève, de 1839 à 1843; la vénérable figure du professeur Munier, celle de Mme Munier-Romilly, l'artiste justement estimée, se détachent sur le fond de ces aimables souvenirs; très joli aussi le tableau de la révolution de 1841, tracé par le jeune étudiant curieux, mais impartial. Je dois me borner à recueillir ce portrait de l'excellent Hornung, le peintre... « Un grand, gros, qui a une tête immense, une barbe d'un pied de long ou plutôt deux barbes toutes droites qui, renversées, lui donneraient l'air d'un de ces vilains Moïses des vieilles gravures, deux moustaches de Chinois, rousses, des cheveux bruns dressés sur toute sa tête et en profusion, puis des yeux très vifs, un front énorme et tout blanc : devine s'il est joli. »

M. Strœhlin nous donne, non seulement de Coquerel, mais de toute la période ecclésiastique durant laquelle Coquerel a joué son rôle, une image très vivante et en même temps très étudiée : on sent dans son livre le professeur instruit de toutes choses, qui possède les questions variées auxquelles il touche et l'art de les exposer nettement.

— Mlle Berthe Vadier a peint deux fois Amiel, et par la plume et par le pastel : elle a réuni ces deux portraits dans un petit volume tout pareil de format au *Journal intime*, dont il sera désormais le complément indispensable [1]. L'auteur fait justice de la légende qui veut que le philosophe genevois ait eu une enfance malheureuse et contrainte; il a plutôt trop librement disposé de sa volonté. Nous assistons à la formation

[1] *Henri-Frédéric Amiel. Etude biographique*, par Berthe Vadier. Paris, Fischbacher, 1886.

de cette âme, dans laquelle Walter Scott, passionnément lu, semble avoir déposé le germe de cet idéal féminin qui hanta le penseur et qu'il ne rencontra pas dans la vie. Je ne puis analyser cette biographie très détaillée; je constate seulement qu'elle nous montre aussi bien l'universalité d'aptitudes que l'impuissance créatrice d'Amiel. Ce qui manque décidément à sa vie, c'est l'œuvre maîtresse, c'est le but unique, bien défini, poursuivi avec fixité; il travaille sans relâche, publie, avec des succès fort inégaux, volumes de vers, pensées, articles, essais, il professe, cherche, analyse, étudie sans trêve, mais ne laisse d'autre œuvre durable que ce *Journal intime*, image poignante de ses hésitations et de ses incertitudes en face de l'action.

Sa vie fut-elle réellement « ce qu'il voulait, » comme le pense Berthe Vadier? « Noble, pure et grande, » elle le fut : nous avons assez connu Amiel pour ne retrancher aucun de ces adjectifs; mais l'impression finale est pour nous celle de la tristesse : le meilleur Amiel ne nous a été révélé qu'après lui; il y a une telle disproportion entre ses talents et son action directe et vivante, que cette existence nous laisse insatisfait. En revanche, la beauté morale de sa physionomie apparaît dans ces pages, qui la mettent en pleine lumière. Pour diverses raisons, la tâche entreprise par l'auteur était fort délicate : elle l'a accomplie avec tact et mesure; sa main amie, dévouée à celui qui fut son maître et son conseil, a été légère, et dans les critiques, qui ne font pas défaut, et dans l'admiration, qui est sagement mesurée.

— Si Emile Javelle non plus n'a pas produit l'œuvre rêvée, c'est que la vie a été pour lui trop courte et trop remplie par les devoirs journaliers; ce n'est ni l'énergie ni le courage à l'action qui lui manquaient. Lorsqu'il est mort, voici trois ans bientôt, nous parlions ici de ses récits de courses alpestres qui, disions-nous, « mériteraient d'être réunis en volume; » notre vœu était le vœu de tous ses lecteurs; il vient d'être réalisé par deux amis, M. Ed. Béraneck, dépositaire des papiers de Javelle, et M. Eug. Rambert. Le joli volume qu'ils viennent de faire paraître[1] est orné d'un portrait de l'auteur et d'un

[1] *Souvenirs d'un alpiniste*, par E. Javelle. Avec une notice biographique et littéraire, par Eugène Rambert. Lausanne, Imer, 1886, in-12.

frontispice représentant un paysage alpestre, d'après une photographie exécutée par Javelle lui-même.

Nous aimons à saluer ce livre dans la *Bibliothèque universelle* où Javelle a publié plusieurs de ses essais. Dans une fine et charmante notice, M. Rambert, qui fut son maître, — il ne le rappelle pas, mais nous avons le droit de ne pas l'oublier, — a parlé excellemment de cet élève qui lui faisait le plus grand honneur. La vie de Javelle, d'abord assez accidentée et qui fait songer par instants, sauf les épisodes romanesques, à la jeunesse décousue de Jean-Jacques, avait fini par trouver son assiette : il était devenu professeur, et professeur très aimé, à Vevey. Il employait tous ses loisirs à courir les Alpes, qui n'ont jamais été plus tendrement ni plus noblement aimées. On sait ses exploits : nous en retrouvons avec intérêt les récits, parfaitement modestes, mais animés d'un feu d'enthousiasme toujours renaissant et grandissant.

L'alpiniste n'est cependant pas tout Javelle, tant s'en faut : tous les sommets l'attiraient ; sa pensée aussi aimait les ascensions. Esprit singulièrement curieux, ouvert à tout, avide de tout connaître, parce qu'il sentait que tout se tient dans l'infini royaume des connaissances humaines, il n'a pas eu le temps, mort à l'âge de trente-six ans à peine, de concentrer son énergie sur l'œuvre à laquelle il se préparait. M. Rambert nous parle de certain projet de *Rhétorique*, en vue duquel le jeune professeur entreprit de vastes études. C'eût été un livre bien original, sur un sujet qui a grand besoin d'être rajeuni, un livre débordant d'idées neuves et d'aperçus hardis dans toutes les directions : « Javelle, nous dit son biographe, est avant tout un philosophe artiste qui veut se rendre compte de lui-même à lui-même. Ce sont ces natures-là qui font faire des progrès à l'analyse esthétique. Si Emile Javelle eût vécu, et s'il eût enfin réussi à concentrer sa pensée, il se serait fait, je n'en doute pas, une position très élevée parmi les théoriciens de la critique. »

On peut distinguer dans les *Souvenirs* deux ordres de morceaux : ceux où l'artiste, le brillant écrivain nous conte ses ascensions, ses prouesses, et se livre à son rare talent descriptif; d'autres où le clubiste fournit à ses confrères des renseignements dont ils apprécieront plus particulièrement la valeru.

Mais partout nous retrouvons le grimpeur infatigable, l'homme atteint, — il l'avoue, — « de l'absurde amour des casse-cou, » et plus encore l'homme qui est remué jusqu'au fond de l'âme par les magnificences de la nature alpestre. Il aime tant les Alpes qu'il les voudrait, semble-t-il, pour lui tout seul : telle page est presque vexante pour nous autres touristes bourgeois; quand il parle des *vrais amants*, des *fidèles* du Cervin, nous nous sentons quelque peu excommuniés, et nous éprouvons quelque impatience quand il dit que la fière montagne du Valais est profanée depuis qu'on y monte plus aisément. J'aurais des objections à faire, certain dilemme à opposer. Mais pourquoi chicaner la passion jalouse d'un amant si follement épris !

Admirons plutôt son style plein de vie et de relief, qui prend d'année en année plus de fermeté, plus d'intensité de couleur, qui acquiert toujours plus complètement le don de dire beaucoup en peu de mots, de ramasser en un tableau expressif les traits caractéristiques d'un paysage ou d'un vaste panorama. L'*Ascension du Tour Noir* est d'un maître; j'ai aussi très particulièrement goûté le morceau sur *Salvan:* il y a là une série de tableaux rustiques qui sont la perfection du genre et qui unissent à la précision réaliste l'accent pénétrant de la rêverie, la divine émotion du poète.

— Mais voici bien un autre voyageur: tandis que Javelle monte bien haut, M. H. Moser va bien loin; l'un est aussi hardi que l'autre; ce n'est qu'une différence de danger. Les récits de voyage à travers l'Asie centrale[1] avaient vivement captivé les lecteurs du *Journal de Genève:* ils viennent d'être complétés, développés et réunis en un superbe volume, qui, pour être publié à Paris, n'en est pas moins suisse. Suisse, en effet, M. Moser, et fort bon Suisse, comme le montrent plus d'un trait, plus d'une réflexion qui suffiraient à révéler son origine; Suisse aussi, M. Evert van Muyden, qui a si heureusement tiré parti des notes et des photographies de M. Moser et a brillamment illustré l'ouvrage.

On a déjà remarqué que les Suisses, si attachés à leur clocher, sont en même temps de très vaillants explorateurs. Il est

[1] *A travers l'Asie centrale, impressions de voyage*, par Henri Moser. Ouvrage orné de plus de 170 gravures, dont 117 dessins de M. E. van Muyden et 16 héliotypies, avec une carte. — Grand in-8°. Paris, Plon et Nourrit, 1886.

vrai que la Russie est un peu la seconde patrie de M. Moser et qu'il était naturellement attiré vers ces lointains pays où il a plusieurs fois séjourné, vers ce cœur de l'Asie où les Russes étendent progressivement leur empire. Son livre ne pouvait paraître à une heure plus propice : la question d'Orient est plus brûlante que jamais ; si l'Europe n'est pas encore cosaque, l'Asie centrale le devient toujours plus, et les expéditions russes des dernières années, les récents événements dont ces vastes régions ont été le théâtre donnent aux relations d'un témoin oculaire un intérêt très vif.

Ce qui en double le prix, c'est que M. Moser, grâce à de hautes protections, a fait d'Orenbourg à Téhéran un vrai voyage officiel, accueilli partout comme un hôte de distinction, pénétrant souvent où nul avant lui n'avait pénétré, reçu chez l'émir de Boukhara, chez le khan de Khiva, et recueillant sur ces cours mystérieuses des renseignements de première main avec de précieuses photographies.

La place nous manque pour suivre le voyageur à travers la steppe kirghize, sur l'Amou-Daria (l'Oxus), dans le désert turcoman, dans les neiges du Khorassan : une carte dressée par l'auteur nous permet de mesurer avec admiration le gigantesque itinéraire qu'il a accompli, à travers les privations et les dangers, de la mer d'Aral à la mer Caspienne, par Tachkent, Boukhara et Khiva. Ce qui nous charme dans sa narration, c'est le parfait naturel d'un homme d'action qui s'est improvisé écrivain, sans autre souci que celui de l'exactitude et de la clarté. Le style de M. Moser — a-t-il un style ? — est souvent semé de négligences qu'on eût fait disparaître aisément. Mais à quoi bon mettre un soin pédantesque à polir ces notes pleines d'entrain, d'humour, qui évoquent les objets dans leur réalité vivante, lestement saisie par un observateur consommé !

Le récit va si bon train, qu'on le lit tout d'une haleine, sans plus songer au repos que le voyageur lui-même. Sa façon de voir est toute pratique : il sacrifie peu aux chimères et au sentiment ; il ne s'attarde pas à rêver, ni ne s'abîme dans les profondeurs philosophiques ; les grands spectacles de la nature ne sont même pas ce qui fixe le plus son attention. Mais il saisit d'un coup d'œil très sûr les mœurs d'un pays, sa configuration, ses ressources, sa faune, le caractère de ses habitants, leurs

traits particuliers, leur degré de sociabilité et le niveau de leur intelligence. Bien que fort sensible au pittoresque, il ne voyage pas en artiste et en amateur, mais en explorateur studieux, qui veut que ses voyages portent pour d'autres leurs fruits et leurs enseignements. Il prend des vues, recueille des notes précises, qui l'aideront à faire mieux qu'un livre amusant, un document géographique et ethnographique d'un inestimable prix.

Point sentimental du tout, M. Moser : il chasse l'antilope avec un faucon qui fouille les yeux de ces charmants animaux, et met à décrire cette chasse « cruelle, mais enivrante » un lyrisme qui lui vaudra les malédictions de la société protectrice des bêtes. Il se résigne au besoin à mener ses gens à coups de nagaïka ; car au lieu de subir gens et choses, il emploie son énergie et son rare sang-froid à se les soumettre. Il faut un absolu mépris des obstacles, dans ces pays où la ruse, l'hostilité sourde, la paresse, la cupidité et le fatalisme des indigènes finissent toujours par reconnaître l'ascendant d'une volonté fortement trempée. Quand M. Moser rencontre par hasard ces qualités d'énergie qu'il possède lui-même à un si haut degré, il pardonne beaucoup au personnage qui en fait preuve à son service. Parmi les nombreuses figures esquissées au cours du récit, on s'attache comme lui à ce grand coquin de Chebane, qui l'accompagne d'Askhabad à Téhéran : « Chebane... est trop mauvais gars pour passer jamais officier ; du reste, il a quelques peccadilles qu'ailleurs on appellerait meurtres , etc., sinon sur la conscience, au moins sur ses états de service. Il est brave comme son sabre, ne craint rien et ne demande que plaies et bosses, aventures et batailles... »

Ce livre renferme une foule de pages pleines de mouvement et de nouveauté : scènes de chasse surtout, car M. Moser se console des épreuves du voyage par de brillants exploits cynégétiques : c'est alors surtout que sa faculté d'enthousiasme donne à sa plume des ailes.

Soyons très fiers que ce livre soit l'œuvre d'un compatriote, ou plutôt de deux compatriotes ; les portraits de personnages importants y abondent, depuis le général Tchernaïef jusqu'au shah de Perse, et les jolis dessins de M. van Muyden nous rendent familiers les sites, les monuments, les costumes, les

scènes de mœurs. Ouvrage magnifique, en somme, et aussi original qu'un livre peut l'être.

— C'est égal, il fait bien beau chez nous ! N'en déplaise aux voyageurs, revenons-y :

Le plus beau voyage
Est vers ton rivage,

fredonnait Juste Olivier en rentrant au pays ; les romanciers neuchâtelois ne sortent guère du leur. Tout au plus T. Combe pousse-t-il une pointe jusqu'en Franche-Comté, mais il conserve un pied en Suisse, et ainsi campé sur la frontière, observe les allées et venues de ces *Bons voisins* [1] qui font mentir le vilain proverbe d'Alphonse Karr : « N'ayez jamais de voisins si vous voulez vivre en paix avec eux. » Vous les connaissez, ces honnêtes figures, le père Félix, Joyeuse Vadien, Cléside, le tisserand bavard, la famille Renaud, type de l'antique famille des montagnes neuchâteloises. Voilà de bonne étude de mœurs, juste et fine, sans que l'auteur se pique de *modernisme* et écrive au dos de chacun de ses personnages : « document humain. »

C'est encore le même brave petit peuple que nous décrit M. Oscar Huguenin dans son *Josué le magister* [2] ; la vallée de la Sagne est son domaine, comme celle de la Brévine a été annexée par T. Combe. Seulement, M. Huguenin remonte le cours des âges, — comme il avait fait, l'an dernier, dans son *Armurier de Boudry,* — et nous décrit la vie patriarcale des Sagnards au commencement du XVIIIe siècle. Il le fait avec science et avec charme, deux choses qui sans s'exclure vivent trop souvent en état de divorce. Ce livre est une reconstruction archéologique très habile ; il est aussi une lecture aimable et cordiale. Je signale aux amateurs de scènes caractéristiques la *Veillée des Psaumes,* où le justicier Gédéon Nicolet chante avec les siens les vieux airs de Goudimel : c'est émouvant à force de simplicité. Rousseau, dans sa *Lettre à d'Alembert,* a fourni à M. Huguenin le motif de ce curieux tableau, qu'il a exécuté

[1] T. Combe. *Bons voisins.* Nouvelle jurassienne. Lausanne, Mignot, 1886. In-12.

[2] O. Huguenin. *Josué le magister.* Illustré de vingt-et-un dessins de l'auteur. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1886. In-12.

d'une main très adroite, avec l'amoureuse divination du Neuchâtelois bien épris d'un noble passé.

— Un autre chercheur, M. A. Bachelin, nous conte les destinées des enseignes d'auberge neuchâteloises[1]. C'est une amusante notice, accompagnée de dessins autographiés de M. Reutter, architecte. Ce travail de deux artistes a été publié par la société d'histoire du canton de Neuchâtel qui l'a offert à chacun de ses membres. Il est piquant de retrouver dans ces vieilles enseignes, dans ces *Treize cantons*, ces *Fleurs de lys*, ces *Aigles*, ces *Grand Frédéric*, ces *Croix fédérales*, la trace de tous les gouvernements qui se sont succédé dans le pays depuis trois siècles et le reflet des sympathies et des préoccupations politiques de la population. M. Bachelin a recueilli quelques traditions locales qui ont leur saveur; je note celle-ci, qui remonte au temps du prince Berthier :

« L'impératrice Joséphine, en séjour dans la Principauté, se rendit à la Chaux-de-Fonds, où elle était attendue le 28 septembre 1810; un repas était préparé à la *Fleur de lys*. Mais au moment où sa voiture s'y arrêtait, elle donna l'ordre au cocher de passer plus loin et descendit à l'hôtel de la *Balance*. L'impératrice y dîna, l'emblème de la justice lui causant moins d'effroi que celui de la légitimité. »

— J'ai dit un mot, dans ma dernière chronique, des poésies de M. Ernest Bussy, *A mi-voix*[2], et je regrette de n'en pouvoir, faute d'espace, citer aucune. Ce petit recueil d'un débutant déjà maître de son instrument, est accueilli avec une sympathie qu'il méritait d'éveiller, parce qu'il donne sa note bien personnelle et originale. N'est-ce point, en effet, une originalité, en ce temps de pose, de ne dire dans ses vers que des choses senties et vécues? M. Bussy nous apprend simplement qu'il a souffert, non par mode et par genre, mais en réalité. Cette souffrance, il la dit sans amertume, sans éclats de voix, sans gestes tragiques. Poésie sincère et reposante, d'une élévation

[1] *Les enseignes d'auberge du canton de Neuchâtel*, par L. Reutter, architecte, avec notice par A. Bachelin. Ouvrage publié par la société cantonale d'histoire. Neuchâtel, Attinger, 1886. In-4°.

[2] Ernest Bussy. *A mi-voix*. Poésies. Lausanne, Imer, 1886. In-18.

et d'une pureté trop rares, d'un sentiment très délicat exprimé en une langue simple et pourtant élégante.

Malgré les expériences douloureuses qui ont inspiré ces vers, ils sont aimables et ne laissent point une impression de tristesse, car on y sent la résignation tranquille d'une âme qui n'a perdu ni la force du grand espoir, ni la chaleur des cordiales sympathies, ni le rayon consolant de l'amour. Il y a de la jeunesse, — de la vraie, — dans la poésie harmonieuse et discrète de M. Bussy : elle a commencé par charmer notre oreille et n'a pas tardé à gagner notre cœur.

CHRONIQUE POLITIQUE

Session des chambres fédérales. — Election du président. — Recours Mariahilf à Lucerne. — La question des fortifications. — Vote des femmes à Berne. — Elections anglaises. — Dans les Balkans. — Vie parlementaire en France.

L'apaisement des passions politiques est en Suisse le côté le plus caractéristique de la période actuelle. Depuis quelque temps nous l'avons signalé et nous sommes heureux de pouvoir constater qu'il dure et s'accentue. A ce point de vue, les discours que les présidents des deux chambres ont prononcés à l'ouverture de la session sont le reflet fidèle des idées de conciliation qui règnent un peu partout. La campagne contre l'alcoolisme, menée en commun par les trois grands partis, et le succès qui en a couronné la première étape, a fortifié ce besoin d'entente et de solidarité, d'autant plus peut-être que l'œuvre n'est pas achevée et qu'elle renferme encore plus d'une difficulté. La loi d'exécution fera sans doute renaître de plus belle l'opposition des distillateurs et des socialistes : il importe donc de rester unis contre eux. On peut espérer d'ailleurs que ce bon esprit passera en habitude, et qu'il survivra à l'occasion qui l'a fait naître. Que gagnerait-on à faire revivre le *Kulturkampf* ou les ardentes polémiques d'autrefois entre radicaux

et conservateurs ? La situation générale exige du calme et de la cohésion. Nous n'aurons peut-être que trop de raisons de voir, dans le développement des événements européens qui se préparent, combien il nous importe de serrer les rangs.

— L'esprit qui domine à Berne vient de se manifester très particulièrement dans l'élection du président et du vice-président de la confédération pour 1886. Selon l'usage, M. Deucher, vice-président, a été porté à la présidence sans opposition. Il a réuni 149 voix sur 161 votants. L'élection du vice-président, qui est ordinairement seule disputée, parce qu'elle implique tacitement la présidence pour l'année suivante, ne l'a pas été cette fois-ci. Tous les partis étaient d'accord pour porter M. Numa Droz. Il a obtenu 138 voix contre 18 données à M. Hammer, dont le tour se trouve ainsi indiqué pour l'année prochaine. Bien que M. Hammer représente au conseil fédéral la nuance la plus conservatrice, on ne saurait douter que la gauche ne vote aussi pour lui si les bonnes dispositions d'aujourd'hui subsistent encore dans un an. M. Hertenstein aurait aussi toutes les chances possibles d'être élu, s'il consentait à se laisser porter ; mais il craint, paraît-il, d'être obligé de parler en français avec les membres du corps diplomatique.

— Un autre acte, qui indique combien les passions confessionnelles se sont apaisées, s'est produit à propos du recours du gouvernement lucernois contre l'arrêté du conseil fédéral ordonnant de laisser aux vieux catholiques l'usage de l'église de Mariahilf, que la commune de Lucerne leur a accordée, tandis que le gouvernement cantonal s'y oppose. Ce droit de propriété et l'usage qui en a été fait constituent des questions fort délicates. La commission du conseil national s'est divisée en une majorité radicale, qui voulait écarter le recours, et une minorité catholique, qui proposait de donner tort au conseil fédéral. Les rapports allaient être présentés et une vive discussion se serait sans doute engagée, lorsqu'on s'est avisé qu'il pouvait se trouver un moyen de régler le conflit à la satisfaction des deux parties : il suffisait d'assigner aux vieux-catholiques un local convenable, et il n'en manque pas à Lucerne. Un membre du centre, M. Isler, a donc proposé de renvoyer la question à l'arbitrage amiable du conseil fédéral. Ce dernier a

accepté la mission, et pour peu que le gouvernement cantonal et surtout les vieux-catholiques y mettent quelque bonne volonté, l'affaire pourra finir par s'arranger en évitant des débats irritants. Qui veut peut.

— C'est la question des fortifications qui a fourni le morceau de résistance de la session. En nous référant à ce que nous en avons dit dans notre dernière chronique, nous devons d'abord constater que la commission du budget, dans laquelle siégeaient plusieurs officiers, a été presque unanime à proposer le rejet du crédit de 500 000 fr. demandé par le conseil fédéral. Bien que de pareilles questions soient en général traitées d'une manière discrète, il a bien fallu cependant que le mystère s'éclaircît : le conseil fédéral a dû écrire à la commission qu'il se proposait de fortifier purement et simplement le massif du Gothard, sans d'ailleurs engager l'avenir quant à la fortification d'autres points du territoire. Les travaux consisteraient dans l'établissement de fortins près d'Airolo pour protéger l'entrée du tunnel, puis sur la route de la Furka et de l'Oberalp, et dans la construction de casemates à Andermatt. L'ensemble de ces travaux est évalué à 2 600 000 francs.

La discussion engagée au conseil national a absorbé deux séances. Les adversaires ont surtout opposé des motifs de forme et de constitutionnalité. Ils ont soutenu que la question ne pouvait être présentée à propos du budget, qu'elle devait faire l'objet d'un message spécial et d'un arrêté, que quelques-uns voulaient même soumettre au referendum. Du côté du conseil fédéral, M. Hertenstein, chef du département militaire, ainsi que MM. Welti et Hammer ont abordé la question de fond et démontré combien il importait de fortifier ce point de notre territoire qui est la clef de l'Europe ; ils ont rappelé l'invasion de l'armée russe de Souvarov à la fin du siècle dernier et fait voir la nécessité de mettre la ligne du Gothard à l'abri d'un coup de main. Quant à la constitutionnalité du projet, ils ont cité de nombreux précédents, en particulier l'acquisition de l'artillerie de position, décrétée par simple voie budgétaire. Au point de vue de la forme, ils ont affirmé que les questions de défense nationale n'ont pas besoin d'être réglées par des arrêtés spéciaux soumis au referendum, mais rentrent dans l'administration ordinaire du pays. Après beau-

coup de discours, pour et contre, la majorité du conseil national (79 voix contre 53) a adopté la proposition du conseil fédéral.

On pouvait craindre que le conseil des états se rendît moins facilement. Un pointage préalable semblait même donner la majorité aux rejetants; mais après une discussion assez vive, 27 voix contre 17 ont adhéré à la décision du conseil national. En dehors des considérations stratégiques invoquées à l'appui du projet, il est certain que la question avait fini par se poser comme un vote de confiance envers le conseil fédéral. L'étranger s'intéressait vivement à cette affaire: les membres du corps diplomatique ont suivi avec attention tout le débat. Nous ne croyons pas que ni la France, ni l'Allemagne ou l'Autriche voient cette décision de mauvais œil. Il n'en a pas été de même en Italie, où la presse a montré de l'aigreur pour la Suisse. Un journal de Milan est allé même jusqu'à dire que « jamais la première pierre des fortifications ne sera posée dans la vallée d'Urseren; que l'Europe, que l'Italie sauraient bien s'y opposer. » *Vedremo*. Cette mauvaise humeur ne portera pas le peuple suisse à regretter la décision qui vient d'être prise.

— La votation qui a eu lieu le 6 décembre à Berne sur la réorganisation communale a présenté un incident tout à fait particulier. Aux termes d'une ancienne loi, les femmes qui payent un impôt local personnel ont le droit de voter dans les affaires communales, mais non de prendre part aux élections proprement dites. Toutefois elles ne peuvent exercer leur droit elles-mêmes, mais seulement en donnant procuration à un électeur cantonal qui ne soit pas en même temps électeur communal. Dans lequel des partis a-t-on songé d'abord à profiter de cette disposition? Chacun d'eux se renvoie la balle. Quoi qu'il en soit, les conservateurs ont trouvé plus d'écho que les radicaux auprès du beau sexe; 300 dames ont donné à un comité la procuration nécessaire; des électeurs ont été recrutés dans les communes voisines de Berne; ils sont venus voter au chef-lieu pour le compte des électrices, en échange, dit-on, — nous ne l'enregistrons que sous toute réserve, — d'un dîner et d'un écu de cinq francs, ce qui serait d'ailleurs parfaitement licite. Les radicaux, qui voulaient une réorganisation communale très radicale, ont usé du même moyen, mais ils n'ont pu

réunir que 150 électrices environ. La réorganisation a été repoussée à une majorité de 97 voix seulement, de sorte que le *Bund* s'est écrié le lendemain que « Berne avait passé sous la pantoufle. » Les radicaux ont crié beaucoup et se sont fort démenés pour renverser une décision parfaitement régulière et légale, qui a été prise dans des conditions très analogues à celles du referendum. Pour notre part, nous estimons que cette participation aux affaires communales de femmes qui sont en quelque sorte des chefs de famille, et qui ont des intérêts engagés dans la bonne administration de la commune, se justifie parfaitement. Nous voudrions qu'une part leur fût faite partout dans ce domaine, dont la politique devrait être exclue autant que possible.

Pendant les quinze premiers jours de décembre, l'attention du monde politique a été suspendue, on peut le dire, aux élections anglaises. Au début, alors que les villes et les bourgs choisissaient leurs représentants, le succès des tories a été grand, si grand que libéraux et radicaux en étaient venus à désespérer du résultat, comme on a pu s'en convaincre en lisant leurs organes dans la presse. Quand, après la première semaine, les comtés entrèrent en ligne, tout changea. Dès les deux premiers jours, on put voir que les tories se trouveraient en minorité, et jusqu'à la fin leur défaite s'est encore accentuée.

Ce résultat a répondu aux prévisions que nous avons exprimées à plusieurs reprises. Dans les villes et les bourgs, où le corps électoral n'a pas été changé autrement que par une répartition différente des collèges, où il est habitué à exercer ses droits politiques, et a acquis par cela même quelque intelligence des affaires publiques, les électeurs se sont prononcés très distinctement pour les tories. Dans les comtés, au contraire, tout élément d'appréciation disparaissait. Là, une masse d'électeurs nouveaux, pour la plupart ignorants, car ce sont des ouvriers agricoles, entraient en lice pour la première fois, sans préparation, et il était impossible de savoir d'avance de quel côté ils se jetteraient. Par leur nombre, ils dominaient tout. Et ils se sont prononcés, au fond, non pour les libéraux, mais pour les radicaux. Tandis que les tories, trompés par les

résultats de la première semaine, s'endormaient sur un triomphe trop éphémère, les radicaux, avec l'énergie du désespoir, travaillaient dans les comtés, faisant miroiter devant les ouvriers agricoles les trois arpents de terre et la vache, désormais célèbres, que l'état doit procurer à chacun d'eux, si seulement M. Chamberlain, l'inventeur de ce truc, et ses dignes amis, arrivent au pouvoir. Il va sans dire que cette promesse est irréalisable, mais elle a eu son effet, et les libéraux-radicaux l'ont emporté dans la plupart des comtés. Nous ne pouvons que répéter à ce propos ce que nous disions il y a un mois : en Angleterre une loi punit sévèrement tous les actes de brigue électorale ; or il nous semble bien moins démoralisant de payer à boire aux électeurs, de les mener en voiture au scrutin, voire même de leur payer leur vote, ce qui ne peut jamais se faire que sur une petite échelle, que de corrompre des classes entières par l'appât de gains irréalisables ou qui ne pourraient se réaliser que par une révolution sociale et par la confiscation. La loi sur la brigue devrait être abrogée ou complétée.

Quoi qu'il en soit, le résultat a été le suivant : 333 libéraux-radicaux, 251 tories et 86 parnellites. Ces chiffres sont ceux qui sont donnés par les journaux anglais, mais ils renferment une inconnue qu'il faudrait dégager pour apprécier pleinement la situation. Les libéraux-radicaux, qu'on groupe ensemble comme s'ils constituaient un parti bien uni, sont au fond très éloignés les uns des autres. L'histoire du cabinet Gladstone pendant les cinq dernières années a démontré que les libéraux et les radicaux n'ont pu marcher ensemble que grâce à la grande influence personnelle du premier ministre, et surtout à la nécessité d'accomplir la réforme électorale, dans laquelle le parti voyait son unique chance de salut, point de vue que les dernières élections ont pleinement confirmé. Or, nous savons que les radicaux ont gagné du terrain ; ils comptent probablement pour un tiers au moins dans l'ensemble du parti, et s'il en est ainsi, le parlement se composerait, non pas de trois partis, mais de quatre : les tories, qui forment le groupe le plus important, les libéraux, qui viennent ensuite, puis les radicaux, et enfin les parnellites.

Dans ces conditions, la présence des tories au pouvoir est

parfaitement justifiée, d'autant plus justifiée qu'ils sont beaucoup moins éloignés des libéraux que ceux-ci ne le sont des radicaux, et que les deux partis pourraient parfaitement se fusionner pour résister aux deux fractions extrêmes et constituer ainsi une majorité de gouvernement solide, qui entraînerait, il est vrai, une reconstitution du ministère, où il faudrait faire une place aux libéraux. Cette combinaison a été fort discutée en Angleterre ; elle répondrait évidemment aux vœux d'une partie considérable de la nation. Se fera-t-elle ? Il ne paraît pas qu'elle puisse s'accomplir par suite de négociations entre les deux partis. Aussi longtemps que M. Gladstone est là, on n'y saurait songer. Mais elle peut devenir une nécessité prochaine qui écarte tous les obstacles, et amène une reconstitution fondamentale des partis anglais.

A l'heure qu'il est, les tories et les parnellites sont plus nombreux que les libéraux-radicaux, 337 contre 333. Ils ne forment pas sans doute un parti de gouvernement, mais unis comme opposition, ils rendraient impossible le maintien des libéraux-radicaux au pouvoir; bien plus, ils empêchent ceux-ci de s'en saisir. Aussi, la volonté de M. Gladstone étant de rentrer aux affaires le plus tôt possible, il s'est préoccupé des moyens de gagner ou d'écarter les parnellites, ce qui lui donnerait une majorité suffisante, à supposer que les libéraux et les radicaux demeurent unis, c'est-à-dire que les premiers, qui sont les plus nombreux, se mettent néanmoins à la remorque des seconds, comme ils l'ont fait, et plus encore qu'ils ne l'ont fait dans les dernières années. On a parlé de donner aux Irlandais le *home rule* qu'ils demandent, c'est-à-dire un parlement à eux et un ministère qui les gouverne et les administre. Si M. Gladstone avait réellement ce projet, ce qu'il dément, au moins sous cette forme, la question capitale du parlement actuel pourrait se poser immédiatement et avoir de très grandes conséquences pour l'avenir de l'Angleterre. Il est à peu près certain que tout plan qui répondrait aux vœux des nationalistes irlandais serait dangereux pour la Grande-Bretagne et jugé inacceptable en Angleterre et en Ecosse. Dans ce cas, deux alternatives sont possibles : ou bien les libéraux se sépareront de leur chef et s'uniront aux tories, ce qui serait le premier pas vers la constitution du nouveau parti dont nous

venons de parler ; ou le parti tout entier votera avec les parnellites, qui aurait ainsi une forte majorité, et alors le cabinet Salisbury serait pleinement justifié de dissoudre le parlement et de renvoyer au peuple la solution d'une question qui s'est posée comme résultat des élections, mais qui ne lui a réellement pas été présentée, et sur laquelle il n'a pu voter. Pour les tories, comme pour l'Angleterre elle-même, il serait désirable que la difficulté fût tranchée immédiatement d'une manière ou de l'autre.

— En attendant, les conséquences des élections anglaises ont eu leur contre-coup immédiat sur la situation générale. Dès qu'il a été certain que le ministère Salisbury serait en minorité, l'Angleterre a perdu une partie de l'influence qu'une politique ferme et avisée lui avait rendue dans ces derniers mois. M. de Bismarck est sorti de son inaction, les trois grandes puissances du nord se sont rapprochées, dans l'idée probablement de résoudre à elles seules les problèmes posés en Orient. On sait qu'une lutte sourde existe depuis quelques mois entre l'Autriche et la Russie à propos des Balkans, où leurs intérêts sont tout à fait opposés. Jusqu'ici, l'influence de l'Angleterre a maintenu entre elles un équilibre de nature à assurer la paix et à amener un règlement favorable à la Bulgarie, et probablement, en somme, aux autres petits pays voisins. Que lord Salisbury soit paralysé par une dissolution du parlement ou que M. Gladstone rentre au pouvoir, et les deux puissances vont se trouver seules en présence, ce qui peut entraîner soit un accord entre elles pour vider la question d'Orient en se partageant les dépouilles de la Turquie, soit une guerre dans laquelle l'Europe entière pourrait être entraînée. Aussi longtemps que les armées serbe et bulgare sont en présence, sans que la paix soit intervenue entre les deux pays, cette dernière éventualité demeure une menace suspendue sur l'Europe. On espère encore un accord prochain. Moins il se fera attendre, mieux cela vaudra, en première ligne pour les deux états aux prises, qui seraient certainement submergés si une guerre générale éclatait.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce en outre que des difficultés se sont élevées entre les commissaires russes et anglais chargés de fixer la frontière afghane. Les

travaux de la commission seraient suspendus. S'il en est ainsi, ce serait encore une conséquence de la situation actuelle en Angleterre. Le gouvernement russe sait bien qu'avec M. Gladstone il ferait ce qu'il voudrait, et il n'est pas étonnant qu'il cherche à prolonger les négociations, afin de lui donner le temps de rentrer au pouvoir.

— La nouvelle chambre française s'est réunie, et elle a donné jusqu'à présent un spectacle des plus affligeants. Elle ne s'est pas même encore complètement constituée, étant encore occupée à scruter les élections d'un certain nombre de départements, presque tous réactionnaires. Plusieurs de ces élections ont été cassées, sous couleur d'immixtion du clergé catholique romain, qui paraît bien avoir pris dans plusieurs régions une part active à la propagande anti-républicaine, mais sans que cette action puisse justifier, semble-t-il, les décisions rigoureuses prises par la chambre à l'égard de représentants élus régulièrement, et dans bien des cas à de très fortes majorités. Quel bien peut produire, pour la république, cette hostilité déclarée de la chambre contre l'église catholique ? Si les républicains français veulent le savoir, qu'ils s'informent de celui qui est résulté, en Suisse et en Allemagne, du *Kulturkampf*, aujourd'hui abandonné partout où il a sévi. Ou plutôt qu'ils ouvrent les yeux sur ce qui s'est passé à cet égard en France même, où l'hostilité manifestée par les républicains contre le catholicisme a été certainement le levier le plus puissant de la réaction manifestée par les dernières élections.

Il y a quelque chose de plus grave encore. Le commencement de la session a mis en évidence plus fortement que jamais le manque presque complet d'hommes d'état dont souffre la république, et qui menace plus que toute autre chose de la conduire à sa perte. Au début, après 1870, elle en a eu plusieurs qui l'ont réellement fondée et maintenue. Aujourd'hui ils sont morts ou écartés. Et on semble en être venu, selon l'idée des démocraties jeunes, à croire que tout homme est capable de gouverner lorsqu'il est quelque peu orateur ou écrivain. Rien n'est plus faux ; il n'est pas de carrière qui exige autant de connaissances et un aussi long apprentissage que la carrière politique. Un homme d'état ne s'improvise pas plus

qu'un capitaine de vaisseau. Que dirait-on d'un gouvernement qui donnerait le commandement d'un de ses vaisseaux de haut bord à un homme qui n'aurait jamais navigué, comme le petit navire de la chanson ? Eh bien, c'est ce qui se fait aujourd'hui couramment en France pour le vaisseau de l'état, infiniment plus difficile à conduire qu'aucun vrai navire. Le peuple, dont l'éducation politique est encore à faire, nomme pour le représenter des hommes qui sont mal ou pas du tout préparés à s'occuper sérieusement des affaires politiques, et c'est parmi eux que sont choisis les membres du pouvoir exécutif. Encore si ceux-ci demeuraient longtemps en fonction ; ils pourraient se former et devenir par la pratique des affaires des ministres vraiment qualifiés. Mais non, il peut suffire d'une occasion, peut-être puérile, pour qu'ils soient obligés de céder la place à des hommes probablement moins compétents, qui seront balayés à leur tour pour faire place à des ambitions que leur élévation même aura fait naître. Si un tel a pu devenir ministre, dix autres se sentent la capacité de le remplacer. Le manque de connaissance et d'expérience de tous ces nouveaux venus produit ses résultats naturels. Ils ne savent pas exactement quels sont leur rôle et leurs attributions ; ils se laissent déborder par les personnalités remuantes des chambres, ils ne mènent plus rien, et tout s'en va à la dérive. Les conséquences de cet état de choses sont visibles dans l'exagération des dépenses publiques, dans la lourdeur des impôts, dans l'absence générale de confiance, dans la ruine progressive de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

On a pu le constater dans ce qui s'est passé à propos du Tonkin. Nous ne nous appesantirons pas sur les scandales de l'enquête instituée par la commission nommée pour examiner les propositions du gouvernement. Jamais peut-être on n'avait rien vu dans ce siècle qui indiquât une absence plus complète de sens politique, une plus grande inaptitude à conduire les affaires d'un grand pays. Mais le rapport présenté au nom de la majorité de cette commission a été à l'avenant du reste. Non qu'il ne renferme nombre d'idées justes ; nous-mêmes nous avons relevé bien souvent, ici même, la grande erreur de cette expédition. S'il s'agissait de la commencer aujourd'hui, les raisons de M. Pelletan seraient tout à fait à leur place. Mais

quand le vin est tiré, il faut le boire ; c'est le cas ou jamais de le dire. La situation n'est plus intacte ; des engagements ont été pris par la France, qu'elle ne saurait répudier sans déshonneur, ni sans qu'il en puisse résulter pour elle de vrais désastres.

Heureusement que le ministère Brisson l'a compris. Pour une fois, il a su avoir une volonté et une politique à lui. Il a déclaré qu'il faisait de l'acceptation de ses propositions une question de cabinet, et qu'il les défendrait devant les chambres. Sera-t-il soutenu ? ou plutôt, car il sera certainement soutenu, trouvera-t-il une majorité qui lui accorde sa demande ? Nous ne tarderons pas à le savoir, car les débats de cette grande affaire vont commencer, mais quelle qu'en soit l'issue, nous ne craignons pas qu'ils contredisent ce que nous avons cherché à établir, que la république ne pourra vivre que si elle trouve de véritables hommes d'état, et si, les ayant trouvés, elle sait les mettre au pouvoir et les y maintenir. Jusqu'ici elle n'en a pas pris le chemin. Elle a pu vivre en dépit de lourdes fautes, grâce à une administration beaucoup moins soumise que le gouvernement aux fluctuations de la politique. Maintenant que cette administration est battue en brèche à son tour et qu'on veut soi-disant l'épurer, c'est-à-dire la désorganiser, la chute du régime républicain pourrait être à la fois très rapide et sans remède, si ceux qui en ont charge n'y prennent garde pendant qu'il en est encore temps.

Lausanne, 19 décembre 1885.

BULLETIN LITTÉRAIRE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

ILIOS, VILLE ET PAYS DES TROYENS, résultat des fouilles sur l'emplacement de Troyes et des explorations faites en Troade, de 1871 à 1882, par *Henri Schliemann*. Avec une autobiographie de l'auteur, 2 cartes, 8 plans et environ 2000 gravures sur bois. Traduit de l'anglais, par Mme Egger. Un fort volume gr. in-8°. Paris, Firmin-Didot, 1885.

Lorsque M. Schliemann annonça, il y a une dixaine d'années, qu'il venait de découvrir l'acropole de l'ancienne Troie et de mettre la main, sinon sur le trésor du roi Priam lui-même, au moins sur des vases et des joyaux princiers échappés au sac de la cité homérique, plus d'un sourire incrédule accueillit la nouvelle de cette merveilleuse trouvaille. Involontairement on était porté à se défier de cet investigateur, la veille encore inconnu, qui élevait tout à coup de si retentissantes prétentions, et si l'on n'allait pas jusqu'à suspecter sa bonne foi, on hésitait cependant à reconnaître la compétence de son jugement.

M. Schliemann était, en effet, un nouveau venu, presque un intrus dans ce domaine de la science archéologique où il débutait par un coup de maître, et cela à un âge où l'on ne recommence guère sa carrière. Né en 1822, dans une petite ville du Mecklembourg, il pouvait bien, à force d'énergie, avoir fait en Russie une grande fortune dans le commerce des indigos, avoir beaucoup voyagé et montré en particulier une surprenante facilité à s'approprier les langues modernes, cela ne constituait pas des titres suffisants aux yeux des érudits de profession, rompus dès le collège aux procédés méthodiques

des études classiques. On ignorait que chez cet homme d'affaires l'archéologie était une vocation première, et que sous son activité dévorante se cachait un désir passionné, nous dirions presque une idée fixe : l'acquisition des ressources nécessaires pour retrouver, sous leurs cendres, les murailles fumantes de Troie, telles qu'une mauvaise estampe les avait peintes en traits indélébiles à son imagination d'enfant. Tandis qu'il dirigeait ses maisons de Saint-Pétersbourg et de Moscou et faisait fructifier ses capitaux, ce travailleur infatigable se préparait sans relâche à sa mission en apprenant le grec moderne, qu'il parlait bientôt couramment; puis il se mettait aux langues anciennes, qui ne lui devenaient pas moins familières; il en dévorait la littérature, Homère surtout, qu'il ne tardait pas à savoir par cœur, et plein de ce feu sacré, il se donnait enfin tout entier, dans la maturité de l'âge, mais avec un zèle tout juvénile, aux grands travaux qui allaient illustrer son nom.

Aujourd'hui M. Schliemann a triomphé de ses détracteurs aussi bien que des obstacles matériels rencontrés dans son entreprise. Sa cause est gagnée. Il peut se reposer dans la satisfaction d'une grande tâche remplie, si tant est qu'avec son tempérament on s'arrête jamais, une fois qu'on s'est mis à remuer la poussière du passé. Sans parler de ses fouilles de Mycène et des trésors royaux qu'elles ont mis au jour, la trace de ses pas est désormais profondément empreinte sur le sol même de la Troade, et la colline d'Hissarlik avec ses excavations se charge d'y proclamer la persévérance et la sagacité de celui qui lui a arraché ses secrets. Ses immenses tranchées, poussées jusqu'au roc vif, ses couches de décombres mises à nu, restes d'autant de cités superposées, ses débris de murailles jalonnant les siècles sur l'échelle des civilisations successives, ses innombrables poteries, ses armes, ses dépouilles diverses étalées dans les musées de Constantinople et d'Athènes, sont là pour convaincre les plus sceptiques, s'il en existait encore, et surtout pour fournir à la science des documents inappréciables, qui éclairent d'une lumière toute nouvelle les âges obscurs de l'histoire.

Plus riche matière ne pouvait être mise en œuvre, aussi le livre qui résume dans ses pages ces dix années d'exploration offre-t-il un intérêt exceptionnel. Publié en anglais, Mme Egger,

veuve de l'illustre helléniste à la mémoire duquel il est dédié, s'est chargée de le faire passer dans notre langue, et cette traduction est excellente de tout point. Une préface du professeur Virchow, de Berlin, une autobiographie de l'auteur, puis, en appendice, des dissertations diverses de spécialistes dont la science fait autorité, et par-dessus tout l'abondance des planches qui permettent au lecteur de voir en quelque sorte de ses propres yeux les objets mêmes dont on l'entretient, ajoutent encore à la valeur de l'ouvrage et en font un monument digne de l'œuvre qu'il consacre. F. D.

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE : LA VIE ANTIQUE DES GRECS ET DES ROMAINS, d'après la quatrième édition de *E. Guhl* et *W. Koner*. Traduction faite par F. Trawinski. Revue et annotée par O. Riemann. Précédée d'une introduction par Albert Dumont. — 1 vol. gr. in-8°, illustré de 1089 gravures. Paris, J. Rothschild, 1885.

Depuis un certain nombre d'années, les hommes de science, en France, s'efforcent de mettre à la portée de la jeunesse studieuse et des amateurs les ouvrages justement appréciés en Allemagne comme complément des études classiques. Nous avons vu naguère paraître l'excellent manuel de philologie classique composé par Salomon Reinach d'après le *Triennium philologicum* de W. Freund et les derniers travaux de l'érudition; aujourd'hui, nous avons sous les yeux un manuel fort riche d'archéologie grecque et romaine, d'après l'ouvrage, parvenu à sa quatrième édition, de E. Guhl et W. Koner.

Ce livre n'est point une simple et servile traduction de l'original allemand. La physionomie extérieure du livre est déjà complètement nouvelle : le titre, tiré en deux couleurs sur un fond où se détache un joli motif décoratif bleu-clair, engagerait seul à ouvrir le volume. Il est fort gros, il est vrai, presque massif, et se compose de deux parties, l'une de 435, l'autre de 540 pages. Mais l'impression très nette, beaucoup plus agréable que celle de l'original, ne fatigue et ne rebute pas le regard. D'innombrables gravures et vignettes, — plus d'un millier, — augmentées d'emprunts judicieux faits à des publications spéciales, illustrent le texte, et mieux encore que

toute explication, nous initient au monde classique des Romains et des Grecs.

Nous croyons presque superflu de dire que toutes les planches, sauf un petit nombre de reconstitutions de monuments anciens, sont la reproduction exacte de pièces et de modèles authentiques. Nous avons donc là une image vivante, vraiment expressive, des civilisations disparues qu'elles doivent nous révéler, et non pas, comme cela est encore trop souvent le cas dans d'autres ouvrages, des rêveries modernes, qui n'ont d'antique que le nom. Nous connaissons, par exemple, un petit manuel de mythologie illustré, dont pas une des planches n'a été exécutée d'après l'antique et qui fait défiler devant nos regards une série de dieux et de déesses qui ont tout perdu en route : type connu et costume caractéristique.

Bien autrement sérieux est le livre dont nous parlons. Les Français possèdent, il est vrai, un superbe ouvrage, le *Grand dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio ; ou du moins ils le possèderont un jour, car cette publication par livraisons n'avance que fort lentement : le premier fascicule est de 1873, et le neuvième, paru en 1884, n'épuise pas la lettre C. On serait tenté de s'écrier avec le spirituel Bois-Robert, le favori de Richelieu, parlant du dictionnaire de l'académie :

Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : « Tu vivras jusqu'au G. ! »

Du reste, cet ouvrage capital, dont nous souhaitons l'achèvement, ne s'adresse pas aux élèves ; c'est un « dictionnaire, » qui, par sa nature même, ne saurait présenter de vues d'ensemble.

La *Vie antique*, en revanche, est un véritable cours d'archéologie, qui donne un exposé aussi complet qu'il doit l'être sur tous les points intéressants et essentiels. Quelle riche variété de sujets successivement traités ! Les temples, les fortifications, les aqueducs, ports, ponts et chaussées, les maisons, les tombeaux, les lieux publics de réunion, d'exercice et de divertissement ; puis, après la vie extérieure et publique, la vie intime et privée : le mobilier, les ustensiles, le costume, l'éducation et l'instruction ; enfin les armes, la navigation, les repas, sans parler des représentations dramatiques et des céré-

monies religieuses, puis la mort et les funérailles. On voit quel est l'intérêt de cette reconstitution savante de la vie antique.

Sur tous ces points, sans doute, peuvent surgir et ont surgi entre archéologues bien des discussions. Mais les auteurs de cet ouvrage se gardent de glisser dans la controverse d'érudit et se bornent à enregistrer les faits précis, dûment constatés, indiscutables, recueillant avec soin tout ce qui est nécessaire pour éclairer le passé et donner de ces civilisations grecque et romaine, auxquelles la nôtre doit tant, une idée claire et juste.

Faite avec un tel secours, l'étude des auteurs anciens, en devenant plus lumineuse, acquiert un intérêt vivant tout nouveau, comme un beau tableau mis au point et dans son cadre naturel. PH. G.

LA CIVILISATION EN ITALIE AU TEMPS DE LA RENAISSANCE, par *Jacob Burckhardt*. Traduction M. Schmitt. — 2 vol. in-8. Paris, Plon et Nourrit, 1885.

Cet ouvrage du savant professeur bâlois est dès longtemps classique en Allemagne; la première édition date de 1860. Celle dont on nous offre la traduction a été remise à jour non seulement dans les notes, mais dans les textes, par M. Louis Geiger, connu lui-même par ses travaux sur les écrivains de la Renaissance. Le caractère germanique de la pensée et de l'expression a laissé une empreinte trop profonde dans le français du traducteur pour que la lecture en soit précisément coulante, mais *ubi plura nitent*,... et M. Schmitt, nonobstant ses germanismes, a droit à nos remerciements.

Il faut des connaissances et des aptitudes bien diverses pour entreprendre la peinture d'une civilisation aussi riche : érudition proprement dite, goût artistique et littéraire, entente des questions politiques et religieuses, coup d'œil philosophique, etc. M. Burckhardt se récuse modestement sur certaines matières, comme par exemple les sciences naturelles, qu'il ne touche qu'en passant; on peut d'autant plus sûrement l'en croire sur les autres. L'analyse d'un tel livre demanderait beaucoup de place; chacun des traits qui distinguent l'italien

de la renaissance ne prend vie et réalité aux yeux du lecteur qu'après qu'on a fait défiler devant lui toute une série d'exemples, ce que nous ne pouvons faire. Les chefs sous lesquels l'auteur a classé ses observations sont les suivants : état politique, développement de l'individu, résurrection de l'antiquité, découverte du monde et de l'homme, sociabilité et fêtes, mœurs et religion.

Le trait dominant de l'Italie de la Renaissance est, au dire de M. Burckhardt, le développement de l'individualité ; affranchi des chaînes de l'ignorance, de la contrainte, l'être humain s'épanouit dans tous les sens à la fois, pense, regarde et agit à sa guise ; il n'y a plus un troupeau, mais des individus. C'est sans doute plus ou moins le cas pour toutes les civilisations dignes de ce nom, aussi une des gloires de l'Italie est-elle d'avoir précédé dans cette voie les autres nations européennes. Mais la Renaissance avait sur l'époque moderne cette supériorité esthétique que, les connaissances étant moins étendues et la vie moins chargée, l'homme y était plus complet, moins parqué dans sa spécialité ; il suffit de jeter les yeux sur les biographies des hommes célèbres des XIVe, XVe et XVIe siècles pour se rendre compte de cette différence : le philologue, le savant, était en même temps poète, romancier, pamphlétaire ; le peintre écrivait sur la littérature, l'architecture, la physique. Ce qui chez nous est l'exception était alors la règle.

Il faisait bon vivre à cette époque, pour ceux qui réussissaient à vivre (car la vie humaine, tout comme la morale, y étaient peu respectées) ; après les grands siècles de la civilisation grecque il n'en est pas de plus séduisante pour une imagination de poète ou d'artiste. A défaut de la réalité, dont la pareille ou l'égale ne se représentera probablement jamais, il faut bien se contenter de l'ombre, une ombre chinoise, découpée et maniée de main d'expert.

L'HISTOIRE SUISSE EN IMAGES. Edition pour la jeunesse. — In-4. Berne, Schmid, Francke & Cie, 1885.

Cette édition, à l'usage de la jeunesse, d'une publication plus volumineuse, déjà ancienne, a sa raison d'être. Ces quarante-

huit planches, dont les unes sont des compositions originales et les autres la reproduction de tableaux connus, résument avec choix les faits les plus saillants de l'histoire suisse, de Divicon jusqu'à nos jours. Destiné par son format réduit, comme par son extrême modicité de prix, à devenir un véritable livre scolaire, ce recueil ne saurait prétendre à une valeur artistique, mais il peut rendre les meilleurs services à l'enseignement populaire. En illustrant et en présentant sous une forme plastique les récits nationaux, il les grave dans l'esprit de l'enfant ; il remplace avec avantage le manuel pour l'âge le plus tendre ; il l'anime et le dramatise pour l'adolescent. Aussi le signalons-nous avec plaisir à l'attention de tous ceux qui, dans notre pays, s'intéressent à la jeunesse et cherchent à faire vibrer en elle la fibre patriotique. F. D.

ETUDE SUR LES MONUMENTS PRIMITIFS DE LA PEINTURE CHRÉTIENNE EN ITALIE, et mélanges archéologiques, par *Louis Lefort*. — 1 vol. in-16. Paris, Plon, 1885.

Les archéologues et amis de l'histoire de l'art pourront faire de ce recueil d'articles un sujet profitable d'études ou de lectures. Ils y trouveront entre autres une chronologie des peintures des catacombes de Rome et de Naples, accompagnée d'un catalogue descriptif et de commentaires. M. Lefort y discute les problèmes d'épigraphie et d'histoire soulevés par les travaux du commandeur de Rossi à Rome qui ont, depuis trente ans, rendu son nom européen. Ce que M. Fiorelli a fait pour les fouilles de Pompéi, M. de Rossi l'a accompli dans l'exploration des catacombes, et avec un mérite supérieur peut-être, puisqu'on doit à la sûreté de ses inductions la découverte de cimetières chrétiens dont on avait, depuis dix siècles, perdu toute trace. Du reste, les *Promenades archéologiques* de M. Gaston Boissier et les récentes éditions des *Guides du voyageur* en Italie ont popularisé les découvertes du célèbre archéologue et propagé les secrets qu'il sait arracher aux débris d'une inscription tronquée. M. Lefort cite quelques exemples de cet art de faire parler les pierres qui imposent l'admiration. On n'ignore pas que M. de Rossi a déjà mis à néant quelques légendes, celle en particulier de l'emploi funéraire des carrières abandonnées par

les chrétiens persécutés. La loi romaine protégeait les lieux de sépulture; ils étaient connus et il ne paraît pas qu'ils aient été violés. Les décorations charmantes et achevées des catacombes aux deux premiers siècles excluaient d'ailleurs l'idée qu'une menace ou un danger immédiat eût pesé sur ces nécropoles. Les voûtes et les niches sont ornées des productions les plus gracieuses de l'art antique, guirlandes, arabesques, génies planant, architectures fantastiques, etc.; de plus, ces fresques s'inspirent d'allégories bibliques ou évangéliques au facile symbolisme. Rien encore qui rappelle le douloureux supplice de la croix. Le Christ est représenté sous les traits du Bon Pasteur, d'Orphée ou d'un éphèbe imberbe. On comprend l'importance de garder de ces monuments primitifs de l'art chrétien, fresques ou mosaïques, une description exacte et scientifique. C'est la tâche à laquelle, sur la trace de M. de Rossi, son maître, s'est voué M. Lefort, œuvre de patiente investigation personnelle, exécutée le plus souvent dans l'air humide des souterrains, à la lumière douteuse des *cerini*.

On peut retenir parmi les faits intéressants pour l'histoire de l'art cités par l'auteur la découverte d'une fresque, dans la basilique de Sainte-Pétronille, que M. Lefort croit un peu antérieure au Ve siècle. Il y a constaté un type de femme étranger à l'école gréco-latine, lequel en s'accentuant deviendra traditionnel, et se perpétuera pendant neuf siècles jusqu'à Cimabue. Il y voit la naissance des formes que l'usage a, arbitrairement à son avis, désignées sous la dénomination de byzantines.

C. R.

Au pays de la revanche, par le Dr *Rommel*. — 1 vol. in-12. Genève, Stapelmohr, 1886.

M. Victor Tissot a écrit un voyage au pays des Milliards, M. Rommel riposte par une description du pays de la Revanche. Les deux œuvres se valent, à une différence près : l'une a voulu être spirituelle, l'autre n'est que lourde. M. Rommel a ramassé tout le mal qu'on peut dire du peuple français et de la Babylone impure, et de cet énorme paquet de vérités il veut écraser les ennemis de la grande, noble et vertueuse Allemagne. Personne ne niera qu'en maint endroit il n'ait raison, mais ce ne

sont pas des livres comme le sien qui changeront la face des choses. Le dénigrement systématique n'a jamais donné que de piètres résultats ; on l'a vu souvent se retourner contre ceux qui en ont fait usage. Nous craignons fort qu'il n'en aille ainsi de l'œuvre de M. Rommel. Tant de gallophobie ne suscitera que des amitiés à la France. G. R.

ESQUISSE D'UNE MORALE SANS OBLIGATION NI SANCTION, par *M. Guyau.* — 1 vol. in-8°. Paris, 1885.

M. Guyau est un auteur fort connu et apprécié du public philosophique. Il a écrit, sur la *Morale d'Epicure* et sur la *Morale anglaise contemporaine*, deux ouvrages remarquables, dont le premier a été couronné par l'académie des sciences morales. Plus récemment, il s'est tourné vers les muses et a publié les *Vers d'un philosophe* et les *Problèmes de l'esthétique contemporaine*. Aujourd'hui il revient à ses premières études, et tente de fonder une morale scientifique, dégagée de toute idée « mystique » d'obligation et de sanction, une morale reposant uniquement sur les faits positifs.

Son livre renferme quatre parties. Dans la première, intitulée *Du mobile moral au point de vue scientifique*, il s'efforce de ramener la conscience du devoir à une sorte d'instinct, à une impulsion liée au fait même de la vie. Ce qu'on appelle le sentiment de l'obligation morale, ce quelque chose de mystérieux qui nous ordonne ou nous interdit certains actes, ne serait ainsi qu'une forme de l'effort naturel et instinctif pour maintenir et augmenter la vie. « Le *but* qui, de fait, *détermine* toute action consciente est aussi la *cause* qui *produit* toute action inconsciente : c'est donc la *vie* même, la vie à la fois la plus intense et la plus variée dans ses formes. »

Les deux parties suivantes sont consacrées à la critique des idées d'obligation et de sanction, et à la réfutation de tous les arguments auxquels on a eu recours pour les légitimer. M. Guyau montre, entre autres, d'une part, le peu de solidité de toutes les hypothèses métaphysiques qu'on a voulu donner comme base au devoir, et, d'autre part, l'impossibilité pour ce dernier de se tenir debout tout seul, par lui-même, comme le veulent ceux qui se rattachent, de près ou de loin, à la conception kantienne de l'impératif catégorique.

Ainsi dépossédé à la fois de tout appui métaphysique, et de l'auréole de sainteté absolue qui lui permettrait de s'en passer, le devoir cesse naturellement d'être le devoir, et s'évanouit. Mais comment alors le remplacer ? Comment la morale scientifique va-t-elle s'y prendre pour obtenir des individus certaines actions qui ne semblaient possibles que par lui, par exemple un sacrifice définitif ? M. Guyau énumère cinq *équivalents* ou *substituts* du devoir, cinq mobiles dont la réunion constitue « tout ce qu'une morale fondée sur les faits peut mettre à la place de l'ancienne obligation catégorique. » Ce sont : 1° la conscience de notre *pouvoir* intérieur ; 2° l'influence mécanique exercée par les *idées* sur les actions ; 3° la fusion croissante des *sensibilités* et le caractère toujours plus social de nos plaisirs ou de nos douleurs ; 4° l'amour du *risque* dans l'action ; 5° l'amour de l'hypothèse métaphysique, qui est une sorte de *risque dans la pensée.* C'est à ces deux derniers équivalents du devoir qu'est consacrée la quatrième partie de l'ouvrage.

M. Guyau est lui-même un excellent exemple du risque dans la pensée ; car, après avoir écrit un livre dont la conclusion pratique semble être logiquement le laisser-aller de la volonté et un parfait abandon aux inspirations de dame nature, il termine son volume par une exhortation morale, nous allions dire un sermon, qui, comme tous les sermons, repose sur une conception nullement scientifique du cours du monde : « Il faut se dire que l'humanité est en marche et marcher soi-même... Reste à savoir si nous allons seuls, si le monde nous suit, si la pensée pourra jamais entraîner la nature ; avançons toujours. Nous sommes comme sur le Léviathan dont une vague avait arraché le gouvernail, et un coup de vent brisé le mât. Il était perdu dans l'océan, de même que notre terre dans l'espace. Il alla ainsi au hasard, poussé par la tempête, comme une grande épave portant des hommes ; il arriva pourtant. Peut-être notre terre, peut-être l'humanité arriveront-elles aussi à un but ignoré qu'elles se seront créé à elles-mêmes. Nulle main ne nous dirige, nul œil ne voit pour nous ; le gouvernail est brisé depuis longtemps ou plutôt il n'y en a jamais eu, il est à faire : c'est une grande tâche, et c'est notre tâche. »

Puissantes et mâles paroles ; mais on trouvera peut-être quelque peu inconséquent ce penseur qui, n'admettant pas

d'obligation, finit par s'incliner devant une tâche, et dont la morale, soi-disant basée sur des faits scientifiques et positifs, aboutit à recommander un but qui n'existe pas et dont nul ne sait s'il est possible. Il faut dire, à la décharge de M. Guyau, qu'il nous avait dès l'abord prévenus de ce résultat, et avertis que sa morale scientifique et démontrable est absolument insuffisante, et doit inévitablement se prolonger dans une morale métaphysique, toute personnelle et indémontrable : « Nous croyons que la morale vraiment scientifique doit ne pas prétendre tout embrasser, et que, loin de vouloir exagérer l'étendue de son domaine, elle doit travailler elle-même à le délimiter. Il faut qu'elle consente à dire franchement : dans tel cas, je ne puis rien vous *prescrire ;* plus d'obligation ni de sanction ; consultez vos instincts, vos sympathies, vos répugnances ; faites des hypothèses métaphysiques sur le fond des choses, sur la destinée des êtres et la vôtre propre ; vous êtes abandonné, à partir de ce point précis, à votre « self-government. » C'est la liberté en morale, consistant non dans l'absence de tout règlement, mais dans l'abstention du règlement toutes les fois qu'il ne peut se justifier avec une suffisante rigueur. »

M. Guyau a-t-il réussi à édifier cette morale vraiment scientifique, et à marquer ce point précis où elle abandonne la place à l'autre ? c'est à chacun de ses lecteurs à en juger. Pour nous, nous avouons que son livre, très intéressant et suggestif d'ailleurs, nous laisse l'impression contraire, l'impression bien nette que c'est une entreprise vaine et contradictoire que de vouloir faire une morale scientifique, quelque restreinte que ce soit. Il nous paraît que toute morale, toute théorie de la conduite, enveloppe forcément d'un bout à l'autre, jusque dans ses plus petits détails et ses moindres recoins, un opinion déterminée, si vague soit-elle, sur la nature essentielle de l'homme et du monde, c'est-à-dire, en somme, une conception extrascientifique, métaphysique au premier chef, du fond des choses. Aussi pensons-nous que la liberté individuelle, que M. Guyau a le mérite de réclamer pour une partie de la morale, doit l'embrasser tout entière. Et nous appelons de nos vœux le jour où les convictions morales sur le but et la valeur de la conduite, comme les conceptions métaphysiques sur le fond des choses, seront laissées sans restriction au libre choix des individus. T. F.

LE GÉNÉRAL BOURBAKI, par un de ses anciens officiers d'ordonnance. — 1 vol. in-8., avec portrait, cartes et fac-similé. Paris, Plon, 1885.

Deux accusations graves ont été portées contre le général Bourbaki pendant la guerre franco-allemande : l'une est relative à sa sortie de Metz assiégée et à sa mission auprès de l'impératrice Eugénie ; l'autre se rapporte à son commandement de l'armée de l'Est.

On connaît les circonstances qui entourèrent le mystérieux incident du 24 septembre 1870.

Ce jour-là, un sieur Régnier se présente au quartier-général du maréchal Bazaine. Il rapporte que des propositions de paix ont été faites par M. de Bismarck à l'impératrice Eugénie, que celle-ci est prête à y donner les mains, mais qu'elle tient auparavant à consulter le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki, commandant de la garde impériale. Bazaine mande le général Bourbaki, le met au courant de la mission de Régnier, et l'engage à se rendre en Angleterre auprès de l'impératrice.

Le général part, traverse les lignes prussiennes, arrive à Chislehurst, et s'aperçoit qu'il a été mystifié. L'impératrice ne connaît pas Régnier et n'a mandé auprès d'elle ni Canrobert, ni Bourbaki, ni aucun des officiers généraux de l'armée du Rhin.

Dès ce moment le général Bourbaki eut des doutes sur la loyauté du maréchal Bazaine. Il se demanda si la prétendue mission de Régnier n'avait point été une comédie, et si le but du chef supérieur de l'armée n'avait point été uniquement de l'éloigner de Metz.

M. d'Eichthal s'attache à démontrer que telle était bien l'intention de Bazaine. Dans la seconde quinzaine de septembre 1870, la situation de l'armée assiégée dans Metz était déjà fort précaire. Les chevaux servaient à l'alimentation de la troupe et des habitants, la ration de pain avait été considérablement réduite, et l'on n'avait des cartouches que pour une journée de combat. Des bruits de capitulation commençaient à courir. Le général Bourbaki s'en était fort indigné. Il avait déclaré bien haut que si le maréchal se laissait aller à une

telle faiblesse, il saurait, lui, faire appel au dévouement de la garde impériale, tenter une trouée ou mourir. Ces propos avaient été rapportés au commandant en chef, et on peut croire que si dans la pensée de celui-ci la capitulation était chose déjà résolue, il a dû chercher un moyen de se défaire d'un homme qui eût pu, à un moment donné, contrecarrer ses projets.

Sur ce chapitre si sombre de la vie du général Bourbaki, le livre de son officier d'ordonnance fait une éclatante lumière. Aucun doute ne peut subsister. Toutes les accusations de complot bonapartiste ou autres qui ont pesé sur le général doivent être absolument et définitivement écartées.

Reste l'armée de l'Est. On a reproché au général Bourbaki de n'avoir pas fait là tout ce qu'il aurait dû faire, d'avoir manqué de confiance dans ses soldats, de s'être laissé aller à la démoralisation, et enfin de s'être abandonné jusqu'au suicide au moment où sa présence à la tête de ses troupes était plus que jamais nécessaire.

Ici encore le livre de M. d'Eichthal rectifie bien des erreurs. Il nous fait assister à la formation de cette armée de l'Est, amalgame étrange de débris de troupes régulières et de bataillons de mobiles, mal équipés, mal vêtus, sans instruction militaire; il nous montre le commandant en chef luttant non seulement contre les éléments, un froid terrible et une neige épaisse, mais contre la désorganisation administrative, le mauvais vouloir ou l'incurie de plusieurs. On lui promet des vivres, et les vivres restent en route; on lui assure qu'il sera couvert sur ses derrières et sur ses flancs, et Garibaldi laisse passer entre lui et l'armée de l'Est les deux corps d'armée de Manteuffel; on lui promet qu'en cas de retraite il trouvera à Besançon de quoi se refaire et se réorganiser, et il trouve les magasins de Besançon presque vides. Et avec cela on le suspecte et on l'espionne. Tous les jours il doit adresser à Bordeaux, siège du gouvernement, un télégramme contenant l'état et la répartition de ses forces, les marches projetées pour le lendemain, les opérations qu'il veut entreprendre. Non content de l'accabler de dépêches proposant jour après jour les plans les plus irréalisables, dans l'état de délabrement de l'armée, M. de Freycinet lui adjoint un délégué qui s'attache à sa personne et

joue auprès de lui le rôle des commissaires civils de la première république. Et enfin, quand après la brillante affaire de Villersexel et les opiniâtres combats de la Lisaine les revers commencent, quand Bourbaki, pris entre deux feux, est forcé de rétrograder, les récriminations, les reproches s'accumulent. On retire le délégué civil, pour ne pas le compromettre dans la bagarre, et du fond d'un cabinet, entre deux stratèges en chambre, on accuse le malheureux général de démoralisation et de faiblesse, on le charge bien haut de toute la responsabilité du désastre !

Certes, pour nous qui avons vu entrer l'armée de l'Est en Suisse, la justification présentée par M. d'Eichthal n'était pas nécessaire. Il y a longtemps que nous avons absout le général Bourbaki. Nous souhaitons qu'en France le résultat soit le même, et nous espérons, en outre, que cette consciencieuse narration ouvrira les yeux de quelques patriotes sur les dangers que fait courir à un pays l'immixtion permanente des pouvoirs civils dans la conduite des opérations de guerre. A aucun moment de son histoire, la France n'a eu besoin plus qu'aujourd'hui d'être persuadée de cette vérité. Ce sera la récompense de M. d'Eichthal de l'avoir rendue sensible à tous les lecteurs de son beau livre. G. R.

SCHWEIZERISCHES IDIOTIKON. Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache, bearbeitet von *Friedrich Staub* und *Ludwig Tobler*. In-4°. — Frauenfeld, J. Huber.

Ce dictionnaire des dialectes de la Suisse allemande, dont la Société des antiquaires de Zurich a assumé le patronage en 1862, est soutenu par la Confédération et par les cantons intéressés ; à peine la rédaction s'était-elle mise à l'œuvre, que les collaborateurs volontaires ont afflué, le nombre s'en est élevé à près de quatre cents. Ce n'est qu'en 1881 qu'a paru la première livraison, et la dernière que nous ayons sous les yeux, la neuvième, entame la lettre G. Le prix de chaque livraison, de dix feuilles in-4 à deux colonnes, est de 2 francs, car le dictionnaire est destiné non seulement à figurer dans les bibliothèques publiques et les cabinets des savants, mais à pénétrer dans la population, *tief ins Volk*, et cette destination, il la

remplira sans doute, puisqu'il s'adresse à une population allemande.

Les Allemands sont, en effet, le peuple qui a toujours fourni le plus de philologues, c'est-à-dire de personnes s'intéressant à l'étude des langues et des littératures ; ce fait tient à ce que, (avec beaucoup d'exceptions, cela va sans dire), des deux autres peuples qui ont tenu la tête de la civilisation pendant les derniers siècles, l'un, le français, ne connaît que l'homme abstrait dont les droits ont été proclamés par la révolution, et qu'une langue, organe de la raison universelle ; tandis que l'anglais ou anglo-saxon pense avec la Martine de Molière que « quand on se fait entendre on parle toujours bien, » et qu'il est assez ridicule de chercher dans une langue autre chose que ce qui en a été l'unique raison d'être, le besoin d'un instrument commode pour le trafic et la vie active. L'Allemand aime sa langue pour elle-même, et quand il en a le temps il s'intéresse à celle de ses voisins, de ses ancêtres. Il s'est aperçu que toute langue renferme et révèle une psychologie, que l'histoire d'une langue est un fragment de l'histoire de l'esprit humain ; et à ce point de vue les dialectes, qu'on ne distingue pas ici des patois, sont aussi instructifs que les langues littéraires.

Il faut ajouter que dans la Suisse allemande les dialectes, bien que, dit-on, en train de disparaître, et en tout cas de s'altérer, sont beaucoup moins que chez nous délaissés par les classes cultivées. Il y a donc de bonnes raisons pour prédire à ce glossaire un débit plus étendu que n'en a eu dans la Suisse romande celui du doyen Bridel ; quant au glossaire genevois de M. Jean Humbert, il est consacré aux locutions du terroir que les Genevois mêlent au français littéraire, et non au patois proprement dit.

Une particularité qui en pays français effaroucherait des habitudes invétérées, c'est l'ordre des mots adopté par les habiles et savants rédacteurs de l'*Idiotikon :* il faut, pour pénétrer dans ce monument, une initiation et quelques efforts de mémoire. Il y a d'abord les abréviations, très nombreuses, dont on ne peut guère se passer dans un ouvrage déjà si volumineux ; puis les dialectes populaires ont des sons que l'alphabet usuel est incapable de rendre, et qui exigent des signes conventionnels ; en outre, la prononciation varie d'une localité à

l'autre, et on sait que dans les langues germaniques les voyelles parcourent toute une gamme dans l'intérieur d'une même racine ; enfin il y a souvent de sérieux inconvénients à séparer un mot de ses composés. Aussi MM. Staub et Tobler se sont-ils, dans une certaine mesure, et suivant un système qu'ils expliquent dans leur introduction, écartés de l'ordre exclusivement alphabétique. Ceux qui n'auront pas le courage d'entrer dans l'esprit de ce système se tireront d'affaire à l'aide de la table alphabétique qui terminera l'ouvrage.

Vu l'ampleur de la tâche, il a fallu se limiter, réduire les citations au minimum, et s'interdire, par exemple, toute excursion dans le domaine si intéressant du *folk-lore*, c'est-à-dire des usages, proverbes, légendes populaires ; les documents concernant ces matières et d'autres circonvoisines, qui sont parvenus à la rédaction mais n'ont pas pu trouver place dans le dictionnaire, ne seront pas perdus ; les travailleurs de l'avenir les retrouveront dans une bibliothèque publique où ils seront déposés après l'achèvement de l'œuvre.

Cette publication n'est pas la seule qu'ait enfanté dans ces derniers temps le patriotisme littéraire local de nos compatriotes ; la même librairie a déjà publié six volumes d'une *Bibliothèque des anciens écrits de la Suisse allemande ;* plus exclusivement consacrée aux dialectes est la collection de textes que, sous le titre de *Schwizer-Dütsch*, M. le professeur Sutermeister fait paraître à la librairie Orell et Füssli de Zurich, et qui doit comprendre une quarantaine de fascicules.

LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX, L'ÉGLISE ET LE LIBÉRALISME DE 1830 A NOS JOURS, par *Anatole Leroy-Beaulieu*. — 1 vol. in-8. Paris, Plon, 1885.

M. Leroy-Beaulieu évite avec raison le terme de catholicisme libéral, qui peut donner lieu à des équivoques. Les catholiques libéraux français dont il étudie l'histoire étaient, en effet, en religion, des catholiques tout court, ni hétérodoxes, ni gallicans ; leur libéralisme ne portait que sur la politique ; ils aimaient la liberté, et pensaient que la religion ne peut que gagner à ne pas lier sa fortune à celle d'un régime politique, quel qu'il soit.

C'est, d'une part, le spectacle de l'impopularité dans laquelle était tombée la religion catholique en France, en 1830, après quinze ans d'une union trop étroite du trône et de l'autel, et de l'autre celui de la popularité et des succès de cette même religion dans des pays où elle n'était pas soutenue par l'Etat, comme l'Amérique, l'Irlande, la Pologne, la Belgique, qui a donné naissance, dans plusieurs têtes simultanément, à cette conception, nouvelle en France, du rôle de la religion. Lamennais, Montalembert, Lacordaire, en ont été les premiers apôtres, et le journal *l'Avenir* le premier organe. Après une carrière courte et brillante, *l'Avenir*, compromis par les imprudences de son principal rédacteur, a été condamné par la cour de Rome, et Lamennais a rompu avec l'église. Le coup était rude, et bien propre à décourager les plus optimistes ; néanmoins, forts de leurs convictions ou de leurs illusions généreuses, les deux anciens collaborateurs de Lamennais, auxquels sont venus se joindre MM. Dupanloup, de Falloux, Cochin, ont repris leur œuvre de conciliation entre l'église et le libéralisme. C'est, sans doute, en grande partie à l'influence de ces hommes, l'élite intellectuelle et morale du catholicisme français, que la révolution de 1848 a dû d'être beaucoup moins hostile à la religion que celle de 1830. A cette époque, du reste, soit conviction, soit hostilité pour la famille régnante, la presse catholique était assez généralement libérale. Mais sont survenues les journées de juin, qui ont alarmé tous les intérêts conservateurs, et l'entrée en lice de M. Veuillot sous la bannière ultramontaine, et la loi sur l'enseignement de 1850, qui donnait beaucoup aux catholiques, mais qui ne leur donnait pas tout, et par conséquent pas assez; et désormais, pendant tout l'empire, les catholiques libéraux se sont vu malmener, bafouer, taxer d'hétérodoxie par un journaliste de génie, mais sans scrupules, qui, bien que laïque, faisait la leçon aux évêques, et, bien que défenseur d'une religion de pureté et de charité, a dû une bonne part de sa clientèle au ton à la fois injurieux et grivois de sa polémique.

Entre des hommes bien élevés et ce robuste pitre, la partie était trop inégale. *L'Univers* a eu pour lui la cour et la ville, le pape a publié le Syllabus, le concile de 1870 a accentué le divorce entre l'église et les institutions modernes... et la

république gambettiste est partie en guerre au cri de : le cléricalisme, voilà l'ennemi ! Au milieu de cette lutte violente, les catholiques libéraux n'ont pu que se tenir cois, ou prendre place, à côté de leurs insulteurs de la veille, parmi les défenseurs de l'église.

A l'heure qu'il est, les catholiques libéraux ne sont pas nombreux et ne font guère parler d'eux ; et cependant, ainsi que le remarque M. Leroy-Beaulieu, ils ont encore un beau rôle à jouer en France. Quelque restreint, quelque scabreux que soit le terrain où les a acculés le pape Pie IX, ils ont encore la faculté d'accepter les institutions modernes, sinon de les aimer d'un amour de prédilection ; ils peuvent travailler, sous le régime de la liberté, au bien moral de la société. Sans eux, la conversion en masse des populations françaises au protestantisme n'étant qu'un souhait tout platonique, et le retour à la théocratie n'étant ni possible ni désirable, il ne reste que l'envahissement des masses par le matérialisme et le scepticisme, prélude d'un régime illibéral et immoral, quel que puisse être le titre qu'il portera.

Ce livre se recommande aux esprits sérieux par l'intérêt du sujet, la distinction du style et l'élévation de la pensée. C'est un livre de considérations plutôt que de narration ; les textes, les dates, doivent souvent être cherchés ailleurs, ce que nous regrettons.

AU POLE EN BALLON, par *Victor Patrice*. — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1885.

Les lauriers de M. Jules Verne excitent bien des convoitises et lui suscitent un foule d'imitateurs. M. Victor Patrice, entre autres, a entrepris de conter un voyage extraordinaire, en cent trente jours, au pôle nord. Un jeune Hollandais fort riche et fort savant a construit un ballon modèle, qui peut monter et descendre à volonté ; il lui suffit d'un vent favorable pour dévorer l'espace, et transporter les voyageurs à l'axe même de de notre globe. Naturellement l'inventeur et les deux amis qui l'accompagnent atteignent le but de leurs rêves, et ils élèvent au pôle nord un monument commémoratif de leur succès ; naturellement aussi il leur arrive un nombre raisonnable

d'aventures, mais tout se termine le mieux du monde, et les trois héros hollandais regagnent leur patrie pour y goûter un repos mérité.

Le livre de M. Patrice s'adresse-t-il aux enfants ou aux grandes personnes ? Il semble plutôt composé pour les lecteurs peu instruits, l'auteur donnant une foule de détails historiques et géographiques qui leur sont évidemment destinés. Mais il est à craindre alors que ce jeune public ne comprenne pas le moins du monde ce qui se rattache à des théories scientifiques. C'est ainsi que des pages entières sont consacrées à la détermination des mesures de latitude : on nous parle d'*horizon vrai*, d'*horizon artificiel*, d'*angles de déclinaison ;* on nous explique que pour obtenir la mesure exacte « il *faut déduire une fraction de l'angle obtenu pour la dépression de l'horizon, et ajouter la moitié de l'angle sous-tendu par le soleil.* » L'enfant ne comprendra rien à ces exposés qui l'ennuieront, et beaucoup de grandes personnes partageront cette manière de voir. Il faut tout l'art de Jules Verne et tout son esprit pour mêler ainsi dans une juste proportion la fiction avec les vérités scientifiques. Il est à craindre que M. Patrice ne fasse point oublier son modèle : son livre n'est qu'une imitation bien pâle et en somme d'un médiocre intérêt. A. B.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SU
paraît à LAUSANNE au commencement de chaque mois
livraisons de 224 pages, et forme chaque année qu
beaux volumes de près de 2700 pages ensemble.

PRIX DE L'ABONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE (FRANC DE PORT
(LES ABONNEMENTS PARTENT DU COMMENCEMENT DE CHAQUE TRIMESTRE.)

	Un an.	Six m
SUISSE	20 fr.	11 f
UNION POSTALE	25 fr.	14 f
AUTRES PAYS	32 fr.	17 f

Mêmes prix pour les ARCHIVES DES SCIENCES.

Les payements peuvent se faire en espèces, en mandats de poste, ou en eff de commerce sur la Suisse ou sur Paris.

On s'abonne :

AUX BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET DES ARCH

LAUSANNE, place de la Louve, 1 ; — **GENÈVE**, Pélisserie, 1

PARIS, chez FIRMIN-DIDOT et Ce, 56, rue Jacob.

LONDRES, chez Edw. STANFORD, 55, Charing Cross, S.

On reçoit aussi les abonnements dans tous les bureaux de poste de la Su de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche, et aux librairies suivantes

GENÈVE, A. Cherbuliez et Cie, H. Georg, Desrogis.

NEUCHATEL, J. Sandoz, A. Berthoud.

BERNE . . . . Jent et Gassmann. Dalp. Huber et Cie.

BALE . . . . Georg. Louis Jenke.

ZURICH . . . . Orell, Füssli & Ce. Schulthess.

SAINT-GALL . . . . . Huber et Cie.

AARAU . . . . Sauerlænder.

FRANCE

PARIS . . . . Firmin-Didot & Cie, 56, rue Jacob.

ITALIE

ROME, TURIN . . . . Bocca frères.

GÊNES . . . . Beuf.

FLORENCE . . . . Vieusseux.

MILAN . . . . Dumolard. Ulrico Hœpli.

VENISE . . . . Munster.

HOLLANDE

AMSTERDAM . . . Feikema & C Caarelsen & C. M. van G

ROTTERDAM . . . . Kramers &

ANGLETERRE

LONDRES . . . . Edw. Sta 55, Charing Cross.

ALLEMAGNE

Agence pour toute l'Allemagn

Librairie H. Georg, à Bâle.

On peut s'abonner chez tous les res, et aux bureaux des pos l'Allemagne et de l'Autriche.

RUSSIE

St-PÉTERSBOURG . . . Mellier

SUÈDE

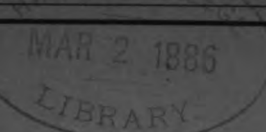
STOCKHOLM . . . . . . Librairie

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA LIVRAISON DE JANVIER

Lausanne. — Imp. Georges Bridel.



BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

91me ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXIX

Nº 86. — Février 1886.

A LAUSANNE
bureaux de la Bibliothèque universelle,
CHEZ GEORGES BRIDEL, PLACE DE LA LOUVE
PARIS
CHEZ FIRMIN-DIDOT & Cie, 56, rue Jacob,
LONDRES
CHEZ EDW. STANFORD, 55, Charing Cross, S. W.

BALE ET LEIPZIG : H. GEORG, LIBRAIRE.
1886

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET REVUE SUISSE

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, 1878.

Tout ce qui concerne la *direction* doit être adressé, *franco*, à M. Ed. Tallichet, rue du Midi, 1, Lausanne.

Pour les *abonnements*, les *réclamations* et les *annonces*, s'adresser au Bureau de la Bibliothèque universelle, place de la Louve, 1, à Lausanne. — *Lettres et argent franco.*

Tout ouvrage dont il sera envoyé franco deux exemplaires à la *Bibliothèque universelle* aura droit à un compte-rendu ou à une annonce.

OUVRAGES REÇUS

Gleyre. Etude biographique et critique, par Charles Clément, seconde édition. — 1 vol. in-8°. Paris, Perrin et Cie, 1886.

Les artisans et les domestiques d'autrefois, par Albert Babeau. — 1 vol. in-8°. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1886.

La religion à Rome sous les Sévères, par Jean Réville. — 1 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1886.

L'église primitive jusqu'à la mort de Constantin, par Ed. Backhouse et Ch. Tylor. Traduit de l'anglais par Paul de Félice. — 1 vol. in-8°. Paris, Grassart, 1886.

Les Huguenots. Cent ans de persécution, 1685-1789, par de Janzé. — 1 vol. in-8°. Paris, Grassart, 1886.

Dieu dans la création, par J. Bastide. — 1 vol. petit in-16. Lausanne, Imer, 1886.

Variétés morales et politiques, par E. de Pressensé. — 1 vol. in-12. Paris, Fischbacher, 1886.

L'esprit de Montaigne, par le docteur C. Saucerotte. — 1 vol. in-12. Paris, Perrin et Cie, 1886.

Montreux, par A. Ceresole. (Dans la collection de l'*Europe illustrée.*) — 1 broch. in-12. Zurich, Orell Füssli et Cie, 1886.

Cléopâtre, par Henry Gréville. — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1886.

Les attentats de Modeste, par M. Pontsevrez. — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1886.

Alrune. Blüthen aus der Gedankenwelt deutscher, zeitgenössischer Dichterinnen und Schriftstellerinnen, gesammelt von Karl Schrattenthal. — 1 vol. in-12. Stuhlweissenburg (Ungarn), 1885.

Die Dornacher Schlacht. Schauspiel in fünf Aufzügen, von Adrian von Arx. — 1 broch. in-12. Aarau, Sauerländer, 1886.

Voltaire, by John Morley. — 1 vol. in-12. London, Macmillan and C°, 1886.

A tangled tale, by Lewis Carroll. — 1 vol. in-12. London, Macmillan and C°, 1885.

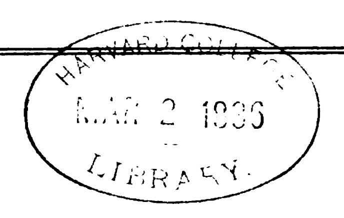
What does history teach? by John Stuart Blackie. — 1 vol. in-12. London, Macmillan and C°, 1886.

The story of Catherine, by the author of « A lost love » (Ashford Owen). — 1 vol. in-12. London, Macmillan and C°, 1885.

The fixed idea of astronomical theory, by August Tischner. — 1 broch. in-12. Leipzig, Gustav Fock, 1885.

Music-study in Germany, from the home correspondence of Amy Fair. 1 vol. in-12. London, Macmillan and C°, 1886.

Opere filosofiche di Roberto Ardigò. — 3 vol. in-8°. Padoue, Angelo Draghi, 1885.



LES ÉLECTIONS FRANÇAISES

en 1885

Les élections générales qui ont eu lieu en France les 4 et 18 octobre 1885, pour le renouvellement de la chambre des députés, présentent un intérêt exceptionnel. A mesure que les détails de la lutte s'effacent de l'esprit de ceux qui y ont pris part ou en ont été simplement témoins, il semble que leur importance, loin de diminuer, ne cesse de grandir. Que les esprits avisés pussent, ou non, saisir depuis quelques années les symptômes d'une évolution et prédire un changement grave dans l'attitude comme dans la force respective des partis, il n'en reste pas moins que la substitution du scrutin par liste ou par département au scrutin uninominal ou d'arrondissement a donné un relief extraordinaire à des tendances, sur la portée desquelles on se faisait généralement illusion.

I

Les partisans de la substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement avaient attaché de grandes

espérances à ce changement, vainement réclamé lors d'une précédente législature. L'événement leur a donné le plus cruel démenti. En même temps qu'ils comptaient sur lui pour mettre au-dessus de toute attaque l'institution républicaine, ils y signalaient le seul mode capable d'assurer à la chambre une direction ferme par le choix d'hommes nommés sur un programme précis. Or jamais élections d'arrondissement n'ont été plus stériles en fait d'indications sur la ligne politique à donner au pays que cette première épreuve de l'élection par liste. Par suite de l'accord qui s'est fait soit avant le premier tour, soit au ballottage, pour placer sur une même liste des noms représentant les nuances les plus inconciliables de l'opinion républicaine, d'une part, de l'opinion conservatrice ou réactionnaire, de l'autre, jamais élus de la France ne seront entrés au palais Bourbon sachant moins qui les a nommés et pourquoi on les a nommés, ignorant plus complètement d'où ils viennent et où ils vont ! La liste parisienne des trente-quatre, « dans l'ordre même où le suffrage universel les a rangés, » où figuraient à côté d'un modéré comme M. Frédéric Passy, des communalistes tels que MM. Rochefort et Camélinat, restera dans l'histoire de nos mœurs politiques le spécimen de ces combinaisons bâtardes dont les fruits risquent d'être amers.

En même temps que les élections du 4 et du 18 octobre étaient profondément « impolitiques, » elles justifiaient les appréhensions dont les députés du nord, de l'ouest et du sud-ouest s'étaient faits de préférence les organes. — Prenez garde, avaient-ils dit. Que deviendra l'administration dans une région dont la députation tout entière pourra être ouvertement hostile au gouvernement? Quelle sera la situation du représentant du pouvoir

central, quelle la situation des autorités militaires, judiciaires, académiques et autres dans les départements où la majorité de la population aura manifesté sa désaffection pour le régime actuel? — Et ce ne sont point des départements isolés, ce sont des régions entières qui se trouvent aujourd'hui dans ce cas; c'est une bande immense qui enserre la France, qui, prenant appui sur les départements agricoles, industriels et maritimes du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise, n'épargne la Seine-Inférieure que pour prendre plus sûrement pied dans le reste de la Normandie par l'Eure, le Calvados, la Manche et l'Orne, qui, évitant l'Ille-et-Vilaine par on ne sait quel hasard, envahit la péninsule armoricaine, détient le cours inférieur de la Loire comme de la Charente, pour aller s'adosser enfin aux Pyrénées, et par le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Lot, l'Aveyron, la Lozère et l'Ardèche, jeter un prolongement jusqu'au Rhône. N'étaient la Seine-Inférieure et la Gironde, et ce petit coin de l'Ille-et-Vilaine dont Saint-Malo est le chef-lieu, tout le rivage de l'Atlantique ne possèderait plus un député républicain. Et il aurait suffi de cent mille voix déplacées dans les départements où les deux partis se sont tenus au plus juste pour que la moitié de la représentation nationale appartînt aux adversaires de la constitution républicaine! C'est ainsi que la république a failli perdre et n'a conservé qu'à grand'peine tout ou partie de la Sarthe, de l'Ille-et-Vilaine, des Deux-Sèvres, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Garonne, du Tarn, de la Haute-Loire, de Vaucluse, du Cher et de la Nièvre, tandis que le petit îlot « conservateur » qui se range autour de Belfort risquait de s'augmenter de la Haute-Saône et de la Haute-Marne.

Voilà pour le moment le résultat le plus net de l'appli-

cation du mode de scrutin auquel Gambetta et ses amis attachaient les plus hautes espérances. Le bien qu'on en attendait, il ne l'a pas donné; le mal dont ses partisans déclaraient qu'il saurait se garder, il l'a révélé dans des proportions qui ont dépassé les craintes des plus alarmistes. Qu'il est loin ce temps où un jeune publiciste, tout enflammé de la parole encore vibrante du maître, nous représentait quelle unanimité aurait donné la France à la république si, lors des précédentes élections, on l'eût consultée par département et par liste, au lieu de l'interroger par le scrutin d'arrondissement! M. Joseph Reinach nous contait alors que le Morbihan tout au plus aurait résisté au courant universel, que sur une chambre de cinq cents membres, l'opposition n'en aurait possédé que quinze ou vingt : le Morbihan n'est pas seul aujourd'hui, chacun le sait, et les vingt monarchistes sont deux cents.

Voilà donc un événement d'une grande portée et sur lequel l'homme politique ne saurait trop réfléchir. Là où le scrutin d'arrondissement aurait donné lieu à des échecs partiels, le scrutin de liste a abouti à une sorte de désastre. Le mécontentement qu'avait fait naître une médiocre politique, et qu'une administration insuffisante n'avait pu que nourrir et enraciner, ce mécontentement a trouvé dans le vote plurinominal un moyen d'expression aussi brutal que décisif.

Le sens des élections du 4 octobre, qui, en effet, songerait à le contester? La France a condamné M. Jules Ferry; elle a rejeté sa politique comme étant une politique de petits moyens, de désordre financier et d'aventures. Elle a prononcé son verdict sous une double forme, soit en votant pour les conservateurs monarchistes, soit en votant pour les radicaux.

Quant à la signification des scrutins de ballottage du 18 octobre, leur sens n'a pas été dégagé aussi nettement, ou plutôt il importe de faire une distinction qui n'a pas toujours été marquée d'une façon assez expresse. On a répété que le 18 octobre avait été une protestation du pays en faveur de la république et contre la monarchie, comme le 4 une protestation contre l'opportunisme, et l'on a opposé aux 149 monarchistes du 4, élus contre 79 républicains, les 287 républicains du 18, élus contre 53 monarchistes ou conservateurs. Mais c'est là une illusion qui tient à ce que les conservateurs avaient fait partout dès le premier tour liste unique et que, par conséquent, ils l'ont immédiatement emporté dans tous les endroits où ils possédaient la majorité absolue ; d'autre part, les différentes listes républicaines ayant fusionné au second tour avec un remarquable esprit de discipline, — d'aucuns diraient d'abnégation, — les monarchistes n'ont pu au 18 poursuivre leurs avantages que sur un nombre de points très restreint. Voilà la vérité, et il serait erroné de parler d'un recul ou d'un retour de l'opinion, contre lequel l'examen des chiffres témoigne. En effet, dans les départements où les monarchistes ont continué de lutter au second tour, ils ont recruté environ 120 000 voix nouvelles, tandis que les républicains, par suite de la répugnance d'un certain nombre d'électeurs à voter pour les radicaux, perdaient une cinquantaine de mille voix. Le second tour de scrutin, à le bien prendre, a donc constitué un nouveau progrès dans le sens des idées conservatrices, bien que, par suite de la concentration assez inattendue des nuances du parti républicain, il ait déçu à quelques égards les espérances des adversaires du gouvernement.

Ainsi quelques années de mauvaise administration

coïncidant avec l'application d'un nouveau mode de scrutin ont suffi pour qu'un pays, où l'immense majorité était acquise sans conteste au régime républicain, vît les quatre neuvièmes des citoyens manifester une désapprobation de la conduite imprimée aux affaires publiques, qui a pu être envisagée comme une protestation contre le principe même du régime en vigueur ! Laissant toute glose et toute interprétation de côté, nous prétendons que c'est un événement de la plus haute gravité, dont il n'est pas aisé de prendre son parti, dont on doit en conséquence rechercher les causes, afin de prévenir le retour de crises, qui ne sont pas seulement inquiétantes, qui sont profondément décourageantes et démoralisantes. Quoi ! en 1881 les républicains obtenaient le triple des voix données aux conservateurs, en gros cinq millions contre un million sept cent mille ! et en 1885 ce pays, par l'effet de la mise en vigueur du scrutin de liste, semble pris d'une idée étrange, extravagante : se venger sur la république des fautes commises par ceux que lui-même a mis à la tête de la république ! En effet, si quatre cent mille voix s'étaient déplacées de façon à diminuer d'autant l'appoint des candidats républicains et à augmenter d'autant l'appoint des candidats conservateurs, la chambre de 1885 serait un corps comprenant une majorité de monarchistes plus ou moins avoués ! Il aurait suffi pour atteindre ce résultat du déplacement d'un vingtième des voix [1] !

[1] Nous raisonnons sur les chiffres suivants :

voix républicaines,	4 300 000	environ.
voix conservatrices,	3 550 000	»
Différence	750 000	

Le rapport de ces deux totaux est environ de 5 à 4. Un déplacement de 400 000 voix, soit environ un vingtième du chiffre des votants, aurait donné une majorité de voix conservatrices.

Nous le répétons : en présence d'un résultat aussi inattendu et aussi grave, quand on pense à la crise que nous venons de côtoyer, l'homme politique doit s'interroger sérieusement. Non ! quelles qu'aient été les fautes commises par le ministère Ferry dans l'aventure du Tonkin, quelles qu'aient été les faiblesses de sa gestion financière, les erreurs de sa politique religieuse, les petitesses de sa prétendue réforme de la magistrature ou de sa soi-disant revision de la constitution, non, si grosses qu'aient été les fautes, si grande la responsabilité d'une majorité qui ne voyait plus guère en ce monde qu'une chose, sa réélection, tout cela ne suffit point à expliquer un revirement pareil de l'opinion si, — ce qu'on commence à soupçonner, — il n'y a quelque vice grossier dans le scrutin de liste tel que nous l'avons institué et tel que nous l'avons pratiqué.

II

Nous avons fait voir dans les pages qui précèdent que la première application du scrutin de liste avait réalisé, en les dépassant même de beaucoup, les appréhensions des partisans du scrutin d'arrondissement. Dans des régions entières, des minorités importantes, celles-là même qui incarnent le principe légal du gouvernement, sont dépourvues de toute représentation. Si un électeur républicain du Finistère, des Côtes-du-Nord ou du Morbihan veut s'entretenir avec un député des améliorations qu'il attend du gouvernement démocratique, il pourra parcourir sans trouver l'homme qu'il cherche la liste des vingt-six députés de la péninsule armoricaine ; autant prendre tout de suite le train pour Rennes. L'électeur républicain du Nord ou du Pas-de-Calais ne sera pas

plus heureux s'il consulte le catalogue des trente-deux députés que la loi alloue à ces deux départements ; toutefois, s'il se rend à Amiens, dans le département de la Somme, il sera tout surpris d'y rencontrer sur huit députés deux survivants de la gauche. Il est inutile de multiplier ces exemples. L'imagerie a répandu dans le public des cartes coloriées, où cette déchéance du gouvernement légal dans des départements nombreux et sur d'énormes espaces apparaît de la façon la plus vive par l'opposition des teintes mises sur le papier. C'est le cas de répéter les vers connus, dont l'application devient ici douloureuse :

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

En même temps que les résultats les plus regrettables de la mise en pratique du scrutin de liste peuvent être rendus sensibles d'une façon purement matérielle, on ne s'inquiète pas moins en constatant sa stérilité au point de vue de la politique proprement dite.

Le but que les partisans du scrutin de liste se sont toujours proposé d'atteindre, celui que Gambetta a tout particulièrement visé et avec grande raison, ç'a été de soustraire le vote éminemment politique où prend naissance la chambre élue par le suffrage universel, d'une part aux influences locales ou de clocher, de l'autre, aux fantaisies ou aux extravagances de la politique individualiste. Une grande question de conduite intérieure ou extérieure, de réforme financière, administrative, religieuse, militaire, est posée devant le pays par un ministère ; le pays, pour donner son approbation aux tendances manifestées par le gouvernement ou, au contraire, pour la lui refuser, ne doit pas s'arrêter à la personne de monsieur un tel, député sortant de l'arron-

dissement, pas plus qu'à la solution qui sera sans doute donnée relativement au tracé de telle ligne de chemin de fer projetée, etc. Se mettant en face de la question elle-même, du programme réformateur et progressiste qu'on lui propose, le corps électoral doit communiquer au pouvoir par une adhésion solennelle la force qui lui est nécessaire pour exécuter un plan de bien public ; s'il hésite ou s'il refuse, c'est que le tempérament comme le caractère des hommes aux affaires ne sont point d'accord avec ses propres aspirations. Le scrutin de liste est donc, selon ses partisans, un mode électoral essentiellement politique, où les idées et les programmes prennent le pas sur les personnes.

Ainsi le voulait la théorie ; qu'est-il advenu dans la pratique ? Tout d'abord, le ministère qui avait été aux affaires pendant la plus grande partie de la législature 1881-1885 a succombé inopinément quelques mois avant les élections auxquelles il se proposait de présider. Les fonctions du gouvernement ont été remises aux mains d'hommes qu'on pouvait considérer comme n'étant pas antipathiques à la masse de la nation, mais qui, recevant le pouvoir à titre d'intérim, ont paru au public sans programme et sans couleur politique. De programme politique, M. Brisson et ses collègues n'en avaient point, en effet, ni pour le passé, qu'ils ne se résolvaient ni à condamner ni à absoudre, ni pour l'avenir, dont ils se bornaient à dire qu'ils attendaient les meilleurs effets au moyen de « la concentration des forces républicaines. » Cette creuse formule était le plus clair de leur science.

Trois éléments se trouvaient donc en conflit : les conservateurs à tendance monarchiste condamnaient hautement la politique financière, religieuse et extérieure du cabinet Ferry précédemment aux affaires, et, esqui-

vant la question du principe et de la forme du gouvernement là où ils avaient des raisons de craindre qu'elle ne tournât pas à leur avantage, se préparaient à interpréter au profit de leurs idées favorites le mécontentement provoqué depuis plusieurs années par une gestion imprévoyante et sans franchise; — les radicaux, d'accord avec les conservateurs pour condamner le Tonkin, avaient au moins le mérite d'un programme, dont les quatre points essentiels étaient la suppression du sénat, la séparation de l'église et de l'état, l'établissement de l'impôt sur le revenu, l'élection des juges; — quant aux épaves de la défunte majorité, elles ne demandaient qu'à se faire une place sur les listes, signant à volonté des programmes avancés ou incolores selon les lieux, c'est-à-dire selon les chances que devaient leur créer des déclarations plus ou moins radicales, acceptant avec bonheur les transactions qui semblaient leur assurer la victoire.

Cette confusion a été singulièrement accrue quand les résultats du premier tour de scrutin ont été portés à la connaissance du public. Cent cinquante conservateurs étaient nommés d'emblée, comme une protestation bruyante contre la politique de la coterie opportuniste et de M. Jules Ferry; quatre-vingts députés républicains seulement sortaient de l'urne, les uns avec l'étiquette radicale, les autres sans signification bien nette. Aussitôt il y eut dans la France entière comme un mot d'ordre de retirer toutes les candidatures républicaines qui arrivaient en mauvais rang devant celles qui tenaient la tête de la liste, quelle que fût cette tête, platement ministérielle ou violemment révolutionnaire.

La chambre française se compose donc présentement de deux cents monarchistes, qui sont avant tout des protestataires, et d'une fausse majorité de trois cent

soixante républicains, dont la moitié s'est engagée plus ou moins implicitement dans le sens des revendications radicales, et dont l'autre moitié semble prête à souscrire à tout, pourvu qu'on déguise les violences envers les personnes et les idées sous des formes modérées.

C'est le second fait qui se dégage des élections du 4 et du 18 octobre, et il n'est pas besoin de faire remarquer qu'il est aussi grave, aussi inquiétant que l'arrivée de tant d'adversaires du régime républicain. En un certain sens, il est d'une portée plus redoutable encore. En effet, une majorité n'a pas besoin d'être bien forte pour triompher des difficultés que lui suscite une opposition ; il suffit qu'elle possède sur ses adversaires une supériorité numérique incontestée. A ce point de vue, la majorité actuelle, loin d'être remarquablement faible, est au contraire l'une des plus fortes qui se puisse rencontrer dans un pays doté d'institutions libres. En d'autres termes, elle serait très forte si elle était en réalité une majorité au lieu d'être une coalition de minorités, une juxtaposition d'individus, capables tout au plus de s'unir pour protester contre une restauration monarchique, mais incapables de s'associer pour donner à la France un gouvernement d'ordre et de progrès tout à la fois.

Il faut en faire publiquement le pénible aveu : les élections de 1885 marquent un double recul, recul dans l'attachement du pays aux institutions républicaines, recul dans la décision à prendre sur la question du gouvernement, sur la solution des gros problèmes politiques posés au cours des dernières années. S'il y a au palais Bourbon une majorité résolue à défendre la république contre n'importe quelle agression, il n'y a pas de majorité pour dire comment nos finances doivent être réglées, comment menées les affaires coloniales, religieuses,

militaires. Nous sommes ramenés à dix ans en arrière, avec cette différence qu'une situation admirable a été déplorablement gâchée et compromise, et qu'avant de créer il faut réparer.

Nous sommes ainsi amenés à jeter un coup d'œil sur la position des questions politiques en France.

III

Un homme, dont nous ne partageons point les idées, mais qui est un des seuls dont la parole compte encore en France, M. Clémenceau, reprenant il y a quelque temps à Bordeaux une idée que Gambetta avait précédemment indiquée d'une façon plus vague, a prononcé le véritable mot de la situation en appelant de tous ses vœux la constitution de deux grands partis républicains, capables de se succéder au pouvoir et de se remplacer : un parti radical, dont il peut se considérer comme le chef désigné, un parti libéral, qui est à créer et dont la formation est une des nécessités les plus pressantes de ce temps.

Ces vues trouvent une éclatante confirmation dans l'examen de notre fortune politique au cours des quinze dernières années. Après l'effondrement de l'empire, Thiers rétablit par des prodiges d'habileté nos finances et notre armée. Notre situation restaurée réclame l'établissement d'un régime politique régulier, et la constitution de 1875 fonde en France la république. Celle-ci est l'objet d'une tentative de renversement à la fois violente et sournoise, que déjoue la ferme volonté du pays conduit par Gambetta. A la suite du 16 mai et du châtiment infligé par la France à ses instigateurs, la majorité des corps électifs, sénat et chambre, étant absolu-

ment acquise au principe républicain, le moment était venu de faire de la république un gouvernement respectueux des grands intérêts matériels et moraux, capable de résoudre par un effort patient et soutenu la série des problèmes sociaux, économiques et religieux que lui léguaient les générations précédentes. Le Centre gauche avait eu l'honneur de doter la France d'un gouvernement régulier en ralliant à la forme républicaine des hommes que leurs antécédents rattachaient à la monarchie parlementaire. L'Union républicaine avait eu l'honneur de mener au combat l'unanimité des républicains pour la défense des libertés publiques menacées. La république avait été fondée, elle était sortie victorieuse de la crise la plus redoutable. Rassurée sur cette question primordiale, la France demandait à vivre et à grandir sous l'égide d'une direction ferme, résolue, tolérante, économe. Ce n'est malheureusement point Gambetta qui a su « organiser » la république ; c'est encore moins M. Jules Ferry. Et s'ils ont échoué dans cette tâche, laissant à leurs successeurs le poids d'une situation bien lourdement engagée, c'est qu'ils n'ont pas su faire un choix entre la double politique qu'on peut adopter dans une démocratie, la politique radicale et la politique libérale. Donnant tour à tour des gages à l'une et à l'autre, aboutissant à mécontenter à la fois ceux qui réclamaient des mesures extrêmes et ceux qui les repoussaient, ils ont réussi à fortifier leurs adversaires de gauche comme ceux de droite et acculé la France à une sorte d'impasse.

Nous prétendons, en effet, que si les élections de 1885 constituent un recul pour ce pays, c'est moins encore par l'accroissement de la minorité anti-constitutionnelle que par l'ajournement de l'option qui s'imposait à un gouvernement sérieux entre le programme radical et le

programme libéral, et par la relégation au second plan des questions de politique, de conduite, de direction qui doivent être le principal souci des nations libres. Quand une majorité, comme ne s'en cachent pas ses organes accrédités, n'a d'autres moyens de subsister, c'est-à-dire de rester majorité, que de cacher son drapeau, que d'ajourner l'examen des problèmes et leur solution par crainte de révéler des dissentiments internes, il faut le dire bien haut : il n'y a pas de majorité vraie, parce qu'il n'y a ni politique ni gouvernement possibles. Pour se donner une chance de vie, il faut que les partis renoncent à se manifester, c'est-à-dire à exister, il faut accepter une consigne de silence, d'abnégation, de reniement politique. Pour pouvoir vivre, il faut renoncer à être quelque chose,

...propter vitam vivendi perdere causas.

Il était pourtant grand temps que la France, après plusieurs années d'agitation stérile, d'administration médiocre, de piétinement sur place, se déclarât en faveur d'un des deux seuls programmes dont elle puisse tâter, et, donnant aux représentants de l'un une majorité incontestable, manifestât sa ferme volonté de le mettre à l'épreuve.

Si elle avait été consultée avec franchise, la France aurait peut-être cédé à la tentation d'expérimenter le programme radical, qui répond à l'un des côtés de son tempérament comme aux désirs d'un grand nombre d'électeurs.

Le programme radical est connu ; il suffira d'en rappeler brièvement les principaux traits. Ce qui le distingue, c'est une sorte d'impatience, par suite de laquelle tous les problèmes, ceux de l'ordre purement politique

ou théorique, comme ceux qui touchent davantage à la pratique et à des réformes de détail, sont posés simultanément et doivent être résolus avec une quasi-instantanéité par l'application de deux ou trois principes d'une simplicité extrême.

Le premier de ces principes, c'est que le gouvernement, organe de la souveraineté nationale, doit émaner le plus directement possible du suffrage universel ; la conséquence est qu'une chambre des députés suffit et que le sénat, quel que soit son mode de nomination, est un rouage inutile et une superfétation, quand il n'est pas purement et simplement un obstacle à la réalisation de tout progrès.

En second lieu, la religion étant affaire du domaine privé, doit être remise à la bonne volonté comme aux soins des individus. D'où la dénonciation du Concordat et la suppression du budget des cultes. « S'il me plaît de consulter la somnambule, dit M. Rochefort en son cynique langage, je la paie de ma bourse et n'ai point l'idée de réclamer pour elle un traitement de l'état, en vertu duquel elle me donnera gratuitement ses avis. »

En troisième lieu, l'impôt doit être égalitaire et, en conséquence, être établi principalement, sinon uniquement, sur les revenus et les capitaux, de préférence selon un mode progressif.

En quatrième lieu, la magistrature, pour devenir indépendante du gouvernement, doit être purement élective avec assistance du jury au civil comme au criminel.

En matière d'armée, l'égalité doit être absolue entre tous les citoyens, le temps de service identique, quelle que soit la carrière à laquelle on se destine. En matière d'instruction, l'enseignement le plus complet doit être offert gratuitement à tous.

Nous ne méconnaissons pas les séductions d'un pareil programme et nous ne nous étonnons point de l'accueil parfois enthousiaste, en tous cas très généralement sympathique, qu'il reçoit des auditoires populaires. Nous reconnaissons également que l'histoire des dernières années fournit à ceux qui se donnent la tâche assez aisée de le défendre dans des milieux peu instruits, bon nombre d'arguments, les uns solides, les autres simplement spécieux.

Le sénat, par exemple, n'a pas encore su prendre dans nos institutions la place qui lui revient. Il est parfaitement exact qu'avant de posséder une majorité franchement dévouée à la république, il a fait obstacle à la réalisation de telle réforme démocratique ; il est également vrai que la substitution à un mode électoral fort insuffisant, mais qui, à défaut d'autre chose, commençait à avoir pour lui la consécration du temps, d'un nouveau mode presque aussi compliqué et dont le but avoué était d'assurer des recrues au ministère en fonctions, a porté à l'autorité naissante de la chambre haute un coup dont elle aura grand'peine à se relever. Quant à la suppression pure et simple de ce corps, elle constituerait au lendemain de la surprise du 4 octobre une imprudence, il est permis de dire une folie, dont les hommes politiques sérieux du parti radical hésiteront à prendre la responsabilité si leurs troupes ne l'exigent d'eux impérieusement.

La séparation de l'église et de l'état, à son tour, apparaît tout d'abord aux classes populaires comme une revanche de l'intrusion mainte fois reprochée au clergé sur le domaine des affaires civiles et politiques. Reste à savoir si le remède n'augmenterait pas le mal qu'il prétend guérir. Et si les taquineries du ministère Ferry à

l'endroit de la religion ont eu pour effet premier d'aliéner au gouvernement républicain des populations qui l'avaient accepté loyalement, osera-t-on mesurer l'effet soit de la liberté d'action absolue laissée au clergé et aux instigateurs laïques qui l'excitent et le mènent, soit des mesures d'exception et d'arbitraire, c'est-à-dire de la persécution plus ou moins ouverte, où le radicalisme se verra bien vite entraîné pour refréner les menées cléricales?

Autant il est juste de remanier plusieurs de nos impôts au point de vue de la proportionnalité, autant il serait insensé de demander à l'impôt progressif de fournir au budget la plupart de ses ressources; ce serait soulever dans un pays où les affaires sont gravement atteintes, une crise économique du caractère le plus funeste; ce serait, en tous cas, faire une brèche effroyable à un budget des recettes qui a cessé depuis quelques années de subvenir aux dépenses régulières de l'état.

Remettre aux électeurs la désignation des juges sous prétexte de les soustraire à l'influence abusive du gouvernement et d'assurer leur indépendance, est une des conceptions les plus risibles qui se puissent voir; il est trop clair que le juge nommé à temps et renouvelable sera plus encore la créature de ses justiciables qu'il ne l'a jamais été d'un garde-des-sceaux quelconque.

L'égalité mathématique du temps de service pour tous les Français sans distinction d'aptitudes et de professions est une chimère malfaisante, au même titre que la fameuse instruction « intégrale. » Ce sont des formes monstrueuses et malsaines données à deux idées profondément vraies et chères à la démocratie, l'égalité de tous devant l'impôt du sang, les carrières les plus hautes ouvertes à tous par l'instruction primaire gratuite et obligatoire d'une part, par le concours que donne, d'autre

part, l'état aux études ultérieures de tout sujet méritant sous forme de bourse d'études.

Voilà pourtant le fond de ce fameux programme que des revenants de 1848 se joignent à des jeunes gens aussi présomptueux qu'ignorants pour déclarer qu'il constitue le dernier mot de la science politique ! Voilà les quelques propositions, aussi bruyantes que vides, qu'on vous jette à la face dans les réunions publiques, en osant dire qu'on dénie le titre de républicain à qui ne les souscrit pas, par la raison que le gouvernement républicain qui continuerait à ne les point faire passer dans la pratique resterait une monarchie déguisée, dissimulant mal son caractère bourgeois et aristocratique sous une étiquette menteuse!

Au programme radical,—qui constitue un danger pour la république et pour la France, et que la politique d'expédients, inaugurée par Gambetta et poursuivie par ses héritiers avec des procédés de plus en plus mesquins, n'a jamais osé combattre avec résolution, — il est temps que des hommes passionnément dévoués à la grandeur de leur pays, énergiquement attachés au principe républicain, opposent un programme de liberté et de sage progrès. Entre la protestation de gauche et la protestation de droite dont l'effort combiné a eu au moins cet heureux effet de mettre fin au règne de l'opportunisme ; entre les radicaux rouges qui, sous prétexte de donner à la république les attributs de son rang, auraient vite fait de la coucher au tombeau, et les radicaux blancs qui poursuivent ouvertement sa ruine, il importe que des citoyens sages s'interposent et déploient le drapeau d'une démocratie franchement libérale et franchement conservatrice, qu'ils se montrent au pays tout entier ce qu'ils veulent être dans la réalité, aussi résolus à réclamer les

réformes pratiques que demande la France qu'à tenir compte des quinze siècles de tradition qui font et l'honneur et le poids d'une nation de quarante millions d'hommes.

Si la tâche d'hier a été de débarrasser l'échiquier politique d'un parti hybride, la tâche de demain est d'opposer aux utopies radicales le programme de la république libérale.

IV

Quelques-uns s'y sont déjà mis. Ils ont reconnu le terrain; ils se sont tâtés eux-mêmes. L'accueil qui leur a été fait, l'examen sincère et approfondi de leurs propres idées auquel ils se sont livrés en présence du public, les a confirmés dans la légitimité comme dans la convenance de leur entreprise. Ce qui a été tenté en Seine-et-Oise avec une franchise d'allures que la calomnie a vainement essayé d'entamer, ce qui a été essayé en quelques autres points dans des conditions plus difficiles est, à nos yeux, le point de départ d'une action politique de la plus grande portée.

Le premier article du programme de la démocratie libérale, c'est son attachement au principe républicain. Sur ce point nous nous séparons nettement, et dès le premier, mot des monarchistes avoués ou déguisés, bonapartistes de la droite ou de la gauche, royalistes du droit divin ou du droit populaire. La république n'est pas seulement le gouvernement de fait du pays, elle n'en est pas seulement le gouvernement de droit, elle est le gouvernement nécessaire de la France. Elle doit être défendue avec la dernière énergie contre toute tentative de renversement, d'où qu'elle vienne, quels qu'en soient les auteurs, par l'application de la loi et non par des mesures d'arbitraire et d'exception.

Comme les musulmans résument leur foi dans cette double, mais brève déclaration : Allah est Dieu, et Mahomet est son prophète, je réduirais le *crédo* de la démocratie libérale à la formule suivante : Nous voulons la république, et nous voulons que la république soit un gouvernement.

Pour que la république soit un gouvernement digne de ce nom, un certain nombre de conditions sont à remplir.

La première est celle même que nous avons indiquée tout à l'heure, sa résolution à défendre son principe contre toute atteinte. La seconde, c'est l'établissement d'un équilibre budgétaire solide. En présence de la situation si gravement engagée de nos finances, d'une part, des utopies radicales, de l'autre, la tâche du parti libéral est toute tracée. Il doit réclamer de sévères réductions dans le budget des dépenses, insister sur des amputations douloureuses au besoin, afin d'éviter, si moyen est, de recourir à de nouveaux impôts pour gager l'emprunt que l'imprévoyance du dernier cabinet a rendu nécessaire. Quand l'élasticité des budgets aura été retrouvée, c'est-à-dire quand les ressources régulières du trésor feront largement face à ses dépenses, il y aura lieu d'étudier une double série de mesures, l'une dans le sens de l'établissement d'une proportionnalité plus rigoureuse de l'impôt, — nous citerons ici tout particulièrement le régime des prestations qui réclame une sévère réforme, et les taxes de consommation qui frappent abusivement les objets de première nécessité, — l'autre se proposant des mutations ou dégrèvements, principalement en vue de l'agriculture. Mais il faut avoir la franchise de dire, — au risque de voir notre programme pâlir singulièrement à côté des promesses du parti radical, — qu'on ne

pourra songer sérieusement à des mutations et à des dégrèvements dont notre situation agricole et industrielle, dont certaines classes de la population ressentent si vivement le besoin, avant d'avoir ramené définitivement le total du budget des dépenses, budget extraordinaire compris, au-dessous du total du budget des ressources normalement assurées à l'état.

Nous déclarons avec une conviction profonde que nous ne croirons pas pouvoir présenter avec confiance à la France la république comme constituant un « gouvernement, » c'est-à-dire quelque chose de durable, de solide, tant qu'elle ne sera pas entrée dans la voie d'un équilibre budgétaire absolument sincère, absolument vrai. Et nous nous retournons avec indignation contre les incapables, contre les présomptueux qui se sont imaginé faire les affaires de la république en cachant aux représentants du pays que nos finances allaient s'embarrassant de plus en plus et qui, tout au contraire, ont donné à d'incorrigibles adversaires le moyen de soutenir que bonne gestion financière et république sont des termes incompatibles, si bien qu'il nous faut aujourd'hui travailler à reconquérir péniblement tout le terrain que la sagesse, que la bonne gestion des Thiers et des Dufaure avaient fait gagner à l'idée républicaine dans les régions du nord, de l'ouest et du sud-ouest.

Par le rétablissement d'un sérieux équilibre budgétaire, nous donnerons satisfaction aux grands intérêts matériels de la France ; nous ne saurons pas moins rassurer ses grands intérêts moraux en lui garantissant la paix religieuse par l'application loyale du concordat, par le vote, sans retenues mesquines, du budget des cultes. L'homme politique doit considérer le concordat à un double point de vue, comme une garantie légale pour

l'état contre l'ingérence du clergé dans le domaine civil et politique, d'une part, comme offrant, d'autre part, aux populations l'assurance d'une célébration paisible, décente, régulière du culte dans toutes les communes de France. Nous ne répugnerons à aucune des mesures qui seront proposées pour séparer de plus en plus complètement, de plus en plus nettement, les intérêts de la société civile de ceux de la société religieuse, nous verrions sans peine, par exemple, que la loi interdît l'exercice du mandat politique aux ecclésiastiques en fonctions comme aux magistrats et aux officiers; mais nous blâmerions énergiquement toute mesure qui porterait atteinte à l'état respectif des pouvoirs politiques et religieux tel que l'a défini le concordat, ou mettrait la célébration régulière du culte à la merci des bonnes volontés particulières, — ce qui serait l'exposer en même temps aux avanies et à l'insulte de ses ennemis. La séparation des églises et de l'état est sans doute une chose séduisante en théorie; dans un pays où la trace des persécutions religieuses est visible à chaque pas, où le protestantisme célébrait hier avec une grave tristesse le bi-centenaire de l'acte odieux qui s'appelle la révocation de l'édit de Nantes, improviser un statut nouveau, réglant les rapports des cultes avec l'état ou plutôt proclamant en guise de relations leur complète indépendance mutuelle, nous semblerait de la plus insigne imprudence. Ce serait s'exposer à voir les fanatiques du cléricalisme se ruant sans obstacle sur les fanatiques de la libre-pensée; du choc de ces deux extrêmes, qu'animent les passions les plus étroites, je n'attends que du mal pour mon pays, qu'un grave détriment pour les personnes, — et elles sont nombreuses, — qui continuent de réclamer

sous différentes formes le concours et l'assistance de la religion. Je ne sais ce qu'on pourra penser dans cent ans de la suppression de tout rapport officiel entre la puissance civile et les cultes ; en l'an 1886, en cette fin du XIX[e] siècle et en ce qui touche la France, je tiens une telle séparation pour une utopie, pour une utopie dangereuse [1].

Après la politique de réparation, — dont nous venons d'indiquer l'œuvre sur le double domaine budgétaire et religieux, de ce que nous appelons les grands intérêts matériels et moraux du pays, — il y a place pour la politique de réforme. Celle-ci a de quoi s'exercer ; nous ne lui donnerons cependant point la perspective d'une nouvelle revision de la constitution, puisque notre grief contre celle dont M. Jules Ferry nous a si malheureusement gratifiés, est d'avoir, en modifiant le mode, d'ailleurs fort critiquable, du recrutement du sénat, contribué à diminuer l'autorité d'un corps indispensable. Si donc la loi électorale du sénat, aujourd'hui détachée de la constitution et soumise aux règles de la procédure parlementaire habituelle, se trouvait remise en question, nous ne pourrions nous intéresser à sa modification qu'autant qu'elle aurait pour objet de rendre à la chambre haute le prestige que des mesures marquées au coin d'un misérable intérêt personnel ont eu pour effet de lui faire perdre ; à cet égard, nous ne voyons qu'une mesure capable de fortifier la chambre haute,

[1] Nous avons eu déjà l'occasion d'exposer, il y a dix années, aux lecteurs de la *Bibliothèque universelle*, sous le titre de : *Un revirement de l'opinion libérale*, les objections très sérieuses que soulevait en France l'idée d'une séparation absolue de l'église avec l'état. Ce qui s'est passé depuis n'est pas de nature à infirmer les considérations que nous présentions alors, bien au contraire

c'est celle qui, respectant son renouvellement triennal, la ferait élire par le suffrage universel dans des circonscriptions uninominales.

En matière judiciaire, les réformes ont un autre caractère soit d'urgence, soit d'utilité pratique. Il faut soustraire le magistrat des tribunaux et des cours à la faveur ou à la disgrâce du garde-des-sceaux en soumettant tout déplacement, comme toute première entrée dans le corps, à l'avis d'un conseil supérieur de la magistrature ; il faut réduire les délais et les frais de justice, tout particulièrement en élevant la compétence des juges de paix en même temps qu'on exigera d'eux des garanties plus sérieuses et qu'on les soustraira, ainsi que tous les autres magistrats, à l'arbitraire du pouvoir.

Le parti qui prétend se réclamer de la démocratie libérale ne peut pas garder le silence sur la question du recrutement militaire. On a fait grand bruit autour d'une réduction, plus apparente que réelle, du temps de service ; pour nous, lorsque nous aurons constaté que l'armée est, de l'avis exprès de ses chefs, en état de faire face à la défense nationale, nous serons heureux d'accorder des mesures constituant un allégement des charges si lourdes imposées par l'obligation des cinq années. Mais nous nous opposons à toute diminution prématurée du service militaire, tant que des moyens efficaces n'auront pas été pris pour le recrutement du corps des sous-officiers. La question de l'état des sous-officiers est celle dont nous réclamons avant tout une solution satisfaisante, en même temps que nous insistons pour la constitution d'une armée coloniale.

Nous ne méconnaissons pas, d'autre part, les légitimes réclamations que fait valoir le souci de l'égalité de tous

les citoyens devant l'impôt du sang. Dût-on rendre singulièrement difficile le recrutement de certaines carrières publiques, telles que l'instruction et le service des cultes reconnus, nous ne croyons pas pouvoir disputer plus longtemps ceux qui s'y destinent à l'obligation de donner leur vie pour le pays au même titre que tous ses autres enfants. Nous songeons encore moins à maintenir les engagements conditionnels d'un an, avec prime de 1500 francs, au profit de ceux qui possèdent des diplômes ou subissent un examen d'entrée, plus ou moins probant. Ce que nous réclamons dans l'intérêt du recrutement non seulement des carrières publiques et libérales, mais dans l'intérêt des carrières commerciales, agricoles et industrielles, c'est un examen de sortie institué au bout d'une année qui permettra de rendre à n'importe quelle profession tous ceux qui auront fourni la preuve d'une instruction militaire suffisante. Il va sans dire que de pareilles mesures ne pourront être adoptées qu'après que la loi, que nous réclamons avant toute chose, sur l'état des sous-officiers, sera sérieusement entrée en vigueur.

Le domaine de l'instruction est un de ceux où les hommes qui s'honorent du titre de républicains libéraux, doivent se montrer tout particulièrement désireux de réaliser de nouveaux progrès. L'instruction donnée par l'état doit avoir un caractère laïque, c'est-à-dire respecter de la façon la plus scrupuleuse la neutralité des consciences. C'est particulièrement au degré primaire qu'il faut, sans sortir de la neutralité qui est une règle précieuse et tutélaire, tenir un grand compte des habitudes des populations et des usages des différentes régions. Heurter les habitudes religieuses sous prétexte

de respecter les consciences, serait une maladresse qu'il est à craindre que l'administration n'ait trop souvent commise dans les dernières années. La question du costume de l'instituteur est également de celles où il est à craindre que l'opinion ne se soit laissé quelque peu égarer. Voit-on grand mal à ce que l'instituteur revête le froc, à ce que l'institutrice porte la cornette, s'il plaît à telle commune de conserver un personnel de congréganistes ou de religieuses, et si l'inspection académique maintient sévèrement à l'école son caractère laïque quant au programme d'études ? Je constate qu'en Seine-et-Oise, par exemple, beaucoup d'écoles de filles et d'écoles maternelles ou asiles, sont tenues par des religieuses à la satisfaction générale, et je me demande ce qu'on gagnera, — sinon au point de vue des dépenses de la commune, qui verra, tout au contraire, augmenter ses charges, — à les chasser des bâtiments où elles tiennent si dignement leur place ? Il m'est impossible d'admettre qu'on compromît les droits de l'esprit moderne en instituant, par exemple, dans toute ville comprenant plusieurs écoles publiques, que l'une d'elles, sur la demande d'un certain nombre de pères de famille, dût être tenue par des congréganistes, qu'on y autorisât même l'enseignement du catéchisme ; je vois, en revanche, ce que l'esprit de tolérance y gagnerait. Je réclamerais la mesure correspondante, ou contraire, dans les villes où la municipalité aurait décidé de confier à un personnel congréganiste l'ensemble de ses écoles. Bref, il me paraît que la laïcité ou neutralité de l'école primaire peut être appliquée sans ce mélange d'esprit de parti qui a donné lieu à mainte réclamation, et poussé nombre de pères de famille à instituer à gros frais un enseignement plus respectueux

de leurs habitudes, de leurs croyances, — de leurs préjugés, si l'on préfère. Que l'état exerce donc un contrôle qui lui appartient incontestablement, mais qu'il sache manifester une équitable bienveillance pour tous ceux qui se vouent à l'instruction de la jeunesse sans distinction d'habit!

Au point de vue des progrès de la démocratie, le parti libéral doit se préoccuper de créer définitivement le type de l'enseignement moyen, qu'on s'est proposé d'instituer sous le nom de « secondaire spécial, » sans arriver à réaliser encore pleinement les *desiderata* des familles qui destinent leurs enfants aux carrières du commerce, de l'industrie, de l'agriculture. Ces mesures permettraient de relever le type de l'enseignement classique dans un petit nombre d'établissements spéciaux, où le souci de la carrière immédiate se fera sentir moins vivement. Nous n'admettons point non plus qu'on soumette l'enseignement secondaire libre et privé à des mesures vexatoires qui constituent par voie indirecte le rétablissement du monopole universitaire sous sa forme la plus odieuse. Au degré supérieur, nous voulons que les salles des établissements de l'état s'ouvrent largement à tous ceux qui sont en possession de diplômes réguliers.

Le parti libéral, sans tomber dans le socialisme d'état, ne partage pas non plus les préjugés de certains économistes qui affectent de se désintéresser des conditions générales faites à la classe si considérable des travailleurs à la journée. Il doit se préoccuper d'assurer aux ouvriers des villes et des campagnes des logements salubres, veiller à ce que les taxes de consommation sur les objets de première nécessité ne pèsent pas sur eux trop lourdement, favoriser le développement des ins-

titutions d'hygiène, de secours mutuels, d'épargne et de prévoyance, pousser à l'association sous ses différentes formes, combiner les nécessités de l'apprentissage avec l'acquisition des notions théoriques essentielles à l'application raisonnée et intelligente des différentes professions.

En résumé, le programme de la république libérale est franchement *démocratique* parce qu'il accepte pleinement les conditions de la société moderne et se propose de réformer et de développer ses institutions par la recherche constante des conditions meilleures à faire au grand nombre.

Ce programme est nettement *conservateur* au point de vue de la politique générale, puisque : 1° il laisse sans atteinte la constitution existante ; 2° il met au premier plan la réduction des dépenses publiques et le rétablissement de l'équilibre budgétaire ; 3° il réclame le maintien et l'exécution loyale du concordat ; 4° il conserve l'inamovibilité judiciaire et l'assure même contre les pressions du pouvoir central ; 5° il s'oppose à la refonte totale de notre système d'impôt ; 6° il repousse les mesures préjudiciables à la solidité de notre armée.

Ce programme est *réformiste* en matière pratique, puisqu'il réclame une série d'améliorations portant sur les délais et les frais de justice, sur l'instruction à ses différents degrés, sur l'abolition des privilèges qui subsistent encore dans notre organisation militaire, sur la condition des classes laborieuses.

Se rapprochant du parti radical par la poursuite d'un certain nombre de réformes de l'ordre démocratique, par la volonté de corriger des abus évidents, le parti libéral s'en distingue, d'autre part, essentiellement par

son refus de remettre en question les bases de notre état social et politique. En écartant les débats de pure théorie qu'ils jugent aussi stériles qu'ils sont passionnants et troublants, les libéraux ont la prétention de réaliser à meilleur marché que leurs contradicteurs radicaux, et en dehors de je ne sais quelle malsaine envie à l'égard de ceux qui possèdent et des représentants de la tradition religieuse, les promesses que la France de 1789 a faites à ses enfants et dont il est à désirer que la France de 1889 ait enfin l'aubaine.

Dans un second article nous rechercherons quelles prévisions autorise l'examen de la situation créée en France par les élections d'octobre 1885.

MAURICE VERNES.

(*La fin prochainement.*)

CONNAIS-ÇA

NOUVELLE

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE [1]

VII

Le docteur Dusaux habitait près de la mairie, entre cour et jardin, une maison d'extérieur modeste, mais commode et confortable. Il y vivait seul avec sa femme, une petite vieille trotte-menu, ronde, proprette, toujours en mouvement. C'est qu'aussi il y avait beaucoup à faire pour maintenir de l'ordre dans un ménage sans cesse bouleversé par les largesses inconsidérées de son insouciant mari. Toujours, lorsqu'elle passait la revue, quelque chose manquait à l'appel.

— Dis donc, docteur, et ma couverture neuve, qu'est-elle devenue ?

— Je ne sais pas.

— Ne mens pas ! tu l'as donnée; je l'ai vue hier chez la veuve du maçon lorsque je lui ai porté du café ; si du moins tu donnais les vieilles.

Une autre fois, c'était un pardessus encore très met-

[1] Pour la première partie, voir la livraison de janvier.

table que la bonne femme rencontrait sur le dos d'un pauvre homme, et en rentrant elle s'apercevait qu'avec le pardessus avait disparu un mouchoir.

— Vide donc tes poches, Dusaux, avant de donner tes habits... voilà ma douzaine dépareillée. Un beau jour tu me donneras aussi sans t'en apercevoir.

— Oh ! pour cela, sois tranquille, ma bonne... vous êtes trop vieille, madame, on vous rapporterait bientôt.

Et la vieille, qui connaissait son homme, riait doucement.

Ils n'avaient jamais eu qu'un enfant, une fillette morte toute petite d'une angine contagieuse que le docteur avait rapportée du dehors ; le déchirement fut grand, et pendant longtemps la pauvre mère n'avait pu voir un enfant sans que les larmes lui vinssent aux yeux. Le docteur, tout en n'en laissant rien paraître, fut pendant des années inconsolable : « C'est affreux, se disait-il, l'autre a guéri et je n'ai pu sauver le mien. » Dans les premiers temps de sa douleur, la vue des objets qui rappelaient l'enfant lui était insupportable ; la mère les avait tous éloignés, mais ne pouvant, au contraire de son mari, s'en séparer, elle les avait réunis dans une chambre sans emploi. Tout s'y trouvait : le petit lit avec ses rideaux bleus et son oreiller blanc, les petits bas, les petits souliers, le gobelet dans lequel elle buvait, le chien de bois, le hochet, l'arche de Noé avec les animaux. Jamais le docteur n'entrait dans cette chambre, et si partout ailleurs il faisait, suivant les besoins de ses pauvres, main basse dans le ménage, la chambre de la petite était sacrée. Il s'était bien dit parfois, à la vue d'enfants à peine couverts de sordides haillons, qu'il y aurait là toute une provision de petits vêtements bien chauds et bien inutiles, mais les demander à la mère... non, jamais !

L'excellent homme n'avait pas eu de peine à faire accepter par sa femme le projet de recueillir la protégée de Connais-ça.

— Nous nous faisons vieux, ma bonne, lui avait-il dit; Joséphine commence à se casser, ses jambes deviennent lourdes, il lui faut une aide; les vieillards sont portés à voir la vie en noir, — par moments je vois déjà gris, — quelqu'un de jeune dans la maison nous égaiera tous. Elle n'est pas bien gaie pour le quart d'heure, la pauvrette, c'est vrai, mais cela peut venir.

— Amène-la, répondit Mme Dusaux, c'est si triste une femme seule sur les grands chemins.

— Et l'enfant?..

Il n'osa pas achever, la vieille avait, à ce seul mot, tressailli et le regardait avec une angoisse indéfinissable... une autre petite fille dans la maison, l'enfant d'une étrangère! Non, il n'y avait pas de place pour lui, pas de place au foyer, pas de place dans le cœur... Chacun sent à sa manière; des mères qui ont perdu leur enfant adoptent celui des autres; Mme Dusaux, elle, voulait tout ou rien; elle avait perdu le tout, que la volonté de Dieu soit faite! Elle ne répondit pas à l'interrogation du docteur, et lui, il avait compris... depuis quarante ans la plaie saignait toujours; il est des plaies qui ne se cicatrisent jamais.

— Nous le mettrons à l'hospice, se hâta-t-il de dire, ils y sont très bien soignés et la mère pourra le voir souvent. Demain j'irai les quérir; en attendant, je vais à mes malades; pour le moment, pas un de ces mâtins-là ne veut tourner du bon côté.

Et il s'en alla, furieux d'avoir si inconsidérément ravivé chez sa femme d'aussi douloureux souvenirs. Elle, lorsqu'il fut sorti, entra dans la « chambre de la petite. »

Près du berceau était un fauteuil ; elle s'y assit, et comme hier, comme tous les jours, cette petite femme, si sereine en apparence, pleura. La figure dans les mains, elle revoyait cette tête bouclée, ce visage rose illuminé par le sourire, puis ce même visage défiguré par l'angoisse et les secousses d'une toux étranglée, puis le râle, puis le pauvre petit cercueil fleuri, puis... plus rien.

Dans la soirée, le docteur revint en disant que cet imbécile de Connais-ça voulait garder l'enfant et que la mère préférait le lui laisser plutôt que de le mettre à l'hospice. M[me] Dusaux ne fit aucune réflexion, mais le lendemain, comme son mari se préparait à aller chercher la pauvre Marie, elle lui demanda s'il avait assez de place sur sa voiture pour emporter quelque chose chez le garde-voie.

— Sans doute, tout ce que tu voudras.

— C'est un peu grand, mais pas lourd.

Le docteur écoutait sans comprendre.

— Cette petite n'a pas de lit, le berceau nous est inutile et...

Elle ne put achever ; sa voix s'éteignit dans un sanglot et elle s'enfuit. Le docteur courut après elle et sans rien dire la serra dans ses bras.

Marie quitta son enfant sans trop de peine ; son parti était pris ; elle ne fit ni phrases ni démonstrations sentimentales, et l'embrassant une dernière fois, la mit sur le bras de Connais-ça.

— Ne la gâtez pas, plus tard elle serait trop malheureuse ; le bonheur n'est pas fait pour des gens comme nous.

Le père Dusaux avait craint des attendrissements, et la simplicité de cette séparation le remplit d'aise.

— Tu te comportes sagement, ma fille, lui dit-il lors-

qu'elle fut à côté de lui dans la voiture, — je te tutoie, c'est plus court et sans conséquence à mon âge, — je crois que nous nous entendrons bien. Ma pauvre vieille femme est la bonté même et t'accueille de grand cœur sous son toit ; sois confiante avec elle, dis-lui tout ce qui te passera par la tête ; elle te dirigera et t'aidera de ses conseils, mais, je t'en prie au nom de Dieu, ne lui parle jamais de ton enfant. Elle aussi a eu une belle petite, caressante et rieuse comme la tienne, et elle l'a perdue... ainsi tu comprends, pas un mot là-dessus. Connais-ça enverra des nouvelles ; tu peux être tranquille, ta fille est en bonnes mains.

Il était déjà tard lorsqu'ils arrivèrent à la maison et le cœur de Marie battait très fort, mais le cordial accueil de Mme Dusaux la rassura vite.

— Soyez la bienvenue, mon enfant, Dieu bénisse votre entrée ; voici Joséphine que vous aiderez dans ses travaux ; obéissez-lui bien. J'espère que vous ne vous ennuierez pas chez nous.

Connais-ça, lui, ne s'ennuyait pas, il jouait à la poupée, poupée vivante, poupée d'un an qui s'accrochait aux meubles et commençait à bégayer de ces charmantes petites phrases qui n'ont de sens dans aucune langue et sont les mêmes dans toutes. Comme le collégien à son premier oiseau, il se relevait la nuit pour bien voir si elle était toujours là, et le bruit de cette égale et douce petite respiration d'enfant remplissait de joie son cœur aimant. Une fois la mère partie, il ne se gêna pas de produire la petite au grand jour, au profond ébahissement du personnel de la voie.

— Tu as un enfant, Connais-ça ? Où diantre as-tu trouvé ce *môme* ?

— J'en ai hérité.

— Voyons, pas de bêtises, dis la vérité.

— Je la dis ; ses parents sont trop pauvres pour la garder, ils me l'ont confiée, je l'élève et voilà.

On n'en put obtenir davantage ; les plaisanteries d'un goût douteux, qui ne lui firent pas défaut au commencement, cessèrent peu à peu, et bientôt on le laissa tranquille. Il était si heureux, le brave garde ! et quand, assis sur le banc devant la maison, il fumait sa pipe en regardant l'enfant jouer avec de petites pierres ou tirer Fidèle par la queue, il eût à peine daigné traiter de cousin le roi de Prusse en personne. Fidèle, au premier moment, bouda bien un peu, mais ces velléités de jalousie ne durèrent pas, et bientôt, pensant apparemment dans sa cervelle de chien qu'un enfant est un compagnon de jeux et qu'il en manquait justement, il accueillit sans trop se faire prier les avances et les agaceries de la petite. D'ailleurs, ne lui devait-elle pas la vie ? et une bonne œuvre n'a toute sa valeur que si elle est faite avec grâce. C'était plaisir de les voir se rouler sur le plancher ; elle lui tirait les pattes, les oreilles, lui mettait ses petits doigts dans les yeux, et lui, faisant semblant de se fâcher, grondait, montrait ses dents blanches, faisait tout autour le manège en aboyant, simulait une retraite pour revenir bientôt tirer traîtreusement par derrière le bas de son petit jupon.

— Bravo, Fidèle ! criait alors Connais-ça enthousiasmé, amuse la petite sœur !

Ils devinrent bientôt inséparables ; lui ne la quittait plus, ayant abandonné sa place favorite sur l'âtre pour dormir sous son berceau, et quand le garde sortait, il veillait gravement sur elle. C'étaient les mauvais moments de Connais-ça, ceux qu'il devait consacrer à ses tournées sur la voie ; si elle allait se faire du mal,

tomber dans le feu! Heureusement, disait-il, que le matin elle dort encore, et le berceau est fait de telle sorte qu'aucune chute n'est à craindre. Pendant le jour, il l'enfermait, sous la garde de Fidèle, dans la chambrette, où tout accident était impossible. Les enfants les plus petits, plus qu'on ne le croit, se suffisent dans leurs amusements ; le tout est de leur en donner l'habitude.

VIII

Les gens heureux trouvent le temps court : Connais-ça ne comptait pas et la petite était chez lui déjà depuis plus de trois mois lorsqu'un dimanche après midi, revenant d'une tournée sur la voie, il fut bien surpris en ouvrant sa porte de voir Marie Deschamps assise à son ancienne place.

— Bonjour, monsieur Connais-ça, ne me reconnaissez-vous pas ?

— C'est vous! comment, c'est vous ? je vous reconnais bien, et cependant vous êtes si changée!

Oui, elle était bien changée, la bohémienne ; trois mois de calme et de bonne nourriture peuvent faire des miracles, et il y avait loin de la pauvre créature décharnée et abêtie qui voulait mourir sur la voie, à cette jeune femme fraîche et gaie qui serrait la main du garde dans les deux siennes... il n'en revenait pas, et ne savait que répéter : Comment, c'est vous?

— Oui, c'est moi ; ce matin le docteur m'a dit : tu as été raisonnable, ma fille, il est juste de t'en récompenser ; depuis longtemps nous n'avons vu notre ami Connais-ça, que dirais-tu d'un petit voyage au N° 38 ? J'ai un malade à voir de ces côtés, je t'y conduirai, tu pourras embrasser ta petite... Naturellement je fus folle

de joie ; nous sommes arrivés il y a dix minutes, la maison était fermée, mais je sais où vous mettez la clef, je suis entrée et me voici.

En disant cela elle mangeait de caresses l'enfant qui ne la reconnaissait pas, mais se laissait faire.

— Comme elle a grandi, comme elle est jolie, comme elle se porte bien, la chérie... merci, oh ! merci, monsieur Connais-ça.

Elle riait et pleurait à la fois.

— Si vous saviez combien j'ai pensé à elle, tous les jours, toujours, mais je n'osais rien dire pour ne pas faire de peine à madame ; il paraît qu'elle a eu aussi une petite comme la mienne qui est morte, et elle fait semblant d'être gaie, mais au fond elle est triste souvent, pauvre madame, je le vois bien. Ils sont si bons pour moi, je me plais beaucoup ; Joséphine gronde assez, mais c'est pour rire ; tout le monde est bon dans cette maison, Jean aussi ; parfois le dimanche il me mène promener...

Connais-ça tressaillit.

— Qui ça, Jean ?

— Le palefrenier, celui qui soigne le cheval, il est bien aimable avec moi.

— Ah oui ! un vieux tout blanc, je le connais.

— Non, un jeune qui a été lancier ; ils ont changé dernièrement ; c'est le neveu de Joséphine.

Pourquoi, à l'ouïe de ce simple récit, une montagne tomba-t-elle sur la poitrine de Connais-ça ? Pourquoi ce lancier lui entra-t-il dans le cœur comme une écharde ? Il y a en France des milliers de lanciers, et Joséphine n'a-t-elle pas le droit d'avoir un neveu ? Et ce neveu n'a-t-il pas le droit de se promener le dimanche avec Marie si les maîtres le permettent ? Et d'ailleurs celle-ci

n'a-t-elle pas un mari, un ivrogne de mari c'est vrai, mais tout de même un mari, et pourquoi Connais-ça se met-il subitement à les détester tous, oui tous, la tante, le neveu et le mari par-dessus le marché ? ah oui ! pourquoi ?

Il était devenu blême ; la jeune femme le voyant pâlir avait cessé de parler et le regardait sans comprendre. Enfin il fit un effort et lui demanda quand le docteur passerait.

— Bientôt sans doute ; il en avait pour une heure environ et l'heure est, je pense, à peu près écoulée. Chère petite, quand te reverrai-je ? ajouta-t-elle en passant ses doigts dans les cheveux bouclés de l'enfant... A propos ! j'apprends aussi à coudre ; le soir, quand tout est serré, Joséphine me montre comment on s'y prend pour faire de l'ouvrage propre, ce que je n'avais jamais su ; bientôt je pourrai coudre moi-même tous les petits vêtements. Je serais si heureuse si je pouvais ne pas penser à mon mari... par moments je l'oublie, mais d'autres fois cette idée me bouleverse, j'ai peur de le rencontrer... il est toujours mon mari, c'est affreux... je n'en parle pas aux maîtres, mais à vous je puis bien le dire, n'est-ce pas ?

Ce témoignage de confiance mit dans le cœur de Connais-ça du baume sur la blessure que le lancier y avait faite.

— N'en avez-vous jamais entendu parler ?

— Non, jamais ; qui est-ce qui m'en parlerait ? personne ne sait qu'il existe, on me croit fille, M. le docteur m'a défendu de rien dire...

A ce moment on entendit des grelots, et la voiture du Dr Dusaux s'arrêta à la place habituelle.

— Salut, Connais-ça ? comment va, mon vieux ? le nourrissage te convient-il ? que dit l'enfant ? on t'a fait

une surprise, hein !.. sommes-nous pas gentils... dis donc oui, imbécile !

— Oh oui ! vous êtes bien... j'ai beaucoup de plaisir.

— Elle a bonne figure, la gamine, sacrebleu ! et elle grossit... tu ne lui donnes pourtant pas des feuilles de choux, à ton lapin ?

Et l'excellent homme riait de tout son cœur.

— Viens ici que nous causions, je suis pressé... J'ai bien jugé la mère du lapin. — Eh ! eh ! de temps à autre un diagnostic qui réussit ! c'est une brave femme ; de la tête et du cœur ; elle ne demande qu'à se civiliser, et ma foi ! elle réussit fort bien ; c'est maintenant le bras droit de Joséphine. Tout irait donc pour le mieux sans ce satané mari que je crains toujours de voir surgir pour réclamer sa famille... il suffirait d'une rencontre fortuite, d'un méchant hasard, et alors débrouillez-vous mes amis... gueux d'homme, que la peste l'étouffe ! Et maintenant au revoir ; si tu es sage, on tâchera de la ramener... pas trop souvent, les plaisirs sont comme les remèdes, il n'en faut pas abuser, tu sais.

— Oui, je connais ça.

Hélas ! c'était par habitude qu'il avait dit : je connais ça, le pauvre manchot, et quand la voiture fut partie, il resta longtemps à se demander comment un plaisir pourrait être nuisible ? Les semaines qui suivirent, son bonheur semblait amoindri ; le jour il ne sifflait plus, et la nuit il rêvait d'escadrons de lanciers ; un nuage avait passé devant son soleil. Où donc est-elle ta philosophie, bonhomme ? Tu n'avais jamais pensé que cette femme pût être tienne, elle est à un autre, elle est mariée, elle est honnête, que t'importent tous les lanciers du monde ? Elle n'entrera ni dans ta maison, ni dans aucune autre... que te fait dès lors ce Jean qui est un brave garçon et

que néanmoins, toi qui aimes tout le monde, tu détestes déjà ? Imbécile, va ! te dirait le docteur.

Deux mois se sont écoulés ; le petit lapin de Connais-ça continue à prospérer. Il trottine gentiment, — ce que jamais lapin n'avait fait avant lui, — sur ses pattes de derrière, et, chose bien plus étrange encore, commence à prononcer distinctement quelques mots, il dit même « Connais-ça... » C'est un lapin savant. Son professeur, lui, est toujours triste et préoccupé ; il donnerait tout au monde pour faire une pointe en ville, voir de ses propres yeux cet horrible lancier qui hante son cerveau et malgré la distance l'empêche de dormir, mais le moyen de laisser la petite seule si longtemps... on n'y peut songer, et d'ailleurs affronter une bordée de gros mots de ce terrible docteur... non, c'est impossible, jamais il n'oserait... et pas un ami à qui demander conseil... Fidèle sans doute est un ami, mais il n'entend évidemment rien aux choses du cœur, le consulter serait peine perdue... pauvre Connais-ça !

IX

Il était huit heures du soir ; le docteur Dusaux, après une journée bien remplie achevait de souper, lorsqu'un coup de sonnette retentit ; Marie entra.

— On demande monsieur le docteur à l'hôpital.

— C'est bien ; dites que je vais aller.

Il cassa sa dernière croûte, vida son verre, et sortit au grand chagrin de sa bonne petite femme qui trouvait fort dur de ne l'avoir pas même pour la soirée. Dans le corridor de l'hôpital il rencontra la sœur supérieure.

— Bonsoir, ma mère, qu'y a-t-il de nouveau ? est-ce notre opérée ?

— Non, monsieur le docteur, elle va bien, le sang ne

coule plus... c'est un vagabond que la police vient de nous amener; on l'a trouvé couché au bord de la route à côté de sa charrette, il est marchand de râteaux, a dit le gendarme.

Le Dr Dusaux tressauta de tout son grand corps.

— Son nom ?

— On ne le sait pas, il n'a point de papiers et il délire ; impossible d'en rien obtenir. Nous l'avons mis dans la chambre d'isolement.

— Allons voir.

Le malade, un homme d'environ trente ans, assis dans son lit, puant l'eau-de-vie, les cheveux en désordre, les yeux hagards, gesticulait et parlait seul ; tout son corps tremblait ; parfois, regardant fixement devant lui, il poussait des cris d'effroi : « des souris, des souris... il y en a des millions, voyez comme elles courent, les voilà qui reviennent... au secours ! au secours ! » et de ses deux mains le malheureux repoussait avec horreur les bataillons de quadrupèdes qu'il voyait courir sur ses couvertures.

— *Delirium tremens*, dit le docteur avant même d'être parvenu près du lit, mais en outre il a de l'oppression ; voyons ça.

Il ausculta le malade aussi bien que son agitation le permettait, puis ajouta : pneumonie, c'est dans l'ordre.., ma mère, il faudra le veiller, donnez-lui un bain et une ration de cognac, je reviendrai de bonne heure.

— Oui, monsieur le docteur.

Le docteur reprit tout pensif le chemin de son domicile : « Quel est cet homme ? se disait-il, serait-ce par hasard ce gueux de mari ? c'est bien possible, mais il y a tant de marchands de râteaux... et d'ivrognes. Pas de papiers et une ménagerie dans la cervelle... il est bien

bas... neuf chances sur dix qu'il ne touchera plus jamais un petit verre. S'il s'en tire, qu'il soit ce qu'il voudra, cela m'est égal, mais s'il nous laisse sa peau sans dire son nom, nous serons dans de beaux draps, cette pauvre Marie pourrait se trouver veuve sans qu'on puisse l'affirmer... mauvaise affaire. »

Il ne rentra pas immédiatement, fit un tour de ville pour se donner le temps de la réflexion, et se dirigea vers le bureau de police. Le gendarme qui avait trouvé le malade y était justement, mais il ne savait rien de plus que ce qu'il avait raconté à la supérieure.

— Il était seul, dit-il en réponse aux questions du médecin, couché sur le talus de la route, à côté de sa charrette ; j'ai tout fouillé sans rien trouver ; nous ne le connaissons pas, c'est sans doute la première fois qu'il vient de ces côtés.

Ce fut Marie qui ouvrit la porte au docteur.

— Viens dans mon cabinet, lui dit-il, j'ai à te parler... je sais peut-être où est ton mari. N'aie pas peur, il n'y a rien à craindre. On a amené à l'hôpital un marchand de râteaux qui a la fièvre chaude ; ce pourrait être lui, mais il n'a point de papiers et personne ne le connait.

Marie tremblait de tous ses membres et fut obligée de s'asseoir.

— N'aie pas peur, te dis-je, il n'a pas sa tête, d'ailleurs ce n'est peut-être pas lui, mais il faut le savoir. Voyons, tu es courageuse ; demain matin tu viendras le voir, veux-tu, dis ? c'est nécessaire.

— Oui, j'irai... ô mon Dieu !

— Bien ; maintenant, je te le répète, ne t'effraye pas ; si c'est lui il ne te reconnaitra pas, et s'il guérit il ne saura pas qu'il t'a vue.

Le lendemain vers huit heures, le docteur suivi de

Marie entrait à l'hôpital. La pauvre femme n'avait pas fermé l'œil : lui, ô mon Dieu ! lui... que va-t-il arriver ?.. et la pensée de se retrouver en présence de cet homme qui l'avait rendue si malheureuse remplissait son cœur d'une angoisse inexprimable. En passant la porte de la maison hospitalière elle se sentait défaillir.

— Du courage, enfant, lui dit le père Dusaux, cela ne sera pas long ; prends sur toi, il ne faut pas qu'on se doute de rien... Ma mère, voici ma servante qui se trouve avoir connu dans son village un marchand de râteaux dont le signalement ressemble assez à celui de notre malade d'hier, ils sont même parents. Comment va-t-il ?

— Pas bien, monsieur le docteur, il n'a pas eu un instant de repos, et il délire continuellement.

Ils entrèrent.

— C'est lui ! s'écria la jeune femme toute saisie.

Le docteur lui serra le bras pour lui rappeler la nécessité de se contenir, et ils s'approchèrent du lit où le malade toujours plus oppressé et toujours en proie aux hallucinations se débattait contre les visions qui l'obsédaient : « des bêtes, des souris ! ne cessait-il de crier, elles m'étouffent... au secours ? »

— Ma sœur, dit le docteur à la religieuse de garde, ayez la bonté d'aller chercher un thermomètre.

La religieuse sortit, les laissant seuls.

— Es-tu sûre de le reconnaître ?

— Oh oui ! très sûre... peut-il mourir, monsieur le docteur ?

— Certainement, c'est même le plus probable.

— Alors puis-je rester auprès de lui ?

— Rester auprès de lui !

— C'est pourtant mon mari... il m'a sortie de chez ma

belle-mère, et les premiers temps il était bon pour moi ; permettez-moi de rester.

La religieuse rentrait.

— Ma sœur, lui dit le médecin, cette femme demande la permission de rester près du malade ; c'est un parent, je n'y vois quant à moi pas d'inconvénients.

— Bien, monsieur le docteur.

Le soir, quand il revint, Marie était toujours assise près du patient ; le calme venait, mais le calme de l'épuisement ; la voix était devenue inintelligible et la main droite, toujours occupée à chasser les souris de dessus les couvertures, ne faisait plus que la moitié du mouvement ; l'oppression avait augmenté, les lèvres bleuissaient.

— Viens à la maison, ma fille, dit le médecin ; il ne passera pas la nuit, c'est fini, il n'y a plus rien à faire.

— Oh ! je vous en prie, laissez-moi... maintenant je me reproche de l'avoir quitté ; si j'avais eu patience, peut-être se serait-il corrigé... c'est si horrible de mourir ainsi ; j'ai tout dit à la sœur.

— Eh bien ! reste, sacr...

Il allait comme d'ordinaire exprimer ses sentiments par un tout gros mot, mais la présence de la religieuse l'arrêta à mi-chemin.

— Prévenez le prêtre, ma sœur.

Le lendemain l'homme était mort, mort comme meurent ces malheureux, la gorge sèche et des bêtes plein leur lit. Restait l'inscription mortuaire, et l'on n'avait aucun papier attestant l'identité... sans doute on pouvait inscrire « inconnu, » mais l'avenir de la femme exigeait impérieusement un acte de décès. Elle ne s'en doutait pas ; — à vingt ans connaît-on ces choses ? —

mais le docteur, lui, le savait bien, et n'ignorait pas les formalités en cas de mort... pensez donc, après quarante ans de pratique!

— Dis donc, lui demanda-t-il, il devait pourtant avoir des papiers ; quand tu étais avec lui, les gendarmes ne les réclamaient-ils jamais ? on ne circule pas ainsi sans papiers.

Ce dernier mot fut un trait de lumière pour la jeune femme.

— Ah oui ! je me souviens maintenant ; il y a une cachette dans la charrette sous une planche qui se glisse, c'est là qu'il les mettait.

— Alors viens ; maintenant qu'il est mort, il n'y a plus d'inconvénients à ce qu'on sache qu'il existait.

Ils allèrent à la police ; Marie, très émue en reconnaissant cette charrette qu'elle avait traînée sur tant de grandes routes, n'hésita pas un instant dans ses recherches. Du premier coup elle ouvrit la cachette et en sortit les précieux papiers : un permis de circulation, leur acte de mariage et l'acte de naissance de la petite. Le docteur triomphait.

— Ça, c'est une chance ; ce gaillard avait au moins de l'ordre.

Jamais il ne disait de mal des morts.

L'homme fut enterré décemment.

Le dimanche qui suivit l'enterrement, Marie prit son grand courage.

— Monsieur le docteur.

— Qu'est-ce ?

— J'aimerais tant aller embrasser la petite.

— Eh bien ! vas-y ; je n'ai pas le temps de te conduire, mais deux heures de chemin ne t'embarrassent pas.

X

Connais-ça surveille la soupe en train de cuire dans la marmite, pendant qu'à ses côtés la petite et Fidèle se roulent sur le plancher. Le bruit de la porte qui s'ouvre lui fait tourner la tête... une femme vêtue de noir est sur le seuil.

— C'est vous ! s'écrie-t-il tout surpris, et habillée de deuil, qu'est-il donc arrivé ? Monsieur le docteur...

— Non, c'est mon mari.

— Votre mari !

— Oui, il est mort mardi à l'hôpital ; je viens embrasser la petite.

Elle la prit dans ses bras, tandis que le manchot, tout abasourdi de cette soudaine nouvelle, cherchait à voir un peu clair dans son esprit. « Mort ! mort ! répétait-il, comme doutant d'avoir bien entendu, alors elle est veuve... oui, évidemment elle est veuve, et la petite n'a plus de père, oui, c'est sûr, plus de père... orpheline. Imbécile ! qu'est-ce que ça peut bien lui faire ?... un père pareil, et moi, ne suis-je pas son père, à mon petit lapin ? Mais à présent elle me la reprendra... Me la reprendre à moi, maintenant qu'elle dit mon nom ?... ce n'est pas possible. » Et s'adressant à la mère, épouvanté, la voix étranglée :

— Vous ne venez pourtant pas la reprendre ?

— La reprendre ? qui ça ?

— La petite...

— La petite ? voyons, monsieur Connais-ça, qu'en ferais-je, dites ? Vous savez bien que cela ne se peut pas... tenez, votre soupe va brûler, et je compte dîner ici, savez-vous... prenez la petite, que je fasse la cuisine.

Le ton cordial et enjoué de la jeune femme réconforta Connais-ça et lui rendit un peu de calme. Il ne la quittait pas des yeux et, de fait, le noir lui seyait à ravir. Oh! le bon dîner qu'il fit et que la journée passa vite à causer gentiment comme de vieux amis, mais «les plus belles choses ont le pire destin,» et lorsque le train de trois heures eut passé, Marie se leva pour partir.

— Restez encore, dit-il d'un ton suppliant, vous avez tout le temps.

— Non, j'ai promis de rentrer avant la nuit.

— Vous reviendrez bientôt !

— Je ne sais pas ; il faut la permission, vous savez, et puis...

— Et puis ?

— Et puis... c'est bien loin ; quand je suis dehors Joséphine a beaucoup à faire. Allons, au revoir.

Elle embrassa la petite encore une fois et la mit sur le bras de Connais-ça.

— Soyez tranquille, je vous la laisse.

Elle s'en alla souriante, et lorsqu'elle eut disparu sur la route poudreuse, le pauvre garde poussa un gros soupir.

A quelque temps de là, une équipe d'ouvriers de la voie vint changer les rails du passage à niveau; Connais-ça, tout en promenant son lapin, les regardait travailler.

— Rien de neuf en ville ? demanda-t-il par manière de conversation.

— Non, rien d'autre... si pourtant ; te souviens-tu de Jean Barrol ?

— Jean Barrol ?... non.

— Tu sais bien, le camarade qui était au service en même temps que nous, sergent dans les lanciers; il a

fini son temps et vient de revenir ; on dit qu'il va se marier avec la servante du docteur Dusaux, ton ami... une jolie fille, ma foi ! et bien protégée... tu sais, ils n'ont pas d'enfant... C'est lui qui soigne le cheval ; en a-t-il de la chance, le coquin !... Tiens, qu'as-tu donc, Connais-ça ? te voilà tout pâle.

— Je... je ne sais pas... ça me prend des fois comme ça... des vides d'estomac... je vais avaler quelque chose.

Le pauvre garçon se sentant défaillir prit la petite et rentra chez lui chancelant : « C'est ça, se dit-il, ça devait finir ainsi... il est sergent, il a deux bras, il sait parler, il a Joséphine pour lui... il l'épousera et deviendra le père de mon petit lapin... fini, c'est fini... et moi qui avais pensé... ô Marie ! »

Il prit sa tête dans son unique main et sanglota comme un enfant, au grand étonnement de la petite, dont, pour la première fois, les caresses restaient inaperçues ; en vain elle essaya de grimper sur ses genoux, en vain de lui tirer sa manche vide, et le cœur tout gros, elle alla sans rien dire s'asseoir dans un coin.

Les compagnies de chemins de fer ne payent pas des gardes-voies pour pleurer dans leur cuisine, et un train allait venir. Connais-ça se leva et, se passant la main sur les yeux, se rendit à son poste en cherchant à faire bonne contenance ; il tremblait que les autres ne vissent les traces de ses larmes, et la vue de cet homme qui, sans le vouloir pourtant, lui avait porté un si brutal coup d'assommoir, lui était odieuse. Heureusement ils étaient partis.

Il attendit le train, immobile, le désespoir au cœur. Mais pourquoi ses regards tombent-ils tout à coup sur la place où, il n'y a pas six mois, Marie était couchée ?

pourquoi cette place l'attire-t-elle comme par une invincible fascination ?... Oui, c'est là qu'elle était, c'est bien là... c'est si simple... on se couche, on attend et... on a cessé de souffrir. Oui, c'est là qu'elle était, la petite à côté d'elle.., la petite ! le petit lapin de Connais-ça ! A quoi pensais-tu, malheureux ? mon Dieu, pardonnez-moi, je deviens fou...

Le train sifflait, et quand il passa devant les barrières le garde était à son poste.

Un malheur, dit le proverbe, n'arrive jamais seul. Le lendemain il était occupé à couper du bois, lorsque la voiture du docteur s'arrêta devant la maison. Il eut un serrement de cœur ; le Dr Dusaux en descendit seul.

— Salut, l'ami, que dis-tu de neuf ?... Mais qu'as-tu ? tu es gai comme une porte d'hôpital.

— Je suis triste.

— Triste... et de quoi, je te prie ?

— Je ne sais pas... j'ai toujours dans l'idée qu'à présent que son mari est mort, elle reprendra la petite.

— Reprendre la petite ! tu déraisonnes, grand sot ; pourquoi la reprendrait-elle ? tu sais bien qu'elle ne peut pas l'avoir chez nous. Voyons, déride-toi ; si ce n'est que cela, tu peux être tranquille... seulement voilà, je venais un peu causer... Elle t'a fait visite après la mort de l'autre, c'était tout naturel ; mais maintenant qu'elle est veuve, il faut plus qu'avant encore garder les convenances... tu comprends, c'est délicat... Bref, je ne dis pas qu'elle ne reviendra jamais, mais enfin, pour le moment il vaut mieux n'y plus penser ; tu as la petite, cela te suffit.

Connais-ça était devenu blême et ne répondait pas.

— Mais qu'as-tu donc ? on dirait, ma parole, que tu vas tourner le blanc comme un poisson crevé.

— Oh ! monsieur le docteur...

— Eh bien, quoi ? oui, je suis docteur, du moins on le dit, et après ?

— J'ai entendu des choses, oh ! des choses... on raconte qu'elle va épouser le lancier.

— Le lancier ! quel lancier ?

— Jean, le neveu de votre cuisinière, celui qui soigne le cheval... dites, monsieur le docteur, est-ce vrai ?

Le docteur éclata de rire.

— Ah ! ah ! nous y sommes, voilà l'affaire !... et c'est ce qui te tracasse ?

— Oui, c'est cela.

— Mais mon pauvre garçon, parlons sérieusement ; comment veux-tu qu'elle se remarie déjà ? D'après la loi, elle ne le pourrait pas avant un an à dater de la mort de son mari, et puis d'ailleurs laisse pousser un peu de gazon sur la tombe de ce pauvre diable... sacrebleu, on attend qu'un homme soit refroidi avant d'en prendre un autre... Et enfin, si, par impossible, elle le voulait, n'est-elle pas libre ? t'a-t-elle rien promis ? Non ! Eh bien, elle fera ce qu'elle voudra, elle ne dépend que d'elle-même ; elle peut te prendre ou te laisser, c'est son affaire, et son premier essai lui a trop mal réussi pour qu'elle n'y regarde pas à deux fois avant d'en tenter un second. Voyons, du calme, mon garçon, le premier devoir d'un homme est de résister, sans lâcher pied... D'ailleurs ne suis-je pas là, moi, pour veiller au grain ? et je suis ton ami.

Il lui prit la main et la serra bien fort, en le regardant dans le blanc des yeux.

— Connais-ça, soigne ton lapin et montre que tu es un homme ; est-ce dit ?

— Oui, c'est dit.

— Alors au revoir.

Assis près du feu, la pipe aux dents comme le soir où nous l'avons vu pour la première fois, Connais-ça songe. Le temps est sombre, de gros nuages courent sur les flancs de la montagne et par intervalles des rafales de pluie viennent battre les vitres de la maisonnette ; mais notre ami n'y prend pas garde, son humeur est sombre aussi et s'harmonise trop bien avec le temps pour que quelques gouttes de pluie puissent le troubler beaucoup. Au premier moment, les paroles de bon sens du docteur l'avaient un peu tranquillisé, mais depuis deux jours bientôt qu'il est de nouveau seul avec ses pensées, celles-ci ont pris une direction de plus en plus lugubre : « Sans doute, se dit-il, elle ne peut pas se remarier avant un an, mais qui l'empêche de se promettre ? et pourquoi le père Dusaux vient-il tout exprès m'annoncer qu'elle ne doit plus revenir chez moi ? Il y a quelque chose là-dessous, c'est sûr ; cette vieille Joséphine y a mis la main... Est-ce que je compte, moi, un manchot !... et pourtant j'aurais été bon pour elle... »

A ce moment une ombre passe devant la fenêtre, la porte s'ouvre, et Marie, belle de santé et de jeunesse, entre, le sourire aux lèvres.

— Bonjour, monsieur Connais-ça !

— C'est vous ? bonjour !

— Oui, c'est moi ; je voulais embrasser la petite, M. le docteur est en voyage, le cheval était libre et Jean m'a amenée, il est si complaisant... Vous êtes bien triste, monsieur Connais-ça, êtes-vous malade ?

Au nom de Jean, le manchot avait reculé comme si une vipère l'eût mordu.

— Tenez ! parlons d'autre chose, sinon je ferai comme le docteur, je me fâcherai.

— Vous fâcher ! et pourquoi ?... parce que je vous parle de Jean ! c'est un bon garçon, je l'aime beaucoup. Oh ! les femmes, les femmes ! le chat qui joue avec la souris : vilain chat, pauvre souris.

Connais-ça ne répondit pas ; les yeux fixés sur le plancher, il alignait du bout de son soulier de petits morceaux de bois que la petite y avait laissé tomber. Marie, sans prendre garde à sa mauvaise humeur, continua gaiement :

— Voyons, soyez gentil, je veux vous dire quelque chose... Monsieur le docteur m'a fait votre commission, je vous apporte la réponse.

Le garde leva les yeux.

— Ma commission ! votre réponse ?

— Oui, par rapport... à Jean ; aussi bien j'aime mieux tout vous dire... les bons comptes font les bons amis. Monsieur le docteur m'a dit que vous me demandiez pour femme. Est-ce vrai ? Oui, c'est vrai ! n'est-ce pas ? Eh bien ! s'il était là, il vous dirait que vous êtes un imbécile, monsieur Connais-ça, car moi... je... je veux bien. Là ! êtes-vous content maintenant ?

Connais-ça poussa un cri de joie.

— Est-ce vrai ? dites, est-ce vrai ?

— Oui, c'est vrai... c'est pour ça que je suis venue.

— Mais Jean, alors ?

— Jean ! il m'a demandée la semaine passée, mais soyez tranquille, il ne sera jamais le père de notre gentil lapin... allons, lapin ! embrasse ton papa.

— Connais-ça, dit l'enfant en lui tendant ses deux petits bras potelés.

D[r] CHATELAIN.

POÈTES AMÉRICAINS

WALT WHITMAN

Une littérature en vers ne peut avoir de grande et véritable valeur qu'à la condition d'exprimer le sentiment et la pensée qui dominent une nation ou une époque. La poésie homérique restera la première du monde, parce qu'elle appartient à l'âge héroïque et qu'elle est l'héroïsme même ; la poésie grecque des siècles suivants est belle, parce qu'elle est la manifestation des fortes passions de la race hellénique ; nous admirons ensuite la poésie latine, expression variée d'une civilisation à la fois raffinée, complexe et puissante ; puis la poésie chevaleresque et religieuse du moyen âge, touchante et grande encore, parce qu'elle sort des entrailles douloureuses de peuples barbares et superstitieux qui aspirent au triomphe du droit, de la justice et de la religion : c'est le règne des légendes bretonnes du cycle d'Arthur, des Niebelungen allemands, des sagas islandiques ; c'est le temps qui voit naître la *Divine Comédie* de Dante. Après la renaissance, la littérature en vers perd à peu près partout une grande partie de son originalité ; quelques

géants élèvent leur tête au-dessus de la foule ; Shakespeare monte au rang de poète universel, de poète par excellence de l'humaine nature, dont il sonde tous les mystères ; les dramaturges espagnols créent une poésie véritablement nationale ; Corneille rajeunit tout ce qu'il touche, mêlant la Grèce, Rome, l'Espagne, et les fondant ensemble dans un art français ; Racine vient exprimer la haute politesse du siècle de Louis XIV ; mais autour d'eux tout est imitation, il n'y a plus d'art original.

Cette situation s'est prolongée jusqu'à nos jours. L'art a pu atteindre des degrés de perfection divers et souvent très élevés, mais non découvrir de nouvelles sources. La poésie du moyen âge a eu, à la fin du XVIII[e] siècle, en Angleterre, au commencement du XIX[e], en France, une période de renaissance, comme les poésies grecque et latine avaient eu la leur trois cents ans plus tôt ; mais la lutte des classiques et des romantiques n'était qu'une bataille rétrospective livrée pour l'honneur de deux vieux drapeaux : les uns comme les autres commettaient des anachronismes.

Tant que le monde reste ce qu'il est, et ne subit que des transformations lentes, il n'y a pas de raisons obligatoires pour que l'art se transforme plus rapidement que ce monde lui-même. Mais quand la société vient à faire un grand saut, il faut que tout fasse le saut avec elle. En architecture, en peinture, en musique, en littérature surtout, il lui faut du nouveau ; et si l'on se contente de la réponse ordinaire qu'il n'en est plus sous le soleil, on assiste au spectacle d'un désaccord entre l'art et la société ; le premier manque de vie et de sincérité ; la seconde manque de moyen d'expression ; l'art est vide et le peuple est muet.

C'est ce qui était arrivé jusqu'ici dans la grande république des Etats-Unis surtout. Cette nation, si forte, si merveilleusement douée pour l'action, ne trouvait plus, toutes les fois qu'il fallait s'exprimer par l'art ou la littérature, que des accents faibles et vagues. Ses artistes et ses poètes étaient, nous ne dirons pas des imitateurs, ils étaient des étrangers dans son sein. Sauf peut-être Emerson et sa philosophie, qui expriment d'une façon heureuse le meilleur côté des tendances américaines, les plus grands littérateurs, les plus beaux talents qui aient paru aux Etats-Unis sont tout à fait européens. Bryant et Longfellow rappelaient à s'y méprendre Southey et Wordsworth ; les autres ont marché sur leurs traces. Les romanciers contemporains semblent s'éloigner davantage des modèles offerts par les romanciers anglais, mais cela tient surtout à ce que leurs sujets sont diversement choisis : la guerre de l'indépendance, la guerre de sécession, l'institution de l'esclavage leur en ont fourni d'assez nouveaux ; mais dans la manière de les traiter, ils diffèrent peu de leurs aînés : un poète, un écrivain, dont le génie soit l'expression vraie de son peuple, cela ne s'était pas encore vu en Amérique ; de là, ce qu'on trouve de froid et de faux dans la littérature américaine.

I

Ce poète, cet écrivain a peut-être paru. Nous disons peut-être, parce que Walt Whitman ne nous paraît pas être tout à fait le prophète attendu, mais bien plutôt le précurseur. Tout en lui est nouveau, hardi, large, simple, généreux, puissant, négligé, présomptueux, absolu, vraiment américain ; mais il n'y a pas dans son talent assez de politesse et de sagesse pour que ce soit vrai-

ment là l'expression définitive du génie de la nation. Quoi qu'il en soit, Whitman a conscience de remplir dans son pays et dans le monde une mission historique ; il se croit, lui, le vrai prophète : *Make the work !* (fais toi-même l'œuvre qui est à faire), a-t-il écrit un jour, en très gros caractères, au milieu d'une page blanche, dans un moment où il réfléchissait à l'opportunité, à la nécessité qu'un pays neuf eût une poésie nouvelle; *make the work*, fais l'œuvre, s'est-il dit dans un poétique transport ; et depuis lors, il n'a cessé de travailler à la réalisation de cette pensée.

Quand parut, en 1856, le premier recueil de poésies de Whitman, ce fut, chez le petit nombre de ceux qui ouvrirent le volume, un long éclat de rire. A ce moment, Walt Whitman, qui a été successivement ouvrier typographe, maître d'école, imprimeur, attaché à la presse quotidienne, puis charpentier, comme son père, se trouvait employé dans une imprimerie, et lui-même il avait composé et tiré son livre : c'était un petit volume d'une bizarre apparence, un in-quarto d'une centaine de pages, imprimé sur mauvais papier, et pauvre comme son auteur. Whitman le tira à mille exemplaires, et fut en déposer soixante chez un libraire de Brooklyn et soixante autres chez un libraire de New-York. L'un et l'autre, au bout de quelques mois, le prièrent de les en débarrasser : ils n'en avaient pas vendu un seul. Le livre dédaigné trouva un asile chez un éditeur d'ouvrages de phrénologie, qui non seulement le reçut, mais prit la peine de l'annoncer dans les journaux. M. John Burroughs, qui a publié d'intéressantes notes sur Walt Whitman, raconte à ce sujet que l'auteur éprouva des tribulations à faire déborder l'élégie chez un homme ordinaire. Non seulement l'éditeur d'ouvrages de phrénologie

ne vendit pas un exemplaire, mais ceux qu'il envoya aux personnes notables lui firent retour, accompagnés de notes désobligeantes ; les Revues restèrent obstinément muettes, les journaux en firent de même. Un soir seulement que les employés de l'un d'eux attendaient au guichet la paye, ils se mirent à déchirer les feuillets du pauvre in-quarto, et à les déclamer par dérision.

Qui croirait que ce volume si outragé était les *Feuilles d'herbe*, celui-là même qui a fait la réputation de l'auteur, ouvert de nouveaux horizons à la poésie américaine, montré les voies à une école, servi de drapeau dans les batailles, et dont l'édition originale, devenue excessivement rare, à cause du mépris qui l'accueillit d'abord, est aujourd'hui passée au rang de relique inestimable ! Les bibliophiles américains payent un prix fou un exemplaire chiffonné, maculé des *Feuilles d'herbe*, pourvu qu'il appartienne à la méchante édition de 1856.

Il n'y eut pourtant à cette époque qu'une seule voix dans les deux mondes qui s'élevât en faveur de Whitman, celle du plus généreux et du plus libéral écrivain des Etats-Unis, de Ralph Waldo Emerson.

« Je vous félicite, lui écrivait-il, pour la hardiesse de vos pensées ; elles m'ont réjoui le cœur. J'ai trouvé dans votre livre des choses incomparables, incomparablement bien dites, et un délicieux courage d'expression qui ne peut provenir que d'une vue élevée des choses. Le fond du livre est un fond de certitude, et à cause de cela, il a le premier de tous les mérites, celui de nous fortifier dans la vie. »

Nous avons raconté ailleurs [1] comment Emerson s'offensa plus tard du naïf excès de confiance et de l'innocente ignorance des usages du monde qui portèrent Whitman à faire d'une lettre particulière et personnelle

[1] *Emerson, sa vie et son œuvre*, livraison de janvier 1883.

une épigraphe à la seconde édition des *Feuilles d'herbe*. Cependant Emerson envoya un exemplaire du livre à Thomas Carlyle, avec une lettre écrite sur un ton dubitatif, comme par un homme qui redoute le blâme et qui désire les éloges.

« Voici, disait la lettre, un monstre qui n'a pas encore été décrit, un monstre aux yeux effrayants, fort comme un buffle sauvage, et incontestablement américain. J'ai déjà songé plus d'une fois à vous l'envoyer ; mais j'ai vu qu'il recevait toujours un si mauvais accueil de la part des personnes auxquelles je le montrais, et qu'il laissait tant à désirer sous le rapport de la morale, que cela m'a, jusqu'à présent, retenu. Enfin, je me décide ; ce monstre est un livre intitulé *Les feuilles d'herbe*, écrit et composé par un ouvrier typographe nommé Walt Whitman, de Brooklyn, état de New-York ; si, après l'avoir lu, vous pensez, comme certaines personnes, que ce n'est là qu'un inventaire de commissaire-priseur, vous en allumerez votre pipe. »

L'histoire ne dit pas ce que Carlyle répondit. Il est probable qu'il usa de la permission donnée d'allumer sa pipe avec les *Feuilles d'herbe*. Le tour de son génie ne le portait pas à regarder loin devant lui, mais plutôt à creuser la terre à ses pieds. Quant à son cœur, c'était celui d'un grand gentleman, non d'un grand homme. Quoi qu'il en soit, aucun écho ne renvoya de ce côté de l'Atlantique la note frappée de l'autre côté.

Au bout de quelque temps cependant, les journaux et les revues américaines, incités peut-être par l'éditeur d'ouvrages phrénologiques, se décidèrent à dire quelques mots du poète qui venait tout à coup de surgir en pleine maturité. Whitman, qui est né en 1819, avait déjà trente-sept ans quand il se révéla avec la force « d'un buffle sauvage. » Il n'y avait pas moyen de le traiter comme un jeune homme, de parler de « promesses » et

« d'inexpériences, » il fallait absolument le prendre pour ce qu'il était et comme il était. La tâche des reviewers était difficile; ce fut le *Putman's Magazine* qui s'en acquitta le mieux. Il passa prudemment sur tous les endroits du livre qui pouvaient le plus choquer le public, tira quelques extraits de ceux qui lui semblèrent présentables, déclara que la poésie de Walt Whitman était un mélange de hardiesse et de transcendantalisme parfaitement américain, que l'auteur avait des vues originales, un tempérament viril, une noble franchise, et termina en exprimant l'espoir que l'Amérique possédait un poète de plus.

C'était là assurément un jugement faible et un traitement banal pour un sujet si nouveau. Mais enfin c'était à peu près tout ce qu'on pouvait faire en faveur d'un « monstre non encore décrit. » Quelques journaux suivirent l'exemple du *Putman's Magazine* et Walt Whitman ne fut plus pour ses concitoyens tout à fait un inconnu.

L'avantage était pour eux, non pour lui. Whitman est de tous les hommes le plus indifférent à la louange et au blâme. Il serait un monstre d'orgueil s'il n'était un philosophe sincère : la gloire même ne le touche pas. Ses écrits, sa vie, sa conduite, ses conversations rapportées par ses amis, tout indique qu'il existe entre ses livres et sa personne, ses idées et son caractère, cette harmonie parfaite qui est une preuve sans réplique de sincérité. C'est de lui surtout qu'on peut dire que le style est l'homme. On a prétendu que Whitman s'était fait une originalité voulue ; que ses manières, exemptes de tout conventionnalisme, ses écrits, de toute recherche, étaient le résultat d'une affectation de simplicité, plus orgueilleuse que toutes les vanités ordinaires ; mais

outre qu'il est difficile de jouer un rôle pendant toute sa vie, on oublie qu'il n'est au pouvoir de personne de se composer un style. On peut se faire « une manière, » comme on se compose un visage ou un maintien, mais on ne se fait pas plus un style qu'on n'ajoute un cheveu à sa tête ou une coudée à sa taille.

On ne peut écrire sur Walt Whitman sans être tenté de rapporter la visite que lui fit, il y a une quinzaine d'années, un des écrivains de la *Fortnightly Review*, M. Conway, telle qu'il l'a racontée lui-même. M. Conway allait quitter les Etats-Unis pour revenir en Europe, quand ses amis lui conseillèrent de ne pas le faire avant d'avoir vu un des grands « lions » du pays, le poète Whitman.

« Il demeurait à la campagne. Le jour était un des plus chauds de l'année et le soleil dardait ses rayons sur le sable brûlant de Long-Island. En approchant de sa demeure, j'aperçus couché sur le dos et regardant fixement au zénith l'homme que je cherchais. Vêtu de gris avec une chemise gris-bleu, une barbe et des cheveux gris-de-fer, le visage hâlé, le cou nu, il était là, étendu sur l'herbe brune et blanche, car le soleil n'avait pas laissé subsister un brin de verdure, et il se confondait tellement avec la terre qu'on aurait pu le heurter du pied sans le voir.

» Je déclinai mon nom, expliquai les raisons pour lesquelles j'étais venu, et lui demandai s'il ne trouvait pas le soleil trop chaud. « Pas trop chaud du tout, » répondit-il. Il ajouta que c'était dans cet endroit et dans cette attitude qu'il avait coutume de composer ses poèmes. Ensuite il me fit entrer dans sa maison, et me conduisit à sa chambre à coucher, à travers un étroit et long corridor.

» C'était une petite chambre à une seule fenêtre, donnant sur des champs stériles et pierreux. Le mobilier consistait en un hamac, un lavabo, un petit miroir suspendu à un clou, deux méchantes gravures représentant Bacchus et Silène, une table en bois blanc avec ce qu'il faut pour écrire et quelques

chaises. Pas un livre. Je sus pourtant qu'il en possédait quelques-uns et que ses lectures favorites étaient la Bible, Homère et Shakespeare. Il avait deux endroits préférés qui lui servaient habituellement de cabinets de lecture : l'impériale de l'omnibus et un petit banc de sable entièrement désert au milieu de l'océan. La conversation que j'eus avec lui me prouva qu'il ne connaissait à peu près personne dans le monde des lettres et que c'était un parfait solitaire. »

Après cette rapide esquisse, si vivante, on croit connaître l'homme et son genre de vie. Ce soleil qui le brûle au visage et ne l'incommode pas, c'est celui par lequel le juste dont parle l'Ecriture « ne sera pas plus gêné durant le jour qu'il ne sera gêné par la lune durant la nuit. » Ce vêtement négligé, ce cou sans cravate, indiquent à la fois le prolétaire américain et le *rowdy* indépendant ; cette chambre, si mal et si pauvrement meublée, où rien n'est donné à l'art et au goût, est bien celle d'un homme qui dédaigne l'un et l'autre, comme conduisant à des sensualités indignes de citoyens libres. Ainsi pensaient les vieux Romains, avant que l'art grec fût venu les corrompre. Cette habitude de lire sur l'impériale de l'omnibus ou sur un banc de sable au milieu de la mer, donne bien l'idée d'un être pour qui l'entourage n'est rien et qui vit uniquement avec ses pensées. Seulement, il est probable que Whitman possède beaucoup plus de livres que M. Conway ne le croit. Car sans jamais faire montre d'érudition, il est extrêmement instruit. Peut-être a-t-il appris une partie de ce qu'il sait dans son métier d'imprimeur. Comme Pierre Proudhon, qui est devenu savant en théologie pendant qu'il travaillait comme typographe dans l'imprimerie de l'archevêché de Bezançon, Whitman aura saisi beaucoup de choses au passage, car les poètes sont des puissances d'assimilation. Malgré cela, il faut, pour tant savoir,

qu'il ait continué d'apprendre, au moins superficiellement, par la lecture.

Et non seulement le récit de M. Conway nous fait connaître l'homme, mais il nous montre aussi le poète et le caractère de son œuvre. Cette hardiesse qui fixe le soleil au zénith, cette négligence qui se vautre à terre, ce sont bien là les deux traits essentiels de la poésie de Walt Whitmann. Il existe, nous le répétons, entre le genre de vie, les manières, la personne physique, la personne morale et les écrits de cet homme un accord qui défie toute accusation de vanité et de mensonge.

II

Dans un excellent article de critique paru au mois de septembre 1883, la *Scottish Review*, mettant en parallèle les œuvres en prose et les œuvres en vers de Walt Whitman, déclare que son nom ne vivra que par ces dernières. Jusqu'ici, en effet, c'est uniquement comme poète que Whitman est connu et apprécié. Cependant nous avouons que pour notre part nous le goûtons beaucoup comme prosateur. Tous les défauts qui déparent ses vers disparaissent dans des écrits comme ses préfaces, ses *Democratic Vistas* et ses essais en prose. Là, on ne trouve plus que ses qualités, lesquelles sont une grande fraîcheur d'idées, une force indomptable, une simplicité puissante. La *Préface de Cromwell*, de Victor Hugo, vaut mieux, malgré sa longueur démesurée, que le drame auquel elle sert de prélude. L'exposé des doctrines musicales, pour lequel Wagner a dépensé tant d'encre, est plus intéressant que sa musique : il en est de même de la préface dont Whitman a fait précéder la seconde édition des *Feuilles d'herbes*. C'est là qu'on

apprend le mieux à le connaître ; et si, dans la suite de l'œuvre, l'idéal de l'auteur n'est pas atteint, du moins il est clairement formulé et placé très haut ; d'autres, plus heureux, pourront essayer de le réaliser.

Il est très curieux de voir comment le solitaire de Long-Island conçoit la poésie de l'âge nouveau. Contrairement à l'opinion commune, l'Amérique, selon lui, en est la patrie prédestinée. Le vieux monde, au contraire, n'a fait entendre que les bégaiements de l'enfance. Rien n'égale le dédain de Whitman pour les poètes américains qui ont emprunté à ce vieux monde leurs modèles ou leurs inspirations. Les Etats-Unis sont en eux-mêmes, écrit-il, le plus grand poème qui soit né dans le monde. Qu'est-ce, en comparaison de leur vivante et puissante histoire, que les récits d'un Homère ou d'un Virgile? Voici enfin un ouvrage fait de main d'homme qui correspond à la grandeur des ouvrages de la nature ; cet ouvrage, c'est le développement de la société américaine. Voici enfin un milieu dans lequel l'activité humaine se déploie sans entraves, et se meut comme une grande masse, indifférente à ce qu'elle rencontre et à ce qu'elle écrase sur sa route ; voici un pays d'hospitalité, ce qui veut dire une terre de héros ; voici des hommes rudes, simples, à barbe longue, nonchalants, négligés, comme la nature les aime ; voici des multitudes libres dans leur vêtement, libres dans leurs manières, libres dans leurs discours, terribles dans leurs colères, sublimes dans leurs sympathies, ne doutant de rien, ni surtout de l'avenir, passionnées pour la musique, signe certain de sensibilité et de noblesse d'âme ; des multitudes qu'on ne saurait offenser impunément, qui ne se découvrent point devant le président et devant lesquelles le président se découvre ; qui n'ont jamais su ce que c'était que

de se trouver en présence d'un supérieur, mais qui s'éloignent d'instinct de tout ce qui est indécent, bas ou efféminé. C'est là de la poésie, ou il n'y en a point sur la terre. A ces grandes choses, à ces grands cœurs, c'est la voix d'un poète géant qu'il faudrait pour interprète.

Dans l'idéal de Whitman, le poète américain doit embrasser tous les siècles, car l'Amérique est le point de jonction du passé et de l'avenir ; il doit avoir l'intelligence du génie de tous les peuples, car l'Amérique est la fille et la mère de toutes les nations. Il ne connaîtra rien de petit ni d'exclusif, mais ira droit à la nature et à la vérité. Là, le sol attend toujours la charrue, la moisson est toujours prête pour l'ouvrier : l'univers possède un parfait amant, et celui-là est le poète parfait.

Walt Whitman réalise admirablement lui-même sa conception du poète, comme amant de la nature, interprète des siècles et génie de la sympathie universelle. Tout ce qui s'offre à son esprit devient aussitôt un objet de joie pour lui. Il aime tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera. Pendant qu'il est couché, sur le dos, dans l'herbe sèche, la face tournée vers le soleil, tous les temps, tous les pays défilent devant son imagination ardente, et il les embrasse tous d'un immense amour. Au respect des ancêtres, des vieilles institutions, des vieilles mœurs, il joint l'admiration pour le présent et la confiance sans bornes en l'avenir. Le beau lui apparaît dans toute la nature, et sa pensée n'est qu'une délectation sans fin. C'est peut-être dans la pièce intitulée les *Antécédents* qu'on voit le mieux cette ampleur de sentiment qui fait la joie et la force de Whitman. On nous pardonnera d'en faire une citation un peu longue en faveur de ce qu'elle jette de lumière sur le

caractère extraordinaire et sur la manière bizarre du poète. Nous croyons d'ailleurs que ce singulier morceau n'a jamais été traduit en français.

ANTECEDENTS

I

With antecedents;
With my fathers and mothers and the accumulations of past ages;
With all which, had it not been, I would not be here, as I am;
With Egypt, India, Phenicia, Greece and Rome;
With the Kelt, the Scandinavian, the Alb and the Saxon;
With antique marine ventures, — with laws, artizanship, wars and journeys;
With the poet, the skald, the saga, the myth and the oracle;
With the sale of slaves, — with enthousiasts, — with the troubadour, the crusader, and the monk;
With those old continents whence we have come to this new continent;
With the fading kingdoms and kings over there;
With the fading religions and priests;
With the small shores we look back to from our own large and present shores;
With countless years drawing themselves onward and arrived at these years;
You and Me arrived, — America arrived, and making this year;
This year! sending itself ahead countless years to come.

2

O but it is not the years, — it is I — it is You;
We touch all laws, and tally all antecedents;
We are the skald, the oracle, the monk and the knight, — we easily include them, and more;

We stand amid time, beginningless and endless, — we stand amid evil and good;
All swings around us, — there is as much darkness as light;
The very sun swings itself and its system of planets around us;
Its sun, and its again, all swing around us.

3

As for me (torn, stormy, even as I, amid these vehement days).
I have the idea of all, I am all, and believe in all;
I believe materialism is true, and spiritualism is true, — I reject no part.
Have I forgotten any part?
Come to me, whoever and whatever, till I give you recognition.
I respect Assyria, China, Teutonia, and the Hebrews;
I adopt each theory, myth, god and demi-god;
I see that the old accounts, bibles, genealogies, are true, without exception;
I assert that all past days were what they should have been;
And that they could no-how have been better than they were,
And that to-day is what it should be, — and that America is,
And that to-day and America, could no-how be better than they are.

4

In the name of these states, and in your and my name, the past,
And in the name of these states, and in your and my name, the present time;
I know that the past was great, and the future will be great,
And I know that both curiously conjoint in the present time,
For the sake of him I typify, — for the common average man's sake, your sake, if you are he;
And that where I am or you are, this present day, there is the center of all days, all races,
And there is the meaning to us, of all that has ever come of races and days, or ever will come.

On nous permettra, en considération de ces formes bizarres, de ces vers de trente syllabes qui ne sont pas à proprement parler des vers, de nous éloigner du mot à mot et de ne traduire que l'idée.

ANTÉCÉDENTS

I

Avec les antécédents ;
Avec mes aïeux et les siècles accumulés ;
Avec tout ce qui a fait que je suis ici et que je suis ce que je suis ;
Avec l'Egypte, l'Inde, la Phénicie, la Grèce et Rome ;
Avec les Celtes, les Scandinaves, les Albains et les Saxons ;
Avec les antiques aventures nautiques, — les lois et l'industrie, les guerres et les voyages ;
Avec le poète, le skalde, la saga, le mythe et l'oracle ;
Avec le marchand d'esclaves, — l'enthousiaste, le troubadour, le croisé, le moine ;
Avec ces vieux continents d'où nous sommes venus sur ce continent nouveau ;
Avec les royaumes détruits et les rois qui ne sont plus ;
Avec les religions disparues et les prêtres morts ;
Avec les étroits rivages que nous apercevons de nos rivages immenses ;
Avec les armées innombrables qui se sont succédé ;
Vous et moi nous sommes arrivés, — l'Amérique est arrivée, et cette année est arrivée ;
Cette année ! qui en porte tant d'autres dans son sein.

2

Oh ! mais ce ne sont pas les années qui existent ; c'est moi, c'est vous ;
Nous sommes liés à toutes les lois, nous découlons de tout ce qui nous a précédés ;

Nous sommes le skalde, l'oracle, le moine, le chevalier (leur âme est bien au large dans la nôtre) ;
Nous sommes placés au milieu des temps, sans commencement et sans fin, — au milieu du bien et du mal ;
Tout est suspendu autour de nous, — il y a autant de ténèbres que de lumière ;
Le soleil lui-même et son système planétaire se balancent autour de nous ;
Les soleils des soleils, et les soleils des soleils des soleils, tout se balance autour de nous.

3

Quant à moi (déchiré, orageux, au milieu de ces jours pleins d'ardeur)
Je porte en moi l'idée de tout, je suis tout, je crois à tout ;
Je crois que le matérialisme est vrai, que le spiritualisme est vrai, — je ne rejette rien.
Ai-je oublié quelque chose ?
Venez à moi, vous, homme ou chose oubliés, afin que je vous reconnaisse.
Je respecte l'Assyrie, la Chine, la Teutonie et les Hébreux ;
J'adopte toute théorie, tout mythe, tout dieu et demi-dieu ;
Je vois que les antiques récits, les bibles, les généalogies sont vrais, sans exception aucune ;
Je déclare que le passé a été ce qu'il devait être ;
Et qu'il ne pouvait en aucune manière être meilleur qu'il n'a été ;
Et que le jour d'aujourd'hui est ce qu'il doit être, — et l'Amérique aussi,
Et qu'il ne pourrait être en aucune manière meilleur qu'il ne l'est, ni l'Amérique non plus.

4

Au nom de ces états, en votre nom, au mien, salut au passé ;
Au nom de ces états, en votre nom, au mien, salut au présent !

Je sais que le passé était grand, que l'avenir sera grand,
Et je sais que tous deux se rejoignent dans le temps présent,
Pour le bien de celui dont je suis le type, — l'homme ordinaire, — pour votre bien, si vous êtes aussi cet homme ;
Et que là où je suis, là où vous êtes aujourd'hui, est le centre des temps et des races.
Et voilà ce que nous savons de toutes les races de tous les jours, qui ont vécu, ou qui vivront.

Voilà les objets qui traversent l'azur et flottent au zénith pour Walt Whitman, quand le soleil surchauffe son cerveau. Exprimées en prose, ces idées qui ne manquent pas toutes de justesse trouveraient de l'écho chez tous les hommes et ne pourraient qu'élever l'âme. Exprimées en prétendus vers, on est bien près de les traiter de divagations, parce que l'absence de nombre et de césure, les allitérations voulues et répétées, font, à première vue, l'effet d'un délire ou d'une bravade. Quand le vers manque à toutes les conditions de l'harmonie, pourquoi lui donner le nom de vers, pourquoi ne pas le fondre et l'adoucir en une phrase de prose ? Nous avons conservé dans la transcription et dans la traduction d'*Antécédents* la forme typographique adoptée par l'auteur, forme sans laquelle nul ne se douterait que ces lambeaux de phrases, dont les uns ont cinq syllabes, les autres dix-huit, les autres vingt-trois, les autres vingt-huit, et ainsi de suite, dans lesquels entrent des parenthèses entières, et qui sont étrangers à la rime, nous sont donnés pour des vers. C'est de la prose, de la prose poétique, enthousiaste, délirante, mais c'est de la prose.

Aussi, nous trouvons-nous bien plus à l'aise avec Whitman, lorsque c'est dans de belles préfaces qu'il donne carrière à sa pensée. Celle des *Feuilles d'herbes* forme à elle seule un essai complet sur la poésie. Ici, la

force de l'expression le dispute à la force des idées, idées dont nous allons rapidement analyser quelques-unes.

En yankee de la bonne roche, Whitman commence par poser en principe que ce qui conviendra à l'Amérique et répondra à ses besoins, conviendra au monde entier. Les poètes américains devront tout embrasser ; la race américaine est la race des races ; ce qui vient des autres continents lui arrive à titre de contributions. Il suffit donc de dire ce que le poète américain sera, pour faire connaître ce que doit être le poète universel, le poète par excellence de tous les temps et de tous les lieux.

Sa première qualité sera la simplicité. La simplicité est le *summum* de l'art, la gloire du discours, le soleil du monde des lettres. Rien n'est au-dessus de la simplicité ; rien ne peut compenser le défaut de dire trop ou pas assez. Suivre par la parole les vagues montantes du sentiment, percer les profondeurs de l'intellect, trouver la formule de toute idée, c'est en cela que consiste le talent ordinaire de l'écrivain. Mais écrire comme l'animal se meut, avec une insouciance et une rectitude parfaites, comme l'arbre et l'herbe croissent avec une entière inconscience, c'est là le pur triomphe de l'art. Si vous connaissez un homme qui écrive ainsi, vous connaissez le maître des artistes de toutes les nations et de tous les temps. Ce grand poète n'a pas besoin d'avoir du style : moins il en a, plus il est propre à remplir l'office de porte-voix des choses créées et incréées et de porte-voix de sa propre nature. « Ce que je composerai, dit-il, sortira de moi, sans un seul atome qui soit de ma composition. Vous serez à mes côtés, cher lecteur, et vous regarderez comme moi, avec moi, dans le même miroir que moi. »

Le poète de race se connaîtra à sa liberté d'allures. Une personne de tempérament héroïque est toujours à son aise avec tout ce qui, dans les coutumes et dans les précédents, ne convient pas à sa nature. Rien n'est beau chez les frères de la confrérie des écrivains, des savants, des musiciens, des inventeurs, des artistes, comme l'air de défi silencieux avec lequel ils s'avancent. Le plus grand d'entre eux est celui qui donne le plus grand exemple d'originalité ; la plus belle expression est celle qui ne rencontre aucun milieu qui soit digne d'elle, et qui se fait son milieu à elle-même.

Le poète de race sera par-dessus tout épris du sentiment d'égalité et de fraternité.

« Les bardes américains se distingueront surtout par la générosité, la sympathie et la disposition à encourager les émules. Ils seront un, et ne s'appliqueront pas à garder pour eux les secrets de leur art, ou plutôt l'art n'aura pas de secrets. Ils aspireront jour et nuit à la joie de voir tous les hommes devenir leurs égaux ; ils ne feront acception ni de richesses ni de privilèges, et sauront que le vrai riche est celui qui porte dans son âme le miroir de la nature entière. Ils n'aimeront pas plus l'âme que le corps, et pas plus le corps que l'âme ; ils ne seront partiaux ni pour le sud ni pour le nord, ni pour l'orient ou l'occident. »

Le poète de race ne sera pas moins passionné pour la liberté.

« La liberté a le suffrage des héros, partout où respirent des hommes ou des femmes ; mais elle n'a point d'amants plus fidèles que les poètes. Ils sont la voix et le verbe même de la liberté ; c'est par elle qu'ils vivent, et c'est d'elle qu'ils donnent l'exemple. Leur seule présence doit inspirer confiance aux esclaves et frapper les despotes de crainte. Approchez-vous d'eux, et leur silence même vous donnera sur ce point l'enseignement américain. La liberté serait pauvrement servie si les échecs, ou si l'ingratitude de quelques-uns, ou si la persécu-

tion imposaient silence à ses serviteurs. Que les menottes, les carcans et les balles, la prison et l'échafaud fassent leur œuvre ; que la gorge des forts soit fermée par leur propre sang, que les jeunes gens qui se rencontrent baissent la paupière... la liberté ne s'en va pas pour cela. Non, jamais elle ne s'en va, que le dernier homme ou la dernière femme n'ait quitté la terre. »

Voici maintenant, à peu près et en substance, comment Whitman qui est, cela va sans dire, le réaliste par excellence, s'exprime au sujet du réalisme dans l'art :

Comme le poète habite au centre des réalités physiques et morales, qu'il nage en plein dans les délices qu'elles procurent, il a le sentiment de choses bien supérieures à toutes les fictions créées par l'imagination. Au fur et à mesure que les faits lui arrivent, il les plonge dans sa propre lumière, — une lumière qui rend plus intense la lumière du soleil même, — ou dans sa nuit, nuit plus profonde que celle qui enveloppe la terre à minuit. Tout pour lui a sa beauté : la table de multiplication a la sienne, — la vieillesse a la sienne, — l'établi du charpentier a la sienne, — le grand opéra a la sienne, — le rapide clipper, glissant sur les eaux, brille d'une beauté sans pareille ; et les grandes harmonies de la société américaine, et toutes les actions des animaux, et toutes les intentions des hommes sont vêtues de splendeurs. Le poète s'avance à travers tout et va droit aux premiers principes ; il enlève son amertume à la pauvreté, son orgueil à la richesse. « Vous, grand propriétaire, dit-il, vous ne possédez rien de plus que les autres, parce que vous ne vous assimilez rien de plus. » Le véritable possesseur d'une bibliothèque n'est pas tant l'homme qui a payé les livres que celui qui sait les lire, les comprendre et en absorber la substance. L'Amérique forte, saine,

complète, ne peut prendre plaisir à ce que ses artistes violentent la nature et elle ne doit pas le permettre. Ni l'architecture ni la sculpture ni le costume ne le doivent faire. La forme humaine surtout est trop belle pour qu'on la rende ridicule : on la montrera nue dans la statuaire des places publiques. Les enfants sains et vigoureux ne sont conçus que dans les états où des modèles parfaits sont mis tous les jours sous les yeux du peuple. Le peuple d'Amérique ne court pas le risque de manquer de poésie, s'il se montre tel qu'il est. Dès que l'histoire sera bien racontée, on n'aura plus besoin de roman.

Oh ! que la candeur est belle ! Toute imperfection est effacée par la candeur. Ne mentons pas, car celui qui est vrai est le maître du monde ; et jamais, depuis que notre planète a commencé à se condenser, jamais, jamais le mensonge n'a exercé d'attraction sur le moindre de ses atomes ; le travail, la richesse ne sont rien sans la candeur et la sincérité ; et jamais, depuis que notre planète a commencé à se condenser, jamais, jamais, il n'a paru sur aucun continent, ni dans les espaces éthérés, ni dans les profondeurs humides de la mer, ni dans cet état incertain où est l'enfant qui va naître, ni dans cet état inconnu qui succède à la mort, jamais, jamais, jamais il n'a paru un être qui n'aimât pas la vérité.

Nous n'en finirions pas si nous voulions analyser ces avalanches d'idées fougueuses, fougueusement exprimées, que Whitman a déversées dans la préface des *Feuilles d'herbes*. C'est la contre-partie en prose de l'ouvrage en vers ; et nous avouons que, pour notre part, il nous semble que cette prose, pour être plus correcte que les vers de Whitman, n'en est pas moins lyrique.

Il est vrai que le poète, une fois monté sur Pégase,

comme disaient nos pères, prend une allure plus impétueuse encore. Parmi ceux de ses poèmes qu'on peut admirer sans être obligé de faire de trop fâcheuses réserves, nous en voyons peu dans lesquels il ait été aussi bien inspiré que dans le *Chant de la hache*, le *Départ de Paumanok*, et surtout l'*Infirmier*. Le premier exprime cette ivresse de la conquête des terres et des richesses par le travail, qui est si bien une ivresse américaine ; le second embrasse un cercle d'idées plus étendu : c'est la marche de l'humanité, c'est le progrès de la civilisation, partant toujours, cela va sans dire, d'un point du territoire des Etats-Unis pour conduire notre planète à des perfections inconnues ; le troisième est l'expression ardente de la compassion pour la souffrance et de la charité fraternelle.

C'est ici le lieu de dire que le cœur de Walt Whitman est le plus tendre, le plus dévoué, le plus aimant de tous les cœurs. Là est le secret de sa force, la base réelle de sa grandeur. C'est parce que son cœur déborde sans cesse que Whitman est un grand poète, et c'est parce que ce débordement est celui de l'amour, qu'il est si propre, comme l'a dit Emerson, à nous fortifier dans la vie. On a bien fait d'appeler Whitman le *poète de la joie*, non de cette fausse joie qui agite des grelots, mais de la joie pleine et douce que donne une indéfectible bonté. Passionné pour la cause de l'abolition de l'esclavage, c'est comme infirmier, non comme soldat, que Walt Whitman a pris part à la guerre de sécession ; et dans cette suite de prodigieuses campagnes il a rendu plus de services à son parti en sauvant des vies que d'autres en en détruisant. Rencontrer d'habiles infirmiers, capables de seconder les opérateurs, prompts à donner le secours

nécessaire, exacts dans l'accomplissement de tous leurs devoirs, n'est pas chose absolument rare ; mais rien ne l'est plus qu'un homme (et même une femme) dont la tendresse et la pitié ne s'épuisent pas. Il a fallu pour cela la forte et riche organisation de Whitman, forte et riche en effet au physique comme au moral. Plus de cent mille blessés et malades ont, dit-on, reçu ses soins, soins non pas toujours matériels et directs, car la chose eût été impossible, mais moraux et éloignés. Beaucoup ont été pansés de ses mains ; les autres l'ont vu parcourir les salles d'hôpitaux dans le silence des nuits, de ces nuits cent fois plus affreuses que les jours pour ceux qui souffrent, s'agenouiller près de leur lit, leur murmurer un mot à l'oreille, recevoir, quand ils allaient mourir, leurs dernières confidences ou leur dernière prière. Pendant des années (car les suites de la guerre se sont prolongées bien après la guerre) Whitman a continué son charitable office, qu'interrompit seulement quelques mois une maladie terrible qu'il avait contractée par empoisonnement miasmatique ; et, comme tous ceux qui ont une grande âme, partant une grande puissance de magnétisme, il a guéri souvent, par l'influence de sa volonté et de sa tendresse, des hommes qu'aucun remède de médecine, qu'aucune main d'opérateur n'aurait pu guérir.

Ce sont ces admirables exploits de la charité que Whitman a chantés dans son poème de l'*Infirmier*, et cela sans nul retour sur soi-même, s'oubliant au contraire, et tout absorbé dans la vision de la souffrance et de la mort.

« Pendant que le monde du plaisir, de la superficialité, des fausses apparences s'agite, et que les vagues du temps lavent l'empreinte fugitive des pas sur le sable, mes genoux enflés

par le travail du jour me ramènent encore une fois pendant la nuit dans le temple de la douleur. (Suivez-moi sans bruit, si vous avez le cœur fort.) Je porte des bandages, de l'eau, des éponges; droit et vite je marche à mes blessés. Ils sont là gisant à terre, sur des couches étendues à la hâte où l'on vient de les apporter du champ de bataille rougi de leur sang précieux. Je vais de l'un à l'autre sans en oublier un; l'aide me suit avec un seau à tout moment vidé, à tout moment rempli de lambeaux d'étoffe déchirés par les balles et collés par les caillots de sang, d'eau sanguinolente et de chairs mortes.

» Les genoux enflés mais la main ferme, je m'agenouille et panse les blessures. Les douleurs sont cruelles, mais inévitables. Un blessé m'implore du regard. Pauvre enfant! je ne vous connais pas; mais je crois qu'en ce moment je donnerais ma vie pour vous, si cela pouvait vous sauver.

» Je panse une plaie du côté, profonde! profonde! mais dans un jour ou deux, il sera délivré! voyez, comme il est pâle et couleur de cadavre! — Je panse une épaule perforée, un pied broyé par une balle et dévoré déjà par une gangrène si infecte, que mon aide se tient à l'écart. Mais je reste fidèle à mon poste; la cuisse brisée, le genou fracturé, la blessure de l'abdomen, je panse tout d'une main impassible pendant que des flammes consument ma poitrine.

» Et quand tout est pansé, et que nous sommes partis, mon aide et moi, après avoir achevé notre tâche, je reviens encore, j'erre dans la nuit, entre ces lits de douleur. J'apaise les souffrances avec des caresses; je m'assieds auprès de ceux que l'insomnie tourmente. Il y en a qui souffrent tant! Oh! doux et triste souvenir! Je crois sentir encore des bras de soldats autour de mon cou, des têtes de soldats sur mon sein, des baisers de soldats sur ma barbe blanche. »

III

Si Whitman n'avait jamais chanté que le travail, la civilisation et la charité, son œuvre n'aurait pas soulevé tant de tempêtes. Mais il n'échappe pas au sort commun

à presque tous les coryphées de la démocratie, celui d'enflammer l'orgueil des masses, et avec leur orgueil probablement leur souffrance. Certes, il est insensé d'exalter les ignorants aux dépens des savants, les pauvres aux dépens des riches, ceux qui n'ont pas reçu de culture aux dépens des personnes cultivées. Outre que le savant peut avoir, et a souvent, plus de simplicité que l'ignorant, le riche, plus de désintéressement que le pauvre, l'homme cultivé, plus de modestie que l'homme sans culture, la roue de la fortune, dans ses rotations continuelles, change tous les jours les rôles et les situations. D'ailleurs, le pauvre travaille à devenir riche, l'ignorant à devenir savant, le père illettré désire donner de l'éducation à ses enfants : C'est donc que la richesse, la science et la culture sont, de l'avis de tous, des biens excellents. Chercher à les ravaler comme font les flatteurs du peuple, c'est imiter les enfants, brisant les jouets qu'ils ont le plus désirés. Conspuer les riches, faire la guerre au capital, haïr les supériorités sociales, c'est en somme dire au peuple : « Ne travaillez plus, puisqu'au fond l'on ne travaille que pour acquérir le talent, le rang et la richesse. » Et cependant tribuns et poètes, coryphées de la démocratie, ne savent pas faire autre chose. . . . .

Nous n'en voulons pour preuve que le chant intitulé : « Aux ouvriers : » *To working-men.*

Come closer to me;
Push close, my loves, and take the best I possess;
Yield closer and closer, and give me the best you possess.

. . . .

This is the poem of occupations;

In the labour of engines and trades, and the labour of fields,
I find the developments,
And find the eternal meanings.
Workmen and workwomen!
Were all educations, practical and ornemental, well displayed
out of me, what would it amount to?
Were I as the head teacher, charitable proprietor, wise statesman, what would it amount to?
Were I to you as the boss employing and paying you, would
that satisfy you?

. . . .

Neither a servant nor a master am I;

. . . .

I will be even with you, and you will be even with me.

. . . .

Why, what have you thought of yourself?
Is it you then that thought yourself less?
Is it you that thought the president greater than you?
Or the rich better of than you, or the educated wiser than you?
Because you are greasy or pimpled, or that you were once
drunk or a thief,
Or diseased, or rheumatic, or a prostitute, or are so now;
Or from frivolity or impotence, or that you are no scholar, and
never saw your name in print,
Do you give in that you are any less immortal?

. . . .

Grown, half grown, and babe, of this country and every country, indoors and outdoors, one just as much as the other, I see,
And all else behind or through them.
The wife, — and she is not one jot less than the husband;
The daughter, — and she is just as good as the son;
The mother, — and she is every bit as much as the father.
Offspring of ignorant and poor, boys apprenticed to trades,
Young fellows working on farms and old fellows working on
farms,

Sailor-men, merchant-men, coasters, immigrants

. . . . . .

The president is there in the White House for you, — it is not you who are here for him;
The secretaries act in their bureaus for you, — not you here for them;
The congress convenes every twelfth-month for you;
If you were not breathing and walking here, where would they all be?
The most renowned poems would be ashes, orations and plays would be vacuums.

Nous avons abrégé, au moyen de lignes de points, cette étrange divagation et en avons ainsi rapproché les traits principaux. L'idée, traduite en langage raisonnable, est en somme celle-ci :

« Approchez, mes amis, donnez-moi votre cœur, je vous donne le mien. Voici le poème du travail : du travail dans les manufactures, dans le commerce ; du travail des champs ; c'est en lui, c'est en vous que je trouve le sens éternel des choses !

» Ouvriers et ouvrières !

» Que servirait que j'eusse tous les raffinements de culture ? que je fusse un savant, un grand propriétaire, un politique habile ? ou que je ressemblasse au patron qui vous paye et vous emploie ? cela vous satisferait-il ? Je ne suis ni votre serviteur ni votre maître ; je suis votre égal et vous êtes mes égaux. Que pensez-vous donc de vous-mêmes ? Est-ce que vous vous croyez moins que les autres ? Est-ce que vous croyez que le président est plus que vous ? Est-ce que vous vous imaginez que le riche vaut mieux que vous, que l'homme cultivé en sait plus que vous ? parce que vos habits sont graisseux, ou que votre corps est couvert de pustules ; que vous êtes ivrognes, voleurs, malades, rhumatisants, prostitués, ou que vous l'avez été, soit par frivolité, soit par faiblesse, soit par ignorance, croyez-vous donc pour cela être moins immortels ?

» Hommes, jeunes gens et vieillards, de ce pays et de tous pays, travailleurs au dedans et au dehors, vous vous valez tous à mes yeux, et je vois tout en vous et pour vous. Epouse qui êtes autant que votre mari ; sœur qui êtes autant que votre frère, mères qui êtes autant que les pères ; fils d'ignorants et de pauvres ; enfants apprentis de tous états ; jeunes gens et vieillards qui travaillez la terre, marins et marchands, régnicoles, immigrants, sachez que s'il y a un président à la Maison Blanche, c'est pour vous ; que si des secrétaires d'état travaillent dans leurs bureaux, c'est pour vous ; que si le congrès tient ses sessions, c'est pour vous ; ils existent tous pour vous, non vous pour eux ; et si vous n'existiez pas, les plus beaux poèmes du monde ne seraient que cendres, tous les discours et tous les drames seraient vides. »

Il va sans dire que pour des esprits calmes tout ce lyrisme est vide aussi. Il va sans dire que tous les hommes sont égaux en droit, et les enfants apprennent en même temps que le catéchisme qu'ils sont tous au même titre immortels et précieux devant Dieu. Mais il n'en est pas moins vrai que ces excitations à l'orgueil, que ne mitige aucune leçon d'humilité, peuvent infatuer dangereusement les masses. On en sera plus convaincu quand on lira la suite du morceau : *we consider Bibles and religions divine*, etc. ; donnons-en seulement la traduction.

« Nous regardons les Bibles et les religions comme d'origine divine ; je ne dis pas qu'elles ne le soient point. Je dis qu'elles sont nées de vous et qu'elles peuvent naître de vous encore. Ce ne sont pas elles qui donnent la vie ; c'est vous qui donnez la vie. Il n'est pas plus certain que les feuilles sortent des arbres et les arbres de la terre qu'il n'est certain qu'elles sortent de vous. Quand le psaume chantera, au lieu du chanteur ; quand le livre prêchera, au lieu du prêcheur ; quand la chaire et le pupitre se sculpteront eux-mêmes ; quand la parole écrite aura un corps comme le vôtre ; quand un cours universitaire aura l'éloquence vivante d'un enfant qui dort ; quand les voûtes

dorées du temple souriront, comme sourient les filles qui veillent, alors je leur tendrai la main, et je les estimerai autant que j'estime des hommes et des femmes comme vous. »

Il n'est pas possible de se méprendre sur le sens de ce passage. C'est la doctrine de l'immanence, dans tout ce qu'elle a de plus brutal et de plus contraire à l'esprit religieux. Whitman en avait d'avance tiré les conséquences dans sa préface, quand il avait dit :

« Il n'y aura bientôt plus de prêtres ; leur œuvre est faite. Ils se traîneront quelque temps encore, — pendant peut-être une génération ou deux, — puis peu à peu s'éteindront. Une race supérieure prendra leur place, — des poètes et des prophètes, en bandes nombreuses, prendront leur place. Un nouvel ordre de choses surgira ; les poètes et les prophètes seront les vrais prêtres (ou plutôt tout homme sera son propre prêtre à lui-même). Les églises bâties à leur ombre seront communes à tous les hommes et à toutes les femmes. C'est dans leur propre divinité qu'ils trouveront l'interprétation de toutes choses. Ils puiseront leurs inspirations dans les réalités de leur temps, réalités à travers lesquelles ils connaîtront celles du passé et de l'avenir. Ils ne daigneront pas défendre Dieu, l'immortalité, l'excellence de toutes choses, la liberté, l'existence réelle et l'exquise beauté de l'âme, parce que ce seront là des vérités que nul n'aura plus besoin qu'on lui redise. Ces bandes nombreuses de poètes et de prophètes s'élèveront en Amérique et tous les continents leur feront écho. »

En résumé, Walt Whitman est un démolisseur de la société actuelle, comme tant d'autres. Il exprime en vers (sont-ce bien des vers ?), ou du moins dans un langage d'un lyrisme entraînant, les idées que les savants et les philosophes du siècle ont mises en circulation. Il s'en est imprégné et s'en fait le héraut. Whitman est spiritualiste comme un véritable Américain, matérialiste comme un Grec, philosophe comme un homme vrai-

ment homme, et poète comme un enfant. Condensée, sa doctrine pourrait être ramenée à peu de chose, du moins à peu de chose qui lui appartînt en propre ; dispersée dans des chants pleins d'ivresse, elle peut avoir sur les masses une grande puissance pour le bien ou dangereuse surtout pour le mal.

Il y a pourtant chez lui tant de chaleur d'âme, tant de candeur et d'enthousiasme qu'on ne peut, dit-on, connaître l'homme, et nous ajouterons, connaître ses livres, sans devenir son ami. C'est ce qu'ont éprouvé, en dehors même de son pays, des hommes qui sont de bons et de sérieux juges : MM. Algernon Charles Swinburne, Robert Buchanan, Bell, Symonds, Dowden, et des écrivains distingués de Revues anglaises. En France Whitman n'est point lu, parce qu'il n'est pas traduit, et que d'ailleurs les Français répugneront longtemps à des innovations littéraires qui font violence à l'art et aux bonnes lois du langage. Mais en Angleterre Walt Whitman, présenté au public par des hommes comme M. Burroughs, M. Bucke, et par l'éditeur de ses poésies choisies, M. William Michael Rossetti, a conquis droit de cité. M. Rossetti surtout est un de ses plus ardents admirateurs. C'est pour le faire mieux accepter à ses concitoyens qu'il a fait un choix parmi ses poèmes et n'a donné que ceux qui n'offensent pas trop ouvertement les mœurs. Car hélas ! il faut le dire, cet amant passionné de la nature, ce réaliste à outrance, ne s'effraye pas des nudités.

Quelque grands cependant que soient ses torts et ses défauts, Walt Whitman a en lui l'étoffe du grand poète, parce qu'il en a la force et la sensibilité. « Est-il vrai qu'il soit puissant? est-il vrai qu'il soit réellement amé-

ricain? est-il original? sait-il exciter l'enthousiasme? sent-il fortement et me fait-il sentir? » demande M. Rossetti. « Oui certainement, répond-il, Whitman est et fait tout cela. » En ce cas, il est poète, quoiqu'il soit un étrange versificateur. Au reste, la versification anglaise tend sans cesse depuis un demi-siècle à devenir moins stricte dans ses lois, et l'on peut pardonner à Whitman ses vers de quarante syllabes, si les idées qu'ils contiennent sont belles. Voilà la vraie question. Nous répondons pour notre part que lorsqu'elles le sont, c'est qu'elles procèdent de l'évangile, la source condensée de toute beauté morale; et que lorsqu'elles ne le sont pas, c'est qu'elles sont obscurcies et gâtées par un excès d'orgueil humain. Mais toujours il est une source à laquelle elles empruntent un charme pénétrant, une chaleur communicative, et cette source, c'est le grand cœur de Whitman.

Léo Quesnel.

LES ARMES COMBATTANTES

EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

PREMIÈRE PARTIE

L'INFANTERIE

Il était une fois un gentilhomme qui avait une fille d'une douceur et d'une bonté sans exemple. Il épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Ces deux pécores ne purent souffrir les bonnes qualités de la pauvre enfant, qui les rendaient encore plus haïssables. Aussi la chargèrent-elles des plus viles occupations de la maison : c'était elle qui nettoyait la vaisselle et les escaliers, qui frottait la chambre de madame et celles de mesdemoiselles ses filles ; elle couchait tout au haut de la maison, dans un grenier, sur une méchante paillasse, pendant que ses sœurs étaient dans des chambres parquetées, où elles avaient des lits à la dernière mode et des miroirs où elles se voyaient depuis les pieds jusqu'à la tête. La pauvre fille souffrait tout avec patience et n'osait se plaindre. Lorsqu'elle avait fait son ouvrage, elle s'allait mettre au coin de la cheminée, et

s'asseoir près des cendres, ce qui faisait qu'on l'appelait communément dans le logis Cendrillon...

L'infanterie est la Cendrillon de l'armée : dédaignée ou méprisée des autres armes, et non traitée en sœur, elle est leur très humble et très modeste servante. Aux pauvres fantassins toutes les corvées, toutes les fatigues. Sur eux le service de place, si pénible, pèse de tout son poids en temps de paix, et pendant la guerre, c'est d'eux encore qu'on requiert le concours dans toute circonstance tant soit peu grave. Un village est occupé : qui va le mettre en état de défense, barricader les portes, créneler les murs ? — Le génie, sans doute ! — Point, l'infanterie. — On fait un siège : il y a des tranchées à creuser, des abris à préparer, des magasins souterrains à créer. Vous croyez que ce sont les sapeurs et les mineurs qui vont s'en charger, à eux seuls. Vous vous trompez ; il leur faut des auxiliaires, ils en réclament, et c'est encore dans la ligne qu'on les prélève. L'administration a-t-elle besoin d'un personnel supplémentaire pour assurer le service des distributions, pour décharger des wagons de vivres, c'est à l'infanterie de les fournir : elle est la bonne à tout faire à laquelle chacun s'adresse. Et en prévision même du cas où ils seraient appelés à aider l'artillerie, les fantassins s'exercent à la manœuvre du canon : au moins y a-t-il une pièce dans la cour de chaque caserne pour qu'ils puissent apprendre à s'en servir. On les tient pour bons à tous les métiers, indépendamment du leur propre.

Il est, par bonheur, des retours de fortune : de bonnes fées interviennent à point nommé pour remettre les choses dans l'ordre et donner à la vertu sa récompense. Cendrillon qui, — grâce à sa bonne marraine, — se trouve aller avec ses sœurs à la soirée donnée par le fils

du roi, est tout d'une voix proclamée la reine du bal : le prince l'épouse et les deux méchantes filles sont près d'en crever de dépit. Vienne la guerre, et la pauvre infanterie reprend son rang ; on lui décerne le titre pompeux de *reine des batailles :* si elle n'est pas la plus brillante ni la plus bruyante des armes combattantes, on reconnaît qu'elle est la plus utile, celle sans laquelle les autres ne sont rien. Sans la solidité du canevas, que seraient les éclatantes couleurs de la laine et de la soie, et que deviendrait la grâce élégante des broderies ? L'infanterie est quasiment la trame de l'armée : elle est ce qui en fait la force. Sans elle, en effet, pas de victoire.

Nous l'allons voir en disant son rôle sur le champ de bataille, et, d'une façon plus générale, en indiquant quels services lui incombent en campagne. Nous en déduirons les principes d'après lesquels elle doit être outillée et préparée, nous examinerons enfin si son instruction, son armement, sa tactique, son organisation sont bien conformes à ces principes.

I

Comment s'engage, se développe et se termine un combat ? C'est par un récit, à la façon des écrivains militaires allemands, que nous voudrions le montrer.

Les deux armées sont en présence, se regardant les yeux dans les yeux et complétant leurs préparatifs. Elles appellent leurs renforts, fortifient les positions qu'elles occupent. Enfin tout est prêt. Durant le jour, les patrouilles ont été sans cesse en contact, échangeant quelques coups de fusil. On a empêché, bien entendu, — mais ce n'a pas été sans peine, — que la fusillade ne dégénérât en combats d'infanterie : on l'a arrêtée pour que la bataille ne se trouvât pas prématurément enga-

gée. Pendant la nuit, les feux de bivouac que reflète le ciel prouvent que l'ennemi est encore là. Tout le monde se prépare. L'état-major attend, pour rédiger les ordres, les dernières instructions du général en chef. Celui-ci, qui est à peu près au fait de la force approximative de son adversaire et de l'étendue de son front, cherche à savoir comment ses troupes sont réparties, où sont cantonnées les masses principales, et à deviner en conséquence quelles sont les intentions du généralissime ennemi et quelle direction il compte donner au combat. Enfin les dispositions définitives sont arrêtées, les ordres sont écrits, signés et envoyés à leurs destinataires. Le reste de la nuit s'achève assez tranquillement.

Au point du jour, la fusillade recommence sur toute la ligne : l'infanterie a déployé une mince chaîne de tirailleurs ; les deux chaînes sont ici tout près l'une de l'autre, et là fort loin, au contraire, suivant les accidents que présente le terrain. Mais, quelle que soit la distance qui les sépare, leur tir est inefficace, car si elles sont rapprochées, c'est qu'elles sont bien abritées, et si elles sont loin, leur éloignement les garantit : aux grandes portées, la balle manque de justesse.

Dans toute cette période, on fait du bruit, mais peu de besogne : le combat traîne. L'armée qui prend l'offensive est occupée à diriger la plus grosse partie de son infanterie vers le point où elle veut porter le coup décisif. Ces marches se font très loin, hors de la portée des coups et même des vues de l'adversaire. Pour peu qu'il s'agisse d'un mouvement tournant, le chemin à faire est long. Si matin qu'on l'ait commencé, on est encore loin du but. Des régiments entiers passent, l'arme sur l'épaule, tandis que les tirailleurs font un léger rideau de fumée sur le front. Les défenseurs, de leur côté, tiennent

leur infanterie en réserve, attendant pour l'employer que l'attaque se dessine un peu nettement. Ils cherchent à voir les colonnes en marche qui, malgré le soin qu'elles prennent de se cacher, sont bien obligées de se montrer en certains points de leur parcours.

Lorsque l'artillerie de la défense les aperçoit, elle les canonne : elle s'est, en effet, mise en batterie et elle fouille de ses projectiles les vallées, les ravins, les versants opposés des collines. Les shrapnels éclatent en une mitraille qui, si elle rencontre des colonnes en marche ou des troupes massées, les décime. Mais ce jeu bien souvent n'en vaut pas la chandelle. Tirer sur des endroits où on suppose que se trouvent des ennemis, c'est gaspiller ses munitions. Pour une fois que la tentative réussit, neuf fois elle échoue. Aussi les canons ne font-ils cette besogne qu'à leurs moments perdus, en quelque sorte : en général, ils tirent sur les lignes de tirailleurs, afin que les éclats de leurs projectiles, — impuissants contre des hommes isolés, — atteignent du moins les renforts, les soutiens, les réserves, qui, de quelque nom qu'on les nomme, sont quelque part en arrière, pas bien loin de la chaîne. Peut-être cette pluie de fonte n'est-elle pas très meurtrière ; mais elle couvre tout l'espace où sont déployés les tirailleurs. Elle rend hésitants les camarades qui doivent venir se porter à côté d'eux. Elle trouble le tir et lui fait perdre de sa précision, et elle inquiète tellement les hommes, même s'ils sont bien abrités, qu'ils cherchent une autre place, au risque de se montrer à découvert, et qu'ils « se sauvent en avant. » Les soutiens aussi sortent de l'endroit où ils se cachaient, et ainsi les balles et les obus des défenseurs ont pendant quelques secondes des buts bien visibles, sinon faciles à atteindre, parce qu'ils ne sont pas immobiles et qu'il

n'est pas aisé de tuer à quelques centaines de mètres des gens qui courent, fussent-ils en petits groupes, ou, suivant l'expression technique, en petits paquets. Si l'infanterie du parti assaillant est solide, elle tire peu, ne se déplace que rarement et n'a guère à souffrir, même du feu des batteries adverses. Ce feu du reste sera conduit mollement dès que l'artillerie constatera qu'elle n'inquiète pas les tirailleurs, que ceux-ci ne précipitent pas leur tir et ne quittent pas fiévreusement à tout propos leurs abris.

L'attaque met cependant du canon en ligne, car, malgré tout, celui du camp opposé la gêne, et de plus elle veut occuper l'ennemi, attirer son attention sur son front et la détourner des mouvements de troupes qu'elle fait exécuter sur ses derrières. Un duel de batteries s'engage. L'artillerie de la défense a tout d'abord l'avantage : elle est solidement établie dans des positions qu'elle a fortifiées depuis la veille, elle a étudié le terrain en avant, pris des points de repère pour faciliter le pointage de ses pièces, mesuré les distances de certains d'entre eux. De même que les tirailleurs se sont construit des tranchées-abris d'où ils ne bougent pas, tandis que ceux de l'armée assaillante doivent se contenter de ce qu'ils trouvent et avancer sans savoir s'ils rencontreront mieux que ce qu'ils viennent de laisser, les canons de la défense sont derrière des épaulements dont les emplacements ont été soigneusement choisis, alors que les canons de l'autre armée doivent se contenter du premier terrain venu, pour ainsi dire : dès que les batteries voient qu'elles ont assez d'espace pour se déployer, elles s'installent à découvert. La lutte est donc inégale ; mais l'attaque rétablit les conditions en accumulant son artillerie sur un point déterminé du front : sur la droite, par exemple.

Le défenseur en conclut qu'on va attaquer son aile gauche, et en effet il a déjà remarqué que les colonnes de l'ennemi se dirigeaient de ce côté. Il prend ses dispositions à cet effet, met ses réserves d'artillerie en marche, sans d'ailleurs dégarnir son front, et dirige vers le côté menacé les masses d'infanterie qu'il conservait fraîches.

Rien de sérieux n'a été fait jusqu'à présent : tout cet engagement n'a été que bagatelles de la porte. Voici enfin le prologue terminé, le drame commence.

Les batteries de la défense prennent position sur son aile gauche : elles ripostent à l'artillerie que l'attaque a accumulée en face, et cherchent à éteindre son feu. Elles peuvent réduire quelques pièces au silence ; mais il en débouche de nouvelles qui entretiennent le combat. Leur entrée en jeu prouve bien qu'on ne s'était pas trompé en prévoyant que ce coin du champ de bataille allait être celui des efforts décisifs. Ce n'est pas une simple démonstration ni une simple diversion qui se prépare, puisque l'attaque fait donner toutes ses forces : c'est l'action principale qui va se passer de ce côté. L'artillerie de la défense redouble d'acharnement. Son infanterie même cherche à démonter les batteries que l'ennemi amène. Impuissantes contre le matériel, les balles peuvent mettre les hommes et les chevaux hors de combat : il y a des moments particulièrement favorables : par exemple, lorsqu'on vient d'arriver et qu'on sépare les affûts des avant-trains : conducteurs et servants sont agglomérés, formant une sorte de grappe vivante où les projectiles peuvent facilement venir picorer.

Cependant les régiments de ligne que l'attaque a mis en marche depuis le matin finissent par arriver. On voit poindre les têtes de colonnes. Quelques obus rapidement

pointés sur elles leur indiquent qu'on les a remarquées, qu'il est temps de se déployer. Les colonnes alors s'émiettent en avançant : elles prennent l'ordre dispersé, quoiqu'étant encore fort loin de la position où elles pourront efficacement faire usage de leurs fusils. C'est toujours de leurs jambes qu'il faut qu'elles continuent à se servir.

En face, l'infanterie de la défense s'est également déployée : elle a égrené ses tirailleurs en une chaîne solide, derrière de bons abris ; elle a disposé ses soutiens à portée, dans des chemins creux, derrière des meules de foin ou des bouquets d'arbres, au fond de quelques carrières ou de quelques sablières. Elle attend. Pourtant, comme elle a attendu depuis le matin, qu'elle est impatiente de faire quelque chose, qu'elle se sent près de ses convois de munitions, qu'elle a plein ses poches de cartouches, sans compter ce que contiennent ses gibernes, elle ne résiste pas au désir de molester la marche des fantassins ennemis, de ces points noirs qu'elle entrevoit là-bas, bien loin, à presque deux kilomètres de distance. Il n'y a pas de règlement qui tienne contre de telles démangeaisons. Les tirailleurs de la défense font donc le coup de fusil, visant au hasard, tirant en l'air, n'atteignant personne, car des hommes isolés sont un but imperceptible aux portées extrêmes des balles et ce serait grand miracle si quelqu'un était touché. Mais si personne n'est atteint par les projectiles, ceux-ci n'en font pas moins un certain effet. Ils remplissent l'air de petits sifflements stridents qui n'ont rien de bien encourageant. Les moins braves, voulant s'étourdir, font parler la poudre : la fusillade s'engage. — « Arrêtez, crient les officiers en accourant, vous brûlez inutilement vos cartouches : cessez le feu. » Et, en effet, le tir incertain qu'ils ont entamé serait sans la moindre action sur les

ennemis bien abrités et immobiles dans leurs cachettes ; et ils y consommeraient bien vite le peu de munitions qu'ils portent sur eux (on les a chargés le moins possible, à cause de la longue route qu'ils ont eu à faire, pour leur épargner de la fatigue), et où se réapprovisionner ? les caissons de cartouches sont pas mal loin derrière. Décidément le plus sage est de continuer à avancer, en tirant le moins possible, et sans se laisser intimider par ce bruit désagréable des balles qui cinglent l'air. Elles ne font pas grand mal après tout, et vous entendez bien qu'elles passent par-dessus votre tête.

Oui, mais elles viennent atteindre quelques hommes dans les colonnes qui continuent à marcher derrière la crête de la hauteur. N'étant pas encore en vue de l'ennemi, ces colonnes gardent naturellement l'ordre compact et suivent les routes. Et voici que des balles perdues (pas si perdues que cela !) viennent y faire des ravages. Oh ! pas bien grands, les ravages. Un soldat blessé par-ci, par-là. Mais ce seul individu qui tombe dans les rangs et que tout le monde voit, ce sifflement des balles qui viennent on ne sait d'où, puisqu'on n'aperçoit pas la fumée des fusils qui les ont lancées, il n'en faut pas plus pour jeter la panique. On se croyait bien en sécurité, il n'en est rien. Atteints sans pouvoir riposter, les soldats ont hâte d'arriver sur le plateau d'où ils découvriront le champ de bataille et pourront prendre part à la lutte. Aussi se précipitent-ils, se bousculent-ils, coupant au plus court, abandonnant les chemins pour passer à travers champs, bien que la marche y soit plus pénible, ardemment poussés par le désir de faire le coup de fusil. Et on les en empêche encore : n'ont-ils pas des camarades devant eux ? La première ligne seule peut faire de la besogne. Et on continue à avancer dans un terrain difficile,

au milieu du bruit. On ne tarde pas à rejoindre la chaîne des tirailleurs qui n'a pas marché bien vite, paralysée qu'elle était par cette sorte de stupeur qui est la réaction d'une excitation trop vive. La chaîne alors n'est plus une ligne à clairevoie ; elle a pris de la consistance et de la densité : c'est maintenant un rang plus ou moins épais, qui se porte en avant, un rang non pas rigide mais flexible et qui se plie aux sinuosités, aux accidents du terrain. Mais c'est des grandes ondulations du sol que nous parlons ici ; car il n'est plus question d'utiliser les petits abris, un tronc d'arbre, une haie, un sillon, par exemple : à peine un homme sur dix trouverait-il semblable couvert. Il faut se résigner même à ne pas profiter de ceux qu'on rencontre et marcher, marcher toujours sans se préoccuper de rien.

Marcher, entendons-nous bien, cela veut dire courir pendant une demi-minute ou une minute, se coucher ou s'agenouiller alors, tirer quelques coups de fusil, se relever, faire de nouveau au pas de course un bond de cinquante ou cent mètres, recommencer à tirer. Il est un moment critique pourtant : les deux lignes de tirailleurs sont nez à nez, assez près pour se faire mutuellement beaucoup de mal, mais ces deux rangs d'hommes qui sont à plat ventre, à quelques centaines de pas l'un de l'autre, sentent bien tout ce qu'il y aurait de dangereux à se relever. Mieux vaut rester en place que de fuir : on serait sûr de son affaire; ne présenter que la figure et les épaules à ses ennemis est plus prudent que de détaler en offrant à leurs coups toute la largeur de son dos et toute sa taille. Et puis, en se sauvant, on risque de tomber sur un officier qui aura son revolver à la main, et un malheur est bien vite arrivé. Restons donc bravement en place, ou lâchement, si vous voulez : mais enfin restons-y.

Ce n'est pas que la position soit agréable, car on est exposé non seulement aux balles de ses adversaires, mais encore parfois aux éclats de leurs shrapnels. Mais il n'y a rien d'autre à faire qu'à montrer un bon visage à la mauvaise fortune. Et le feu continue de part et d'autre, un feu violent, continu, terrible.

Il faut pourtant se décider à sortir de là, car il n'y a pas de raison pour qu'on en finisse. Ou plutôt, il y a une raison : c'est que les munitions vont manquer. Déjà, en effet, après quelques minutes ou peut-être seulement quelques secondes de paroxysme, d'affolement, le feu se ralentit. On retrouve un peu de calme. — C'est le moment de filer, se disent les lâches. — C'est le moment de s'élancer, se disent les braves. — Les officiers choisissent cet instant psychologique. Clairons, sonnez la charge! Les fusils se taisent, les hommes se relèvent, la ligne s'ébranle et se jette sur le rang adverse. Celui-ci, épouvanté par cette brusque attaque, lâche précipitamment un dernier coup de fusil et s'évanouit dans la fumée. Quand les agresseurs arrivent, la baïonnette en avant, sur la position qu'il occupait, ils n'y trouvent plus que des morts ou des mourants. Tout ce qui peut encore marcher s'est sauvé aussitôt après la suprême décharge. La vue de cet ennemi si résolu qui s'est avancé avec tant de hardiesse les a décidés à s'enfuir. Ce qu'on appelle l'attaque à la baïonnette n'est autre chose que l'acte de courage qui consiste à cesser de tirer et à se porter en avant sur des soldats qui tirent. Mais rarement l'acier d'une baïonnette est taché de sang dans le combat moderne.

« Un mouvement débordant et le feu renforcé de la chaîne peuvent quelquefois obliger l'ennemi à évacuer sa position, mais pas toujours. Si l'adversaire s'opiniâtre, jetez-vous sur lui

à la baïonnette, ce qui s'exécute, — une fois que vous serez arrivés à n'être plus qu'à une centaine de pas, — en prenant une course rapide pendant laquelle vos hommes se rallient autour des sous-officiers (ceux-ci ayant eu soin avant le moment de l'assaut de se tenir vers le milieu du secteur qui leur est assigné, pour s'élancer en avant dès que le mouvement d'attaque commence). Ce que la balle n'a pas fait, la baïonnette le fera ; et c'est pourquoi, une fois lancé, il faut aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au sang. Il n'y a pas un ennemi qui tienne devant un soldat qui a le goût de la baïonnette et qui sait en jouer. Seulement ne cognez pas à la débandade, mais par masses ; frappez de tout cœur et dégagez les camarades en danger ! »

Ainsi s'exprime, dans son admirable *Manuel pour la préparation des troupes au combat*, le général russe Dragomirov, qui est le représentant le plus autorisé de l'école de Souwarov. Disciple intelligent du maître, il a su faire dans la juste mesure les concessions nécessaires au progrès. Il n'a pas pris à la lettre le principe formulé par l'adage célèbre : « La balle est folle, la baïonnette est sage, » principe en vertu duquel certains officiers voudraient que leur troupe arrivât l'arme sur l'épaule, sans brûler une amorce, jusqu'au moment de se jeter sur l'adversaire. Cette interprétation étroite a causé bien des mécomptes à l'armée russe sous Plewna, et, bien entendu, le général Dragomirov reconnait l'importance des feux de mousqueterie. Mais comme la collision finale est l'acte décisif de la lutte, en même temps que le plus pénible à exécuter, il ne néglige rien pour y préparer ses hommes, pour leur en faire envisager l'éventualité, et peut-être exagère-t-il, dans ce but, en leur faisant croire qu'ils en viendront à se servir réellement de l'arme blanche, de l'arme froide, comme on dit en Russie : « Ne comptez pas que l'ennemi tournera le dos avant l'abor-

dage ; attendez-vous au contraire à ce que l'affaire aille jusqu'à la baïonnette et au sang, et même désirez-le. » C'est évidemment à faire naître ce désir qu'il s'applique. Parlant à des soldats, il était naturel qu'il s'exprimât ainsi ; mais, au fond, il doit partager cette opinion du colonel von der Goltz : « L'assaut final s'appelle attaque à la baïonnette, bien que dans la plupart des cas la baïonnette n'y joue qu'un rôle fort insignifiant. »

En résumé, c'est surtout avec ses jambes et avec son fusil que le fantassin agit : la marche et le tir sont les deux principaux facteurs de sa puissance.

II

La lenteur et une pénible fatigue, dit le colonel von der Goltz, voilà ce qui caractérise les marches des grandes masses armées. On s'en aperçoit en examinant de près les hommes quand la musique a cessé de jouer. Ici, un pauvre diable, le lourd sac au dos, le fusil sur l'épaule, boite en faisant tous ses efforts pour ne pas rester en arrière, et il nous semble que notre pied ressente la douleur que cause une chaussure qui le blesse. Là, nous en voyons un autre, le front ruisselant de sueur et dont les traits détendus trahissent un complet épuisement. De ci, de là, quelque homme exténué est conduit par un camarade jusqu'au bord de la route et s'affaisse dans le fossé. Allez donc punir et employer la sévérité contre des gens qui sont à bout de forces ! Et pourtant si vous laissez un traînard en arrière, il en restera cent : le mauvais exemple est contagieux, car il apporte le découragement et quelqu'un a dit qu'on marchait autant avec son cœur qu'avec ses jambes.

« D'heure en heure, l'épuisement de la colonne se manifeste davantage par sa marche hésitante. Hommes, chevaux, voitures, la poussière couvre tout : elle permet à peine d'ouvrir les yeux et la bouche. Le soleil est sans pitié ; il darde incessamment ses rayons ardents sur les parois de la montagne que longe la route. Seule la tête de colonne avance encore avec quelque vigueur ; plus on en est loin, plus on constate que la fatigue est grande : on n'entend plus chanter. Plus l'effectif est considérable, plus il y a de pièces et de lourdes voitures, plus le mouvement est pesant, plus fréquents sont les à-coups, plus il y a d'arrêts involontaires. Moins la troupe est nombreuse, plus elle marche facilement et commodément, plus vite elle avance.

» L'officier qui débute et qui ne connaît la guerre que par ce qu'il a lu dans les livres apporte bien des idées fausses ; mais celles qu'il a le plus besoin de rectifier sont celles qui ont trait à la vitesse de marche des grandes colonnes. En esprit, vous les dirigez sur la carte — selon l'inspiration du moment — vers tel ou tel point ; vous les y amenez promptement, vous leur faites occuper ces positions, vous les y déployez et vous commencez l'attaque : tout cela, sans la moindre interruption. Et puis, quand vous passez du monde imaginaire à la réalité, vous constatez que les choses ne vont pas aussi vite et qu'elles ne peuvent suivre votre pensée. Les colonnes s'avancent avec une lenteur qui vous met hors de vous, et de minute en minute il vous semble que grandit le danger d'être devancé par l'ennemi. Comme vous ne voyez pas cet ennemi, votre imagination garde tout son pouvoir à son égard et vous le représente franchissant l'espace à pas de géant.

» Et souvent l'ordre de départ aura été donné trop tard, ou bien on ne se sera pas fait une idée exacte de la distance à parcourir. Mais l'officier novice ne trouve aucun moyen de communiquer à la grande masse qu'il commande le feu et l'ardeur qui le consument. Il la haranguera peut-être ; mais les fantassins jetteront un regard assez indifférent sur l'orateur haut perché ; tout au plus ceux qui se sentent dans son voisinage immédiat presseront-ils le pas, sauf à revenir bien vite à leur allure de tout à l'heure : ils savent par expérience que s'ils voulaient répondre chaque fois, à chaque appel, par des efforts

extraordinaires, ils seraient bien vite à bout de forces. Il est bien difficile de faire quitter à une telle masse sa démarche de tortue. Il n'y a qu'une chose qui puisse lui faire allonger le pas, si elle est brave : c'est le bruit du canon. »

Il faut donc s'exercer dès le temps de paix à exécuter les plus longues marches possibles le plus rapidement possible, avec la plus forte charge possible, et non seulement sur les chemins, mais en tout terrain. Les tirailleurs, après avoir longuement cheminé pour arriver à leur position de déploiement, n'auront-ils pas encore deux kilomètres, parfois trois, à parcourir à travers champs, sur un sol gras et glissant, au milieu des broussailles? Il leur faudra franchir des haies, enjamber des sillons, escalader des pentes, sauter par-dessus des troncs d'arbres ou traverser des fossés. Peut-être même verra-t-on des colonnes entières couper au court sans se soucier des voies tracées. Au lieu de se mettre sur quatre de front et de suivre les routes, au risque de s'étaler sur une longueur de cinq ou six lieues, l'infanterie se mettra en colonne par section, peut-être même par compagnie (la chose a été déjà tentée le 18 août 1870 par Frédéric-Charles) et alors, comme elle déborderait, puisque la largeur des chemins n'est pas suffisante pour de tels fronts, elle se résoudra à abandonner les routes à la cavalerie et à l'artillerie, qui ne peuvent guère passer ailleurs, et elle marchera droit devant elle, sans connaître d'obstacles.

Il est donc de toute nécessité de se préparer à de telles opérations. En Allemagne, on se contente pour faire cet apprentissage des occasions qui sont journellement offertes par les séances d'exercice, par les corvées de toutes sortes, par les allées et venues obligatoires, comme de se rendre au champ de tir et d'en revenir.

En général, les stands sont fort éloignés des garnisons, — nous verrons tout à l'heure pourquoi, — et rien qu'à parcourir cette distance à l'allure réglementaire, et avec le chargement complet de campagne, on s'endurcit les muscles et les épaules. Aussi le soldat prussien a-t-il, en dehors même du service, — nous en avons déjà fait la remarque, — une démarche correcte qui indique bien que les principes qu'on lui a inculqués sont entrés, comme on dit, dans sa chair et dans son sang. En France, au contraire, le troupier, dès qu'il est hors du rang, n'a plus du tout l'allure militaire, bien qu'il ait été soumis à des marches d'entraînement, qui consistent, il est vrai, en une simple promenade hebdomadaire où on rompt le pas dès qu'on est sorti de la ville, où les rangs s'élargissent, où les files se distendent, où la troupe se transforme en troupeau. Ce n'est pas une préparation sérieuse, sauf dans certains corps, qui ont leur réputation à garder, et on peut dire que le soldat français, — malgré les nombreuses heures qu'on est censé consacrer à le lui apprendre, — marche moins bien que le soldat allemand, qu'on n'instruit pas spécialement à cette intention. Mais à quoi bon rendre marcheurs les hommes de l'armée active, demandera-t-on, puisque l'armée mobilisée sera surtout composée de réservistes qui auront perdu l'habitude des longues étapes ? La réponse se trouve dans la *Nation armée*. La voici :

« Un effort, une fatigue qu'on a éprouvées jadis par soi-même et qu'on sait, par expérience personnelle, n'avoir rien de surhumain, on s'y soumet plus facilement que si on ne les connaissait pas du tout. Qu'on supprime les exercices pénibles, les longues routes pendant la paix, l'armée perdra peu à peu la juste notion de ce que la nature humaine peut supporter sans préjudice, moyennant qu'on y mette la bonne volonté

nécessaire. D'année en année on exigera moins des hommes. Officiers et soldats s'habitueront insensiblement à considérer comme quelque chose d'extraordinaire une fatigue relativement médiocre, et cette fatigue médiocre aura fini par devenir extraordinaire simplement par l'idée que s'en sera faite celui qui doit l'endurer. »

Le colonel von der Goltz ajoute que l'entraînement nécessaire ne va pas sans causer quelques accidents. Par-ci, par-là, un jeune soldat resplendissant de santé succombe à une congestion ou meurt d'épuisement. Aussitôt de bonnes âmes réclament la suppression de ce dangereux apprentissage. La presse se met de la partie et le parlement (en France) ne manque pas d'intervenir, de protester : on demande que des précautions soient prises, que les heures de départ soient réglées de façon à éviter la chaleur, que la longueur des étapes soit raccourcie. Toutes ces réclamations partent d'un bon sentiment : mais il faut avant tout s'endurcir. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. « Le roi de Prusse a dit cent fois, écrivait le comte d'Andelarre il y a cent ans dans ses notes de voyage, qu'il aimait mieux perdre des cavaliers en temps de paix que d'être battu et de perdre vingt, trente mille hommes dans une bataille, pour n'avoir pas su en perdre deux ou trois cents dans une longue paix. » Sages principes dont il serait bon que l'infanterie française s'inspirât. Hélas ! elle se met fort peu en peine de les appliquer, et elle ne se doute guère du danger qu'elle court en continuant à se contenter de l'à-peu-près, c'est-à-dire de promenades militaires qui ne sont pas une préparation sérieuse aux fatigues de la marche.

Pour le tir non plus, — qui, nous l'avons dit, est le second élément de sa puissance, — elle n'a pas atteint

la perfection. Des progrès pourtant ont été faits : en dehors de l'armée, il s'est créé des sociétés de tir (leur nombre a décuplé depuis la guerre et l'effectif de leurs membres est devenu considérable), des concours régionaux ont été établis, enfin la Ligue des patriotes a ouvert un concours national annuel où sont admis les Belges et les Suisses et qui a tenu ses premières assises en 1884 et 1885 au polygone de Vincennes, mis à la disposition des organisateurs par le ministre de la guerre, président d'honneur du concours. A la vérité, il reste encore beaucoup à faire pour obtenir de ces institutions privées tout le parti possible. Trop souvent on va à la cible pour le plaisir de se réunir et de s'attabler au cabaret voisin. Il en est de même d'ailleurs des exercices militaires et des promenades d'entraînement des sociétés de gymnastique, qui perdent peu à peu, dans certaines localités, leur caractère hygiénique et patriotique. C'est pourquoi les vrais militaires les envisagent souvent comme néfastes, et les englobent dans un même mépris avec les bataillons scolaires où on apprend aux enfants à jouer au soldat et à s'amuser de choses qui doivent être accomplies avec une certaine gravité. On ne saurait méconnaître pourtant que les sociétés de tir dans leur ensemble ne rendent des services. Elles en rendraient plus encore si on pouvait y faire usage de l'arme de guerre adoptée pour l'armée. Malheureusement les cartouches, bien que fabriquées par l'état et vendues au prix de revient, coûtent beaucoup plus cher que celles du *Vetterli* suisse ou du *Martini-Henry* anglais. Aussi préfère-t-on ces fusils étrangers et délaisse-t-on l'arme nationale [1]. Le département de la

[1] Le prix élevé des cartouches *Gras* est loin d'être la raison principale pour laquelle les tireurs préfèrent le *Vetterli* ou le *Martini*. Si les Français eux-



guerre, voulant réagir contre cette tendance et favoriser l'emploi du *Gras* règlementaire, a bien abaissé le prix de vente des cartouches ; mais le fisc a protesté, lui prouvant qu'il n'avait pas le droit de prendre une telle mesure, et il a fallu la rapporter.

Dans l'armée, on s'est occupé activement de l'instruction du tir. Un règlement important a été édicté sur la matière en 1882, à la suite de longues études expérimentales et théoriques faites au camp de Châlons. Une école normale et trois écoles régionales ont été instituées pour parfaire l'instruction technique et pratique des capitaines et des lieutenants. Malheureusement les procédés perfectionnés ne suffisent pas, il faut pouvoir les mettre en œuvre, et les facilités manquent. En Allemagne, chaque compagnie a son stand à elle, son matériel de cibles et d'accessoires qui lui appartient en propre. Le capitaine peut y amener sa fraction par petits groupes, prendre chaque homme individuellement, en choisissant les jours et les heures qui lui conviennent le mieux. Il est vrai qu'il faut de vastes emplacements pour les stands de toute la garnison, et comme dans le voisinage des villes le terrain coûte cher, les champs de tir sont fort loin de la caserne : quelquefois à une ou deux lieues.

En France, il n'y a dans chaque place qu'un seul champ de tir pour toute la garnison. Aussi le service est-il réglé jour par jour, chaque troupe ayant son tour. Le lundi, par exemple, est consacré au tir à la carabine des cavaliers et le jeudi au tir au mousqueton des ar-

mêmes aiment mieux le *Vetterli*, c'est à cause de son *recul* très faible qui permet de tirer longtemps sans fatigue. Tirer avec le *Vetterli* est un plaisir, tirer avec le *Gras* est une corvée. Après deux douzaines de coups, l'épaule fait mal. C'est dans ce fait surtout qu'il faut voir le peu d'empressement des Français à cultiver le tir de guerre.

tilleurs. Le reste du temps, le régiment d'infanterie a le terrain à sa disposition : le colonel dresse un tableau de roulement entre les différents bataillons ; chaque commandant répartit les séances entre les compagnies qui sont sous ses ordres : telle ira à la cible de 1 heure à 2 $^1/_2$ heures ; telle, de 2 $^1/_2$ heures à 4 heures. Qu'il pleuve, qu'il vente, n'importe : l'exercice a lieu. On n'a déjà pas trop de temps, il faut profiter du peu dont on dispose. Il est aisé de comprendre quel piètre enseignement reçoit la troupe dans de telles conditions : car, si on doit braver toutes les intempéries pour s'aguerrir, on apprend fort mal à viser lorsque la pluie vous fouette la figure et qu'on ne voit pas la cible. Les chefs, pressés de rentrer, vous bousculent pour en avoir vite fini : vous pressez sur la détente au hasard et précipitamment; vous n'atteignez pas le but ? Tant pis ! On ne vous fait pas de reproche d'ailleurs : on préfère un mauvais tir rapidement terminé à une longue séance qui eût donné un plus fort *pour-cent*. Vous avez donc brûlé vos cartouches en pure perte, sans autre profit que d'avoir acquis l'habitude d'épauler de travers, de ne pas viser, et de faire partir le coup beaucoup trop vite. Il en résulte qu'on utilise d'une façon fort médiocre une arme qui, — sans être excellente, — ne manque pas de bonnes qualités.

III

Le fusil *Gras* est équivalent au fusil *Mauser* des Allemands : il a le même calibre, le même poids, le même système de fermeture, ou à peu près. Les cartouches de l'un et de l'autre diffèrent peu. Il y a, par suite, identité presque complète dans leurs propriétés balistiques.

Ces deux armes sont d'un type transitoire, pour ainsi dire. Les premiers fusils à culasse mobile étaient à aiguille et employaient des cartouches dont l'enveloppe était de papier ou d'étoffe. Pour éviter la détérioration de ces cartouches, on les fit à enveloppe métallique, sans se préoccuper de modifier autrement l'arme. Or, elle était susceptible, — avec les munitions perfectionnées qu'on arrive à fabriquer actuellement, — de subir des transformations radicales. La Suisse, qui a toujours étudié avec un soin particulier ces questions d'un si haut intérêt, vient de réaliser un modèle remarquable d'arme à petit calibre qui paraît être, dans l'état actuel, l'idéal et la perfection. Toutes les grandes puissances sont sur le point d'adopter ce petit calibre ; mais c'est une grosse dépense devant laquelle chacun recule et reculera le plus possible. Tous attendent que le voisin ait commencé pour se décider à renouveler leurs approvisionnements énormes de cartouches et leur armement. C'est à qui s'y résoudra le premier ; mais il n'est pas douteux qu'on ne se détermine à en venir là. On aura alors des fusils légers et des balles dont le poids n'excèdera pas vingt grammes, ce qui allègera d'autant la charge des soldats, et par surcroît, on se trouvera avoir ainsi facilité, en même temps, la création d'un bon type d'arme à répétition, puisque le magasin pourra, — sans alourdissement exagéré, — contenir un nombre de cartouches relativement considérable.

« Le nombre de cartouches contenues dans le magasin des armes expérimentées varie de six à douze, dit la *Revue militaire de l'étranger*, et la rapidité du tir est telle qu'on peut tirer, en visant, trois cartouches du magasin pendant le temps nécessaire pour en tirer deux avec une arme ordinaire. L'adoption d'un fusil à répétition augmenterait donc de 1 à 1,5 l'effi-

cacité du feu et par conséquent la puissance de l'infanterie pendant le temps nécessaire pour épuiser le magasin.

» Cet avantage peut sans aucun doute avoir une influence considérable dans certaines circonstances du combat, et les principes de tactique qui prévalent aujourd'hui pour l'infanterie font de la rapidité du tir l'une des conditions du succès. Mais cette rapidité n'est pas la seule qualité ni peut-être la plus importante qu'il y ait à obtenir.

» Il est très utile pour les tirs d'exercice que la précision de l'arme soit très grande ; grâce à elle, il est plus facile de former et d'apprécier les tireurs, et de leur inspirer une grande confiance dans leur arme. Sur le champ de bataille, au contraire, les écarts dus à l'arme disparaissent devant ceux qui proviennent du tireur et des erreurs commises dans l'estimation de la distance; la propriété principale d'un fusil est alors de posséder une zone dangereuse très étendue, et c'est moins à la justesse du tir qu'à la tension de la trajectoire que sa puissance réelle peut être mesurée.

» La tension augmente avec la vitesse initiale de la balle, l'allongement de son ogive et le rapport de son poids à sa section.

» Le recul est proportionnel au poids de la balle et à sa vitesse ; si l'on ne veut pas qu'il dépasse une certaine limite, quand on augmente l'un de ces facteurs, il faut diminuer l'autre.

» Il en résulte que pour accroître la zone dangereuse il est nécessaire de réduire le calibre.

» Dès 1854, la Suisse, allant au-devant du progrès, adoptait le calibre de $10^{mm}4$ (alors que, dans les autres pays, il était de 16 mm. en moyenne) ; en 1869 [1], elle donnait à son infanterie un fusil à répétition dont la balle pèse $20^{g}4$ et possède une vitesse initiale de 435 m. La balle du fusil Mauser modèle 1871 pèse 25 g. et sa vitesse initiale est de 430 m.

[1] La *Revue militaire de l'étranger* omet de mentionner ici l'adoption du chargement par la culasse (Milbank-Amsler, 1863-1868; Peabody, 1867). La Suisse n'avait pas attendu Sadowa pour prendre cette décision en faveur de laquelle la *Bibliothèque universelle* s'était prononcée dès 1865. *Des progrès modernes dans l'armement de l'infanterie*, par E. Tallichet, livraisons d'octobre et novembre.

» Si le fusil suisse est inférieur au fusil allemand aux petites distances, quant à la tension de la trajectoire, il prend la supériorité aux grandes distances, et il la conserve toujours au point de vue de la justesse. D'autre part, la cartouche du premier pèse 30g5, celle du second 42 g. Le soldat suisse peut donc transporter 110 cartouches sans être plus chargé que le soldat allemand qui en transporte 80.

» Malgré cette supériorité de l'armement de son infanterie, le gouvernement suisse n'est pas resté inactif alors que tous les autres procédaient à des recherches. La *Revue* a déjà annoncé qu'il se propose d'adopter le calibre de 8 mm. avec la cartouche du major Rubin.

» La justesse du fusil suisse transformé au calibre de 8 mm., système Rubin, est en moyenne deux fois plus grande que celle du Mauser ; sa zone dangereuse est, jusqu'à 1000 m., plus des neuf cinquièmes et au delà de cette distance plus des huit cinquièmes de la zone dangereuse du même fusil.

» La valeur d'un fusil étant proportionelle à sa zone dangereuse, le rapport de l'effet utile du fusil de 8 mm. à l'effet utile du Mauser est égal à 1,78.

» Comme le fusil suisse est à répétition, on peut tirer, en visant, 3 cartouches du magasin pendant qu'on en tire 2 seulement avec le Mauser. Il en résulte que, dans un tir rapide, une infanterie armée de ce fusil produira un effet utile qui serait avec l'effet utile produit par une infanterie armée du Mauser dans le rapport de 2,77 (1,78 × 1,5) à 1.

» De plus, un homme pourra porter environ 110 cartouches du fusil transformé sans être plus chargé qu'un soldat allemand qui en porte 80 (soit 1,375 fois autant). La puissance d'une infanterie étant, dans une certaine limite, proportionnelle au nombre de cartouches qu'elle peut tirer, la puissance d'une infanterie armée du fusil suisse transformé pourrait être représentée par 2,45 (1,78 × 1,375), celle de l'infanterie prussienne étant représentée par 1.

» Sans doute, on ne peut doser ainsi la puissance des troupes d'après les qualités de leur arme, et la valeur militaire ne se met pas en équation. Cependant l'effet utile de l'arme est l'un des facteurs de cette puissance ; les rapports précédents peuvent donc donner une mesure des progrès qu'il est possible

d'accomplir en perfectionnant l'armement, et servir à montrer quelle est la voie qui conduira à la construction de l'arme la meilleure ; c'est à ce titre que nous les avons établis. »

C'est à ce titre aussi que nous les reproduisons ; il n'est pas sans intérêt de connaître l'opinion émise par l'organe officiel du ministère de la guerre français sur la question des armes portatives qui passionne à bon droit toutes les armées européennes.

Une question connexe de la plus haute importance les préoccupe également : celle des munitions. On avait adopté les cartouches à étui métallique sans études préalables. Il semblait que, du moment où l'étui était métallique, tout fût dit, et qu'il n'y eût pas besoin de déterminer rationnellement le choix du métal, les procédés de sa mise en œuvre, la forme à donner, etc. Les approvisionnements étaient déjà constitués lorsqu'on s'est aperçu que le laiton employé décomposait la poudre et lui faisait perdre de sa force, au détriment de la justesse de l'arme; qu'il crevait au moment du tir, au détriment de la sécurité; qu'il se gonflait et adhérait aux parois de la chambre, empêchant ainsi le fonctionnement de la culasse mobile, au détriment de la rapidité du chargement. On a reconnu une foule d'autres défectuosités encore, si bien que l'Allemagne a mis en vente, sans les utiliser, plusieurs milliers de kilogrammes d'étuis vides, encore tout neufs, et que la France, logée à la même enseigne, a modifié à plusieurs reprises successives le type de cartouches qu'elle avait adopté en 1874.

Pour terminer ce qui est relatif à l'armement, il resterait à parler de la baïonnette. C'est un sujet qui a donné lieu, en son temps, à de vives discussions : les uns tenaient pour la lame droite, les autres pour la forme à double courbure du yatagan. Les premiers, bien

entendu, recommandant le coup de pointe, et les seconds, au contraire, voulant qu'on se servît du tranchant. Tout ceci aujourd'hui rappelle ce que le prince de Ligne disait spirituellement des coups de sabre : « Les cavaliers espagnols ont pour règle de pointer ; les Allemands, de hacher ; les Français, d'appuyer ; les Prussiens, de blesser ; les Turcs, de hacher. Or, le sabre le plus long ajouté au bras le plus long ne peut guère se croiser : c'est tout au plus s'il peut faire des égratignures au poignet (d'un homme à cheval, bien entendu). Cela vaut-il donc la peine de disserter comment il doit se donner, ce coup de sabre qu'on ne peut pas donner ? » A quoi bon faire de savantes théories, dirons-nous à notre tour, sur le tracé rationnel de cette baïonnette dont on ne se sert quasiment jamais, et dont l'usage le plus habituel est d'aider à la formation des faisceaux ?

Ce que l'arme est au tireur, la chaussure l'est au marcheur. On n'a pas noirci plus de papier à propos du fusil qu'on n'a fait à propos du soulier, de la botte, de la demi-botte, du brodequin. Le classique et légendaire *Godillot*, qui est la chaussure nationale, comme le pantalon garance est le pantalon national, le Godillot et son inséparable — ou plutôt son indispensable, mais séparable — compagne (c'est de la guêtre qu'il s'agit) semblent avoir droit à la retraite. On s'occupe de les remplacer soit par la botte, que déjà les Prussiens emploient, soit par le brodequin napolitain à lacets qui est admis en principe.

Malheureusement, on n'a jamais les mains très libres pour opérer des réformes du genre de celle-ci : il faut écouler l'existant en magasins, résilier des marchés, payer des dédits, si bien que le ministre est lié par la situation même. On s'en est bien aperçu même lorsqu'il

s'est agi de suppressions pures et simples. Les épaulettes, par exemple, que de fois n'avait-on pas parlé de les enlever? Mais que de mal on a eu à s'y décider! Détruire de nombreux approvisionnements ou revendre à vil prix, sans jamais s'en être servi, ces accessoires qu'on avait payé relativement cher, c'est un crève-cœur en temps de misère, et c'est de plus un précédent fâcheux. Par là, on reconnaît qu'on a dépensé des sommes considérables pour des superfluités, et ce qui a été fait donne à craindre qu'on n'en fasse autant par la suite. Se débarrasser d'effets neufs, c'est faire aveu de mauvaise administration, comme rapporter une mesure prise, c'est faire acte de mauvais commandement. De là, toutes les hésitations.

On a enfin et définitivement renoncé au shako : on se contente d'écouler le stock existant en magasin. Les gants ont disparu, au moins pour un temps. Les tambours aussi n'ont subi qu'une éclipse. Il s'en faut pourtant qu'on en soit arrivé à toute la simplicité désirable. Les hommes ont trois vêtements (veste, tunique, capote), indépendamment du bourgeron en toile, et certains militaires trouvent que c'est trop. Le bonnet de coton, utile pour des troupes qui passent la nuit en plein air, pourrait être supprimé en temps de paix, sinon en temps de guerre, puisqu'on risque d'être appelé à bivouaquer, bien que le cantonnement soit la règle. Par contre, maintenant que l'hygiène a fait des progrès et que des lavabos installés dans les casernes permettent aux hommes de se laver, il est bon qu'ils aient des serviettes autrement que par tolérance. La nomenclature du linge règlementaire ne comprenant pas cet effet, certains colonels ont recouru au singulier expédient de dénommer mouchoir les serviettes qu'ils faisaient acheter aux sol-

dats de leur régiment. *Te baptizo carpam*, disait ce moine qui, un jour de maigre, voulant manger une tranche de viande, se contentait de la nommer poisson. Bien d'autres détails encore attirent l'attention des gens du métier : la complication du nécessaire d'armes, la forme défectueuse du havresac, l'insuffisance des cartouchières, l'incommodité de certains ustensiles de campement. Plus graves sont les reproches qu'on adresse aux outils de pionniers, pelles et pioches, dont on trouve les manches trop courts et qui sont par conséquent peu maniables. Les véhicules de l'infanterie, ses fourgons, laissent également à désirer et même sa remonte, c'est-à-dire les chevaux de ses officiers aussi bien que ses mulets de bât.

IV

Mais ce sont là questions secondaires, de nature à préoccuper les hommes « de la partie, » et qui laissent les autres assez indifférents. Quant à l'organisation, elle est d'une tout autre importance; aussi est-ce sur certaines défectuosités de la constitution de l'infanterie que nous voudrions nous appesantir.

Cette arme comprend en France, sans parler des zouaves, des turcos et autres corps spéciaux, deux grandes subdivisions : la ligne et les chasseurs. Napoléon a pourtant proclamé qu'il ne devait y avoir qu'une seule espèce d'infanterie. Et des écrivains militaires qui font autorité se sont rangés à cette opinion. La tradition a prévalu : les chasseurs, — qui avaient leur raison d'être lors de l'introduction des armes rayées, alors que seuls ils avaient la carabine tandis que le reste des fantassins conservaient le vieux fusil de munition à âme lisse, — les chasseurs, depuis qu'ils ont le même armement que

leurs camarades de la ligne, n'ont aucun titre pour être mis à part. Recrutés avec un soin particulier, triés sur le volet, ils constituent une troupe d'élite, soit, mais est-ce un avantage ?

D'abord, ce prélèvement par sélection appauvrit et énerve le reste de l'infanterie, les meilleurs éléments du contingent étant soutirés déjà par la cavalerie et les armes spéciales, bien que depuis quelques années on s'efforce d'égaliser les choix et de ne pas favoriser l'un au détriment de l'autre. Et maintenant, quelle est la supériorité des bataillons ainsi composés, mieux encadrés et mieux instruits que les autres ? Cette troupe est plus habile et plus solide : c'est une troupe de confiance, pour ainsi dire. Mais si on veut la charger des missions de confiance, elle sera vite épuisée, exténuée, désorganisée. Et puis aura-t-on, à point nommé, à l'endroit où sa présence sera nécessaire, où ses aptitudes seront profitables, l'unique bataillon de chasseurs à pied du corps d'armée? Aussi, quel rôle lui avait-on généralement réservé dans les campagnes du second empire ? — « Le rôle de réserve destinée à l'imprévu. Ainsi, des troupes qui représentent expressément l'infanterie légère française, *c'est-à-dire la force agressive*, deviennent, obligatoirement, des *troupes de soutien.* » Et le général Trochu, de qui est cette remarque, ajoute :

« Rendez à la masse de l'infanterie ces beaux bataillons composés d'individualités toutes choisies en raison de leurs aptitudes vigoureuses ; rendez-les-lui sous forme de soldats d'élite répartis entre toutes les compagnies, et vous aurez donné à vos lignes de bataille, en vous dégageant de traditions respectables sans doute, mais absolument vieillies, leur maximum de solidité. »

Ces corps spéciaux, ces corps modèles, réplique-t-on alors, ne sont-ils donc pas des exemples excellents pour le

reste de l'infanterie qui, se comparant à eux, cherchera à s'améliorer?

C'est au tour du général Lewal de répondre, et voici comment il conteste la valeur de l'argument :

« Pour qu'il y ait émulation, il faut l'égalité de nombre et de moyens. Mettre en concurrence des bataillons de chasseurs de 800 hommes dont on a favorisé le recrutement et l'instruction, avec des bataillons de ligne de 400 hommes, rebut de toutes les armes, ce n'est pas développer l'émulation : c'est la tuer. Cette remarque n'est pas de moi : je l'ai entendue, dans les bivouacs, de la bouche même des soldats. »

Ces 800 hommes versés dans les régiments du corps d'armée, ce ne serait guère que quatre ou cinq soldats de plus par compagnie ; mais l'effectif de ces compagnies est si faible que même ce léger supplément serait bien accueilli. La suppression des quatrièmes bataillons serait regardée encore comme un plus grand bienfait, et on peut dire que cette mesure est presque unanimement réclamée. Il suffit d'expliquer en quoi elle consiste pour la légitimer.

Chaque corps d'armée, indépendamment de son bataillon de chasseurs, comprend deux divisions formées chacune de deux brigades. La brigade est formée de deux régiments. Jusqu'ici la symétrie est parfaite, mais dans la composition du régiment elle disparaît, puisqu'il y entre trois bataillons *de guerre* et un bataillon de... personne ne sait de quoi, et on se tire d'affaire en le désignant par l'expression peu compromettante de « quatrième bataillon. » A l'origine, en effet, il n'y en avait que trois ; mais le parlement ayant voulu réduire le nombre des compagnies, le ministre, — par hostilité contre cette réduction qu'il désapprouvait, et pour réta-

blir l'équilibre, — proposa cette création qu'on lui accorda comme fiche de consolation. On a d'ailleurs séparé ces bataillons du reste des régiments : un certain nombre d'entre eux sont casernés dans les places fortes et augmentent la sécurité des frontières. Les autres sont relégués dans des bourgades ou des villes qui réclamaient une garnison et auxquelles, — par raison politique la plupart du temps, — on a voulu accorder cette satisfaction.

« L'éloignement où ils sont de la portion principale complique la comptabilité, donne lieu à des transports coûteux de matériel, ou oblige à créer des magasins supplémentaires. Enfin les colonels portent peu d'intérêt à des fractions détachées qui échappent à leur influence et ne serviront pas sous leurs ordres en cas de guerre. C'est donc une création regrettable qu'il faudra abandonner tôt ou tard. »

En suivant ce conseil du général de Villenoisy et en versant les hommes du quatrième bataillon dans les trois autres, on augmentera d'un tiers l'effectif de chaque compagnie, ce qui, — nous le disions tout à l'heure, — sera un bienfait universellement apprécié.

« Une compagnie d'infanterie, lisons-nous dans l'article que nous venons de citer, peut, au moment d'une guerre, recevoir un nombre de réservistes égal à celui des soldats qui la composent, si elle a ses cadres complets et un noyau d'hommes assez anciens pour avoir conservé les traditions du corps et pour apprendre ou rappeler aux nouveaux venus comment on campe et comment on se garde en campagne. On ne saurait sans danger en introduire davantage. L'habitude du service militaire se perd très vite, et la plupart des hommes rappelés auraient besoin de faire un stage de quelques mois dans les dépôts. Avec la composition actuelle de l'armée, avec la médiocrité des cadres inférieurs, l'instruction du soldat reste très faible sur bien des points. »

A ce compte, l'effectif de la compagnie, — qui est de deux cent cinquante hommes sur pied de guerre, — ne devrait pas, en temps de paix, s'abaisser au-dessous de cent vingt-cinq. Or, l'effectif normal règlementaire est de soixante-six seulement, c'est-à-dire presque moitié du nombre que le général Cosseron de Villenoisy indique comme un minimum. De ce chiffre, qui représente le complet au moment de l'arrivée des recrues, défalquez les hommes qui meurent ou qui sont réformés, puisqu'en France on ne les remplace pas comme on fait en Allemagne ; enlevez, d'autre part, les ouvriers (cuisiniers, bottier, tailleur), ainsi que les employés, les plantons, les ordonnances d'officiers, etc. ; admettez qu'il y ait des malades à l'hôpital, à l'infirmerie, ou à la chambre, et qu'un certain nombre de soldats soient en congé ou en permission, et vous en concluerez que ce sera grand miracle si le capitaine peut réunir une quarantaine d'hommes à l'exercice, c'est-à-dire moins qu'un simple adjudant n'en commande en campagne. Il est donc impossible de faire « l'école de compagnie, » à moins de réunir les éléments de plusieurs compagnies en formant ainsi de pièces et de morceaux ce qu'on nomme une unité de manœuvre.

« Si on en agissait de la sorte chez nous, dit l'auteur de la *Nation armée,* c'en serait fait du principe qui est à la base même de l'instruction, de l'ordre et de la discipline, à savoir que tout supérieur doit être personnellement responsable de sa troupe : on diminuerait ainsi l'intérêt que les officiers portent personnellement à leurs hommes, l'influence qu'ils exercent sur eux, et par conséquent la discipline. »

Le capitaine doit être le tuteur et l'éducateur de ses soldats. Nul n'est mieux placé pour élever leurs âmes

et pour leur inculquer les sentiments d'abnégation patriotique qui sont nécessaires à qui veut affronter les périlleuses épreuves de la guerre. Dragomirov et Trochu l'ont démontré, parmi tant d'autres, et ont écrit à ce sujet des pages d'une émouvante et entraînante éloquence. Mais, pour exercer cette manière d'apostolat, il faut vivre avec les gens qu'on veut convertir, instruire et pénétrer de la foi. Ils ne vous croiront pas tant qu'ils ne vous auront pas vu à l'œuvre. Or, en France, ils n'y voient jamais leur capitaine, dont le rôle se borne à peu près à diriger les « théories dans les chambres, » c'est-à-dire à faire réciter une sorte de catéchisme laïque : Qu'est-ce que le patriotisme ? — Pourquoi devez-vous aimer la France ? — Quelle récompense devez-vous attendre d'un acte de courage, et quelle punition si vous vous conduisez lâchement ? — Racontez-moi les principaux traits de la vie de Latour d'Auvergne.

Assurément cet enseignement n'est pas inutile ; mais il n'est vraiment vivifiant que s'il est donné par des chefs qui soient connus de leur troupe, qui aient acquis sa confiance. Eh bien, les officiers d'infanterie, — nous avons déjà eu occasion d'expliquer pourquoi, — sont souvent inférieurs à leur tâche au point de vue de l'élévation de l'esprit, et leur supériorité intellectuelle ne s'impose pas comme, par exemple, dans les armes spéciales. A défaut de savoir, le cavalier admire dans ses officiers le talent professionnel : la hardiesse à cheval, une évidente expérience de l'équitation, du dressage, des soins à donner aux animaux. Le fantassin, au contraire, n'a pas lieu de constater que son capitaine entende rien aux deux parties essentielles de son métier : à la marche et au tir. En effet, celui qui crie : « Avancez donc,

espèce de clampin ! Allongez donc l'allure ! » celui-ci, dis-je, est commodément installé sur un cheval, et le soldat houspillé répond *in petto* : « Je voudrais bien t'y voir, toi qui parles si bien ! Mets donc pied à terre et passe les bretelles de mon sac sur tes épaules ! Je suis curieux de savoir comment tu ferais, si tu étais à ma place. » Et qu'à la cible le tireur vienne à manquer le but, son capitaine va-t-il lui dire : « Passez-moi votre fusil que je vous montre comment il faut s'y prendre ? » En Prusse, oui ; mais, en France, point : car notre règlement veut que ce soit un officier spécial et spécialiste, l'officier « de tir, » qui fasse cette démonstration pratique. On semble donc proclamer que le commandant de la compagnie est incapable d'en venir à bout. De même, on lui enlève la mission de former ses sous-officiers et on la confie à un adjudant-major qui réunit les élèves caporaux en un « peloton d'instruction. » — Du moins, allez-vous penser, il reste au capitaine le soin de former ses recrues ? — Remarquez qu'il en a tout au plus reçu une trentaine, et que ce contingent a été déjà écrémé, puisqu'on lui a pris ses meilleurs sujets pour en composer le peloton d'instruction. Le peu qu'il conserve est trop peu pour qu'il s'en occupe : ce serait rabaisser la dignité du commandement que de préparer vingt-cinq hommes alors qu'on est appelé à en avoir deux cent cinquante (dix fois plus !) sous ses ordres, au moment de la mobilisation. L'instruction ne se donne donc point par compagnie : l'essai qui en a été fait n'a pas réussi, paraît-il, et le ministre ayant prescrit ou autorisé qu'on en revînt à l'instruction par bataillon ou par régiment, un seul officier de chaque grade est employé à ce service pour l'ensemble des recrues du bataillon ou du régiment. La

latitude donnée par le règlement du 29 juillet 1884 permet même de faire alterner par semaine ces officiers qui, semblables aux coureurs antiques, se passent le flambeau de main en main. Comment pourrait-il y avoir continuité dans l'enseignement, et pense-t-on qu'on puisse s'y intéresser en de telles conditions ?

Le capitaine s'en désintéresse donc naturellement, n'ayant à s'occuper directement ni des recrues, ni des cadres, ni des exercices d'ensemble ; et le soldat n'apprend pas à connaître son chef immédiat. Ne le connaissant pas et voyant qu'on lui a retiré tant de prérogatives, il est amené à en conclure que ses officiers sont incapables, qu'ils ne savent ni marcher, ni tirer un coup de fusil, ni apprendre aux conscrits le maniement des armes, ni préparer même des caporaux. L'administration seule reste au capitaine, et encore ! Il n'est pas le maître dans sa cuisine et ne règle pas la nourriture à sa guise : il lui faut compter avec la « commission des ordinaires » instituée dans le régiment. Il n'est pas davantage le maître de l'habillement, de l'équipement : les effets de sa compagnie, au lieu d'être dans un magasin dont il ait la clef, sont mis en commun avec tous ceux du régiment, et un officier spécial, — le capitaine d'habillement, — intervient dans toute distribution d'effets.

Bref, tandis qu'en Allemagne, au contraire, on pousse à l'excès l'autonomie des plus faibles unités, tandis qu'on laisse aux commandants de compagnies une liberté presque exagérée, tandis qu'on fait tout, en d'autres termes, pour développer en eux l'habitude d'agir par eux-mêmes en les soustrayant à toute dépendance, on refrène chez l'officier français la moindre velléité d'indépendance : on le maintient en tutelle et en servage, sans lui

laisser d'occasion de s'exercer à l'initiative. C'est pourtant une qualité qu'on acquiert, tout comme une autre, par l'usage, et une qualité bien précieuse en campagne. Le *débrouillez-vous* n'est pas une mauvaise chose, mais à la condition qu'on y soit préparé par un apprentissage suffisamment long. On ne se débrouille dans les moments critiques que si on a acquis l'habitude de voir les situations avec sang-froid, de les envisager sous toutes leurs faces. Un chef à qui on a dit : les questions de tir ne vous regardent pas : c'est l'officier de tir qui en a le monopole ; — l'instruction des cadres non plus : c'est l'adjudant-major qui en est chargé ; — ni l'habillement, qui est confié au capitaine d'habillement, — et ainsi de suite, un tel chef perd bientôt l'aptitude à sortir du cercle étroit des mesquines occupations auxquelles il est rivé. L'extrême rigueur de la division du travail fait que, dans un atelier, celui qui coupe le fil de fer est incapable de façonner la tête du clou, et celui qui façonne la tête ne saurait forger la pointe. C'est fort bien dans un établissement industriel où tout se fait avec calme : chacun a sa tâche, nul ne sort de sa spécialité. Mais, en campagne, il faut être prêt à toutes les besognes, il faut avoir gardé toute sa souplesse d'esprit, sa vivacité de conception, sa rapidité de coup d'œil, sa netteté de décision. Pour conserver ainsi toutes ses facultés intellectuelles et physiques dans leur verdeur et leur jeunesse, il est de toute nécessité qu'on ne les laisse pas s'étioler en temps de paix : on ne pourrait plus les ranimer au moment du besoin.

S'il importe que les officiers ne s'endorment jamais dans le traintrain d'occupations réglées avec une régularité bureaucratique et réduites au plus strict minimum,

c'est moins dans les autres armes que dans l'infanterie. En revanche, de tous les simples soldats, c'est le fantassin qui doit posséder le plus de solidité morale. Les artilleurs restant groupés autour de leurs pièces, les cavaliers, entraînés par l'exemple des officiers qui chargent en tête de leurs escadrons, n'ont pas besoin de cette vaillance qui est nécessaire aux tirailleurs isolés et à peu près soustraits à toute surveillance. L'ordre éparpillé ne permet plus guère le commandement ; une troupe, dès qu'elle s'est émiettée et dispersée, devient plus difficile à diriger. Jusqu'à trois cents pas de l'ennemi, un chef énergique peut encore la tenir dans sa main et la diriger ou, comme dit le général Dragomirov, la *pointer*. Passé cette limite, il ne peut plus : il la lâche. Elle part lancée « *comme un boulet de canon*, et par conséquent il est trop tard pour modifier sa direction. » Le commandement se trouve donc, au moment décisif, sans action sur la troupe. Et celle-ci ne va, que si elle est admirablement stylée, si elle a ce qu'on appelle du cœur au ventre.

« Au combat, tout dépend en premier lieu de la manière dont le cœur bat et dont la tête raisonne : c'est donc de la tête et du cœur qu'il faut tenir compte avant tout, quand il s'agit de former un soldat. Le temps est passé sans retour où on s'imaginait qu'en s'adressant aux jambes et aux bras on s'adressait aussi au cœur et à la tête. Toute une série de guerres a fait justice de ce préjugé...

» Il est incontestable que, par les jambes et par les bras, on peut bien arriver à faire entrer quelque chose jusque dans le cœur et dans la tête ; mais, d'abord, ce quelque chose n'est pas suffisant pour l'homme qui est appelé à donner sa vie pour son pays, et en second lieu, on obtient quelquefois, par ce moyen, le contraire de ce qu'on en attendait et de ce qu'on désirait. C'est donc une grande erreur pour un commandant de compagnie que de s'imaginer qu'il lui suffit d'apprendre à

son monde l'escrime à la baïonnette, le tir, l'exercice, les manœuvres en terrain varié, et que le reste viendra par surcroît. On peut être de première force sur tout cela et n'avoir, en même temps, aucune idée du devoir militaire. C'est donc cette idée que vous avez à enraciner avant tout chez le soldat : développez dans sa tête les principes d'honneur et de conscience, affermissez et élevez son cœur, et c'est le reste qui viendra par surcroît... c'est-à-dire qu'il vous sera au moins dix fois plus facile alors de lui apprendre tous ces détails professionnels que nous venons d'énumérer. »

Il est aisé de comprendre que les théories dans les chambres ne suffisent pas à donner ce haut enseignement moral, et que l'intermittence, le décousu de l'instruction paralysent l'action directe des capitaines sur leurs hommes. Aussi dirons-nous, pour résumer, que si les Allemands mettent admirablement en œuvre la matière première que le recrutement leur fournit, l'armée française ne tire qu'un médiocre parti des excellents éléments qu'elle contient, et de ce qu'elle renferme de jeunesse ardente, intelligente et patriote.

ABEL VEUGLAIRE.

(*La suite prochainement.*)

LE PÈRE DU DOCTEUR LI

RÉCIT DE MŒURS CHINOISES [1]

I

C'était un médecin consciencieux que le docteur Li ; et quoique riche déjà, il ne s'épargnait pas. Tout le jour, malgré la chaleur, la poussière, les moustiques, les mauvaises odeurs, il parcourait en palanquin les ruelles de Sam-Tchâo, entrant du même pas empressé dans la cahute du porteur d'eau et dans le palais du mandarin.

Tâche rude, parfois rebutante. Mais le docteur aimait sa profession ; et puis, il était soutenu par la perspective du doux repos qui l'attendait, le soir, dans sa villa, auprès de sa chère Mouni et des deux enfants qu'elle lui avait donnés.

Ses visites terminées, sur un geste ses porteurs se lançaient dans l'avenue qui descend au port, le déposaient sur le quai, au milieu des ballots, hélaient la jonque couleur bleu de ciel qui faisait partie des équipages du docteur. Il ne fallait guère plus d'un quart d'heure

[1] L'auteur déclare que ce récit si invraisemblable est absolument vrai.

pour traverser les eaux paisibles du Si-Kiang ; mais Li trouvait le temps long. Il sautait vivement sur la berge, s'engageait, sans regarder derrière lui, dans le chemin bordé de lauriers roses qui monte la côte, et bientôt de fraîches voix d'enfants annonçaient son entrée dans la villa.

On soupait, d'un plat de riz aux tomates et d'une aile de poulet ; les enfants allaient se coucher. Alors sonnait pour le praticien harassé de fatigue l'heure de la félicité. Mouni lui apportait sa pipe de terre fine et ses pantoufles de papier de riz ; il s'étendait sur une chaise longue, dans un angle de la vérandah, sa femme en vis-à-vis ; et les causeries à demi-voix, coupées de silences rêveurs et de tasses de thé, les conduisaient ainsi jusqu'à minuit.

Quand la lune, supprimant par sa royale présence les lanternes de papier, venait glacer d'argent les eaux du fleuve et bleuir au loin les toits de porcelaine, tandis que les rossignols s'éveillaient dans la ramée des magnolias, Li était presque aussi heureux qu'on peut l'être sur terre.

Il l'eût même été tout à fait, sans une circonstance cruelle à son cœur aimant. Son père, homme de bien et lui-même autrefois médecin distingué, était lépreux.

Du jour où l'horrible dartre avait fait son apparition, le docteur Phang avait renoncé à la pratique de la médecine, ne voulant pas exposer ses clients à la contagion. Il s'était enfermé chez lui et avait engagé avec le monstre une lutte désespérée. Les recettes les plus extraordinaires, les remèdes les plus héroïques, jusqu'à se brûler le derme avec un fer chaud, il avait tout essayé. Au bout de trois ans, vaincu, il avait mis ordre à ses affaires et transmis à son fils toute sa fortune, ne se

réservant qu'un morceau de terre aux portes de Sam-Tchâo. Là, il s'était fait construire un pavillon de deux pièces, planter un verger d'arbres fruitiers, établir un potager qu'il cultivait de ses mains. Ses poules lui donnaient des œufs, deux chèvres le fournissaient de lait et lui tenaient compagnie dans sa solitude ; et c'était tout. Personne ne venait le déranger, les relations sociales lui étant interdites. Il avait fallu renoncer même à la visite du barbier ; le docteur Phang se rasait lui-même la tête, quoiqu'il eût de la peine à manier le rasoir avec sa pauvre main tuméfiée et sanguinolente.

Tous les samedis, à quatre heures, on lui amenait ses petits-enfants. Ceux-ci ne le voyaient jamais ; son visage altéré leur eût fait horreur. Avec leur bonne, ils restaient sur la route ; et de derrière un judas pratiqué dans la porte d'entrée, le grand-père leur adressait quelques paroles amicales, les questionnait, les faisait causer.

Les enfants n'aimaient pas la promenade du samedi. Ce parent qu'on ne voyait pas, mais dont on n'entendait que trop la voix éraillée, au timbre humide et sourd, leur causait une sorte de frayeur. Quelquefois ils se mettaient à pleurer, tiraient leur bonne en arrière, demandant à s'en retourner bien vite. Si au moins le pauvre vieillard avait pu leur donner quelques fleurs, leur faire goûter les fruits de son verger ! Ces petits présents les auraient peut-être amadoués ; mais il n'y fallait pas songer.

Deux fois la semaine, c'était le docteur Li qu'on voyait stationner devant la porte toujours fermée. Il racontait à son père les faits divers de la ville, lui décrivait quelques cas intéressants de sa pratique médicale, feignait d'avoir besoin de ses conseils. Alors le vieux, tout heu-

reux d'avoir une consultation, gravement faisait appel à ses souvenirs et prescrivait des traitements.

Les journées étaient longues pour le lépreux. Il avait bien son jardin, mais la bêche lui était pesante ; au demeurant, jamais il n'avait eu goût à l'agriculture. La chirurgie lui souriait davantage ; et c'est pourquoi un accident arrivé à sa chèvre favorite lui avait valu quelques semaines de bonheur. La pauvre bête s'étant cassé la jambe en sautant d'un mur, il avait soigné cette fracture avec enthousiasme. Mais ce bonheur avait pris fin, comme prennent fin tous les bonheurs de ce monde, et le docteur Phang s'était retrouvé sans clientèle. Il ne pouvait pourtant pas casser lui-même des membres aux hôtes de sa basse-cour, pour avoir le plaisir de les remettre.

Les journées étaient longues pour le lépreux. Dans l'oisiveté forcée de la maladie, il avait des heures de désespoir en songeant à l'avenir. Le mal ne progressait qu'avec lenteur. Vigoureux encore sous ses soixante ans, il se voyait condamné à vivre des années; et ces années, regardées au travers de sa lèpre, lui paraissaient des siècles.

Pourtant il ne demandait pas à mourir. Il n'avait pas peur de la mort; quel mal pouvait-elle faire à un homme dont la vie avait été irréprochable, et qui laissait après lui un fils pour lui rendre le culte accoutumé et empêcher son âme d'avoir faim ? Mais, que voulez-vous ? il préférait vivre lépreux, plutôt que de passer mort au rang des dieux. Il aimait à fumer sa pipe, à chauffer au soleil du matin ses membres endoloris, à respirer le parfum des fleurs. Il se disait aussi que le docteur Li se passerait malaisément des conseils qu'il était à même de lui donner. Le docteur Li avait fait d'excellentes études ; à

la bonne heure, mais l'expérience est un maître que rien ne remplace.

Ainsi le lépreux trouvait des raisons pour continuer à vivre, malgré son corps en décomposition et l'horreur d'une existence qui ressemblait à une mort.

Au surplus, les jouissances du cœur ne lui étaient pas mesurées avec trop de parcimonie. Le docteur Li lui fit un jour une surprise charmante :

— Mon père, lui dit-il en levant la tête d'un air joyeux vers le grillage de la porte d'entrée, savez-vous que c'est aujourd'hui l'anniversaire de votre naissance ?

— Hélas, mon fils ! Plaise au ciel que ce soit le dernier !

— Cela n'est guère probable, répartit le docteur. Toutefois, comme il ne conviendrait pas d'être pris au dépourvu, j'ai... fait faire votre cercueil.

— Depuis longtemps j'y pensais et n'osais te le dire, répondit le vieillard avec une émotion de gratitude dans la voix. Mon fils, tu es allé au-devant d'un de mes plus chers désirs.

Le docteur Li s'en retourna tout heureux du succès de son petit cadeau.

II

Quelques semaines après cet entretien, un soir en rentrant chez lui, le docteur eut une émotion. Il vit de loin les fenêtres de sa maison fermées. Les mâts plantés sur la terrasse avaient perdu leurs gaies banderolles de soie rouge et bleue ; une fine odeur de musc et d'encens brûlé vint affecter douloureusement son odorat.

Pendant son absence, la mort était entrée dans sa demeure. Et précisément le choléra venait de faire son apparition à Sam-Tchâo.

Ses jambes pliaient ; il se laissa tomber sur un banc et essuya son front couvert de sueur.

Qui donc avait pu mourir chez lui ? Sa femme ? son fils ? ou sa petite Rita, l'enfant gâté, le rayon de soleil de la maison ? Des trois êtres qui faisaient partie de son existence, lequel aurait-il sacrifié, si le ciel lui avait donné le choix ?

— Hélas ! se dit-il en souriant tristement, ni l'un ni l'autre de ceux que j'aime. Et par bonheur, je n'ai pas le choix.

En ce moment, Mouni, sa femme chérie, apparut sur la vérandah. Elle, du moins, était sauve. Il fit quelques pas à sa rencontre et s'arrêta de nouveau, cloué sur place par l'angoisse qui lui serrait le cœur.

— Qui est mort chez nous ? demanda-t-il d'une voix rauque.

— Votre père, mon cher seigneur. On est venu m'apporter la triste nouvelle, il y a une heure.

Le docteur Li respira. Tendrement attaché à l'auteur de ses jours, cette mort ne brisait pourtant pas le cercle de la famille. Avant d'entrer dans sa demeure, il se rendit à la chapelle que son grand-père avait fait élever en l'honneur des aïeux. C'était un pavillon, surmonté d'un toit recourbé aux tuiles multicolores. Des lianes fleuries l'enveloppaient de verdure ; de grands saules jetaient sur les murs leur ombre légère et mobile.

Li trouva dans le sanctuaire ses deux enfants. Il les prit et les serra contre sa poitrine avec force, comme si la mort les lui eût rendus. Puis il s'agenouilla avec eux devant les images sacrées, et jetant de la poudre de sandal sur le réchaud fit tournoyer la fumée autour des vénérables tablettes.

La place que devait occuper le portrait de son père

était encore vide ; mais déjà Mouni avait pris soin de placer au-dessous les offrandes accoutumées de riz, de bananes, de gâteaux au miel, avec une large coupe de vin sucré.

Cependant, ce n'était pas tout que de pourvoir à la subsistance du défunt ; il importait de lui procurer au plus vite ce dont il aurait besoin dans ce pays mystérieux d'où l'on ne revient pas. Le docteur prit dans une cassette des morceaux de papier représentant les uns des pièces de monnaie, d'autres des tuniques de soie, des chevaux, des palanquins. Après avoir adressé une prière mentale à celui à qui ces objets étaient destinés, il mit le feu au tas de papier et en chassa la fumée dans tous les sens. Alors, tranquillisé par la pensée que son père ne se trouverait pas au dépourvu, il gagna ses appartements, suivi de sa femme et de ses enfants qui se frappaient la poitrine.

Des domestiques s'empressèrent aussitôt autour de leur maître pour lui offrir leurs condoléances et recevoir ses ordres.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Les funérailles devaient avoir lieu le lendemain, après le coucher du soleil ; et le docteur voulait que la cérémonie fût digne de celui qu'il pleurait. Sans prendre le temps de souper, il se mit à dresser la liste des invités, tandis que sa femme composait le menu du banquet. Puis il fallut écrire sur des cartes les noms et les adresses, expédier des messagers, aménager les salles.

La nuit et une partie de la matinée se passèrent dans ces préparatifs. On buvait du thé froid pour chasser le sommeil ; une vaste amphore au robinet de bronze avait été placée sur la vérandah, chacun se servait à volonté, maîtres et domestiques.

Le salon de réception avait été ouvert, abondamment lavé à l'eau de rose, disposé pour la fête. Des draperies de soie blanche recouvrirent les murs en signe de deuil, on enroula des guirlandes de verdure autour des piliers, on sema du sable d'argent sur le parquet. Chacune des petites tables où les convives devaient s'asseoir reçut un oranger nain, merveille d'horticulture, couvert de fleurs blanches et de pommes d'or.

Une animation prodigieuse emplissait de rumeurs les dépendances de la maison. Des marmitons à cadenette plumaient la volaille, canards, pintades et pigeonneaux. On ravageait l'étang pour avoir les plus grosses carpes. Des odeurs de mouton cuit à l'étuvée, de pâtisseries à l'huile de ricin, de pistaches grillées, arrivaient par bouffées de la cuisine. Et Rita courait en pleurant après sa bonne, qui avait oublié de lui donner à déjeuner.

Vers dix heures du matin, le docteur Li se jeta sur une natte et s'endormit. Sa femme bientôt vint l'éveiller.

— Que me veut-on ? demanda-t-il en se frottant les yeux.

— Votre palanquin est prêt, mon seigneur ; et la litière aussi.

Li ne comprenait pas : — Une litière ? Pourquoi faire ?

Tout à coup la mémoire lui revint. Son père était mort ; le moment était venu d'aller chercher la dépouille mortelle pour lui rendre les derniers devoirs. Il poussa un soupir et se leva.

En sortant, il passa par le salon pour y jeter le coup d'œil du maître. Tout allait bien ; il se tourna vers Mouni.

— Nous aurons une fête magnifique, lui dit-il. Pauvre père, il sera content, si dans l'autre monde on s'occupe vraiment de ce qui se passe dans celui-ci.

— En doutez-vous ? s'écria la pieuse femme.

— Non, non, se hâta de dire le docteur.

Il s'étendait dans son palanquin, les porteurs se mirent en marche.

La litière que recouvrait un drap blanc, bordé de fleurs fraîchement coupées, s'ébranla à son tour, et le cortège disparut entre les massifs de lauriers.

III

La veille au soir, probablement à l'heure où le docteur rentrait chez lui, son père en s'éveillant d'un lourd sommeil avait été fort surpris de se trouver étendu dans une mare de sang, sur le seuil de sa maison.

Que lui était-il arrivé ?

Il fit un effort de mémoire et se rappela que, dans la matinée, il avait travaillé nu-tête au jardin, qu'une violente céphalalgie s'était déclarée, et que sous la crainte d'une insolation il avait voulu rentrer.

Ses souvenirs s'arrêtaient là.

Sans doute, pris de vertige, il était tombé. Mais ce sang ?

Péniblement il se leva, étourdi encore, et alla en titubant chercher un miroir. Pas de blessure apparente ; rien qu'une hémorrhagie nasale, résultat de sa chute. Il dirigea vers le ciel un regard ému et murmura une prière ; cet accident l'avait sauvé de l'apoplexie.

Restait la faiblesse ; mais un vétéran de l'art médical n'est pas embarrassé pour si peu. Le docteur Phang commença par s'éponger le visage avec de l'eau fraîche ; puis il but une tasse de lait et alla quérir dans son bahut une fiole, dont il ne faisait usage que rarement. Cette fiole contenait de l'eau d'orange, aussi forte et plus par-

fumée, plus hygiénique aussi que l'affreux cognac des Européens. Il s'en versa une rasade dans une mignonne coupe de nacre, et avala d'un trait ce remède à tous les maux.

Alors sa vue s'éclaircit, il respira plus longuement et se dit qu'après tout la vie avait du bon, et qu'il serait bien aise de revoir ses petits-enfants.

Cependant, la pensée qu'il avait failli être brusquement séparé d'eux le rendit mélancolique, et il alla se coucher en s'attendrissant sur son sort.

Il était tard dans la matinée, quand le lépreux se réveilla. Ses chèvres l'appelaient avec de longs bêlements, surprises et indignées qu'il eût négligé depuis plus de vingt-quatre heures de leur demander son breuvage accoutumé. Il se leva prestement ; son indisposition était passée. Il se sentait frais et dispos, autant qu'on peut l'être avec un pauvre corps rongé d'ulcères. La journée était superbe ; jamais le ciel n'avait été si pur, l'air si léger et si parfumé des senteurs du jardin ; les oiseaux cachés dans les buissons de myrte n'avaient jamais paru plus sémillants, plus joyeux de vivre.

Et l'âme du pauvre homme vibrait à l'unisson de cette symphonie de la nature. Il en venait à se demander, — ce n'était pas la première fois, — s'il n'y aurait pas pour lui espoir de guérison. Qui sait ? On avait vu des cas où la terrible maladie... Mais c'étaient des cas bien rares ; encore les tenait-il pour problématiques, n'en ayant jamais rencontré dans sa pratique médicale.

Le vieillard avait pris assez allègrement son repas de midi ; il fumait une pipe à l'ombre d'un manguier, quand il entendit qu'on essayait d'ouvrir la porte de sa villa.

Hé, hé ! Qui donc avait l'audace de forcer la consigne ?.. La porte était verrouillée heureusement.

Ho, ho ! Que se passait-il ? Voilà qu'on enfonçait la porte, maintenant... Des voleurs, sans doute. En plein jour, c'était un peu fort !

Le docteur Phang n'était pas homme à bouder le danger ; il empoigne une bêche, et l'arme haute, s'avance à la rencontre des délinquants.

Au détour d'une allée, il se trouva face à face avec son fils, escorté d'une demi-douzaine de coolies. La bêche lui tomba des mains.

— Li ! s'écria-t-il stupéfait, c'est toi qui te livres à des effractions !... Au nom du ciel, qu'est-ce que cela signifie ?

Il attendait la réponse, et la réponse ne venait pas. Le docteur Li et ses acolytes avaient reculé de deux pas, avec l'ensemble d'une compagnie qui fait l'exercice. Et tous ces hommes, pâles, tremblants, regardaient le vieillard avec des yeux ronds.

Leur patron ouvrit enfin la bouche.

— Vous, mon père !.. c'est bien vous ?..

— En personne, il me semble du moins.

En faisant cette réponse, le lépreux se tâtait, comme incertain de la vérité.

— Ainsi... vous n'êtes pas mort ? reprit le docteur qui passa la main sur son front.

— Et qui donc a pu te faire croire...? Ah ! j'y suis. J'ai eu hier un évanouissement assez grave, compliqué d'hémorrhagie. Le factionnaire en faisant sa ronde m'aura vu gisant sur la vérandah... C'est lui qui aura répandu la nouvelle. Il s'est un peu trop pressé, le brave homme... Alors, tu venais ?..

— Vous chercher avec une civière.

— Me chercher ?.. pour aller où ?

Li parut embarrassé. Le vieillard sourit : — Ah ! je

comprends. Où donc avais-je la tête ?.. Tu venais... me rendre les derniers devoirs ; c'est juste... Et tu avais, j'espère, fait préparer à ton père des funérailles dignes de lui ?

Le docteur fit signe que oui.

— Un festin, n'est-ce pas ? un beau festin pour la famille et les amis ?

Le docteur acquiesça de la tête.

— Alors, que vas-tu faire maintenant ?... Eh mais, sais-tu que c'est presque dommage, hé ! hé ! hé ! d'avoir pris tant de peine pour néant.

Le vieillard était joyeux ; il lui semblait qu'il venait d'échapper à la mort une seconde fois.

Son fils avait pris un air méditatif. La tête penchée, il dessinait du bout de sa canne des ronds et des carrés sur le sable de l'allée. Tout à coup, il se tourna vers les serviteurs, qui assistaient muets, mais pleins de curiosité, à ce dialogue :

— Allez m'attendre sur la route, leur dit-il.

Puis, se dirigeant vers un bosquet, il fit signe à son père de l'accompagner.

Tous deux marchèrent en silence pendant une minute, Li toujours rêveur, Phang étonné et se demandant quelle importante communication son fils méditait de lui faire.

Arrivés sous l'ombrage touffu des manguiers, le docteur fut sur le point de s'asseoir : un banc de pierre semblait l'y inviter. Mais se ravisant, il resta debout ; on ne s'assied pas dans la demeure d'un lépreux.

Ce fut le vieillard qui s'assit.

— Eh bien, dit-il comme son fils continuait à garder le silence, tu as quelque chose à me communiquer ?

Le docteur parut s'armer de courage ; il aspira lon-

guement la brise qui passait, et, d'une voix un peu tremblante :

— Mon père, je suis heureux de vous revoir et de vous revoir vivant. L'annonce de votre mort m'avait causé bien du chagrin, quoique je fusse soulagé à la pensée que vos souffrances étaient finies pour toujours... A peine cette triste nouvelle m'était-elle parvenue, que je me suis mis en devoir d'honorer votre souvenir. Comme vous le supposiez, j'ai lancé des invitations à nos parents et fait prévenir nos amis. Nous avons passé la nuit à mettre la grande salle en état de recevoir nos hôtes, et donné les ordres nécessaires pour qu'un festin ait lieu en votre honneur aujourd'hui même. Nos invités, je pense, sont déjà en route.....

Il se tut et regarda vaguement le feuillage, où quelques perruches vertes se jouaient en piaillant. Le lépreux, la tête inclinée sur sa poitrine, ne bougeait pas. Après un silence, Li reprit d'une voix plus assurée :

— Mon père, vous avez eu vous-même le sentiment qu'il serait dommage que ces préparatifs eussent été faits pour rien ; n'est-il pas vrai ?

Phang releva la tête avec inquiétude ; l'air sérieux de son fils le fit tressaillir.

— Tu veux donc que je meure ? dit-il avec un sourire contraint.

— Je ne veux rien, reprit vivement le docteur. Vous êtes mon père, vous serez tôt ou tard une des divinités tutélaires de ma famille ; je n'ai rien à vous commander. Mais l'existence que vous menez est-elle assez belle pour que vous désiriez beaucoup la voir se prolonger, se prolonger en s'aggravant ?... Ecoutez : il me semble que, si j'étais à votre place, j'aimerais mieux profiter d'une occasion comme celle-ci pour aller rejoindre dans

le monde des esprits la glorieuse cohorte des bienheureux. Tout à l'heure, un festin aura lieu en votre honneur ; vous auriez le privilège d'y prendre part et de recevoir en personne les hommages d'une nombreuse famille. Le dernier jour de votre vie en serait le plus beau !

— Mais je suis un lépreux, répartit le vieillard avec amertume. On n'admet pas un lépreux dans la maison d'un homme en santé.

— Excepté le jour de ses funérailles ; vous oubliez cette exception à la règle commune. D'ailleurs, vous aurez votre petite table à l'écart, près de la porte ou sur la vérandah.

— Mon visage fait peur à voir. Tes enfants... reculeraient avec dégoût.

— Le haut du visage, mon père, seulement le haut du visage. Vous vous mettrez une calotte sur la tête, vous couvrirez votre œil gauche d'un bandeau... Vous savez bien que, ainsi, vous serez tout à fait présentable. Mais, que le ciel me préserve d'exercer sur vous la moindre pression ; une décision pareille doit venir de vous, mon père, de votre libre volonté.

Le lépreux scruta le visage de son fils et eut un gémissement. Il se leva, fit quelques pas hors de la tonnelle. D'un regard circulaire il embrassait son jardin tout fleuri, sa petite maison enguirlandée de chèvrefeuille et de jasmin, et le grand ciel bleu sillonné par les hirondelles joyeuses. Et il restait là immobile, la poitrine gonflée de soupirs, regardant toujours.

Soudain, il jeta les yeux sur ses mains décolorées, à demi mortes, se retourna lentement vers son fils et lui dit ce seul mot :

— Partons !

IV

Le festin dura toute la nuit. Très somptueux, il fut aussi très gai.

Le docteur Li avait expliqué à ses convives comment il se faisait que le défunt fût encore vivant et la résolution qu'il avait prise de ne point survivre à la cérémonie ; les convives avaient trouvé tout naturel. A distance respectueuse, ils offrirent au vieillard les hommages dus aux ancêtres ; et l'un d'eux, prenant la parole au nom de tous, se lança avec enthousiasme dans une oraison funèbre qu'il avait méditée à l'avance et qui fit couler bien des larmes.

Puis les libations et le repas commencèrent au son de la musique et au bruit des pétards.

Le lépreux, assis à sa table particulière et servi le premier, se fit un devoir de goûter à tous les plats, avec le sentiment que pour le voyage qu'il allait faire sur l'océan des âges il importait d'être bien lesté.

Les éloges et les honneurs lui avaient un peu monté la tête, et il se félicitait de sa résolution. Cependant, vers quatre heures du matin, le chant d'un coq le fit frissonner ; il regarda l'horizon. L'aube blanchissait au loin, et le Si-Kiang roulait vers la mer des eaux moirées par les premiers reflets du jour. Le lépreux se leva doucement et s'en alla rôder autour des bâtiments.

Dans le pavillon réservé à la famille, tout était plongé dans le silence. La lumière d'une veilleuse filtrait par les interstices d'une persienne. Le vieillard s'approcha à pas de loup, souleva la persienne, plongea son regard dans l'intérieur.

Une femme, enveloppée de mousseline des pieds à la

tête, reposait au fond de l'appartement. Ce devait être Mouni, son sexe ne lui ayant pas permis de prendre part au festin. Mais ce n'était pas à elle que le vieillard avait affaire ; son regard se fixa sur deux enfants, couchés tout nus sur une nàtte. Leurs petites têtes rasées luisaient, la fine tresse noire de Rita passée au cou de son frère. Ils souriaient dans leur sommeil. C'était le ravissant tableau que tous les peintres ont rêvé.

Phang les regarda longuement ; les larmes coulaient sur ses joues blêmes. Enfin, d'un violent effort, il s'arracha à cette contemplation dangereuse pour le repos de son âme, et rentra dans la salle du festin.

La lassitude s'était emparée des convives. Quelques-uns dormaient, la tête appuyée sur leurs bras repliés ou le dos au mur. D'autres s'étaient tout bonnement étendus au long de la vérandah, où le vent du matin venait les rafraîchir.

Le vieillard chercha des yeux son fils pour lui demander si le moment n'était pas venu, la triste cérémonie devant précéder le lever du soleil ; mais Li avait quitté la salle. Il s'assit pour l'attendre, et pensif, roulait entre ses doigts une cigarette de Sou-chong, — la dernière, se dit-il, que je fumerai ici-bas.

Il n'avait du reste aucune préoccupation, ni crainte, ni désir. Un vide s'était fait en lui ; il lui semblait déjà qu'il était mort.

Le jour venait. Dans la lumière grise du matin, la campagne prenait des aspects fantastiques ; un paysage vu en rêve. Les oiseaux s'éveillaient en gazouillant ; une hirondelle qui avait son nid sous le toit fila comme un trait dans les airs.

Le lépreux se secoua et se mit à arpenter les dalles, en les comptant une à une. Autour de lui, dans la pé-

nombre, des bras s'agitaient confusément, des bouches grandes ouvertes ronflaient.

Le docteur Li reparut, suivi d'un cercueil que portaient quatre vigoureux coolies, la tête surmontée du petit bonnet à gland rouge. Les musiciens sortirent d'une des dépendances, où l'on avait mis à leur disposition les reliefs du souper. Ils s'essuyaient la bouche du revers de leur manche et prirent place en avant du cercueil. On réveilla les dormeurs. Le cortège se mit en marche le long d'une allée qui montait entre les cactus et les lauriers.

Le lépreux marchait seul derrière le cercueil couvert de fleurs. Le docteur venait après, donnant la main à son petit garçon tout ensommeillé. Enfin, sans beaucoup d'ordre, une soixantaine de parents.

La musique jouait en sourdine une marche funèbre.

Le cimetière de la famille occupait le sommet du coteau ; il ne fallut guère qu'un quart d'heure pour y arriver. Les tombes, une dixaine, se dressaient grisâtres sous le dais de feuillage d'un bosquet d'oliviers. Une fosse avait été creusée ; il s'en échappait un violent parfum de fleurs d'oranger.

Les porteurs déposèrent le cercueil sur le bord de la tombe, l'ouvrirent et reculèrent de quelques pas. Les parents s'étaient groupés alentour, parmi les arbres. La musique se taisait.

Le docteur Li prit la parole.

— Mon père, dit-il d'une voix à peine perceptible, avez-vous réfléchi ?... Consentez-vous librement à partir ?

Le vieillard dressa sa haute taille et promena sur l'assistance un regard tranquille.

— Mon fils, dit-il, puis-je compter qu'après mon dé-

part tu accompliras fidèlement tes devoirs religieux envers moi ?...

Le docteur croisa les bras sur sa poitrine et s'inclina tout bas.

— Puis-je compter que tu enseigneras à ton fils et au fils de ton fils à observer de même les préceptes de notre sainte religion ?

Le docteur s'inclina de nouveau.

— Alors, reprit le vieillard en ôtant le bandeau qui lui couvrait une partie du visage, je puis mourir.

Et d'un geste solennel, levant vers le ciel ses bras amaigris, il s'écria d'une voix forte :

— Adieu, mes amis, mes parents ! Que la paix soit avec vous !

Tous les assistants se jetèrent la face contre terre en murmurant : — Amen ! amen ! Paix et bénédiction !

Quand ils se relevèrent après une muette prière, Phang était couché dans le cercueil.

A cette vue, le petit garçon, qui s'était tenu coi jusqu'alors, se mit à pousser des cris. Sur un geste du docteur, un des domestiques le prit dans ses bras et l'emporta en courant.

On avait allumé une pipe au large bol ; le docteur y déposa une pastille et la présenta à son père.

Le lépreux se mit à fumer. Bouffée après bouffée, avec une régularité d'horloge, il aspirait la vapeur soporifique. Les musiciens avaient repris leurs instruments et jouaient un accompagnement au chant de mort que l'un d'eux avait entonné.

L'opium commençait à opérer ; les yeux du patient s'étaient dilatés, leur regard devenait étrange et rêveur. Et la musique allait toujours, montant, montant à des notes aiguës, stridentes.

Les paupières alourdies du vieillard clignotaient maintenant ; elles se fermaient et se rouvraient par saccades. Elles se fermèrent enfin et ne s'ouvrirent plus. La pipe échappa aux mains, dont les muscles se détendaient. Le lépreux s'endormait du dernier sommeil...

Le chant de mort avait cessé brusquement. Les premiers rayons du soleil rasaient au loin la plaine. Le docteur mit la pipe, fumante encore, dans le cercueil, et lui-même doucement abaissa le couvercle.

Quand le cercueil eut été déposé dans la fosse, et que les fossoyeurs eurent commencé leur besogne lugubre, après les premières pelletées, le cortège se reforma et redescendit la colline avec la gravité recueillie d'une troupe de pèlerins.

AUG. GLARDON.

L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

EN PENSYLVANIE ET AU CAUCASE

Deux régions fournissent surtout le pétrole que consomme actuellement en quantité énorme le monde civilisé : la Pensylvanie et le Caucase. Sur l'exploitation des sources de Pensylvanie, tout a été dit ; c'est un sujet sur lequel le lecteur n'a plus rien à apprendre. En revanche, on connaît encore peu, en Europe, les installations créées au delà de l'Atlantique pour le transport de l'huile minérale, de la région pétrolifère aux différents ports de mer. Nous les décrirons sur la foi de documents récents, puis nous nous étendrons quelque peu sur l'exploitation du précieux combustible telle qu'on est parvenu à l'organiser au Caucase. Réduite à ces limites, cette courte étude ne sera point, croyons-nous, totalement dépourvue d'intérêt.

I

Les partisans du rachat des voies ferrées par l'état ont, dans leur arsenal, un argument qui a fini par rallier à leur cause bien des personnes jusqu'ici favorables

à l'industrie privée en matière de transports. Ils invoquent l'exemple des Etats-Unis où un *ring* de compagnies de chemins de fer, faisant litière des intérêts du public, fort de son monopole et exploitant ses voies au point de vue commercial le plus étroit, était parvenu, il y a quelques années, à faire la loi aux propriétaires de puits à pétrole et à leur imposer des tarifs qui renchérissaient outre mesure cet article de consommation usuelle. Pareille coalition serait impossible dans les pays où c'est la communauté qui exploite les voies ferrées. L'état ne se laisse pas guider par des considérations de lucre, l'exemple de la Prusse, entre autres, le démontre. A ses yeux, les chemins de fer sont assimilés aux routes, aux postes et aux télégraphes. L'essentiel est qu'ils couvrent les frais d'exploitation et les intérêts des capitaux qui y sont engagés. Tout ce qu'ils peuvent produire en plus doit être restitué à l'industrie et au commerce sous la forme de réductions de tarifs. Laisser les chemins de fers aux mains des compagnies privées, qui, naturellement, cherchent avant tout à grossir leurs dividendes en abusant de leur monopole, c'est revenir au système des fermiers-généraux ou au système, également condamné, de l'exploitation des postes en régie. Les pays qui, ne prévoyant pas l'avenir des voies ferrées, ont commis la faute de les concéder à des capitalistes, n'ont donc rien de plus urgent que de les racheter, si tant est qu'ils ne se soient pas volontairement privés de ce droit [1].

[1] Nous avons à peine besoin de dire que nous ne partageons pas sur ce point les idées de notre collaborateur. L'exploitation des chemins de fer par l'état présente de grands et sérieux avantages, mais on peut se demander si ces avantages ne sont pas beaucoup plus que compensés par les inconvénients qui en sont la contre-partie. Sans parler de la quantité d'employés qui deviennent dépendants du gouvernement, celui-ci devient de fait le maître du commerce et de

Ces idées, qui font leur chemin dans la vieille Europe, n'ont, chose surprenante, guère pris pied de l'autre côté de l'Atlantique, du moins pas dans les assemblées législatives des Etats-Unis. En revanche, les Anglo-Américains ont tenté plusieurs fois, et non sans succès, de briser d'une autre façon la résistance des compagnies. Il est sérieusement question, entre autres, d'élargir le canal d'Erié afin de permettre à la flotte des grands lacs d'atteindre les rives de l'Océan. D'autre part, les très nombreux propriétaires de puits à pétrole, secouant enfin le joug des lignes qui relient la Pensylvanie au lac Erié et aux ports de l'Atlantique, se sont organisés en syndicat dans le but de substituer au transport par rails l'écoulement naturel des liquides dans un réseau de conduites aboutissant aux principaux débouchés des huiles minérales. Ils ont donc mis en pratique, pour les combustibles liquides, ce que sir William Siemens proposait de faire pour les combustibles gazeux.

C'est sur l'immense réseau de leurs *pipe-lines*, très peu connu encore en Europe, que nous voudrions en premier lieu attirer l'attention des lecteurs.

La région pétrolifère des Etats-Unis n'est séparée du lac Erié que par une bande de terrain relativement étroite et à peu près plane. Pour installer des conduites entre cette région et la côte, les difficultés n'étaient donc pas très considérables. Il s'agissait surtout de bien calculer le diamètre des tuyaux afin qu'il répondît aux

l'industrie du pays qu'il exploite. Disposant des tarifs, il peut avantager ou ruiner telle région ou telle industrie. Il tient ainsi tout le monde sous sa dépendance. Est-il bon que l'état possède un pareil pouvoir? N'en a-t-il jamais fait abus, en Prusse même? Vis-à-vis de compagnies privées, l'état au contraire peut et doit exercer un contrôle favorable aux intérêts de la communauté. S'il s'abstient, comme aux Etats-Unis, il a tort, mais cela ne renverse pas le principe.

(Direction de la *Bibliothèque universelle.*)

besoins présents et futurs, de choisir pour les conduites des matériaux convenables, et enfin d'imaginer des joints capables de résister à une forte pression. Mais du côté des ports de l'Atlantique, qui sont et qui demeureront le principal marché du pétrole jusqu'au jour où la Pensylvanie sera détrônée par le Caucase, les obstacles à surmonter étaient énormes. Entre le pays de l'huile et les ports de l'Est s'élèvent, en effet, les chaînes parallèles des monts Alléghanys, qu'il s'agissait de franchir. Creuser des tunnels, il n'y fallait pas songer, car c'eût été renchérir la canalisation au point de rendre impossible la concurrence avec les chemins de fer. Force fut donc de passer par dessus les montagnes et de descendre au fond des vallées, ce qui naturellement suscita des obstacles nombreux. Il fallut compter d'abord avec la pression énorme qu'ont à subir les canalisations en syphons pour franchir des dépressions de terrain considérables. Il fallut ensuite renoncer à l'écoulement naturel du pétrole, et le refouler au moyen de pompes d'une grande puissance dans les réservoirs installés au sommet des montagnes. Il est vrai que, grâce à la viscosité du pétrole et au phénomène de la capilarité, les produits de la Pensylvanie eussent été quand même incapables de franchir par leur propre poids la distance qui sépare le pays de l'huile du lac Erié et de l'Atlantique. Il eût fallu toujours entretenir l'écoulement du liquide par des moyens artificiels ; mais, sans les hauteurs à franchir, on aurait pu se contenter d'engins moins importants et réduire la puissance des pompes. Dans les installations actuelles, elles exigent chacune des machines à vapeur de deux cents à cinq cents chevaux. Quant à la pression qu'ont à subir les conduites, les chiffres suivants en donneront une idée. A certains endroits,

les tuyaux supportent le poids d'une colonne de pétrole de mille pieds de hauteur, ce qui équivaut à une pression de 1200 livres par pouce carré. Les canalisations sont naturellement établies de manière à résister à un effort bien plus considérable encore. Aujourd'hui, on les soumet à une épreuve de 1800 livres par pouce carré.

Ce n'était pas tout que d'installer ces canalisations. Il fallait encore prévoir le cas où elles seraient engorgées par les dépôts qu'y laisse le pétrole. Le moyen imaginé pour les nettoyer est fort ingénieux. On y introduit une sorte de piston qui ressemble à un parapluie dont le manche porterait un certain nombre de grattoirs. Le diamètre de ce parapluie, dont les « baleines » sont élastiques, est un peu supérieur à celui des conduites. Le piston lancé, il faut le suivre dans sa course, sans cela on ne pourrait le retrouver s'il venait à s'arrêter en chemin. On place donc le long de la conduite des ouvriers qui se relaient de temps en temps, et qui ont pour mission d'écouter le bruit que font les balais en grattant les parois des tuyaux. Nous ignorons comment on s'y prend pour remettre le piston en marche lorsqu'il est arrêté par un obstacle sérieux.

Les conduites sont placées sur le terrain, à ciel ouvert, malgré les graves complications qui pourraient résulter de détériorations causées par la malveillance. Mais les enfouir eût coûté trop cher, et il importait à la réussite de l'œuvre de procéder avec une stricte économie.

Les stations de pompes sont munies de deux grands bassins en fer de vingt-sept mètres de diamètre et de neuf mètres de hauteur. Le pétrole s'y accumule lorsque les pompes ne travaillent pas à l'unisson. Les stations sont placées en général à cinquante kilomètres les unes

des autres, mais dans certaines régions la distance va jusqu'à 160 kilomètres.

Le réseau des *pipe-lines*, né des prétentions exagérées des compagnies de chemins de fer, n'a point été créé d'un seul coup. Il a fallu de longs tâtonnements pour arriver à la perfection actuelle du transport des pétroles, et la *National transit company*, constituée par la fusion d'un certain nombre d'entreprises rivales, a largement profité de l'expérience de ses devancières, et plus particulièrement des compagnies qui s'étaient formées, dès le début de l'exploitation, soit pour amener aux distilleries le pétrole brut, soit pour transporter les produits raffinés à la station de chemin de fer la plus rapprochée.

Actuellement, cette compagnie, qui opère avec un capital de 75 millions de francs, est en possession des lignes suivantes :

D'Oléaun à Brooklyn et New-York ;
De Colyrave à Philadelphie ;
De Milway à Baltimore ;
De Hilliards à Cleveland ;
De Mile à Buffalo, et
De Carbon Centre à Pittsburgh.

Ces lignes ont un développement total de 1330 milles anglais, soit 2130 kilomètres. La plus longue est celle de New-York. Elle mesure 480 kilomètres, et, sur la plus grande partie de son parcours, elle est triple. Les conduites ont un diamètre de six pouces, ainsi que sur la ligne de Philadelphie. Sur les autres, le diamètre n'est que de quatre ou cinq pouces. La première de ces lignes est celle qui a exigé les travaux d'art les plus considérables, car il a fallu traverser l'Hudson pour gagner New-York, et l'East River pour atteindre Brooklyn.

Les lignes en exploitation transportent aujourd'hui la presque totalité du pétrole extrait des nombreux puits de la Pensylvanie. Seuls, les canaux leur font encore une certaine concurrence. Quant aux chemins de fer, ils sont à peu près entièrement évincés, jusqu'au jour, prochain peut-être, où grâce à une de ces *combinaisons* familières aux gens de finance, ils s'entendront avec la *National transit company* ou en rachèteront sous main les actions. Tout sera alors à recommencer.

Cela dit, passons au Caucase.

II

Chose au fond assez naturelle, les entreprises d'exploitation des pétroles, ou plus exactement des naphtes de Bakou, sur la mer Caspienne, ont eu dès l'abord à lutter, comme leurs sœurs d'Amérique, contre les difficultés du transport de leurs produits dans les pays où on comptait les vendre, et, à l'heure qu'il est, les obstacles sont loin d'être aplanis.

Jusqu'en 1883, époque de l'ouverture de la ligne de Bakou à Tiflis, les naphtes du Caucase ne pouvaient arriver à la mer Noire. Leur seul débouché était l'intérieur de la Russie par la mer Caspienne et le Volga, c'est-à-dire par une voie que les glaces obstruent pendant plus d'un tiers de l'année. Actuellement encore, nous verrons bientôt pourquoi, la majeure partie des produits de Bakou, soit environ trente-cinq millions de quintaux, prend le chemin d'Astrakan et de Tsaritsine, mais du moins on a la ressource de gagner, en hiver, la mer Noire et de là le réseau des chemins de fer russes et autrichiens.

On n'use guère de barils en bois que pour les produits rectifiés, et par conséquent d'une valeur relativement

élevée, parce que le bois est à un prix trop haut dans la région pétrolifère du Caucase. En général, les transports s'effectuent en vrac, c'est-à-dire sans emballage, par le moyen de bateaux citernes et plus loin de wagons citernes. Les navires en fer affectés à cet usage peuvent porter jusqu'à mille tonnes de naphte. Dans l'entrepont on loge les barils, ce qui permet de rapporter, au retour, un chargement d'autres marchandises. La cale est divisée en trois réservoirs par des cloisons longitudinales. Cette disposition est absolument indispensable. En effet, dès que le navire s'incline, la cargaison se portant tout entière du même côté ferait inévitablement chavirer le bâtiment. Pour tenir compte de la dilatation des huiles, on n'emplit pas entièrement les soutes. Celles-ci communiquent avec l'air extérieur au moyen de tubes d'aérage qui aboutissent au-dessus du pont et servent de dégorgeoir aux gaz inflammables.

Ces navires n'entrent malheureusement pas dans le Volga, à cause de leur fort tirant d'eau. Ils s'arrêtent à la barre, où l'on transborde leur cargaison dans les citernes des barques qui remontent le fleuve. Ces barques à leur tour déversent leur contenu dans les réservoirs installés aux stations le long du fleuve, notamment à Tsaritsine, tête de ligne du chemin de fer, d'où l'on expédie le pétrole dans l'intérieur de la Russie, et, depuis quelque temps, dans l'est de l'Allemagne.

Tant qu'on procède par fortes expéditions et qu'on peut user des wagons citernes, rien n'est plus simple que ce transport. Mais les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de débiter le pétrole.

Au début, on se servait tout simplement des innombrables barils verdâtres dont les ports américains inondent l'Europe. Mais à mesure que les huiles du Caucase

gagnaient du terrain, celles de Pensylvanie disparaissaient du marché, et avec elles leur précieux emballage. Cette disette de barriques a même failli compromettre sérieusement, en Allemagne du moins, la vente des pétroles du Caucase. On commence aujourd'hui à y remédier au moyen de barils en fer qui peuvent servir indéfiniment, et que les voies ferrées ou les canaux transportent vides à très bas prix.

L'ouverture du chemin de fer de Bakou à Tiflis et de là à la mer Noire n'a point obvié aux inconvénients que présente le transport par le Volga, cette ligne ne pouvant voiturer que deux cent mille tonnes de pétrole par an, c'est-à-dire à peine le quart de ce qui serait demandé par l'occident et le midi de l'Europe. Ce faible rendement est dû à plusieurs causes. La principale est le tracé même de la ligne. Sur plusieurs points il faut franchir de fortes rampes en décomposant les trains en tronçons de dix à douze wagons, remorqués chacun par deux locomotives. En hiver, les éboulements, les neiges viennent souvent obstruer la voie ; enfin la compagnie ne dispose pas d'un matériel suffisant et ne songe aucunement à l'augmenter. En effet, le transport des naphtes est trop peu rémunérateur pour elle, soit à cause des tarifs qu'on lui a imposés, soit par le fait qu'il faut ramener à vide les wagons citernes, ceux-ci ne pouvant servir au transport d'autres marchandises.

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant qu'on songe, au Caucase, à imiter les Américains. On y songe d'autant plus sérieusement qu'il ne s'agirait au fond que de donner plus d'extension à quelques canalisations existantes. Il y a déjà environ quatre-vingts kilomètres de conduites de quatre à cinq pouces de diamètre entre les principaux puits de la presqu'île d'Apchéron et

la ville de Bakou, conduites qui amènent les produits bruts aux distilleries de cette importante localité. On établirait en premier lieu une canalisation d'environ vingt centimètres de vide entre Bakou et la mer Noire. Au dire de M. Paul Sage, qui a discuté la question devant la Société des ingénieurs civils de Paris, cette canalisation pourrait débiter, en 300 jours de 22 heures chacun, les 850 000 tonnes de naphte à transporter annuellement à la mer Noire. Il faudrait naturellement établir un télégraphe le long de cette conduite de 700 kilomètres afin de pouvoir signaler les accidents et arrêter le jeu des pompes; puis installer aux stations des réservoirs de 2000 mètres cubes chacun, ce qui permettrait un arrêt de machine de dix-huit heures sans interrompre la marche de la station d'amont. Cette installation ne présente pas de difficultés sérieuses. Tout au plus faudrait-il des pompes plus puissantes qu'en Amérique, étant donnée la plus grande viscosité des pétroles caucasiens.

Il est un peu question aussi d'une canalisation qui relierait Bakou, ou du moins la rive méridionale de la mer Caspienne, au golfe Persique, et permettrait d'approvisionner les Indes, puis l'Australie. Ce projet semble néanmoins quelque peu utopique, vu la présence, aux bords du golfe, d'importants gisements de naphte dont l'exploitation, une fois en train, donnerait un beau rendement.

III

Les gisements de pétrole les plus importants du Caucase sont ceux de la presqu'île d'Apchéron, qui s'avance assez loin dans la mer Caspienne. Leur étendue est de 400 hectares, et l'on a déjà foré environ 450 puits, dont il n'y a guère, il est vrai, que 200 en activité. Ces puits,

qui ne donnaient en 1873 que 66 000 tonnes de naphte ou pétrole brut, en ont fourni, en 1884, 1 147 540 tonnes. C'est une augmentation énorme en peu d'années, et il est probable que le rendement pourrait être encore quadruplé si l'on disposait de moyens de transport suffisants.

Le forage des puits rappelle parfois la méthode usitée en Amérique, mais on emploie cependant de moins en moins le forage à la corde, l'inclinaison des couches ne s'y prêtant pas. On préfère le battage au trépan et on se sert presque partout de machines, la lenteur extrême du travail à bras l'ayant fait abandonner.

Le moment critique est celui où la sonde atteint la nappe souterraine. Le naphte jaillit souvent avec force sous la pression des gaz intérieurs, on ne peut maîtriser la violence du jet, et il se perd une grande quantité de liquide. Il est même arrivé que l'appareil de sondage a été projeté à une hauteur considérable, crevant le toit du chevalement. On parvient cependant en général à régulariser la fontaine au moyen d'un obturateur et d'un système de robinets qui permettent la sortie des gaz. Il arrive aussi quelquefois que la grande quantité de sable fin entraîné par le naphte occasionne des affouillements qui brisent les tuyaux; parfois aussi, dans les grandes profondeurs, les gaz n'ont pas la force de chasser la colonne de sable; le puits se bouche et tout est à recommencer. Souvent enfin le pétrole ne jaillit pas ; le liquide prend son niveau dans le tube, et il faut le retirer à la pompe ou au moyen de sceaux manœuvrés avec un câble.

Le puits le plus abondant est celui de Carmelitza (la nourrice). Il a donné pendant cinq ans 164 tonnes par jour, et il en fournit encore de 65 à 80.

M. Paul Sage décrit ainsi l'ouverture d'un puits dans la région de Bakou :

« Pendant le premier voyage que nous avons fait à Bakou, nous avons vu commencer une fontaine à Balakhany : la colonne de naphte, de 40 centimètres de diamètre à la base, s'épanouissait jusqu'à trente ou quarante mètres de hauteur, lançant des morceaux d'argile naphtalifère compacte du poids de deux à trois kilogrammes, qui eurent bientôt défoncé le toit du chevalement. Le naphte retombait en pluie fine et répandait une odeur éthérée assez agréable. Le sol tremblait à plus de cent mètres à la ronde. Cette fontaine était intermittente : elle donnait pendant une demi-heure, s'arrêtait pendant un temps égal et reprenait ensuite. On eut beaucoup de peine à la maîtriser... Elle débitait par jour 640 tonnes. »

On considère un rendement journalier de cinquante tonnes comme très rémunérateur, et l'on abandonne en général les puits débitant moins de dix tonnes.

Ainsi que cela se pratique en Pensylvanie, les produits des puits de la presqu'île d'Apchéron sont transportés, au moyen de canalisations, à Bakou, où se trouvent la plupart des distilleries de naphte. Jetons un coup d'œil sur ces usines.

Nos lecteurs n'ignorent pas que le naphte ou pétrole brut est tout à fait impropre à la combustion. Il faut le raffiner, pour ainsi dire, le décomposer en ses éléments, en tirer les huiles lampantes et utiliser le mieux possible les résidus. Sous ce rapport, les naphtes de Bakou sont inférieurs à ceux d'Amérique. En Pensylvanie, on obtient en moyenne du produit brut 70 $^0/_0$ d'huile d'éclairage ; au Caucase, tout au plus 30 $^0/_0$. Les résidus y ont donc une importance bien plus grande ; aussi est-ce en Russie qu'on a fait le plus d'efforts pour en tirer parti. Nous allons voir comment.

Le naphte arrive dans la « ville noire, » — tel est le

nom du quartier des distilleries de Bakou, — au moyen des conduites dont nous avons parlé, et on l'y recueille dans d'immenses réservoirs qui en renferment jusqu'à 7500 tonnes. Les plus considérables sont ceux de la compagnie Nobel qui raffine à elle seule la moitié du pétrole russe.

Des réservoirs, le naphte passe dans les appareils de distillation, où on le décompose en trois éléments. La première opération donne les huiles lourdes qu'on qualifie en général de benzines. Jusqu'ici on ne savait trop comment les utiliser, et la compagnie Nobel en brûlait chaque jour des quantités énormes, ne voulant pas les vendre aux petits fabricants de la «ville noire.» Ceux-ci, au grand danger des consommateurs, mêlaient la benzine au pétrole et seraient bientôt arrivés de cette façon à discréditer pour jamais les produits du Caucase, qui ont eu du reste bien de la peine à vaincre la concurrence de la Pensylvanie, en bonne partie par suite de l'absence de contrôle. Mais depuis quelque temps on observe rigoureusement les règlements usités en Allemagne et en Angleterre sur le degré d'inflammation du pétrole (27 à 30 degrés), aussi les produits du Caucase sont-ils déjà fort répandus hors de la Russie.

Le second élément de la distillation est le pétrole d'éclairage, sur lequel nous ne nous étendrons pas. Le troisième, ce sont les résidus, c'est-à-dire tout ce qui reste après qu'on a enlevé la benzine et le pétrole. A l'origine, ces résidus n'étaient guère utilisés que pour le chauffage des appareils de distillation. En brûlant, ils dégageaient des torrents de fumée qui noircissaient tout à dix lieues à la ronde. Aujourd'hui, on est parvenu non seulement à brûler cette fumée, mais à tirer un parti avantageux des résidus.

On en fait en premier lieu des huiles à graisser pour les machines. Ces lubrifiants reviennent à meilleur compte que les huiles végétales ou animales. En outre ils ne se congèlent qu'à des températures très basses et ne s'oxydent pas à l'air.

En second lieu, on utilise en grand les résidus pour le chauffage des machines à vapeur et des locomotives. Théoriquement, leur puissance calorifique est de moitié plus élevée que celle de la houille, mais, en réalité, par suite de la combustion incomplète du charbon dans les foyers, la différence atteint 70 %.

Actuellement tous les vapeurs de la mer Caspienne et du Volga, et bon nombre de locomotives russes, sont chauffés à l'huile minérale. Le naphte, placé dans un réservoir voisin de la chaudière, arrive dans un tube horizontal terminé en pomme d'arrosoir ; il est mis ainsi en contact avec l'air aspiré et brûle sans explosion, aussi tranquillement que dans une lampe.

Les avantages de ce mode de chauffage, qu'on vient d'essayer à Marseille, sont nombreux : plus grandes facilités de chargement dans les soutes, pas de vides, moindre cube d'arrimage et par conséquent plus grande place laissée à la cargaison dans les navires marchands, et, dans les vaisseaux de guerre, plus longue durée de marche avec la même quantité de combustible ; alimentation facile des foyers, pas de cendres ni de scories, travail des chauffeurs moins pénible ; enfin, économie notable de temps pour arriver à la pression de vapeur nécessaire.

En présence de pareils avantages, il est au moins singulier qu'on n'ait pas encore utilisé le pétrole, hors de Russie, pour le chauffage des machines, et que les Américains eux-mêmes ne se soient point préoccupés de cette

question. Cela tient peut-être au bas prix de la houille aux Etats-Unis et au fait que le pétrole de Pensylvanie donne beaucoup moins de résidus.

Quelques mots, pour terminer, de la ville de Bakou, dont le séjour, au dire de ceux que leur mauvaise fortune y a conduits, ne serait pas précisément enchanteur.

Bakou était la ville sainte des Guèbres, qui s'y livraient au culte du feu en allumant le gaz qui s'échappe en plusieurs endroits des fissures de la terre. Aujourd'hui elle est vouée au culte du pétrole, et à vingt kilomètres de distance l'odeur de l'huile minérale en signale l'approche. De très loin aussi on apercevait, il y a quelque dix ans, le nuage de fumée qui planait au-dessus de la ville. Maintenant ce nuage a presque disparu et l'azur du ciel n'est guère plus troublé qu'avant l'ouverture des distilleries. Trop peu troublé même, car il ne pleut presque jamais à Bakou pendant la belle saison, ce qui empêche toute culture. A partir de fin avril, on n'aperçoit plus que la terre sèche et de vastes étendues couvertes d'efflorescences salines. Jusqu'ici les rues de la ville n'étaient pas pavées, et le vent du nord-est, assez fréquent, y soulevait des tourbillons de poussière qu'on cherchait à fixer par un procédé bien local. On les arrosait simplement avec les résidus de la première distillation du naphte, qui ne revenaient guère plus cher que de l'eau. L'hiver, cette poussière se transformait en lacs de boue liquide, où les voitures enfonçaient jusqu'aux essieux. Aujourd'hui les rues, bien alignées du reste, sont pavées en granit, et l'on peut s'y hasarder sans trop de péril durant la saison des pluies.

Bakou a environ 25 000 habitants, mais ce chiffre ne tardera pas à s'accroître si l'on transporte sur les bords du lac Caspien les foires de Nijni-Novogorod, ville qui

ne paraît plus assez centrale. Les habitants appartiennent aux races persane, tartare ou arménienne. Les Russes, assez peu nombreux, sont pour la plupart employés des compagnies de pétrole ou fonctionnaires du gouvernement.

Les jours de fête publique, dit M. Sage, on illumine la ville en brûlant du naphte dans des trous creusés de chaque côté des rues, ce qui rappelle l'entrée d'Alexandre-le-Grand à Babylone. On trace aussi de cette façon, sur les collines voisines, le chiffre colossal du personnage dont on célèbre la fête, et l'effet produit est très pittoresque.

Nous doutons cependant que ces illuminations, quelque originales qu'elles soient, aient le privilège d'attirer de nombreux touristes dans la Pétrolia de l'Orient.

G. van Muyden.

LE DERNIER EDELWEISS

NOUVELLE

Ils habitaient le même village. Dès leur enfance, ils avaient grandi côte à côte, s'aimant d'une tendre affection. Le petit Jean était berger. Il menait paître ses moutons et ses chèvres bien haut sur la roche noire qui dominait la vallée. Elle vaquait aux soins du ménage, tout en surveillant une sœur et un frère, que sa pauvre mère lui avait légués pour tout héritage. Son nom était Marguerite. Elle avait des yeux noirs, des cheveux blonds et des dents blanches qui laissaient passer un joli rire, cristallin comme le murmure d'une source. Marguerite avait déjà une passion. C'est débuter vite dans la vie. Elle aimait l'edelweiss, cette petite fleur blanche qui croît sur les cimes, au milieu des rochers. Aussi Jean moissonnait-il la pauvre plante; c'était sa grande occupation là-haut sur la montagne....

* * *

Les enfants grandirent. L'affection qu'il avait pour Marguerite devint de l'amour. Un amour aux racines fortes et vivaces qui pénétrèrent au plus profond de son cœur, et qui résuma pour lui le bonheur et le but de

son existence. Quand il conduisait son troupeau sur les pâturages élevés, il pouvait rester des heures étendu sous un sapin, à l'abri des rayons du soleil, regardant glisser sur le ciel bleu les petits nuages, sans les voir, sans même remarquer les aigles au vol puissant qui sillonnaient l'espace. Son œil ne voyait qu'elle, toujours elle. Son âme était restée au pied de la montagne, à voltiger autour de la jeune fille, à la contempler, à écouter ses gais propos et son rire mutin. Et ce rire qui l'avait réjoui enfant le faisait pleurer maintenant. C'est que sa Marguerite n'avait conservé qu'un des attachements de son enfance, l'edelweiss. Elle aimait encore à se parer de cette fleur cotonneuse, mais elle ne pensait plus à lui. Ses rêves de jeune fille lui laissaient entrevoir, dans un lointain brumeux, une ville aux clochers élancés, aux maisons somptueuses; une ville où les équipages se croisent en tous sens, où la fatigue est inconnue, où les petites fleurs qu'on porte à la montagne sont remplacées par des fleurs d'or, émaillées de pierreries. Ce rêve la caressait et l'effleurait de son aile. A la fontaine, le seau plein débordait qu'elle restait là, l'œil fixe, écoutant le murmure de l'eau qui se transformait en bruit de foule qui passe, en roulement de voitures, en frôlement de robes de soie. Lui, pendant ce temps, sous un sapin rabougri, dans le pays des chamois et des edelweiss, rêvait d'un petit chalet habité à deux.

Un jour, la vallée fut mise en grand émoi. Une famille étrangère, recherchant la solitude, venait passer quelques semaines dans son air pur et fortifiant. Jamais pareil événement ne s'était produit. On avait bien vu par-ci, par-là, un voyageur, une boîte verte sur le dos, une touffe d'herbes à la main. Parfois aussi, quelque chasseur, affamé et fatigué, apercevant les toits du vil-

lage, était venu se restaurer au foyer du montagnard. Un peintre était resté plusieurs jours à croquer pays et habitants. Mais, à part ces quelques figures, on ne voyait du monde qu'à la ville, lors des grandes foires du printemps et de l'automne. Aussi le jour de l'arrivée des étrangers chacun se tenait sur le pas de sa porte. On se disait tout bas qu'ils venaient de bien loin, de ce grand Paris dont on avait entendu parler vaguement comme d'une ville fantastique. Cela rendait les gens encore plus curieux, et la nuit qui suivit l'arrivée des étrangers, Marguerite dormit mal, troublée par le cauchemar....

* * *

A mesure que la saison avance, le bétail s'élève sur la montagne. Jean le suivait de chalet en chalet, et plus la distance augmentait, plus aussi ses visites devenaient rares. Pourtant, il descendait de temps à autre au village, le cœur rempli d'espérance, le pied léger, tremblant d'émotion à l'idée de revoir Marguerite ; mais le pauvre garçon remontait triste et découragé, des larmes dans les yeux. Celle qu'il aimait toujours davantage n'avait pas le loisir de s'occuper de lui. Aidant la famille étrangère, passant sa vie dans le chalet qu'elle habitait, Marguerite oubliait déjà peu à peu la petite vallée qui l'avait vue naître. Toujours pensive et préoccupée, c'est à peine si elle trouvait le temps nécessaire pour venir s'asseoir au foyer de la famille, et, là encore, elle se faisait remarquer par sa distraction, répondant, la plupart du temps, tout de travers aux questions que lui posait son père. C'est qu'une idée avait germé dans son cerveau, idée tenace, fixe, qu'elle mettrait à exécution coûte que coûte. Elle voulait partir, elle partirait. L'occasion était bonne, il ne fallait pas la laisser échapper. S'en aller, sans étape,

directement à Paris. Elle ne parlait à personne de son dessein, pensant qu'il valait mieux brusquer les choses, éviter des indécisions trop longues. Elle s'offrit à Mme Dubac comme femme de chambre, la suppliant de la prendre avec elle, et celle-ci, qui appréciait son zèle et son activité, le lui promit. Alors l'enfant confia son plan à son père, pleura, insista. Sa jeune sœur qui entrait dans sa quinzième année pouvait maintenant la remplacer. Le père ne serait pas seul. Puis elle reviendrait, apportant de bon et bel argent, et l'on serait tous heureux. Le pauvre homme combattit, faiblit et consentit. L'idée que sa Marguerite serait bientôt de retour, et qu'elle amasserait un petit pécule qui lui permettrait de se bien marier, souriait au montagnard. On savait du moins avec qui elle partait. De braves gens que ces Dubac ! Madame promit au père de veiller sur sa fille, de la conduire, de la protéger, et le pauvre homme la laissa aller en pleurant. Tout s'était conclu en trois jours. Marguerite avait réussi à faire les choses vite, à éviter les dédits et les larmoiements. A peine si le jour de son départ on connaissait la nouvelle dans tout le village ; à plus forte raison l'ignorait-on sur les hauts pâturages où pourtant on pensait tant à elle....

* * *

Ce matin-là, un léger brouillard couvrait la vallée, mais un gai soleil brillait radieux sur la montagne. On entendait tinter les clochettes des troupeaux, et, par-ci par-là, les huchées des bergers se répondant à travers l'espace. Le long des prés verts, un jeune homme descendait. Sa main droite reposait sur un bâton noueux, sa main gauche tenait un bouquet d'edelweiss qu'il avait cueilli le matin même. A mesure qu'il approchait du village, sa marche devenait plus rapide. Le brouil-

lard se dissipait lentement, lui laissant entrevoir dans le lointain, resplendissants au soleil, les toits humides des chalets. Son cœur battait plus fort. Il allait la revoir. Enfin voici le but de sa course. Il entre. Le père et les enfants sont là. Ils pleurent et Marguerite est absente! Oui, elle est partie. Le bouquet, échappé des mains du jeune homme, est tombé sur le sol de la cuisine. Partie! partie! Sans le prévenir, sans lui dire adieu, sans même lui laisser un salut amical, un mot d'espérance! Il a compris. Elle ne l'a jamais aimé, non, pas même d'amitié. Elle le brise sans remords. Sa poitrine se soulève par saccades et cet homme fort sanglote, mais sans larmes. C'est un soubresaut de la poitrine, un spasme de la respiration. L'œil reste sec. Douleur terrible à voir. Il a repris le bouquet qui gisait à terre. Lentement il caresse les petites fleurs comme il a maintes fois caressé les tresses blondes de Marguerite, puis, une à une, il les jette dans la flamme. Cette œuvre de destruction terminée, sans prononcer un seul mot, il s'enfuit. Il regagne le sommet de la montagne en courant, butant contre les obstacles que son délire ne lui laisse pas voir, s'égratignant aux ronces, se mettant en sang aux branches des vieux sapins qui essayent de le retenir. Il monte, il monte toujours....

* * *

Depuis ce jour, plus de rêve en regardant le ciel! Plus de petit chalet qu'on habite à deux se dessinant dans les nuages! Plus de sieste heureuse à l'ombre des arbres rabougris! Plus rien que la lutte! Lutte pénible, dangereuse, mais implacable. L'aube le trouve debout sur la crête de la Roche-Noire, cherchant son ennemi et l'immolant sans pitié... l'edelweiss. Qu'une petite fleur se montre, qu'une feuille se laisse voir, elle est arrachée

avec sa racine et jetée au vent. En vain, a-t-on essayé de l'enlever à son idée fixe, elle revient toujours. On l'a ramené de force au village, il s'est enfui, et dès lors ne se laisse plus approcher. La faim le ramène cependant près des habitations, où les pâtres lui donnent du pain et du lait. Puis il repart continuer son œuvre d'extermination. L'hiver arrive et couvre la montagne de son blanc manteau. Jean descend dans la vallée. Chacun a pitié de lui et le laisse se chauffer à son feu ou dormir dans son écurie. Durant les longues veillées, il reste assis dans son coin, fixant la flamme de l'âtre, absorbé dans la contemplation d'un monde lointain. Il est encore là-haut sur la montagne, fouillant par la pensée sous la neige, scrutant les moindres fentes de rocher, cherchant à découvrir la place où peut se cacher un vestige de la pauvre plante. Il passe l'hiver ainsi, sans parler, et le printemps le trouve déjà à son poste. Tout ce qui verdit sur la montagne lui paraît suspect. Enfin la floraison est là. Il court, il bondit, il sacrifie encore quelques edelweiss oubliés, puis pousse un cri sauvage. Il est vengé ! Alors il explore l'abîme... mais voilà, hors de son atteinte, une touffe de la fleur maudite. Il se penche sur le gouffre, il tend les bras, il l'appelle, et c'est lui qui va vers elle. Il subit une fascination. La petite colonie le regarde de tous ses yeux et ces yeux l'attirent. Il se se penche toujours plus, il l'effleure du bout des doigts, il la prend à pleine main et, perdant l'équilibre, disparaît avec elle.

Depuis lors, il est bien rare de trouver en parcourant la Roche-Noire une fleur d'edelweiss, et le montagnard qui l'aperçoit la cueille avec respect, presque avec crainte.

HERMANN CHAPPUIS.

CHRONIQUE PARISIENNE

De la charité chez les animaux. — *Les singes anthropoïdes*, par M. R. Hartmann. — Livres nouveaux.

Les lecteurs de la chronique savent déjà que la *Revue scientifique* a ouvert une enquête sur l'intelligence des animaux. Cette enquête, poursuivie avec zèle, depuis bien des mois, par un nombre considérable de collaborateurs de bonne volonté, a donné des résultats qui amuseront les amateurs de bêtes. Les anecdotes envoyées de toutes les parties de la France, et aussi de l'étranger, ne prouvent pas seulement que les animaux sont souvent plus malins que nous. Elles nous les font voir sous l'aspect d'êtres moraux et bons, capables d'avoir la notion du devoir et du sacrifice et d'agir en conséquence.

Toutes les bêtes n'en sont pas là. Il a été impossible de découvrir la moindre trace de sentiment du devoir ou de bonté chez la mouche. Le président de la Société entomologique de France, à qui la tâche revenait de droit, a eu beau s'y prendre de toutes les manières, il n'est jamais parvenu à toucher le cœur d'une mouche. Il a constaté chez cette race de l'intelligence, de la réflexion, du raisonnement, la faculté de profiter des enseignements de l'expérience; quant à « ce que nous appelons de l'humanité, des entrailles : » néant. Une mouche à demi écrasée est aussitôt sucée toute vive par ses sœurs.

Nous ne reviendrons pas sur les fourmis de M. Lubbock, qui soignent les malades, font manger les paralytiques, portent les infirmes au soleil. Aux dernières nouvelles, les infirmières du savant anglais avaient entrepris la cure d'une camarade estropiée dans un accident. Elles la soignaient depuis cinq mois. Si la Société protectrice des animaux ne

leur envoie pas un diplôme d'honneur, à quoi sert l'institution ?

Qui est-ce qui a plus mauvaise réputation que les chats sous le rapport de la moralité et de la sensibilité ? Le trait qu'on va lire les réhabilite.

Un monsieur avait deux chattes, une blanche et une noire. La blanche était dodue, gourmande, paresseuse et familière ; de ces chattes femmes du monde et accoutumées aux belles manières, qui partagent leur temps entre la cuisine et le salon. La noire était une petite sauvagesse, passionnée pour la chasse.

La blanche eut des petits, qui furent installés dans le sous-sol. Au bout de quelques jours, elle s'ennuya de les soigner et les abandonna pour revenir se chauffer à la cuisine. La chatte noire entendit les cris des chatons abandonnés. Indignée d'un égoïsme aussi féroce, elle prit un des petits et l'apporta délicatement à la mère, afin de la rappeler au sentiment du devoir. La blanche refusait de recevoir son enfant. Elle reçut une volée de coups de griffes qui lui donna à réfléchir.

Je prie le lecteur de réfléchir, lui, à tout ce qu'une action semblable suppose de sentiments élevés et de bonté d'âme chez la petite chatte noire. Quand il aura suffisamment admiré, il passera à la réhabilitation d'une autre race encore plus calomniée que le chat : celle du serin. Non pas que le serin passe pour méchant, mais on le croit trop nigaud pour avoir des idées sur la morale.

Un serin et un chardonneret étaient enfermés dans la même cage et vivaient en bonne harmonie. Le chardonneret avait été pris au moyen de collets, c'est-à-dire qu'ayant été élevé en liberté, il possédait une plus grande expérience des choses de la vie que son camarade, né et grandi en captivité. Leur commun propriétaire trouva dans son jardin un petit chardonneret orphelin, âgé d'une quinzaine de jours. Il le mit dans le nid de sa cage et attendit.

Le petit chardonneret commença à piailler pour appeler au secours. Le grand chardonneret ne s'en émut pas. Le serin, faisant office de bon Samaritain, fabriqua un peu de pâtée avec ce qu'il trouva dans sa mangeoire et alla porter la béquée à l'orphelin. Celui-ci, reconnaissant au plumage qu'il avait affaire à un étranger, refusa obstinément de prendre la nour-

riture. Le serin avait beau lui dire en son langage mille choses tendres et encourageantes, le petit fermait le bec et détournait la tête. En revanche, dès que son cousin le chardonneret passait à sa portée, il l'implorait par des supplications qui auraient attendri une roche et se traînait même vers lui sur son ventre déplumé; mais l'autre ne voulait pas comprendre et passait fièrement.

Le serin l'obligea bien à comprendre. Indigné comme l'avait été la chatte noire, il se jeta sur son camarade et lui donna des coups de bec. Et voyez la scélératesse du chardonneret! Il savait si bien ce qu'il aurait dû faire, qu'aussitôt battu il alla porter la béquée à l'orphelin qui, cette fois, ne se fit pas prier. Dans la suite, le serin réussit à l'apprivoiser. Entre ses deux pères nourriciers, le petit fut sauvé.

Qu'on ne vienne pas dire que le serin était frotté de beaux sentiments par sa longue fréquentation avec l'homme. Une de ses contemporaines, une femelle de pierrot, a donné un exemple de bonté tout semblable dans un parc du centre de la France. Une nichée de petits verdiers avait perdu ses parents. La pierrotte, sans doute une vieille fille ou une veuve, puisqu'elle n'avait pas de nid à elle, adopta la petite famille et l'éleva.

Les directeurs et gardiens de ménageries disent qu'ils sont sans cesse témoins d'actes établissant l'existence d'une espèce de solidarité entre les bêtes. En dehors des besoins de leur estomac, dont elles ne sont pas responsables et dont nous n'aurons pas le droit de parler tant qu'il existera des boutiques de bouchers, les bêtes sont meilleures les unes pour les autres que beaucoup d'hommes ne le sont pour les autres hommes. Cela devrait rabattre notre orgueil, mais rien ne peut le rabattre; pas même l'idée que nous pourrions être cousins germains des orangs-outangs.

Cette hérésie théologique, que nous demanderons la permission de ne pas envisager au point de vue religieux, a été reprise et soutenue par M. R. Hartmann, professeur à l'Université de Berlin (ne pas confondre avec Edouard Hartmann, le philosophe) dans un ouvrage faisant partie de la *Bibliothèque scientifique internationale*. (Félix Alcan.) La traduction française qui, par parenthèse, est bien mal écrite, a pour titre : *Les*

singes anthropoïdes et leur organisation, comparée à celle de l'homme. La conclusion du volume est qu'il y a plus de différence entre les singes de race inférieure et les singes de race supérieure qu'il n'y en a entre ces derniers et l'homme inférieur; que, cependant, nous ne pouvons descendre d'aucune des espèces anthropoïdes actuellement vivantes; que nous avons donc avec les singes un ancêtre commun, encore inconnu, que les paléontologues découvriront certainement un jour ou l'autre.

En attendant qu'ils le déterrent, M. R. Hartmann nous raconte toutes sortes d'histoires destinées à prouver qu'il n'y aurait aucune honte pour nous à constater que sa thèse est la bonne. Ses héros à poils sont d'une intelligence qui ferait honneur à beaucoup d'hommes. L'un d'eux chauffait le four du bateau qui le transportait en Europe. Il prenait grand soin d'empêcher la braise de tomber sur le plancher, observait et *appréciait* la température du four et allait prévenir le boulanger quand le four était assez chaud. Il faisait en outre le travail d'un matelot, tournait le cabestan, ferlait les voiles et les attachait. Par malheur, un pilote brutal maltraita le pauvre animal. Celui-ci ne se défendit pas. Il se contenta de lever les mains en suppliant et d'essayer de se garantir des coups, après quoi il se laissa mourir de faim et de chagrin.

Mafuca, l'amie de M. Schopf, le directeur du jardin zoologique de Dresde, était une guenon supérieure, sachant se moucher avec un mouchoir, tordre le linge mouillé, mettre des bottes, voler les clefs et ouvrir les serrures. Elle prenait son thé tous les matins, son cacao tous les soirs, et se versait à boire sans renverser. Sa mort fut émouvante. Elle était atteinte de phtisie. Son ami, M. Schopf, vint la voir. Elle jeta ses bras autour de son cou, le regarda tranquillement, l'embrassa à plusieurs reprises, lui tendit la main et expira.

Sur ce tableau touchant, nous prenons congé des clients de M. Hartmann pour rentrer dans le monde des humains avec Amaury-Duval, le peintre connu.

Ses *Souvenirs* ont paru il y a bien peu de temps et il n'est plus là pour les suivre et les protéger dans la mêlée des livres. Ce petit volume ne fera pas un plus gros bruit que n'en avait fait il y a trois ou quatre ans l'*Atelier d'Ingres*, du même

auteur. Comme son aîné, il sera accueilli avec la bienveillance que mérite au conteur son ton de bonhomie.

L'un des chapitres les plus intéressants est celui où Amaury-Duval nous conduit chez Charles Nodier, à ces fameuses soirées de l'Arsenal qui réunissaient Lamartine, Victor Hugo, Musset, Vigny, Alexandre Dumas, Delacroix, et beaucoup d'autres étoiles de deuxième grandeur. On arrivait en socques et avec son parapluie, car bien peu de ces grands hommes avaient alors de quoi prendre un fiacre; on s'annonçait soi-même, faute de domestique, et on se mettait à danser à la lueur de deux lampes et autant de quinquets. A dix heures, le maître de la maison disparaissait discrètement. Presque aussitôt Mme Charles Nodier traversait le salon, une bassinoire à la main. Elle allait bassiner le lit de son mari, dont la chambre n'avait pas d'autre issue que le salon. « C'était pour nous chose si habituelle, raconte Amaury-Duval, et qui nous paraissait si simple, que la contredanse ne s'interrompait pas un instant, et qu'on se bornait, tout en continuant les figures, à laisser passage à cette femme si charmante encore, et dont les soins touchants n'avaient rien de vulgaire à nos yeux. » Aimables soirées, dont le génie faisait tous les frais.

— L'*Histoire des avocats au parlement de Paris* (1300-1600), par M. R. Delachenal (1 vol. in-8°, Plon et Nourrit) est une histoire très complète et très intéressante du vieux barreau français avant le XVIIe siècle. Le métier était déjà bon. Dès le XIVe siècle, les avocats célèbres mouraient plusieurs fois millionnaires. A défaut de talent, « l'estat de l'avocat » donnait droit à de gros honoraires. En effet, dit un document du XIIIe siècle, il n'est pas raisonnable que celui « qui va à un cheval, doie avoir aussi grant jornée, comme chil qui va à deux chevax, ou à trois ou à plus ! » En revanche, quand ils étaient trop bavards et qu'on ne pouvait pas les faire taire, on leur imposait diverses punitions; étaient-ils incorrigibles, on leur fermait le bec en leur ôtant purement et simplement, et pour toujours, leur office d'avocat: *Et si super hoc incorrigibilis maneat, a consistorio perpetuo suspendatur.* Les juges d'aujourd'hui doivent quelquefois regretter l'ancienne discipline.

— Voici une publication qui fera la joie des érudits. Le ministère des affaires étrangères a ouvert ses archives avec une

libéralité qui contraste avec l'époque, bien peu éloignée, où l'administration défendait les écrits de Saint-Simon contre les imprimeurs avec autant de ténacité que s'il y fût allé du salut de la France. On ne nous donne rien moins aujourd'hui, pour débuter, que la correspondance et les instructions des ambassadeurs de France à l'étranger, depuis le traité de Westphalie jusqu'à la révolution française. La correspondance de *MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre* (1537-1542), est publiée par les soins de M. Jean Kaulek. (Félix Alcan, 1 vol. in 8o.) La politique y est mêlée aux drames conjugaux de cette barbe-bleue d'Henri VIII. Le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs de Suède*, annoté par M. Geffroy, de l'Institut (Félix Alcan, 1 vol. in-8), nous fait voir à découvert l'histoire de nos rapports avec la Suède pendant un siècle et demi. J'ai éprouvé en le parcourant une satisfaction personnelle. C'est de vérifier une fois de plus combien Saint-Simon était un historien exact et pénétrant. Le *Recueil* confirme tout à fait le récit qu'il avait donné dans ses *Mémoires* de certaines négociations survenues de son temps.

— Le docteur A. Marcet a accompagné une mission française envoyée en 1882 au Maroc. Il raconte ce qu'il a vu dans un volume intitulé *Le Maroc* (Plon et Nourrit) et orné de gravures. Parmi ses agréables descriptions, celle des jardins particuliers du sultan m'a causé une déception. Ces immenses jardins, remplis d'eau courante et où la végétation est si puissante qu'un abricotier y devient un arbre colossal, sont uniformément divisés en carrés, que séparent de larges allées bien régulières. On passe du premier jardin au second, de celui-ci au troisième, et c'est toujours la même chose; toujours le même éternel damier de massifs. J'aurais cru aux Marocains plus d'imagination et de fantaisie, à en juger par l'architecture arabe. La mission française ne tarda pas à demander grâce, et cela se conçoit de reste.

Encore un petit volume de la *Bibliothèque utile* (60 ct. le vol.) de la maison Félix Alcan. Celui-ci a pour auteur M. H. Gossin et pour titre *La machine à vapeur, son histoire, son emploi* (avec figures). La première machine à vapeur est très vieille. Elle fut inventée par Héron, dit l'Ancien, élève de Ctésibius, qui naquit à Alexandrie environ 120 ans avant Jésus-Christ.

On ne croit pas qu'elle ait été utilisée dans la pratique au temps de Héron, mais, au XVI[e] siècle, un inventeur imagina de l'employer à faire tourner un tourne-broche. Elle devait remplacer le marmiton chargé d'ordinaire de cet emploi, et l'inventeur faisait remarquer dans un boniment digne de ceux d'à présent, combien son appareil avait d'avantages sur un marmiton. En premier lieu, elle ne mangeait pas, tandis qu'un marmiton mange. Secondement, elle constituait « une garantie pour les convives dont le caractère soupçonneux rend l'appétit délicat, et qui, de cette façon, seront certains que le marmiton n'a pas mis la patte au rôti en l'absence de la ménagère, pour se donner le plaisir de lécher ses doigts malpropres. » M. Gossin ne nous dit pas si le tourne-broche à vapeur eut du succès.

— M. Charles Fessard publie un livre de *Nouvelles bretonnes* ayant pour titre : *Les récits de l'oncle Yarrik* (Plon et Nourrit). C'est peut-être parce que je vieillis, mais ces histoires de gnomes et de korigans, de tableaux qui descendent de leur cadre pour vous faire la conversation, de morts et de naissances mystérieuses, de gens à la conscience bourrelée, qui ne peuvent entendre sonner minuit, l'heure des crimes, sans des convulsions de terreur, toutes ces histoires, lorsqu'elles ne sont pas données sous la forme de légendes populaires, mais délayées en nouvelles, me semblent vieillottes et démodées.

— *Madame Margaret, histoire parisienne*, par M. Armand Lapointe (Plon et Nourrit), est tout à fait ce qu'on est convenu d'appeler une histoire parisienne, autrement dit une histoire scandaleuse. C'est un plaisir singulier que celui que prennent nos romanciers à nous faire passer pour une fleur de corruption. Le livre est du reste sans aucun intérêt, malgré la saveur de scandale.

Je ne vois que peu de chose à dire des *Pastaré*, étude sur la vie de petite ville, par Roger Dombréa (Plon et Nourrit). Il faut bien faire des romans, puisqu'il y a tant de gens que cela amuse; pourquoi pas celui-là aussi bien qu'un autre? Il est honnête : l'observation n'y est pas profonde, mais elle est assez fine. C'est un livre agréable.

CHRONIQUE ALLEMANDE.

Un commentateur de Shakespeare : Charles Werder. — Ebers et son Guide en Egypte. — Nouvelles de la capitale : le théâtre, les anniversaires ; Ranke et Menzel. — Le panorama de Chattanooga. — La Suisse allemande sermonnée par un touriste. — Livres nouveaux. — Une explication philologique. — Le jubilé de l'empereur.

Voici un nouveau commentateur de Shakespeare qui a eu la chance, de plus en plus rare, d'attirer sur lui l'attention. C'est le professeur Charles Werder. Il fait depuis nombre d'années des cours de littérature dramatique à l'université de Berlin et il s'occupe avec prédilection des drames de Shakespeare. Son nouveau volume est consacré tout entier à Macbeth. Pour être neuf, il fallait que Werder dît le contraire de ses prédécesseurs, parmi lesquels il en est d'illustres, Schlegel et Gœthe entre autres. Il n'y a pas manqué. Les deux maîtres de la critique allemande avaient cru que dans le drame de Shakespeare le vrai coupable est lady Macbeth, qui relève le courage défaillant de son mari et le pousse au crime. Schlegel disait que les sorcières suggèrent l'idée, que lady Macbeth la fait grandir en se servant de l'ambition de son mari, et que celui-ci n'est que la main qui exécute. Gœthe, en adoptant cette manière de voir, appelle lady Macbeth la *Oberhexe,* la sorcière en chef, le vrai serpent tentateur. Le professeur Werder a changé tout cela. Selon lui, Macbeth porte dans son cœur le germe de son forfait, la voix des sorcières est le milieu malsain qui féconde ce germe, et lady Macbeth, en secondant les desseins du sombre héros, ne céderait qu'à un amour conjugal mal placé et partant éminemment dramatique. Tout cela est développé avec une habileté consommée en un plaidoyer d'une argumentation puissante et qui n'a qu'un tort, celui d'être trop long.

Le cercle des interprétations possibles du drame de Shakespeare est donc parcouru et fermé. A l'avenir, pour dire du nouveau, il faudra recourir à l'apologie de Schlegel et de

Gœthe. Pauvre Shakespeare ! ce qu'il a composé naïvement pour un public naïf, est devenu l'objet des recherches les plus quintessenciées, et l'on s'amuse même à prouver aujourd'hui que le fils du brasseur de Stratford n'a jamais pu être l'auteur de ses drames, vu qu'un autodidacte ne saurait acquérir les connaissances étendues dont ils font preuve. Gœthe avait raison de dire que ses compatriotes s'appesantissent sur tout parce que tout leur pèse trop.

— M. Georges Ebers, le romancier de l'ancienne Egypte, entretient ses lecteurs sous une forme nouvelle du pays de ses recherches et de ses rêves. Renonçant au cadre du roman, il publie aujourd'hui un *Cicerone durch das alte und das neue Egypten,* guide à travers l'ancienne et la moderne Egypte. Le sujet est de ceux qui intéressent toujours, et l'exécution est captivante. Pour comprendre les destinées extraordinaires de ce merveilleux berceau d'une des civilisations les plus anciennes, il faut se rappeler la configuration de ce sol béni des dieux. Protégée par un désert, par des marais et des montagnes, la grande vallée du Nil assurait à ses premiers habitants toutes les garanties d'une existence heureuse et non troublée. Les eaux du ciel faisant défaut, le peuple se vit naturellement poussé à une exploitation aussi complète que possible des inondations périodiques du fleuve ; de là la vive impulsion donnée à l'étude des mathématiques, de la mécanique, des sciences en général. Ces préoccupations tendaient toutes à développer chez les Egyptiens la raison aux dépens de l'imagination, aussi les voit-on régler sagement leur vie publique et privée. L'Egypte devient un état modèle où fleurissent toutes les vertus ; sa prospérité est inouïe. Les citoyens n'ont qu'un désir : prolonger indéfiniment cette complète béatitude. Aussi l'idée de l'immortalité et le culte des morts deviennent-ils leur préoccupation favorite. Cependant leur langue conserve des traces d'un état bien plus ancien et bien plus primitif encore, d'une existence de dures épreuves, de grandes luttes et de constantes terreurs. Dans cet idiome, Dieu signifie « l'écraseur; » l'enfant, c'est « de la chair; » le même mot sert à désigner l'adolescent et l'esclave ; le mot « vieux » offre une parenté suspecte avec une racine qui veut dire « pas encore mort de faim. »

Chose remarquable dans ce pays où tout est étonnant, les monuments les plus anciens de la civilisation la plus primitive se sont conservés intacts grâce à l'absence de pluie et à la siccité de l'air. Le nouveau livre d'Ebers nous permet de les contempler à notre aise et de parcourir ainsi commodément l'Egypte guidés par un cicerone aussi intelligent que sûr.

— Berlin est en pleine saison d'hiver. Une foule nombreuse a assisté l'autre jour à la représentation d'un chef-d'œuvre dramatique qui n'a pas vieilli, même en France : *Mademoiselle de la Seiglière*, de Jules Sandeau. La pièce avait été représentée, il y a trente-trois ans, au Burgtheater de Vienne, mais en dépit de l'habileté du directeur Laube et du talent des artistes, elle n'avait eu qu'un médiocre succès. Le Théâtre-allemand de Berlin n'a pas été plus heureux ; la faute en est cette fois aux interprètes. Le public n'eût demandé qu'à applaudir. Il appréciait comme elles le méritent cette trame serrée et cette adresse de l'auteur à faire saisir le contraste entre l'ancien régime d'un côté, et de l'autre le monde nouveau créé par la révolution et par celui que Mme de Staël appelait le « Robespierre à cheval ; » mais les acteurs ont été faibles. Mlle Gessner elle-même, l'espoir du Théâtre-allemand, celle qu'on avait placée d'emblée entre les deux grands représentants de notre art tragique, M. Niemann et Mlle Wolter, Mlle Gessner n'a point répondu à l'attente de ses admirateurs. Elle a été plus sentimentale que naïve dans le rôle d'Hélène. « Vous êtes trop sentimentale, lui dit le critique Paul Schlenther ; n'oubliez pas que la sentimentalité est une faiblesse, que la naïveté est une force, et que le génie est dans le parfait naturel. Fiez-vous donc à votre nature et ne cherchez pas à renchérir sur vos dons par des artifices mesquins. Voulez-vous guérir ? Voici ma recette : apprenez les rôles de la *Sauvage apprivoisée* et de toutes les robustes mangeuses de bifstecks qui se trouvent dans les comédies de Shakespeare. Si ce remède ne suffit pas, vous êtes incurable. »

Berlin se souvient de ses grandeurs intellectuelles et artistiques. Le 21 décembre, il a fêté le quatre-vingt-dixième anniversaire de Léopold Ranke, le premier de nos *Geschichtsforscher* et de nos *Geschichtsschreiber*, ce vieillard étonnant qui, malgré son grand âge, a commencé en 1881 la publication d'une *Histoire universelle* dont les volumes se succèdent avec

une parfaite régularité. Par *Geschichtsforscher*, j'entends désigner l'érudit qui se livre à d'ardues recherches en appliquant les méthodes rigoureuses de la science ; par *Geschichtsschreiber*, l'écrivain qui met en œuvre ses matériaux en artiste et en poète. Chose rare en Allemagne, le nom de Ranke est également grand dans l'une et l'autre catégorie, et de plus, par la largeur de ses vues, il a des droits acquis au titre de *Geschichtsphilosoph*. Le seul mot français historien est bien faible pour traduire tout cela.

Un peu avant Ranke, c'était le tour du grand peintre Menzel. Son soixante-dixième anniversaire a été célébré par une exposition rétrospective de ses œuvres, et par une soirée splendide offerte au vieillard par les artistes de Berlin, richement costumés. Adolphe Menzel, natif de Breslau en Silésie, a encore toute la sève et la verdeur de la jeunesse. Sa grande tête expressive, plantée carrément sur un corps de petite taille, rappelle de loin celle de Chateaubriand. Ses yeux étincelants et ses lèvres serrées trahissent un tempérament énergique. Il est fort occupé dans ce moment d'un grand tableau commandé par l'empereur. Menzel a illustré de son pinceau bien des scènes décisives de l'histoire de Prusse, notamment les hauts faits de Frédéric-le-Grand. Il n'est pas coloriste, mais dessinateur, et recherche le beau moins que le caractéristique. Son génie a imprimé à la peinture historique en Allemagne une impulsion dont il est facile de suivre les traces jusqu'à ce jour.

A cette heure, Berlin n'a pas moins de quatre expositions de tableaux. Le salon Gurlitt a les toiles les plus intéressantes et les plus attractives. On y voit entre autres plusieurs tableaux de Böcklin, un romantique à tous crins qu'on adule ou qu'on exècre, suivant les goûts. L'un de ces tableaux paraîtra bizarre à ceux qui ne partagent pas l'engouement général : deux chevaliers moyen âge, vêtus de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, se ruent l'un contre l'autre sur un pont étroit suspendu au-dessus d'un abîme. Dans le fond on aperçoit l'ombre d'un vieux château. On dirait une page de la *Légende des siècles*.

— Le panorama de Chattanooga met en émoi tous les amateurs de Berlin. J'ai déjà parlé ici même, il y a deux ans, de

la faveur croissante de ce genre de peinture. Il faut y revenir. Les expositions de tableaux font de mauvaises affaires, tandis que le panorama devient un placement de plus en plus lucratif; il attire tout le monde, les ignorants comme les gens instruits. Les artistes y voient un élément nouveau de perfectionnement technique, une variété de la peinture monumentale et un gagne-pain qui n'est point à dédaigner. De plus, le panorama tend à jouer un rôle international : on le promène de ville en ville. Pour faciliter les échanges, on a adopté en Allemagne les dimensions normales proposées par une société belge; l'Amérique vient aussi d'adhérer à cette mesure. Il y a cependant un obstacle sérieux aux échanges projetés, c'est la prédilection du peuple pour les scènes de batailles. Voit-on le panorama de Sedan se promener en France? Il faudra peu à peu remplacer cela par des vues de grandes villes ou des paysages célèbres.

Le panorama de Chattanooga a été commandé par une société américaine qui a fait récemment aux Etats-Unis des affaires d'or avec une œuvre analogue due au pinceau d'un artiste français. On s'est adressé cette fois à trois artistes berlinois : le paysagiste Bracht, Koch et Röckling, deux peintres militaires. Le sujet choisi est un épisode de la guerre de sécession : la bataille de Chattanooga. Nos artistes sont allés l'étudier sur place. Aujourd'hui leur œuvre est terminée, et avant de l'expédier en Amérique on la fait voir au public de la capitale qui, malgré la distance et le prix d'entrée assez élevé, accourt en foule. C'est un chef-d'œuvre d'effets pittoresques. Le spectateur est placé au bord d'un précipice donnant dans la vallée semi-circulaire du Tennessee. A droite, et par-dessus les cimes boisées, on aperçoit dans un vaporeux lointain les neiges des monts Alleghany, tandis qu'à gauche on domine les profondeurs de la vallée, que ferment les crêtes sombres d'une sierra. La bataille de Chattanooga eut lieu en automne, et l'on sait qu'en cette saison les paysages nord-américains revêtent des teintes d'une intensité absolument inconnue en Europe. Bracht en a tiré un parti d'autant plus merveilleux qu'à l'heure où la bataille est représentée le soleil est très bas sur l'horizon et la lune se lève à l'opposite.

C'est dans ce splendide paysage que l'action militaire se

déroule. Le spectateur est placé au centre de la ligne de bataille. Tout à côté de lui, une position fortifiée que les hommes du sud viennent d'abandonner. Les branches entrecroisées d'un platane décrépit font fuir le ciel à une distance prodigieuse. En bas, on voit les flots de l'armée du Nord, dont les colonnes montent avec lenteur, mais d'un pas affermi par la victoire; d'autres troupes ont déjà gagné, par un détour, les hauteurs abandonnées. Au premier plan, deux généraux. Le paysage est en somme plus réussi que la bataille, mais l'ensemble est d'un très grand effet.

— Lorsque Lübke faisait à l'école polytechnique suisse ses cours sur l'histoire de l'art, il fut l'objet, dit-on, de la part du public de la bonne ville de Zurich, d'un engouement sans exemple. A en juger d'après des notes de voyage qu'il a publiées dans un journal allemand, il ne paraît pas être demeuré très reconnaissant de cet accueil. Du moins ne dit-il pas grand bien de la Suisse. A ses yeux, les Alpes bavaroises et tyroliennes sont préférables de beaucoup parce que la vie y est restée primitive, les mœurs simples et la population honnête. En Suisse, il y a trop d'hôtels, trop de confort, trop de touristes; le Rigi est profané par un chemin de fer, et l'on a bâti sur son dos tant d'hôtels que c'est une abomination. Les lignes ferrées de la Suisse sont les plus mauvaises de l'Europe; le service y est mal fait, les employés grossiers, le voyageur doit porter lui-même son petit bagage jusqu'à la sortie de la gare, les voitures sont détestables, il n'y a pas de trains de nuit, les compagnies lésinent de toute manière; enfin et surtout les Suisses sympathisent avec les Français! Puisqu'ils les aiment tant, que ne leur empruntent-ils au moins l'excellente organisation de leurs chemins de fer?

Mais c'est principalement sur Zurich que le grand homme laisse extravaser sa bile. Quel changement! Il avait quitté un petit et modeste chef-lieu, tout semé de débris du moyen âge, de souvenirs du vieux temps, et il ne retrouve aujourd'hui qu'une imitation manquée du type banal de la grande ville moderne. La démocratie a démoli les monuments du passé, gaspillé les ressources du présent et de l'avenir; elle a fabriqué des maisons sans confort, des magasins aux devantures élégantes derrière lesquelles on ne voit jamais d'acheteur. Que

faire en présence d'une telle décadence? Fuir au loin, chercher au cœur de la Suisse une population encore saine et conservant quelques bribes des vertus de l'âge d'or. C'est ce que fait M. Lübke, quand, sur le lac de Lucerne, devant la chapelle de Tell, une parole d'un batelier le console de tous ses déboires. A l'observation railleuse d'un touriste mettant en suspicion l'existence de Guillaume Tell, ce fils de la *Urschweiz* répond : « Doutez de Dieu, si vous voulez, mais de Tell, jamais ! »

— Dans les livres d'étrennes de 1886, l'illustration a pris les proportions d'une véritable maladie ; un critique l'a appelée l'*Illustrationsseuche* (l'épidémie de l'illustration). Le mot est juste, pour autant du moins qu'il s'applique aux œuvres vraiment littéraires. En effet, illustrer les classiques, c'est leur faire perdre leur dernière chance d'être lus. Placés sur la table du salon, on croira leur faire trop d'honneur en parcourant d'un œil distrait, non le texte, mais les gravures. Un littérateur autrichien, Auguste Sauer, a fait une œuvre plus utile en publiant une *Galerie de femmes célèbres*, contemporaines et amies de nos grands poètes nationaux. Chaque biographie est accompagnée d'un portrait authentique. C'est une des œuvres les plus charmantes qui aient paru pour le jour de l'an.

— Spielhagen et Paul Lindau annoncent chacun un roman de mœurs. Le premier se propose de dépeindre les menées des socialistes, pensant que l'heure de la victoire va bientôt sonner pour eux. Il cite le mot de Ranke, que l'histoire a toujours été l'expression des idées dominantes d'une époque, et il demande s'il y en a aujourd'hui de plus fortes que celles de ces illuminés. Quant à Lindau, il vient de publier le début d'un roman intitulé *Berlin*, dans lequel il compte présenter un tableau complet des mœurs de la jeune capitale. J'ai déjà parlé ici à plusieurs reprises des tentatives faites dans ce genre ; il est à croire que celle-ci réussira mieux. Grâce à son second mariage, Lindau fait décidément partie aujourd'hui du *high life* berlinois ; il a un fort grand train de maison et un salon où se presse la société la plus distinguée. Son mérite littéraire lui assigne du reste une place fort honorable parmi les écrivains du jour : sa plume est gracieuse, sa manière facile ; il observe bien et voit juste.

— On va traduire en Allemagne la biographie de Louis Agassiz, publiée en Amérique et en Angleterre par la veuve de cet illustre savant. Ce livre renferme des détails très abondants sur la jeunesse d'Agassiz, mais il est à regretter qu'il s'étende moins sur les années de maturité. C'est pourtant à cette dernière période de sa vie que s'applique le mot connu de Darwin : « A lui seul, Agassiz vaut trois naturalistes. »

— La *Rundschau* commence la publication du nouveau roman de Gottfried Keller que, depuis un an, elle promettait à ses lecteurs. J'en parlerai à loisir quand l'ouvrage sera complet : un roman de Keller est toujours un événement littéraire. Le héros du livre s'appelle *Salander ;* malgré son air grec, ce mot est peut-être tout bonnement tiré du dialecte suisse, dans lequel il désigne un esprit aventureux qui essaie de tout, mais qui a toujours mauvaise chance au jeu de la fortune.

— A propos de la conférence de Constantinople, un correspondant du *Daheim* donne à ses lecteurs l'explication qu'on va lire sur le sens étymologique du terme de *Sublime Porte.*

Par la Sublime Porte (*Bab Ali*) les Turcs entendent non seulement la cour du sultan, mais aussi l'ensemble de ses plus hauts dignitaires. De temps immémorial, en Orient, la porte de la maison ou l'entrée de la tente a été la place d'honneur. Les grands sultans rendaient la justice sur une terrasse attenante à l'entrée de leur palais. De là vient que dans la langue des Turcs le terme de porte signifie couramment cour de justice ou siège d'un haut fonctionnaire. Dans cet idiome richement imagé, les ministres s'appellent « les colonnes de la porte. » Ces colonnes portent le fardeau du gouvernement, et leur chef a reçu en conséquence le nom significatif de vizir (*wesir*), qui veut dire tout bonnement portefaix ou homme de peine.

Dans la langue comme dans la société, il y a des parvenus, des roturiers anoblis par la fortune. Le maréchal n'a été à l'origine qu'un palefrenier, et le palais des Tuileries qu'une fabrique de terre cuite.

— Je ne saurais terminer cette chronique sans dire un mot du jubilé de l'empereur Guillaume, fêté, selon son désir, avec le moins d'éclat possible.

C'est le 2 janvier 1861 que l'empereur actuel monta sur le trône de Prusse. Tout jeune, il avait accompagné l'état-major russe dans la guerre d'invasion qui fut pour les Allemands une guerre de délivrance. Sous la restauration, il ne connut que deux passions : le métier des armes et la haine du régime constitutionnel. Les expériences malheureuses de son frère et prédécesseur ne firent que le confirmer dans ses idées. Les deux frères étaient, en effet, de caractère très différent. L'un, enthousiaste et romanesque, avait l'imagination hantée de rêves politiques ; l'autre froid, ferme, tenace, sobre, était plutôt un peu borné dans ses vues. En 1848, le prince Guillaume céda un moment à l'orage et se rendit en Angleterre. Il revint du reste bientôt pour se placer à la tête de la petite armée qui allait mettre fin à la révolution badoise. Peu après, le roi Frédéric Guillaume fut atteint d'une maladie cérébrale, et en 1858 son frère fut chargé de la régence. Il est curieux de constater qu'à cette époque le parti dominant à la cour de Prusse se méfiait du régent comme d'un libéral déguisé. Il est vrai qu'il était franc-maçon et que son refus de donner libre carrière aux fureurs réactionnaires de la cour le mettait vis-à-vis de celle-ci dans une position suspecte. Depuis l'avènement du roi Guillaume au trône de Prusse, les adversaires mêmes de son régime sont forcés de reconnaître qu'il a su se concilier l'amour de ses sujets par un choix excellent de ses ministres et collaborateurs, qu'il a toujours suivi les conseils les plus sages, sacrifié souvent à la raison d'état ses préventions les plus tenaces, donné enfin bien des preuves d'une modération rare.

CHRONIQUE ANGLAISE.

Mémoires de la reine Marie, femme du prince d'Orange. — L'affaire X* ; le préjugé antisémitique aux Etats-Unis. — Le césarisme en Amérique.**

La reine Marie, fille de Jacques II et femme de Guillaume d'Orange, n'a jamais été populaire. Il a beau être admis par toutes les lois divines et humaines que la femme quitte son

père et sa mère pour suivre son mari, bien des gens ont jugé, du temps de cette princesse et depuis, que de les quitter au point de les mettre à la porte sans l'ombre d'une hésitation et de s'installer sur leur trône et dans leur palais avec « une gaieté, dit un historien, qui indigna la cour et le peuple, » c'est les quitter par trop et exagérer le dévouement conjugal.

Ce qui a peut-être le plus indisposé les esprits contre la reine Marie, c'est sa bonne conscience. Pas le plus petit remords, pas l'apparence d'un regret, pas le moindre doute d'être en règle avec le ciel. L'évêque de Glocester, qui a fait une relation de sa mort, raconte que peu avant d'expirer elle prononça ces paroles : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que je travaille à me préparer à ce grand passage ; et je rends grâces à Dieu de ce que je n'éprouve aucune inquiétude. » La reine Marie a dû à ces trois lignes un supplément considérable d'épithètes malsonnantes telles que « fille dénaturée, épouse servile, princesse fanatique, » etc., etc.

Son cas est de ceux qu'il est impossible de blanchir entièrement. Après qu'on a fait la part du juste, ascendant d'un homme tel que Guillaume d'Orange et des nécessités cruelles de la politique, il n'en reste pas moins une impression désagréable d'ingratitude, de dureté et d'âpreté. « Cette princesse, dit un contemporain grand admirateur du prince d'Orange, n'avait pas paru moins ardente que (son mari) pour son usurpation, ni moins flattée de se voir sur le trône de son pays, aux dépens de son père et de ses autres enfants. »

Une publication nouvelle vient de compliquer encore le problème psychologique présenté par la reine Marie. Elle avait écrit des mémoires, dont un fragment a été publié il y a quelques années. Le reste du manuscrit vient d'être imprimé à son tour [1] et nous avons, cette fois, la portion importante et intéressante de la vie de l'auteur : de 1688, année du débarquement du prince d'Orange à Torbay, sur la côte de la Grande-Bretagne, à 1693 ; la reine Marie est morte le 7 janvier 1695.

La première réflexion qui se présente à l'esprit en parcourant ces *Mémoires*, c'est qu'une des accusations au moins portées contre la fille de Jacques II n'est pas soutenable On a

[1] *Memoirs of Mary, Queen of England* (1689-1693), *with Letters*, etc., édités par le docteur Dœbner.

prétendu que rien n'était sincère chez elle et que sa mort même avait été une scène arrangée, dans le but d'épargner à son époux le blâme qu'aurait comporté toute expression de repentir à l'adresse de Jacques II. Cette explication ne rendait pas la princesse plus aimable; elle permettait de lui attribuer un cœur moins racorni et rejetait tous les torts sur Guillaume III, qui n'avait affaire, lui, qu'à un beau-père.

Mais l'explication était tout à fait fausse. La reine Marie n'était pas une actrice. C'était une femme extrêmement craintive, d'une timidité effroyable, d'une piété ardente et sincère, dont le vœu le plus cher aurait été de « mener une existence de nonne. » Comment ces instincts innocents et doux la menèrent à jouer le rôle un peu brutal que l'on sait, voilà ce qu'il n'est point facile de démêler, et la complexité du problème est précisément ce qui en fait l'attrait.

Le 1er février 1689, Marie reçut de son mari l'ordre d'aller le rejoindre en Angleterre. « Je ne dormis pas de la nuit, raconte-t-elle, je pensais combien j'allais souffrir en quittant un lieu où je savais combien je pouvais être heureuse. »

On aimerait mieux la voir employer son insomnie à penser aux malheurs des siens; mais elle paraît surtout préoccupée de l'idée qu'il va falloir représenter, jouer son rôle de reine, tandis qu'elle aimait par-dessus tout le calme et la retraite. Son idéal de vie semble avoir été la vie d'une petite bourgeoise hollandaise, protestante et puritaine, donnant une grande part de son temps à la prière, ne sortant guère, ne se mêlant point des affaires de son mari, se renfermant humblement dans son petit domaine domestique. Elle n'était point du tout dans les idées modernes sur les hautes capacités de son sexe et considérait au contraire la femme comme une créature parfaitement inutile et incapable, « en tout temps, dit-elle, mais surtout dans les temps de guerres et de difficultés. »

La voilà partie. Elle découvre les côtes d'Angleterre et elle avoue naïvement que ses regrets sont mêlés d'un secret mouvement de joie, qu'elle attribue au plaisir de revoir un pays aimé.

Elle débarque, arrive au palais paternel et nous décrit ses sentiments au moment de son entrée. Elle se rend compte que tout n'a pas été pour le mieux, qu'on a blâmé son attitude, et

elle a à cœur de se justifier : « J'avais été forcée, écrit-elle, d'affecter plus de joie qu'il n'était décent à moi d'en avoir dans cet instant, ce qui fut interprété par beaucoup à mauvais cœur, orgueil, et la grande joie que j'avais d'être reine. »

Elle proteste énergiquement contre cette interprétation. Avoir envie d'être reine ? elle ? Oh ! que nenni ! Elle en fut toujours bien loin et elle nous en déduit les raisons, qui ne sont pas suspectes d'hypocrisie, car elles sont purement personnelles. Ses répugnances à porter la couronne étaient sincères et profondes : « Dieu connaît mon cœur, dit-elle ; il sait qu'il m'en a plus coûté de me résigner à cet état si envié qu'il ne m'en aurait coûté d'être réduite à la plus basse de toutes les conditions. »

Les obligations attachées à l'état de reine sont ce qui l'effraie et lui rend sa nouvelle situation pénible. Quand nous la voyons ne penser qu'à cela et oublier les autres raisons qui devaient lui inspirer du malaise et de l'ennui, nous ne pouvons vraiment pas avoir beaucoup de pitié pour elle lorsqu'elle nous parle des peines qu'elle va « vraisemblablement avoir à endurer. »

Les peines qu'elle prévoyait ne lui firent pas défaut. On sait combien Guillaume III fut peu populaire en Angleterre et combien son parlement lui suscita de tracas de tous genres. Son impopularité s'étendait à sa femme. « Je me trouvai très négligée, dit celle-ci, peu respectée, blâmée par tous, louée par personne. »

Il n'était pas difficile de deviner la cause de l'aversion qu'elle inspirait à une partie de son peuple. Il semble cependant qu'elle n'ait pas du tout compris de quoi on pouvait lui en vouloir. Elle trouve qu'on est dur et injuste pour elle. Etait-ce absence complète de sensibilité ? inintelligence ? aveuglement produit par l'amour conjugal ? Les deux premières explications sont inadmissibles. La dernière est certainement vraie pour une part, mais on reste pourtant embarrassé devant les lignes qu'on va lire et qui prouvent un aveuglement poussé jusqu'à l'inconscience. La reine vient de parler de l'abandon où on la laisse et de l'antipathie qui perce à travers les flatteries des courtisans.

« Je vis, continue-t-elle, que tout cela m'était envoyé par le

Seigneur et je résolus de supporter patiemment toutes les épreuves qu'il m'enverrait. J'avais besoin d'être humiliée, et je l'étais suffisamment. Il est dur pour la chair et le sang d'être négligée, surtout quand on vient, comme moi, d'un lieu où l'on a été très appréciée. »

En plusieurs autres endroits, elle revient sur sa soumission à la volonté de Dieu, et toujours d'un ton indiquant qu'elle se considère comme châtiée sans motif par le ciel. Nulle part un seul mot qui sente la dissimulation. C'est vraiment du fond de son cœur qu'elle a dû dire à son lit de mort : « Je n'éprouve aucune inquiétude. »

La conclusion à tirer de la lecture des *Mémoires*, c'est qu'il manquait une case, selon l'expression familière, à cette pieuse et tendre épouse. Il est très beau à une femme de voir en son mari la loi et les prophètes ; c'est du moins l'avis de tous les hommes mariés ; mais d'en arriver à ne voir, à la lettre, que par ses yeux, à n'entendre que par ses oreilles, à ne penser qu'avec son cerveau, cela peut mener loin dans certains cas, et la reine Marie s'est trouvée dans un de ces cas ; elle a été trop loin.

— Il est arrivé au gouvernement des Etats-Unis une mésaventure qui est bien bizarre à notre époque. Comme l'affaire touchait les Israélites, la presse européenne, qui, dans plusieurs pays, est entre leurs mains, en a peu parlé. Nous profiterons de la liberté de cette chronique pour raconter les faits tels qu'ils se sont passés, en supprimant seulement les noms propres.

Les Etats-Unis avaient à pourvoir au remplacement de deux de leurs ambassadeurs : leur ambassadeur auprès du roi d'Italie et leur ambassadeur à Vienne. On sait qu'il est dans les usages diplomatiques de consulter un gouvernement étranger sur le choix de l'envoyé qu'on accrédite auprès de lui, et les raisons de cet usage sont trop évidentes pour qu'il soit nécessaire de les expliquer. Il avait été décidé à Washington que l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome serait M. X***. Lorsque ce choix fut soumis au roi Humbert, celui-ci fit savoir qu'il ne l'avait pas pour agréable. On se le tint pour dit, et l'on voulut nommer M. X*** à Vienne. L'empereur d'Autriche, usant de son droit comme l'avait fait le roi d'Italie, déclara égale-

ment qu'il en aimerait mieux un autre. Dans l'un et l'autre cas, le refus des deux cours avait le même motif : le tort de M. X*** était d'être marié à une Israélite.

Cela paraît étrange. La suite l'est aussi. Le gouvernement des Etats-Unis, qui avait admis sans difficulté le droit du roi d'Italie à ne pas agréer un ambassadeur, ne reconnut pas ce droit à l'empereur d'Autriche. Il insista, alléguant que la constitution de son pays établit la liberté de conscience et que la religion ne peut jamais être pour un citoyen américain un empêchement à remplir une fonction publique quelconque. Il était trop facile de répondre que, dans le cas en question, il ne s'agissait nullement des lois et de l'opinion des Américains, mais des idées et des usages sociaux qui ont cours à Vienne. C'est ce qui fut insinué, avec les circonlocutions de la langue diplomatique. La correspondance échangée à ce sujet fut communiquée au congrès de Washington et la presse américaine entama une polémique.

Il était difficile de soutenir que l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie avaient outrepassé leurs droits, mais avaient-ils commis une énormité, un acte indiquant des préjugés barbares et arriérés en refusant de recevoir une juive à leur cour ? Subsidiairement, l'égalité religieuse existe-t-elle en fait, aux Etats-Unis, comme elle y existe en théorie ? La lettre suivante répond à cette dernière question. Elle est adressée à un journal de New-York, *la Nation*, qui avait blâmé le gouvernement américain de son insistance maladroite auprès de la cour de Vienne.

« ..... Le préjugé contre les juifs n'existe-t-il pas aussi dans notre pays ? Les juifs sont-ils jamais reçus dans la bonne société (aux Etats-Unis) en dehors de la bonne société juive ? Les Américains fraient-ils jamais avec les juifs en dehors des affaires ? Les dames américaines font-elles des visites aux juives ou les reçoivent-elles dans leur salon ? Si elles le font, ce n'est pas à ma connaissance. Je sais, au contraire, qu'elles ne le font pas et que, si elles les rencontraient sur un pied d'égalité sociale, elles leur tourneraient le dos, au mépris de la constitution et des lois fondamentales du pays. M. Bayard[1] n'a probablement jamais entendu parler du refus du juge

[1] Le secrétaire d'état, auteur de la nomination de M. X***.

Hilton, il y a quelques années, de recevoir M. Seligman et sa famille au grand hôtel de l'Union, à Saratoga, ou de l'ordre donné par M. Corbin de ne pas admettre les juifs dans de certains endroits de l'île Coney.

« Je ne discute pas si le préjugé a tort ou raison : il y aurait beaucoup à dire pour et contre. Je dis seulement qu'il existe ici, tout comme en Europe, et je voudrais rappeler à ceux qui déclament contre les Allemands et autres peuples, à cause du préjugé antisémitique, qu'ils ne feraient pas mal de commencer par balayer leur propre maison. De belles phrases ronflantes comme celles de M. Bayard font très bien sur le papier, mais elles ne peuvent tromper aucun de ceux qui connaissent les affaires intérieures et les usages de notre pays. »

Cette lettre est curieuse parce qu'elle confirme un fait dont les Américains conviennent rarement. Leur pays, du moins dans les états anciens, est un de ceux où il y a le plus de préjugés, et de préjugés bêtes. Les distinctions de classes y sont aussi tranchées que chez les vieilles nations aristocratiques de l'Europe et l'on s'y méprise ferme d'une classe à l'autre. En revanche, on se pâme de respect devant un parchemin, et le titre de roi a gardé aux Etats-Unis un prestige dont pourraient être jaloux les souverains du vieux continent. On se souvient peut-être de l'émotion qui s'est produite là-bas l'année où ils eurent leur exposition universelle, à l'espoir de recevoir la visite de l'empereur du Brésil. Un vrai empereur ! quelle joie ! quelle gloire !

Le même sentiment — en Angleterre, nous appelons cela du *snobisme* — leur fait, à ce qu'il paraît, considérer les juifs comme une race inférieure, avec laquelle on consent à gagner des dollars, mais qu'on rougirait d'inviter à dîner.

O démocratie, voilà de tes coups.

— Un ouvrage nous arrive de Boston qui indique aussi certains mouvements d'idées curieuses dans la grande république. Il s'agit d'une histoire de Napoléon Ier [1] à laquelle son auteur, M. John Codman Ropes, avait d'abord donné la forme de la conférence. Les conférences ont été prononcées au mois de mars dernier, à Boston, sous les auspices du *Lowell Institute*, et elles ont assez réussi auprès du public américain pour que

[1] *The First Napoléon* (Boston, 1 vol. Houghton et Mifflin.)

M. Codman Ropes ait désiré les réunir en volume. Ce qui rend le succès de l'œuvre intéressant pour nous, c'est l'esprit qui y règne. On a raison de dire que césarisme et démocratie se touchent.

La préface nous avertit que nous allons voir laver le gouvernement de Napoléon Ier d'une très grande partie des critiques qui lui ont été adressées. « Il n'y a pas à se méprendre, poursuit M. Codman Ropes, sur le vrai caractère des guerres napoléoniennes. Ce n'est pas l'ambition du soldat qui a mené le grand conquérant de Madrid à Moscou. Au fond de cette lutte de vingt années était le conflit forcé entre la liberté et l'égalité d'un côté, le privilège et le despotisme de l'autre... La vérité est que Napoléon ne visait pas à la conquête de l'Europe, comme on l'a répété si souvent, mais à l'établissement d'un équilibre européen qui délivrât définitivement les états libres et progressifs de l'ouest des agressions et de la prédominance des trois grandes monarchies militaires de l'est. »

Partant de ce principe, que Napoléon représentait dans le monde l'idée de liberté et la soutenait de son épée avec *désintéressement,* M. Codman Ropes n'avait plus qu'à absoudre les moyens par lesquels son héros marchait à son but. C'est aussi ce qu'il a fait. Le 18 brumaire a toute son approbation. Il considère que « Bonaparte sauva ce jour-là les libertés de la France. » L'affaire du duc d'Enghien ne lui semble pas moins louable. Napoléon, selon lui, aurait été un imbécile de ne pas faire empoigner cet intrigant. Ainsi de suite pour tout le règne, sauf quelques critiques qui ne servent qu'à donner plus de relief à la conclusion du livre : Napoléon a été « l'ennemi acharné de la tyrannie et de l'injustice... Il doit être rangé parmi les amis et les bienfaiteurs de l'humanité. »

On prétend qu'il existe aux Etats-Unis un parti qui ne serait point fâché de remplacer la grande république par un grand empire. Faut-il voir un symptôme de cette disposition dans le *Napoléon Ier* de M. Codman Ropes? C'est uniquement parce qu'il peut le sembler que nous avons parlé de ce volume, fait très superficiellement, et avec un parti pris qui, à force d'être criant, va droit contre le but que se proposait l'auteur.

CHRONIQUE SUISSE

Ce que les Français trouvent en Suisse : Alphonse Daudet ; Edgar Quinet ; Amiel et ses juges : M. Brunetière ; M. E. de Pressensé ; Mlle Emma Warnod. — La biographie de Joseph Hornung. — La *Griffonade :* Petit-Senn et Tœpffer. — *Nouvelles hindoues*, de M. A. Glardon. — Deux nouveaux ouvrages de M. A. Vulliet. — *Sina*, de Mme Spyri. — L'*Electrothérapie*, par M. le docteur Ladame. — Benjamin Dufernex.

Il me semble que, depuis quelque temps, la Suisse fournit à la France beaucoup de copie ; je me suis avisé du fait en parcourant certains livres nouveaux qui m'arrivaient de Paris.

Voici, par exemple, Tartarin, le joyeux héros tarasconnais, qui prend un rang d'honneur parmi les vaillants du club alpin ; on ne s'y attendait guère, et l'*Echo des Alpes* n'est point accoutumé à voir M. Daudet lui faire concurrence. A vrai dire, M. Daudet en sait moins long qu'Emile Javelle, bien qu'il parle familièrement de la cime « givrée » du Finsteraarhorn et qu'il décrive l'ascension de la Jungfrau comme s'il l'avait faite. C'est le privilège des romanciers naturalistes de décrire avec précision même ce qu'ils n'ont pas vu : la précision tient lieu d'exactitude. Qui ne serait persuadé que M. Stuckelberg, le peintre de la chapelle de Tell, ressemble au croquis tracé par le romancier : « gaillard superbe, la tête rutilante et dorée d'un artiste de la renaissance ? »

Il est bien amusant, en certains chapitres surtout, ce livre où M. Daudet, tout en raillant Tarascon, fait la caricature un peu follette de cette Suisse « pomponnée, truquée, » arrangée à l'usage des touristes et des épiciers des cinq parties du monde, de cette Suisse qui n'est pas la nôtre et qui nous agace, nous, au moins autant qu'elle excite la verve de M. Daudet. Le spirituel écrivain n'a, du reste, pas eu de chance : il a passé un été en Suisse, et il pleuvait tout le temps. Tartarin a généralisé le fait et a gardé de notre pays l'idée d'une région où il pleut sans cesse. Heureusement que Tartarin ne devient pas hypocondre pour si peu.

M. Daudet se serait mal accommodé, j'imagine, de l'exil d'Edgar Quinet, qui a passé plus de dix ans dans sa retraite de Veytaux, attendant avec un stoïcisme romain la fin de l'odieux empire. Le pays de Montreux, sans doute, est souhaitable entre tous les exils. (Et tenez, une parenthèse : M. Alfred Ceresole vient de le décrire avec exactitude et poésie, dans une de ces brochures si gentiment illustrées par J. Weber, que publie la maison Orell Füssli[1].) Oui, ce pays est beau; mais un pays paraît-il jamais tout à fait beau quand on y pleure sur sa patrie ? Le pauvre Quinet fut un héros de constance et d'inflexible probité civique, mais un héros martyr : a-t-il assez souffert de cet isolement, qui lui semblait un emprisonnement ? « Le prisonnier de Chillon, » c'est ainsi qu'il s'intitule avec mélancolie dans le troisième volume de ses *Lettres d'Exil.*

Si je le mentionne, c'est que les correspondants suisses y sont nombreux, et leur nombre est tout à l'honneur de notre hospitalité, qui eut mainte prévenance pour le noble proscrit. Il y répond par d'aimables billets, remerciant, tantôt M. Ernest Naville de sa brochure sur la *Réforme électorale*, tantôt M. Alphonse de Candolle de sa *Géographie botanique*, qu'il a reçue pour ses étrennes de 1866. Il écrit familièrement à Adolphe Pictet, l'éminent esthéticien et orientaliste, et lui adresse cette question originale : « Combien faut-il de jacobins aveugles, de robespierristes, de bonapartistes et de royalistes de l'ancien régime pour valoir l'opinion et le jugement d'un Adolphe Pictet ? C'est là une énigme orientale que je soumets à votre sagesse. »

Puis nous voyons Quinet s'employer avec zèle auprès de Buloz pour faire insérer dans la *Revue des deux mondes* les *Souvenirs d'un ex-officier*, du pasteur Martin, un des livres charmants que notre pays ait produits : « Figurez-vous, écrit Quinet au terrible directeur, un Erkmann-Chatrian, moins littéraire sans doute, mais qui peut dire : *J'ai vu, j'ai fait, j'ai éprouvé* telle chose à Bautzen, à Leipzig, dans la retraite de 1813, à Waterloo. » La négociation n'aboutit pas et Quinet recommanda l'ouvrage au libraire Lacroix ; il fait l'éloge du style « net, franc, plein d'entrain. » « Et, ajoute-t-il, ce qui n'ôte

[1] *L'Europe illustrée. Montreux*, par *Alfred Ceresole*, pasteur à Vevey, avec 26 illustrations par J. Weber, et 2 cartes. Orell Füssli & C°, Zurich.

rien à l'originalité, ce jeune officier est aujourd'hui l'un des plus vénérables pasteurs de l'église de Genève. Seulement le rabat ne paraît point sous l'uniforme. » Une autre fois, c'est une recommandation adressée à Bersot en faveur d'un ouvrage de Merle d'Aubigné. Il félicite Rodolphe Rey de son livre sur *Genève et les rives du Léman ;* il remercie Louis Vulliemin, qui l'avait invité à une réunion de la Société d'histoire au château de Chillon : « Depuis dix ans, je suis un peu l'ombre du prisonnier de Chillon, et, en cette qualité, du moins, je me permettrai de me mêler à votre savante société. » Il y vint en effet, et prononça un discours.

Parmi ses correspondants figure enfin Marc-Monnier, qui venait de publier *les Aïeux de Figaro.* Quinet le félicite cordialement de sa « joyeuse et courageuse humeur, qui est l'éclair de l'esprit. »

— C'est ainsi que nous voyons défiler dans ce volume tout ce que Genève comptait d'hommes distingués il y a vingt ans. Sauf Amiel cependant, cet illustre après décès. Mais il est assez d'autres livres où nous le trouvons aujourd'hui. Le mois passé, je disais ici quelques mots de sa biographie par Mlle Berthe Vadier. Ce livre a ravivé la discussion sur le *Journal intime*, et il se produit à cette heure un phénomène qu'il était aisé de prévoir, même pour ceux qui ne font pas métier de pronostiquer. On s'est un peu *emballé* sur Amiel, après l'avoir méconnu, — en partie par sa faute, — et aujourd'hui un mouvement de recul se prononce.

M. Brunetière, qui a le tempérament et les goûts d'un justicier, vient d'éreinter, — c'est bien le mot, je n'en vois pas d'autre, — l'auteur et son ouvrage posthume. Le critique a la patte cruelle et point légère ; il met un certain acharnement à montrer qu'Amiel ne fut qu'un orgueilleux, un égoïste et un impuissant, surfait par M. Scherer, son parrain, et les critiques venus à sa suite, les Caro, les Renan, les Bourget. Mais M. Brunetière eût-il raison sur les trois points de son réquisitoire, il resterait encore à examiner si ce malade appelé Amiel, — malade par impuissance à produire une œuvre, malade, selon vous, d'égoïsme et d'orgueil, — n'a pas précisément décrit l'état maladif de son âme avec une rare puissance d'analyse et un style remarquable par la délicatesse des nuances. Son livre,

quel que soit le caractère de l'auteur, est, à tout le moins, un document qui a son prix. Pensez tout le mal qu'il vous plaira de cet homme excellent et bon, que vous n'avez d'ailleurs pas connu ; mais ne faites pas si mince état de l'écrivain, qui est supérieur en son genre, comme vous l'êtes incontestablement dans l'art des exécutions !

Encore une fois, cet article devait venir : l'*ascension* d'Amiel a été si brusque et si inopinée qu'une réaction était inévitable; après les oscillations ordinaires, la balance reprendra son équilibre, et Amiel son vrai rang, qui ne sera pas sans honneur.

Mlle Emma Warnod avait très bien parlé de lui dans la *Revue chrétienne :* je viens de relire son jugement dans le récent volume, *Etudes littéraires et morales*, où l'on a recueilli quelques-uns de ses articles, que M. de Pressensé a fait précéder d'une excellente notice. On retrouvera là ces belles études sur la littérature anglaise, publiées ici même sous le pseudonyme de René Tasselin. Quant au penseur genevois, Mlle Warnod s'exprime ainsi : « Il est arrivé, ce me semble, à un degré de conscience de soi qui n'a pas souvent été atteint... Son idéal, son rêve, ses tristesses, ses découragements, ses aspirations contradictoires sont si bien celles d'un grand nombre d'hommes de notre époque, qu'en parlant pour lui seul il a parlé en réalité pour une multitude d'âmes troublées, qui se sont comme reconnues, comme retrouvées, comme révélées à elles-mêmes, en lisant les confessions de ce sceptique croyant. »

M. de Pressensé, dans son dernier ouvrage, *Variétés morales et politiques*, traite aussi des sujets qui nous touchent de près, le dernier ouvrage de M. Charles Secrétan, et... Amiel : « Toujours lui, lui partout !.. » Il met en relief ce point essentiel, qu'à travers ses hésitations et ses perplexités, Amiel garda « la foi au devoir. » M. Brunetière trouve cela plaisant : Qu'est-ce, dit-il à peu près, que le devoir pour un homme qui a eu soin de n'en point assumer en ce monde, hormis bien faire son cours et soigner ses bronchites ? Facile plaisanterie ! Il ne faudrait pourtant pas restreindre le devoir au soin de nourrir ses enfants et ses parents besoigneux, si l'on en a. La notion de l'obligation morale, telle que la respectait Amiel, est quelque chose de plus profond et de moins extérieur.

— D'Amiel au premier éditeur du *Journal intime*, à Hornung, il n'y a qu'un pas. Nous venons de recevoir la biographie du professeur genevois, écrite par un de ses collègues, M. André Oltramare, et suivie de quelques pages inédites choisies par M. Emile Redard [1]. La notice de M. Oltramare nous apprend que le jurisconsulte avait songé d'abord à étudier la théologie et que Tœpffer fit pencher la balance en faveur du droit. Il y a, dans la vie de Joseph Hornung, une unité bien sensible : il fut avant tout citoyen de Genève, et ce titre lui convient mieux à certains égards qu'à son maître Jean-Jacques. Aussi ne put-il jamais se résigner à garder le silence sur aucune question intéressant, peu ou prou, le développement et l'avenir de sa patrie. On trouva qu'il parlait trop, à tout propos : c'est que le zèle de la maison le dévorait...

Il avait sa conception politique toute personnelle : il ne se lassait pas d'affirmer « la souveraineté spirituelle et morale de l'état, » qui représentait à ses yeux « les lumières, la morale rationnelle, le droit commun, vrai foyer de la vie sociale, etc... » Ça n'est pas précisément du Laboulaye ; c'est plutôt du Calvin. Aussi, quelle joie pour lui quand la séparation de l'église et de l'état fut repoussée en 1880 ! Il en fut d'autant plus heureux qu'il pouvait s'attribuer une part dans le succès des idées qui lui étaient chères. Mais il est curieux de voir un esprit spéculatif comme le sien concentrer toutes ses forces sur l'*actualité :* « La vie réelle, disait ce savant, vaut mieux que la science. » Voilà comment, patriote attentif à toutes les questions du jour, il n'a pas laissé d'œuvre capitale, mais seulement des articles et des brochures. Il eût fallu, pour qu'il fît un vrai livre, le séquestrer, comme le dit son biographe, dans quelque thébaïde, loin des assemblées délibérantes, ecclésiastiques ou politiques, où tout devenait pour lui matière à discours, parce que tout sollicitait son zèle pour le bien public.

Hornung aimait avec prédilection la littérature, qu'il avait enseignée à Lausanne pendant plusieurs années ; il était, nous en avons eu des preuves, particulièrement bienveillant pour ceux qui débutaient : « Rien, a-t-il écrit, n'est propice à la

[1] *Notice biographique sur Joseph Hornung*, par André Oltramare, suivie d'un appendice contenant des pages inédites d'Hornung, réunies par Emile Redard. Genève, Georg, 1886.

formation des idées, rien ne féconde l'esprit, autant que la sympathie : c'est en général ce qui manque aujourd'hui chez nous. » La bienveillance était un des traits attachants de la physionomie d'Hornung : cette vertu étant, en effet, plus rare que d'autres dans nos parages, il vaut la peine de saluer quand on la rencontre.

M. Redard a complété par quelques pages inédites d'Hornung cette notice, qui est un hommage rendu avec tact et mesure à un esprit distingué. Il a eu entre les mains les cours du professeur et son journal, ses *acta*, comme il disait, c'est-à-dire une centaine de carnets représentant 12500 pages ! Les quelques extraits qu'on nous en donne ont un charme de sentiment et une valeur de pensée ; voici un mot qui peint le Genevois bien épris de sa Genève : « Nous reverrons nos proches et nos amis ; mais reverrons-nous jamais le sol de la patrie, ce sol que nous aurons tant aimé ? Si nous pensions plus souvent à ce que la mort a d'irréparable sous ce rapport, nous redoublerions d'affection pour la patrie, nous tâcherions d'en posséder la vie concentrée en nous-mêmes. »

— La librairie Jullien vient de publier une amusante plaquette genevoise que les bibliophiles auront soin de conserver, s'ils n'en possèdent déjà l'édition originale, sans doute introuvable aujourd'hui : c'est le premier opuscule publié par Petit-Senn, illustré par Tœpffer, *la Griffonade* (Paschoud, 1817, à Genève). Griffon — qui se le rappelle aujourd'hui ! — était bedeau du collège : une figure légendaire sans doute il y a 70 ans ; il a suffi du badinage de deux écoliers pour la sauver d'un oubli absolu. Le futur auteur des *Bluettes et Boutades*, — il avait 25 ans en 1817, — s'accorda le plaisir innocent de célébrer, en alexandrins à peu près classiques, le bedeau, le collège, dont le souvenir était pour lui tout frais encore, la vieille cour

> Où, victimes des forts, les débiles marmots
> Sont couverts de poussière et roulés dans les crottes,

et où trône, « assis en sénateur romain, » Griffon, « enfoncé dans sa chaise curule, » vendant et taillant des plumes, fournissant l'encre, qu'il tire d'un pot inépuisable, car

> Peu semblable au tonneau des tristes Danaïdes,
> Il s'emplit toujours d'eau, si d'encre tu le vides !..

Puis surtout Griffon fait la police et maintient l'ordre parmi ce petit peuple de garnements. Voici une jolie apostrophe à Griffon :

Combien ne vois-tu pas de pères de famille,
Auditeurs ou syndics respectés dans la ville,
Qui, dans leurs jeunes ans, ont passé par tes mains ?
Et le jour du Seigneur, quand la cloche ébranlée
Des pieux réformés convoque l'assemblée,
Ne t'arrive-t-il pas, en regardant de près
Ceux qui vont te prêchant dans la chaire divine,
De reconnaître en eux la tournure et les traits
De tel que tu rossas armé de ta badine ?..
... Je voudrais de bon cœur que la cruelle Parque
Bien loin dans l'avenir reculât ton trépas ;
Car, qui me répondra que le ciel en colère,
Me donnant un enfant malin et polisson,
Avec le même outil qui corrigea le père
Tu ne sois obligé d'étriller le garçon !

Cette gentille bagatelle d'un poète presque encore écolier est précédée d'un frontispice qui reproduit par la photographie la seule eau-forte qu'on connaisse de Tœpffer. L'artiste avait 18 ans alors ; son estampe représente la cour du collège, Griffon assis sur sa chaise, en casque à mèche, taillant une plume, tandis qu'un essaim d'écoliers bourdonne autour de lui en lui faisant des niches. La bordure est ornée d'attributs emblématiques et de groupes d'enfants occupés à leurs jeux. C'est déjà bien l'humour et la piquante manière de Tœpffer.

— J'ai reçu trop tard pour en parler dans ma précédente chronique les *Nouvelles hindoues* de M. Aug. Glardon[1] : ce n'est du reste pas ici qu'il est besoin d'en parler longuement. La plus étendue de ces nouvelles, *Madar*, nous dépeint, avec un vrai luxe de couleur locale, les musulmans de l'Inde et leur haine féroce des Anglais. Les péripéties de l'insurrection des cipayes, à laquelle prend part le héros, sont parfois d'une haute invraisemblance ; mais cela m'importe assez peu, si les passions et les mœurs sont décrites avec fidélité, par un homme qui sait son Inde sur le bout du doigt. Lecture, en somme, fort captivante.

[1] *Nouvelles hindoues. Madar*, suivi de *Deux épisodes de la guerre des cipayes*, par Auguste Glardon. Lausanne, Georges Bridel.

— On en dira presque autant des nouvelles *Scènes d'histoire* et *Scènes et aventures de voyages* de M. A. Vulliet[1]. Ce sont là des ouvrages justement appréciés des jeunes lecteurs et de la clientèle des bibliothèques populaires. Le premier de ces volumes nous promène de Suisse en Espagne, d'Italie en Hollande, en Suède, en Bohême, durant les XVI[e] et XVII[e] siècles surtout. L'histoire de l'église réformée, — colloque de Poissy, conjuration d'Amboise, St-Barthelémy, révocation, — a fourni au savant compilateur nombre de pages émouvantes. Les nouvelles *Scènes et aventures de voyages* auraient fait mon bonheur à quinze ans, et, pour tout dire, le font encore aujourd'hui, bien que destinées à un âge plus tendre que le mien.

— C'est encore à la jeunesse, à l'enfance, que s'adressaient les premiers ouvrages de M[me] Spyri qui furent traduits en français : *Heidi, Seuls au monde.* Son nouveau livre, *Sina*[2], est une « nouvelle pour les jeunes filles. » En est-on bien sûr ? Elles n'y apprendont rien que de fort bon, mais comprendront-elles tout ce que l'expérience de l'auteur lui suggère d'observations fines ou profondes ? Car, il n'y a pas à s'y méprendre, *Sina* est moins un roman inventé qu'un roman vécu, et c'en est là le prix. L'héroïne, une indépendante, veut étudier la médecine, par une sorte de chimérique dévouement à l'humanité ; elle oublie que le devoir, le vrai, est auprès de la bonne grand'mère et de ses pauvres.. Nous sommes tous enclins à sacrifier ainsi le devoir *direct* au devoir *buissonnier.* Sina s'en tire à très bon compte : elle rencontre le bonheur sous une forme que nous souhaitons à toutes les jeunes lectrices de rencontrer, si tant est qu'il existe plusieurs professeurs Clementi dans notre vallée de larmes ; car, pour un mari parfait, c'est un mari parfait.

M[me] Spyri a évidemment fort à cœur de détourner les jeunes filles des études médicales : son opinion s'exprime dans ces paroles du héros : « ... Si une jeune fille sent en elle une vocation irrésistible pour la médecine, qu'elle obéisse à cette voix !

[1] A. Vulliet, *Scènes mémorables de l'histoire des temps modernes.* Seconde série. Lausanne, Georges Bridel, 1885. *Nouvelles scènes et aventures de voyages*, recueillies et publiées par A. Vulliet. Lausanne, Georges Bridel.

[2] *Sina*, nouvelle pour les jeunes filles, par Johanna Spyri. Bâle et Genève, Georg, 1886.

Mais j'ai la conviction, — et ce que je dis est à l'honneur des femmes, — que dans ce cas elles confondent en imagination la vocation de la garde-malade avec celle du médecin. Car, où est la femme qui n'aimerait pas mieux panser et guérir que couper et brûler? Pourquoi donc choisir un art dans lequel l'homme lui est incontestablement supérieur, au lieu d'exercer la profession où il ne pourra jamais se mesurer avec elle et jamais se passer d'elle ?»

Nous retrouvons dans *Sina* quelques-unes de ces scènes d'enfants où excelle le pinceau de Mme Spyri et auxquelles convient plus particulièrement son genre d'humour, naïvement enjoué et *bon enfant.* Je préfère même ses petits personnages aux grands; pour ces derniers, je ne sais si l'allemand ne se prête pas mieux que notre langue à une certaine bonhomie familière de ton et de conversation qui, rendue en français, frise presque, par moments, le... la... l'innocence. *Sina* est d'ailleurs un livre absolument recommandable, et par l'esprit excellent qui l'anime, et par le charme poétique des descriptions, et par l'heureuse variété des épisodes.

— Continuons à parler médecine : un docteur neuchâtelois, M. P. Ladame, privat-docent à l'Université de Genève, concentre en ce moment ses études sur l'électrothérapie et vient de publier l'histoire des applications médicales de l'électricité[1]. Il reprend les choses de loin, remonte aux Grecs et à la torpille, aux Phéniciens et à l'ambre. Il m'a appris que le mot *électricité* est dû à Guillaume Gilbert, médecin d'Elisabeth d'Angleterre : *Vim illam electricam nobis placet appellare.* Parmi les savants que mentionne cette notice, le genevois Jallabert occupe la place d'honneur : une figure qui méritait d'être remise en lumière ; M. Ladame a étudié ses manuscrits, conservés à la bibliothèque de Genève : ce fut le fondateur et le père de l'électricité médicale. Ce chercheur modeste, racontant ses expériences, qui firent sensation dans le monde scientifique au siècle dernier, s'écriait : « Si je me suis trompé, mes erreurs même pourront être utiles. J'aurai marqué quelques écueils d'une route qui en est pleine. Les tentatives malheureuses des

[1] *Notice historique sur l'électrothérapie à son origine : l'électricité médicale à Genève au XVIIIe siècle*, par le Dr P. Ladame. Genève, Schuchardt, 1885.

premiers qui cherchèrent des terres inconnues ont valu peut-être à ceux qui les ont suivis la gloire de les avoir découvertes. »

N'est-ce pas là le ton d'un brave homme et d'un vrai savant?

— Je ne clorai pas cette revue du mois sans mentionner la mort de Benjamin Dufernex, puisque cet homme politique avait commencé par faire un doigt de cour à la muse. Nos deux anthologies romandes, celle de la société de Belles-lettres et celle de M. Imer, l'ont passé sous silence; mais aussi, comment connaître tous ces recueils de vers, sorte d'adieu à la vie d'études, qui paraissent chez nous en si grand nombre. Celui de Dufernex, *Voix de ma jeunesse* (Genève 1857), renfermait pourtant quelques strophes gracieuses, des accents d'une émotion sincère. Voici des vers cueillis dans un *Chant d'adieu aux étudiants de Zofingen et de Belles-Lettres* :

Nous avançons, légers sous nos bagages,
En soulevant la poussière à grands pas.
Nous poursuivons la course aventureuse,
Sur le chemin nous semons nos chansons,
Et nous frappons au hasard les buissons
D'où maint oiseau fuit d'une aile peureuse.

Jours de bonheur, coulez bien mollement ;
Bercez ma vie aux rives du Léman.

Cette évocation de souvenirs est bien dans la note de la poésie propre aux étudiants de la Suisse française, poésie qui a parmi nous tout un passé honnête et charmant et dont l'histoire serait digne d'être écrite par un enfant du pays. Parmi beaucoup de méchants vers, dont on respecterait l'éternel sommeil, on en recueillerait beaucoup d'autres qui auraient leur piquante saveur de terroir et seraient comme la chanson juvénile de la patrie romande. On serait surpris de voir combien peu, parmi nos pasteurs, nos professeurs, nos avocats, nos médecins, nos banquiers, ont franchi l'heureuse étape de l'académie sans avoir eu leur heure de divin tressaillement. Et l'on pourrait répéter les vers « inconscients » de Sainte-Beuve, si spirituellement relevés par Musset :

Il existe, en un mot, chez les trois quarts des hommes,
Un poète mort jeune, à qui l'homme survit.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Les expériences de Creil. — Le sodium et l'électricité. — Les tramways électriques. — Torpilles et torpilleurs. — Les ballons captifs. — L'éclairage des mines. — Chauffage par le gaz. — La glace artificielle. — Progrès de la photographie. — Nouvelle machine à écrire. — Appareils de sauvetage.

Sur le terrain des applications théoriques de l'électricité, il n'y a pas à signaler, dans ces trois derniers mois, d'expériences plus importantes que celles exécutées par M. Marcel Deprez, avec la coopération financière de la maison Rothschild. Je parle à dessein d'applications théoriques. En effet, les compatriotes de M. Deprez conviennent eux-mêmes que les expériences en cause n'ont guère qu'une valeur théorique. Dépenser 900 000 francs pour transporter de Creil à Paris la moitié de la force d'une machine à vapeur installée dans la première de ces localités, et actionner de la sorte, dans la capitale, quelques machines-outils, c'est un luxe que seuls MM. de Rothschild peuvent se permettre. Pour la dixième partie de cette somme on eût installé, à Paris même, un moteur à vapeur qui aurait fait le même travail, et qui probablement l'eût mieux fait. Là n'est pas la solution du problème du transport électrique de la force; sur ce point les hommes du métier sont à peu près d'accord. Ce qu'il faut, c'est de découvrir un procédé économique permettant d'extraire pour ainsi dire le fluide électrique directement du charbon ou de toute autre matière à bas prix. Commencer par chauffer une machine à vapeur pour en transformer la force en électricité, puis retransformer celle-ci en force à l'autre bout de la ligne, non sans pertes considérables, c'est jeter l'argent par les fenêtres. Quant aux forces hydrauliques, qu'on peut utiliser aussi pour le transport de l'électricité, c'est une grave erreur de penser qu'elles ne coûtent rien. Elles sont souvent moins chères que la vapeur, voilà tout.

Un électricien genevois bien connu, M. L. Lossier, a préparé du moins la solution de ce problème. A l'entendre, le

sodium serait tout à fait propre à emmagasiner le fluide électrique et à le rendre transportable. Cette substance, très répandue dans la nature, renferme, dit-il, sous un faible poids une force énorme qui, appliquée sous la forme d'électricité ou même comme force motrice, donne un rendement bien supérieur à celui du charbon.

Mais pour cela il faudrait fabriquer le sodium au prix de la houille. M. Lossier pense pouvoir atteindre ce but par le traitement électrolytique du sel de cuisine ou chlorure de sodium. Pour l'heure, le sodium obtenu par ce procédé coûte encore 25 centimes le kilogramme, c'est-à-dire beaucoup plus que le charbon, mais il y a lieu d'espérer qu'on pourra réduire notablement ces frais. Du reste, on pourrait appliquer le sodium, même à ce prix, dans les cas nombreux où le combustible doit avoir un poids très faible, ainsi qu'à la production directe de l'électricité en vue de l'éclairage.

Ce n'est pas à dire que le transport de la force par l'électricité ne puisse entrer dès aujourd'hui dans la pratique. Il présente des avantages surtout lorsqu'il entre en concurrence avec des forces très coûteuses ou inapplicables dans l'espèce. Ainsi les expériences tentées à New-York pour faire marcher les trains des lignes métropolitaines avec l'électromoteur Daft, ont donné d'excellents résultats. Il n'est plus douteux qu'on ne puisse suffire, au moyen de l'électricité, au mouvement énorme de ces voies de communication.

D'autre part les expériences de wagons à accumulateurs, tentées récemment à Berlin, ont dépassé toute attente. J'entends par là des wagons de tramways qui portent en eux-mêmes leur source d'électricité, sous la forme d'accumulateurs. On ne saurait guère exagérer l'importance de la révolution que pourrait amener l'application de ces réservoirs d'électricité. M. Epstein, de Leipzig, dont les accumulateurs passent pour les plus puissants et les plus économiques, a démontré, le compte-rendu des tramways berlinois en main, que le matériel d'une ligne exploitée au moyen d'accumulateurs coûte, il est vrai, plus que celui d'une ligne équivalente exploitée au moyen de chevaux, mais que l'excédent de dépense se retrouve en fort peu de temps, l'exploitation électrique étant de moitié moins chère que celle qui est usitée jusqu'ici. Ajoutons que

la traction électrique n'occasionne aucun bruit et que le pavé des entre-voies n'en souffre aucunement. La compagnie économise donc l'entretien de ce pavé.

— On vient d'inaugurer à Glynde (Angleterre) la première ligne de telphérage du système Fleming Jenkin. Nos lecteurs se rappellent que le chemin de fer aérien de ce savant est ce qu'on peut imaginer de plus simple : des poteaux plantés en terre, deux fils de fer reliant ces poteaux et quelques wagonnets courant, les roues en l'air, sur ces rails d'un nouveau genre. Ces wagonnets, actionnés par l'électricité envoyée dans les fils, sont destinés au transport de produits agricoles ou miniers. A Glynde, ils transportent de l'argile qu'ils vont déverser dans les wagons d'une voie ferrée. Les trains Jenkin sont abandonnés à leur sort ; aucun mécanicien ne les accompagne ; mais la force motrice elle-même les préserve automatiquement du danger de se rattraper dans leur course.

— Un ingénieur berlinois, M. Studier, vient de réaliser un progrès notable dans la construction des petits chemins de fer portatifs. Sa voie se compose de traverses en fer reliées aux rails et qu'on charge sur un wagon. Celui-ci s'avance au fur et à mesure sur les rails qu'il portait naguère. Il suffit de deux hommes pour poser en un jour quatre kilomètres de voie. Lorsqu'on n'en a plus besoin, on transporte le chemin de fer ailleurs. C'est là le grand avantage de ces petites voies ferrées. En revanche elles supposent un terrain à peu près horizontal, tandis que le telphérage Jenkin n'a pas à tenir compte des obstacles résultant de la configuration du sol.

— Les torpilleurs et les torpilles sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Commençons par les torpilles. Le général américain Berdan, actuellement au service de la Porte, prétend avoir découvert le moyen de déjouer les machinations des filets dont les Anglais entourent leurs cuirassés, pour se préserver des torpilles ennemies. Les récentes manœuvres de la flotte britannique ont en effet démontré que ces armes redoutables ne sauraient franchir ces *crinolines* d'un nouveau genre. Il s'agissait donc d'imaginer une torpille passant sous les filets et remontant, après avoir franchi l'obstacle, assez près de la surface pour

atteindre les flancs du cuirassé ennemi. Le général Berdan dit avoir résolu ce problème. L'engin de destruction qu'il a inventé comprend deux torpilles, dont l'une, non chargée, ne fait que remorquer la seconde. Au moment où la première rencontre le filet, elle est rejetée en arrière et ce mouvement a pour effet de détendre le câble de remorque, puis de relever une sorte de nageoire adaptée à la seconde torpille. Cette nageoire lui imprime un mouvement de descente qui lui permet de passer sous le filet, sur quoi le câble, s'étant retendu, dirige sa remorque de façon à ce qu'elle atteigne le but. C'est bien compliqué et, pour ma part, je doute fort de l'efficacité de cet appareil.

De son côté, un Américain nommé Howell a imaginé une torpille qui se distingue de ses congénères par son prix peu élevé. Elle est mue par la force accumulée dans un volant, auquel la machine du torpilleur imprimerait une vitesse de 12000 révolutions à la minute.

Passons aux torpilleurs. On a constaté depuis peu, non sans un vif désappointement, que ces *francs-tireurs de la mer* sont à peu près intenables dès que Neptune fait des siennes, et que par conséquent ils ne sont guère bons qu'à la défense des côtes. En conséquence les inventeurs, dont la race n'est point près de s'éteindre, se sont lancés à corps perdu dans la construction de bateaux sous-marins ou plus exactement de bateaux pouvant au besoin disparaître sous l'eau pendant quelques heures. On se rappelle qu'en septembre dernier M. Nordenfelt fit, près de Copenhague, avec son torpilleur sous-marin, des essais dont les résultats n'ont pas été trop défavorables. Malheureusement son bateau a deux vices majeurs : il ne renferme pas d'appareil permettant de renouveler l'air ; puis il travaille sous l'eau à l'aide d'une provision, nécessairement peu considérable, de vapeur surchauffée. A cet égard le petit torpilleur sous-marin de l'ingénieur français Goubet paraît préférable, bien que son appareil de lancement des torpilles soit évidemment défectueux. Le bateau Goubet, dont la Russie a commandé trois cents exemplaires, se meut à l'aide d'accumulateurs électriques, dont la force suffit pour une course de quatorze heures. D'autre part, une provision d'air comprimé permet aux deux hommes d'équipage de demeurer sous l'eau

pendant huit heures. Une autre particularité remarquable du type créé par M. Goubet, c'est qu'on peut donner à l'hélice une direction oblique, dans tous les sens, par rapport à l'axe du navire, tout en lui conservant son mouvement de rotation. De la sorte l'hélice remplace avantageusement le gouvernail, car elle permet au bateau d'évoluer sur place. Le torpilleur Goubet se meut donc sous l'eau exactement comme un poisson. L'immersion s'opère de la façon la plus simple, en embarquant de l'eau que la machine rejette, lorsque l'équipage veut remonter. On a fait aux bateaux sous-marins une objection assez sérieuse. L'équipage, dit-on, ne distingue pas le but. Tout dépend néanmoins de la profondeur où l'on se tient et de la limpidité de l'eau. Dans certaines mers la lumière du jour pénètre fort avant. On ignore le résultat des expériences de l'amirauté russe.

— M. Yon a imaginé un nouveau système de ballons captifs qui a été immédiatement adopté, dit-on, par la Russie et l'Italie. Les innovations de cet aéronaute français portent principalement sur la façon dont la nacelle est reliée au ballon. M. Yon use d'une suspension Cardan, telle qu'on l'emploie entre autres pour les lampes à bord des navires. La nacelle conserve donc toujours une position parfaitement horizontale, ce qui facilite les observations. Le câble étant relié au ballon lui-même et non point à la nacelle, celle-ci est entièrement libre. Le système Yon est complété par un chariot qui porte l'appareil à gaz hydrogène, par un second véhicule chargé du tambour et de la machine à vapeur qui dévide le câble, enfin par un camion destiné au ballon lui-même lorsqu'il est dégonflé. Le tout ne pèse que 7500 kilogrammes.

— J'ai dit un mot en son temps de la locomotive sans foyer de M. Honigmann, d'Aix-la-Chapelle. Cet inventeur vient d'introduire un perfectionnement notable à la machine à vapeur, basé aussi sur l'emploi d'une solution de soude. En injectant dans cette solution de la vapeur à faible tension, on parvient à sextupler cette tension et cela presque sans frais. Cette découverte pourrait être d'une grande utilité pour les industriels dont les moteurs sont devenus trop faibles, en suite de l'extension de leur industrie.

— En fait d'inventions relatives à l'éclairage, il faut signaler en premier lieu la lampe de mineurs que nous devons à un électricien bien connu, M. Swan. Partant du fait que les lampes de sûreté en usage dans les mines ne présentent que peu de garanties, dès que les gaz délétères sont animés d'un mouvement violent, il s'est convaincu que la lampe électrique à incandescence pourrait remédier à cet inconvénient par le fait que la flamme est renfermée dans un vase hermétiquement clos et que le grisou ne saurait l'atteindre. Mais les lampes électriques ordinaires sont impratiques dans les mines, parce qu'elles sont reliées par un conducteur à la source d'électricité. Il faut donc qu'elles recèlent cette source en elles-mêmes, et ceci a conduit M. Swan à faire choix d'un petit accumulateur, ne pesant avec la lampe guère plus de trois kilogrammes et demi, et pouvant donner, dix à douze heures durant, une lumière équivalant à une demi-bougie. Les installations pour la charge de 500 accumulateurs Swan ne seraient guère coûteuses, et l'opération ne prendrait pas plus de temps que le remplissage d'un nombre égal de lampes à huile. La lampe Swan présente en outre l'avantage de ne pas vicier l'air et de ne dégager aucune chaleur.

— La direction du canal de Suez ne s'est pas encore décidée à éclairer cette voie internationale, de façon à ce que la navigation n'y soit plus interrompue dès la chute du jour. C'est d'autant plus surprenant qu'elle aurait tôt fait de récupérer les frais annuels de cet éclairage, évalués à 250 000 francs. En revanche la compagnie permet dès aujourd'hui aux navires de guerre et aux paquebots-poste de parcourir de nuit une partie du canal, à la condition d'éclairer eux-mêmes la voie au moyen de puissantes lampes électriques. Les bateaux à vapeur possédant aujourd'hui presque tous ce mode d'éclairage, il leur sera aisé d'obtempérer aux vœux de la compagnie.

— Les applications du gaz naturel qui jaillit de terre, en quantités immenses, dans les environs de Pittsburgh, prennent des proportions inattendues; déjà ce gaz a presque évincé la houille. Les compagnies qui se sont emparées de cette exploitation ont posé près de mille kilomètres de tuyaux, et l'on songe sérieusement à conduire le gaz naturel à New-York et

à Philadelphie. Il est vraiment fâcheux que, dans la vieille Europe, nous n'ayons pas à notre disposition pareille source de chaleur. Nous pourrions l'appliquer avec avantage au poêle à gaz que vient d'inventer l'infatigable Frédéric Siemens.

Ce poêle se compose d'un cylindre en métal portant vers le bas une ouverture en forme de cheminée. Dans cette ouverture brûle une flamme de gaz alimentée sans cesse par l'air chaud qu'elle produit elle-même. Il y a donc circulation perpétuelle. Les produits de la combustion pénètrent dans le corps du poêle où ils sont mis en contact avec de la laine minérale ou tout autre corps similaire. Après lui avoir communiqué leur calorique, ils sont condensés dans un récipient spécial.

Il résulte de ceci une chose importante. Le poêle Siemens peut se passer de dégagement. Il est donc portatif. En outre, il agit par la radiation et par le contact, et combine les agréments de la cheminée avec ceux du poêle. Enfin rien n'est plus simple que le service du calorifère Siemens. Il suffit d'allumer le gaz et l'appareil fonctionne automatiquement aussi longtemps qu'on le désire. L'inventeur assure que son poêle est fort économique, la combustion y étant complète, et le calorique s'y utilisant de deux façons.

— A plusieurs reprises, j'ai fait mention des efforts tentés par le docteur W. Raydt, de Hanovre, pour vulgariser les applications de la force considérable renfermée dans l'acide carbonique liquide. Dernièrement il a inventé une machine frigorifique à acide carbonique, qui pourrait amener une réduction notable du prix de la glace artificielle. L'acide carbonique étant un frigorifique beaucoup plus puissant que l'ammoniaque ou l'acide sulfureux, les pompes de l'appareil Raydt sont, à effet égal, six fois moins puissantes que dans les machines actuelles. De plus, l'acide carbonique revenant à meilleur compte que les frigorifiques usités maintenant, l'exploitation de l'appareil Raydt coûterait vingt fois moins que celle des appareils similaires de puissance égale. Tout ce qui tient à la production artificielle du froid étant de la plus haute importance en brasserie et pour la conservation des aliments, il n'est pas douteux que M. Raydt n'ait le succès qu'il mérite.

— Quelques mots des progrès de la photographie. Vous savez qu'il est question de photographier la voûte céleste tout entière au moyen de plaques au bromure de gélatine. Voici, d'après la *Nature*, à quoi en est cette vaste entreprise. Les astronomes de l'observatoire de Paris, à qui nous en devons l'initiative, sont déjà parvenus, à l'aide d'un télescope *ad hoc*, à photographier un fragment du ciel de cinq degrés carrés. Le cliché obtenu permet de distinguer environ 3000 étoiles, dont quelques-unes de quinzième et même de seizième grandeur, c'est-à-dire des astres qu'on ne découvre qu'avec les instruments les plus puissants. La lumière qui émane de ces étoiles est si faible qu'elle exige une exposition de 33 et de 85 minutes. Pour les étoiles de première grandeur, l'exposition est à peu près un million de fois plus courte. En effet, elle n'exige que cinq millièmes de seconde ! Les astres de quatorzième grandeur ont, dans le cliché, un diamètre apparent d'un quarantième de millimètre.

— Fort intéressants aussi les *cartons pelliculaires* de M. A. Thiébaut, de Paris. Ces cartons suppriment l'emploi des verres, tout en conservant la transparence et la finesse des plaques réputées les meilleures. Les plaques Thiébaut se composent d'une mince couche de gélatine, puis d'un carton qui leur sert de support, et dont on peut les détacher facilement afin de les conserver dans un album, ou un livre quelconque. Le bagage de l'amateur touriste est ainsi réduit à son minimum. Cent feuilles de carton pelliculaire ont le poids et le volume d'une douzaine de verres de la même dimension. Le prix en est très inférieur à celui des glaces, et ils ne sont pas fragiles comme ces dernières. Les clichés présentent enfin le très grand avantage de pouvoir se tirer des deux côtés avec une égale finesse.

— Les machines à écrire ou *type-writers*, se multiplient d'une façon surprenante : la plus récente est celle de la *Hammond type-writer company* de New-York. Elle coûte, il est vrai, plus de 500 fr., mais elle fait des prodiges, et l'on assure que la machine Remington elle-même serait dépassée. Pour écrire, à l'aide de cet appareil, il suffit de presser des touches, qui sont groupées de façon à ce que les lettres les plus usuelles

soient le plus à portée des mains. Vis-à-vis des poinçons qui portent en relief les lettres de l'alphabet, il y a un marteau à ressort, qui vient frapper le papier par derrière; dans ce mouvement le poinçon et le marteau se rencontrent. Un ruban chargé d'encre et intercalé entre le poinçon et le papier, déteint alors, pour ainsi dire, sur ce dernier, y reporte la forme exacte de la lettre qu'on a amenée à sa portée en pressant la touche correspondante. Ce système a l'avantage de donner des épreuves parfaitement égales de ton, la pureté de l'épreuve ne dépendant plus de la pression plus ou moins forte des touches. En outre avec la machine Hammond, comme avec celle de Brackelsberg, on peut facilement relire ce qu'on vient de confier au papier. C'est un grand point. La machine se joue des deux mains, comme un piano. Son inventeur assure qu'on arrive à imprimer dix lettres à la seconde. C'est à la rigueur possible, mais on n'y tiendrait pas longtemps.

— Mentionnons pour terminer deux intéressants engins de sauvetage, en premier lieu le drap de liège, inventé par M. W. Jackson, chef du service d'équipement de la flotte anglaise. Les costumes en drap de liège ne se distinguent qu'en ce qu'ils peuvent maintenir une personne la tête hors de l'eau aussi longtemps qu'on le veut. Ils se composent d'un textile quelconque et de liège découpé très fin au moyen de machines spéciales.

Dans l'appareil à distiller l'eau de mer, de l'Anglais J. Pearce, le calorique nécessaire à l'évaporation de l'eau est fourni par le frottement. En tournant sans relâche la manivelle, un homme peut distiller en un jour dix-sept litres d'eau de mer, c'est-à-dire une quantité suffisante pour les besoins urgents d'une chaloupe remplie de naufragés. Il serait à désirer que les chaloupes des navires fussent toutes munies à demeure de l'appareil Pearce qui prend très peu de place et rendrait des services immenses, lorsque l'eau potable vient à manquer à bord.

CHRONIQUE POLITIQUE

Recours Wackernagel. — Mariahilf. — Un directeur de l'instruction publique. — Affaires municipales à Berne. — Le nouveau ministère français. — Chute du cabinet Salisbury. — En Grèce et aux Balkans.

Nous avons signalé, dans notre dernière chronique, l'apaisement qui s'est fait dans l'assemblée fédérale sur les questions confessionnelles, et qui, il faut le dire, existait depuis assez longtemps dans le pays. Mais il reste des difficultés datant de l'époque où la lutte sévissait encore, quoique sur le point de se terminer. Ainsi, à Bâle, paraît un journal radical, les *Basler Nachrichten*, fort bien rédigé à certains égards, mais qui a exploité et surmené pendant bien des années la note confessionnelle. Voici tantôt deux ans qu'il publiait en feuilletons les lettres d'un docteur allemand, M. Wittstock, lequel, à propos d'un voyage en Autriche, s'attaquait à l'église romaine et à ses institutions. Ces lettres n'avaient rien de nouveau ni de spirituel ; elles reproduisaient d'une façon triviale des plaisanteries dix fois séculaires sur les prêtres qui s'engraissent des sueurs du peuple, sur l'intercession des saints, etc. Cela ne valait pas l'honneur d'être remarqué. Mais, au moment où elles parurent, la ville de Bâle était passablement remuée par la suppression, à la suite d'un arrêté législatif cantonal, d'une école nombreuse, fondée et entretenue par la communauté catholique-romaine. Les trivialités du Dr Wittstock en prirent quelque importance, si bien que la communauté catholique en saisit le tribunal, se disant outragée par cette publication. La cour, composée en majorité d'adversaires du gouvernement bâlois, faisant revivre une disposition surannée du code pénal, décida qu'il y avait réellement outrage, et, en l'absence du Dr Wittstock, condamna le Dr Wackernagel, rédacteur responsable, à deux mois de prison, ce qui ne lui fut probablement pas du tout désagréable, car il passait martyr de la libre pensée. Aussitôt tous les journaux radicaux de jeter les hauts cris. Le rédacteur des *Basler Nachrichten*

recourut en cassation, mais le tribunal d'appel bâlois confirma la sentence. Naturellement le condamné ne pouvait s'en tenir là. Il s'adressa donc au tribunal fédéral en invoquant l'article 45 de la constitution fédérale, qui garantit la liberté de la presse, et au conseil fédéral en se prévalant des articles 49 et 50, qui garantissent la liberté de conscience et de croyance.

Les deux autorités paraissent avoir été également embarrassées de cette affaire. Depuis des mois on attendait leur décision. Le tribunal fédéral, disait-on, ne se prononcera que lorsque le conseil fédéral aura statué. C'est le contraire qui doit avoir lieu, répondait-on. A la fin, cette question de priorité a été tranchée par le conseil fédéral, qui vient de rendre son arrêté. Le recours Wackernagel a été déclaré fondé par un considérant aux termes duquel, bien que les lettres du Dr Wittstock fussent en effet de nature à froisser ceux qui pensent autrement, elles ont néanmoins une importance trop minime pour qu'on puisse dire qu'elles ont troublé la paix confessionnelle.

Ce motif paraît décidément maigre. Il est certain que toute polémique religieuse est de nature à froisser des sentiments souvent très respectables, mais que punir ceux qui critiquent l'organisation ou les institutions d'une église, ce serait empêcher la libre discussion dont les réformés sont fiers d'avoir revendiqué l'usage depuis des siècles. Il n'y a réellement outrage à une communauté religieuse que lorsqu'un fait spécial lui est imputé faussement, alors que ce fait tomberait sous le coup de la loi commune, par exemple si on lui reprochait un acte de spoliation ou d'atteinte aux bonnes mœurs. Mais la critique de dogmes, même sous une forme sarcastique, ne peut pas relever des tribunaux. Elle constitue un des côtés du libre examen. Le conseil fédéral aurait donc bien fait, semble-t-il, de s'expliquer plus amplement sur un point aussi essentiel ; il est vrai que la matière est délicate et la pente glissante. Le Dr Wittstock, en tout cas, ne méritait pas les honneurs d'une longue dissertation juridique, mais il y a ici beaucoup plus que lui : la cause de la liberté de pensée, qu'il fallait défendre en traçant les limites au delà desquelles cette liberté commence à devenir licence et doit être réprimée. Voilà ce qui aurait eu de l'importance au point de vue de la jurisprudence fédérale.

— Le recours lucernois à propos de l'usage de l'église de Mariahilf n'a pas encore abouti à une transaction amiable. Nous avons vu dans notre dernière chronique comment les chambres avaient invité le conseil fédéral à offrir son arbitrage aux parties. Toutes deux l'ont accepté, le gouvernement lucernois sans restriction, la communauté vieille-catholique en déclarant qu'elle était froissée de voir qu'on traitait son culte comme indécent et susceptible de souiller une église, mais en assurant, du reste, qu'elle ne repousserait pas une solution honorable du conflit. Le conseil fédéral a chargé M. Birmann, conseiller aux états, ancien pasteur protestant et homme très conciliant, de prendre en mains l'affaire. Des pourparlers ont eu lieu à Lucerne. On a offert aux catholiques libéraux une salle de chant dans un collège ; ils n'ont pu s'en contenter. On leur a ensuite proposé de transformer un musée en salle de culte, mais les sociétés artistique et archéologique ont protesté contre l'expropriation dont leurs collections étaient menacées. Aux dernières nouvelles, on disait que le gouvernement lucernois lui-même pencherait à retirer son recours et à laisser aux libéraux l'usage de l'église de Mariahilf, qui leur a été concédé par la commune de Lucerne, propriétaire de cette chapelle, depuis longtemps inutilisée. On ose à peine espérer cette solution, qui serait cependant la meilleure, à tout prendre. L'église catholique romaine ne peut prétendre à monopoliser toutes les chapelles dans lesquelles son culte a été célébré, même après qu'elle les a elle-même abandonnées. Traiter les autres confessions comme des pestiférées est assez dans ses habitudes, malheureusement ; mais elle ne se croit pas souillée lorsque, faute d'un local à elle appartenant, les communautés protestantes lui accordent la co-jouissance de leurs lieux de réunion. Pourquoi soulèverait-elle un conflit à propos d'une chapelle dont elle n'a pas besoin et qui ne lui appartient pas ? La tolérance ne doit pas être demandée seulement aux adversaires ; il faut la pratiquer soi-même. C'est ainsi seulement que l'apaisement des passions confessionnelles pourra se faire d'une manière durable.

— Le directeur de l'instruction publique du canton de Berne, M. Gobat, fait beaucoup parler de lui en ce moment. Trop pour sa réputation et pour le bien des écoles. Il n'a pas moins de

quatre conflits sur les bras. Le premier se rapporte aux écoles primaires : M. Gobat a introduit d'autorité, dans les écoles jurassiennes, un livre de lecture intitulé *Le trésor de l'écolier*, dans lequel se trouvent des passages relatifs à l'histoire de la réformation qui froissent vivement les catholiques; aussi refusent-ils de mettre ce manuel entre les mains de leurs enfants, et on ne saurait leur en vouloir : l'école laïque ou non-confessionnelle suppose la neutralité, non la démolition des églises par l'athéisme ou la libre pensée; les questions de cette nature devraient être réservées à l'enseignement religieux.

Le second est relatif au personnel enseignant secondaire. M. Gobat propose une loi sur les pensions de retraite qui lèse gravement les intérêts des instituteurs secondaires, et qui donne d'ailleurs au gouvernement des compétences exorbitantes, car, bien que l'état ne contribue que pour une part à la formation du fonds nécessaire, le reste étant fourni par les instituteurs eux-mêmes et par les communes, il s'est réservé pour lui seul l'administration de la caisse et la distribution des revenus.

Le troisième concerne l'enseignement classique : M. Gobat vient de lancer un projet fort peu étudié, bouleversant de fond en comble l'organisation des gymnases, réduisant le latin et le grec à la portion congrue, sans souci de la loi et des exigences auxquelles doivent se plier les étudiants bernois qui vont, en Suisse ou à l'étranger, dans d'autres établissements supérieurs où une forte culture générale est requise pour l'admission. Professeurs et anciens élèves des gymnases protestent à l'envi, et il est fort douteux que M. Gobat sorte de la lutte avec les honneurs de la guerre, bien que, dans les milieux populaires, on s'attache à représenter les gens qui savent du grec et du latin comme des aristocrates, des vaniteux, des êtres dont l'intelligence s'est atrophiée dans ces exercices, des inutiles qui nuisent au développement du commerce et de l'industrie. C'est la thèse soutenue récemment en France par M. Raoul Frary, mais il faut espérer que, tout en accomplissant sous ce rapport quelques réformes nécessaires, on ne versera pas le char de l'autre côté, et qu'on laissera aux humanités la place qu'elles doivent légitimement occuper chez un peuple qui se pique d'être ami de l'instruction et des fortes études.

Le quatrième conflit, enfin, intéresse l'université de Berne : M. Gobat protège tout particulièrement M. l'abbé Michaud, professeur dans la faculté de théologie catholique libérale, et il paraît que celui-ci de son côté appuie son directeur de sa plume dans de nombreux articles de journaux. C'est en commun qu'ils auraient fait campagne dans la question du latin. M. Michaud donnait un cours privé de littérature française; il aspirait à l'honneur d'être nommé professeur en titre pour cette branche, à la faculté de philosophie. M. Gobat ne pouvait lui refuser cette faveur et le fit nommer par le conseil exécutif, contrairement au préavis de la faculté, qui faisait observer que le poste était déjà rempli, et fort bien rempli par M. Morf. Là-dessus, grande polémique dans les journaux de Berne. On a beau faire sentir de toutes les manières à M. Michaud qu'il est un intrus; arrivé à son but, il s'y tient. Tout à coup, après plusieurs semaines, on apprend que M. Michaud se désiste. Dans une lettre publique, il fait le dégoûté; il ne veut pas rester plus longtemps en butte aux attaques injustes dont il est l'objet, et il se retire. Mais le lendemain de cette publication, paraît dans le bulletin officiel des délibérations du conseil exécutif un extrait de la lettre de démission de M. Michaud où les motifs donnés sont tout autres. Pour recruter le personnel enseignant de la faculté de théologie catholique, il avait fallu offrir aux professeurs des avantages exceptionnels et peu conformes à la constitution bernoise : on avait fait les nominations à vie, et promis aux titulaires, en cas de dédite, des indemnités de vingt à trente mille francs. En consentant à devenir professeur de littérature française, M. Michaud avait cru que ces avantages lui demeureraient, mais ayant découvert qu'il n'en serait rien, il avait renoncé à l'honneur d'enseigner la littérature française. Naturellement, à Berne on ne s'occupe que de ces conflits, surtout des deux derniers.

— La question municipale vient de prendre dans cette ville une tournure à laquelle on s'attendait, tout en la redoutant. Comme nous l'avons dit il y a un mois, le rejet du règlement municipal à 87 voix de majorité et grâce au vote des femmes avait vivement irrité les radicaux, qui ont demandé l'annulation du scrutin pour cause d'irrégularités nombreuses. Une enquête ordonnée par le conseil de ville a effectivement donné

la preuve que les registres électoraux n'étaient pas tenus d'une manière très régulière, qu'un certain nombre de citoyens auraient été indûment privés de leur droit de vote, et d'autres inscrits illégalement. L'auteur responsable des négligences est d'ailleurs un radical. C'est maintenant au préfet à statuer en première instance. Ce fonctionnaire appartient au parti conservateur, et on attend son verdict avec curiosité et impatience. En attendant, les radicaux viennent d'obtenir dans un renouvellement partiel des autorités locales une victoire électorale qui leur donne la vice-présidence de la ville, et la majorité dans le grand comme dans le petit conseil. La ville fédérale change ainsi sa politique séculaire; l'ancien patriciat, qui a tant fait pour la grandeur de Berne, est complètement évincé, faute peut-être d'avoir su faire à temps à l'esprit moderne d'égalité les concessions nécessaires. Cela est d'autant plus regrettable qu'il est à craindre que le radicalisme bernois, qui doit son triomphe à l'élément socialiste et même anarchiste sur lequel il s'est appuyé, n'entraîne la ville fédérale dans une voie de dépenses exagérées, comme il l'a fait ailleurs, avec les résultats bien connus. Heureusement qu'il y a encore une forte minorité avec laquelle il faudra bien compter. Mais combien de temps pourra-t-elle tenir?

Au dehors, des problèmes et des difficultés autrement graves se sont posés dans ce mois. En France, il y a eu un changement de ministère, sinon de politique. Après le vote sur la question du Tonkin, où le cabinet ne l'avait emporté que de quelques voix, M. Brisson, ne croyant pas pouvoir gouverner dans ces conditions, a donné sa démission, qui a entraîné celle du ministère tout entier. C'est M. de Freycinet qui a été chargé de constituer un nouveau gouvernement et qui y est parvenu, non sans quelque peine, en y donnant deux siéges à l'extrême gauche, sans parler de plusieurs sous-secrétaires d'état appartenant à ce parti. Son programme, qui est assez radical, quoique mesuré dans les termes et un peu vague, embrasse trois points principaux : lutte contre l'église romaine pour autant qu'elle se mêlera de politique; renonciation aux aventures coloniales : on se bornera à organiser le Tonkin et l'Annam de manière à réduire immédiatement et à supprimer le plus

tôt possible les sacrifices qu'ils imposent; enfin et surtout, rétablissement de l'équilibre du budget, fût-ce au moyen d'impôts nouveaux, si cela est indispensable. Le premier point renferme une concession à l'extrême gauche, à laquelle il faut ajouter la promesse d'une épuration de l'administration dans le sens républicain. Les deux autres sont une satisfaction donnée à l'opinion publique, sauf en ce qui concerne les impôts nouveaux, dont elle n'éprouve aucun besoin et où elle a vu une menace, celle d'un impôt sur le revenu, cher aux radicaux.

M. de Freycinet est un homme souple et habile, qui a le grand avantage d'avoir été plusieurs fois au pouvoir, et qui cherchera certainement à atténuer le plus qu'il pourra la lutte entre le gouvernement et l'église. On peut croire également qu'il fera son possible pour réaliser dans de bonnes conditions les autres parties de son programme. Malheureusement, il ne possède pas dans la chambre une majorité sur laquelle il puisse compter. On a vu déjà l'extrême gauche s'unir à la droite et mettre le ministère en minorité. Cela se reverra encore plus d'une fois, et si cela se produit sur une question importante, la chute du ministère en sera la conséquence, sans qu'on voie qui pourrait le remplacer. Cette difficulté, pour ne pas dire cette impossibilité de constituer un autre cabinet, est peut-être aujourd'hui ce qui fait la principale force de M. de Freycinet et pourrait lui donner une certaine indépendance, s'il en avait le goût et la volonté. La cherchera-t-il? S'appuyera-t-il sur l'opinion publique, sur les vœux manifestes du pays, pour contraindre en quelque sorte la majorité, sans la heurter de front, à soutenir son gouvernement? Il faut l'espérer, mais l'avenir seul montrera s'il est disposé à le tenter et s'il y réussira.

— En Angleterre, la situation continue à être très grave, sans être désespérée, bien s'en faut. La reine a ouvert en personne le parlement nouveau, ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps et ce qui a été considéré à juste titre comme un appui donné au ministère actuel. Son discours du trône a été remarquable et a produit une excellente impression. Au sujet de l'Irlande, en particulier, qui est la difficulté capitale, il a donné la note de la politique du gouvernement avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. Et aussi s'est-elle posée immédiatement dans les deux chambres lors de la discussion de

l'adressé. Chez les lords, l'adhésion a été immédiate et quasi complète. Aux communes; il y a eu un débat auquel ont pris part sir Hicks-Beach pour le gouvernement, M. Gladstone au nom de l'opposition, et M. Parnell pour les Irlandais. Tous trois ont cherché à amener leurs adversaires à se découvrir et à faire connaître leurs plans sans se livrer eux-mêmes. M. Gladstone, en particulier, a voulu éviter de se compromettre, mais il est ressorti clairement soit de son discours soit des mises en demeure de l'orateur ministériel auxquelles l'ancien premier ministre n'a pas voulu répondre, que les plans qui lui avaient été attribués dans la presse de se concilier l'appui des membres irlandais en leur accordant le *home rule*, et qu'il n'a jamais démentis carrément, étaient bien réels, de sorte qu'il ne peut plus désormais se cacher derrière des équivoques. C'est un grand point de gagné pour les conservateurs. L'effet en a été grand en Angleterre. Les chefs de trois des principales maisons whig ont en quelque sorte rompu avec lui à ce propos, et l'on peut croire qu'il a déjà perdu l'appui d'une partie au moins des libéraux, qui ne voudront pas le suivre dans son évolution nouvelle à la recherche du pouvoir. Néanmoins le gouvernement n'a pas poursuivi l'avantage qu'il avait obtenu. Au lieu de présenter immédiatement des propositions au sujet de l'Irlande, il a placé à l'ordre du jour la révision du règlement de la chambre basse, ce qui a été considéré par son propre parti comme une faute de tactique grave.

Le résultat en a été que tout à coup, à propos de l'adresse, un député, M. Collings, a proposé un amendement exprimant le regret que le discours du trône n'eût pas prévu de secours pour les classes agricoles. L'amendement ayant été combattu par le gouvernement et appuyé par M. Gladstone de façon à en faire une question de cabinet, le ministère est demeuré en minorité par 250 voix contre 329. Les parnellites ont voté en masse avec M. Gladstone, et il résulterait de ces chiffres, qu'une partie des libéraux se sont abstenus ou ont voté avec le ministère, le total des libéraux-radicaux unis aux parnellites s'élevant à 419. Lord Salisbury a remis ses pouvoirs à la reine. Cette grave nouvelle nous arrivant par télégraphe au moment de mettre sous presse, nous ne pouvons naturellement en indiquer encore le vrai sens. Mais il nous paraît probable

que le ministère n'a pas été pris par surprise, et qu'il a préféré tomber sur une question secondaire plutôt que sur celle de l'Irlande. Peut-être a-t-il raison de laisser M. Gladstone se débattre dans les difficultés de tout genre qui marqueront sa rentrée aux affaires. Au point de vue de la politique générale, le changement est profondément regrettable.

— Les affaires d'Orient ne sont pas encore réglées et n'ont pas cessé d'offrir plusieurs côtés dangereux. Pourtant, sous la pression des grandes puissances et aussi de son propre peuple, le gouvernement serbe paraît s'être décidé à la paix, et l'on doit espérer qu'elle sera conclue prochainement et d'une manière satisfaisante. Les affaires sont moins avancées du côté de la Grèce, qui a manifesté la volonté de ne point licencier l'armée qu'elle a réunie à grands frais sans en avoir été indemnisée par un accroissement de territoire. L'Angleterre d'abord, puis les autres puissances, ont déclaré à la Grèce d'une façon assez comminatoire qu'une guerre contre la Turquie serait sans aucune justification et qu'elle devait licencier ses troupes dans un bref délai. Il n'est guère douteux que ces menaces, qui ont produit en Grèce une irritation violente, ne soient sérieuses et conformes aux vrais intérêts de ce petit pays. Une guerre contre la Turquie aurait selon toute apparence le même résultat que celle de la Serbie contre la Bulgarie. Elle pourrait laisser la Grèce dans un état d'appauvrissement et d'affaiblissement tel qu'elle fût incapable de prendre sa part de l'héritage de la Turquie lorsque viendra le moment du partage des dépouilles. Même si elle était victorieuse, elle pourrait trouver qu'elle n'aurait fait que tirer les marrons du feu pour de plus puissants qu'elle, et se donner des voisins qui lui feraient regretter amèrement les Turcs, en lui fermant désormais toute perspective d'avenir. Il faut admettre que la situation de la Grèce et de la Serbie est extrêmement dure. La Bulgarie a gagné sur ces deux pays un avantage énorme par des moyens absolument illégitimes. Bien menée par son prince, elle a réussi à force de bravoure et de bonne tenue, et en résistant à une attaque sans justification, non seulement à gagner l'opinion publique européenne, mais à contraindre en quelque sorte les puissances à accepter le fait accompli. C'est précisément ce qui aggrave la situation de la Grèce et de la Serbie,

l'une et l'autre diminuées de l'accroissement de la Bulgarie, et dont l'avenir se trouve ainsi en partie compromis. Mais qu'y faire? La Serbie a déjà montré ce que coûte le recours à la force. Quant à la Bulgarie, elle a payé bien chèrement déjà ses succès, et elle n'en a pas encore acquitté le prix complet. En Orient, plus qu'ailleurs peut-être, les triomphes obtenus par la ruse et la révolution sont dangereux, surtout lorsqu'ils soulèvent des inimitiés puissantes, dont le poids se fera sentir tôt ou tard. Il ne faut pas se laisser éblouir ni aveugler par les succès des Bulgares. Leur situation en est devenue plus périlleuse de beaucoup, et l'avenir leur prépare certainement encore de dures épreuves. La position de la Grèce est bien meilleure, à une condition, toutefois, c'est qu'elle ne la compromette pas par de folles équipées. On a dit que la fortune est aux audacieux. Momentanément, peut-être. A la longue, nous croyons que l'histoire démontrerait qu'elle n'est qu'à ceux qui savent être patients et persévérants. Le retour inopiné de M. Gladstone à la tête du gouvernement britannique va peut-être transformer toute la question des Balkans, car il rompt l'équilibre que lord Salisbury avait su établir. Désormais l'Angleterre ne comptera plus, et les trois empires du nord pourront faire ce qu'ils voudront.

Lausanne, 27 janvier 1886.

BULLETIN LITTÉRAIRE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

PASCAL PHYSICIEN ET PHILOSOPHE par *Nourrisson*, membre de l'Institut. — 1 vol. in-12. Paris, Emile Perrin, 1885.

Dans ce livre, qui vient s'ajouter aux travaux déjà si nombreux dont Pascal a été l'objet, M. Nourrisson a réuni diverses notices. La première raconte la vie de Pascal, sans jeter d'ailleurs des lumières nouvelles sur certains points encore obscurs, où la tradition ne saurait tenir lieu de certitude. Puis, dans sa *Philosophie de Pascal*, l'auteur cherche à montrer la méthode philosophique que Pascal eût suivie dans cette *Apologie* du christianisme qu'il préparait et dont les *Pensées* sont les éléments. Les pages intitulées *Pascal et Descartes* sont une étude plus spécialement consacrée à Pascal physicien, et s'attachent à fixer, dans sa physique, la part dont il est redevable à Descartes : c'est ce dernier qui aurait mis Pascal en passe de démontrer la pesanteur de l'air, en lui suggérant la fameuse expérience du Puy-de-Dôme ; Pascal aurait eu soin de l'oublier, et ses procédés envers le philosophe de la *Méthode* ne seraient malheureusement point exempts de petitesse. Il est vrai que si la thèse de M. Nourrisson a pour elle quelque vraisemblance, on peut discuter les témoignages sur lesquels elle repose. L'auteur étudie aussi les rapports de Pascal avec le chevalier de Méré : l'influence exercée par cet homme du monde sur l'esprit de Pascal est incontestable et se trouve attestée par divers passages des *Pensées*. L'ouvrage se termine par une notice sur les pseudonymes-anagrammes successivement adoptés par Pascal.

Si la sévère critique historique peut encore trouver matière à discussion dans ce livre, elle reconnaîtra du moins qu'il est écrit avec conscience, et qu'il ne se lit pas sans intérêt ni profit.

PH. G.

LA BULGARIE, par *Louis Leger*. — 1 vol. in-12, Paris, Léopold Cerf, 1885.

L'histoire des nationalités sud-slaves est demeurée jusqu'ici, sinon obscure, du moins fort ignorée. Peu de personnes, même dans les classes instruites, sont au courant du passé de ces petits peuples de la péninsule des Balkans : Serbes, Bulgares, Monténégrins, Albanais, dont les luttes incessantes et plus ou moins heureuses contre la domination musulmane ont attiré si souvent l'attention de l'Europe. Cette ignorance a plusieurs causes : la langue d'abord, ou plutôt les langues, qui élèvent une sorte de muraille de Chine entre ces peuples et nous ; puis le réveil tardif de leur vie intellectuelle et de leur littérature, engourdies par cinq siècles de servitude; enfin l'absence de guides sûrs pour une étude particulièrement malaisée. Ces excuses n'ont plus maintenant qu'une valeur rétrospective : les langues s'apprennent, la littérature se répand, des initiateurs et des vulgarisateurs se sont fait connaître. Entre tous, M. Leger doit être mis au premier rang. Il s'est voué avec passion à l'étude des choses slaves, il a visité toutes les nations qui composent cette grande famille, il s'est rendu maître de leurs idiomes, a approfondi les mystères de leur histoire et a contribué plus que tout autre, par ses publications, à combler une lacune très sentie de la culture européenne. Aujourd'hui, il n'y a d'ignorants en ces matières que ceux qui veulent le rester.

Il ne nous appartient pas d'insister sur le mérite des études renfermées dans le nouveau volume de M. Leger : elles ont paru, pour la plupart, ici même. Deux sont nouvelles. L'une est une traduction des mémoires de l'évêque Sofroni ; on y voit ce qu'était la Bulgarie à la fin du XVIII[e] siècle. Le tableau est lugubre : les meurtres, les exactions, le pillage, l'incendie, le vol, tel était le pain quotidien des malheureux habitants. L'autre, intitulée *Les deux Bulgaries*, est à la fois un résumé très attachant de l'histoire bulgare et un plaidoyer convaincu en faveur de l'union des deux anciennes provinces turques.

Dans le moment actuel, c'est un morceau d'une valeur inestimable et qui doit être lu par toute personne désireuse de voir clair dans les affaires si embrouillées de la péninsule des Balkans.

G. R.

LETTRES D'UN SOLDAT. Neuf années de campagne en Afrique. Correspondance inédite du colonel *de Montagnac,* publiée par son neveu. — 1 vol. in-8. Paris, Plon, 1885.

Un jour de 1832, peu après la sanglante insurrection de juin, tous les régiments de la garnison de Paris étaient formés en carré dans la cour des Tuileries. Au centre était le roi, entouré de ses généraux et de ses ministres. Sur son ordre, on fit sortir du rang un jeune officier, et le maréchal Soult, le présentant à la troupe, annonça que sa Majesté avait tenu à remettre elle-même la croix de la légion d'honneur à l'un de ceux qui avaient le plus puissamment contribué à la répression de l'émeute. L'officier s'avança de quelques pas et, se plaçant en face de Louis-Philippe : « Sire, lui dit-il, permettez-moi de vous adresser la parole. Je ne puis pas accepter cette décoration ; je n'ai pas encore assez fait pour la mériter. J'espère la gagner plus tard sur un champ de bataille, en combattant pour ma patrie et pour vous. Dans ces dernières affaires, je n'ai fait que mon devoir ; je ne veux pas de récompense. »

L'officier qui tenait un si ferme langage et qui refusait d'attacher sur sa poitrine une croix gagnée en combattant des Français, était le lieutenant Lucien de Montagnac. Le 6 juin, à la tête de sa compagnie dont tous les officiers avaient été tués ou blessés, il avait enlevé plusieurs barricades et, d'après les rapports officiels, il avait « décidé du succès de la journée. »

Quatre ans après la mémorable scène de la cour des Tuileries, Montagnac partait pour l'Algérie et s'y faisait bientôt remarquer par sa grande intelligence, son énergie indomptable et sa bravoure à toute épreuve. Capitaine en 1836, chef de bataillon en 1841, lieutenant-colonel en 1845, il prit part à de nombreuses campagnes et fut en mainte circonstance le bras droit de Lamoricière et de Bugeaud, qui le tenaient en haute estime.

« Montagnac était l'une des natures les plus complètement

militaires qu'on pût rencontrer, a écrit le général Ambert. Chez lui, l'harmonie la plus belle existait entre le corps, le cœur, l'intelligence et les habitudes. Il y avait en lui du Spartiate, du gentilhomme, de l'artiste et du grenadier de la garde impériale. Dans l'antiquité, on l'eût surnommé *Vir bonus;* au moyen âge, il eût été Benvenuto Cellini, car il avait poussé loin l'étude des arts; plus tard, le cardinal de Retz l'eût distingué pour son courage de ville; enfin, si Napoléon l'eût eu sous la main, Montagnac fût devenu maréchal de France. »

Il ne devait pas atteindre à de si hautes destinées.

Le 23 septembre 1845, faisant avec une petite colonne une expédition dans les environs de Djemma Ghazaouet, il fut surpris par des forces considérables commandées par Abd-el-Kader en personne. Malgré une résistance héroïque, les Français succombèrent sous le nombre. Leur petite troupe fut enveloppée, et le colonel de Montagnac, frappé de deux balles, tomba au milieu du dernier carré en criant à ses soldats de mourir plutôt que de se rendre. Le détachement fut entièrement anéanti.

Pendant ses neuf années de campagne en Afrique, Montagnac demeura en correspondance suivie avec sa famille et avec quelques amis. Ses lettres ne sortaient pas de ce cercle tout intime, aussi le colonel laissait-il courir sa plume avec une entière liberté. N'ayant personne à ménager et aucune indiscrétion à craindre, il disait son opinion sur les hommes et sur les choses avec une franchise absolue. Son regard pénétrant avait vite fait de déshabiller les individus avec lesquels il se trouvait en contact, et quand il découvrait chez eux les défauts qui lui étaient le plus antipathiques : étroitesse d'esprit, manque de loyauté ou de franchise, pusillanimité, ses jugements étaient presque féroces.

« Votre X.., écrit-il à son oncle, emporte en quittant ce pays, où son avenir devait se dérouler brillant comme le soleil, la réputation d'un cuistre, réputation qu'il n'a pas volée. Quand un homme ne comprend pas mieux que lui l'honneur de commander un régiment semblable, et celui de marcher à l'ennemi, pour la première fois de sa vie, avec des hommes de cette trempe, aguerris et enrichis d'une réputation militaire largement méritée, il doit être revêtu de l'habit de chiffonnier, et avoir la queue d'un lièvre (symbole de la timidité) pendue au

derrière. Le gouvernement n'a qu'à me le livrer, je me charge du costume !... C'est ignoble !... »

Et ailleurs : « ... Tout ceci n'est qu'un bien faible échantillon de ce que l'avenir nous réserve, si nous continuons, pour notre malheur, à être conduits par cette cruche de Guéhéneuc, dont l'ineptie, en matière militaire, est incroyable. Sur ma parole d'honneur, c'est le militaire, l'officier général le plus incapable, et une des plus entêtées bêtes que j'aie connues de ma vie. Plaise à Dieu de nous débarrasser de ce vieil empaillé que Napoléon avait attaché à son état-major pour faire nombre !... »

On comprend, d'après ces deux courtes citations, quels orages eussent soulevé les lettres de Montagnac si on les avait publiées à l'époque de sa mort. La famille a eu le grand sens de n'en rien faire. Elle a patiemment attendu. Aujourd'hui quarante années se sont écoulées. Les contemporains, que Montagnac jugeait avec la passion du moment et la franchise du soldat, ont disparu pour la plupart. Plusieurs appartiennent à l'histoire. Il n'y a donc plus d'inconvénient à en parler à cœur ouvert.

Il ne faudrait du reste pas s'imaginer que les lettres de Montagnac ne renferment que des sorties violentes ou des boutades. Elles ne sont à aucun degré le fait d'une mauvaise tête uniquement occupée à déverser sur autrui sa bile ou sa mauvaise humeur. Loin de là. Il mettait autant d'enthousiasme dans l'éloge que d'ardeur dans la critique, et à côté de quelques *éreintements*, dans le goût de ceux que nous venons de citer, que de pages vibrantes sur Lamoricière, le père Bugeaud, Cavaignac !

La correspondance recueillie par M. Elizé de Montagnac, neveu du colonel, forme une sorte de journal intime dans lequel le vaillant officier, s'adressant tantôt à un parent, tantôt à un ami, raconte presque jour par jour sa vie aventureuse et ses campagnes. Pour avoir été écrites à la hâte, dans le tumulte des camps et sans la moindre arrière-pensée de publicité, ces lettres ont une valeur littéraire qui n'échappera à personne. Elles ont aussi une réelle importance historique. « Il ne faut pas l'oublier, a dit avec beaucoup de raison l'auteur de la préface, c'est d'après des croquis de ce genre, pris sur le vif, au cours des événements, que l'historien, tout en faisant la part

de jugements portés du premier coup, peut se former une opinion exacte sur les hommes et sur les choses. Ce sont là les véritables documents de l'histoire.... »

Et quels documents animés ! Que de vie dans ces récits tracés d'une plume toujours nette et vigoureuse, singulièrement habile à trouver le mot juste, le trait définitif ! Comme on sent battre là-dessous un cœur chaud, et de quelle sympathie on se prend pour cette âme droite et vaillante ! Il n'y a pas de lecture plus saine et plus réconfortante que celle des lettres de Montagnac. A une époque où le pessimisme envahissant amollit les courages et détend les caractères, il fait bon rencontrer un homme qui croit et qui pense en homme fort, et pour qui la virilité est la première des vertus. G. R.

La vie rurale dans l'ancienne France, par *Albert Babeau*. Seconde édition revue et augmentée. — 1 vol. in-12. Paris, Perrin, 1885.

Ce livre vient d'arriver à sa seconde édition et justifie l'accueil qui lui a été fait. M. Babeau, auteur du *Village sous l'ancien régime,* de l'*Ecole de village pendant la révolution,* etc., poursuit ce genre d'études minutieuses qui tendent à reconstituer la vie d'autrefois. Pour écrire sa *Vie rurale,* c'est-à-dire pour faire revivre le paysan d'avant 1789 dans sa chaumière, au milieu de ses meubles ; pour nous le montrer sous ses habits de travail ou de fête, dans l'exercice de sa tâche journalière et dans ses rapports avec les seigneurs, dans ses divertissements et dans les rustiques veillées ; pour restituer son caractère véritable et fixer le degré de son développement intellectuel et religieux ; pour évoquer cette image complète et vivante, strictement fidèle à la réalité disparue, M. Babeau a dû se livrer à un travail fort long et parfois fort aride.

Les écrivains d'autrefois, — et parmi eux les plus agréables, Mme de Sévigné, Perrault, La Fontaine, — lui fournissaient sans doute plusieurs indications précieuses ; mais c'est surtout aux actes officiels qu'il a dû demander ses plus sûres lumières. Il lui a fallu une belle patience pour compulser, pour déchiffrer, à travers les différences d'écritures et les caprices de l'orthographe, des milliers de testaments, d'inventaires, d'actes de

partage, de contrats, rédigés en un style qui est la sécheresse et la monotonie mêmes.

M. Babeau n'a pas négligé non plus une foule d'écrits spéciaux, de documents fournis par les archives départementales, de publications des sociétés locales d'histoire et d'archéologie; son esprit curieux et précis s'est ainsi promené dans toutes les vieilles provinces de France, pour leur arracher les secrets de la vie d'autrefois et cette histoire tout intime qui est le complément nécessaire de la grande histoire.

Le résultat de ce vaste travail est condensé dans un volume de moins de 400 pages, très substantiel, et qui, lu tout d'une haleine, fatigue naturellement un peu le lecteur par l'accumulation des menus détails, inévitable en un pareil sujet. Mais si c'est surtout un ouvrage à consulter pour quiconque s'occupe d'histoire et de littérature, les idées d'ensemble ne font pourtant pas défaut à ce livre : M. Babeau montre par une infinité de traits artistement groupés et commentés que la condition du peuple sous l'ancien régime n'a pas été toujours aussi misérable qu'elle le fut en effet à certaines heures, et il n'est pas éloigné, ce me semble, de conclure qu'à bien des égards le « bon vieux temps » mérite son nom. PH. G.

VOIES ET MOYENS DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, par *Jules Gfeller.* — 1 vol. in-8. Lausanne, Georges Bridel, 1885.

Lors de l'exposition nationale de Zurich, en 1883, un concours avait été ouvert sur la possibilité d'introduire en Suisse des industries nouvelles. M. Gfeller a pris part au concours, mais il ne s'est pas renfermé dans les limites tracées par le jury. « Il faut savoir pour pouvoir, » s'est-il dit, et avant de se lancer dans l'inconnu, il a voulu se rendre un compte exact de la situation actuelle du commerce et de l'industrie suisses. Dans ce but, il a rassemblé un très grand nombre de documents, épars jusqu'ici dans les publications officielles ou particulières, et il les a condensés dans son mémoire. Ce volume de deux cents pages d'une impression compacte est donc moins un travail original qu'une très intelligente et très utile compilation. Elle rendra de grands services. Tout ce qui se

rapporte aux moyens de transport et aux voies de communication, aux possessions et aux colonies, à l'émigration, aux questions douanières et aux traités de commerce, à la législation en matière industrielle et commerciale, à la représentation des intérêts économiques, aux moyens de propagande, etc. y est classé avec ordre et méthode. L'ensemble constitue une précieuse source d'informations. G. R.

THE STORY OF CATHERINE, by the author of « A lost love. » (*Ashford Owen.*) — 1 vol. in-16. London, Macmillan and Co, 1885.

Voici un livre qui, malgré ses qualités charmantes, aurait bien du mal à se faire accepter par des lecteurs français. Comment est-il possible, diraient ces lecteurs, qu'une jeune fille soigneusement élevée, jolie, riche, heureuse, la joie de ses vieux parents, se laisse aller à contracter un mariage secret avec un homme qu'elle aime sans doute, mais dont la réputation n'est pas sans tache, et qui n'a d'autre but, en contractant cette union, que de s'emparer d'une fortune? Comment un tel mariage peut-il se faire à l'insu de tout le monde, clandestinement, sans formalités; et comment se peut-il surtout que, mariée, la jeune femme puisse vivre pendant des années sous le toit d'un grand-parent, recueillir l'héritage de son père, en conservant aux yeux de tous sa qualité de jeune fille? — Ceci, répondra-t-on, n'a rien d'extraordinaire en Angleterre. Pour juger l'ouvrage, ne vous placez pas au point de vue des idées ou des préjugés français; songez que vous êtes de l'autre côté de la Manche; considérez que ce qui, au point de vue du droit matrimonial, vous paraît une énormité, est ici chose naturelle. D'ailleurs, il s'agit d'un roman, et un romancier a toujours le droit d'arranger les événements à sa guise.

Quelle que soit sur ce point l'opinion du lecteur, il devra convenir que l'histoire de Catherine est singulièrement attachante. Les remords suivent de bien près, chez la malheureuse enfant, la faute irrémédiable; elle désire passionnément tout avouer à son père, implorer son pardon, mais la maladie court plus vite qu'elle. Lorsqu'elle arrive, son père a fermé les yeux pour toujours; sa mère, à demi paralysée, a perdu la mémoire:

il n'y a plus d'aveu possible, plus de pardon à obtenir. Le poids de son secret l'étouffe. Il faut le garder néanmoins : le mari l'ordonne, car l'aïeul ne pardonnerait pas, et c'est de lui que dépend le gros de la fortune. D'ailleurs il est vieux, il va bientôt mourir ; patience. En attendant, le mari joue, les ressources s'épuisent ; il faut mettre des tiers dans le secret pour obtenir d'eux des emprunts, recourir à toute sorte de subterfuges bas et vils. L'existence de la pauvre Catherine est un martyre de tous les jours.

Cette étude psychologique est écrite avec une vérité poignante en même temps qu'avec une grande simplicité. Ne sont-ce pas là des qualités rares, et y a-t-il beaucoup de romans qui méritent ces éloges? G. R.

UNE PROMENADE DANS LE SAHARA, par *Charles Lagarde*. — 1 vol. in-16. Paris, Plon, 1885.

Charles Lagarde était un officier de l'armée d'Afrique, mort jeune, qui écrivait, nous dit-on, sans aucune arrière-pensée de gloire ou d'argent, ni même de publicité. Il avait composé le volume que M. Joliet nous présente aujourd'hui, pour fixer ses souvenirs, pour lui seul ; non par excès de modestie, mais par une sorte d'inertie naturelle que l'expérience de la vie avait rendue chez lui de plus en plus profonde. C'était un contemplatif et un rêveur. Tout jeune, allant à l'école, il jetait ses livres derrière un buisson, et battait toute la journée la campagne, au réel comme au figuré. Adolescent, il fit des études à bâtons rompus, toujours plongé dans ses rêveries, et amassant néanmoins un grand fonds de connaissances. On se figure mal comment une telle nature avait pu se plier à la vie des casernes. Elle s'y était faite cependant, et par un de ces revirements brusques qui, en pareil cas, ne sont pas très rares, Lagarde avait apporté dans sa nouvelle existence une fougue, un entrain, une verve extraordinaires.

Mais cela dura peu. La vue de l'Algérie, où il se rendit après quelques années, lui fut une révélation. Il s'attacha passionnément à ce pays du soleil, et, sous son influence, retomba bientôt dans sa vie contemplative. « Je crois, écrit-il, que deux choses seules sont capables de fixer mon attention : les grands

spectacles de la nature, l'Orient, le désert, ou les chefs-d'œuvre sortis de la main de l'homme, les Arènes, les Propylées, le Parthénon. En dehors de cela, je fais peu de cas des divers carrés de légumes qu'on appelle la campagne. »

Lagarde fait l'effet d'un Oriental dépaysé dans notre civilisation. J'imagine qu'un Arabe, à condition qu'il fût artiste, écrirait comme lui. Son volume est une succession de décors panoramiques, de paysages superbes, de portraits amoureusement caressés, mais où rien ne bouge, rien ne s'anime. On y chercherait en vain une figure sympathique, une émotion personnelle. Spectateur indifférent, l'auteur décrit et raconte; il ne prend aucune part aux faits et gestes de ses héros. S'il sort de sa somnolence, c'est pour s'indigner à la vue d'une maison européenne plantée dans un paysage mauresque, ou d'un frac se prélassant au milieu des burnous.

La forme, chez Lagarde, est toujours belle. A ce point de vue, et indépendamment des autres mérites de son livre, le nom de cet étrange soldat méritait d'être conservé.

G. R.

En visite chez l'oncle Sam, par le baron *E. de Mandat-Grancey*. — 1 vol. in-16. Paris, Plon, 1885.

Ce petit livre est recommandable non seulement par le mérite de la forme, mais encore par le nombre d'idées, de remarques originales et de points de vue nouveaux qu'il contient. M. de Mandat a beaucoup vu (il est officier de marine); outre le don naturel de l'observation, il tient peut-être de sa profession la prompte sûreté du coup d'œil et l'habitude de dégager le trait caractéristique, qu'il soit moral ou pittoresque. Au rebours des nombreux successeurs de MM. de Tocqueville et Laboulaye, désireux d'apporter aussi leur petit feu de Bengale à l'apothéose de la grande démocratie, l'attitude de l'auteur est celle d'une complète indépendance. Admirant les vertus du peuple américain, son élasticité d'âme, son indomptable énergie, ses triomphes sur la nature, certains côtés de ses institutions, il refuse toute considération à un gouvernement « méprisable. » Tout en articulant cette vive épithète, M. de Mandat feuillette le catalogue contemporain des concussions, des scandales administratifs ou autres; la liste serait

longue, le dossier est formidable. L'enchère des consciences, la vénalité des gens en place, juges ou magistrats, le révoltent ; l'absence de politesse et de goût dans les masses, la sécheresse et la rudesse natives l'offusquent, le froissent, et pour le dire, il se passe de périphrases.

La situation économique a attiré à son tour l'attention du voyageur. Mainte contradiction l'a frappé. Quoique peu doctrinaire, il signale cette conséquence des tarifs protecteurs sur les objets de luxe arrivant en Amérique, qui est l'émigration accentuée vers l'Europe de la classe riche ou seulement aisée ; ailleurs il s'étonne de l'interdiction, au moins singulière dans le pays du « laissez-passer, » du débarquement des *coolies* chinois, édictée par une loi récente. L'existence aux Etats-Unis de centres de production outillés comme nulle autre part, d'un grenier d'abondance gigantesque, la suppression du facteur de la distance par la célérité et le bon marché des communications transatlantiques, lui paraissent gros d'une révolution économique et il tourne vers sa patrie des regards un instant soucieux. On ne fait qu'effleurer ce chapitre pour y renvoyer de confiance le lecteur, car il y a tout à la fois profit et plaisir à suivre un touriste de si belle humeur. Un signe particulier de la gaieté sincère est d'être contagieuse, et dans l'amusant monologue de son odyssée l'auteur en a mis autant que de son esprit bourguignon prime-sautier et guilleret. C'est un causeur la plume en main, et quelle main légère ! A New-York, à Chicago, la douane, les hôtels, la police, les reporters, l'aspect des rues, les toilettes des femmes, les habitudes sociales et leurs notables vestiges de pruderie originelle, les théâtres, les *bars*, et surtout les us, pratiques et hérésies de la table et de l'office inspirent à qui mieux mieux une verve malicieuse intarissable.

C. R.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA LIVRAISON DE FÉVRIER

Lausanne. — Imp. Georges Bridel.

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

91me ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXIX

N° 87. — Mars 1886.

LAUSANNE
Bureaux de la Bibliothèque universelle,
CHEZ GEORGES BRIDEL, PLACE DE LA LOUVE
PARIS
CHEZ FIRMIN-DIDOT & Cie, 56, rue Jacob,
LONDRES
CHEZ EDW. STANFORD, 55, Charing Cross, S. W.

BALE ET LEIPZIG : H. GEORG, LIBRAIRE.
1886



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET REVUE SUISSE

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, 1878.

Tout ce qui concerne la *direction* doit être adressé, *franco*, à M. Ed. Tallichet, rue du Midi, 1, Lausanne.

Pour les *abonnements*, les *réclamations* et les *annonces*, s'adresser au Bureau de la Bibliothèque universelle, place de la Louve, 1, à Lausanne. — *Lettres et argent franco.*

Tout ouvrage dont il sera envoyé franco deux exemplaires à la *Bibliothèque universelle* aura droit à un compte-rendu ou à une annonce.

OUVRAGES REÇUS

Histoire de la monarchie de juillet, par Paul Thureau-Dangin. — Tome III. 1 vol. in-8. Paris, Plon, 1886.

Papiers d'un émigré. 1789-1829. Lettres et notes extraites du portefeuille du baron de Guilhermy, mises en ordre par le colonel de Guilhermy. — 1 vol. in-8. Paris, Plon, 1886.

Victor de Laprade. Sa vie et ses œuvres, par Edmond Biré. — 1 vol. in-12. Paris, Perrin, 1886.

Le droit de la femme, par Charles Secrétan. — Broch. in-12. Lausanne. Benda, 1886.

Modèles d'analyse littéraire, par Eugène Hins. — 1 vol. in-12. Gand, Hoste, 1886.

Méthode euphonique et grammaticale française, par J.-B.-V. Géhant. — 1 vol. in-12. Paris, Belin et fils, 1885.

Deux campagnes de Turenne en Flandre, par le lieutenant-colonel Jules Bourelly. — 1 vol. in-12. Paris, Perrin, 1886.

Alexandrie et la Basse-Egypte, par H. de Vaujany. — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1885.

Dictionnaire des marques et monogrammes de graveurs, par Georges Duplessis et Henri Bouchot. — 1 v. in-12. Paris, Jules Rouam, 1886.

Dictionnaire des émailleurs, depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, par Emile Molinier. — 1 v. in-12. Paris, Jules Rouam, 1885.

Les artistes célèbres. — *Prud'hon*, par Pierre Gauthiez. — *Rembrandt*, par Emile Michel. — *Bernard Palissy*, par Philippe Burty. — *Fortuny*, par Charles Yriarte. — *Jacques Callot*, par Marius Vachon. — *Donatello*, par Eugène Müntz. — *François Boucher*, par André Michel. — 7 vol. gr. in-8 avec gravures. Paris, Jules Rouam, 1886.

Le livre de fortune. Recueil de deux cents dessins inédits de Jean Cousin. Publié par Ludovic Lalanne. — 1 vol. in-4. Paris, Rouam, 1883.

Le style de Louis XIV. Charles Le Brun, décorateur ; ses œuvres, son influence, ses collaborateurs et son temps, par A. Genevay. — 1 vol. in-4, avec gravures. Paris, Rouam, 1886.

Etudes dramatiques. Le Théâtre-Français, par Charles de la Rounat. — Broch. gr. in-8. Paris, J. Rouam, 1884.

Régénérée ! par Jeanne de Condillac. — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1886.

Porte close, par Fortuné du Boisgobey. — 2 vol. in-12. Paris, Plon, 1886.

Tatiana Leïlof, par Edouard Rod. — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1886.

Merlette, par Remy de Gourmont. — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1886.

Class-book of Geology, by Archibald Geikie. — 1 vol. in-8. Londres, Macmillan & C[o], 1886.

L'ILE DE MALTE

Rarement on parle de l'île de Malte sans la qualifier de rocher. En effet, c'est un bloc de grès tendre qui s'élève du sein de l'azur. Mais, pour ses enfants, ce rocher est la *fior di mare*, la *fior del mundo*, le joyau de la Méditerranée. Pour l'amateur de l'antiquité classique, c'est l'île de Calypso, la douce Melita, la terre de miel des Grecs; pour l'homme qui révère les souvenirs du moyen âge, c'est le foyer sacré du courage et de l'honneur. Ce rocher parle à toutes les imaginations, séduit tous les yeux, remue tous les cœurs. Quatre-vingts ans de domination anglaise ne lui ont pas ôté sa poétique couronne. Aux grâces dont l'a revêtue la nature, au prestige que lui prête sa glorieuse histoire, ils ont, au contraire, ajouté le mérite et l'avantage d'un ordre politique assuré, d'un progrès matériel incontestable. Malte est un de ces petits coins du monde que leur position géographique a prédestinés à jouer un grand rôle, qui ont servi de théâtre aux événements décisifs de la guerre et qui, pour ainsi dire, ont vu passer l'humanité.

I

A l'origine, — du moins à l'origine des temps historiques, — Malte était phénicienne ; plus tard, Rome et Carthage se la disputèrent. Carthage évidemment avait le meilleur droit ; mais Rome avait la force, et Malte devint romaine. Un propréteur la gouverna au nom du préteur de Sicile. Elle subit la fortune de sa grande voisine, fut tour à tour byzantine, arabe, normande, soumise aux empereurs d'Allemagne, aux rois d'Aragon et de Castille, jusqu'à l'année 1530. A cette époque, Charles-Quint la donna en fief aux vaillants chevaliers de Rhodes, et, de ce moment, commença la brillante période de son héroïque histoire.

Lorsque tant de nations se pressent et se succèdent sur un territoire aussi étroit, — l'île de Malte avec ses dépendances, Gozo, Comino et Filfla, n'a pas vingt lieues de tour, — il est clair qu'il s'y forme une population d'origine cosmopolite. De ce mélange de races est né un petit peuple très fier, très brave, très énergique, singulièrement industrieux et entreprenant. Les Maltais ont gardé, de leurs ancêtres carthaginois, le goût du commerce et le génie de la navigation : ce sont les meilleurs matelots de la Méditerranée. Aux Romains, ils doivent leur forte trempe ; aux Arabes, leur gravité ; aux Espagnols, leur passion du point d'honneur ; l'esprit de devoir, de dévouement, de courage, incarné dans l'Ordre qui a fait la célébrité de Malte, a évidemment pénétré le peuple qui, pendant près de trois siècles, a été à son école. Les chevaliers avaient d'ailleurs amené avec eux toute une population rhodienne, déjà imprégnée de ces vertus. Ces vaillants Rhodiens qui,

après avoir accompli des prodiges de courage contre Soliman II, se mirent à la suite du grand-maître à travers les mers, présentent une des scènes les plus touchantes de l'histoire. Ecoutons Vertot, poète quelquefois sans doute, mais ici écho fidèle d'Abela, de Ciantar, de Bozio, les annalistes les plus autorisés.

Après avoir raconté ce second siège de Rhodes, pendant lequel tous les princes de la chrétienté, le chevaleresque François Ier comme les autres, abandonnèrent Villiers de l'Ile-Adam, les exploits extraordinaires de la défense et les termes glorieux de la capitulation, dont une des conditions, dit-il, fut que tous ceux qui voudraient sortir de l'île en auraient la liberté, il montre le grand-maître qui n'avait pas voulu abandonner un seul des fidèles sujets de l'Ordre, présidant à leur embarquement. Le récit de cet exode est véritablement épique :

« Dans son immense infortune, Villiers de l'Ile-Adam commandait encore. Il imposait des conditions à son vainqueur, il donnait des ordres à son peuple. On lut une proclamation par laquelle il enjoignait à tous ceux qui voudraient suivre la fortune de l'Ordre de porter immédiatement dans les vaisseaux de la religion ce qu'ils avaient de plus précieux. Ils n'avaient pour cela que quelques heures. Ce funeste embarquement se fit de nuit avec une précipitation qu'il est difficile d'exprimer. Rien n'était plus touchant que de voir ces malheureux citoyens, chargés de leurs meubles et suivis de leurs familles, abandonner leur patrie. Le grand-maître dissimulait sa douleur, et, dans cette confusion, disposait tout avec la même tranquillité que s'il se fût agi de faire partir une escadre en course. Outre les chevaliers, il fit embarquer près de cinq mille habitants qui, pour ne pas rester sous la domination des infidèles, s'attachèrent à ses pas; il monta le dernier sur son vaisseau, le premier jour de janvier 1523; la flotte appareilla et s'éloigna de l'île sur laquelle tous les yeux restèrent longtemps attachés. »



Après quelques jours de navigation, les vaisseaux furent surpris par une violente tempête qui les dispersa ; on eût dit que la fortune s'acharnait contre ces glorieux débris ; plusieurs furent démâtés ; quelques-uns, trop chargés, coulèrent bas ; les malheureux Rhodiens jetèrent à la mer leurs ballots, leurs effets ; enfin le vaisseau du grand-maître parvint à entrer dans la rade de Sitia. Les autres, un à un, le rejoignirent ; ils arrivaient lentement, à grande distance, comme autant de guerriers blessés. On vit entrer successivement le commandeur d'Airasques, le bailli de Lango, tous les chevaliers, amenant à leur bord les habitants des îles et des places de la religion. Quand tout le monde fut débarqué, l'Ile-Adam en fit une revue générale. Hommes, femmes, enfants, tous se trouvaient sans vivres, sans moyens d'existence. Quelques-uns, dont on avait jeté les hardes à la mer, étaient demi-nus et sans linge.

« Le grand-maître, qui avait soutenu avec tant de fermeté la perte de ses états, à la vue de ce peuple désolé, ne put contenir ses larmes ; il fit venir à ses dépens, des villes voisines, des vivres, des étoffes et de la toile pour habiller ceux qui en avaient besoin. Ce prince, joignant à des secours si solides des secours animés par la charité, les assura que l'Ordre partagerait avec eux des biens sur lesquels, leur dit-il, les pauvres avaient toujours les premiers droits. Le peuple ne répondit à des sentiments si tendres et si touchants que par des vœux pour la durée de sa vie bienfaisante. Chacun accourut pour lui baiser la main ; tous l'appelaient leur père, et ce nom si doux aux âmes généreuses, fit plus de plaisir à ce grand homme que le titre de prince et de seigneur qui était dû à sa dignité. »

Cette élite des chrétiens de Rhodes vint donc mêler son sang au sang du peuple maltais ; et quand on songe à la vie de luttes héroïques que, de génération en géné-

ration, ces deux populations réunies de Rhodes et de Malte eurent à soutenir sous la conduite des chevaliers, aux grands exemples de valeur qu'ils en reçurent, à l'influence qu'exerce, à la longue, sur l'organisation morale de l'homme, ces deux idées passées à l'état de préoccupation constante, *honneur et foi*, on comprend que les Maltais portent encore un cachet d'énergie, de gravité, de passion profonde qui force l'estime, et qui les distingue entièrement des populations de l'Italie.

D'ailleurs les Arabes, qui sont, eux aussi, une race à passions fortes, fière, jalouse de sa dignité, ont laissé à Malte leur sang et leur trace. Comme partout où ils ont passé, leur type physique est resté dominant. Les femmes maltaises ont toutes les yeux noirs et fendus, les pieds mignons, les mains exquises, le teint mat, la taille moyenne et les formes rondelettes des jolies Africaines. Elles sont charmantes à l'église, le matin, agenouillées en troupes sur la dalle de marbre. On ne peut les voir que là ; car elles gardent de la femme arabe des habitudes de reclusion et une espèce de timidité sauvage. Sauf dans la haute société, nul étranger ne pourra se vanter d'avoir pénétré dans un foyer maltais. Les mœurs sont austères et pures ; le costume féminin se rapproche beaucoup de cet ample ballon de soie noire qui dérobe aux regards des passants la femme turque obligée de sortir de chez elle. Ce costume, — la *faldetta*, — se compose d'une jupe de taffetas noir et d'une écharpe semblable qui enveloppe la tête et les épaules et descend jusqu'à la ceinture. C'est modeste, digne, élégant. Il n'est pauvre femme du peuple qui ne possède sa *faldetta*, vieille ou neuve, et n'en recouvre ses haillons. Dans la rue, sous ce costume uniforme et étoffé, elle paraît une grande dame.

Les hommes n'ont pas moins bon air, et surtout n'ont pas moins de dignité extérieure. Je n'ai jamais vu rire un Maltais ; je ne l'ai jamais vu se répandre en paroles bruyantes et vaines. Le soir, assis devant sa porte, le chapelet à la main, il égrène sa prière (ou le symbole de la prière) en silence, à la manière orientale. Le jour, il travaille avec autant de vigueur, et plus d'adresse, que le plus énergique homme du nord. Sa sobriété est prodigieuse. Son industrie ne se dément jamais et s'applique aux objets les plus divers. Confiant dans son courage et dans le génie de sa race, il se réjouit de voir douze enfants à son foyer ; souvent même, il en a davantage. Quand on se promène le soir dans les bas quartiers de la Cité-Valette, de toutes les allées des maisons on voit sortir et se répandre dans la rue des flots de jeunes enfants, tranquilles et graves comme leurs pères. C'est un fait bien connu des statisticiens, qu'en dehors des grandes villes et de leurs annexes, l'île de Malte est le coin du monde où la population est le plus dense ; quand on pense au travail qu'il faut accomplir pour y fertiliser le sol, on comprend que ce peuplement anormal et contraire à toutes les lois économiques ne peut résulter que de causes anormales aussi.

Ces causes sont au nombre de quatre. La première et la plus honorable, est la vertu des femmes, les bonnes mœurs des hommes, par lesquelles se conserve l'énergie prolifique de l'espèce ; la seconde, qui ne l'est pas moins, est l'esprit de religion des Maltais, leur foi absolue en la divine Providence ; la troisième est la confiance en eux-mêmes, en leur talent et leur activité comme ouvriers et commerçants ; la quatrième est plus extrinsèque, elle se rapporte aux circonstances historiques qui ont fait affluer vers cette petite île les richesses, d'abord,

d'un ordre puissant, ensuite, d'une des plus grandes nations du monde.

Cependant, les ressources à tirer d'un territoire de sept lieues de long sur quatre lieues de large ne peuvent pas être infinies ; et comme la population de Malte croît indéfiniment, la Providence a payé la confiance que les Maltais ont mise en elle, en leur donnant, à un degré extraordinaire, le génie des aventures lointaines et de l'émigration. Tous les rivages de la Méditerranée, tous les ports du levant sont semés d'enfants de Malte, qui exercent des professions variées, particulièrement les professions agricoles. Les armées en campagne sont suivies par des marchands maltais qui, de même que les juifs, mais avec plus de scrupules qu'eux, pourvoient les soldats du nécessaire. En Algérie, la moitié des jardins et beaucoup de grandes fermes sont cultivés par des Maltais. Comme ouvriers de port, on les trouve partout; mais jamais ils n'émigrent sans esprit de retour. Malte, *la fior del mundo*, est l'île enchantée où reviennent toujours ceux que la mort ne surprend pas sur la route.

Il ne faudrait pas juger du caractère des Maltais par la réputation qu'on leur a faite dans le Levant et dans l'Afrique française. L'administration turque leur est antipathique ; c'est peut-être l'effet de préjugés héréditaires ; le régime militaire qui a longtemps existé en Algérie a également pu souvent les blesser. On les méconnaît et on les calomnie, parce qu'on ne les comprend pas. Ce qu'ils ont de sombre et de violent dans le regard passe pour être le signe d'un tempérament sanguinaire. La vérité est que le Maltais serait toujours bienveillant et pacifique si on ne lui faisait ni injustice ni injure. Quand on l'offense, il est certainement irritable et vindicatif. Pendant mon séjour à Malte, je fus témoin

d'un fait qui donne précisément la note de son caractère.

Un officier anglais, capitaine de port à la Valette, avait injustement fait condamner un marinier, dans sa juridiction, à une année de détention. Pour les Maltais, très jaloux de leur réputation et très noblement chatouilleux sur l'honneur, la prison est pire que la mort. Ils ont horreur de toute peine corporelle, horreur des tribunaux, et, comme ils sont ignorants, leur répugnance est aussi grande à paraître devant eux comme accusateurs ou comme témoins que comme accusés. L'officier avait donc porté une atteinte mortelle à la considération d'une famille, et déshonoré aux yeux de ses compatriotes et aux siens propres l'innocent marinier. Au moment où l'arrêt fut prononcé, le Maltais se tourna vers le capitaine, et, rompant le silence obstiné qu'il avait gardé pendant les débats, prononça d'un ton solennel ces paroles : « Et moi, je te condamne à ne plus revoir ta patrie ! » Cette menace, considérée comme vaine, était tombée dans l'oubli, et l'officier, ferme et brave comme le sont la plupart de ses compatriotes, l'avait oubliée plus que personne, quand il fut, quelques années après, remplacé dans son poste et rappelé en Angleterre. Au moment où il mettait le pied sur le canot qui allait le conduire à bord du bâtiment en partance, une main le frappa d'un coup mortel en même temps qu'une voix répétait les mots fatidiques : « Tu ne reverras plus ta patrie ! »

Après l'honneur et le soin de leur réputation, c'est la religion, — la religion catholique, — qui passionne le plus les Maltais. Le gouvernement britannique agit sagement en respectant leurs coutumes et leur foi. C'est pour avoir blessé, avec une brutalité soldatesque, les sentiments et

les préjugés religieux de la population de Malte, que les armées républicaines françaises n'ont pu conserver l'île que deux ans. Deux ans avaient suffi pour y mettre le nom français en horreur. Si les Anglais ne se fussent présentés avec le concours des troupes napolitaines pour enlever Malte par famine aux Français, il y aurait eu des vêpres siciliennes. Jamais les Maltais n'auraient pu pardonner à Napoléon et à ses généraux leur grossier mépris des églises et particulièrement des reliques des saints. On raconte encore aujourd'hui à la Valette, — le fait est-il exact, je l'ignore, — que lorsqu'on montra dans l'église de Saint-Jean, au général Bonaparte, le célèbre présent de Bajazet, la main du précurseur renfermée dans une châsse magnifique, le général ôta du doigt sacré la bague précieuse qui l'ornait, la mit sans façon au sien et donna l'ordre de transporter la châsse en or incrustée de pierreries à bord de son vaisseau *l'Orient;* puis, que se tournant d'un air dédaigneux vers Hompesch, le dernier grand-maître : « Vous pouvez, si vous voulez, garder ces morceaux de carcasse. » Hompesch ne se le fit pas dire deux fois ; il retira avec respect de la châsse la relique vénérée et l'envoya à l'empereur Paul qui la fit enfermer de nouveau dans une châsse splendide et donna l'ordre qu'elle fût exposée, à Saint-Pétersbourg, à la vénération des fidèles. Dix ans plus tard, l'empereur Napoléon se fût conduit, en pareille matière, avec plus de prudence et de tact que ne le fit à ce moment le général Bonaparte.

De pareilles fautes, qui avaient contribué à rendre la domination française odieuse aux Maltais, ne furent pas imitées par le gouvernement britannique. De justes ménagements furent prudemment observés, et ce fut sans manquer à la vérité que les nouveaux maîtres purent,

après les traités de Vienne, faire graver au-dessus de la porte d'un bâtiment public, situé en face du palais du gouverneur à la Valette, ces mots, que tout Anglais y lit encore avec orgueil :

MAGNÆ ET INVICTÆ BRITANNIÆ
EUROPÆ VOX ET MELITENSIUM AMOR
HAS INSULAS CONFIRMANT.

Que de souplesse il leur a fallu pour que ces mots ne devinssent pas un mensonge ! Les Anglais durent, pour cela, restreindre en matière religieuse leur propre liberté. En 1838, après trente-huit ans d'occupation, ils n'avaient pas encore à Malte un temple publiquement consacré à leur culte. C'était dans les appartements du gouverneur qu'ils se réunissaient le dimanche pour célébrer l'office divin. Ils avaient bien essayé d'affecter à cet usage une vieille chapelle abandonnée qui se trouve dans l'intérieur du palais, probablement la chapelle des grands-maîtres ; mais aussitôt une agitation sourde, menaçante, s'était manifestée dans la population, et ils avaient vite renoncé à leur projet. Ce ne fut qu'en 1839 que, les idées ayant un peu marché, et les Maltais eux-mêmes étant devenus plus tolérants, on a pu élever, sans trouble et sans opposition, un temple protestant desservi par deux ministres, l'un pour les employés civils, l'autre pour la garnison. Quelque temps après, les méthodistes en érigèrent un à leur tour, mais il fallut l'intervention directe, bienveillante et officieuse du marquis d'Hastings, à ce moment gouverneur, pour qu'il n'en résultât pas une émeute. Il fut convenu que le temple méthodiste serait entouré d'une clôture et les portes disposées de manière à ce que du dehors on ne pût voir ni entendre ce qui se passait dans l'église. Depuis, ce

premier pas ayant été franchi sans encombres, les temples protestants se sont multipliés au fur et à mesure des besoins de la colonie anglaise. Quant au culte catholique, entière liberté, absolu respect lui ont toujours été accordés. Les processions, — ces processions symboliques d'une pompe si bizarre,— qui sont particulières aux pays du midi de l'Europe, se font dans les rues, sous la protection vigilante de l'autorité, sans avoir jamais rencontré de la part des Anglais la plus petite démonstration irrespectueuse. Les cloches, les cloches surtout, qui sont la chose du monde la plus antipathique pour eux, ont pu pendant seize heures par jour leur déchirer les oreilles sans qu'aucune tentative ait été faite pour en restreindre l'usage. Enfin, la propagande protestante s'est toujours arrêtée devant la raison d'état. Ni dans les écoles ni ailleurs on ne tente d'arracher les Maltais à leurs habitudes religieuses séculaires ; sur ce point, le gouvernement a modéré, quand il l'a fallu, le zèle des particuliers ; ses pouvoirs coloniaux lui donnaient à cet égard des moyens que la loi eût refusé en Angleterre au pouvoir exécutif.

Ce n'est pas assez de respecter la foi des Maltais ; le gouvernement britannique, comme le faisait autrefois les Romains à l'égard des peuples conquis, respecte, autant que faire se peut, leur législation civile. D'une façon générale, cette législation a été abolie en 1814 ; mais les us et coutumes, qui en sont pour les populations la partie essentielle, ont été conservés. Pour que l'application en soit plus facile et plus douce, les emplois inférieurs de judicature sont presque tous confiés à des Maltais. C'est une excellente politique. Les lois anglaises elles-mêmes ont pour interprètes, à Malte, des magistrats choisis, à fort peu d'exceptions près,

dans la population maltaise. Outre qu'on s'attache ainsi des hommes auxquels on ouvre une carrière honorable, on donne au peuple un gage important de liberté civile et d'impartialité dans l'administration de la justice. Il faut convenir, au reste, que les magistrats anglais se conduisent noblement dans leur façon d'apprécier le degré de culpabilité des condamnés. Nous fûmes stupéfaits un jour de voir que dans une affaire de police correctionnelle où étaient impliqués un Anglais, assez légèrement, et un Maltais, d'une manière plus grave, la peine la plus forte avait été prononcée contre le premier et la peine la plus faible contre le second. Comme nous manifestions à ce sujet notre désapprobation : « Vous vous trompez, nous fut-il répondu, c'est l'Anglais qui est le plus coupable, par cela seul qu'il est Anglais. L'éducation qu'il a reçue, le milieu dans lequel il a vécu, eussent dû le préserver d'une faute dans laquelle le Maltais a été, au contraire, entraîné par ses préjugés et par son ignorance. »

Lorsque j'habitais Malte, la police, — même la direction supérieure de ce service, — était aux mains des enfants du pays. L'effectif de la garnison comprend deux très beaux régiments maltais, *The Royal Fencibles*, et un régiment d'artilleurs, ce qui fait qu'au moins nominalement la défense de l'île est confiée à ses propres habitants. Enfin rien n'était négligé par le gouvernement britannique pour s'assurer l'affection des Maltais. En ce temps-là, il avait réussi. Comblé de prospérité matérielle, traité avec égards par ses dominateurs, ce petit peuple paraissait satisfait de sa situation politique. Depuis lors, des ferments d'esprit d'indépendance se sont, malgré tout, déclarés. Et bien que les Anglais soient restés des maîtres libéraux, ils ont

entendu des plaintes s'élever chez leurs sujets méditerranéens.

A première vue, on pourrait croire que c'est le voisinage de l'Italie qui a exercé sur l'esprit des Maltais une influence défavorable à la domination anglaise. Nullement ; les Maltais ne sont pas italiens. Ils ne le sont ni de race ni de cœur. C'est même aujourd'hui un de leurs griefs contre l'administration anglaise qu'on ait substitué, dans les écoles primaires, l'usage de la langue italienne à celui du dialecte maltais. Mais un peuple, si petit qu'il soit, n'abdique pas volontiers sa grandeur passée, et la présence de l'Ordre qui a joué un si grand rôle dans la Méditerranée avait donné à Malte une importance et une gloire que ses enfants n'oublient pas. De plus, cette île au doux climat, située précisément à mi-chemin de l'Europe et de l'Asie, sert de point de débarquement et de refuge à beaucoup d'aventuriers anglais, qui ne sont pas précisément des apôtres de *loyalism* et de sagesse. La jeunesse maltaise vit confinée sur un étroit territoire ; elle n'a pas l'expérience du monde et se forge des chimères. Le jargon révolutionnaire, qui a cours aujourd'hui sur le continent, séduit les jeunes gens de la classe moyenne, quelquefois même de la noblesse, et l'on sait l'influence de l'exemple qui vient de haut. Le clergé maltais de son côté défend le terrain qui est le sien, en excitant ses ouailles contre « l'hérésie ; » et puis, il y a l'orgueil, cet orgueil national qui, pour un peu, se traduirait par le cri sacramentel : « l'île de Malte aux Maltais ! » Et cependant, les Maltais ne l'ignorent pas : un petit groupe de cent cinquante mille âmes, perché sur un rocher qui se trouve justement en travers de la route des grandes nations, ne peut être indépendant. Or, les

Maltais fussent-ils libres de choisir leurs maîtres, ils n'en pourraient trouver de plus libéraux et de plus bienfaisants que les Anglais. Le remède à ces fausses aspirations serait surtout dans les voyages et dans l'expérience acquise par la jeune noblesse maltaise. Peut-être le gouvernement britannique a-t-il un tort : celui de ne pas donner une part dans les emplois publics, en Angleterre même, aux sujets indigènes de ses possessions. Si la Corse fait aujourd'hui partie intégrante de la France, et si les Corses sont d'excellents Français, c'est qu'ils trouvent, dans la patrie commune, une somme d'avantages qu'ils ne pourraient probablement pas réaliser dans leur patrie particulière. Nous parierions bien que la séparation de l'Australie de la couronne d'Angleterre serait retardée de cinquante ans au moins si seulement on donnait aux Australiens quelques couronnes de pairs et un plus grand nombre de couronnes de baronets. De même, on s'attacherait beaucoup plus les Maltais, si on en plaçait davantage dans les administrations de la Grande-Bretagne.

Il y a certainement à Malte un petit corps de noblesse, — des familles justement fières de leurs anciens titres militaires, — qui est tout à fait digne d'égards et d'intérêt. En première ligne, les Sceberras et les Testaferrata brillent dans les fastes des hauts faits de la chevalerie. Il y a cinq ou six branches de chacune de ces familles, entrecroisées par trois siècles de mariage. Les Alessi, les Barbaro, les Gauci, les Formosa, les Manduca sont également nombreux ; les Galea, les Sant-Cassia, les Stagno, les Ciantar et les Azzopardi ne sont pas tous très anciens ; les Piro le sont davantage. En général, les titres sont de date récente ; ils ont été conférés par les grands-maîtres, particulièrement

par les derniers. Ce qui est ancien, ce sont les souches sur lesquelles ils ont été greffés ; ce qui est honorable, c'est la source de leur anoblissement. Ce devait être de rudes hommes que ceux qui s'appelaient Ferroleone (lion de fer), Tagliaferro (coupe-fer), Tagliatesta (coupe-tête), Sasso-Ferrato (pierre ferrée), Testaferrata (tête ferrée), etc., etc. Ce sont là des noms maltais par excellence, noms auxquels se sont juxtaposés les titres accordés par les souverains qui se sont succédé à Malte. Ne croit-on pas entendre, quand on les prononce, résonner des noms de guerre ? et ne semble-t-il pas qu'ils aient été donnés à d'intrépides écuyers par des chevaliers de Malte, bons juges de la valeur ? Quand nous habitions Malte, la noblesse maltaise se composait d'une trentaine de titres. Lui faire une large place, non seulement dans le gouvernement de son pays, mais dans l'administration anglaise, produirait d'aussi bons effets qu'on en a obtenus en France, en favorisant de toutes manières la petite noblesse de la Corse.

II

Laissons les considérations politiques sur ce petit pays, et voyons-le sous son aspect extérieur, celui qui frappe et qui intéresse le plus les étrangers. Malte est peut-être un des lieux qu'on visite le plus et que l'on connaît le moins. On y touche en passant, on ne s'y arrête pas, à moins d'être officier, ou employé de l'administration anglaise. Comme il est convenu que Malte est un rocher et qu'on n'y voit point d'arbres, on s'imagine que c'est un pays sec, aride et privé de culture. Il n'y en a pas, au contraire, de plus fertile et de plus saturé d'humidité. Toute île située dans les mers chaudes

est un point autour duquel se condensent les vapeurs et où il pleut abondamment. Outre la pluie, il tombe à Malte des rosées qui font ruisseler toutes les nuits les toits en terrasses des maisons. J'habitais une belle maison située dans la partie haute de la cité Valette, et malgré cela, des gouttières se formaient au-dessus des plafonds, les papiers de tenture se décollaient, l'humidité suintait de partout. Aussi Malte est-il le paradis des maraîchers : choux-fleurs d'un mètre de circonférence, potirons monstres, herbages de toute espèce encombrent les marchés. Les jardiniers sont plus favorisés encore : pêches grosses comme les plus grosses oranges et molles comme les pêches de Montreuil, melons exquis, dont il existe des variétés pour chaque saison, croissent en prodigieuse abondance. Pour les oranges, on sait que Malte est le jardin des Hespérides.

Ces produits magnifiques ne s'obtiennent pourtant pas sans un travail obstiné : le climat est humide, il est vrai, le soleil bienfaisant, mais la terre végétale manque. Le peu qu'on en possède est une création pour ainsi dire artificielle. Il faut voir ces beaux paysans maltais, robustes et tranquilles dans leurs allures comme des pasteurs arabes, non pas labourer, mais *faire* un champ, ce qui est ici l'opération primordiale de l'agriculture. Tout champ est fait de main d'homme, à Malte, et ne peut se conserver qu'au prix d'un effort continu. D'abord, on brûle les ronces attachées au rocher, et l'on en recueille soigneusement la cendre ; on recueille avec un soin égal le peu de terre végétale qui se trouve à la surface ou dans les fissures du roc. Une fois ce roc ainsi mis à nu, on y trace à l'aide du pic des sillons en long et en large de vingt centimètres de profondeur. On dirait un damier en relief. Puis, au milieu

de chaque petite case du damier, on fait un trou de dix centimètres de profondeur, dans lequel on introduit deux petites lames de fer, et entre les deux lames, un coin qu'on enfonce à coup de masse. Le roc se brise et se détache par blocs carrés, très propres à construire le mur d'enceinte qu'on se propose de faire.

On creuse encore, cette fois avec moins de méthode, mais en recueillant toujours le peu de terre végétale qu'on peut rencontrer dans les fissures ; on dirait un mineur à la recherche d'un filon d'or ; c'est de l'or, en effet, de l'or plus précieux que le métal jaune. On pulvérise ensuite une partie du calcaire extrait ; puis on nivelle bien le terrain, on étend sur le plan préparé un lit de terre végétale, un lit de poussière de roc, et ainsi de suite jusqu'à l'épaisseur d'un pied ou plus, s'il est possible. Sur le terrain ainsi préparé, on jette une immense quantité d'eau, de manière à en faire de la boue ; pendant un an, on laisse le champ, sans y toucher, exposé à l'air, à la pluie, au soleil fécondant, après quoi on y met de l'engrais animal, on le laboure et on l'ensemence. Tous les cinq ans, travail énorme, on relève cette couche de terre artificielle pour l'empêcher de faire croûte avec le fond de roc auquel elle enlèverait sa porosité, et on l'étend de nouveau, avec force arrosements et force engrais. C'est ainsi que les courageux enfants de Malte sont parvenus à faire d'un rocher, comme on appelle leur île, un vaste et fertile jardin.

Ce qu'ils réussissent ainsi à lui faire rendre en produits agricoles et horticoles rappelle les descriptions faites par les poètes antiques des pays où la terre porte quatre récoltes par an. A la fin de septembre ou au commencement d'octobre, les fermiers sèment l'orge qu'ils coupent en herbe, pour la nourriture des bestiaux, dans les mois

de janvier et de février. En avril, ils commencent à semer le coton et en même temps le sésame. Au mois d'octobre, on laisse le coton qui dure trois ans, et, à la place du sésame, on sème des petits pois, des fèves, des radis, et une foule d'autres légumes qu'on récolte en décembre. En février et mars, on les remplace par les melons, les choux, le fenouil. Après avoir recueilli ces différents produits, on pioche la terre en mai, et comme à ce moment le cotonnier est déjà grand, on n'y intercale pas d'autres cultures. A la fin de novembre de la seconde année, la récolte du coton faite, on sème le blé, qu'on moissonne en mai ou en juin. On est ainsi arrivé à la troisième année de plantation des cotonniers. Une seule récolte reste à faire; la plante est grande, et malgré cela, on pratique encore une culture intercalaire ; cette fois, ce sont les herbes fourragères, la *sylla*, l'*hedyrarium*, etc., qui croissent avec les premières pluies et qu'on coupe pour la nourriture des bestiaux en automne. On recueille une dernière fois le coton, puis on arrache la plantation, et tout de suite, sans laisser de repos à la terre, on laboure et on sème de nouveau du blé ou de l'orge. Tous ces produits sont beaux et d'excellente qualité. Le plus beau de tous est le coton. On apprécie dans toute l'Italie le coton de Malte comme un objet de luxe. Trop beau pour l'usage ordinaire des manufactures, on l'emploie à faire des couvertures soyeuses et du nankin, qui ne le cède pas au plus beau nankin de la Chine. Le cumin et l'anis sont également de qualité supérieure. En général, tout est exquis dans ce terrain qui contient une partie de terre végétale, une partie d'engrais et deux parties de calcaire pulvérisé.

Quand on la voit de loin, on ne se douterait guère que l'île de Malte soit douée de tant de fécondité : elle

présente plutôt l'aspect d'une carrière de pierre. L'œil n'aperçoit rien que des murs à sec en pierre blanche. Les champs étant presque toujours en pente, la couche artificielle qui les compose coulerait au fond des ravins, si elle n'était pas soutenue. Aussi le moindre carré de terre est-il entouré de murs ; et comme ces carrés sont tous excessivement petits, les cultures sont pour ainsi dire dans des puits. Il faudrait être perché sur une éminence pour les découvrir : l'île doit être verte, vue d'un ballon ; mais vue de la mer, elle est absolument blanche ; on dirait une suite de gradins, un amphithéâtre érigé par la nature, pour que l'homme puisse contempler à l'aise cette belle mer Méditerranée dont tous les rivages sont illustres et parlent à l'imagination. Une ombre bleue, légère, soyeuse, emplit les anfractuosités, adoucit l'éclat du rocher, et donne comme un aspect vivant à cette masse irrisée. Mais de végétation, pas trace, tant qu'on est à quelque distance. Ce n'est qu'en approchant qu'on voit se découper, comme une fine broderie sur le ciel, quelques ronces attachées au rocher, ou s'élever les candélabres de quelques pieds d'aloès. La chèvre élégante embellit le décor, cette chèvre de Malte qui est là comme le génie du paysage. On la voit partout couronner les hauteurs escarpées, et, debout, en silhouette sur le bleu profond, embrasser de ses pieds de devant, caresser de sa tête gracieuse les guirlandes du mince feuillage. Sa sobriété est un prodige ; la source du lait qui remplit ses mamelles, un problème. Il n'y a presque rien à manger pour elle à Malte, et cependant aucune espèce de chèvre au monde n'est si belle, si fière, si productive. Les pâtres maltais, aux grands yeux arabes, aux longs cheveux noirs, vrais modèles pour le peintre, conduisent le matin dans les rues de la cité Valette des troupeaux de ces nobles et

capricieux animaux ; les mamelles touchent presque la terre et la qualité du lait en égale l'abondance.

La cité Valette, fondée au XVI[e] siècle, par le grand-maître dont elle porte le nom, est une ville toute moderne, construite dans le goût surélégant que le chevalier de Bernin a un moment mis à la mode. Les premières constructions étaient d'une architecture plus sobre. Mais bientôt, l'Ordre étant entré dans une phase nouvelle de richesse et de prospérité, on vit s'élever une ville de palais. Le grès tendre qui compose l'île de Malte se prêtait aisément à ce débordement de luxe. C'est la nature du sol qui fait la physionomie des villes. Londres est Londres, c'est-à-dire une ville sombre et maussade, parce qu'elle n'a pu être construite qu'en briques et en ciment. Paris est élégant et gai, parce qu'il a dans son voisinage des carrières de moëllon et que ce moëllon, très aisé à scier quand on le mouille, rend facile et peu coûteuse l'architecture à grandes lignes. La cité Valette de Malte est un amas de sculptures, parce que la matière commode à fouiller se trouve en abondance sous la main de l'artiste. La pierre est si fine, si homogène, si tendre, qu'elle se prête à toutes les délicatesses du ciseau. On en fait des vasques avec figurines et guirlandes, pures, souples, légères, comme des pâtes tendres de Sèvres ; des vases chargés d'ornements très finis ; des corbeilles à jours, et mille objets de luxe qu'on exporte surtout à Constantinople. Ce devait être nécessairement une tentation pour l'architecte que de décorer ses ouvrages de corniches et de frises sculptées, de balcons et de cariatides. Il ne s'en est pas fait faute ; et dans les rues étroites de la Valette, les énormes balcons sculptés s'avancent de toutes les maisons, se joignent presque aux balcons des maisons en face, et font un dais de pierre sur

la tête des passants ; les lourds frontons surplombent, et les portes d'entrée sont, à elles seules, des monuments. Ces belles demeures ont presque toutes été construites par les chevaliers de Malte pour leurs résidences personnelles. Beaucoup d'entre eux étaient riches et avaient leur train de maison. Les vastes proportions des salles et des chambres, hautes comme des nefs d'église, les larges cheminées richement sculptées, parlent de la noble magnificence du grand siècle et du grand ordre. Elles gênent un peu les employés et les bourgeois anglais qui ont succédé à ces gentilshommes aux habitudes seigneuriales. Impossible, en effet, à des maîtres de passage de meubler pareilles habitations. Le capitaine de port occupait pour sa part une maison si vaste que trois meubles complets, c'est-à-dire une cinquantaine de sièges, cinq ou six guéridons et le reste, ne suffisaient pas à meubler son salon. Nous-mêmes, nous avions dû prendre notre parti d'habiter un appartement nu. Et vraiment le désert dans la maison, comme le désert dans le paysage, a sa grandeur et sa beauté.

Huit édifices hors ligne se distinguent au milieu de cet amas de sculptures ; ce sont les huit *auberges* des huit *langues* différentes qui composaient l'ordre de Malte : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Angleterre, Allemagne et Castille. Ces auberges étaient la demeure commune, le couvent séculier pour ainsi dire, affecté aux novices, aux chevaliers sans fortune, ou à ceux qui ne faisaient pas de la Valette leur résidence habituelle. Elles abritaient aussi les voyageurs, les pèlerins, et répondaient par leur destination à l'esprit de l'Ordre, en même temps que, par leur magnificence, elles étaient dignes de sa haute fortune. La plus splendide est l'auberge de Castille, située sur une place, dans la partie la

plus élevée de la cité Valette. Elle sert aujourd'hui de lieu de réunion aux officiers de la garnison anglaise. Sur un des côtés de la place, se trouve un petit jardin en terrasse ; le visiteur s'y engage tout naturellement. Il se penche sur le bord de la terrasse, et là un spectacle grandiose s'offre inopinément à sa vue.

Trois bassins d'azur, enfermés dans des murailles blanches, d'une élévation prodigieuse et encombrés de mâts de navire, s'étendent à ses pieds. Toutes les splendeurs de la puissance maritime anglaise entassées entre des fortifications de Titans ! Quel port ! quelles défenses ! Ce beau travail a été fait par l'Ordre, et une circonstance particulière, la nature du moëllon de Malte, lui conserve encore son prix. Les colossales murailles ne sont pas composées de pierres rapportées : elles sont taillées dans le grès tendre, ce qui les rend indestructibles. Les boulets s'y enfoncent et s'y perdent, sans les entamer. Plus la matière est molle, moins l'effet produit est considérable ; et comme ces trois bassins sont défendus par des hauteurs bastionnées, hérissées de canons et couvertes de gros tas de boulets, on peut dire que Malte n'est pas moins imprenable aujourd'hui qu'autrefois. Est-ce Napoléon ou bien le général Caffarelli qui se félicitait, en 1798, qu'il se fût trouvé là quelqu'un pour lui livrer Malte et qui reconnaissait qu'il n'eût pu la prendre ?

Autour des trois bassins s'étendent trois faubourgs qui sont comme trois autres villes : la cité la Sangle, fortifiée par le grand maître Claude la Sangle, et qui porte le surnom d'*Invitta* (invaincue) parce que, lors du siège de Malte, en 1565, elle s'était défendue avec une valeur extraordinaire ; la cité *Vittoriosa* (victorieuse) dont le nom dit les exploits, et la cité *Cospicua* (illustre et remarquable) qu'on appelle plus souvent Burmola, et qui a

aussi son histoire. Bourgs et bassins sont couronnés de forts, de batteries, de redoutes, de bastions, de contre-batteries qui, au reste, se continuent tout autour de l'île et pourraient sans doute intéresser beaucoup un officier du génie. Ils intéressent peut-être davantage encore le simple voyageur français, car leurs noms sont le plus souvent des noms de la langue française : Vendôme, Pontevès, Vignacourt, Espinasse, Louviers, Chambray; pourtant, le plus grand de ces ouvrages porte un nom espagnol, celui du grand-maître de l'ordre, Nicolas Cottoner, le plus riche, le plus magnifique et le plus prodigue de sa fortune personnelle, de tous ces magisters illustres. Mais d'une façon générale, ce sont les souvenirs de la France qui dominent à Malte, parce que sa marine et sa puissance ont dominé jadis dans la Méditerranée.

On le voit mieux encore dans l'église chapitrale, cette riche cathédrale Saint-Jean qui fait l'orgueil de la Valette. La décoration a bien pu en être faite aux frais du généreux Nicolas Cottoner ; mais les inscriptions tumulaires dont l'église est pavée, disent que ce n'était pas sans raison que des huit langues de l'ordre, trois, — les langues de Provence, de France et d'Auvergne, — étaient françaises. Le comte de Villeneuve-Bargemont (il pouvait trouver dans cette étude un intérêt de famille, car beaucoup de Villeneuve reposent dans la cathédrale de Malte) a donné dans son ouvrage : *Monuments des grands-maîtres de l'ordre de Jérusalem*, des dessins de tombeaux élevés à des chevaliers français. La plupart, cependant, reposent sous de simples dalles de marbre. Tout le pavage de l'église est formé de mosaïques représentant ces armoiries et ces couronnes qui, selon une expression heureuse, « formaient la couronne

totale de la France. » Les noms de Pontevès, Castellane, Villeneuve-Trans, Villeneuve-Bargemont, Lastic, Villiers, Naillac, Verdale, La Cassière, Villaret, sont ceux qui reviennent le plus souvent. Les héros épiques de l'Ordre, Villiers de l'Ile-Adam, d'Aubusson, La Valette étaient des chevaliers français devenus grands-maîtres. Espagnols, Portugais, Anglais, Allemands, tous étaient égaux pour la bravoure et l'honneur, mais la fortune, propice à la France, avait voulu que les plus hauts faits de l'Ordre s'accomplissent précisément sous La Valette, d'Aubusson et l'Ile-Adam.

L'architecture de l'église Saint-Jean se ressent de la confusion qui régnait dans l'art en Italie au XVIIe siècle. Cependant elle est belle, comme sont beaux tous les monuments de Malte, parce qu'elle est vaste, riche, puissante, et qu'elle parle de grandes choses. Le plafond, peint à fresque par Mathias Preti, représente la scène qui coûta la vie au saint patron de l'ordre. Le geste de saint Jean intimant à Hérode la défense divine d'épouser la femme de son frère, est sublime de grandeur et d'autorité. Cette page immense couvre toute la nef principale. Deux autres nefs s'étendent de chaque côté, et sont bordées de chapelles affectées aux différentes langues, ou sections de l'ordre. Dans chacune de ces chapelles, les chevaliers enterraient les grands-maîtres de leur nation. C'était un sujet d'orgueil pour eux, quand dans leur chapelle s'élevaient plusieurs monuments funéraires. Cela voulait dire que leur langue avait fourni à l'ordre plusieurs grands-maîtres. Rien n'était épargné pour rendre ces monuments plus somptueux. Presque tous sont supportés par des Turcs enchaînés, taillés dans le marbre noir, d'un effet magnifique. Les chapelles sont fermées par des grilles très riches et dorées. Tout est

en or, ou dorure sur métal, dans l'église Saint-Jean, ce qui peut n'être pas de très bon goût, mais ce qui donne au visiteur une haute idée de la piété et de la puissance de cette confrérie célèbre.

Un objet bien petit et bien pauvre en apparence touche plus que ce déploiement de richesses : deux vieilles clefs toutes rouillées, suspendues dans une chapelle auprès du saint sacrement. Ce sont les clefs de Rhodes, emportées par Villiers de l'Ile-Adam, après sa douloureuse et glorieuse capitulation. Il n'avait pas consenti à les rendre, selon l'usage, au vainqueur. C'était encore à ses yeux comme une protestation contre l'injustice de la fortune, contre l'ingratitude des rois de la chrétienté, et comme une promesse de revanche, que de conserver ces clefs précieuses. Leur possession gardait pour lui une signification symbolique. Le retour à Rhodes n'a jamais eu lieu ; les clefs emportées dans l'exil n'en ont plus rouvert les portes ; mais, quant à la revanche, elle a été largement prise ; car bien que forcé de reculer d'un peu le rempart qu'il faisait de son corps à la chrétienté, l'ordre des chevaliers de saint Jean n'en a pas moins contribué à sauver la civilisation latine en barrant la route de mer à la barbarie orientale, et il a été pour beaucoup dans la ruine finale de la puissance ottomane.

III

Quoiqu'il n'y ait guère que sept ou huit kilomètres de distance entre la Valette et Citta Vecchia ou Notabile, l'ancienne capitale de l'île de Malte, les deux villes diffèrent tellement entre elles qu'on pourrait les croire situées à deux cents lieues l'une de l'autre. La Valette, avec son port de Marsamuscietto, et ses grandes annexes de Vitto-

riosa, Floriana, Sanglea, Burmola, est à la fois un Ver sailles, un arsenal, une place de guerre, un port de mer vivant et animé. Citta-Notabile est au contraire une vieille cité, endormie dans un éternel sommeil. L'une est riche, populeuse, remplie d'activité ; l'autre est une Thébaïde pauvre et déserte, où l'herbe croît dans les rues. C'est dans cette dernière que résident les anciens habitants de l'île, les vieux propriétaires, la noblesse maltaise. Quel silence! Pise lui-même, par un soleil d'août, à l'heure de la sieste, est bruyant en comparaison ! On ne sait si les maisons sont encore habitées ; les persiennes sont fermées partout ; les racines d'aloës s'enfoncent dans les murs lézardés ; il n'y a plus personne ici, sans doute !... Ah ! si, voilà quelques lambeaux de linge qui se balancent à une fenêtre ! Il y a donc quelqu'un dans cette maison, quelqu'un de vivant encore, car les revenants ne lavent point leur suaire et ne le suspendent point aux rayons du soleil ! Mais que fait là cet habitant solitaire? Comment ce dernier passager est-il demeuré seul sur ce vaisseau désemparé? Ah ! mais, il n'est pas seul, à ce qu'il paraît? Je crois voir une forme humaine! Oui, c'est un prêtre qui passe au bout de la rue! Il a le chapeau à grands bords de Basile, et le petit manteau traditionnel. Où donc va-t-il ? Qu'est-ce qu'un homme peut bien avoir à faire ici, qu'à se coucher et à dormir, à côté de ses devanciers morts? Tout à coup le son des cloches éclate, son formidable, car les cloches sont énormes, et l'air sonore. Ah ! j'oubliais ! mais c'est vrai ! il est deux heures ; ce prêtre va à l'office, sans doute? C'est un chanoine, peut-être? Ne m'a-t-on pas dit qu'il y a encore les débris d'un chapitre noble à Citta-Vecchia? Suivons-le ; il nous montrera le chemin de la cathédrale.

La cathédrale est un monument du style normand des anciens jours. Pas un fidèle dans l'église ! Trois chanoines dans les stalles ; quatre clercs dans le chœur, et c'est tout. On eût dit les officiants d'un éternel service des morts. Je m'empressai de retourner au soleil. Dieu même me semblait absent de cette église. Ils y étaient trois pourtant réunis en son nom !

J'errai longtemps dans les rues solitaires sans faire aucune autre rencontre. L'herbe croissait toujours entre les pavés ; les cactus couronnaient toujours des monceaux de pierres écroulées ; les portes des maisons étaient toujours closes comme les fenêtres ; je ne voyais point de boutiques. Cependant, je finis par tomber sur de petites épiceries-fruiteries, semblables aux *pulperias* espagnoles. Il y avait là quelques corbeilles de figues d'Inde et d'oranges, quelques bouteilles d'huile d'olives, quelques petites cruches à deux anses, remplies de ce miel, autrefois abondant à Malte et qui lui avait fait donner par les Grecs le doux nom de *Mélita*. Trois ou quatre quartiers de chevreau, accrochés à des clous, complétaient l'assortiment de ces boutiques de comestibles. Les rares habitants de Citta-Vecchia doivent manger bien peu, à en juger par ces approvisionnements si peu appétissants et si pauvres. Au reste, il en est de même en Espagne, en Italie, en Orient, dans tous les pays bénis du soleil. La ville de la Valette est une exception unique en son genre. Cela tient à la présence des Anglais, qui, partout où ils sont, savent se procurer, et procurer aux autres, le confortable et l'abondance. Outre les bestiaux qu'ils vont chercher dans certaines vallées de la Sicile, les bâtiments anglais pourvoient la Valette des productions de toutes les parties du monde. On y trouve de tout, à un prix fort élevé, il est vrai, mais de qualité supérieure. Là, on peut,

en tous temps, avoir une table confortable : je n'aurais pas voulu dîner souvent à celle du chanoine de Citta-Vecchia.

Et pourtant, elles ont un charme pénétrant, ces vieilles villes méridionales, endormies dans la paix des tombeaux ! Il semble qu'on puisse goûter là, dès la vie, toutes les douceurs de la mort. Soudain, une apparition radieuse vint me tirer de ma rêverie. Une jeune et belle Anglaise, à cheval, escortée d'un homme d'un certain âge, débouchait d'une rue déserte. Je reconnus la fille du baron de Testaferrata et son père. Elle demeurait à la Valette et venait sans doute rendre visite à quelqu'un de ses vieux parents paternels, engourdis au fond d'un palais solitaire. Le baron avait épousé une Anglaise et fait élever sa fille en Angleterre. Elle avait l'allure libre, quoique modeste, des femmes du pays de sa mère. Dans son nimbe de cheveux blonds et légers où se jouait le soleil, elle semblait le génie de la jeunesse, s'élevant d'entre les ruines du passé. J'avais été présenté à cette famille qui recevait dans son salon, à la Sliema près de la Valette, les étrangers recommandés, avec une hospitalité charmante. Le baron et sa fille mirent pied à terre, et laissèrent leurs chevaux à un groom pour me faire les honneurs de leur cité d'origine. Ils me racontèrent que saint Paul avait prêché et baptisé dans telle église ; ils m'en montrèrent une autre, ruinée par les Sarrasins. Autrefois, Citta-Vecchia occupait un espace beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui ; les Sarrasins en avaient resserré l'enceinte pour les besoins de la défense. On ne peut se figurer tout ce qu'ont eu à souffrir de la guerre les habitants de l'île de Malte. Les maisons de la vieille capitale ont toutes été démolies plusieurs fois par le canon. Le baron m'en désigna une, plus neuve que les

autres, un vrai palais, située sur les remparts de la ville : « Vous devriez l'acheter, me dit-il, vous qui aimez à rêver dans la solitude. Vous voyez, elle est presque neuve. Sa situation en est cause. A chaque guerre, le canon a détruit tout ce qui se trouvait à cet endroit. Ses derniers propriétaires sont morts ; elle est à vendre. Savez-vous le prix qu'on en demande ? Trois cents livres sterling ! Un palais pour huit mille francs ! Et quel palais ! tout en pierre ! Tout neuf ! Oui, neuf, puisqu'il n'a que cent cinquante ans, et qu'ici le soleil conserve aux monuments, pendant des siècles, leur blancheur et leur solidité. Vous pourrez vous tailler là dedans une demeure et abandonner le reste au génie des ruines. Il est rare de trouver une grande maison à vendre ici. Pour cela, il faut qu'une famille noble s'éteigne ; car les enfants ne se défont jamais de la maison paternelle. »

Rêver et faire sont deux choses bien différentes. Quel est l'Européen, le Français surtout, qui voudrait se rendre propriétaire dans une pareille nécropole ? Il y a là un attrait sans doute : l'attrait de la mort et de la poésie ; mais celui-là, on ne le subit jamais qu'à moitié. Dominer du point le plus élevé cette Méditerranée qu'ont sillonnée Tyr et Carthage ; qui a été l'horizon des Pélasges, le berceau des races latines, le chemin par lequel l'Evangile est venu d'Orient, comme la lumière du soleil, cela sourit à l'imagination et plaît au cœur. Malte est la première étape du christianisme sur la terre d'Europe. Saint Paul venait à Rome pour réclamer ses droits de citoyen romain quand, battu par la tempête, il aborda à Malte et reçut l'hospitalité au foyer de Publius. C'est là que voyant un serpent sortir d'un fagot que son hôte mettait au feu, saint Paul prit le serpent avec la main, afin de montrer la vérité de la parole

symbolique du Maître : « Ils prendront les serpents avec la main, et les serpents ne leur feront point de mal. » Publius reçut le baptême, et devint le premier évêque de Malte. Ces souvenirs sacrés ont leur sanctuaire à Citta-Notabile, et tout se réunit pour la rendre vénérable. Mais la vie a d'autres exigences que les méditations poétiques, et même religieuses. Il faut vivre de la vie active, vivre dans le monde où la main de Dieu nous a marqué notre place au milieu des temps.

En revenant à la Valette, je m'arrêtai dans un jardin public, unique en son genre, qui a fait autrefois les délices des grands-maîtres, et qui fait aujourd'hui l'orgueil des habitants de Malte : « Il faut aller voir le jardin de San Antonio, » m'avait dit le baron. Toutes les villes du monde, petites ou grandes, ont leur Eden, dont elles sont fières. On n'est pas deux heures à Bruxelles avant de s'entendre dire : « Il faut aller voir le bois de la Cambre. » Deux heures à Vienne : « Avez-vous été à Schœnbrunn? » Deux heures à Amsterdam : « Allez à Haarlem. » Les Maltais sont très justement fiers de leur jardin de San Antonio. C'est délicieux, en effet, surtout dans une île où tout est pierres, ce petit vallon creux, où l'eau et la terre végétale se sont écoulés, comme l'or s'est rassemblé dans les *bourses* des terrains aurifères de la Californie. Ce ne sont que berceaux de saules pleureurs, traînant mollement sur des eaux dormantes ; que bosquets d'orangers, de limons, de cédrats, se mirant dans des bassins limpides ; l'air est tiède, moite, chargé d'effluves odorantes ; tout est silence et mystère ; pas un bruit ; car il n'y a ni vent, ni oiseaux, ni promeneurs, et si épris que soient les Maltais de leur Eden, ils n'y mettent jamais les pieds. Il semble que le jardin de San Antonio soit situé dans un monde enchanté, un

monde d'extase éternelle ; c'est comme un rêve paradisiaque.

Ainsi cette petite île de Malte, ce petit rocher battu des tempêtes de la mer et plus encore des tempêtes de l'histoire, réunit aujourd'hui tous les charmes et toutes les prospérités. Elle a joué et elle joue encore un rôle. C'est maintenant le rempart de la puissance anglaise dans la Méditerranée, comme c'était autrefois le rempart de la chrétienté contre l'islamisme. Elle réunit les avantages du présent à la magie du passé. Ces avantages ne sont pas minces, car l'Angleterre fait pour Malte ce qu'elle ne fait pas pour ses autres colonies, elle dépense de l'argent pour elle. Le budget de Malte se solde à peu près par quatre millions de francs de recettes et cinq millions de francs de dépenses. C'est donc un million d'or anglais qui tombe tous les ans comme une pluie sur la terre pour la féconder. Mais ce million n'est rien en comparaison des sommes qui se dépensent dans l'arsenal pour les besoins de la marine, ni de celles que répandent fonctionnaires et voyageurs. De plus, Malte jouit sous le gouvernement anglais de tous les avantages des pays libres : jugement par jury, liberté du commerce, liberté de la presse, etc. De quoi se plaignent donc les Maltais, car nous savons que quelques-uns se plaignent ? Ils n'ont, en réalité, qu'un grief : c'est de n'être pas citoyens anglais, de ne pouvoir aspirer aux fonctions publiques et au service militaire ni en Angleterre ni même dans les autres colonies. A celui-là on portera sans doute remède ; et alors on pourra dire que si Malte est la fleur de la Méditerranée, ses enfants, favorisés de la gloire dans le passé, du bien-être dans le présent, sont les Benjamins de la fortune.

V. DE FLORIANT.

LES ARMES COMBATTANTES

EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

SECONDE PARTIE[1]

L'ARTILLERIE

En Allemagne, aussi bien qu'en France, l'artillerie est, depuis plus d'un siècle, l'arme démocratique par excellence, par suite du recrutement de ses officiers.

En France, c'est l'ordonnance du 3 novembre 1776, qui ouvrit la brèche par laquelle les roturiers purent y entrer en qualité d'officiers. Les lieutenants en troisième du Corps-Royal (c'est ainsi qu'on désignait alors l'artillerie), étaient recrutés parmi les sergents-majors. « On va donc conférer ce grade à des gens sans naissance ! » s'écrièrent avec indignation les ennemis du comte de Saint-Germain, à l'initiative duquel était due cette réforme. Un de ses partisans, Tronson du Coudray, riposta : « Ils seront les enfants de leurs services. Tels étaient les Fabert, les Rosen et tant d'autres, en qui nos Montmorency et nos Bouillon n'ont pas rougi de voir leurs frères d'armes, leurs compagnons et leurs rivaux de gloire. »

En Prusse, c'est le grand Frédéric qui accomplit cette

[1] Pour la première partie, voir la livraison de février.

œuvre libérale, car, jusqu'à lui, il fallait nécessairement être gentilhomme pour devenir officier. Ce souverain économe s'avisa que, la noblesse ayant ainsi un emploi tout défini, le peuple en ayant un aussi, puisqu'il fournissait les soldats, il y avait encore à tirer parti d'une classe intermédiaire, la bourgeoisie, qui ne servait à rien. C'était une force assez importante, numériquement tout au moins, qui restait sans emploi dans l'armée. Un sage principe d'administration est de ne rien laisser perdre, et, pour utiliser la bourgeoisie, le roi lui ouvrit l'accès des grades dans certaines armes.

« Il a réglé que, dans les hussards et le corps d'artillerie seuls, on pouvait de l'état de soldat parvenir aux grades d'officier, ce qui n'est pas dans tout le reste de l'armée, où le grade de bas-officier est le *nec plus ultra* du soldat. Les régiments sont donc remplis de jeunes gens de famille qui ne seraient ailleurs ni officiers ni soldats, et l'on ne se rend pas difficile sur la taille ni la tournure. Dès qu'ils annoncent du talent, on les place dans le corps des bombardiers, et c'est de là que sortent presque tous les officiers d'artillerie [1]. »

Une telle provenance dans un pays égalitaire comme la France ne pouvait que plaire à la nation et, grâce aussi à l'origine de Napoléon, l'arme à laquelle il avait appartenu est depuis longtemps en possession de toutes les préférences du peuple français, tandis que l'aristocratique Allemagne a toujours vu d'un assez mauvais œil un corps dont l'extraction est plébéienne, d'autant plus qu'il entretenait avec les autres armes de mauvaises relations et ne leur témoignait pas de sentiments d'affectueuse camaraderie. Sa conduite a contribué à maintenir l'état de défaveur et de discrédit qu'avait créé le recrutement de ses officiers. Ainsi, lorsqu'un commandant d'artillerie recevait du commandant des troupes un ordre

[1] *Voyage en Prusse en 1786*, par le comte de Toulongeon.

qui lui paraissait en désaccord avec les principes admis dans son arme, le règlement prussien l'obligeait à protester, et il n'était tenu d'obéir qu'après avoir fait explicitement dégager sa responsabilité par l'autorité de qui émanait l'ordre en question. C'était élever l'insubordination à la hauteur d'un principe. Les généraux en chef, peu flattés de rencontrer chez leurs officiers d'artillerie une opposition protégée par le règlement, prenaient le parti de ne pas s'occuper d'une arme aussi difficile à mener. Napoléon disait un jour, par manière de boutade : « Laissons faire ces artilleurs, ce sont de mauvaises têtes. » Tous les commandants de troupes en disaient autant, et ils laissaient faire.

L'arme ne demandait pas mieux que d'en profiter, car elle y gagnait en autonomie et en indépendance. Mais l'intérêt général de l'armée ne permet pas que chacun s'isole dans sa spécialité et travaille pour son propre compte. Se partager la besogne est une nécessité, mais, en se la divisant, on doit laisser ses efforts groupés, et ne pas perdre de vue le résultat à atteindre en commun.

Les hommes éminents qui prirent en main, il y a une trentaine d'années, les affaires militaires de la Prusse, s'appliquèrent donc à atténuer tout esprit « particulariste » dans l'armée. En 1866 déjà, des progrès avaient été accomplis dans ce sens. Néanmoins, certains tiraillements se faisaient encore sentir. Un général commandait-il des attelages pour aller chercher du pain ? « Nous sommes des combattants et non des convoyeurs, » murmuraient les canonniers. Aussi étaient-ce des auxiliaires désagréables, frondeurs, dont on tâchait de se passer, et on vit des généraux se faire une règle de conduite de ne jamais recourir à eux. L'infanterie avait une telle confiance dans son fusil à aiguille, elle menait le combat

si rondement, que les batteries avaient souvent grand' peine à la suivre, et certains généraux se faisaient un point d'honneur de terminer l'affaire sans qu'un coup de canon fût tiré. D'ailleurs, l'artillerie était reléguée à la queue des colonnes, et les régiments d'infanterie passaient toujours les premiers.

Mais, après la campagne, on reconnut que ce préjugé hostile était fâcheux. Il n'avait pas été funeste puisqu'on avait remporté d'éclatants succès ; on n'en avait pas moins fait un mauvais usage de l'artillerie. En ne l'employant pas ou pas assez, on avait augmenté les difficultés comme à plaisir : tel avantage qu'on avait payé cher eût été facilement acquis si les canons eussent été appelés opportunément à faire leur partie dans le concert de la bataille. Ces réflexions, — très honorables chez des gens dont les foudroyantes victoires venaient de stupéfier l'Europe, — furent salutaires. Toutes les armes comprirent que leur premier devoir était de faire bon ménage ensemble, à quoi on n'arrive que par de mutuelles concessions. L'artillerie, au lieu de se retrancher dans son quant-à-soi, devint serviable et « bonne fille, » et l'état-major ne garda plus à son égard les préventions d'autrefois.

La campagne de 1870 cimenta ces bonnes relations d'amitié réciproque. Pendant les marches de concentration, l'artillerie s'appliqua à rendre tous les services qui étaient en son pouvoir : prêts d'attelages, transport des havresacs, sont autant de moyens dont elle dispose pour faire sa cour à l'infanterie. Aussi, avant même d'avoir tiré le canon, avait-elle déjà gagné tous les cœurs, et cela, sans qu'il lui en coûtât beaucoup, car pendant les marches c'est, de toutes les armes, celle qui éprouve le moins de fatigue. Chaque commandant d'artillerie

devenait ainsi *persona grata* auprès du général auquel il était attaché. Or, on sait combien le service souffre quand il n'en est pas ainsi et quand les relations sont tendues. Voyez un commandant d'artillerie et un général qui sont en froid, qui ne se parlent que pour le service : bien que, d'après le règlement, ils doivent rester ensemble et marcher côte à côte, ils s'arrangent pour s'éviter.

— J'ai besoin d'aller voir ce qui se passe dans mes batteries, dit le premier qui trouve toujours quelque bonne raison à invoquer.

— Je ne vous retiens pas, dit le général *in petto.*

Et il laisse volontiers partir son désagréable collaborateur, sauf à ne l'avoir plus sous la main au moment opportun. L'ennemi est-il signalé ? Vite, qu'on aille chercher l'officier d'artillerie.... Il est bien long à venir. Le voici enfin ! Mais il arrive en trouble-fête. Les explications sont déjà données, il va falloir les recommencer pour lui. Parfois même on aura en son absence assigné à l'artillerie un rôle qui ne lui convient pas, et, sur ses observations, il faudra changer des dispositions déjà arrêtées. Bref, la bonne harmonie entre un général et le commandant de son artillerie facilite toutes choses et fait gagner bien du temps pour l'entrée en ligne de ses pièces. Ne serait-ce qu'une avance d'une demi-heure, que déjà le bénéfice acquis serait considérable.

L'entente existait en 1870, et elle produisit ses heureux effets. Dès les premières rencontres, la conduite des batteries excita chez tous les généraux un véritable enthousiasme. « On se les arrachait[1]. »

L'entente existe-t-elle en France ? Non : le « particularisme » y subsiste, maintenu et par la tradition et même

[1] *Lettres sur l'artillerie*, par le général prince Kraft de Hohenlohe-Ingelfingen.

par les règlements. Nous nous proposons de le montrer et d'établir que les qualités de l'arme et de son matériel risquent d'être par là sinon paralysées, du moins considérablement affaiblies. Le corps de l'artillerie est, disent les Allemands, notre enfant gâté. Les enfants gâtés sont souvent des enfants terribles.

I

Quand nous parlons d'un matériel satisfaisant, nous ne parlons que de nos canons de campagne, qui pourtant laissent encore à désirer ; quant à nos bouches à feu de gros calibre, à nos pièces de siège et de côte, elles sont ou mauvaises ou mal installées : leurs affûts, — quand elles en ont, car certaines d'entre elles dorment étendues tout du long dans quelque coin, au fond d'une casemate obscure où elles cachent la honte qu'elles doivent éprouver de leur impuissance, — leurs affûts sont trop grossiers ou trop délicats, peu maniables ou compliqués d'une infinité de rouages, d'engrenages, de corps de pompe et d'attirails de toutes sortes. Beaucoup de militaires français estiment que notre grosse artillerie n'existe pas à proprement parler. Cette situation s'explique par la complexité même du service : un même personnel s'occupe de ces deux matériels essentiellement distincts non seulement par leurs dimensions, mais par leur destination, par leur caractère et, si on peut dire, par l'esprit qui doit les animer. Et tout naturellement c'est aux équipages de campagne qu'on accorde toutes les préférences, parce qu'ils représentent l'élément brillant, comme tout ce qui prend part aux combats, tandis qu'on délaisse le matériel de place en l'englobant dans la répugnance qu'on éprouve pour les corvées ternes et obscures de la

tranchée et des remparts. En vain demande-t-on qu'une division plus rationnelle du travail soit faite, et que cette branche spéciale de l'artillerie soit rattachée au génie. On a déjà séparé les troupes combattantes des troupes de forteresse ; la séparation était peut-être plus nécessaire encore pour le matériel. La poliorcétique comprend l'attaque des places aussi bien que leur défense, elle s'intéresse au canon qui agit sur les escarpes autant qu'à la fortification elle-même. Les mêmes gens qui élèvent des parapets pour se mettre à l'abri des obus sont appelés à connaître la puissance dont ces obus sont capables : personne n'est donc plus apte qu'eux à aller détruire à coups de canons les parapets de l'ennemi. Le bon sens élémentaire indique que, pour l'intérêt commun, il serait sage de confier au génie le service des grosses pièces dont l'artillerie s'occupe mal, étant fatalement poussée à s'intéresser davantage, — et presque exclusivement, — aux canons de bataille.

Ceux-ci sont donc, en général, bien étudiés. Les deux modèles (l'un lourd, pour marcher avec l'infanterie ; l'autre léger, pour accompagner la cavalerie), qui sont actuellement en service, appartiennent au système de Bange. Le nom de cet habile constructeur est bien connu aujourd'hui, grâce à une réclame soigneusement organisée et entretenue. Les gens du métier ne s'y laissent pas prendre ; mais le public en est dupe, d'autant qu'on a soin de faire appel à ses sentiments les plus généreux et d'invoquer son patriotisme. Le canon-monstre de l'exposition d'Anvers dont on a tant parlé, n'a jamais été tiré (ou tout au moins les résultats des expériences ont été cachés avec soin, ce qui n'indique guère qu'ils aient été brillants) et aucun gouvernement ne s'est risqué à en faire l'acquisition. Peut-être est-il dans sa destinée de ne

servir à rien, pas même à des exercices à blanc. Le seul rôle qu'il aura joué, c'est celui de Barnum au profit des usines Cail, dont le colonel de Bange, après avoir quitté l'armée, est devenu le directeur.

Cet officier supérieur passe pour un ajusteur de premier ordre, mais pour un fort médiocre balisticien. On raconte qu'il a fabriqué de sa propre main un chronomètre, mais on assure qu'il n'entend pas grand'chose à la résistance des matériaux et qu'il ignore le premier mot des effets de la poudre. Il a eu la main heureuse, lorsqu'il a cherché un dispositif d'obturation pour empêcher les fuites de gaz par les joints de la culasse : celui qu'il a trouvé donne entière satisfaction, et non seulement la France l'a adopté, mais l'Angleterre, la Serbie et d'autres nations encore. Les appareils de fermeture de culasse qu'il a inventés sont simples et élégants : l'assemblage de leurs diverses pièces se fait aisément; rien n'est plus facile que leur démontage, car on n'a pas de vis à enlever, comme dans le fusil, par exemple. Il suffit de chasser quelques goupilles pour séparer tous les éléments constitutifs de la fermeture. Ces goupilles viennent-elles à se perdre, n'importe quel bout de fil de fer peut les remplacer.

A la vérité, ce chef-d'œuvre de mécanique présente quelques défauts : on peut mettre le feu à la charge avant que la fermeture soit complète, et la culasse est alors projetée en arrière. Cet accident s'est produit quatre ou cinq fois et a fait quelques victimes. Mais on peut l'éviter, moyennant l'adoption de certains accessoires[1], dont le

[1] Le général Boulanger, notre nouveau ministre de la guerre, qui a fait à cette occasion ses débuts à la tribune, a déclaré à la chambre que cette modification avait été déjà réalisée. Nous croyons savoir qu'il n'en est rien et qu'aucun taquet de sûreté n'a été ajouté aux culasses existantes ni même adopté en principe.



plus grand inconvénient sera d'ajouter encore à la complication de ces appareils : on sait qu'à la guerre il n'y a jamais rien de trop simple.

Le canon n'est d'ailleurs qu'un des nombreux éléments de la batterie et, après tout, ce n'en est peut-être pas le plus important. Un bon projectile peut suppléer à l'insuffisance de la pièce qui l'a lancé. L'éclatement du shrapnel éparpillant sur le sol un nombre considérable de fragments meurtriers corrige ce qu'il y a d'incertain dans le tir et augmente sa portée. Longtemps la France a été dans un état d'infériorité marqué à cet égard. Alors que la Prusse, la Suisse et l'Angleterre avaient d'excellents shrapnels, elle ne possédait dans ses coffres que des obus à balles fort médiocres, qu'elle vient seulement de remplacer par des obus à mitraille analogues aux projectiles des pays que nous venons de citer.

Il n'est pas indifférent de lancer ces projectiles avec telle ou telle poudre. Suivant le mode de fabrication de la substance explosive, il en faut employer une quantité plus ou moins grande pour produire les mêmes effets : même vitesse initiale, même portée, même justesse. Ce résultat peut être obtenu par la douceur ou par la violence, par une charge faible ou par une charge forte. Dans le premier cas, le canon risque moins de se détériorer et surtout d'éclater : il n'est pas soumis à une force de recul trop considérable, et il n'en résulte pas sur l'affût des percussions exorbitantes qui compromettent sa solidité. Lorsqu'on a tiré les premiers canons de Bange, on a mis tous les affûts hors de service, précisément parce qu'on avait mal choisi la poudre : il a fallu diminuer la charge, c'est-à-dire perdre de la puissance balistique, afin de ménager le matériel. Celui-ci supporte donc bien actuellement les secousses atténuées que produit le tir. Mais

on lui adresse sur d'autres points de graves reproches : la discontinuité de son appareil de pointage occasionne des pertes de temps à chaque coup, lorsqu'on tire aux grandes distances, et il en résulte en même temps de la fatigue pour les servants chargés de la manœuvre.

Mais ce qui est le plus pénible pour ces canonniers, c'est d'avoir, lorsque la pièce vient de reculer par la réaction du tir, à la ramener à bras dans sa position primitive. Pour peu que le terrain soit mou, les roues s'y creusent des ornières, et il faut des efforts parfois considérables pour les en démarrer. Aussi cherche-t-on à limiter ce mouvement en employant le « sabot » qui sert à l'enrayage pendant les marches, lorsqu'on veut ralentir la voiture dans les descentes. Ce sabot est malheureusement inefficace dans les tirs et incommode dans les marches. Il faut arrêter les chevaux pour pouvoir le mettre en place : on ne peut donc songer à l'employer fréquemment et notamment aux tournants, ce qui soulagerait pourtant les attelages.

Ceux-ci tirent la voiture au moyen de traits en corde accrochés à une volée fixe, et les à-coups sont fréquents. Ajoutez que les chevaux de derrière agissent seuls dans les tournants et les descentes, que le mode de réunion de l'affût à l'avant-train produit un continuel ballottement du timon, que les coffres ne sont pas portés par des suspensions à ressorts, au grand déplaisir des servants qui doivent s'asseoir dessus ; notez encore que les armements fixés à la voiture s'échappent avec une facilité désespérante et que les batteries, — pour peu qu'elles prennent le trot, — sèment derrière elles, non pas des cailloux comme le Petit-Poucet, mais des haches, des écouvillons, des seaux, etc. ; et vous comprendrez que les artilleurs français se plaignent de leur matériel. Qu'ils se consolent

en songeant qu'il en est à peu près de même partout : les défauts que nous venons de dire sont inévitables ou, si on veut y remédier, on tombe dans de pires inconvénients. Tout bien considéré, néanmoins, rien de tout cela n'est fort grave.

Ce qui l'est bien davantage, c'est que les batteries françaises ne transportent ni assez d'hommes, ni assez de munitions. Que, dans un cas pressé, on fasse partir les six pièces en avant toutes seules, à une vive allure, on n'aura pas, en arrivant en position, un personnel suffisant pour les mettre en batterie et les charger. Il faut au moins cinq servants pour toutes ces manœuvres, et il n'y a place que pour trois sur le coffre d'avant-train de chaque pièce. On a dû renoncer à mettre des sièges sur l'affût, parce que celui-ci était déjà trop lourd par lui-même à cause de la solidité qu'il a fallu lui donner pour qu'il résistât aux percussions exagérées dont nous avons parlé. Les six pièces ne peuvent donc pas se suffire à elles-mêmes, il est de toute nécessité que deux caissons au moins les accompagnent. Le matériel étranger est affranchi de cette sujétion, qui est plus fâcheuse qu'elle ne paraît. Elle enlève, en effet, une partie de cette mobilité qui est « le premier mérite de l'artillerie de campagne, après la bravoure des canonniers et la justesse de son tir : » c'est le maréchal Marmont qui l'a dit.

S'il faut en France deux voitures de plus que partout ailleurs, ce n'est pas seulement pour transporter le même nombre de canonniers, mais encore pour qu'on puisse disposer d'une égale quantité de munitions. On vient, en effet, d'introduire dans nos équipages de campagne un nouveau modèle de coffres qui ne contiennent que vingt-cinq coups, alors que les anciens en contenaient une tren-

taine et qu'à l'étranger on cherche même à aller au delà [1].

Bref, et sans vouloir entrer ici dans des détails par trop techniques, notre artillerie de bataille n'est pas parfaite. Le Comité qui l'a créée l'a reconnu lui-même de fort bonne grâce dans une note publiée en 1883 par son organe officiel, note dont nous transcrivons ci-après les conclusions :

« En résumé, le principal reproche qu'on fait à notre matériel de campagne est son poids. Cependant on ne saurait nier que les conditions générales de notre matériel sont bien meilleures qu'elles ne le paraissent au premier abord, lorsqu'on n'examine que sa mobilité.

» Est-ce à dire qu'il n'est pas perfectible ? Loin de là. Depuis son adoption, des progrès ont été faits de divers côtés et nous pouvons déjà prévoir que notre système de campagne deviendra un jour insuffisant à côté de ceux contre lesquels il peut être appelé à lutter. »

Ce jour est peut-être arrivé : trois ans changent bien des choses, en ce temps surtout où les inventions vont vite et où, pour les questions d'armement, on semble ne pas regarder à l'argent. L'Angleterre, si les renseignements qu'on a sur ses nouveaux canons de bataille sont exacts, distance les autres artilleries par la qualité de son outillage. L'Espagne vient de créer des types de bouches à feu d'une supériorité incontestable. D'autres nations encore, dit-on, accomplissent de grands progrès. Mais, en somme, — et c'est là ce dont les Français se soucient le plus, — leur armement est comparable et équivalent à celui des Allemands, d'après tout ce qu'on en peut savoir.

D'autre part, notre personnel d'officiers est de beaucoup supérieur au leur dans son ensemble ; il est plus

[1] Dans le matériel suisse, les coffres contiennent quarante projectiles.

instruit, plus « savant. » Les traditions de l'arme sont excellentes chez nous : l'esprit qui y règne, quoi qu'on dise, est bon.

Pourquoi faut-il que tant d'heureuses dispositions soient en partie perdues ?

II

Si elles le sont, ce n'est pas à l'artillerie que la faute en remonte. Un vice général dans l'organisation de l'armée cause tout le mal, et ce vice, c'est qu'il n'y existe pas d'état-major, à proprement parler. Nous n'avons pas, ou plutôt nous n'avions pas avant l'institution de l'école de guerre, — qui n'a pu encore porter ses fruits, bien entendu, — nous n'avions pas d'école de commandement, où les officiers se formassent au maniement des troupes de toutes armes. Le nom si expressif de « général » indique bien les connaissances générales et encyclopédiques qui sont nécessaires dans ces hautes fonctions. Malheureusement personne ne se préparait à ce métier, chacun vieillissant confiné dans la spécialité de son arme ou de son service. Bien des fois on a cherché à réagir contre ces errements, et jamais on n'y a pleinement réussi. Aujourd'hui encore, les diplômés de l'école de guerre, les officiers qui ont obtenu le brevet d'état-major n'ont pas le monopole du généralat. Tout bon colonel peut obtenir les étoiles, sans faire preuve des capacités indispensables à un commandant de division ou de corps d'armée. Il est clair que la brigade, unité simple et ne comprenant que des troupes d'une seule arme, n'exige pas ces qualités que nous considérons comme essentielles pour la conduite des unités mixtes. Avoir passé sa vie dans la cavalerie, par

exemple, ne s'être occupé que de dresser des chevaux, de charger et de sabrer, est un insuffisant apprentissage pour l'homme appelé à faire marcher l'infanterie, à utiliser les propriétés balistiques de l'artillerie et à tenir dans sa main cette infinité de services accessoires qui sont nécessaires à un ensemble composite : détachement du génie, corps de santé, vétérinaires, convois de munitions, colonnes de vivres, télégraphistes, employés de la poste, fonctionnaires de la justice, prévôté, aumônerie, que sais-je encore ?

Ce n'est pas à près de soixante ans, quand on a vécu jusque-là en dehors de préoccupations de ce genre, quand l'esprit s'est fixé et figé, et que le corps aussi a perdu de sa souplesse et de sa vigueur, ce n'est pas alors qu'on peut prendre ces difficiles et pénibles fonctions sans initiation préalable et sans préparation. Car on est forcé, soit d'agir par soi-même, sans en être capable, soit de s'en remettre à ses auxiliaires, aux chefs de chacune des armes, de chacun des services qu'on a sous ses ordres. En d'autres termes, on commande mal ou on ne commande pas. Il n'y a point à sortir de ce dilemme fatal.

En France, on a adopté un moyen terme : le plus déplorable de tous. En temps de paix, on ne commande pas l'artillerie ; en temps de guerre, on la commande mal. Les deux termes du dilemme y passent, comme on voit. Si vieilli que soit un général qui sort de l'infanterie ou de la cavalerie, il serait encore capable d'apprendre tant bien que mal à tirer parti de ses batteries si on les lui donnait à diriger, s'il pouvait les manier. Supposé qu'il n'arrivât pas à en connaître toutes les ressources, à se familiariser avec leur emploi, à se rendre compte de leurs propriétés, il finirait toujours bien, en étudiant ses officiers d'artillerie, par discerner ceux qui sont

crânes, instruits, sérieux, pour les mettre à part de ceux auxquels il aurait tort d'accorder sa confiance. De lui à eux s'établirait ce courant d'estime réciproque et d'intimité d'esprit qui fait, à vrai dire, la force des armées ; car tout ne saurait se dire au cours d'une campagne, il faut bien souvent que le subalterne devine la pensée du chef et que le chef n'ait pas à se demander s'il sera compris. Un même sentiment doit animer tout le monde : c'est ainsi que se créent les courants irrésistibles. Les doutes, les incertitudes, les hésitations qui résultent d'un défaut d'entente préalable, aboutissent à l'inertie qui, à la guerre, est le pire des maux.

Cette indispensable entente préalable, on ne fait rien pour l'obtenir, car, en temps de paix, l'artillerie est soustraite à l'action de ses chefs naturels, les commandants de troupes, et placée sous les ordres de ses chefs techniques, c'est-à-dire des généraux d'artillerie dépendant de la Direction et du Comité de l'artillerie. Le commandant du corps d'armée est un ancien fantassin ou un ancien cavalier, et qui sait ? il n'est pas impossible qu'il ait conquis tous ses grades dans la gendarmerie. Sur le champ de bataille il pourra placer ses batteries dans la position la plus dangereuse, leur prescrire les mouvements les plus inopportuns, les marches les plus impraticables : en campagne, il est le maître. Mais qu'aujourd'hui il veuille faire allonger ou raccourcir les étriers des conducteurs, ou modifier l'intonation du commandement, ou diriger une manœuvre, ou faire franchir un obstacle aux voitures, pour se rendre compte de la « praticabilité » du terrain et du degré d'instruction des canonniers : il ne le peut. Il n'a même pas le droit d'intervenir dans la distribution des grades, et l'avancement

des officiers d'artillerie de son corps d'armée ne dépend pas de lui. Le Comité d'artillerie seul en décide, sur le rapport de ses membres. Ainsi le véritable chef n'a, en temps de paix, aucune action sur ses inférieurs qui devraient pourtant être ses subordonnés.

Aussi bien il ne les connaît pas. Le général de division d'infanterie commande, à partir du moment où l'armée est mobilisée, un demi-régiment d'artillerie. Le corps d'armée contenant deux divisions d'infanterie et un régiment d'artillerie divisionnaire, ce régiment se scinde en deux, au moment où on décrète le passage au pied de guerre : l'une de ses moitiés, commandée par le colonel, va avec l'une des divisions, et l'autre, commandée par le lieutenant-colonel, avec l'autre. Deux troupes égales ayant même rôle et même importance sont donc dirigées par des officiers de grades différents et dont l'un était hier l'inférieur de l'autre et le redeviendra, si on en revient au pied de paix. Mais, sans parler de cette anomalie, ne voit-on pas ce qu'il y a de vicieux à constituer ces troupes distinctes par fractionnement d'un régiment unique? Soldats et officiers portent le même numéro au collet du dolman et au turban du képi, et quand, dans un salon, un chef d'escadron d'artillerie rencontre son général de division, il n'est pas rare que celui-ci lui dise :

— Eh bien, commandant, êtes-vous des batteries qui marchent avec moi?

— Oui, mon général, j'aurai l'honneur de faire campagne sous vos ordres.

— Enchanté, commandant, enchanté... Ah! à propos, y a-t-il du nouveau dans votre arme?

— Oui, mon général ; on étudie un frein en corde, celui que la compagnie des omnibus de Paris expéri-

mente pour ses véhicules et dont elle se trouve bien, dit-on, et je crois qu'on va l'adopter.

— Très bien, très bien !... Et dites-moi, vos nouveaux obus à mitraille, en êtes-vous content ? Ont-ils donné de bons résultats aux écoles à feu ?

— Très satisfaisants, mon général, et on a essayé aussi un modèle de fusée qui me paraît excellent.

— Ah ! j'en suis bien aise, vraiment bien aise. Puissions-nous, commandant, trouver l'occasion de voir ce que toutes ces belles inventions donneront lorsqu'on les appliquera en grand ; je vous avoue que je mets l'expérience du champ de bataille bien au-dessus de celle des polygones, et, — puisque vous dites que nous sommes bien outillés, — je ne serai pas fâché de mettre à l'épreuve nos engins perfectionnés. Le grand Frédéric prétendait que la confiance dans l'armement fait une partie de la valeur du soldat. Je pense comme lui, et je suis heureux d'apprendre que vous avez confiance dans vos canons. De notre côté, nous aimons assez notre fusil. Dans ces conditions, il faut espérer que tout ira bien. Au revoir, mon cher commandant. Puissions-nous, comme je vous le disais tout à l'heure, nous retrouver bientôt en campagne !

Lorsque les relations d'un chef avec ses inférieurs se bornent à des conversations de ce genre, il ne peut s'établir aucun concert dans leurs pensées et leur conduite. Aucune arme en temps de paix ne jouit de plus d'indépendance que l'artillerie ; aucune n'est plus dépendante à la guerre. Elle ne peut rien isolément. Il est de toute nécessité qu'elle agisse avec les troupes d'infanterie ou de cavalerie auxquelles elle est attachée, et qu'elle agisse en qualité d'auxiliaire ; elle n'est que leur servante,

bien qu'elle se comporte parfois en servante maîtresse et qu'elle impose sa volonté, qu'elle n'en fasse qu'à sa tête et qu'elle ait ses caprices.

On ne lui dit trop rien, parce qu'on ne sait que lui dire, le commandement étant tenu dans l'ignorance des devoirs de cette arme. Et d'ailleurs on sait aussi qu'elle a bon cœur, si elle a mauvaise tête, qu'elle ne marchande pas sa peine, qu'elle n'hésitera pas à se sacrifier s'il le faut, qu'elle ne reculera pas devant des efforts surhumains pour conserver sa vieille et solide réputation de bravoure et pour continuer à mériter l'affection du pays. Cette affection a survécu à tous les désastres. En 1870, où les canons ont fait de si médiocre besogne, les canonniers ont eu l'honneur sauf parce qu'ils ont travaillé de leur mieux avec de méchants outils. On a oublié que, si le matériel était mauvais, la négligence des officiers d'artillerie pouvait y être pour quelque chose : on a voulu ne voir que la hardiesse de leur conduite et leur bonne contenance sur le champ de bataille.

C'est cette auréole de gloire flottant autour du corps de l'artillerie qui nous éblouit. Nous ne le voyons pas des mêmes yeux que les autres ; nous trouvons tout naturel que l'usage se perpétue de ne pas le soumettre aux règles qui régissent le reste de l'armée et qu'il soit soustrait au droit commun. Il faudrait une main singulièrement ferme pour détruire les prérogatives que les règlements lui ont concédées, de complicité avec la faveur de l'opinion publique. Un ministre risquerait sa popularité s'il voulait ramener au niveau de l'infanterie une arme dont les officiers se recrutent à l'école polytechnique, — cette institution si chère aux Français, — et qui a le grand mérite d'être à la fois savante et combattante. La

guerre seule, — nécessité ne connaît point de lois, — peut amener l'artillerie à subir la domination d'un chef qui n'est pas issu d'elle : elle acceptera d'être soumise sur le champ de bataille à un général qu'elle ne connaîtra pas ; il lui répugne d'être dès à présent placée sous ses ordres pour apprendre à le connaître.

Cette situation est moins dangereuse, en fait, qu'elle ne semble l'être dans la théorie : nous avons vu pourquoi. Elle n'en est pas moins vicieuse. L'organisation du commandement, le fractionnement des régiments, la constitution des diverses unités (c'ést-à-dire des batteries et des colonnes de munitions) devraient être non seulement préparés à l'avance, mais encore effectués ; or, avec le système actuel en usage en France, tout cela reste à l'état d'ébauche ; rien n'existe, ces différentes opérations sont simplement réglées sur le papier. A vrai dire, il faut s'attendre à ce qu'il ait tout à improviser au dernier moment. Et personne ne contestera que ce ne soit le plus mauvais calcul que d'attendre pour exécuter ce travail l'instant critique où tout est en désarroi.

III

Voici, en effet, l'heure fatale de la mobilisation. Les chambres ont voté par acclamations que la guerre sera déclarée. Le ministre de la guerre, sans attendre la promulgation d'une loi, lance des dépêches à tous les coins de la France. Les généraux en chef transmettent la nouvelle aux brigades de gendarmerie de leur territoire. Vite, à cheval, brave gendarmerie, et mettez dans les fontes de vos selles ces paquets d'affiches qui étaient tenues toutes prêtes et toutes remplies à l'exception

d'une date laissée en blanc, mais le maréchal des logis vient de l'inscrire. De l'éperon maintenant et en route : vous allez trouver le maire du prochain village, vous lui remettrez les affiches qu'il fera placarder ; vous l'inviterez même à faire sonner le tocsin, à envoyer par les rues le crieur public, ou le garde-champêtre, ou le tambour, selon les usages de la commune. Les paysans se rassemblent autour des placards, écoutent la lecture du document officiel. Il faut partir ; dès demain il faudra être en route. Que de préparatifs à faire en vingt-quatre heures ! Que d'affaires à mettre en règle ! Et on s'embrasse, et on pleure, et on se fait les mille recommandations indispensables au moment d'une séparation qui peut être éternelle ! On quitte enfin les siens et on se rend au quartier, tout bouleversé, sans avoir repris son équilibre d'esprit, sans s'être débarrassé des soucis, des inquiétudes et des regrets qu'on a emportés de chez soi.

Le régiment où on arrive ainsi désorienté et ahuri n'est pas en état de calmer les nouveaux venus, car il est en proie à une activité qui dégénère en agitation : on est nerveux, ému, surexcité.

— Mon capitaine, je suis de la sixième batterie, dit timidement un réserviste ; pourriez-vous m'indiquer où je dois aller?

— Est-ce que je sais? répond brusquement l'officier qui, la veille, a quitté la manufacture d'armes à laquelle il était attaché pour venir dans *sa* garnison, où il n'avait jamais mis les pieds.

Le voici dans *son* régiment, qu'il ne connaît pas ; il n'a jamais vu *son* colonel. Il se perd dans *sa* caserne, ne trouve ni *ses* chambres ni *ses* écuries, ni le personnel de la section de munitions qu'il commande. Cette section

n'existe pas en temps de paix : il lui faut la créer, dans ce local qui est nouveau pour lui et où il se perd. Que lui donne-t-on pour l'aider? Des officiers de réserve dont il n'est pas connu, qu'il ne connaît pas davantage, et cinq ou six anciens soldats dont il confond les figures au milieu de tout ce monde qui se mêle dans les cours, qui se heurte dans les escaliers, qui crie, qui se démène. Et il est pressé : il n'a que le temps de constituer sa section de munitions ; il a une centaine d'hommes à recevoir et plus de cent cinquante chevaux. Les hommes, après tout, ce n'est pas grand'chose, car ils se débrouillent toujours ; on est bien sûr qu'ils s'arrangeront pour ne pas mourir de faim, qu'ils trouveront moyen de se coucher et de se faire habiller, armer, équiper. Le diable, c'est de s'en tirer avec tant de chevaux qui arrivent à la fois ; on les attache dans les écuries, mais ceux qui sont affectés à la huitième batterie se mêlent à ceux de la section de munitions, parce que leur écurie est en commun. On ne se reconnaît plus dans tout ce gâchis. Justement le colonel vient à passer ; il a un mot aimable, une parole d'encouragement pour le capitaine, qui s'est présenté à lui le matin, conformément à l'usage, et qui lui a dépeint son embarras.

— Eh bien, mon ami, vous tirez-vous d'affaire?

— Hélas! non, mon colonel ; je n'arrive pas à me débrouiller : j'ai la même écurie que la huitième batterie et mes chevaux se confondent avec les siens ; c'est à en perdre la tête! Pourtant un canonnier vient de me donner une idée que je crois bonne : c'est d'attacher les miens aux anneaux de pansage qui sont fixés extérieurement sur les murs. Ils seront moins bien, c'est vrai, mais il n'y aura plus de confusion possible. M'autorisez-vous à prendre cette mesure?

— Je n'ai pas d'autorisation à vous donner, capitaine ; vous ne dépendez pas de moi. Vous faites partie du demi-régiment commandé par le lieutenant-colonel ; c'est à lui qu'il faut demander des instructions. Justement je l'ai laissé il y a cinq minutes près de la forge.... Mais, au fait, vous ne savez pas où est la forge : tenez, c'est là-bas, en traversant la cour diagonalement, derrière ce grand bâtiment où est l'horloge. Allez vite, si vous voulez être sûr de le rencontrer.

Le capitaine s'élance et arrive tout haletant auprès de son chef, qui était en conférence avec le vétérinaire et les maréchaux-ferrants.

— Mon colonel....

— Pardon, capitaine, mais, d'abord, qui êtes-vous?

— C'est moi qui commande votre section de munitions, mon colonel.

— Ah! très bien. Et que désirez-vous?

Le capitaine expose sa demande.

— Hier, je vous aurais dit non, lui répond le lieutenant-colonel, parce que notre général, j'entends le général d'artillerie qui nous commandait, ne pouvait pas admettre qu'on mît des chevaux en plein air. Il répétait souvent qu'il valait mieux en entasser trois cents dans une écurie de cent que d'en laisser un seul passer la nuit à la belle étoile. S'il nous commandait encore, je refuserais donc. Mais aujourd'hui il ne compte plus : c'est notre général de division qu'il faudrait consulter, et je ne connais pas ses idées sur la question. Comme il sort de la cavalerie, il doit en avoir, et je ne veux pas donner d'ordres sans être au fait de ses théories à cet égard. Je m'informerai et je vous répondrai catégoriquement dès que je le pourrai. En attendant, laissez les choses en l'état.

Le capitaine part, ayant conscience d'avoir perdu son temps et très ennuyé de constater ces incertitudes dans le commandement et ces tâtonnements. Cependant, le lieutenant-colonel s'avise que le médecin-major a jadis servi dans un régiment de cuirassiers de la brigade que le général commandait avant d'être divisionnaire. Il est sûr de trouver le médecin à la salle des visites, examinant les réservistes qui arrivent. Il y va.

— Un mot, docteur. Savez-vous si notre général de division tient à ce que les chevaux soient à l'abri?

— Ma foi, mon colonel, je n'en sais rien ; je vous avoue que cette question ne m'a jamais intéressé et que je ne m'en suis pas préoccupé.

— Je le comprends. Mais enfin vous, qui connaissez l'homme, vous devez savoir si on peut se risquer avec lui à prendre de l'initiative, ou s'il tient à ce qu'on lui demande son avis avant de faire quoi que ce soit.

— Ah! dame! il est raide dans le service, il aime qu'on en fasse à son idée. Mais c'est un homme intelligent, qui, pour les petites choses, laisse de la latitude à ses subordonnés. Je crois que vous pouvez sans crainte faire mettre les chevaux à l'air ; je serais surpris qu'il y trouvât à redire.

— C'est bon, docteur, je vous remercie. Mais, à propos, puisque nous parlons de lui, renseignez-moi donc sur ce qu'on en dit : est-ce un vrai soldat? a-t-il fait campagne? comment faut-il le prendre?

Voilà où on en est. Pendant que les officiers supérieurs se font donner des détails sur les « grands chefs, » les capitaines qui arrivent interrogent leurs camarades sur la valeur des chefs d'escadrons ; les sous-lieutenants de la réserve questionnent ceux de l'active ; les réser-

vistes demandent aux canonniers si la batterie est bonne, si les sous-officiers sont « chiens. » Il n'y a guère que les chevaux, plus philosophes, qui ne s'informent de rien ; ils verront bien, car « c'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan. »

Ce n'est pas à dire qu'ils soient toujours satisfaits. Si la nourriture ne leur convient pas, si le conducteur auquel ils sont affectés les brutalise par maladresse ou par méchanceté, si leur voisin de mangeoire ou leur compagnon d'attelage leur déplaît, ils ruent et se défendent. Ils étaient habitués à traîner des voitures à brancards, des voitures légères et suspendues, à être conduits à grandes guides par un cocher. Les voici maintenant qui sont harnachés d'une façon toute différente, la traction se faisant par traits et à timon. Ils ont à porter un postillon qui les dirige à l'aide de l'éperon, moyen d'action qu'ils ne connaissent pas. Aussi que de difficultés au départ! Que la colonne a de mal à s'ébranler! A peine a-t-elle quitté le parc, nouveaux désagréments : le bruit des lourdes machines qu'ils font rouler épouvante les attelages ; ils précipitent l'allure. Les conducteurs inexpérimentés, n'ayant pas ou n'ayant plus l'habitude de l'équitation, ne sachant pas encore se faire obéir de leurs animaux, luttent pour les retenir, les saccadent de la bride, les irritent et, de poltrons, les rendent méchants.

Ainsi, du haut en bas de l'échelle, il y a à créer, à improviser, et cela à l'heure la plus critique. Toutes les difficultés s'accumulent pendant la courte période de la mobilisation. Il n'est pas défendu de penser qu'on s'expose à de graves et cruels mécomptes en ne préparant pas mieux le terrain. Les Allemands avaient établi les plans les plus précis et les plus minutieux en prévision

d'une guerre avec la France ; ils avaient élagué toutes les causes de retard et réduit au minimum les obstacles prévus à la suite de longues et intelligentes études. Eh bien, l'exécution pourtant laissa fort à désirer. Le colonel von der Goltz avoue qu'en 1870 « la machine refusa de marcher, » et qu'on entra en campagne sans avoir pu prendre toutes les dispositions qu'on avait prévues. Les événements se précipitèrent trop vite pour qu'on pût se conformer aux règles posées. Il est nécessaire qu'on ait à organiser de nouveaux corps et de nouvelles unités lors de la déclaration de guerre, mais il faut ramener au strict minimum ces créations du dernier moment. A si peu qu'on les réduise, il y en aura encore beaucoup, on peut même dire trop. Qui veut s'en rendre compte n'a qu'à se reporter au tableau suivant, tracé par l'auteur de la *Nation armée :*

« Nul corps de troupes n'est en état de quitter immédiatement sa garnison pour marcher à l'ennemi. Il faut d'abord rappeler les réservistes et leur donner à tous leur destination. Des centaines de milliers d'hommes, peut-être un million, se voient subitement arrachés à leurs foyers et sont pris d'une agitation fébrile. Leur déplacement devra être réglé on ne peut plus minutieusement, sous peine de dégénérer en un affreux désordre.

» Le difficile, ce n'est pourtant pas de mettre les régiments de ligne sur pied de guerre. Pour eux, l'opération est fort aisée ; mais il y a une foule de services et de corps spéciaux qui n'existent pas et qu'il faut former : troupes de réserve, de campagne, de dépôt, de garnisons, grands commandements d'armée, quartiers généraux des territoires militaires, inspections d'étapes, bureaux des commandants d'étapes, tout cela naît le jour même de la mobilisation. Et la plupart de ces organismes comprennent des états-majors et des services annexes.

» Tous les convois et les trains ont à recevoir leurs attelages, à chercher leurs chargements ; les parcs de voitures ont

à se former. Il faut constituer les services administratifs, la manutention, les colonnes de subsistances, la poste, les télégraphes, la trésorerie, les cours de justice, les ambulances, l'aumônerie.

» Des commissions de toute nature se réunissent. Les hommes sont habillés et armés ; les officiers réunissent leurs troupes et leurs chevaux. On organise les dépôts. On achète des provisions pour remplir les magasins.

» On met en état de défense les forteresses menacées ; on leur donne leur garnison, on y place un état-major, on y constitue les services de toute nature. On confie à des intérimaires ou on arrête absolument les établissements qui travaillaient pendant la paix. On s'occupe de mettre en sûreté les archives et les documents.

» Pour l'armée active, il reste à organiser le fonctionnement de ses bureaux, à la pourvoir des ressources nécessaires. Hommes, chevaux, matériel doivent être amenés sur les lieux par les chemins de fer. Bientôt vont commencer les transports sur la frontière. Et tout cela doit durer à peine quelques jours ! En 1870, l'ordre de mobilisation fut donné dans la nuit du 14 au 15 juillet et, dès le 4 août, on remportait le premier succès, après avoir franchi la frontière ! Actuellement on compte aller plus vite encore.

» La besogne qu'il s'agit d'accomplir n'exige pas seulement une longue et minutieuse préparation pendant la paix ; elle nécessite, de plus, au moment de l'exécution, une activité dévorante et le complet déploiement de toutes les forces de la machine administrative et gouvernementale. La nation entière, toutes les classes de la société, tous les individus seront entraînés dans ce mouvement. La mobilisation sera pour tout le monde une période de grande surexcitation et de vigoureux efforts. »

Pourquoi faut-il qu'on ait comme à plaisir augmenté les difficultés à vaincre et compliqué les opérations à exécuter ? Pourquoi faut-il que l'organisation de l'artillerie soit restée si défectueuse alors que cette arme a des

parties si bonnes et que, pour le reste, elle paraisse être dans des conditions extrêmement satisfaisantes?

Encore une fois, le germe malsain qu'elle porte et qui menace de vicier son fonctionnement ne s'est pas spontanément développé en elle. C'est la formation des généraux et leur incapacité à diriger des unités composites qui constituent tout le danger.

Il n'est que temps d'y porter remède, ce qui, en principe, ne nous paraît pas bien difficile. Mais nous n'avons pas ici à indiquer de panacée ; ce n'est pas dans une étude sur les armes combattantes qu'on peut aborder fructueusement l'importante question du recrutement rationnel de l'état-major général de l'armée.

ABEL VEUGLAIRE.

(*La fin prochainement.*)

HORTENSE

NOUVELLE

I

La chaleur était forte dans cet atelier de peinture sur émail. « On y cuisait, » selon l'expression de l'une de ces demoiselles. C'était vrai. Le soleil frappait sur les vitrages et chauffait la tôle du belvédère sous lequel était l'atelier, grand de toute la moitié de la maison. Le long du vitrage étaient alignés des établis sur lesquels le jour arrivait, adouci par des toiles bleues tendues à mi-hauteur contre les fenêtres, et l'espace au-dessus par de la percale blanche. Une lumière égale passait sur toutes ces têtes courbées à l'ouvrage, têtes blondes ou brunes, cheveux lissés, brillants et nattés, ou négligemment tordus, laissant échapper des boucles pleines de vie. Il y avait là, à choix, d'adorables profils perdus, des modelés délicats, des nuques blanches et rondes, d'autres petits visages roses qui paraissaient tous jolis parce que les traits n'étaient pas formés complètement, car quelques-unes des apprenties étaient

des enfants de quinze ans. Les plus âgées avaient de dix-neuf à vingt ans.

Lorsqu'on entrait dans cette grande chambre, au plafond bas, on était suffoqué, mais en même temps on tâchait d'aspirer le moins possible pour ne pas avaler cette atmosphère imprégnée de l'odeur nauséabonde, particulière aux grandes écoles et aux ateliers de couturières. Là, elle était mêlée au parfum d'huile de lavande dont se servaient pour peindre les apprenties de quatrième année seulement, parce que l'essence sèche vite et qu'il faut travailler à coup sûr. Les autres élèves se servaient d'huile de lis, qui laisse le temps de travailler un *feu* aussi longuement que le nécessite l'inexpérience.

Il y avait des jours où l'on était plus ou moins silencieux dans l'atelier, selon que la chaleur était plus ou moins accablante. De temps à autre, un bâillement étouffé, une conversation aussitôt réprimée par Mme Guibert, la maîtresse. Ce n'était pas si facile dans le groupe des anciennes : malgré les invitations réitérées au silence, ces demoiselles ne se taisaient pas. Alors Mme Guibert avait recours à un moyen suivi de bons résultats, c'était de faire lire tour à tour les élèves à haute voix. Le choix des lectures, laissé à ces demoiselles, était déplorable : le *Journal pour tous* en était la pièce de résistance ; elles se passionnaient pour tel héros ou telle héroïne jusqu'à se quereller ; alors Mme Guibert recommençait ses exhortations.

— Allons, mesdemoiselles, c'est assez, je vous en prie ; c'est assez.

Ce jour-là, la lecture avait été arrêtée parce que la livraison était finie. Pendant plus d'une heure, les apprenties avaient discuté la valeur de M. le vicomte

de ceci, et les infortunes de la belle duchesse de cela, puis chacune était retombée dans ses pensées, et les laissait traîner en compagnie des aventures extraordinaires de ceux et de celles dont elle venait d'entendre l'histoire.

Au milieu du silence général, l'une des anciennes leva les bras en l'air.

— On cuit, dit-elle, il faut que je m'arrête, j'ai le sang aux mains. Ouf!

Ses voisines, sans lever la tête, jetèrent un coup d'œil à ces deux mains tendues dans un étirement paresseux, le bout des doigts seul légèrement infléchi.

— Hortense ! dit Mme Guibert.

Hortense jeta un petit rire moelleux et laissa retomber sur l'établi ses beaux bras, que des manches arrêtées un peu au-dessous du coude laissaient à découvert. Elle cligna d'un œil à une blonde qui travaillait près d'elle en lui disant :

— Et vous, Maria, vous n'avez pas le sang aux mains ?

— Un peu, répondit la jeune fille intimidée, car c'était une nouvelle.

— Ce qu'il y a de sûr, fit remarquer Mme Guibert, c'est qu'Hortense est née avec plein les mains de paresse.

— Et vous, madame, dit Hortense, si je ne suis pas trop curieuse, je voudrais bien savoir de quoi vous aviez plein les mains le jour de votre naissance ? Je crois qu'elles étaient pleines de talent pour faire travailler les autres et recevoir l'argent que ça rapporte.

— Vous êtes si grossière, ma pauvre enfant, lui dit Mme Guibert, que je dédaigne de vous répondre... C'est repoussant, une jeune fille aussi mal élevée.

— Ce qui me console, madame, c'est que vous ne

méprisez pas autant mon ouvrage que mes paroles, riposta Hortense.

M[me] Guibert sortit ; la jeune fille lui jeta un baiser dans le dos. Aucune élève ne bougea. Hortense se mit à rire bien haut.

— Hé ! mes lâches, leur dit-elle, je bois à la prospérité de votre talent, à l'accroissement de votre zèle à satisfaire la propriétaire de notre travail.

Et en portant ce toast elle tenait à la main un pot mordoré, imitant ou plutôt parodiant le vermeil.

— L'eau est tiède, dit-elle avec dégoût après en avoir avalé une gorgée.

— Passe-moi ton pot, demanda l'une de ses voisines ; c'est toujours de l'eau.

— Tiens, et ne souffle pas dedans.

— Veux-tu la chope de madame ? lui demanda une élève.

— Moi ! boire de sa limonade !... je m'estime trop pour en avaler. Voyez-vous, cette femme, je la déteste jusqu'à la haine ; je voudrais... je ne sais quoi...

Et elle jeta un cri strident en témoignage de sa rage.

— Tiens, regarde, lui dit sa voisine, tu vois la grande balayée que tu viens de faire à ta plaque avec ta manche.

Hortense regarda, et se mit à réparer l'accident. On ne vit plus que ses cheveux châtains, noués bas, qui avaient fané, en la salissant, la ruche en tulle qui entourait son cou.

Hortense était une assez belle personne ; plutôt grande, très développée, pleine d'une vie débordante, mal emprisonnée dans cette robe de pauvre étoffe, sans consistance, qui paraissait avoir été vite déformée, les volants avachis. Presque jolie, elle cherchait à paraître mieux encore ; une touffe de cheveux ramenée sur le front adou-

cissait le regard de ses yeux gris ; l'arête du nez était un peu large peut-être, le bout un peu trop arrondi ; mais cela donnait à ce visage une expression de bonté. La bouche était délicieuse, d'un modelé ferme et délicat ; la lèvre inférieure, légèrement proéminente, d'une forme parfaite. On lui avait dit qu'elle avait la bouche grecque, et c'était vrai. Aussi avait-elle soin, lorsqu'elle mettait sa voilette, de ne la faire descendre guère plus bas que le nez ; mais, malheureusement pour elle, chacun n'étant pas artiste et ne connaissant pas tout le mérite d'une bouche grecque, cette façon de porter sa voilette était mal interprétée par toute une classe de gens avec laquelle elle se trouvait en contact journalier. Mme Guibert avait essayé de lui faire comprendre qu'il serait préférable qu'elle se couvrît entièrement le visage ou qu'elle le laissât complètement découvert, mais la violente fille s'était fâchée tout rouge, et comme après tout cela importait peu à Mme Guibert, Hortense ne reçut plus aucune observation.

Elle osait tout dans l'atelier, se sachant nécessaire à madame, qu'elle haïssait parce qu'elle se sentait son esclave, disait-elle. Toutes les apprenties étaient liées à leur maîtresse par un contrat de cinq années ; tout le travail de l'élève lui appartenait, et il fallait qu'il servît au bout du troisième mois, sinon, déclarée incapable, l'élève devait quitter l'atelier. Le temps perdu, marqué et scrupuleusement additionné, devait être, au bout des cinq ans, remplacé par une quantité égale ou évalué selon la valeur de l'élève et remboursé par une somme d'argent. Hortense avait un talent réel ; tout ouvrage important lui était confié ; elle savait que ses peintures, produites dans des expositions, avaient valu des récompenses à Mme Guibert. C'étaient parfois de

grandes plaques, des portraits d'après des photographies; au dernier feu, pour la forme, Mme Guibert retouchait et signait. Hortense alors s'extasiait sur la signature : « Ça refait tout, disait-elle, c'est la fleur dans les cheveux pour une coiffure de bal! » Jamais le moindre encouragement, le moindre compliment à l'apprentie. Au contraire, il était exigé d'elle davantage, une plus grande exactitude, une somme de travail plus considérable. Peu à peu, Hortense s'était révoltée : d'abord quelques réponses un peu hardies, ensuite insolentes. La maîtresse voulut faire plier son élève, mais alors Hortense montra toute la puissance de sa fureur; elle menaça : elle se sentait fatiguée, malade, elle irait chez un médecin, elle dirait quel travail d'esclave on exigeait, elle ferait tant que... Mme Guibert, effrayée du scandale, se relâcha un peu. Hortense était la socialiste de l'atelier; elle ne se lassait pas d'y prêcher la révolte, une grève. Que ne rêvait-elle pas contre ce qu'elle appelait la traite des apprenties? Elle en faisait de toutes les couleurs à Mme Guibert, jusqu'aux nuances les plus délicates, disait-elle. Elle excellait à laisser traîner l'ouvrage, quelquefois même à manquer la livraison de commandes pressées. Madame se fâchait. « Je ne suis pas une ouvrière, je suis ici pour apprendre... rien ne presse, pourvu que mon travail serve, » disait l'élève à sa maîtresse, qui ne pouvait que se taire. Il y avait bien de quoi être mécontente; gagner de l'argent à une autre, et être soi-même dans la misère.

— En définitive, lui avait dit un jour sa maîtresse, vous tiendrez de moi ce qui vous fera vivre.

— Je ne prétends pas que votre enseignement ne mérite pas d'être payé; je ne désirerais qu'une toute faible

rétribution, de temps à autre, pour m'aider un peu, disait Hortense.

— Non, répondait froidement Mme Guibert. Cela n'est pas dans les conditions de notre engagement.

Hortense calculait ce qu'elle aurait gagné si seulement depuis une année son travail eût été à son compte. C'était son idée fixe. « C'est moi qui lui rapporte le plus clair de son bénéfice, disait-elle aux élèves ; nous toutes nous travaillons à son bien-être et à celui de ses enfants, qu'elle envoie dans le Midi en hiver, pendant que nous venons chaque jour ici par le plus mauvais temps, avec des souliers qui prennent l'eau. L'été, nous étouffons dans cette cage pendant qu'ils sont à la montagne. » Cela lui paraissait dur. Ce qui lui faisait encore davantage sentir la chaleur, ce jour-là, c'était d'avoir vu les malles qu'on avait descendues du grenier, béantes au soleil dans le jardin. Alors elle avait annoncé à l'atelier que les « infants » allaient partir pour la campagne. De plus, c'était jour de marché. D'ordinaire la domestique, pour ne pas déranger madame, montait à l'atelier pour lui montrer ce qu'elle avait acheté. Les élèves avaient leur part du spectacle. C'était toujours le meilleur choix des primeurs, des volailles bien blanches, des fruits. Ce matin-là, un grand saladier plein de fraises, qui avait laissé une traînée de parfum. Rentrée chez elle, Hortense n'avait rien trouvé de prêt pour le dîner. Le plus souvent il en était ainsi. Sa mère se plaignait.

— Je n'ai rien, je ne sais que faire. Voulez-vous une omelette à la farine, un matefin ?

— S'il n'y a rien autre !

Mais c'était frit dans si peu de beurre, qu'emplissant la cuisine de fumée, l'omelette était toute brûlée au

dehors, avec l'intérieur pâteux. Il fallait avoir une furieuse faim pour mâcher et avaler cela, entre les morceaux carbonisés du dehors et le goût écœurant de la farine tiède.

— Il y a du fromage, lui disait sa mère.

— Oui, cela est bon avec du pain.

Et Hortense en mangeait tout en lisant un bout de journal, tout gras du beurre qu'il avait enveloppé.

— Papa a si peu d'ouvrage, disait Mme Vasseur. J'avais espéré qu'il aurait sept francs à tirer chez M. Fulcrand, mais il n'en a eu que cinq. Ce Fulcrand qui est si riche fait toujours des rabais à ce pauvre « papa » qui a tant de peine... et il n'a rien d'autre à tirer.

— Tirer, tirer, interrompit Hortense impatientée, pauvre maman, ne pourrais-tu pas dire cela d'une manière moins repoussante ; et puis, à quoi sert de délayer ainsi ces embêtements en long et en large.

— Mon Dieu ! s'écria Mme Vasseur, je ne puis pas seulement parler, pas seulement me décharger de ce qui me pèse sur le cœur..; je suis bonne pour tout supporter ; mais il ne s'agit pas de me plaindre... C'est bien agréable, n'est-ce pas, lorsqu'il faut que ton père aille acheter du charbon dans le sac de nuit ?.. Je ne puis pas en être navrée ?

Hortense repoussa loin d'elle le petit morceau de journal qu'elle aurait voulu pouvoir lire en repos, et dit froidement à sa mère :

— C'est votre faute ; si vous ne m'aviez pas vendue pour cinq ans à Mme Guibert, je gagnerais pour vous... Je lui en rapporte, de l'argent !

— Selon toi, tout est de notre faute, objecta sa mère ; il n'est pas de jour que tu ne m'abreuves de reproches.

— Enfin, dit Hortense, j'arrive de là-bas fatiguée,

agacée ; tu t'évertues à dépeindre notre état de misère, — j'en souffre assez, moi, — et tu ne veux pas convenir que vous n'avez jamais su faire.

« Savoir faire, » dans le langage de tout le monde, signifie être habile à gagner de l'argent, et non seulement pour subvenir aux exigences quotidiennes, mais pour posséder un fonds. De l'avis d'Hortense, qui souffrait tant de la misère, « savoir faire » devait être le seul objectif de l'homme et de la femme. « L'argent, disait-elle, c'est le bonheur, c'est l'honneur... C'est tout ! » concluait-elle violemment. Elle disait cela comme un être privé d'un membre dirait : « le bras ou la jambe qui me manque, c'est tout. » — Elle se trompait ; l'argent n'est pas tout, mais c'est beaucoup. « Il augmente le bonheur, lui disait un jour quelqu'un, et il contribue à procurer l'honneur, en ce sens qu'il aide à dissimuler ce qui peut lui être contraire. » Hortense ne raisonnait pas, elle était aveuglée par une seule idée : qu'elle travaillait, que tout ce qui sortait de ses mains était bien payé et qu'elle... elle n'en retirait rien, pas même de quoi se renouveler une paire de souliers ou de gants. De gants, elle s'en passait le plus souvent ; en hiver, elle avait l'excuse de son manchon ; en été, il faisait trop chaud, disait-elle, et elle les tenait d'une main, pour montrer qu'elle en avait, n'en laissant dépasser que la manchette, qui n'était pas ruinée comme les doigts. Sa grande ambition était d'en posséder une paire en véritable Tyrol, se lavant si merveilleusement à l'eau tiède et savonneuse. Que de pauses envieuses elle faisait devant les magasins de ganterie dont l'étalage en était garni, de toutes les longueurs, coquettement étalés sur des tringles ! Mais il n'y en avait pas au-dessous de quatre francs cinquante. Quatre francs cinquante !.. jamais,

tant qu'elle émargerait au budget de ses parents, elle ne pourrait mettre ce prix à une paire de gants. Claire Durens, sa voisine d'établi, en possédait une qui durait depuis plusieurs mois, et Claire n'était guère dans une situation aisée : troisième fille d'un professeur, sa mère avait quelques jeunes gens en pension. Chez elle aussi on livrait le combat pour l'argent, mais ce n'était que par accès, non pour cinq francs ; aux six mois, de gros soucis s'élevaient devant la mère de famille, comme dans un cauchemar on se trouve au pied d'une grande masse, qu'il faudrait franchir. Il fallait satisfaire chacun. Le fait accompli, Mme Durens sortait de la bataille fatiguée et contente. Claire ne connaissait que la difficulté de se procurer chaque semaine, le plus souvent possible, cinquante centimes pour aller au concert du soir. Parfois elle n'avait pas l'argent nécessaire ; alors elle se mettait au lit, abattue d'un mal de tête provenant de cette contrariété. Ses amies y allaient avec leurs frères, à ces prestigieux concerts en plein air. Par la pensée, Claire suivait la joyeuse bande, et l'oppression durait jusqu'à ce que la petite pendule de la chambre de ses parents, sonnant l'heure, vînt lui annoncer, à travers la paroi, que le concert était terminé et que chacun rentrait chez soi.

— Tu comprends, ma pauvre minette chérie, lui disait sa mère, nous n'avons pas le bonheur d'être riches, il faut en prendre ton parti. Quand tu gagneras, tous tes petits sous seront pour toi, nous ne te demanderons rien, va.

Et « minette » se réjouissait de gagner quelques sous. Claire avait le caractère plus paisible qu'Hortense.

— Il en est ainsi, lui disait-elle, il faut s'y résigner et prendre patience ; mais puisque tu es si en fureur,

travaille chez toi, fais-toi marquer du temps. Et le dimanche ?...

— Ah ! bien oui... j'ai déjà fait quelques petites appliques de médaillons que j'ai vendues presque pour rien à Dumont. Mais si tu savais, Claire, cela me fatigue tellement, j'ai des éblouissements... Et puis le dimanche nous sortons le plus souvent, mes parents aiment ça ; lorsque nous ne sortons pas, j'ai assez d'autre ouvrage sans peindre... ça oui, disait-elle d'un air sombre, et je préfère encore rester à la maison que d'aller chez la laitière ou ailleurs.

Claire les connaissait, ces promenades du dimanche, fatigantes, d'où l'on revient harassé, les jambes et la tête lourdes, ne gardant que le souvenir de ce retour le long des routes poudreuses, pleines de promeneurs, où de temps à autre tout disparaît dans un nuage de poussière soulevé par un omnibus plein de gens qui chantent, qui lancent des quolibets aux piétons, les saluent en agitant leurs chapeaux enguirlandés de fleurs de la montagne. Peu à peu le soleil décline à l'horizon, envoie ses longs rayons aveuglants, puis disparaît derrière la montagne violacée. Alors tout paraît plus calme, les clochers des villages envoient au loin dans la campagne le paisible angélus ; on voudrait se pénétrer de ce recueillement infini, mais non, il faut aller, rentrer chez soi dans la ville : le lendemain, ce grand lundi, apparaît rigide et absolu comme un tyran ; la foule marche lentement, à regret ; les enfants traînent les pieds et pleurent. Plus d'une fois, Hortense, obligée de suivre ses parents dans ces excursions dominicales, avait dû, comme les autres, se réfugier sur quelque levée de terre, au bord de la route, pour laisser passer une voiture où s'étalaient des « messieurs de la fabrique, » comme disaient

ces demoiselles, et il fallait voir la moue méprisante qu'elles faisaient en en parlant.

Ah ! lorsqu'elles auraient terminé leur apprentissage, aucune ne travaillerait pour cette fabrique, il faudrait bien que ces messieurs s'en passassent. Elles étaient écœurées de peindre ces mains tenant délicatement une perle du bout des doigts, et ces myosotis, et ces copies d'après des photographies d'actrices allemandes ou américaines. Souvent un messager rapportait tout l'ouvrage livré par douzaines.

— Le patron a dit comme ça que c'était *sagotté*, que ça ne pouvait pas être expédié, parce que ça lui reviendrait. Et il cherchait dans ses poches le billet du patron.

Madame le lisait à la classe.

— Vous voyez, mesdemoiselles, les pertes auxquelles vous m'exposez, et que votre ouvrage n'est pas seulement suffisant pour la fabrique.

Les jeunes filles marmonnaient : « Se donne-t-on de la peine pour cette camelotte ! »

Hortense souriait de la déconvenue de Mme Guibert. Elle traînait en longueur ses grands bracelets où elle peignait des amours qui dansaient une ronde en tenant des guirlandes de roses sur un fond de ciel opale. Elle s'arrangeait autant que possible à n'en faire que deux par mois.

— C'est payé soixante francs, je n'en ferai pas trois ; encore moins quatre.

Mme Guibert se fâchait.

— Puisque vous marquez le temps perdu, répondait Hortense, vous n'avez rien à reprocher.

Elles étaient cinq anciennes à l'atelier, dont Hortense et Claire ; les trois autres, moins remuantes que la première et moins philosophes que la seconde, apparte-

naient aussi à des parents peu aisés, chargés de famille, et dont les enfants, comme ceux de beaucoup d'autres, étaient destinés dès le berceau à un métier rapportant promptement un gain. Ils avaient ainsi disposé de leurs filles ; il fallait bien se soumettre : n'avaient-elles pas toutes entendu dire que les parents savent ce qui convient à leurs enfants ?... Mais chacune souffrait à sa manière de se sentir peser sur une épaule la main de la misère, et sur l'autre celle de Mme Guibert, pleine de ce long apprentissage. Soumises, écrasées, aucune n'aurait osé manifester aussi ouvertement qu'Hortense son dépit désespéré. Sans ambition, abêties par leur travail assidu de toute la journée, leur œuvre restait de médiocre valeur ; au dernier feu, il devait être repris par Hortense qui « redonnait un coup de fion, » comme elle disait.

II

Presque toute une commande venait d'être renvoyée à Mme Guibert. Elle avait accueilli l'affaire comme d'habitude ; après quelques douces récriminations, elle avait appelé Hortense pour trier les meilleures plaques, car avant de faire sauter la peinture, elle envoyait tout le mauvais ouvrage chez un vieil émailleur qui vendait ces plaquettes à une colporteuse, laquelle à son tour, après les avoir fait enchâsser en métal jaune pour boucles d'oreilles, broches, médaillons, trouvait à vendre ce rebut dans la campagne.

— Je crois que c'est tout, dit Mme Guibert après un instant de triage. Allez porter ça chez Matthias ; je vous donne une demi-heure pour faire cette commission ; passé la demie, je marquerai.

Hortense leva les yeux vers la pendule et sortit. Elle

s'habilla lentement, resta longtemps à arranger sa robe, de façon qu'elle fût suffisamment longue pour ne pas laisser voir sa chaussure en mauvais état, et cependant pas assez pour s'user, puis, toujours pour dissimuler sa chaussure, elle marchait lentement, à petits pas.

A l'atelier, personne ne savait pourquoi elle redoutait tant le vent. « C'est de la pose, » disait-on. Pauvre Hortense ! Personne n'aimait l'air autant qu'elle : comme elle l'aspirait bouche ouverte, en sortant de cet atelier empesté ! Il faisait bon passer sur le pont qui traversait la voie du chemin de fer. Parfois un train passait, surtout l'express, le train de ceux qui voyagent pour leur plaisir, pensait Hortense. Elle ne voyait que les voitures grenat des premières classes, quelques silhouettes. D'autres fois, le pont était tout enveloppé de fumée, de vapeur blanche ; l'air, le bruit, l'odeur âcre, tout la grisait ; elle se croyait emportée, allant elle aussi là-bas, loin de la misère. Mais la réalité s'aplatissait de toute sa masse sur cet éclair, et Hortense sentait un grand sanglot se soulever dans sa poitrine. Alors elle songeait à ce qu'elle pourrait faire pour quitter l'atelier, rembourser Mme Guibert, être délivrée de ces dix-huit mois qui lui restaient à faire. Encore presque tout un été, un hiver, l'autre été et une partie de l'hiver suivant, auxquels s'additionnerait tout le temps perdu. Comment trouver un moyen ? Elle y pensait fortement, en se rendant chez le vieux Matthias Galles, l'émailleur. Elle en était si préoccupée qu'elle ne vit pas venir à elle un break léger, haut sur roues, d'où elle était interpellée. La voiture s'arrêta tout à fait, et elle ne leva la tête qu'à son nom, énergiquement prononcé. Elle ne vit d'abord qu'un jeune homme ayant de la peine à retenir le cheval, ensuite de jeunes femmes en élégante toilette,

couleurs vives et fraîches ; puis elle distingua au milieu d'elles son amie Anna Liébault qui lui disait : « Tu vas à la ville ? »

— Venez avec nous, continuait une jeune fille assise à côté d'Anna. Venez, ce sera joli, il y a encore place pour vous, voyez !

Et elle se retirait en ouvrant la portière.

— Oui, viens, insistait Anna ; nous allons chasser des libellules à l'étang de Marsy, tu vois.

Et elle lui montrait un grand flacon, bouché à l'émeri, au fond duquel était un morceau de ouate imbibé d'éther.

— Je ne puis pas, balbutia Hortense, je suis attendue... et...

— Alors ne retenons pas mademoiselle, dit l'étrangère ; mais venez donc nous voir avec Anna, nous sommes les Tieptnine, villa des Roses. Adieu, au revoir !

La voiture reprit sa course rapide. Hortense la vit partir dans le rayonnement du soleil, les coiffes vertes à l'extrémité de longs bâtons, les franges de l'ombrelle, tout cela joli, gai, élégant. Ces gens allaient s'amuser, tandis qu'elle... elle ne pouvait pas. Oh ! le sort ! voilà ce qui descendit d'un seul bloc sur la tête de la pauvre fille, et au lieu de penser qu'elle était dans la même situation que beaucoup d'autres, elle établissait des comparaisons désolantes. Elle avait bien souvent entendu Mme Guibert dire qu'il était donné à chacun, au moins une fois dans la vie, de se sortir d'affaire ; elle l'avait répété à son père qui était bien aussi de cet avis, mais qui prétendait que pour la plupart l'occasion n'était pas saisissable. Hortense haussait les épaules. « L'occasion, disait-elle, est un cas favorable qui se présente ; si l'on n'est pas en mesure d'en profiter, ce n'est plus une

occasion... toi, tu as su saisir l'occasion de signer le bail avec la Guibert, voilà ! »

Ce jour-là, elle entassait les plus tristes pensées ; elle avançait machinalement, sans s'apercevoir que la rue était ruisselante de l'eau que venait d'y répandre à profusion l'arrosage officiel. Un voiturier attendant la pratique la regardait d'un air goguenard, et l'homme de la voirie dit, tout en dévissant le tuyau du jet : « Ou elle veut faire voir qu'elle ne craint pas de salir sa robe, ou elle ne veut pas montrer ses pieds. » Mais elle n'entendit pas plus qu'elle ne vit. Elle arriva ainsi à la maison où demeurait l'émailleur. Une allée étroite, longue et obscure, pavée de pierres inégales, rondes, glissantes ; on trébuchait pour cogner contre un mur malpropre. Arrivée au bas de l'escalier, Hortense s'arrêta avant de monter, pour respirer le reste d'air pur arrivant déjà péniblement de la rue, qu'on entrevoyait de ce fond sombre par l'ouverture étroite dans un poudroiement lumineux. En face, un magasin de brosserie et d'articles d'osier, la marchandise étalée en grande partie dehors ; à côté, un ferblantier, le désespoir du brossier qui prétendait que le tapage infernal de son voisin éloignait la clientèle : c'était un des cancans de la rue, et de l'histoire ancienne pour Hortense ; durant ses longues attentes chez l'émailleur, elle en avait entendu parler.

Malgré elle, elle écoutait ces coups de marteau activement frappés, dont le bruit se répandait, pénétrant partout, se mêlant au chant des serins dont les cages étaient suspendues aux fenêtres d'une arrière-cour. Hortense montait avec précaution, car les marches était si usées que leur inégalité rendait toute précipitation dangereuse. Le mur était poli ici par le frottement,

tandis qu'ailleurs il était décoré d'inscriptions, de figures grotesques, profils fantastiques dessinés au charbon ou même hardiment gravés dans le plâtre à l'aide de quelque clou. Plus on montait, plus on sentait une odeur âcre vous prendre à la gorge : odeur indescriptible de vieille maison imprégnée de fumée, restant humide des brouillards de l'hiver, de poussière, de linge sale, de chien et de chat. Hortense montait toujours, accompagnée par le bruit du marteau du ferblantier et le chant des canaris. Elle suivait par la pensée ceux qu'elle venait de rencontrer, et qui allaient là-bas, chasser les libellules au bord de l'étang, sous les grands arbres. Elle avait, par le don d'une imagination puissante, la faculté de se transporter entièrement au lieu que lui rappelait sa pensée. Elle oubliait presque l'escalier tournant, lorsqu'elle y fut rappelée par une main qui lui effleura le bras ; elle se retira vivement de côté ; une femme la dépassa, lourde, essoufflée, portant sur sa tête un baquet plein d'eau. La femme ouvrit une porte, d'où s'échappèrent, comme une bouffée, des cris d'enfants à la voix rauque ; la porte refermée, ce fut un concert de pleurs. Ce n'était pas la première fois qu'Hortense faisait pareille rencontre ; elle y était accoutumée. Souvent de l'eau était répandue sur les marches, et l'hiver, lorsqu'il gelait, il fallait redoubler de précautions pour ne pas glisser sur ce verglas.

Enfin, après cinq étages, elle arriva dans un long corridor étroit, à plafond bas. De toutes les petites portes, elle en ouvrit une au seuil de laquelle était fixé le bas d'une échelle dont le haut appuyait au plancher d'un autre corridor, encore plus étroit et plus sombre, où aboutissaient plusieurs petits couloirs. Quelques filets de lumière passant au-dessous des portes étaient la

seule clarté pénétrant dans ce dédale. Pour se guider, Hortense effleurait le mur du bout des doigts, puis après quelques tâtonnements pour trouver un bout de cuir servant de loquet, elle entra chez l'émailleur.

— Qu'y a-t-il pour votre service, mademoiselle ? lui demanda un petit homme debout près d'un établi.

— Je vous apporte de la gâchure, rien que cela.

— Cela arrive souvent, dit le petit homme ; on voit bien que c'est l'été. Voyons ça.

— En hiver vous dites : on voit bien que c'est l'hiver ! Chez nous, c'est de la marchandise des quatre saisons.

Elle cherchait des yeux à quelle place elle pourrait déposer son ombrelle, mais tout était si encombré qu'elle la passa sous son bras et se mit à regarder les plaques en même temps que l'émailleur.

Il ne les trouvait pas fameuses et le témoignait par un petit mouvement de la lèvre inférieure, comme le font les vieillards. Vieillard, il ne l'était pas encore, mais il paraissait âgé parce qu'il était édenté, que le son de sa voix en était affaibli et qu'il portait des lunettes rondes. Plutôt chétif et pâle, on aurait cru qu'il était poitrinaire, tandis qu'il n'était que négligé. Petit-fils d'Israélites, il n'en avait plus que le nom, mais dans ce que laissait apercevoir de son visage son abat-jour en carton vert, on retrouvait quelques traits rappelant son origine. Il était malpropre, ce Matthias, il apparaissait dans son intérieur comme une loque animée au milieu d'autres loques accumulées par le temps. Dans cet atelier, c'était un mélange inouï d'objets de travail et d'autres objets nécessaires à la vie de chaque jour, à la toilette ou au ménage. Bien que ces articles fussent en nombre très restreint, juste assez pour satisfaire aux exigences culinaires plus que modestes de l'émailleur,

on en retrouvait des débris, poussés de coin en coin, jamais jetés à la rue.

L'atelier était une seule pièce divisée en deux par un paravent presque entièrement recouvert de la première page du *Journal pour rire*. Derrière ce paravent était le lit de Matthias, jamais fait ; il y dormait à l'égyptienne, sans se déshabiller. L'oreiller n'avait plus de couleur, les couvertures étaient trouées en plusieurs places. Mais cet homme ne souffrait nullement de ce désordre, et que de fois il avait répondu à Hortense, qui le plaisantait à ce sujet : « Que ferais-je d'ordre ? j'aime à avoir tout sous la main... et puis je ne saurais pas dire ce qui est bon à garder ou à jeter ; on peut avoir besoin de la moindre *brique* d'un moment à l'autre. »

— Même de ces débris de casserole ?

— Certainement.

— Et vous ne nettoyez jamais votre tasse, votre assiette ou la casserole ?

— A quoi sert ? je les salis tous les jours ; c'est bon pour les dames, ces finesses-là. Quand ça brûle, *j'y* donne bien un petit coup, mais quelquefois en raclant ça les *ébrique*.

— Prenez une journalière ; d'une matinée tout est propre.

— Oh ! çà, pour mettre la main dans mes affaires, je ne me fierais à personne. Ça non, jamais.

— Pas même à moi ?

Et Matthias riait en regardant cette belle fille qui se moquait de lui.

— Ah ! mais, disait-il, c'est pas pour me vanter, mais les offres de service ne me manquent pas ; il y a des « dames » de la montée qui souvent m'ont offert de me ranger ça, et puis d'autres.

Ces « autres, » c'était la colporteuse, une bonne créature, mais si affreusement laide qu'instinctivement les yeux se détournaient de ce visage. Et puis Matthias avait une raison pour ne pas lui confier le soin de l'arrangement de son taudis. Elle avait eu une histoire autrefois avec un camelot comme elle, un déserteur, une grosse histoire, qui avait mal fini. Elle avait confié à son associé quatre cents francs pour acheter de la marchandise, et le camelot n'était pas revenu au logis.

— Naturellement, disait l'émailleur, j'aime les femmes honnêtes, et une honnête femme n'a pas d'histoire.

Hortense riait.

— Voyons, mademoiselle, vous... vous n'en avez pas ?

— Non, pas encore.

Pas encore ! Elle en aura donc, pensait-il ; et par-dessous son abat-jour il la regardait avec défiance. Il trouvait que de son temps on était plus honnête que ça. Etant gamin, il avait eu des dispositions artistiques, mais ses parents l'avaient mis en apprentissage chez un émailleur, et il en était resté à cette branche de l'art.

Tandis qu'il opérait un nouveau triage des plaques, Hortense, distraite, regardait au-dehors ; par-dessus les toits, entre les bras coudés des cheminées, on avait un peu de vue dans l'idéal, dans le bleu du lointain. Au milieu des touffes d'arbres, on voyait le faîte de quelques maisons de campagne. Comme ce devait être calme là-bas, comme on devait y être heureux ! Et Hortense s'imaginait des intérieurs tels qu'elle les rêvait, frais, silencieux, le silence rompu seulement par ces bruits de la campagne qui se perdent dans l'espace. Si plus tard, dans un temps plus heureux, elle y pouvait demeurer, à la campagne, loin de toutes les rancœurs d'une existence difficile !.. Et de cette échappée dans le rêve, elle reve-

nait à cet atelier. Quel amas ! Sur des rayons fixés au mur, des bougeoirs pleins de suif coulé, du linge sale, des brosses, un carton d'où sortaient des cols en papier, des moufles, des pilons, des spatules, des entonnoirs de verre, des empilées de godets, une cage transformée en souricière, du papier à filtrer. Par terre, un tour démonté, un petit fourneau de cuisine en fonte, des portefeuilles, de vieux souliers, des espadrilles, chaussure ordinaire de Matthias, même en hiver ; mais alors il les fourrait de laine de mouton, toute fraîche tondue. Lorsqu'il les jugeait hors d'usage, il les jetait là, dans le tas, avec les débris de ses terrines *ébriquées*, les vieilles ferrailles, les blouses déchirées ou brûlées. Sur une cheminée, au milieu d'un fouillis de papiers, de lettres, un bouquet d'immortelles à rayons jaunes, rouges et violets, cadeau de la colporteuse, qui l'avait elle-même placé dans une coupe improvisée, un abat-jour en porcelaine renversé, avec une cassure tournée contre le mur.

— Comment donc l'avez-vous rencontrée dans le monde, votre colporteuse? lui demanda Hortense.

— Ça, dit-il, c'est long à conter, mais comme je ne veux pas que vous ayez des doutes sur moi, je vais vous le dire ; seulement il faut que je commence par le tout commencement.

Lorsqu'il eut fini son histoire, le crépuscule étendait son ombre enveloppante ; un petit vent frais entrait dans l'atelier. Hortense se leva avec un léger frisson et partit rapidement dans la foule des ouvriers sortant des fabriques, et les demoiselles de magasin qui ferment les volets à la hâte, tout en s'habillant. Ah ! pourtant, il valait encore mieux être apprentie chez Mme Guibert.

Plusieurs fois déjà son amie, Anna Liébault, lui avait parlé de la famille Tieptnine, des Russes aimables,

accueillants. Depuis quelques années, Anna avait été ainsi successivement en relations d'amitié avec des familles russes, son père étant professeur et recommandé aux uns par les autres, ainsi que sa fille. Hortense l'avait souvent accompagnée jusqu'au portail de la villa des Roses, et entrevu des toilettes claires, entendu rire gaiement autour d'une partie de croquet sur la pelouse.

— Entre avec moi, lui disait Anna, mes amis sont les leurs.

— Non, répondait Hortense, je suis trop mal vêtue.

Anna secouait la tête.

— En effet, pas trop présentable, ma pauvre chérie. Si j'avais, moi, je te prêterais assez, mais j'ai tant de peine à me procurer le strict nécessaire... Alors, adieu, au revoir !

La vie était difficile et pénible à Anna, solitaire, abandonnée à elle-même, orpheline de mère. M. Liébault s'était remarié ; sa fille avait alors dix-huit ans. Dès son entrée dans la maison, la nouvelle dame Liébault mit les choses « sur un autre pied, » disait-elle, malmenant Anna jusqu'à lui dire : « C'est honteux, à votre âge, d'être entièrement à la charge de votre père ; vous devriez payer une pension. » M. Liébault était intervenu, mais c'était à chaque instant des débats pénibles. Le plus souvent, par affection pour son père, Anna se taisait et souffrait. Chaque jour lui apportait une blessure nouvelle. Lorsque la jeune fille recevait une amie pour l'après-midi, la clef de l'armoire de la salle à manger était enlevée, sinon le sucre, le thé, etc. La domestique n'exécutait plus ses ordres, ne nettoyait plus sa chambre, ne brossait ni ses vêtements ni ses chaussures. Peu à peu la jeune fille se renferma, se retira de la maison paternelle, se créa une existence et des affections, allant

partout où l'attendait un bon accueil, tâchant de se distraire et parvenant parfois à oublier l'amertume de sa situation. Elle aurait voulu procurer à son amie cette éclaircie d'existence en la conduisant chez les Tieptnine. Cette fois Hortense avait reçu l'invitation directement. « C'est à voir, cela, pensait-elle : c'est peut-être l'occasion à saisir dans la vie. » Elle ne dormit pas de la nuit, réfléchissant, combinant comment elle pourrait agir pour se dégager d'avec Mme Guibert. Matthias lui avait bien promis de la recommander à quelques fabricants pour lui procurer de l'ouvrage, mais rien ne venait.

Le lendemain, de bonne heure, elle frappa à la porte de l'émailleur. Il faisait son déjeuner et fut tout surpris de cette visite matinale de la jeune fille.

— Vous savez, Matthias, lui dit-elle, ça va toujours plus mal avec Mme Guibert ; il faut que je m'en sorte. M'avez-vous recommandée à ces fabricants ?

— Pour vous parler franchement, mademoiselle, si Mme Guibert savait cela, je perdrais sa pratique, et ce n'est pas dans mes moyens, vous comprenez ?

— Pour qui sont-ils, les derniers grands bracelets que j'ai peints ?

— Je crois pour la maison Maillard et Perrinot... oui, Maillard et Perrinot. Mais je ne m'occupe guère de cela, je n'ai affaire qu'à votre dame.

— En tout cas, dit Hortense, on les lui paie soixante francs pièce, j'ai trouvé un bordereau.

— Et quatre-vingts aussi, continua l'émailleur... Oh ! elle gagne gros ; oui, le grand char de l'aurore avec tous ces amours, c'est quatre-vingts francs.

Hortense chancela, aveuglée de fureur.

— Mais c'est du bénéfice net, du premier au dernier centime !

— Oui, dit Matthias d'un air mélancolique ; elle n'a pas six francs de frais sur chacun... Que voulez-vous ? il y a des gens qui ont de la chance.

— Si je vous remets tant pour cent, père Chose, cela vous donnera-t-il le courage de me lancer ?

— C'est sûr, mademoiselle, chacun cherche son avantage, et j'ai grand besoin de trouver le mien, mais ce que vous pourrez me donner ne sera jamais l'équivalent de ce que je gagne avec votre patronne. Il vaut mieux aller vous-même chez ces messieurs : vous leur montrez de l'ouvrage d'échantillon, et vous offrez de travailler à des prix plus bas que Mme Guibert.

Hortense sourit. Lui faire concurrence, la couler! « Ça ne demande point de capital, moi aussi je pourrai prendre des élèves, » pense-t-elle rapidement.

— Mais voilà, il y a encore ça, dit l'émailleur, que ces messieurs ne vous connaissant pas ne vous remettraient peut-être pas la plaque d'or émaillé.

— Alors comment faire, que devenir ! disait Hortense angoissée.

— Il faut essayer quand même, dit Matthias qui était capable de quelque pitié. Ce que je puis faire pour vous, c'est de vous préparer une applique de cuivre en forme de bracelet que vous peindrez et montrerez aux fabricants... Et puis, tenez, là-dessus faites quelque chose.

Et il lui donna de petites plaquettes, rondes ou ovales, empâtées, prêtes à peindre, pour pendants d'oreilles, bagues et médaillons.

— Merci, vous êtes bien bon, mais je ne puis vous les payer maintenant.

— Ça, dit Matthias, ce n'est pas grand'chose ; on verra plus tard.

Pendant les quelques jours qui suivirent, elle fut

moins méchante à l'atelier. La pauvre fille ne possédait pas même des couleurs pour peindre chez elle, aussi, trompant la vigilante surveillance de Mme Guibert qui exigeait de ses élèves une stricte économie et de tout petits tas parcimonieusement étalés sur la palette, Hortense prépara d'assez gros tons et en emporta une partie sur un morceau de verre fixé par avance dans un vieil écrin. Aucune de ses voisines ne la questionna, mais chacune, ayant vu ce qu'elle emportait, se dit : Hortense fait quelque chose chez elle.

III

C'était après midi. Hortense, souffrant d'une névralgie, ne pouvait aller à l'atelier. Depuis quelque temps elle était souvent atteinte de ces violentes douleurs dans la tête, accompagnées de nausées, qui la brisaient. Il fallut aller chez un médecin. Mais il ne recevait que d'une à deux heures, au plus chaud moment de la journée. Chaque pas qu'elle faisait paraissait se répercuter au cerveau comme un coup de marteau. Le soleil dardait ses rayons brûlants. Elle voyait passer comme dans un vertige de fièvre la foule de ceux qui retournent au travail, et plutôt que d'être dans la rue, elle aurait préféré être dans son lit, étendue sans mouvement.

Arrivée chez le docteur, elle s'endormit presque dans un grand fauteuil de la salle d'attente, vaste chambre garnie de chaises de paille et de quelques fauteuils, des rideaux de soie verte aux fenêtres ; aux murs, quatre lithographies se faisant vis-à-vis ; sur la table une carafe pleine d'eau entre quelques verres ; rien autre, un silence froid, pas même troublé par les bruits du dehors, car les fenêtres donnaient sur une arrière-cour. Une dame,

pauvrement vêtue, attendait et parlait à voix basse à une personne âgée, lui expliquant son mal probablement, car elle désignait, en y portant la main, le côté gauche, au-dessous du bras. A son tour, Hortense fut introduite auprès du docteur, un homme âgé.

— Que ressentez-vous ? lui demanda-t-il.

— Mal à la tête, des étourdissements suivis de frissons et de nausées, répondit Hortense.

— Oui... oui... ce n'est rien. Vous avez une occupation sédentaire ?

— Je peins l'émail.

— Oui... oui... continuait le docteur en la regardant. Dix-sept à dix-huit ans, n'est-ce pas ? Je vais vous donner quelque chose de facile à prendre, dans un peu d'eau légèrement sucrée, trois fois par jour... Voilà. Et il lui tendit un petit carré de papier. Avec ce traitement cela ira vite mieux, mais tâchez de marcher un peu, de prendre de l'exercice au grand air, des bains froids, suivis de frictions énergiques... et puis ne vous laissez pas impressionner, vous êtes trop sensible. Voyez-vous, mon enfant, il faut savoir se raidir, ne pas se faire pitié à soi-même. Allez, un peu de volonté pour supporter les difficultés... hein ? — Hortense baissait la tête. — Allez, continua le docteur, et vous reviendrez lorsque vous aurez fini de prendre ce que je vous donne là, n'est-ce pas ?

Rentrée chez elle, elle ne put que se mettre au lit. Déjà rien que la fraîcheur des draps lui parut bienfaisante. Sa mère lui prépara une tisane calmante et lui appliqua des sinapismes. Elle était tout émue, la pauvre femme, de voir sa fille malade, ce grand corps si débordant de vie étendu là, sans forces.

— Ce ne sera rien, rien du tout, disait-elle à Hortense

pour se rassurer elle-même, tu prendras un peu de repos, tu iras avec Anna chez ces Russes, n'est-ce pas ?

Mais Hortense était dans un de ces moments où tout, absolument tout est indifférent.

— Je pense, reprit sa mère, que tu saurais peut-être t'arranger un costume, une toilette sortable avec ta robe de soie noire, la mienne, et un peu de grenadine que tu achèterais ?

Hortense rouvrit les yeux.

— Oui, cela se pourrait, mais toi ?

— Oh ! moi, dit la mère, je ne la mets jamais, quelquefois les jours de fête, et pas même ; la toilette t'est plus nécessaire qu'à moi, ma pauvre enfant. Je vais les chercher et nous verrons.

Un instant après elle enlevait les épingles retenant ployé un linge qui enveloppait les deux robes. L'une était celle d'Hortense, le cadeau d'usage fait par les parents à leur fille catéchumène, mais par trop de soin la mère la lui avait si peu laissé porter qu'elle était presque neuve. Hortense avait grandi si rapidement et s'était tant développée de corps qu'il lui était devenu dès longtemps impossible d'endosser sa robe de soie noire. La mère vit un sourire détendre les traits du visage de son enfant, crispés par la névralgie ; elle l'embrassa, s'assit près du lit, et là, patiemment, point par point, elle décousait les deux robes. Hortense s'endormit au bruit des ciseaux et de la soie.

De temps à autre Mme Vasseur essuyait du bout des doigts une larme qui obscurcissait sa vue. C'est qu'en décousant sa robe, il lui semblait qu'elle donnait le dernier coup à ce qui restait de bon de son passé. Dans ce passé il n'y avait rien de terrible, ni de violent, mais une lente dégringolade. Leur histoire était celle de beau-

coup d'autres. Heureux en se mariant, puisant dans l'avenir de toute l'énergie de leur jeunesse, supportant bravement les petits coups de malchance ; elle, désireuse de voir son mari ne pas rester éternellement un bon ouvrier repasseur d'horlogerie, l'encourageait à faire comme d'autres, à fabriquer une montre, puis à la vendre ; on réalise un petit bénéfice, c'est un commencement, et on continue. Il le fit. Elle s'en souvenait de la confection de cette première pièce d'horlogerie, elle le regardait travailler, suivant des yeux le moindre petit coup de lime. Comme elle économisa pour se procurer la somme nécessaire à l'acquisition de la cuvette ! Et sa joie lorsque son mari lui posa la montre tout achevée dans la main, sur un morceau de peau, pour ne pas en défraîchir le poli ! Puis lorsqu'il l'eut vendue, sur ce premier bénéfice le jeune ménage fit une petite fête. Oh ! toute modeste. Hortense était alors une enfant de trois ans ; elle ne vit rien qu'un grand gâteau aux cerises que sa mère préparait en chantant. Quel débordement d'espérance présida à cette fête ! Mme Vasseur voyait déjà son mari établi marchand d'horlogerie, et leur petite Hortense grandissant, devenant une belle jeune fille comblée de tout ce qu'un cœur de mère peut rêver pour son enfant.

Trois fois M. Vasseur renouvela l'expérience, mais trouvant, disait-il, que le bénéfice ne valait pas la peine, il ne recommença pas.

— Je finirai bien par trouver un associé qui fera les fonds, et nous entreprendrons ça en grand, sérieusement.

— Mais en attendant, lui disait sa femme, continue, ne te décourage pas, fais comme tant d'autres. Tu vois M. Fulcrand qui est resté sept ans avant d'arriver à posséder cinquante montres, et maintenant il est si riche !

— C'est vrai, répondait M. Vasseur.

Mais il ne faisait rien. La jeune femme continuait ses exhortations.

— Pour notre Hortense... je t'en prie.

Il ébaucha un mouvement de montre et le laissa.

— Travaille un peu à la montre, lui disait sa femme.

— Pas aujourd'hui, pas ce soir... je suis fatigué, il me manque ceci ou cela.

Toujours un motif quelconque. Puis quelquefois, lorsqu'il avait quelque désagrément avec ceux qui lui donnaient de l'ouvrage, il disait :

— Décidément, cela ne peut pas continuer, ce commerce-là; il faut que je me déniche un associé.

Mais il ne dénichait rien. Sa femme devint malade; les petites économies du ménage y passèrent. Toute faible, chancelante, elle se leva pour reprendre le travail de son ménage, qu'elle retrouva en désordre, défraîchi par la négligence et l'inexpérience de l'homme maniant les ustensiles : les assiettes ébréchées, les chandeliers tachés de vert-de-gris, les casseroles fuligineuses, les couteaux rouillés, de la rouille partout, au réchaud, au souffleur.

— Qu'as-tu pu faire? demandait-elle à M. Vasseur.

— Mais rien d'extraordinaire, je t'assure.

Et la jeune femme, dans son désir de tout remettre en bon état, frottait, brillantait, ayant de la peine à faire aller ses mains affaiblies par un long séjour au lit. La petite Hortense, pleine de zèle, assise sur un haut escabeau, disait :

— Moi, je vais tout rapproprier.

Et elle frottait, la mignonne, aussi fort qu'elle le pouvait, tant même qu'elle en avait les joues d'un rose vif.

Mme Vasseur se remit au lit; il fallut prendre une femme de journée qui venait chaque jour une heure ou deux. Lorsque la malade revint à la santé, il y avait quelques dettes qu'il fallut payer. Elle sentit qu'ils piétinaient sur place; elle réfléchit, et après avoir bien regardé, elle vit que son mari était incapable de parvenir à se créer une position indépendante. Des économies on en arriva aux privations. M. Vasseur devint à son tour malade, et lorsqu'il put se remettre à l'ouvrage, il avait perdu tout à fait le peu de ce ressort moral si nécessaire dans le combat de la vie. Il ne fut plus question de « la montre, » dont les quelques pièces ébauchées restèrent dans une petite boîte où elles étaient encore. Mme Vasseur s'affaissa dans une espèce de résignation et vieillit prématurément. D'un caractère doux et patient, elle souffrit sans se plaindre, mais peu à peu, troublée par le souci de la gêne, elle évita de rencontrer les personnes avec lesquelles elle était en relations d'amitié, et, n'étant pas toujours vêtue d'une façon satisfaisante, ou même suffisante, elle ne sortit plus, prétextant quelque indisposition. Les quelques membres qui restaient de sa famille peu nombreuse vinrent auprès d'elle pendant un certain temps, puis se lassèrent. « Elle n'est pas souffrante, c'est une malade imaginaire, » se dirent ses meilleurs amis qui la négligèrent jusqu'au complet abandon. La pauvre femme souffrait parfois de cette solitude, mais la compensation était toute trouvée : « Au moins on peut être pauvre plus à l'aise. » Souvent, ayant honte d'aller chez l'épicier acheter pour quelques sous seulement des denrées les plus indispensables, ou bien n'ayant pas d'argent pour payer, elle envoyait la petite, qui allait faire la commission, le panier à salade passé au bras : c'était moins lourd qu'un panier d'osier.

Le temps s'écoulait; M. Vasseur avait plus ou moins de travail, l'enfant grandissait. Devenue jeune fille, Hortense commença à souffrir elle aussi de l'étreinte de la misère, et sans aller plus loin que le foyer, trouvait la tenue de la maison négligée. N'ayant jamais connu d'autre régime de finances que la gêne, elle ne pouvait comprendre qu'il en dût découler un certain désarroi. « Tu ne sais pas combien je suis découragée et lasse, lui disait sa mère, j'ai les idées éparses. » La seule distraction de la pauvre femme était la lecture du *Petit Journal*. « Un sou par jour, je puis bien m'accorder cela, je le gagne assez. » Personne ne le contestait.

Bien découragée, la pauvre dame Vasseur? Elle pouvait le dire : les idées éparses; s'abêtissant peu à peu, augmentant ce que sa tâche avait de pénible en agissant maladroitement; par exemple, en cuisinant le peu qu'elle avait à préparer, plutôt que de replacer à mesure les ustensiles qui ne lui étaient plus nécessaires, elle les déposait sur la table, sur le foyer, de sorte qu'après le repas elle ne savait plus par quel bout entreprendre le déblaiement. C'était long et fatigant. Par-dessus tout, elle s'obstinait à tenir la fenêtre fermée et les rideaux baissés. Elle y mettait un entêtement incroyable qui exaspérait Hortense.

— Pourquoi? disait-elle à sa mère; cela te fait monter le sang à la tête et t'alourdit.

— Je ne veux rien entendre, je ne veux rien voir; c'est moi qui travaille ici, laisse-moi faire comme j'entends, lui répondait sa mère.

Alors Hortense se fâchait sans voir l'immense peine qu'elle lui causait; ce n'est que lorsqu'elle la voyait pleurer, qu'elle réfléchissait à la rudesse de ses paroles.

La malheureuse avait tant besoin des caresses de sa fille, elle l'admirait, l'adorait; que ne souffrait-elle pas de la voir privée de tout ! Hortense ignorait toutes les larmes de sa mère, tous ses navrements ; elle piétinait là-dessus sans s'en rendre compte, car Mme Vasseur ne savait pas dire, elle renfermait tout. Mais parfois, étant seule, elle se prenait à prier Dieu à haute voix, le suppliant de leur aider, de les sortir de peine pour son enfant bien-aimée. Si au moins elle avait su travailler à quelque ouvrage rétribué, mais elle ne savait rien faire de valable; alors elle s'ahurissait de son malheur, et Hortense la bousculait toujours davantage, tant elle était irritée de son esclavage chez Mme Guibert et de la gaucherie matérielle et intellectuelle de sa mère.

Mme Vasseur avait souvent pensé à louer des chambres et même à avoir quelques pensionnaires, mais encore pour cela fallait-il quelque argent d'avance pour se procurer les meubles nécessaires, prendre un plus grand appartement. « Lorsque je gagnerai, avait dit Hortense,... mais d'ici là nous avons le temps de périr. » Sa mère se lamentait jusqu'à ce que sa fille lui imposât silence avec une rudesse dont elle ne sentait pas elle-même tout le poids. « Ah ! non, par exemple, elle ne voulait plus entendre remuer ces litanies; à quoi sert de crier qu'on est dans l'eau ; quand on se noie, on le sent assez. » Alors Mme Vasseur se taisait et pleurait silencieusement en lavant les assiettes.

— Donne, que je fasse, disait Hortense.

— Non, non, cela t'abîmerait les mains; et puis cette vapeur chaude, ça n'est pas bon ; tu es jeune et fraîche, conserve au moins cela, ma chérie.

— Mais quand même, pour la forme... donne, que je fasse, disait Hortense.

Et la mère de répondre :

— Non, non !

C'était comme d'ordinaire le thème de leur misère qui lui poussait des larmes plein les yeux pendant qu'elle décousait les robes de soie, doucement, pour ne pas réveiller Hortense, qui dormait bien calme ; la fièvre s'apaisait dans ce sommeil, la peau redevenait moite. Elle l'avait effleurée d'un baiser au front, sa belle chérie. Qui sait si son Hortense ne trouverait pas à se marier chez ces étrangers... un beau mariage... qui sait ? et l'espoir lui donnant courage elle reprenait sa besogne moins tristement, souriant presque. « Mon Dieu ! sortez-la de la misère ; que j'en meure... mais elle... la pauvre enfant ! » La malheureuse mère s'accusait, était honteuse. Quelle insouciance que de se marier sans être assuré de pouvoir satisfaire aux besoins de ses enfants ! Ah ! si elle avait pu raconter sa douleur, elle aurait sûrement fait réfléchir plus d'une future jeune mère. Mais par malheur cette triste expérience, répandue à tant de milliers d'exemplaires dans le monde, ne profite à personne, chacun croyant pouvoir arriver à mieux faire que celui qui s'est échoué sur les écueils de la vie.

— Mais ce n'est pas tout, dit Hortense quelques jours après en essayant sa toilette improvisée... ce n'est pas tout, il me faudrait bien d'autres choses.

— Des bottines, reprend sa mère, des gants, un chapeau...

— Etc., etc., achève Hortense en riant.

Puis soudain, avec une explosion de colère :

— Je me demande comment font certaines femmes, certaines filles qui ont tout ce qu'il leur faut ! Quand on voit ce que cela coûte... et qui n'ont cependant pour

se renipper à chaque saison que ce que leur donne leur mari ou leur père,... pas grand'chose surtout.

Mme Vasseur était bien angoissée ; elle avait quelque argent là, dans son armoire, dans un coffret de cuir rouge, mais cet argent ne lui appartenait pas. C'était une bonne vieille femme qui le lui avait confié en dépôt, de peur qu'on ne le lui prît. Elle demeurait dans une maison où logeaient des gens un peu « pirates » qui l'effrayaient, disait-elle ; mais c'était bien plutôt à cause de ses enfants, un fils marié à une femme « pas grand'-chose. »

— Il vaut mieux déposer cela dans une banque, lui disait Mme Vasseur.

— Non, répondait la vieille, vous savez, ma bru pourrait en connaître quelque chose, et ils n'auraient pas *de cesse* qu'ils ne l'eussent pris. Ah ! les enfants, mon Dieu !.. si je venais à être malade, je serais obligée d'aller à l'hôpital : croyez-vous seulement qu'ils me prendraient, pauvre dame Vasseur ?.. Tant qu'on en a fait, son père et moi, pour lui faire apprendre un bon métier, et que jamais on ne lui a rien demandé, pas un sou, pendant quarante ans que mon pauvre homme, en plus de son travail, allumait les réverbères et allait les éteindre au milieu de la nuit. Et moi, mes ménages, en ai-je assez monté des escaliers avec une seille d'eau sur la tête ? J'en ai les jambes pleines de veines nouées, et depuis que mon pauvre homme est mort, ce que j'ai peiné !

Elle pleurait, et une fois ce chapitre entamé elle en avait pour longtemps à raconter, de sa voix monotone, entrecoupant son récit de sa parenthèse favorite : « Ah ! les enfants, mon Dieu !.. Vous comprenez bien que ce n'est pas pour les priver de cet argent que je le cache,

mais je veux me payer de mourir dans mon lit, je ne veux rien de l'hôpital. » Elle faisait encore un ou deux ménages, mais elle était si lente ; l'après-midi, elle gardait quelques enfants au jardin public.

Que de fois Mme Vasseur avait résisté à la tentation de prendre quelques sous de cet argent, mais dans l'incertitude de pouvoir les remplacer, elle avait préféré souffrir.

— Si l'on savait que j'eusse bientôt de l'ouvrage, dit Hortense, on prendrait sur l'argent de la mère Huber. Hein ! maman, qu'en dis-tu ?

— Non, non, cela n'est pas possible ; elle peut me le réclamer d'un jour à l'autre ; non, Hortense, ne me demande pas cela.

— Ah ! reprit la jeune fille, j'ai émis cela comme une simple supposition ; j'ai dit : si l'on savait.

Mme Vasseur ne répondait rien.

— Du reste, conclut Hortense, j'ai bien passé le temps jusqu'à présent sans aller dans le monde, je puis attendre encore.

Sa mère continuait à regarder dans le vide, debout devant la fenêtre, puis après un moment de réflexion elle dit :

— Il faut essayer une chose, écrire à la maison Wurthenié qu'ils envoient quelques chaussures à choisir. On en garde une paire et on dit : Vous m'enverrez la facture. Tu comprends que les affaires ne vont guère, et les marchands préfèrent encore faire quelques ventes à crédit plutôt que de garder leur marchandise.

— Je ne demande pas mieux, dit Hortense, mais ne nous connaissant pas ils pourraient envoyer la facture immédiatement et exiger leur argent.

— Dans ce cas, répondit Mme Vasseur, on leur rend l'objet acheté.

— Comme cela, oui, mais pour le chapeau? objecta Hortense.

— La même chose.

— Et pour les gants?

— Wurthenié en vend.

Tout en ôtant son costume, Hortense pensait amèrement à la grande histoire que c'était chaque fois qu'elle s'achetait une paire de chaussures. D'abord elle n'osait jamais se présenter elle-même au magasin, étant obligée de s'y déchausser; c'était si ridicule lorsqu'une des employées prenait cette bottine sans forme, usée, trop usée, pour voir quel numéro chaussait la cliente. Alors c'était M. Vasseur qui allait en chercher pour choisir, mais jamais ce n'était ce qui aurait entièrement convenu, et toujours après bien des courses et bien des échanges il fallait s'arrêter et se contenter de ce qui allait le moins mal.

IV

Le soleil éclairait la pelouse qui s'étendait au revers de l'allée sablée; l'ombre des arbres s'y allongeait, fine et légère par places, plus compacte à d'autres. Par les fenêtres grandes ouvertes entrait l'air embaumé. Il y avait partout des fleurs à profusion, des massifs assortis, puis des vases étagés sur des gradins devant la maison et en grands bouquets sur la table à manger si bien servie et tout entourée de convives. C'était donc une fête? Non, tout simplement l'ordinaire de la maison Tieptnine, villa des Roses.

Cette fois, Hortense est là, resplendissante de vie et de satisfaction. Il lui semblait être échappée de sa triste existence. C'était si joli de voir au delà de la table, entre

les cristaux, les coupes et les bouquets, la campagne éclairée des chauds rayons d'un soleil d'été à cinq heures, et au delà de la grille, sur la route du quai, passer rapides et élégantes des voitures pleines de toilettes claires.

— Vous êtes artiste, mademoiselle ? demande à Hortense un étranger assis à côté d'elle.

— Je peins... oui.

— Elle fait des choses superbes, la chère, dit Mme Tieptnine, une femme jeune encore, laide, mais si élégante, si gracieuse.

— Et quel genre de peinture faites-vous, mademoiselle ?

— La... l'é..., balbutie la jeune fille trouvant que ce mot « émail » rappelle trop le travail de fabrique, la miniature, dit-elle enfin.

— Ah ! à l'émail ?

Hortense incline la tête en rougissant, comme si elle avait commis quelque méfait.

— Elle a un talent magnifique, insiste Mme Tieptnine, je veux qu'elle me fasse la peinture d'un bracelet. Et dans notre pays, en Russie, comme l'on aime cela, n'est-ce pas, Vietimsky ? Ah ! c'est magnifique !.. Mais prenez donc, ma chère, de cette...

Et sans achever de nommer ce qu'elle lui offrait, Mme Tieptnine lui tendait un ravier contenant une sauce blanche, froide et crémeuse.

— C'est de notre pays cela, pour manger avec le poisson froid.

Hortense se sert, un peu gauche, un peu embarrassée, se sentant regardée et n'ayant pas l'habitude du monde.

Pendant ce temps, à l'autre bout de la table, deux

hommes, l'un jeune, l'autre plus âgé, parlent entre eux.

— Atelier Guibert, apprentie... vous savez, la fille à Vasseur.

— Ah! dit le plus âgé, je me remets maintenant, oui, il jouait autrefois dans la musique militaire... est-ce pas?

— Oui.

— Et que fait-il à présent?

— Est-ce que je sais, moi? dit le jeune homme, il travaille chez lui... quelques bêtises, il repasse des montres pour celui-ci et celui-là.

— Sa fille est bien belle personne, fait remarquer l'autre.

— Oui, à défaut d'autres qualités, elle a toujours cet air *à* grandeur, il faut voir ça! Ma femme la rencontre souvent en faisant ses commissions; en hiver, elle va tous les matins chez le boulanger chercher de la braise dans la chaufferette de sa mère... hein! on ne s'en douterait pas, à la voir se pavaner là-bas.

Et il continue d'un air narquois à plaisanter à ce sujet, tandis que son voisin affecte de regarder son assiette en lui disant : « Taisez-vous, Guerchais. »

Il eût été bien difficile à Guerchais de dire pourquoi il attaquait ainsi la jeune fille. Ils ne s'étaient jamais rencontrés nulle part, ils n'avaient jamais échangé une parole. Hortense ne pouvait-elle être invitée à la même table que lui, qui n'était là que parce qu'il était artiste violoniste, ainsi que celui auquel il faisait part de ses impressions? Hortense les connaissait seulement de loin, ces Guerchais, pour les avoir souvent rencontrés, flânant, comme tous les « orchestriens, » disait-elle. A

part quelques leçons, il avait du temps de vide, et le passait avec sa femme et ses deux enfants tout petits à se tenir dans les promenades publiques. Mme Guerchais ! disait Hortense, une blonde à l'air *panosse*, ses robes froissées, petit vêtement de cachemire noir aussi tout déformé, tenue lâchée. Elle accompagnait son mari aux concerts populaires ; en attendant l'heure, ils se promenaient ; lui poussait le petit char sur lequel la caisse à violon était posée en travers, entre les deux petits enfants qui se faisaient vis-à-vis, ouvrant de gros yeux et bavant de l'air grave et hébété de certains enfants. Il était grincheux comme le sont généralement les gens de ce métier, agacé, l'esprit difficile à contenter, raillant tout par manie, faisant des mots renouvelés des levers de rideau, entendus aux répétitions de quatuor où ces dames viennent avec un petit ouvrage quelconque et où on prend son temps. Certes oui qu'il eût été bien difficile à Guerchais de dire pourquoi la présence d'Hortense l'ennuyait ; il résumait cela bien platement et bien grossièrement : « Elle m'embête, voilà ! »

A part les compatriotes de Mme Tieptnine, qui étaient des gens de son monde, tout le reste des invités n'était pas pris dans le même tas que ces deux collègues d'orchestre, et un observateur eût remarqué quelque chose d'indéfinissable entre eux ; les uns évitant de parler aux autres ou bien affectant plus de familiarité avec leurs hôtes pour faire ressortir qu'ils étaient plus intimes et maîtres dans la place ; mais s'observant, s'épiant mutuellement. Pour la plupart, gens de bonne instruction ; les uns dans l'enseignement, ayant même quelque réel mérite, mais tous pauvres, éprouvant le besoin de sortir du milieu laborieux où se passait leur existence et où

les tenait leur médiocre situation, tous heureux de venir s'égayer un peu dans cette famille à la vie large et facile, et qui avait beaucoup d'argent à dépenser, oh ! beaucoup, pensait plus d'un en soupirant. On comprenait la gaieté inaltérable de ces dames, lorsqu'on n'a que le souci de choisir ce qui vous plaît le mieux, tandis que tous ces gens qu'accompagnaient des préoccupations, des soucis qui les étranglaient, comment ne pas rire que du bout des lèvres et ne voir là qu'un dîner, un bon dîner d'attrapé? Plus d'un avait l'inquiétude du départ de Mme Tieptnine... une femme ne faisant que ce qui lui plaît. Elle ne se doutait guère pourquoi ses convives lui demandaient si souvent combien de temps elle resterait dans ce pays étranger. Elle répondait qu'elle y resterait tant qu'elle ne s'y ennuierait pas ; elle avait bien loué la villa pour trois ans, même quatre, le temps qu'elle consacrait en France à l'éducation de ses enfants, « mais c'est un détail, disait-elle, peut-être les laisserai-je en pension. »

Les inquiets se sentaient une défaillance. Mme Tieptnine était dans une position unique pour le bonheur des pique-assiettes. Elle vivait là avec son intendant Yourcoff, un Caucasien, ses deux filles Hélène et Natnia, et le petit garçon Miche, comme on l'appelait en abrégeant son prénom de Michel.

M. Tieptnine ne pouvait s'absenter de Russie qu'un mois par année, y étant retenu par ses affaires, et pour les convives de sa femme c'était une rare aubaine, car dans une maison la présence du chef de famille est un certain frein qui se fait sentir, c'est indéniable ; suivant qu'il est plus ou moins bien disposé, il faut se retirer, abréger une visite ; il désire être en famille, il a à parler

avec madame, on lui déplaît, il est de mauvaise humeur. Non seulement Mme Tieptnine était seule, mais elle était aussi bonne qu'elle paraissait inconsidérée. Impossible d'être plus accueillant qu'elle, plus délicatement attentif à ne pas blesser ses invités, à ne pas s'apercevoir qu'ils se bourraient de tout ce qui était offert plutôt que se servir convenablement. Ah ! si elle avait su... si elle avait pu entendre quelques fragments de conversations de ses convives ! On l'appelait simplement « la Russe. » — Va-t-on chez la Russe ? — et de la contrefaire, et d'en rire, surtout Guerchais. — « Allons, messieurs, allons, disait-il un soir à ses collègues, c'est pourtant une bonne femme, un peu embêtante avec son goût de musique d'ensemble ; moi, ce qui me démonte, c'est quand elle s'arrête net au milieu d'une phrase en levant les mains en l'air : « Dieu ! que j'aime cela, recommençons, s'il vous plaît ? » ... moi, il n'y a qu'une chose que j'aime à recommencer avec elle, c'est de souper. Ah ! ah ! » Et l'instant d'après ils étaient à sa table, après avoir déposé sur le piano un tas de cahiers, que Mme Tieptnine, enchantée, avait parcourus sans se douter des clignements d'yeux échangés pardessus sa tête.

Si Hortense était heureuse, sa mère ne l'était pas moins ; elle pensait à sa fille, qui était là-bas chez cette princesse russe, et laissant son *Petit Journal* sur la table, elle rêvait à demi couchée dans son fauteuil, les yeux brillants, le cœur battant bien fort. Que voyait-elle ? Son mari s'était assoupi, comme à l'ordinaire, et elle, tout entière à sa vision, oubliant son habitude économe, n'avait pas baissé la mèche de la lampe pour faire petite flamme.

— Quelle heure est-il? demanda M. Vasseur en se réveillant.

— Dix heures, je crois, lui répond sa femme.

— Je suis très inquiet, dit-il d'un air mécontent, de voir Hortense se lancer dans ce monde-là ; ce n'est vraiment pas de notre position qu'elle ait ce genre de relations.

La mère, brusquement tirée de ses heureuses pensées, réplique d'un ton irrité :

— Tu es bien étrange ; un autre père serait tout heureux de voir sa fille entrer dans un monde plus élevé que le sien. Toi, c'est tout le contraire ; au reste, c'est toujours ton système, rester au même étage... C'est inconcevable ! Est-ce que chacun n'est pas désireux d'acquérir une situation meilleure?

— Je ne vois pas l'amélioration de position qui résultera pour elle de la fréquentation de ces gens-là. Je voudrais me tromper, mais...

— Alors, dit sa femme en l'interrompant vivement, tu préfères la voir rester là continuellement, quitte à devenir malade du manque de distraction ! Elle n'est pas la seule à y aller, là-bas ; tu vois Mlle Liébault, les jeunes Garnier, et tant d'autres enfin...

— Ça c'est différent, remarque M. Vasseur. Leur père est professeur, il les accompagne, tandis que notre enfant y va seule ; toi, tu n'as pas la toilette nécessaire pour l'y conduire, et moi pas plus que toi je ne puis me mettre à « faire salon. » Entre ces jeunes demoiselles et Hortense la distance est grande... Il y a de ces choses qu'on sent ou qu'on ne sent pas ; vous ne voulez pas voir ; il ne manque pas de jeunes personnes de son âge avec lesquelles elle peut se lier.

— Hortense a beaucoup de talent, dit Mme Vasseur, elle peut se présenter sans nous, ce n'est pas la première venue comme ces autres jeunes filles.

Son mari ne répondit rien, mais gardant son front plissé et soucieux il ne se rendormit pas, lisant des yeux, la pensée ailleurs. Mme Vasseur était inquiète, agitée ; elle allait souvent à la fenêtre, et deux fois descendit pour rouvrir la porte de l'allée que des locataires en rentrant avaient fermée à clef.

Le lendemain elle était toute rassurée, toute joyeuse des promesses que Mme Tieptnine avaient faites à Hortense.

— Et vous savez, avait dit Hélène, ce que ma mère promet, je le tiens.

H. Menta.

(La suite prochainement).

UN MAGISTRAT RÉPUBLICAIN

LE LANDAMMAN HEER

SECONDE PARTIE[1]

Politique cantonale.

III

A peine Heer eut-il atteint l'âge de vingt-cinq ans fixé pour l'éligibilité au gouvernement de Glaris (*Standescommission*) qu'il en fut nommé membre (1851). L'année suivante, il devint vice-landamman. C'était l'époque où l'on se préoccupait partout de la construction des chemins de fer. A Berne, l'assemblée fédérale avait eu des débats longs et passionnés sur la question de savoir si l'état les construirait lui-même ou s'il s'en remettrait à l'initiative privée. Des ingénieurs anglais, MM. Stephenson et Swinburne, avaient été appelés par le conseil fédéral pour étudier le tracé d'un réseau principal, dans l'hypothèse que la confédération, chargée du service des postes depuis 1848, devrait aussi prendre en mains l'exploitation des chemins de fer.

[1] Pour la première partie, voir la livraison de janvier.

Mais les différentes régions de la Suisse n'y trouvaient pas leur compte. On préféra laisser construire les chemins de fer par l'initiative privée. Doit-on aujourd'hui le regretter ou s'en féliciter ? Il est certain que la confédération eût, à certains égards, construit un réseau plus rationnel et moins coûteux ; les folles concurrences qui se sont établies n'auraient pas pu se produire. Mais le réseau ne se serait pas autant développé, et bien des groupes de populations crieraient encore aujourd'hui au privilège. Quoi qu'il en soit, notre génération a fait un vigoureux effort ; elle a supporté le poids de la plus lourde dépense que les peuples aient faite en matière de travaux publics. Nos descendants, il faut l'espérer, en recueilleront le bénéfice.

La décision prise à Berne avait provoqué partout une fièvre d'entreprises ferrugineuses. Le canton montagneux de Glaris ne devait pas y échapper. Une landsgemeinde extraordinaire fut convoquée le 2 janvier 1853 pour se prononcer sur une concession de chemin de fer allant de Rapperschwil à Wallenstadt avec bifurcation de Wesen sur Glaris. Le landrath était partagé, quant à l'opportunité d'accorder cette concession. Beaucoup de gens craignaient l'influence du nouveau mode de transport, qui ferait perdre leur gagne-pain aux entrepreneurs de roulage, entraînerait les populations vers les grands centres tels que Zurich, nuirait aux petites industries en permettant de faire venir à bon compte du dehors les produits concurrents. Toutes ces raisons, dictées par des intérêts mesquins, furent mises en avant, à Glaris comme ailleurs. Heer eut la tâche de les réfuter en landsgemeinde ; le jeune magistrat s'en acquitta brillamment. L'opposition, réduite au silence, n'osa pas même voter contre la concession, qui fut accordée à

l'unanimité, aucune main ne s'étant levée à la contre-épreuve.

Ce succès éclatant n'empêcha pas Heer de se trouver ensuite aux prises avec les plus sérieuses difficultés. La concession accordée, il fallait de l'argent pour construire la ligne. On fit appel à la participation de l'état. L'opposition luttait sur un terrain meilleur pour elle; elle essaya d'obtenir du landrath un préavis négatif pour la landsgemeinde; mais elle ne réunit sur la question de principe que 22 voix contre 66. Elle se rabattit alors sur le chiffre de la subvention, qu'elle chercha à faire fixer aussi bas que possible. Ici encore elle succomba, mais à quatre voix seulement: par 48 voix contre 44, le landrath décida en effet de proposer à la landsgemeinde une prise d'actions de cinq cent mille francs. Heer, qui avait d'abord hésité à engager son canton, dont la population était alors d'à peine 30 000 âmes et qui ne possède pas de fortune d'état, pour une somme relativement aussi considérable, eut de nouveau la mission de défendre en landsgemeinde la proposition du landrath. Il fut combattu énergiquement par deux orateurs, mais la participation passa néanmoins, à une belle majorité.

Plus tard, les déceptions et les déboires s'accumulèrent. Heer et son beau-frère Blumer eurent des jours pénibles à traverser jusqu'à ce que la locomotive fît sa première entrée à Glaris, ce qui n'eut lieu qu'en 1859. Grand fut l'effort, et douloureux bien souvent. C'est l'histoire de la plupart des chemins de fer suisses: nés de l'enthousiasme à un moment où l'expérience faisait encore défaut, ils ont coûté plus de peines et d'argent que si l'on avait procédé avec réflexion et méthode. Ces temps sont heureusement passés, mais les plaies que la fortune publique et privée en a reçues ne sont pas encore

toutes cicatrisées. Le rachat des chemins de fer par la confédération ne les fermera peut-être pas entièrement; c'est, en tout cas, la seule mesure dont on puisse attendre quelque effet sérieux, bien que tardif.

Réélu vice-landamman le 17 mai 1854, Heer écrivit à un de ses amis, qui l'en avait félicité, une lettre qui montre avec quelle sévérité il se jugeait lui-même.

« Cette nouvelle preuve de ta bienveillance à mon égard ne me rend pas vain; non que je le sois déjà, mais parce que j'ai en moi un excellent contre-poison, la connaissance de moi-même. Depuis nombre d'années, que je poursuis sérieusement cette étude, j'ai acquis un sentiment si profond de tout ce qui me manque, je sais si bien à quoi m'en tenir sur mes qualités, qui ne sont que brillantes sans être solides, rudimentaires et non accomplies, que j'espère être inaccessible à des tentations de vanité beaucoup plus funestes même que celles qui sont contenues dans ta lettre. Tu sais que je ne joue pas avec les mots; tu croiras donc que ces « confessions d'une belle âme [1], » que je t'ai déjà faites de vive voix, ne résultent pas d'une fausse modestie, mais bien du sentiment sérieux de mon manque de valeur. Si je parle de ce que j'aurais tout aussi bien pu ne pas dire, c'est que j'ai des raisons particulières pour le faire: en ce moment tu as une excellente opinion de moi et tu me prends, dans tous les cas, pour je ne sais quel fameux gaillard; mais laisse seulement notre intimité durer quelques années, et tu reconnaîtras toi-même que je suis dans le vrai; aussi, je préfère de beaucoup le dire dès aujourd'hui, afin que toi, au moins, tu puisses rendre en tous temps le témoignage que c'est par les autres et non par moi que j'ai été estimé au-dessus de ma valeur. Dans quelque temps tu pourras peut-être tourner contre moi les paroles que le gnome adressait à Faust:

Ta force a bien pu m'attirer,
Mais elle ne suffit pas pour me retenir [2].

[1] En français dans le texte.

[2] Du hast die Kraft, mich anzuziehen, besessen;
Mich festzuhalten hast du keine Kraft.



» Je tiens à ce que, tout au moins, les meilleurs d'entre ceux qui aujourd'hui encore croient en moi, soient préparés pour le moment peu éloigné où l'hosanna se changera en un « crucifie-le ! » ou, — pour parler plus exactement — l'engouement du début se transformera soudainement en une mésestime peut-être tout aussi injuste. Il n'est rien de plus difficile au monde que de rester dans la juste mesure, et les anciens Grecs, qui en général ne mettaient pas autant de distance que nous entre l'idée du vrai et celle du beau, déclaraient avec finesse que la mesure, c'est-à-dire la juste proportion, est le principe fondamental non seulement du beau, mais aussi de la vertu. Or, cette « mesure » est précisément devenue étrangère à la société moderne, dans la vie politique comme dans la société, et elle nous manque tout particulièrement dans le jugement des individus. Nous faisons d'un homme une idole ou une caricature, et très fréquemment l'une et l'autre du même homme. J'ai eu la chance rare, — si l'on peut dire ainsi, — de parvenir de bonne heure, par suite d'un concours de circonstances favorables, à une position relativement élevée, et d'y être généralement estimé. Ce succès auquel je ne suis pas étranger, puisque je me laisse élever d'une manière aussi insensée, s'expiera, et à beaucoup d'honneur succèdera beaucoup d'ignominie. Si ce moment arrive, il me sera du moins très doux de savoir que les personnes que j'estime le plus ont connu comment je me suis jugé moi-même aux heures de prospérité. »

Cette défiance de lui-même, qui le conduit à craindre l'avenir, est l'un des traits du caractère de Heer. Plus d'une fois nous le retrouverons dans ces dispositions pessimistes. En général, lorsqu'une grave question, de nature à diviser et à passionner les esprits, s'offrait à lui, il hésitait, il avait une tendance à s'opposer aux changements projetés, mais bientôt il se sentait entraîné dans le mouvement général ; son esprit éclairé, sa nature généreuse le portaient vers les idées de progrès ; il les dégageait de tout ce que la passion politique y ajoutait d'aigreur et d'exagérations ; il en devenait l'éloquent et

persuasif défenseur et n'en poursuivait le triomphe que pour le bien de la patrie. Heer n'était pas un homme de grande initiative ; il n'avait pas le tempérament rude d'un réformateur, mais il était un admirable vulgarisateur, un lutteur déterminé et brillant non moins que courtois, dès le moment où il avait pris une attitude. Vainqueur, il n'exultait pas, il s'apitoyait plutôt sur la minorité ; battu, il se consolait en cherchant à se persuader qu'après tout la majorité avait aussi pour elle de bonnes raisons, meilleures, en apparence tout au moins, puisqu'elles avaient prévalu.

C'est ainsi qu'en 1855, après avoir défendu en landsgemeinde une loi forestière qui fut repoussée haut la main parce qu'elle gênait le parcours des chèvres et restreignait les libertés communales, il écrivait à un ami :

« Notre landsgemeinde a été du reste un spécimen magnifique de fête populaire. Superbe journée de printemps, qui dissipait les nuages des esprits, peuple nombreux, discussion en somme belle et tranquille. Que messieurs mes concitoyens ne m'aient d'abord pas voulu laisser parler dans la fameuse question des chèvres, je ne l'ai pas pris en mauvaise part un seul instant : l'affaire a été mal engagée dès le début ; puis le triple landrath n'a pas manœuvré habilement, et enfin on touchait aux intérêts particuliers des communes. Comment s'étonner que nos gens fussent un peu échauffés et surexcités ? D'ailleurs, dès que j'ai pu obtenir la parole, on m'a laissé aller tranquillement jusqu'au bout, il est vrai sans succès, mais je n'y comptais pas. Mon intention était seulement d'exposer mes convictions et de ne pas abandonner lâchement le point de vue du landrath sans même l'avoir défendu. »

L'année 1856 est marquée pour Heer par un très vif conflit avec la commission militaire cantonale. Dans un rapport sur la situation économique du canton, il avait cru devoir lui recommander d'être un peu plus ménagère des deniers publics. Naturellement la commission

protesta, et lorsque le landrath eut ordonné une enquête sur les économies qu'on pourrait faire sans nuire à l'organisation militaire, se jugeant atteinte dans sa dignité, elle démissionna en corps, fait inouï dans la démocratie glaronnaise, et qui causa une sensation profonde. Mais à la même époque s'agitait la question de Neuchâtel : la Suisse se préparait à prendre les armes contre la Prusse; on fit appel au patriotisme de la commission militaire et elle consentit à rester à son poste. Quant à Heer, qui déclarait avoir plus de confiance dans l'esprit national du peuple suisse que dans des institutions militaires coûteuses, il dut se rendre à la frontière comme auditeur. Tandis que presque tous les esprits étaient inquiets et anxieux, lui demeurait plein de confiance dans l'issue du conflit international. Voici ce qu'il écrivait le soir du 31 décembre 1856 :

« La nouvelle année s'ouvre sous des auspices si sérieux qu'elle donne beaucoup à penser à tous ceux qui ne vivent pas au jour le jour, d'une manière toute superficielle. Nous apporte-t-elle la paix ou la guerre? c'est la question que chacun se pose aujourd'hui, et personne à cette heure n'est en état de la résoudre d'une manière certaine. Pour ma part, estimant que la Prusse ne songe pas à pousser les choses jusqu'à la guerre, je crois fermement à la paix. On a bien fait entendre quelques bruits belliqueux, parce qu'on cherchait à intimider la Suisse, la croyant faible et tremblante devant un puissant état militaire. Mais comme on voit que la simple menace ne produit pas d'effet, on y regardera à deux fois avant de prendre l'affaire au sérieux et de s'engager dans les hasards incalculables d'une guerre menée dans un pays étranger, à cent lieues des frontières prussiennes, contre un peuple guerrier rendu trois fois plus fort par le sentiment national porté au plus haut degré, et dans le voisinage immédiat d'un « bon ami » (Napoléon III) qui pourrait bien, au moment décisif, jeter le masque et prendre une tout autre attitude. Depuis le premier moment, tel a été mon point de vue et la cause de mon espoir dans la

paix; je conserverai cet espoir, alors même que demain, encore plus qu'aujourd'hui, les bruits de guerre devraient se renforcer. »

IV

C'est le 10 juin 1857 que Heer fut nommé landamman; il n'avait pas encore trente-deux ans révolus. Son prédécesseur, M. Jenni, avait déclaré longtemps avant la landsgemeinde qu'ayant rempli la charge pendant trois périodes, il n'accepterait pas un nouveau mandat. Il réitéra cette déclaration à la landsgemeinde, sur quoi Heer fut nommé à l'unanimité. Un de ses biographes nous a transmis ses souvenirs personnels de cette cérémonie, à laquelle il assistait comme écolier, assis avec ses condisciples au pied de l'estrade du landamman, suivant cette judicieuse coutume qui veut que les futurs citoyens apprennent de bonne heure comment leurs pères pratiquent la vie publique. Depuis plusieurs semaines, la landsgemeinde avait dû être contremandée à cause du mauvais temps ; fixée définitivement au 10 juin, elle tomba sur un dimanche splendide. Le Glärnisch et les sommités environnantes rayonnaient. Le peuple de Glaris était pressé dans le *Zaun* ou clôture, c'est ainsi qu'on appelle la place entourée de barrières où les citoyens actifs ont seuls le droit d'entrer. Aux acclamations réitérées qui accueillirent la nomination du nouveau landamman, succéda un discours de son prédécesseur, lui transférant ses fonctions. M. Jenni salua en Heer le fils d'un homme qui, quoique né dans un petit canton, n'en avait pas moins été un des confédérés les plus honorés de son siècle. Il lui remit le sceptre, signe du commandement, et les trois sceaux, parmi lesquels un qu'il lui présenta en disant : « Celui-ci est le sceau avec lequel votre père,

qui repose en Dieu, a scellé tant d'actes importants. »
Heer s'adressa ensuite à ses concitoyens.

« C'est avec des sentiments mélangés que j'aborde cette charge; ma première préoccupation est de savoir si je possède réellement votre confiance (*oui! lui crie-t-on de toutes parts*); ensuite il est sérieux d'avoir à accepter une fonction aussi importante; et si j'avais suivi mon penchant naturel, je serais probablement rentré dans la vie privée. Mais puisque le landamman Jenni décline si absolument une réélection, je me décide à accepter, dans l'unique désir de travailler à la prospérité du pays et de détourner tout dommage qui pourrait le menacer. Sans doute, on peut différer d'opinion quant aux moyens qui doivent conduire à ce but, c'est dans la nature des choses humaines. Mais la différence de vues qui tendent à un même but, produit la vraie vie dans un état démocratique. Tous nous sommes des hommes libres, tous nous avons le droit de faire valoir notre opinion. Il en résulte pour tous une double obligation. En premier lieu, quiconque exprime une opinion doit être écouté; toute perturbation dans la liberté de discussion est une offense à la démocratie; la majorité, qui est souveraine, peut trancher ensuite selon sa volonté. En second lieu, quiconque veut parler en public doit le faire d'une manière convenable, en restant dans la question et en évitant les personnalités. »

Après cet exposé de principes, Heer prit la direction de la landsgemeinde et s'en acquitta d'une manière distinguée. Une des affaires les plus ennuyeuses était alors la série des nominations. Les candidats avaient la coutume fâcheuse de se faire prier pour accepter les fonctions qui leur étaient offertes; après bien des compliments, on les élisait malgré leur refus, et la plupart acceptaient alors; ceux qui refusaient décidément devaient le déclarer sur leur honneur ou même sous serment, avant qu'on songeât à les remplacer. Le premier acte de Heer comme président de la landsgemeinde fut de mettre un terme à cet abus; il pria ceux que la confiance du

peuple désignait pour les fonctions vacantes de les accepter purement et simplement si cela leur était possible, et il invita le peuple à ne pas nommer quiconque déclarerait qu'il refusait. Cette réforme fut bien accueillie et les élections se firent avec une rapidité inaccoutumée.

Le soir, une sérénade fut donnée au jeune landamman. Dans son discours de remerciements, il se montra modeste comme toujours, parlant avec souci de la grande responsabilité qui allait peser sur ses jeunes épaules.

« Ce qui me donne néanmoins du courage et de l'espoir, c'est la pensée qu'indépendamment du succès immédiat, une activité loyale trouve en elle-même sa récompense. La faveur du peuple peut aujourd'hui nous accompagner et demain nous délaisser, mais celui qui veut le bien sincèrement ne doit pas plus y trouver une satisfaction absolue que s'effrayer si elle s'éloigne de lui pour un temps. Puisse le Dieu tout-puissant me donner la force de conserver toujours dans mes fonctions cette volonté loyale, qui aspire uniquement au vrai, au bien et à la justice ! Que cette volonté me domine constamment, et non une vaine présomption (*Rechthaberei*), ni la recherche de la faveur changeante du peuple ! c'est là mon seul programme ; je n'en ai pas d'autre. Le but vers lequel la volonté doit tendre, c'est le bien de la patrie, qui doit être à tous notre pensée suprême... »

Pendant les dix-huit années (1857 à 1876) qu'il a occupé la place de landamman, Heer est resté fidèle à son programme. Et ce n'est pas une petite affaire que de remplir consciencieusement une telle charge. Non seulement le landamman doit diriger une, deux, trois fois par an l'assemblée du peuple qui, à Glaris, compte de quatre à six mille hommes, mais encore il faut qu'il préside la Standescommission ou conseil d'état, composé de neuf membres, le conseil ou *Rath*, qui en compte quarante, et le triple landrath (cent dix-sept membres, parmi lesquels ceux de la Standescommission et du Rath), qui est

l'autorité chargée de délibérer en dernier lieu sur les propositions à soumettre à la landsgemeinde. C'est le landamman qui élabore la plupart de ces propositions, c'est lui qui, dans la règle, rédige le mémorial envoyé à tout citoyen actif avant chaque landsgemeinde, mémorial qui contient, avec les propositions, un exposé succinct des motifs à l'appui. Le landamman peut en outre être appelé à faire partie de diverses commissions. Heer était, entre autres, membre de la commission de police, du conseil cantonal de l'instruction publique, et il en fut souvent le rapporteur.

A côté de cette besogne officielle, il en est une autre, non moins absorbante, qui a un caractère semi-officiel. Le landamman est le conseiller de tous. Chacun s'adresse à lui dans toutes les difficultés de la vie, celui-ci pour avoir un conseil sur la portée d'une disposition légale, celui-là pour demander son opinion sur une question litigieuse avant de s'adresser à un avocat, un troisième pour réclamer son intervention en matière d'assistance communale, etc. Les journées se passaient ainsi pour Heer à écrire des lettres innombrables ; il n'avait pas de secrétaire pour cette besogne, car nos démocraties sont défiantes à l'égard de la bureaucratie et n'augmentent pas volontiers le nombre des serviteurs salariés de l'état. Heer était ainsi au courant de tout ce qui se passait de bien ou de mal dans son canton ; il connaissait les misères de chaque famille et faisait pour les soulager ce qui était en son pouvoir. On relève dans cette correspondance volumineuse des détails fort touchants : ainsi, un jour il intervient en faveur d'une pauvre fille placée sous tutelle et qui voudrait consacrer ses petites économies à acheter un lit, ce que l'autorité tutélaire lui refuse ; une autre fois, c'est une pauvre femme qui réclame contre sa

commune qui la laisse sans secours : « à vrai dire, cette femme ne me fait pas la meilleure impression, mais elle a un enfant qui a l'air souffreteux, et je dois plaider en faveur de ce dernier, même s'il était l'enfant d'une vagabonde. » Souvent ce sont des lettres d'exhortation à des citoyens qui sont sur un mauvais chemin. On se rappelle, en parcourant ces lettres, que le vœu de Heer avait été, dans sa jeunesse, de devenir pasteur ; il n'eût certes pu, en cette dernière qualité, rendre plus de services que comme magistrat.

Ce qui soutenait Heer dans sa tâche difficile, c'était son profond amour pour le peuple. Il avait une haute idée de la démocratie. Il professait pour la souveraineté populaire la même vénération qu'un vrai légitimiste pour la royauté de droit divin. Aussi ne se serait-il jamais présenté devant la landsgemeinde sans être fortement préparé à la tâche qui lui incombait et qu'il considérait comme le grand honneur de sa vie. « Ses discours d'ouverture, simples et grands, feraient honneur aux hommes d'état les plus haut placés. » C'est ainsi que s'exprime M. Eugène Rambert dans ses belles études sur les landsgemeindes suisses. Pour montrer combien ce jugement est vrai, nous allons reproduire quelques passages de l'un de ces discours d'ouverture, prononcé à la landsgemeinde de mai 1866, et dans lequel Heer expose précisément ses vues sur la démocratie pure.

« Au moment où les grandes puissances européennes, armées jusqu'aux dents, sont prêtes à en venir aux mains et à remplir notre continent de l'horreur d'une guerre générale, le peuple libre de notre petit pays se réunit ici dans une assemblée paisible pour mettre ordre à ses affaires. Que les bruits de guerre du dehors ne nous empêchent pas d'accomplir avec un recueillement complet la tâche qui nous incombe et qui nous occupera sans doute durant une longue séance.

» Dans notre système de landsgemeinde, ce jour de l'année où les citoyens sont appelés à exercer leurs droits et à remplir leurs devoirs les plus sacrés est, il est vrai, un jour de travail, et d'un travail qui, sous bien des rapports, n'est pas exempt de difficultés, mais c'est aussi le jour de fête suprême. N'a-t-il pas droit à ce titre? Avec quels sentiments élevés, avec quelle joyeuse fierté les libres campagnards n'arrivent-ils pas de la montagne et de la plaine pour délibérer ici sur la prospérité du pays? Chacun d'eux a l'impression que c'est le jour d'honneur du peuple; le jour où la parole et la main du moindre citoyen comme du plus riche et du plus puissant ont la même valeur; le jour où l'égalité, — et l'égalité des droits pour tous, — devient la plus entière et la plus évidente des vérités.

» Actuellement, dans les cantons comme dans la confédération, on parle beaucoup de l'extension des droits du peuple, et c'est un désir fort compréhensible; mais ce qu'on a en vue sous ce titre n'est que l'ombre affaiblie de ce que nous possédons depuis des siècles dans nos landsgemeindes. Ici l'autorité publique et le peuple, les représentants des opinions et des intérêts les plus contraires se rencontrent côte à côte et loyalement; chacun a le droit d'exprimer son opinion, mais doit souffrir aussi que d'autres la repoussent et qu'en dernier lieu ce soit le peuple entier qui décide, puisque le peuple entier a entendu le pour et le contre. C'est un avantage particulier aux assemblées générales et qu'on ne peut compenser, même approximativement, là où le peuple est appelé à prendre une décision en se fractionnant en nombreuses petites assemblées, dont chacune est soumise à des influences spéciales, souvent exclusives....

» ..... On a parlé récemment dans les conseils des grands cantons, avec un certain... comment dois-je dire, — une certaine pitié, des cantons à landsgemeinde; il a été répété que ces derniers ne valaient rien comme modèles, et que dans le domaine du progrès ils ne pouvaient se mesurer avec les grands cantons représentatifs. Pour mon compte, je crois que ce dernier jugement est d'une parfaite exactitude. A moins de nous plonger nous-mêmes dans un orgueil insensé, nous devons avouer que sous bien des rapports nous sommes

encore en arrière des grands cantons; que pour bien des choses, nous devons les prendre comme modèles et que, sur quelques points, nous pouvons espérer les atteindre, mais à distance et jamais en tout. Pourtant, ce dont je suis tout aussi convaincu, c'est que ce serait commettre l'erreur la plus complète que de rendre notre forme d'état, l'organisation de nos landsgemeindes, exclusivement ou même partiellement responsables de cet état de choses. La véritable cause tient évidemment à des conditions très différentes. Les cantons à assemblées générales sont tous, sans exception, de très petits cantons, et cette seule circonstance suffit à expliquer bien des choses; d'ailleurs, où les petits cantons prendraient-ils les forces nécessaires à la création d'institutions publiques telles que celles qui font l'ornement des grands cantons? Il ne faut pas oublier non plus que tous les cantons à landsgemeinde, et notre pays de Glaris en première ligne, ne jouissent d'un certain bien-être que depuis quelques lustres, tandis que la plupart des grands cantons se sont formés autour de villes qui sont, depuis des siècles, des centres de science et de richesse. Depuis que le bien-être a pénétré dans notre vallée avec l'instruction populaire, il s'est produit chez nous une amélioration sensible; mais une avance de plusieurs siècles ne se rattrape pas en quelques années. Je suis néanmoins persuadé que, s'il était possible d'établir une comparaison entre la situation que les pays à démocratie pure et les cantons urbains présentaient il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans, et celle qu'ils présentent aujourd'hui, ce serait justement dans les pays démocratiques que l'on constaterait, dans une mesure étonnante, des progrès sains et vigoureux. Et quoique les problèmes du présent et de l'avenir se dessinent toujours plus riches et plus variés, je n'ai aucune crainte pour la pure démocratie; si elle se nourrit de l'esprit de science et de progrès, si elle conserve ses sens ouverts aux grandes pensées qui s'agitent à notre époque, je suis assuré qu'elle saura se tenir au niveau des exigences et des besoins présents, quels qu'ils soient, et que les cantons à landsgemeinde, autant que leur grandeur et la limite de leurs moyens le permettent, n'auront pas à craindre la comparaison avec leurs cantons frères, plus favorisés de la fortune.....

» ..... Ne nous laissons pas induire en erreur par l'amour

que nous portons aux libres institutions de nos landsgemeindes traditionnelles, mais ayons l'ambition de prouver au monde, ou tout au moins à nos concitoyens, que l'esprit moderne, l'esprit de vrai progrès et de vraie humanité, peut aussi trouver accueil dans cette forme d'institutions..... »

Son enthousiasme pour la démocratie ne l'empêchait cependant pas d'en voir les défauts, mais à ses yeux les défauts étaient passagers, excusables, tandis que les avantages de cette forme de gouvernement lui paraissaient hors de toute contestation. Une landsgemeinde était pour lui la fête populaire par excellence ; il y invitait volontiers ses amis d'autres cantons, et il était fier de son peuple quand tout se passait bien, ce qui n'était pas toujours le cas. Nous trouvons dans l'une de ses lettres, en date du 28 avril 1870, à M. le conseiller fédéral Ceresole, le passage suivant qui mérite d'être placé en regard du grand discours dont nous venons de reproduire quelques fragments :

« Je ne regrette pas trop que vous ne puissiez assister à la landsgemeinde de cette année, si agréable que m'eût été votre visite. Je crains, à vrai dire, que notre souverain ne se montre pas cette fois sous le jour le plus aimable : une proposition du landrath d'instituer un forestier cantonal soulève beaucoup de poussière, attendu que les communes, qui possèdent à peu près toutes les forêts, voient dans cette mesure les menaces les plus effroyables pour leur liberté. Dans le peuple, l'amour de l'autonomie absolue de la commune est plus profondément enraciné que le désir d'améliorer la culture forestière. Aussi n'est-il pas du tout improbable que cette proposition, qui ne vise qu'au bien général et répond à un besoin réel, soit repoussée à une forte majorité. Ce serait assurément regrettable ; mais, en fin de compte, ce ne sera pourtant pas un grand malheur. En revanche, ce que je crains, c'est que les dispositions générales du peuple contre les amis de la sylviculture ne se manifestent d'une manière qui ne fasse pas honneur à notre canton, et

comme j'ai beaucoup d'amour-propre cantonal, il me sera plus agréable qu'aucun visiteur étranger ne soit témoin de ce vilain spectacle donné par mes chers concitoyens. Je désirerais tout particulièrement que vous fussiez dans le cas d'assister à une *belle* landsgemeinde comme nous en avons eu presque sans exception depuis 1860 et comme nous en aurons probablement de nouveau plus tard. Je désire donc que votre visite ne soit que renvoyée... »

Le landammanat de Heer fut marqué par une catastrophe terrible : l'incendie de Glaris, dans la nuit du 10 au 11 mai 1861. Le 9 avait eu lieu la landsgemeinde. Heer, très fatigué et depuis quelques semaines assez souffrant, avait tenu à la présider encore avant de prendre quelques semaines de repos. Le 10 au matin, il était parti pour Richterschwil, où il devait séjourner chez son ancien condisciple, le docteur Heusser. Mme Heer, qui avait de noirs pressentiments, l'engageait à rester encore quelques jours chez lui : le föhn soufflait violemment depuis le matin, et lui donnait de l'inquiétude ; un malheur est si vite arrivé, ce n'était pas le moment de s'éloigner. Mais il objecta au contraire que le föhn exerçait sur ses nerfs une influence fâcheuse, et que c'était une raison de plus pour ne pas ajourner son départ.

Le même soir, vers dix heures, le cri au feu (*fürio! fürio !*) commença à retentir. En peu de temps, sous le föhn impétueux, la plus grande partie de la bourgade était en flammes. Mme Heer, aidée de quelques personnes, réussit à mettre en sûreté, dans la cave voûtée d'une petite buanderie située à une certaine distance de leur habitation, bon nombre d'actes officiels et d'objets de valeur. Mais le feu était si violent qu'on dut abandonner de nombreux manuscrits, — entre autres les papiers

du père et des ancêtres de Heer, — ainsi qu'une riche collection de monnaies. Il ne tarda pas à gagner la buanderie elle-même ; déjà la porte de la cave commençait à brûler lorsque le pasteur Zweifel, de Matt, accouru avec ses paroissiens, parvint à s'emparer des objets sauvés et les fit transporter sur un char dans un village de la montagne.

Revenu en toute hâte le lendemain de Richterschwil, Heer fut pris à Glaris d'une défaillance inquiétante. L'émotion terrible du retour, venant s'ajouter à la fatigue nerveuse dont il souffrait, détermina chez lui une sérieuse maladie. On le transporta à Ennenda chez le docteur Jenni, un de ses adversaires politiques, qui lui offrit l'hospitalité ainsi qu'à sa famille, et se montra plein de sollicitude et de prévenances. La maladie dura plusieurs semaines ; plus d'une fois le bruit que Heer était à l'agonie se répandit dans le pays, semant partout la tristesse. Vers le milieu de juin, il put se rendre de nouveau à Richterschwil pour y passer le temps de sa convalescence. Souvent il m'a dit que cette épreuve avait été la plus cruelle de sa vie. « Je suis parti de Glaris emportant la clef de ma maison, — la maison de mes aïeux, où je me trouvais si bien, où reposaient tant de souvenirs, — et le lendemain quand j'y suis revenu, cette clef était la seule chose qui m'en restât ! »

En juillet, il put se rendre à Berne à l'assemblée fédérale. Il écrivait à sa femme, le 24 juillet :

« Par ta lettre j'entends distinctement le soupir de ton cœur à propos des trésors perdus, et je suis bien loin de t'en faire un reproche : ce sentiment est trop naturel pour ne pas être excusable. En revanche, je m'estime heureux de pouvoir regarder du côté de nos pertes sans en être affecté. Tu sais le plaisir que

me donnait notre élégant intérieur et combien j'aimais à rassembler dans mon cher cabinet de travail toute sorte d'objets qui l'ornaient; et cependant, maintenant que toutes ces choses m'ont été ravies et que ma chambre d'études n'a pas même un miroir et est dépourvue de toute élégance, je t'assure que je ne m'aperçois pas le moins du monde que ces choses me manquent. Cette épreuve faite sur moi-même me réjouit; elle me prouve combien peu l'éclat extérieur contribue au bonheur de l'homme. Plus je vais en avant, plus je me convaincs, — et cette dernière expérience fortifie ma conviction, — que le bonheur ne dépend pas des circonstances extérieures de la vie, mais est l'épanouissement de l'harmonie intérieure, sur laquelle, à vrai dire, les circonstances extérieures peuvent aussi influer. »

A peine guéri, Heer songe à rétablir la prospérité de Glaris. La caisse cantonale d'assurances était hors d'état de payer le dommage. Le canton fit appel à la générosité de ses confédérés; il commença par donner le bon exemple. La souscription ouverte pour des dons volontaires atteignit la somme de plus de 2 600 000 francs (495 400 provenant du canton de Glaris, 1 633 000 des autres cantons, 510 000 de l'étranger). L'assemblée fédérale vota un prêt d'un million pour vingt-cinq ans, sans intérêt pendant les dix premières années, à 2 % pendant les dix années suivantes, et remboursable pendant les cinq dernières par annuités de 200 000 fr. Le canton émit un emprunt à 3 % qui réunit 1 400 000 fr., en bonne partie souscrits à Bâle. Heer était réjoui de ces témoignages de sympathie. Il était allé à Berne au mois de juillet, redoutant un peu d'être accueilli comme un quémandeur.

« Ma crainte, écrivit-il, était sans fondement. Tous les membres de l'assemblée fédérale avec lesquels je me suis trouvé en rapport, ont été parfaits de délicatesse et de sympathie, et

je puis certifier qu'on ne nous a pas fait sentir un seul instant le côté pénible ou humiliant de notre situation. J'en suis extrêmement heureux. »

La répartition des dons, la reconstruction de la ville et en particulier des édifices publics, donnèrent au landamman beaucoup de peine et de souci. A la fin de 1864, l'œuvre difficile était terminée. Heer célébrait la restauration de Glaris dans le discours d'inauguration du nouveau Rathhaus.

« De l'amas de décombres fumants que je trouvai à mon retour le 11 mai, s'est élevée avec une rapidité étonnante une nouvelle bourgade, belle et convenablement distribuée: à la place de ruelles étroites et tortueuses, nous avons maintenant des rues larges et droites, qui laissent pénétrer partout l'air et la lumière et donnent à la circulation toute facilité ; la nouvelle église, aux formes grandioses et artistiques, s'élève sur une place heureusement choisie; le Rathaus se présente aussi plus beau, plus grand et mieux aménagé. Et malgré toutes ces grandes créations, malgré les sacrifices extraordinaires qu'elles ont imposés, les finances du pays et de la commune, quoique chargées, ne sont cependant pas dans une situation inquiétante... La contemplation de ces résultats doit nous inspirer un double sentiment, celui de la reconnaissance et celui de la confiance joyeuse dans l'avenir. Reconnaissance d'abord envers le Dieu miséricordieux qui, après la dure épreuve, nous a fait trouver les voies et les moyens de la surmonter ; reconnaissance envers nos frères de près et de loin, qui, dans une noble émulation, sont accourus pour soulager notre détresse ; reconnaissance envers les autorités fédérales, qui n'ont pas négligé, en venant aussi en aide à notre canton, de couronner cette grande œuvre nationale de solidarité et de dévouement... »

Deux grandes questions de politique cantonale occupèrent aussi le landamman Heer : celle de la revision

constitutionnelle et celle de la loi sur le travail dans les fabriques.

La constitution glaronnaise remonte à 1842; elle a été l'objet de quelques revisions partielles qui, bien loin de simplifier les rouages de l'administration, les ont singulièrement compliqués. En 1860, Heer constatait, dans son rapport de gestion, que, vu la multiplicité des commissions autonomes et l'extension successive de leurs compétences, le gouvernement est partout et nulle part. Sur sa proposition, la revision totale fut décidée par le conseil des quarante. Mais l'incendie de Glaris vint à la traverse de ce projet, et ce n'est qu'en 1863 que la question fut reprise. Proposée à la landsgemeinde, la revision fut repoussée en principe; pour des raisons d'opportunité, Heer s'était prononcé en faveur de l'ajournement. Mais une minorité imposante ayant voté la revision, le landrath s'en occupa de nouveau; une commission de treize membres fut nommée; par huit membres contre trois, elle décida de recommander la revision totale. Heer était rapporteur de la majorité. Au landrath, la chose prit une autre tournure : malgré l'intervention de Heer et de Blumer, la revision fut repoussée par 58 voix contre 33. Le landamman avait la tâche difficile de motiver cette décision de la majorité du landrath devant la landsgemeinde de 1864. Il le fit d'une manière fidèle, tout en ajoutant qu'étant personnellement pour la revision, il devait laisser à d'autres le soin d'en motiver la nécessité. En vain, Blumer et d'autres orateurs populaires cherchèrent-ils à convaincre leurs concitoyens de cette nécessité : la revision fut repoussée cette fois par les deux tiers des voix. Suivant son habitude, Heer s'en consola en disant « qu'après tout la forme de gouver-

nement ne détermine à elle seule ni le bonheur ni le malheur d'un peuple, que cela dépend avant tout des qualités de l'esprit public et des aptitudes personnelles de ceux qui sont placés à la tête du peuple, dans les conseils et dans les tribunaux. »

Une loi cantonale sur le travail dans les filatures existait depuis 1848. Elle permettait de faire travailler les enfants au-dessous de quatorze ans jusqu'à quatorze heures par jour, et les personnes âgées de plus de quatorze ans jusqu'à quinze heures. Cette disposition paraît aujourd'hui barbare. En fait, la plupart des filatures glaronnaises avaient reconnu elles-mêmes qu'elles ne pouvaient exiger un travail aussi prolongé et avaient réduit la journée à treize heures, à douze heures et demie, une d'entre elles même à douze heures. Mais cette durée était encore trop longue pour les femmes et les enfants. Aussi des réclamations incessantes s'élevaient-elles parmi les ouvriers. Des luttes très vives eurent lieu dans le landrath et ensuite en landsgemeinde. Tandis que la maison Kunz, de Linththal, — une des succursales de celui qu'on appelait, à cause de ses grandes richesses gagnées dans l'industrie, « le roi des filateurs, » — s'opposait à la journée normale de douze heures, déclarant que « toute réduction au-dessous de treize heures ferait fuir le capital des entreprises industrielles et diminuerait la demande d'ouvriers, que la population ouvrière serait la première victime de cette mesure et regretterait de s'être laissée mener à la lisière d'une fausse humanité, » d'autres filateurs se prononçaient en faveur de la réforme, reconnaissant que « la réduction était un devoir d'humanité qui contribuerait au bien physique et intellectuel des ouvriers, surtout des enfants ; que la productivité

se trouvait affaiblie par la tension continuelle des ouvriers et qu'elle augmenterait, au contraire, lorsque leurs forces seraient ménagées, ainsi que le veut la nature. »

Au milieu de ce conflit d'intérêts, Heer se montra, ce que nous l'avons vu en toute circonstance, un conciliateur. Dans le landrath, où les fabricants tenaient le haut du pavé, il leur faisait un devoir social de ne pas abuser des forces de leurs ouvriers. En landsgemeinde, au contraire, où les ouvriers avaient la majorité, il leur exposait les nécessités de la concurrence industrielle, il les engageait à être modérés dans leurs réclamations, à songer aux intérêts généraux de la patrie. C'est ainsi que la loi de 1864 fut adoptée, fixant à douze heures le maximum du travail quotidien.

Plus tard, en 1872, une nouvelle réduction à onze heures fut exigée par les ouvriers, sous l'influence des socialistes d'autres cantons. La question devenait grave, à cause de la liberté plus grande dont jouissaient les fabriques rivales de Zurich, de Saint-Gall et d'ailleurs. Les industriels glaronnais déclaraient ne pouvoir, dans ces conditions, soutenir la lutte pour le bon marché des produits. Heer chercha un terrain de conciliation. Il réunit les représentants des industriels et des ouvriers et leur suggéra l'idée d'un concordat à proposer aux cantons intéressés à l'industrie cotonnière, sur la base d'une journée normale de onze heures. Sur ce point, comme sur d'autres relatifs à une pause au milieu de la journée pour le repas, à diverses mesures hygiéniques dans l'industrie des impressions sur étoffes, l'entente s'établit aisément. Une réunion de cinq à six cents ouvriers ratifia cette entente et approuva la conduite des délégués. Il

semblait donc que la prochaine landsgemeinde, à laquelle ces questions devaient être soumises, serait d'accord pour les régler dans le même sens. Mais on avait compté sans les agitateurs du dehors. Des manifestes furent lancés du côté socialiste. La landsgemeinde fut des plus tumultueuses, malgré les exhortations du landamman. La réduction de la journée de travail à onze heures fut votée immédiatement, ainsi que d'autres mesures relatives à l'industrie des fabriques.

« Depuis trente ans, disait la *Nouvelle Gazette de Glaris*, nous n'avions pas eu une pareille landsgemeinde. Si l'on considère l'intolérance, le terrorisme dont une classe nombreuse de notre population a usé dimanche envers des orateurs qui, comme c'est le droit de tout homme libre, défendaient leur opinion ; si d'autre part on tient compte de l'esprit fâcheux qui s'est manifesté par la bouche de plusieurs ouvriers et qui trouvait chez leurs camarades un écho tumultueux, on ne peut se défendre de funestes pressentiments, de craintes graves pour l'avenir de notre petite république. »

Pour Heer, qui avait si souvent célébré dans ses discours d'ouverture l'institution de la landsgemeinde, ces tristes scènes eurent un effet déprimant. « La gelée a passé sur mon âme *(über meine Seele ist ein Reif gegangen)*, » écrivait-il à un de ses amis, en reproduisant un mot de Blösch, ancien membre du gouvernement de Berne, dont il venait de lire les mémoires.

A partir de ce moment, Heer n'eut plus guère de joie dans la politique cantonale. Si l'on peut considérer comme un succès le contrat qu'il réussit à passer en 1873 avec le chemin de fer du Nord-Est pour la construction de la ligne Glaris-Linththal, le canton s'engageant, au lieu d'une subvention à fonds perdu de deux millions et demi qu'on lui demandait primitivement, à prêter à la

compagnie trois millions deux cent mille francs à deux et demi pour cent, ce succès n'en fut pas moins vivement disputé et le brouilla momentanément avec ses amis de l'Union suisse des chemins de fer, qu'il avait habilement mis en concurrence avec le Nord-Est. Un crève-cœur lui fut encore réservé au sujet de la revision de la constitution cantonale, décidée en principe par la landsgemeinde de 1874, mais repoussée l'année suivante à une écrasante majorité. La politique glaronnaise lui était devenue désagréable; aussi, à la fin de 1875, n'hésita-t-il pas à accepter une élection au conseil fédéral, qui lui avait déjà été proposée précédemment, mais qu'il avait déclinée. Une lettre du 16 décembre 1875 ne laisse aucun doute sur les motifs de cette acceptation :

« En vérité, bien que ce qui s'est passé ces derniers temps soit de nature à me décourager, les vingt-cinq années que j'ai eu l'honneur de passer au service de mon canton sont et demeurent la saison des fleurs (*die Blüthezeit*) de ma vie, et si je m'en sépare aujourd'hui, c'est dans la conviction que j'ai fini mon rôle. Quand on a été si longtemps en évidence dans les affaires publiques et qu'on a occupé la place la plus élevée, on devient, par la force des choses, le point d'attaques pour la jeune génération, qui voit en vous un obstacle à la réalisation de ses aspirations. C'est le sort qui m'a atteint; tout ce que la jeunesse possède d'éléments capables et disposés à la lutte se trouve en opposition plus ou moins accentuée avec moi. Ils n'ont peut-être sur aucun point spécial de grief positif, mais ils m'ont toujours rencontré sur leur chemin, et le fait qu'ils ont presque toujours échoué lorsque je ne marchais pas volontairement avec eux a augmenté le sentiment de répulsion qu'ils ont contre « le système. » J'ai été plus surpris qu'affligé, un jour que quelqu'un me dit : Il faut en finir avec le « système. » Je n'avais précédemment pas d'idée que nous eussions une telle monstruosité dans le pays, mais cette parole m'a ouvert les yeux sur la situation. C'est l'ancien, l'éternel

combat des jeunes contre les vieux, du futur contre le présent, qui s'engage dans les limites étroites de notre pays et dont l'issue ne saurait être douteuse. Je savais sans doute que, si j'avais voulu résister, ces éléments ne m'auraient pas si facilement écarté du chemin. Mais la situation n'aurait pas été meilleure pour cela : il y a pour un homme d'état quelque chose de fâcheux et de pénible dans le sentiment que les forces de l'avenir se liguent contre lui. Aussi depuis longtemps est-il évident pour moi que mon devoir envers le pays et envers moi-même est de provoquer bientôt un changement à cet état de choses. »

Voilà pourquoi Heer prit congé de son canton au commencement de 1876 pour venir à Berne. Il nous reste à le voir dans la politique fédérale, d'abord au conseil national, puis comme ministre suisse à Berlin, enfin au conseil fédéral.

NUMA DROZ.

(*La fin prochainement.*)

LES ÉLECTIONS FRANÇAISES

en 1885

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE [1].

Nous avons fait voir que, des élections qui ont eu lieu récemment en France pour le renouvellement intégral de la chambre des députés, deux faits se dégageaient tout d'abord : l'un, c'est l'accroissement considérable de la droite; l'autre, c'est l'absence d'une majorité au sens parlementaire, si l'on entend par ce mot un groupe d'hommes résolus à appliquer un programme commun. Et nous avons fait la remarque qu'une grande part dans ce résultat doublement fâcheux est imputable au scrutin de liste, qui a favorisé sous le nom de listes de concentration le succès simultané d'hommes qui devraient être tenus pour des adversaires politiques. Tandis que, dans le tiers du pays, les électeurs républicains se trouvent privés de toute représentation, dans les deux autres tiers nous constatons en revanche que les suffrages se sont accumulés comme au hasard sur ce qu'on a appelé les « têtes de liste républicaines, » envoyant pêle-mêle aux affaires des hommes qui ne s'entendent point

[1] Pour la première partie, voir la livraison de février.

sur la solution à donner aux grands problèmes du jour, qu'ils soient de l'ordre matériel ou de l'ordre moral.

On est en droit de déplorer d'autant plus ces résultats que le moment semblait venu pour la France de résoudre soit dans le sens radical, soit dans le sens libéral, — nous avons indiqué avec toute la précision possible les termes de ce double programme, — toute une série de problèmes qui touchent l'organisation des pouvoirs publics, l'assiette de l'impôt, les relations de l'état avec les églises, l'organisation de la magistrature, de l'armée et de l'instruction publique. C'est donc au moment même où il devenait urgent que le pays se prononçât avec clarté sur la direction, soit radicale soit libérale, à imprimer à son gouvernement intérieur, que l'application du scrutin de liste est venue brusquement le rejeter de dix ans en arrière, en semblant mettre de nouveau en question des points qui paraissaient définitivement acquis.

I

Si le coupable est véritablement le scrutin de liste, la première pensée sera de revenir au scrutin d'arrondissement; mais ceux qui savent les très solides raisons qu'on a eues d'y renoncer, ne sauraient s'arrêter longtemps à ce mouvement de simple réaction. Pour ceux qui sont, au contraire, attentifs aux progrès de la théorie politique, le remède aux maux signalés est à chercher, sans aucun doute, dans l'application des idées de la représentation proportionnelle.

En des pays de vieux parlementarisme et d'ancienne démocratie, tels que la Suisse, le Danemark, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Belgique, des hommes d'état considérables comme les ministres Andræ et Beernaert,

des philosophes éminents comme Th. Hare, Stuart Mill, Ernest Naville se montrent de plus en plus frappés de la nécessité de corriger l'écart, parfois effrayant, que l'expérience révèle entre l'état de l'opinion publique et la manière dont les corps électifs reproduisent cette opinion. Et ils ont fait voir qu'il fallait s'en prendre au mode même généralement usité pour transmettre les volontés des électeurs.

Il n'est pas de question plus grave que celle-là ; il n'en est point de plus de portée et de plus de signification. S'il était en effet démontré que le mode de votation « à la majorité » communément employé, qu'il s'agisse du scrutin de liste ou du scrutin d'arrondissement, n'est qu'un instrument primitif, transmettant avec inexactitude les impulsions qu'il reçoit du corps électoral, ne devrions-nous pas appliquer toutes nos forces à le corriger, à le perfectionner, à guérir un mal qui vicie dans sa source même le régime de la représentation politique ?

Mirabeau disait déjà en 1789 : « Les assemblées représentatives du pays doivent reproduire tous les éléments du pays avec leurs proportions, sans que les éléments les plus considérables fassent disparaître les moindres. » Voilà une formule qui a bientôt cent ans de date et qui aura sans doute cette bonne fortune de ne point rencontrer de contradicteurs chez les partisans, quels qu'ils soient, du régime représentatif.

Posez la question *in abstracto*, et chacun dira : la petitesse d'un groupe ou d'une région ne doit pas être pour ce groupe ou pour cette région un motif d'exclusion ; la part à prendre aux affaires du pays est pour chacun en proportion de la place occupée dans l'ensemble. C'est là le principe moderne de la représentation, adopté d'une façon de plus en plus décisive par les nations civilisées

et dont l'influence est particulièrement sensible dans la série des réformes électorales élaborées par le parlement anglais au cours de ce siècle.

Cette même idée, qui se présentait sans doute à Mirabeau sous un aspect géographique, comme revendication des droits des petits groupes naturels contre les grands, ou, si l'on préfère, comme affirmation des droits proportionnels de tous, des petits comme des grands, peut s'énoncer aujourd'hui volontiers sous une nouvelle forme, correspondant au changement des circonstances politiques, à savoir : toute personne à laquelle la loi a reconnu le droit de suffrage doit être mise en mesure de l'exercer librement, c'est-à-dire de faire produire à son suffrage un effet utile.

A qui la loi reconnaît-elle le droit au vote ? C'est de quoi nous n'avons point à nous occuper ici. Ailleurs, suffrage restreint ; chez nous, suffrage universel. C'est affaire à chaque pays. Quant à nous, excluant expressément les questions relatives à l'électorat, nous posons la déclaration suivante : le système qui assurera d'une façon constante à l'électeur l'effet utile du bulletin de vote qu'il a de par la loi, sera préférable au système qui n'assure cet effet que dans un cas sur deux ou dans un cas sur trois.

Or n'est-ce pas là précisément l'inconvénient sensible des modes électifs qui confèrent à l'élu de la majorité, soit relative, soit absolue, mandat de représenter la totalité des électeurs d'une circonscription de vote, soit arrondissement, soit département ? Sur 30 000 électeurs, au total desquels la loi attribue un député, X a obtenu 17 000 voix ; le voilà fondé de pouvoir de 30 000 citoyens, dont 13000 se sont prononcés contre lui ; ou bien il a triomphé au second tour à la majorité relative de

12 000 voix contre 9500 à Y et 8500 à Z, et le voilà seul représentant de 30 000 électeurs dont 18 000 n'ont pas voulu de lui. Autre exemple : sur 120 000 électeurs appelés à nommer quatre députés au scrutin de liste, la liste A l'a emporté avec 62 000 voix contre la liste B qui en avait obtenu 58 000 seulement. Voilà donc X, Y, Z, et un quatrième devenus les seuls porte-voix légaux de 120 000 citoyens, dont près de la moitié les ont désavoués ; ou bien encore, la liste A l'a emporté à la majorité relative de 50 000 voix contre 40 000 à la liste B et 30 000 à la liste C, et voilà X, Y, Z et le quatrième élu seuls représentants officiels de 120 000 citoyens dont 70 000 n'ont pas voulu d'eux, en d'autres termes bénéficiant de quatre sièges quand, en bonne justice, ils ne devraient même pas en occuper deux. — Si nous demandons maintenant : Est-ce là une représentation exacte, vraie, fidèle ? est-ce répondre à l'intention formelle de la loi, déclarant aux 70 000 votants des listes B et C qu'ils contribueront à l'élection des représentants du pays, que le bulletin de vote remis entre leurs mains n'est pas un chiffon sans valeur, mais un cent vingt millième de la fraction de la puissance publique qui s'attache à quatre députés, — qui osera dire : oui ?

Mais si l'on cherche à masquer, à corriger cet aveu arraché par l'évidence et par le sentiment le plus immédiat de la justice distributive, en disant *dura lex, sed lex*, en d'autres termes, c'est détestable, c'est inique, c'est absurde, mais c'est ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'à ce jour, — nous répondrons à notre tour : ce procédé mène à une telle annulation, à un tel anéantissement du droit de participer aux affaires publiques, conféré solennellement par la loi à tous les électeurs, qu'il est indispensable d'envisager le mal en face afin de trouver, s'il

est possible, un remède à ce qu'on ne doit pas hésiter à appeler une épouvantable perversion du régime représentatif.

Insinuera-t-on peut-être que des inconvénients de cette gravité s'atténuent en se distribuant sur un grand nombre de circonscriptions électorales? Rien n'est moins prouvé, si tant est qu'ils ne s'aggravent point en se multipliant; cette remarque ne modifie point en tout cas la circonstance, que le droit de vote est devenu caduc pour des minorités considérables, sinon pour des majorités même; cela n'autorise surtout personne à professer cette opinion commode, qu'on ne doit pas prendre en considération d'aussi redoutables conséquences, tant qu'on n'a pas essayé de s'attaquer directement à leur cause.

Il n'est pas un homme politique, pas un penseur, qui n'accorde qu'une représentation inexacte des partis dans les assemblées issues de l'élection est une cause perpétuelle de malaise et d'instabilité politique, qu'elle menace de crises violentes les peuples qui s'y résignent. Si le fait est reconnu pour des pays tels que la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, où l'élection populaire a son contre-poids dans l'existence du pouvoir royal, ne devons-nous pas le prendre en plus sérieuse considération encore dans un pays tel que la France où la direction des affaires publiques est remise dans son entier aux mains de l'universalité des citoyens? En d'autres termes, il n'est permis à aucun peuple pratiquant le régime représentatif de se désintéresser des questions qui touchent à la sincérité et à l'exactitude de la représentation des corps électoraux; mais cette négligence serait impardonnable dans une démocratie telle que la démocratie française où, en dehors de cette représentation, il n'y a rien.

Passons, en effet, à l'examen sommaire des anomalies habituelles que révèle la pratique de l'élection à la majorité. Nous supposons que, à la veille des élections, le parti A représente la moitié plus quelques unités du corps électoral d'une circonscription ; son candidat, — s'il s'agit du scrutin uninominal, — ou ses candidats, — s'il s'agit d'une élection municipale ou départementale au scrutin de liste, — passeront seuls. Le reste du corps électoral est dépourvu de toute représentation ; les partis B, C, D, qui représentent la moitié moins quelques unités, voient leur opinion annulée et supprimée dans les conseils électifs pour plusieurs années. En retour, s'il plaisait aux partis B, C, D de se coaliser et de gagner par des promesses une fraction minime du parti A, celui-ci, par la défection de quelques voix, passerait à l'état de minorité et se verrait annulé.

Etendons le cas, et supposons qu'il s'agisse de la nomination d'une assemblée constituante ou d'une chambre des députés. Tel parti possède dans le pays la moitié électorale plus quelques unités. Voici comment, selon toutes les apparences, se répartiront les voix, conformément aux indications de la pratique. Ce parti se trouvera en forte majorité dans un certain nombre de districts (un cinquième du pays, par exemple), en faible majorité dans le plus grand nombre (trois cinquièmes du pays), en minorité dans le petit nombre (environ un cinquième). Supposons-lui quelques milliers de voix de majorité totale, on peut compter qu'il obtiendra, par la distribution qui vient d'être indiquée, les quatre cinquièmes, ou environ, de la députation.

Ainsi, avec le système de la désignation des élus par la majorité des électeurs dans des circonscriptions soit uninominales, soit plurinominales, en supposant des opéra-

tions accomplies avec des conditions d'équité parfaite, en supposant une discipline absolue des partis, en supposant qu'il ne s'est pas produit d'abstentions systématiques, et qu'il n'y a point eu de voix égarées sur des candidats inutiles, *une faible majorité électorale* a toutes chances d'obtenir dans les assemblées représentatives, sinon la totalité des voix, au moins *une très forte majorité*, de telle façon que : 1° la quasi-moitié du corps électoral, ou bien est dépourvue de toute représentation, ou bien n'a qu'une représentation absolument insuffisante et disproportionnée à son importance ; 2° la majorité de gouvernement, autrement dit la décision, appartient non pas même à la faible majorité ci-dessus indiquée, mais à la majorité de la majorité, laquelle peut ne répondre qu'au tiers environ des électeurs ayant usé de leur droit de vote.

Nous avons, dans les lignes qui précèdent, supposé les cas les plus simples, ceux que, dans la langue politique du jour, on pourrait appeler les plus vrais et les plus sincères, puisque c'est la majorité électorale qui, somme toute, a fait nommer ses candidats. Mais, dans un pays profondément divisé comme la France, où les partis, dont la réunion forme, à un moment donné, la majorité du pays, préfèrent parfois le succès de leurs adversaires au sacrifice des rancunes qui les séparent et à un rapprochement qui leur assurerait la victoire, il dépend d'un parti en minorité d'obtenir la majorité dans les chambres s'il veut user de beaucoup de discipline et de quelque adresse. Il lui suffira, partout où il aura la majorité relative, de passer entre les candidats ou les listes adverses dont il aura savamment entretenu et envenimé l'antagonisme. Simple affaire de calcul et de diplomatie !

Accaparement des assemblées représentatives par la majorité et part dérisoire faite aux minorités, par suite les plus graves résolutions remises aux mains de la majorité de la majorité, c'est-à-dire de la minorité du pays : voilà le résultat naturel et nécessaire du mode actuel de suffrage, lorsque, au milieu du désarroi des esprits, ce n'est pas la minorité qui vient par surprise peupler les corps représentatifs et gouverner par les soins de sa propre majorité, c'est-à-dire revendiquer la direction d'un grand pays au nom de ce qui peut en représenter non plus un tiers environ, comme dans le cas précédent, mais peut-être un quart ou un cinquième.

En présence de pareilles conséquences, dont les unes sont déjà acquises à l'expérience politique de notre pays, dont les autres peuvent se manifester au premier jour, l'idée de la *représentation proportionnelle*, respectant au sein des assemblées délibérantes l'importance relative des partis dans le corps électoral, s'impose à la méditation de tous. Quel danger, en effet, ne menace pas une machine gouvernementale aussi puissante, aussi pesante que la nôtre, si les corps élus qui lui donnent l'impulsion peuvent être soupçonnés, en vertu du mode même de leur nomination, de ne pas correspondre à l'état réel des opinions ? Assurer la sincérité de la représentation politique, permettre à chacun d'utiliser son suffrage en faveur de l'opinion qu'il professe, telle doit être aujourd'hui la préoccupation de tous ceux qui, sachant se placer au-dessus des intérêts de parti, veulent garantir leur pays contre le risque des aventures et des révolutions, en leur ôtant soit le moyen de se produire, soit leur prétexte et leur raison d'être. Car, pour avoir le droit de dire aux groupes disposés à l'action violente, que le bulletin de vote est désormais la

seule arme légale dans un pays libre, il faut que ce bulletin soit sûr de peser de tout son poids dans la balance électorale ; pour avoir le droit de dire aux groupes comme aux individus qui se réfugient de plus en plus dans l'abstention, par dégoût des brutalités de la lutte, par conviction que leurs suffrages seront perdus, par répugnance pour les compromissions qui rendraient seules le succès possible, que leur inertie est anti-patriotique, que leur désintéressement de la fortune publique est coupable, il faut que, par un système de répartition équitable, leur vote soit assuré d'être compté au profit de la cause qui a leur adhésion.

II

Il est certain que, si, par je ne sais quel décret de la Providence, tous les pays où est en vigueur le régime représentatif se trouvaient éternellement enchaînés à un système de circonscriptions uninominales, il faudrait, quelque gros cœur qu'on en eût, prendre son parti d'une organisation qui fait litière des droits, tantôt d'une minorité plus ou moins forte, tantôt même de plusieurs minorités dont la réunion forme la majorité du corps électoral, et se rabattre philosophiquement sur l'espérance plus ou moins vague que la défaite et l'annulation de tel parti sur un point trouvent leur compensation dans un avantage remporté sur un point différent. Mais on se demande, en vérité, pourquoi, étant en mesure de substituer aux circonscriptions uninominales d'autres circonscriptions, répondant à un chiffre de trois ou de quatre jusqu'à douze ou quinze députés, on est assez léger, assez imprévoyant, assez fou pour augmenter et multiplier dans de désolantes proportions le défaut capital du scrutin

uninominal ; pourquoi l'on se résigne à l'anéantissement des minorités, alors que rien ne serait plus aisé que de faire à chaque opinion sa part correspondante, puisqu'on dispose de plusieurs sièges et que, si une place unique ne saurait être attribuée qu'à un parti au détriment des autres, — et très légitimement au plus fort, — plusieurs places peuvent être distribuées au prorata de l'importance respective des partis qui se disputent le pouvoir.

Voici le département du Nord auquel la loi attribue vingt députés et qui a donné respectivement 165 000 et 123 000 voix aux conservateurs et aux républicains. Je décrète, en conséquence, que les 165 000 conservateurs occuperont la totalité des vingt sièges que j'ai accordés au dit département en considération de ce qu'il comptait 354 000 électeurs. L'électeur républicain est bon pour procurer des sièges, et c'est le conservateur qui s'en empare ! Cela serait grotesque, si ce n'était tout simplement barbare. Et je ne suis nullement consolé par la pensée que le même bon tour a été joué par les républicains aux conservateurs dans dix ou quinze départements de l'est ou du midi.

Que demanderait l'équité, que réclame la justice distributive la plus élémentaire ? Que les vingt sièges du département du Nord soient répartis entre conservateurs et républicains, selon la proportion des chiffres 165 et 123, ce qui fait à peu près onze pour les premiers et neuf pour les seconds.

Si j'applique aux différents départements cette règle d'une simplicité vraiment primaire, d'une équité réellement enfantine, je lève, à la satisfaction générale, ce scandale de *deux cent deux mille* électeurs républicains du Nord et du Pas-de-Calais réunis ne possédant *aucun* représentant, de *cent trente-cinq mille* électeurs républi-

cains du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan ne possédant *aucun* représentant, de *cent trente mille* électeurs républicains de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire et de la Vendée dépouillés de tout député de leur opinion. C'est certainement pour eux une très grande consolation et un motif d'allégresse de penser que le Rhône, l'Ain, la Loire ou le Puy-de-Dôme n'ont pas envoyé à la chambre un seul député monarchiste ou clérical. Je doute que cette compensation, renouvelée d'Azaïs, soit très appréciée des électeurs républicains de la Bretagne, des Flandres ou de l'Artois.

Nous prétendons, en sens inverse, que les cent dix mille électeurs conservateurs de la Seine auraient dû se voir attribuer une dixaine de sièges, les cinquante-neuf mille de l'Ille-et-Vilaine, quatre sur neuf, etc. D'un travail auquel nous nous sommes livré, il résulte que les conservateurs auraient eu droit à deux cent cinquante-deux sièges répartis entre tous les départements où ils ont présenté des candidats, et les républicains, en revanche, à trois cent seize; mais nous dirons tout à l'heure que ces chiffres auraient été, en réalité, absolument différents si les élections s'étaient faites par le moyen du *scrutin de liste avec répartition proportionnelle.*

Je ne consentirai, pour ma part, à déclarer qu'une représentation politique est vraie, sincère et fidèle, que si elle respecte les proportions des partis et des opinions en présence. C'est dire que, dans un pays où les principales nuances politiques sont exprimées par des chiffres tels que les suivants : 15, 12, 8, 5, ces opinions doivent compter respectivement dans une chambre de députés de quatre cents membres un nombre de représentants aussi rapproché que possible des nombres 150, 120,

80, 50. Nous prétendons que, lorsque dans un pays, dans un département, dans une ville, les partis répondent aux chiffres de trois cinquièmes et de deux cinquièmes ; de deux cinquièmes, deux cinquièmes et un cinquième, ils doivent arriver aux assemblées représentatives dans les mêmes proportions de trois à deux, de deux à deux et à un.

On se demande quelles sortes d'objections peuvent, au moins dans le domaine de la théorie, être adressées à une pareille thèse, qui est la formule même de l'idée représentative? Je conçois que, dans des pays où le système de circonscriptions uninominales est consacré par l'usage, on hésite à le modifier avant que ses inconvénients de diverse nature aient été reconnus ; mais là où la loi consacre des circonscriptions plurinominales, l'hésitation ou le doute ne se comprennent point. Je connais cependant jusqu'à trois objections, plus ou moins gauches, plus ou moins embarrassées. La première, c'est que l'idée est nouvelle ; la seconde, c'est que son application est défavorable à la formation de fortes majorités de gouvernement; la troisième, c'est qu'elle avantage les partis anti-constitutionnels. Il est à propos de traiter brièvement ces trois points.

Première objection : — Si le système d'élection à la majorité était aussi défectueux que vous le dites, comment l'aurait-on toléré si longtemps ? — Notre réponse sera double. Premièrement, l'intérêt avec lequel se débat aujourd'hui la cause de la représentation proportionnelle dans les pays où la pratique électorale est de plus vieille date, prouve combien s'est généralisé le sentiment des imperfections du système, qui attribue la totalité des sièges aux majorités tant absolues que relatives qui se sont manifestées dans une circonscription de vote. En

second lieu, il est essentiel de faire remarquer que, pour saisir le vice du système traditionnel, il faut que les questions relatives, d'une part, à la base de la représentation, de l'autre, aux conditions de l'électorat, aient été tranchées d'une façon décisive. Or il s'en faut de beaucoup que cette double question ait été partout et depuis longtemps résolue définitivement dans la loi et dans l'opinion. En Angleterre notamment on discutait, hier encore, les limites de l'électorat et s'il fallait décidément refuser la représentation politique à des groupes naturels, comtés ou villes, pour l'attribuer à des groupes artificiels répondant d'une façon suffisamment équivalente à la division du nombre total des électeurs par le chiffre des sièges à la chambre des communes. Il y a lieu, en effet, de distinguer trois phases, dans la constitution du système représentatif des temps modernes. La première est celle où les intérêts collectifs d'un groupe naturel trouvent leur organe dans un député, chargé de les défendre contre les intérêts rivaux ou concurrents des autres groupes. Point ne sera ici question de majorité ou de minorité. La seconde phase est celle où le droit à être représenté est reconnu aux individus, qualifiés électeurs. Tant qu'il ne s'agit que de défendre des intérêts locaux contre la concurrence d'intérêts rivaux, les électeurs s'entendront volontiers sur le choix de leur représentant. Mais qu'une question de politique générale, de direction à imprimer aux affaires du pays, se pose devant ces groupes, simples agrégats d'unités de même valeur, voilà nos citoyens divisés. En attribuant un délégué unique à un groupe qui contient trois cinquièmes de conservateurs contre deux cinquièmes de libéraux, par exemple, me voilà condamné, ne pouvant

couper un délégué en deux ou plusieurs morceaux, à déclarer que l'élu de la majorité est le seul représentant du groupe. C'est là une anomalie, qui provoque les protestations de la minorité sacrifiée d'abord, puis des esprits libéraux, soucieux de l'équité. Cette seconde phase où, depuis le vote récent du bill anglais de « redistribution, » toutes les grandes nations civilisées sont entrées, ne peut, en conséquence, être tenue par l'homme politique, respectueux des droits de l'électeur, que comme transitoire. A la désignation, selon la majorité, soit d'un soit de plusieurs députés, devront se substituer des systèmes permettant aux différentes opinions politiques en présence dans une circonscription de vote d'obtenir des délégués au prorata de leur importance. Ce sera là la troisième et suprême phase de l'évolution démocratique des temps modernes.

Seconde objection. — On accuse les proportionnalistes de favoriser l'éparpillement des opinions par l'espérance qu'ils font luire d'assurer à chacune une représentation, par suite de rendre de plus en plus difficile la tâche, politique avant tout, de la constitution d'une forte majorité dans le parlement. L'objection est spécieuse, elle n'est que cela. Ce n'est pas la prime d'un siège offert à la septième ou huitième partie du corps électoral d'un département qui favorisera la multiplicité des divisions, dont le système même de la nomination à la majorité n'a pu nous garder, bien qu'il soit une prédication vivante de la concentration sous la forme de deux grands groupes violemment affrontés. Il est clair que toute opinion politique qui se proposera d'exercer une action sérieuse sur la marche des affaires, aura pour première préoccupation de parler un langage qui puisse être

entendu du grand nombre. Quant à la formation d'une majorité de gouvernement sérieuse, c'est-à-dire d'un groupe d'hommes sachant d'où ils viennent et où ils vont, le bon sens en indique la condition essentielle; c'est la nomination de députés sur un programme défini, par des électeurs sachant ce qu'ils font. La représentation proportionnelle ne créera pas l'apparence d'une majorité là où elle n'existe pas; là où elle existe, elle aura le sérieux mérite de la dégager, tandis que l'application actuelle du scrutin de liste est le plus grand obstacle à sa manifestation. Qu'on ne nous parle donc pas sur un ton d'oracle de la nécessité de réduire la poussière des partis à deux grandes opinions, seules dignes d'entrer en lice, quand on a derrière soi l'humiliant spectacle du scrutin du 18 octobre!

Pas moins que la première, pas moins que la seconde, la troisième objection, qui vise un prétendu avantage fait aux partis anti-constitutionnels, ne laisse de se retourner contre ses auteurs. Est-ce à vous qui abandonnez aux adversaires de la république les vingt sièges du Nord et les douze du Pas-de-Calais, les dix du Finistère, les huit des Côtes-du-Nord et les huit du Morbihan, les neuf de la Loire-Inférieure, les huit de Maine-et-Loire et les sept de la Vendée, qu'il convient de réclamer contre les quatre sièges que nous concèderons aux conservateurs dans le Rhône et les cinq dans la Gironde? Nous ferons voir, tout au contraire, qu'en fournissant à une grande partie de la population le moyen de manifester son attachement à la république conservatrice sans se jeter aux bras des radicaux, nous enlevons aux monarchistes la plus considérable part de la clientèle d'occasion qui a fait leur succès relatif aux élections d'octobre.

III

La seule objection de quelque valeur qui pourrait être faite à la théorie de la représentation proportionnelle, vise ses procédés d'exécution. Nous reconnaissons qu'il y a là, en effet, une difficulté sérieuse pour les pays où le vote uninominal est en vigueur, pour les contrées où, afin de passer à l'application de nos idées, il faudrait créer de toutes pièces de grandes circonscriptions, répondant en une mesure suffisante aux divisions naturelles du territoire. C'est là le problème qui ne tardera pas à se poser devant l'Angleterre, quand elle se sera aperçue des inconvénients attachés au système strictement uninominal dont elle vient de faire l'essai pour la première fois.

Pour la France, la position de la question est tout autre. Les circonscriptions du scrutin de liste existent ; ce sont les départements. Il suffit donc à notre propos que, sans modifier en quoi que ce soit le mode de votation, on introduise dans la loi instituant l'emploi du scrutin de liste pour la nomination de la chambre des députés, une clause portant que *les sièges à pourvoir seront répartis au premier tour entre les listes concurrentes, au prorata des totaux respectifs des voix* qui se seront groupées sur les dites listes. Il n'en faut pas davantage. Soit, dans le département de Seine-et-Oise, quatre listes, la républicaine radicale, la républicaine libérale, la républicaine opportuniste et la conservatrice-monarchiste qui ont obtenu le 4 octobre des moyennes d'environ 35 000, 31 000, 25 000, 23 000 voix ; je leur attribue respectivement les neuf sièges accordés au département

dans la proportion de trois, de deux, de deux et de deux[1].

Il a été dit plus haut, qu'en appliquant aux élections d'octobre le principe de la répartition proportionnelle, on arrivait, sur 568 sièges qui appartiennent à la France continentale, à en attribuer 252 aux conservateurs contre 316 aux républicains, ce qui aurait eu pour premier effet de grossir de 50 voix la minorité, d'affaiblir d'autant la majorité, bref de diminuer de 100 voix l'écart qui sépare l'une de l'autre. Il ne faut pas tarder davantage à dire que ce résultat, très peu satisfaisant au premier abord, repose sur une illusion.

En effet, c'est le scrutin de liste, avec attribution exclusive des sièges à la majorité, qui a eu pour premier effet de rayer en quelque sorte la république sur le tiers de la France ; c'est ce même scrutin de liste, appliqué sans la répartition proportionnelle, qui a grossi de la façon la plus artificielle les chiffres attribués aux candidats anti-républicains.

Je crois pouvoir estimer, sans exagération aucune, à un bon tiers du corps électoral le nombre des Français qui ont été au scrutin avec le ferme désir, à la fois de protester contre la politique du cabinet de M. Jules Ferry et de manifester leur sympathie pour un régime de conservation libérale sur le terrain des

[1] Il est essentiel d'éviter les listes trop longues. Dix noms, douze au maximum, peuvent passer pour une limite : d'où la convenance de couper en deux le département du Nord et en trois celui de la Seine. La répartition des sièges peut être faite en divisant le nombre des votants par celui des sièges et en recherchant combien de fois le chiffre ainsi obtenu se trouve dans la moyenne atteinte par les différentes listes. Restent les fractions, aux plus fortes d'entre lesquelles on attribuera les sièges restés indécis. Cependant on a proposé, sous le nom de *chiffre répartiteur*, un procédé, d'une application aisée, qui paraît préférable.

institutions existantes, c'est-à-dire de la république. Quand ces braves gens sont arrivés devant les urnes, on leur a donné presque uniquement le choix entre le radicalisme, l'opportunisme et la monarchie. Comme ils étaient très résolus à repousser et le radicalisme et l'opportunisme, ils se sont résignés à voter pour les monarchistes en tant que et parce que conservateurs. J'estime largement à deux millions de voix les suffrages qui se sont portés de ce chef sur les candidats non constitutionnels. Sous le régime du scrutin de liste *avec répartition proportionnelle*, ces deux millions de citoyens auraient pu voter selon leurs préférences, c'est-à-dire pour la république des Thiers et des Dufaure.

Notre conviction profonde, basée sur les souvenirs très vivants, on peut le croire, d'une récente campagne électorale, appuyée, en second lieu, sur l'étude attentive et comparée des résultats des deux scrutins du 4 et du 18 octobre, est que la France, si on la consultait demain par le mode profondément sincère que nous recommandons à l'examen de nos concitoyens, enverrait à la chambre deux sixièmes de républicains plus ou moins radicaux, contre trois sixièmes de républicains conservateurs ou libéraux, et un sixième seulement de monarchistes. La meilleure manière de vaincre définitivement les monarchistes en France, c'est de ressusciter un véritable parti de gouvernement et, en montrant par là au pays qu'il n'y a de conservation possible que sur le terrain de la république, de réduire les éléments anti-constitutionnels au rôle de protestation stérile et sans portée.

Autant il a été de mode, en un temps qui n'est pas encore éloigné de nous, de préconiser le scrutin de liste tel que nous l'a donné l'opportunisme, à la fois comme

un moyen sûr de réduire les oppositions anti-constitutionnelles à l'état de souvenir et de donner au ministère l'appui d'une majorité compacte, autant, au lendemain du 4 et du 18 octobre 1885, il serait paradoxal d'en vanter les mérites. Il n'a pas même eu celui, tout particulièrement prisé du grand nombre de ceux qui l'ont voté, de faire rentrer à la chambre la majorité qui avait fait cadeau au pays d'un instrument de consultation aussi imparfait !

Et si, sous la pression plus ou moins déguisée du ministère et de l'administration, la majorité des candidats agréables au pouvoir avait franchi les portes de la chambre dans une proportion inespérée, croit-on qu'une superfétation tenant au mode du suffrage, et par laquelle une faible majorité réelle dans le pays se serait trouvée devenir une forte majorité dans l'assemblée, aurait conféré beaucoup de force au ministère, dont la majorité en question se serait constituée le défenseur ? Ces fortes majorités dites de gouvernement, nous ne les avons que trop vues à l'œuvre, et nous avons constaté qu'elles portaient avec elles le sentiment incurable de leur faiblesse, soit qu'elles ne sentissent pas fortement que le pays était derrière elles, soit encore que, sous une apparence d'unité, elles recélassent en réalité une coalition d'opinions inconciliables. Ainsi en est-il à plus forte raison des candidats, venus des quatre coins de l'horizon, qui s'unissaient hier pour solliciter les voix des électeurs et, nommés par les mêmes citoyens, se diviseront demain sur toutes les grosses questions du jour. La première condition de la constitution d'un gouvernement sérieux, d'une majorité solide, est dans l'entière sincérité du vote, et la sincérité du vote n'est possible que dans un système garantissant à l'électeur le moyen de donner sa voix à des

hommes de son opinion. Seuls des hommes nommés sur un programme précis, avec l'entière franchise de leur attitude politique, pourront concevoir le dessein légitime de former une majorité de gouvernement solide et suffisamment homogène, par l'entente qui se fera entre eux au grand jour sur les points qu'ils auront en commun, à supposer qu'aucun groupe n'arrive dès le premier moment avec la majorité absolue. Rien ne prouve d'ailleurs que telle minorité anti-constitutionnelle puisse se trouver mieux, à un moment donné, de l'application de la représentation proportionnelle que du fonctionnement du scrutin de liste à la majorité. La seule chose certaine, et c'est celle-là que nous recherchons, c'est que les diverses opinions se retrouveraient dans les corps élus en des proportions correspondant, beaucoup plus que ce n'est le cas aujourd'hui, à leur importance respective dans le pays. Et nous nous flattons de l'espoir qu'une sorte d'apaisement se ferait tout d'un coup dans notre patrie, le jour où la pensée des revanches du lendemain cesserait de rendre hargneuses et intraitables des minorités mécontentes de leur sort, le jour où la crainte d'un revirement cesserait de rendre nerveuses, personnelles et injustes des majorités, inquiètes de la fortune qui leur est réservée au jour fatal du scrutin.

L'application à la France du scrutin de liste avec représentation proportionnelle, si elle avait lieu demain, présenterait un certain nombre d'analogies extérieures avec le spectacle que nous avons eu l'autre mois, tandis que l'analyse y révèlerait, au contraire, les caractères les plus opposés. Comme hier, il y aurait des listes portant les noms d'un certain nombre d'hommes politiques ; comme hier, ces hommes politiques se présenteraient à leurs concitoyens avec l'appui de leurs amis et

solliciteraient leurs suffrages ; comme hier, les bureaux de vote additionneraient les chiffres des voix données à chacun et proclameraient les totaux. Voilà la ressemblance.

Le contraste serait ceci. Au lieu de voir presque partout deux listes en présence, fruit d'une coalition artificielle d'opinions, camisole de force dont l'électeur doit se revêtir malgré sa répugnance, chaque département en présenterait un nombre aussi grand qu'il compterait de partis politiques en état d'aspirer à la possession d'un siège : trois, quatre, cinq, six selon les lieux, listes de la république radicale, libérale, opportuniste, listes cléricale, royaliste, impérialiste. Chaque parti étant assuré d'obtenir une représentation correspondant à sa force réelle, l'objet de la lutte ne serait plus d'accaparer la totalité des sièges en cachant ou en faussant son programme, en nouant d'équivoques alliances, mais de grossir d'une ou de deux unités le chiffre de sièges présumé en diminuant d'autant la part des concurrents. D'où, une franchise et un apaisement relatifs incontestables. Les places devant être attribuées aux partis selon la proportion moyenne des voix obtenues par les différentes listes, ce serait à l'opinion politique que les sièges seraient dévolus avant de l'être aux candidats. D'autre part, supposant que deux, trois, quatre sièges sont conférés à différentes listes, les dits sièges seraient attribués à ceux des candidats qui auraient obtenu dans chacune de ces listes le plus grand nombre relatif de suffrages, dans la proportion de deux, trois et quatre noms.

Les élections faites au scrutin de liste avec répartition proportionnelle pourront être résumées dans cette double proposition : élections essentiellement politiques, élections absolument libres.

IV

Nous ne saurions toutefois nous flatter de l'espoir de voir introduit dès maintenant dans la loi électorale française le principe de la représentation proportionnelle, qui nous paraît offrir un remède sûr aux inconvénients du scrutin de liste que nous avons signalés et qui ne sont que trop visibles. Laissant donc le soin de faire triompher cette cause, que nous croyons être celle de la justice et de la vérité en même temps que de l'avenir, aux publicistes et aux hommes politiques qui s'en sont constitués les patrons, nous avons le devoir de rechercher les perspectives plus immédiates qu'ouvre à notre pays la situation réciproque des partis dans la chambre des députés telle qu'elle est actuellement composée.

La première question qui se pose est celle-ci : La chambre actuelle contient-elle les éléments d'une majorité ? En d'autres termes, fera-t-elle quelque chose ou ne fera-t-elle rien ?

Je sais des hommes distingués et rompus aux affaires qui disent : La chambre ne fera rien par la raison que la majorité républicaine de trois cent quatre-vingts membres environ contre deux cents de droite qu'elle renferme, est elle-même coupée entre modérés et radicaux. Il n'y a donc place ni pour un ministère modéré ni pour un ministère radical. Et, comme conséquence de cette impuissance à s'orienter vers un point donné de l'horizon, on prédit à la chambre une courte durée, on la menace d'une dissolution prochaine.

Que de brillantes perspectives s'ouvrent devant les élus d'octobre 1885, nous n'oserions pas le leur assurer ; mais un examen attentif de la situation ne nous permet

de croire ni à la dissolution prochaine de la chambre ni, ce qui est la même chose sous une autre forme, à son impuissance à former un ministère susceptible de quelque durée. En effet, une fois la question des expéditions extérieures résolue, la majorité se formera sans peine sur les points qui sont communs au plus grand nombre des membres nommés sous l'étiquette républicaine.

L'application du programme radical proprement dit, ramené à ses quatre points essentiels : chambre unique, suppression du budget des cultes, impôt progressif sur le revenu, élection des juges, rencontrerait des obstacles trop évidents, soit dans les mœurs publiques, soit chez un certain nombre de députés du centre. On laissera donc de côté la revision de la constitution et l'élection des juges, à moins que cinquante paladins de l'extrême gauche ne se donnent la satisfaction de faire en leur faveur une démonstration purement platonique.

Mais les deux grosses questions sur lesquelles il y a les éléments de la formation d'une majorité, où, en d'autres termes, les dissidences entre républicains opportunistes et républicains radicaux sont plus apparentes que réelles, c'est l'attitude à prendre dans les questions religieuses et dans les questions financières. Disons quelques mots de chacune en particulier.

La formule absolue et brutale de l'attitude que les républicains radicaux voudraient imposer au gouvernement à l'égard des cultes, c'est la suppression du budget des services religieux et la dénonciation du concordat. Ce sont de très grosses mesures, auxquelles ils pousseront de toutes leurs forces, mais qu'ils ne se flattent point de pouvoir réaliser d'emblée. En revanche, ils trouvent un groupe important d'opportunistes, en tête desquels marchent MM. Paul Bert et Ranc, très disposés à s'associer à

eux pour une interprétation et une application judaïques du concordat. C'est ce qu'on appelle préparer la séparation. Sur ce terrain, l'accord n'est pas à faire; il est déjà fait. Le ministre des cultes, M. Goblet, au cours même de la session extraordinaire consacrée à la vérification des pouvoirs, a été amené à exprimer son opinion sur cette grave question. Il a déclaré qu'il était en principe partisan de la séparation de l'église et de l'état, mais qu'il ne croyait pas que la question fût encore mûre pour l'opinion publique. Mais, s'est-il empressé d'ajouter, tant que l'église reste unie à l'état, il est du devoir de celui-ci de réprimer avec énergie les menées factieuses des ministres des cultes. Cette répression se manifeste sous la forme de suppression de traitement des desservants, en général de prêtres attachés à de pauvres communes de campagne. Les déclarations du ministre des cultes ont obtenu un succès extraordinaire sur tous les bancs de la gauche. L'affichage du discours ministériel dans toutes les communes de France a été voté d'enthousiasme. Mesures de rigueur à l'égard du clergé toutes les fois qu'on le soupçonnera d'hostilité ou de froideur à l'égard du gouvernement et de ses représentants, voilà le premier point du programme de demain. Taquineries, vexations, mesures inquisitoriales à l'endroit des ministres de la religion catholique, c'est un des articles sur lesquels on peut être assuré qu'une majorité compacte se formera en faveur de tout ministère qui se montrera disposé à en prendre la responsabilité. En matière d'instruction publique, la majorité de la chambre ne perdra non plus jamais l'occasion de pousser aux mesures de laïcisation à outrance, en affectant de ne tenir aucun compte des usages religieux et des habitudes traditionnelles des populations.

L'accord qui se fera sur les bancs républicains pour

l'application d'une politique dite anti-cléricale, qui est et sera positivement une politique anti-religieuse, se retrouvera sur le terrain financier. L'idéal du parti radical est ici, on l'a déjà marqué, la transformation de la plupart de nos impôts en un impôt progressif sur le revenu. Ce sera là aussi un but qu'on visera, sans avoir l'espoir d'y atteindre d'emblée. Pour le moment, entre une série de mesures proposées, on en choisira quelques-unes qui marqueront clairement la direction suivie et qui toucheront, vraisemblablement, ce qu'on appelle dans le langage politique à la mode « la féodalité financière. » La campagne, à la fois maladroite et ridicule, entreprise par le conseil municipal de Paris contre la compagnie du gaz de cette ville, campagne dont les contribuables sont appelés à payer les frais, est un spécimen de ce que le radicalisme entreprendra et saura produire sur le terrain de la réforme des impôts.

Sans jouer au prophète, il suffit d'avoir analysé avec attention la marche politique des dernières années et surtout des derniers mois pour pouvoir avancer, avec une quasi-certitude, qu'une majorité se formera dans la chambre actuelle pour appliquer une série de mesures hostiles à la fois à l'organisation actuelle des églises et à l'organisation de la richesse publique et des bases de l'impôt. Dans quelle mesure ces gros intérêts de l'ordre moral et de l'ordre matériel seront-ils touchés ? Il importe assez peu de le savoir d'avance. Ce qui importe, c'est de pouvoir affirmer ceci : ils seront touchés.

Quant aux conséquences qui résulteront de ces atteintes portées à des intérêts aussi vitaux, nous les indiquerons tout à l'heure. Pour l'instant nous voulions établir seulement, que la chambre actuelle trouvera les éléments d'une majorité dans son accord fondamental sur deux points

essentiels de la politique intérieure. Le ministère, qui sera chargé de dégager la moyenne de l'opinion républicaine, représentera donc une nuance nouvelle, qui ne sera ni le pur opportunisme ni le pur radicalisme, et qu'on a déjà baptisée du nom, presque aussi singulier que la chose, de « radicalisme de gouvernement. »

Qu'est-ce que le radicalisme de gouvernement, qu'est-ce qu'un radical de gouvernement ? C'est une manière de voir, c'est un homme politique, qui, au lieu d'appliquer le programme radical en bloc, le détaillent et le servent par tranches. C'est, si l'on préfère, une nouvelle forme de l'opportunisme, la reconstitution de « l'union républicaine » en un point situé sensiblement plus à gauche que celui où Gambetta, dans les dernières années de sa vie, avait voulu l'arrêter. Bien que les divergences, les dissidences même continuent d'être sensibles entre les tenants de l'ancien opportunisme et de l'ancien radicalisme, bien que les journaux de ces deux fractions du parti républicain continuent parfois de s'injurier à la façon des héros d'Homère, la situation respective des deux groupes n'est cependant plus la même, et chaque incident nouveau le fait voir. Le parti qui l'emporte incontestablement, et dont le succès relatif de la droite au 4 octobre a singulièrement hâté la formation, est celui que nous venons de définir d'une façon dogmatique « parti radical de gouvernement, » et qui s'intitule volontiers « parti de la concentration républicaine. » Ses chefs sont MM. Lockroy, « le premier élu de Paris, » et Charles Floquet, président de la chambre des députés. Les débris de la fraction la plus modérée de l'opportunisme qui se groupait jadis autour de M. Jules Ferry, la fraction avancée du radicalisme dont M. Clémenceau est le chef, sont tout prêts à appuyer un ministère, réso-

lument placé sur le terrain que nous avons indiqué. La seule réserve à faire est celle-ci : lorsque les « radicaux de gouvernement » aux affaires forceront la note antireligieuse ou porteront une atteinte trop brutale à notre organisation financière, cinquante voix du centre bouderont ; lorsque, au contraire, le ministère reculera devant la maladresse de quelque mesure extrême, cinquante voix intransigeantes bouderont à leur tour. Contrairement à une opinion qui a été bruyamment exprimée au lendemain du scrutin, nous affirmons donc que la chambre renferme tous les éléments de la formation d'un ministère relativement durable.

V

Les considérations qui précèdent nous permettent de faire un pas de plus. Nous ne croyons pas nous avancer trop en disant que les élections des 4 et 18 octobre indiquent un changement complet dans la position des différentes pièces de l'échiquier politique.

Nous avons déjà noté un premier point. C'est le rapprochement, de plus en plus prononcé, du parti radical et du parti opportuniste, tendant à se concentrer sous l'étiquette de « radicalisme de gouvernement, » à l'exclusion des deux ailes, l'une intransigeante, l'autre modérée, qui lui serviront alternativement d'appoint. J'estime que c'est un événement dont on ne saurait surfaire la portée.

Un second point, c'est la disparition, dans l'assemblée élue au suffrage universel, du groupe qui y avait joué précédemment un rôle si considérable sous le nom de « centre gauche, » et auquel conviendrait mieux aujourd'hui la désignation de parti républicain libéral ou conser-

vateur. Réduits à un petit nombre dans la chambre de 1881, les républicains libéraux, malgré la présence de quelques hommes distingués et particulièrement d'un orateur éminent, qui était leur chef incontesté, M. Ribot, n'ont pas cru devoir y constituer un groupe à part ; lors des dernières élections, ils n'ont guère formé qu'un appoint dans les listes républicaines, et le suffrage universel leur a été peu favorable. Battu par la droite dans le Pas-de-Calais, M. Ribot a prêté son nom, lors des scrutins de ballottage, à une tentative très honorable de reconstituer un parti républicain modéré dans la capitale elle-même. Momentanément exclu des assemblées où sa parole éloquente fera moins défaut encore que sa grande compétence en matière administrative et la fermeté de son libéralisme, M. Ribot a au moins la consolation de ne pas priver d'un chef un parti qui ne compte plus de soldats.

Cette éclipse, assurément momentanée, du groupe de la république libérale, prête à mainte réflexion. Nous nous bornerons à deux : l'une, c'est qu'elle emporte la condamnation du scrutin de liste. Nous prétendons, en effet, que, n'était la nécessité à laquelle ce mode de scrutin contraint les électeurs de se masser en groupes compactes et violemment hostiles de droite et de gauche, les classes moyennes et sages chercheraient avant tout à se faire représenter par des hommes de cette nuance. La preuve en est encore dans les honorables minorités qui se sont formées autour de ce drapeau dans les différents départements où il a été levé. Mais une conséquence plus immédiate et de plus de gravité, s'il est possible, c'est que la suppression des divisions antérieures au sein de la majorité républicaine va singulièrement favoriser l'assimilation, que les partis hostiles au régime de

1875 ne cessent de poursuivre entre république et radicalisme. Ils affecteront de plus en plus d'établir une étroite synonymie entre ces deux termes, leur polémique se fera de cet argument une arme redoutable. Et il est certain que, le jour où la France en serait arrivée à identifier la forme républicaine à la guerre à la religion et au bouleversement de notre organisation économique et financière, l'édifice que la sagesse des Thiers et des Dufaure avait réussi à construire, serait compromis.

En présence d'une gauche, dont l'unité est destinée à se reformer sur le terrain du radicalisme mitigé, se trouve la droite, plus que doublée par ses récents succès électoraux et dont l'importance grandit encore quand on songe qu'elle a recueilli environ 3550000 suffrages contre 4300000 aux républicains, si bien qu'un nouveau déplacement de 400000 voix lui assurerait la majorité. Ce progrès de la droite paraîtra d'autant plus surprenant, que l'attitude de ses représentants dans la précédente chambre ne semblait pas destinée à accroître son prestige. Intolérante, agitée, servant assez mal les intérêts conservateurs dont elle prétendait avoir la garde, l'opposition monarchiste de la chambre de 1881 n'y a joué, de l'aveu de tous, qu'un rôle médiocre. Il est donc d'autant plus visible que son succès devant le corps électoral tient moins au bien qu'elle a fait qu'aux fautes commises et accumulées comme à plaisir par la majorité à l'égard de laquelle elle s'était constituée à l'état d'hostilité; que ses progrès sont moins dus à l'attitude qu'elle s'est donnée à elle-même, qu'à cette circonstance, en quelque sorte fatale, qu'elle s'est trouvée incarner, aux élections de 1885, la protestation des grands intérêts matériels et moraux du pays, aussi misérablement que profondément lésés. Là et point ailleurs est le secret de cette sorte de résurrec-

tion d'un parti, dont on avait cru, il y a peu d'années, pouvoir prédire la complète élimination.

Ce n'est pas le prestige d'une résurrection de la monarchie, — empire ou royauté, — à une échéance plus ou moins brève, qui a jeté dans les bras des candidats conservateurs tant d'électeurs qui avaient accueilli la république, les uns avec satisfaction, les autres avec résignation, et lui demandaient seulement d'être et de rester un gouvernement. C'est bien au contraire après de douloureuses hésitations, qu'un grand nombre de ceux qui avaient prêté l'oreille aux promesses des candidats républicains de 1881 se sont résolus à protester par le choix de noms significatifs contre la politique qui avait engagé le pays dans de lointaines aventures, détruit l'équilibre de ses finances, troublé la paix religieuse. Les élections de 1885 marquent la fin du crédit qui avait été accordé aux groupes dits modérés de la majorité républicaine, et qu'ils ont irrémédiablement compromis en ne sachant résister à aucun entraînement. Il est même permis de dire que le succès de l'opposition conservatrice aurait été plus complet encore sans les scrupules de beaucoup à voter pour des candidats, qu'on pouvait soupçonner d'hostilité pour la forme républicaine.

Mais pour gagner cette clientèle, où elle a réussi à faire d'aussi abondantes recrues, il a fallu à son tour que la droite changeât de langage, qu'elle professât d'une façon explicite sa résolution de corriger les maux amenés par une détestable gestion sans rien entreprendre pour changer la constitution du pays. Il y a eu de ce fait, en un très grand nombre de points du territoire, une reconnaissance tacite ou formelle de la constitution républicaine, qui n'est pas un des éléments les moins considérables de la situation présente. Car, si ce langage a pu

passer en certains lieux pour de l'habileté ou pour une vulgaire prudence, il n'en a pas moins marqué, dans l'ensemble, un sérieux effort de la part de la droite pour se transporter sur le terrain des institutions légales.

C'est là un fait qui n'a pas été assez remarqué et qu'il vaut la peine de mettre en pleine lumière. Dans des départements tels que le Nord, le Pas-de-Calais, le Finistère même, les candidats conservateurs ont formellement déclaré qu'ils ne s'attaquaient pas à la république, mais à la direction radicale imprimée aux affaires depuis plusieurs années. Dans plusieurs départements, les conservateurs ont accepté sur leurs listes des hommes, dont l'attachement à la république n'est un mystère pour personne. La liste conservatrice de la Haute-Marne, par exemple, contenait deux républicains libéraux à côté de deux monarchistes. Dans la Lozère, un républicain conservateur sollicitait les suffrages conjointement avec deux monarchistes. Un économiste éminent qui défend la cause de la république libérale, M. Paul Leroy-Beaulieu, était placé par les conservateurs du Rhône et de l'Hérault en tête de leur liste. A ces exemples on en pourrait joindre d'autres.

Quand on tient compte des circonstances, on s'aperçoit que les progrès accomplis par les « conservateurs » n'ont pas la signification qu'on leur a parfois donnée au lendemain du scrutin. Ils montrent quelle répulsion la France éprouve pour une politique incohérente et désordonnée; ils ne montrent nullement qu'elle rêve, derrière je ne sais quelle révolution, je ne sais quel eldorado, don de joyeux avènement d'une restauration quelconque.

Ces pensées ont trouvé leur expression autorisée dans l'enceinte même du palais de la chambre des députés. Un membre déjà ancien de nos assemblées

politiques, M. Raoul Duval, député conservateur de l'Eure, était amené, quelques semaines après l'ouverture de la session, à y faire des déclarations qui méritent d'être recueillies. Répondant à une interruption d'un membre de la gauche ainsi conçue : « Si vous étiez au poste d'honneur, *vous qui combattiez la République.....,* » M. Raoul Duval s'est exprimé ainsi :

« Mon honorable collègue, M. Papon, me force— et la chambre me pardonnera de le faire, — à ouvrir une parenthèse : « Si vous étiez au poste d'honneur, vous qui combattiez la » République... » vient de dire M. Papon.

» Je tiens à relever ces paroles, parce que j'ai ici quatre collègues avec lesquels j'ai parcouru le département que nous représentons ; parce que je me suis expliqué nettement devant des milliers d'électeurs et qu'il ne saurait me convenir de laisser travestir mes sentiments et mes paroles.

» Partout j'ai soutenu une politique qui me condamne peut-être à l'isolement dans cette chambre, mais qui, je crois, est commandée par les intérêts de notre pays.... Il n'y a pas d'inconvénient à redire publiquement ici ce que j'ai dit publiquement dans l'Eure... J'ai dit, comme je l'avais fait en 1880, comme je n'ai cessé de le faire depuis 1876, que, *dans la chambre actuelle il fallait avant tout parvenir à constituer un parti de droite libérale dans la république et non contre la république.*

» J'ai le droit, ajoutait l'orateur, de dire à ceux de mes collègues qui siègent de ce côté de la chambre (la gauche) ce que je disais aux électeurs républicains, c'est que ceux qui ont le plus particulièrement intérêt à la constitution d'un parti de droite dans la république, ce sont les républicains eux-mêmes, car, tant qu'il n'y aura pas la possibilité pour toutes les opinions de se trouver sur le terrain constitutionnel, la république n'existera qu'à l'état précaire [1]. »

Ces paroles sont significatives. Elles tirent déjà un intérêt particulier de cette circonstance que M. Raoul Duval faisait campagne dans l'Eure avec le duc de

[1] Séance de la chambre des députés du 10 décembre 1885. Nos citations sont empruntées au compte-rendu sténographique.

Broglie, l'ancien *leader* de la droite du sénat. Mais ce qui leur assure plus de portée encore, c'est qu'elles n'ont provoqué aucune protestation sur les bancs de la droite et y ont été au contraire accueillies avec un silence bienveillant, qui implique de la part de beaucoup un assentiment tacite. J'en ai eu la confirmation de la bouche de leur auteur qui m'a appris que, le lendemain même de cette séance, ses collègues de la droite lui avaient fait l'honneur de le porter à la présidence du bureau dont il fait partie, voulant ainsi consacrer sa situation au milieu d'eux. Quelques jours après, M. Raoul Duval portait de nouvean la parole au nom de la droite dans la discussion des crédits du Tonkin, et entreprenait aux applaudissements des conservateurs, une comparaison entre la conduite de l'expédition de l'Indo-Chine par M. Jules Ferry et celle du Mexique sous l'empire, dont le seul énoncé indique combien la valeur et la situation des différentes pièces de l'échiquier politique sont en train de subir une complète métamorphose.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter l'indication de nouveaux faits à ceux qui viennent d'être rappelés. En même temps que nous voyons la majorité de gauche de la chambre des députés engagée de plus en plus dans les voies du radicalisme, lequel est une menace pour les intérêts vitaux du pays, nous constatons que la minorité de droite, appuyée sur des masses électorales profondes, est amenée par la force même des choses à se placer sur le terrain de la constitution de 1875, sur le terrain de la république conservatrice.

VI

Après avoir fait le procès au scrutin de liste, comme on a pu le voir dans notre premier article, il n'est pas

possible cependant que nous méconnaissions que son application aux élections d'octobre 1885 a extraordinairement simplifié la position respective des partis. Les questions locales comme les tendances particulières ont dû céder la place aux grands courants de l'opinion publique, courants parfois impétueux, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, peu faits pour tenir compte des nuances et des finesses, mais qui, en fin de compte, permettent d'établir avec une parfaite clarté le bilan d'une situation politique.

Ainsi, à l'extrême gauche, le socialisme ouvrier est, pour ainsi dire, éliminé, tandis que, à l'extrême droite, le cléricalisme, le bonapartisme et le royalisme militants sont en recul évident. Si, d'une part, le radicalisme et l'opportunisme tendent à se fondre dans ce que nous nous sommes permis d'appeler après d'autres le « radicalisme de gouvernement, » on a vu, sur l'autre bord, impérialistes et royalistes faire abstraction de leurs dissidences et de leur antagonisme pour essayer d'un « conservatisme de gouvernement » qui entraîne l'acceptation, tantôt explicite tantôt implicite, des institutions légales du pays.

Dans ces conditions, l'avenir politique de la France, — en dehors des cas d'une révolution violente, — peut être établi avec toute l'approximation, toute la vraisemblance désirables.

Nous avons constaté que la majorité républicaine de la chambre des députés était fatalement entraînée dans la voie du radicalisme. Il y a souvent dans la logique des situations une force plus grande que la bonne ou la mauvaise volonté des hommes. Quelles que puissent être donc les répugnances de bon nombre des membres modérés de la chambre actuelle à entrer dans la voie des

violences, cette chambre est condamnée, de par une puissance en quelque sorte supérieure, à continuer la guerre à la religion, à augmenter les dépenses publiques, à troubler l'assiette de notre édifice financier et économique, déjà si gravement menacé.

Le contre-coup d'une pareille action est inévitable. La droite possède déjà un contingent de trois millions et demi de voix ; une politique aussi blessante pour les intérêts dont la satisfaction importe le plus au pays, loin d'entamer sa clientèle, ne manquera pas de la grossir. Si cinq cent mille électeurs, qui ont continué en 1885 de voter pour des candidats de la gauche, parce qu'ils se leurraient encore de l'illusion qu'il y avait de ce côté-là les éléments d'un gouvernement régulier, passent à droite, la majorité est acquise aux conservateurs. Or le seul scrupule qui retienne ces masses, c'est qu'elles soupçonnent la droite de velléités de restauration monarchique ; que la droite se place résolument sur le terrain de la constitution de 1875, j'ose lui prédire que quatre années de gouvernement radical lui assurent pour les élections prochaines une incontestable majorité. La question étant alors posée entre le radicalisme et la conservation, le pays n'hésitera pas.

Entre les républicains libéraux et les purs conservateurs, l'entente sera facile. Ils sont d'accord pour vouloir la pacification religieuse et le rétablissement de l'équilibre financier par des amputations énergiques dans le budget des dépenses ; ils marcheront ensemble au scrutin [1]. L'avènement d'hommes, qui représenteraient ce qu'on a jadis appelé « l'union des centres, » me semble désormais

[1] Le programme que nous avons exposé dans notre premier article sous le nom de programme libéral pourra devenir, à très peu près, celui des conservateurs libéraux aux prochaines élections générales.

le seul moyen de rassurer le pays sur l'avenir de ses intérêts matériels et moraux, qu'une politique incapable a profondément atteints.

La constitution de la France met à la tête de l'état trois pouvoirs, celui du président de la république, celui du sénat et celui de la chambre des députés. Le président a volontairement diminué son influence en affectant de se tenir à l'écart de la marche des affaires. Le sénat n'a pas su, par la faute tant des circonstances que de sa propre action, prendre la haute position qui lui revenait. Reste la chambre des députés, nommée au suffrage universel. Plus que jamais, elle est la maîtresse de la situation.

On ne saurait trop le redire : la France, qui est démocratique et qui veut la république, ne saura la supporter à la longue qu'autant que cette république sera un gouvernement. Or, un pouvoir qui blesse simultanément les premiers intérêts matériels et les premiers intérêts moraux, n'est pas un gouvernement. La seule issue légale, la seule solution pacifique que comporte le problème de nos destinées intérieures est donc celle-ci : Que l'opposition de droite travaille pour 1889 à l'avènement de la république conservatrice et libérale, qui assurera le repos du pays !

Que la droite se montre capable de gouverner la république que la gauche a fondée, mais n'a pas su diriger, — c'est notre vœu personnel, comme nous croyons que c'est le cri de la situation.

MAURICE VERNES.

CHRONIQUE PARISIENNE

Une nouvelle mode : le pessimisme. — *Les papiers d'un émigré;* les comptes de Louis-Philippe. — Livres nouveaux. — *La morte*, de M. Octave Feuillet.

« Vers l'an 1750, dit Voltaire, la nation rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, et de disputes théologiques sur la grâce et les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés. On oublia même les vignes pour ne parler que de froment et de seigle. » On n'est pas moins las aujourd'hui de discussions politiques qu'on l'était en 1750 de disputes théologiques, et l'opérette est pour le moins aussi usée que pouvait l'être alors la tragédie. Mais ce n'est pas à l'économie politique et au commerce des blés qu'on a recours pour se distraire, quoique nombre de gens ne se lassent pas de demander au gouvernement de faire vendre le blé cher et le pain bon marché. Ce sont les questions philosophiques qui sont à l'ordre du jour, ou plutôt une de ces questions, la plus grave peut-être et en tout cas celle qui nous touche de plus près, la question de la destinée humaine et de la valeur véritable de la vie. La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? Voilà ce qui se débat dans les salons. Et il y a des gens qui prétendent que les Parisiens sont frivoles ! Entre deux tasses de thé, on vous demande si vous êtes pessimiste, et lorsque vous avez le malheur de répondre non, vous êtes tout de suite classé parmi les êtres vulgaires ou du moins parmi les arriérés. Pour peu que vous ayez l'esprit de suivre la mode pour vos idées comme pour la coupe de vos habits, pour peu que vous sachiez le *bel air des choses*, comme disait Molière, ou que vous soyez *dans le train*, comme le dit plus familièrement la langue boulevardière, vous vous garderez de convenir que la vie a du bon. Vous vous déclarerez

pessimiste, et vous aurez le droit de regarder du haut en bas les pauvres hères prenant l'existence comme Dieu l'a faite, c'est-à-dire comme un mélange de biens dont il faut être reconnaissant et de maux qu'il faut tâcher de prendre en patience.

La mode nouvelle a cela d'agréable qu'on peut la suivre sans rien changer à ses habitudes et sans sacrifier aucun de ses goûts. Au XVIIIe siècle, la réputation, alors enviée, d'homme sensible ne s'acquérait pas à si bon marché. Quand on voit Diderot et ses amis verser à tout propos des torrents de larmes, on se dit que des effusions si répétées devaient à la longue être fatigantes. Et les romantiques ! Croyez-vous qu'il fût commode d'avoir toujours l'air sombre et fatal ? Les femmes sentimentales, qui se nourrissaient des *Méditations* de Lamartine, étaient tenues de dédaigner la nourriture moins éthérée réclamée par les grossiers appétits du corps. Aussi maigrissaient-elles.

Le pessimiste contemporain, lui, fait trop peu de cas des plaisirs de la vie pour s'en refuser aucun. Il les choisit d'ordinaire plus délicats et plus raffinés que son ancêtre Schopenhauer, mais pas plus que lui il ne néglige les intérêts matériels et positifs. Dans une récente comédie, où une observation très pénétrante se mêle à une fantaisie exubérante, un jeune homme répète à chaque instant : « Tout m'est égal, j'ai lu Schopenhauer, » ce qui ne l'empêche pas de discuter soigneusement et même assez âprement les conditions du contrat.

D'où vient le pessimisme de ces jeunes gens ? (Car ils sont tous jeunes, je n'en connais guère qui aient dépassé quarante ans.) Caliban (M. Bergerat) en donne une explication humoristique dans une de ces fantaisies hebdomadaires qui font la joie des Parisiens parisiennant. Il suppose une conversation après déjeuner entre un critique optimiste et un poète pessimiste.

— Bourget, dit Sarcey, qu'est-ce que vous avez ?

— J'ai la vie ! fit le poète en dégaînant une cigarette.

— Mais, reprit Sarcey, qu'est-ce qui vous chagrine dans la vie, ami Bourget ?

— Ami Sarcey, c'est la mort.

C'est justement ce qui a été dit l'autre jour sérieusement, très sérieusement même, au cercle Saint-Simon, dans une conférence destinée à glorifier le pessimisme :

« Avez-vous remarqué, lorsque quelque épidémie, la peste

ou le choléra, désolait une grande ville ou un territoire d'une certaine étendue, qu'à peu près immanquablement, pour échapper à ses atteintes, quelqu'un se brûlait la cervelle ou se jetait par la fenêtre? Rien de plus bouffon, au premier abord; mais rien de plus naturel, en y réfléchissant. Pour une raison ou pour une autre, la mort qui l'attend, s'il l'attend lui-même, inspire à ce suicidé une frayeur irraisonnée; il consent à mourir, mais d'une autre manière; et en attendant qu'il en prenne le courage et la résolution, cette mort qu'il redoute se mêle à toutes ses actions. Quand il se lève, il se dit que c'est peut-être son dernier jour; s'il mange, que c'est son dernier repas; s'il agit, que demain la mort aura convaincu son action d'inutilité; s'il entreprend quelque chose, qu'il n'en verra pas la fin; et quand il se couche, la même idée revient se mêler encore dans ses rêves. C'est ainsi que, dans leurs plaisirs mêmes, quelques-uns de nos pessimistes ont beau faire, ils n'en peuvent sentir que la rapidité; l'image de la mort prochaine s'interpose pour ainsi dire entre eux et leur jouissance; et leurs plus vives satisfactions leur sont gâtées par cette pensée qu'elles ne seront pas éternelles. »

Tout cela est fort ingénieux, et l'on peut admettre, malgré le paradoxe apparent, que la crainte de la mort rende insupportable cette vie même que nous craignons de perdre. Mais l'homme qui se tue de peur de mourir n'a jamais été cité comme un exemple à suivre, pas plus que celui qui s'indigne et montre le poing au ciel à la première souffrance qui vient l'effleurer. Et je ne comprends plus le conférencier quand, après avoir avoué ce qu'il y a de pusillanimité réelle dans ces attitudes dédaigneuses qu'on prend envers la vie, il s'écrie que le pessimisme est un des signes de la noblesse de l'humanité, et qu'il a été de tout temps « l'instrument du peu de progrès moral qui s'est accompli dans le monde. »

Je crains qu'il n'y ait là quelque confusion et que, comme il arrive souvent, on ne dispute tant sur les choses que faute de s'être entendu sur les mots. S'il suffisait pour être pessimiste d'estimer qu'*en cette vie* la somme des maux dépasse celle des biens, cette conception mélancolique pourrait stimuler l'activité et éveiller le désir du progrès. Mais ce n'est pas ainsi que l'ont entendu les grands pessimistes, qu'ils soient métaphysi-

ciens comme Schopenhauer ou poètes comme Leopardi et Mme Ackermann. Ce n'est pas la vie terrestre seulement qu'ils jugent mauvaise, mais le monde tout entier. Pour eux, ou bien la création est l'œuvre d'un être cruel et malfaisant, ou bien il n'y a pas eu de création, et nous sommes le produit déplorable d'un hasard funeste, d'un choc d'atomes malencontreux. Pareille doctrine, que je n'examine pas ici au point de vue philosophique, ne peut conduire qu'à un découragement sans issue. Nul chrétien, nul fidèle d'aucune religion positive ne saurait être pessimiste dans ce dernier sens, qui pourtant est le vrai. Relisez les propagateurs de la doctrine, les pères de l'église pessimiste. Tous nient Dieu ou le blasphèment, et quelquefois le nient et le blasphèment à la fois, ce qui ne semble pas très logique. Aussi, loin que la recrudescence de pessimisme dont nous sommes témoins soit, comme on le prétend, l'indice d'une aspiration vers l'idéal, elle a pour cause principale l'affaiblissement des croyances religieuses et des croyances morales.... Mais il est temps de s'arrêter; je ne voulais que rire d'une manie contemporaine, et peu à peu je suis arrivé presque à en pleurer. Cela prouve que sans être pessimiste on peut être disposé à « voir triste. »

— L'accalmie qui suit toujours, en librairie, le coup de feu des livres d'étrennes, est passée. Un monceau de publications intéressantes sont accumulées sur ma table. Les *Papiers d'un émigré*, extraits du portefeuille du baron de Guilhermy et publiés par son fils (1 vol. in-8o, Plon et Nourrit), sont véritablement, comme l'annonce le titre du volume, un recueil de documents. Je dois ajouter, pour être tout à fait exact, qu'une portion de ces documents n'a d'intérêt que pour la famille du mort. M. de Guilhermy, bon gentilhomme, royaliste convaincu et dévoué, qui suivit ses princes en exil et eut pour récompense de manquer presque de pain dans sa vieillesse, n'a pas joué un rôle assez important pour que le tableau de ses affaires privées offre un grand intérêt au public. En revanche, ses papiers contenaient des lettres curieuses et amusantes, ainsi la correspondance du duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, avec M. et Mme de Guilhermy, au sujet de commissions de ménage. C'était en 1811. Le duc d'Orléans était en Sicile avec sa femme. Il chargeait ses amis, demeurés en Angleterre, de lui envoyer

différents objets nécessaires à sa maison, leur recommandait l'économie et s'affligeait quand arrivait la note, le *bill*. Nous sauterons quelques paragraphes où il est question d'ustensiles chers au duc de Vendôme.

Le 12 février 1811, le duc d'Orléans remercie de l'envoi de l'un de ces ustensiles, qui fait ses « délices et l'admiration de tout le monde » (on le montrait donc?) et continue, sans transition : « Ma femme vous prie de lui envoyer, pour la chapelle, les ustensiles d'église, que nous ne voulons pas faire en argent, qui est la seule manière de les faire ici. Nous vous prions de nous acheter, en *plaqué*[1], un bel encensoir, une navette, les deux burettes, dorées en dedans, et le plateau, un goupillon et le vase pour mettre l'eau bénite. »

Les listes de commissions se succèdent, en attendant le quart d'heure de Rabelais.

Palerme, 14 mai 1812.

« Je viens de recevoir deux paniers de plantes. Le bill me flatte beaucoup moins. Les camélias à fleurs doubles coûtent 3 livres sterling 3 shillings la pièce, ce qui me fait beaucoup regretter de les posséder. A cela près, rien ne serait plus raisonnable que cet envoi, mais les camélias sont *jugulantes*. »

Palerme, 17 septembre 1812.

« Tout ce que vous m'avez envoyé est charmant, moins l'histoire de France en figures, qui est faite sous le règne de Buonaparte, *ergo* buonapartisée, et d'autant plus mauvaise pour mon fils, qu'on y a fourré toutes ces absurdes calomnies sur le Régent, son aïeul.

» Les clefs de montre sont excellentes, mais j'en ai pour toute la Sicile, et peut-être même pour la Sardaigne, et je n'en désirais qu'une douzaine pour moi. *Never mind*. Vous mettez tant de complaisance et vous faites si bien vos commissions, que ce sont toujours des remercîments que je vous dois, et point de plaisanterie; mais quarante-quatre clefs de montre passe vraiment la plaisanterie; et je crois que vous m'avez pris pour le duc de Penthièvre, mon grand-père, qui avait la manie des montres et des pendules, et qui, ne sachant plus comment en réunir assez autour de lui, s'en fit faire une

[1] Les mots en italique sont soulignés dans l'original.

garniture de boutons, toutes marchant à la fois. Quel plaisir lui aurait fait votre envoi! »

La lettre du 20 octobre commence par un paragraphe désolé sur la note d'un nommé Blades, fournisseur anglais. Le duc a peur de ne pas avoir de quoi la payer. Il ne sait « à quel saint se vouer. »

« Ce qui me jugule dans ce bill, continue-t-il, ce qui est vraiment du dernier cruel, ce sont les quatre globes! quatre cent quarante livres sterling[1]!!! pour ces malheureux globes (qui m'arriveront peut-être en morceaux); tandis que j'avais demandé simplement quatre globes de cristal dépoli, peints en paysage....

» Je ne sais où mettre cette ridicule et folle magnificence de globes, dont je suis aussi honteux qu'embarrassé. Jamais je n'ai demandé l'or moulu, ni rien de magnifique ; et Dieu sait que je ne le désirais pas. Mais l'objet des ouvriers anglais est toujours de vous enfiler dans la dépense.....

» J'allais demander des pendules et des tapis, et le prix de ces maudits globes aurait amplement couvert cette dépense ; mais il n'en sera plus question jusqu'à ce que j'aie pu revendre au moins un ou deux globes, avec le risque agréable de passer pour faire le commerce.... Mais je n'en veux plus parler : pardonnez-moi si j'en ai tant parlé ; c'est que j'en étouffe.

» J'ai reçu les deux peaux que vous m'avez envoyées. Je les ai trouvées si belles, que j'en ai fait faire un pantalon par un soldat anglais, qui l'a très bien fait. »

On savait déjà que Louis-Philippe était bon *mesnagier ;* on vient de le voir à l'œuvre.

— Le Dr Saucerotte, ancien professeur de philosophie, physiologiste distingué, auteur de divers ouvrages estimés, avait eu une idée excellente (il est mort avant l'apparition de son volume) lorsqu'il avait entrepris son *Esprit de Montaigne*, *choix des meilleurs chapitres et des plus beaux passages des Essais* (Paris, 1 vol., Perrin). Tout le monde n'a pas le loisir ou le goût de lire entièrement les *Essais*. Tout le monde ne peut pas les lire, à cause des grossièretés qui en privent « plusieurs catégories de lecteurs, dit avec raison la préface, et en premier lieu nos femmes. » Un bon choix de Montaigne, fait avec goût, adroite-

[1] Onze mille francs.

ment relié en ses diverses parties, pourvu de quelques notes, est donc un bienfait pour une classe nombreuse de lecteurs des deux sexes. Celui du Dr Saucerotte réunit la plupart des qualités nécessaires à un livre de ce genre. A dire vrai, il aurait suffi d'y effacer quelques paragraphes pour rendre le volume tout à fait approprié à ses fins. Tel qu'il est, je crains qu'il ne choque encore quelques jeunes femmes, bien qu'on ne se choque plus guère de notre temps. En tout cas, il ne peut être mis aux mains des jeunes filles, et c'est dommage : il y avait si peu de chose à changer pour le rendre irréprochable ! Et que de jolies leçons il contient à l'adresse des mères de famille, présentes ou futures ! Celle-ci, entre autres, sur la femme qui néglige son ménage :

« Je veois avec despit, en plusieurs menages, monsieur revenir maussade et tout marmiteux[1] du tracas des affaires, environ midy, que madame est encores à se coeffer et attiffer en son cabinet : c'est affaire aux roynes ; encores ne sais-je ; il est ridicule et injuste que l'oysifveté de nos femmes soit entretenue de nostre sueur et travail. »

— M. Charles Clément a écrit la biographie de *Gleyre* (1 vol. in-8°, Perrin), votre compatriote, avec l'autorité d'un critique d'art et l'admiration affectueuse d'un ami. L'œuvre est assurément déjà connue en Suisse, puisque l'édition présente est une réimpression (moins les planches), du volume paru en 1877. L'auteur prend Charles Gleyre dans la maison de paysan du village de Chevilly, dans le canton de Vaud. Il le conduit à Lyon, chez la tante François, qui lui préférait son frère Henri, parce qu'il « aimait le linge ; » à Paris, dans l'atelier Hersent ; en Italie, en Orient, puis de nouveau à Paris et en Suisse, où il allait fréquemment passer ses vacances. Il nous le montre « né célibataire, » demandant, à l'âge de huit ans, avec une expression de terreur : « Est-ce qu'on est forcé de se marier quand on est grand ? » et s'endurcissant avec les années dans son aversion pour le mariage. Il nous donne son *Journal* de voyage et un choix de ses lettres, et il nous retrace toute sa carrière d'artiste, ses débuts, ses efforts, ses succès, ses accès

[1] *Marmiteux*, mal en point, mal partagé du côté de la fortune et de la santé. (Dictionnaire de Littré.)

de découragement. Un catalogue détaillé des œuvres de Gleyre complète cet excellent volume.

— Le tome III de la grande *Histoire de la monarchie de juillet* (in-8°, Plon et Nourrit), par M. Paul Thureau-Dangin, a paru. L'Académie française, il y a quelques mois, avait décerné le grand prix Gobert aux deux premiers tomes, témoignant ainsi de la haute valeur d'une œuvre qui froisse les sentiments de beaucoup, mais qui n'en est pas moins l'un des monuments de l'école historique contemporaine.

M. Thureau-Dangin ne recherche pas les côtés pittoresques de l'histoire. Il les évite, pour ne s'attacher qu'à l'histoire politique, qu'il traite avec une largeur et une élévation remarquables. On ne saurait être plus hostile au régime actuel que M. Thureau-Dangin, rédacteur en chef du *Français*, mais cette hostilité ne le rend pas fade lorsqu'il parle d'un régime plus conforme à ses inclinations. On l'a même accusé d'être caustique et, qui plus est, dans des phrases incidentes, ce qui est infiniment plus dangereux pour l'adversaire, comme chacun sait, qu'un bon coup droit. M. Thiers a particulièrement souffert du système de la phrase incidente. Quoi qu'il en soit, amis et ennemis devront lire ce tableau magistral d'un règne dont les conséquences se font encore sentir si vivement, en bien ou en mal, à l'époque présente. Le tome III comprend environ trois années, du premier ministère de M. Thiers, en février 1836, à l'interrègne ministériel du printemps de 1839.

— M. Joseph Aron, Phalsbourgeois d'origine, établi aux Etats-Unis, a refusé de faire partie du comité chargé d'élever un monument au général Grant, parce que celui-ci s'était montré hostile à la France pendant la guerre franco-allemande. Blâmé par ses amis américains, M. Joseph Aron a eu à cœur de se justifier en prouvant que l'hostilité en question était trop prononcée pour permettre à un Français de travailler à la gloire du général Grant, et il publie un volume de pièces diverses : lettres, dépêches, discours, etc., imprimé en texte double, anglais et français, sous ce titre : *Les deux républiques sœurs, France et Etats-Unis.* (Paris, Calmann Lévy et New-York, Thompson et Moreau.) L'examen des pièces donne raison à M. Joseph Aron, et son volume devra le blanchir entièrement aux yeux de sa patrie d'adoption.

— M. Ad. Franck continue à défendre le respect de la personne humaine. Sa *Philosophie du droit civil* (1 vol. in-8°, Félix Alcan) contient une bonne part de polémique à côté de l'exposé des principes. Toute la portion du livre qui touche à la femme, ses droits et sa condition sociale plaira particulièrement aux lectrices; c'est-à-dire que le livre est loin d'être aride et qu'il reste toujours accessible à tous.

— M. Henry Houssaye, fils d'Arsène Houssaye, n'a pas encore quarante ans, et il compte déjà à son actif toute une liste d'ouvrages sérieux, de ces ouvrages qui ne se font point vite ni facilement. Ainsi son *Histoire d'Alcibiade et de la république athénienne*, etc., ou son *Premier siège de Paris, an 52 avant l'ère chrétienne.* Les articles dont se compose son nouveau volume, *Les hommes et les idées* (Calmann-Lévy) avaient paru d'abord dans les *Débats*. L'auteur y attaque vigoureusement le naturalisme, qu'il définit « une doctrine Protée, une doctrine confuse, incohérente, insaisissable, abondante en contradictions et faite d'idées justes qui sont vieilles comme le monde et d'idées fausses qui ne sont guère plus neuves. » Je regrette de ne pouvoir m'arrêter plus longtemps à ce volume, comme aussi d'être réduit à nommer le joli recueil de nouvelles auquel son auteur, Th. Bentzon, a donné pour titre : *Une conversion* (Calmann-Lévy). Cela est délicat, honnête et, qui plus est, amusant.

Des trois récits de voyages qui vont suivre, le premier est de beaucoup, à tous égards, le plus intéressant. M. Léon Rousset, appelé par le gouvernement chinois à professer à l'arsenal de Fou-Tchéou, nous donne dans *A travers la Chine* (1 vol. illustré; Hachette) un volume très différent et très au-dessus des crèmes fouettées que nous servent en si grande abondance les touristes ordinaires. C'est un ouvrage sérieux, mûrement préparé pendant un séjour de sept années, bien fait, instructif quant à la politique extérieure de la Chine et à ce que l'Europe peut en attendre.

Rien de particulier à dire de *Passé et Présent*, récits de voyages de M. Xavier Marmier. (Hachette.)

En Angleterre, par M. Félix Narjoux (1 vol. illustré; Plon et Nourrit), est un peu caricatural.

Force nous est de remettre au mois prochain la suite des

livres, afin de garder quelques lignes pour un roman qui a fait du bruit, tant à cause du nom de son auteur, M. Octave Feuillet, qu'à cause des idées qui y sont exprimées.

Je dois d'abord prévenir le lecteur de ne pas se laisser égarer par le post-scriptum de la *Morte* (Calmann-Lévy) et de ne pas perdre son temps à chercher des noms vrais sous les noms de fantaisie du récit. Les amis de M. Feuillet affirment qu'aucune aventure réelle n'a servi de fondement au roman, ce qui prouve à tout le moins que l'auteur a mis à ses personnages des masques assez épais pour avoir le droit de soutenir qu'ils n'ont jamais existé en chair et en os et pour les rendre introuvables. L'intérêt de l'œuvre est dans les lamentations de M. Octave Feuillet sur le monde disparu de sa jeunesse, sur les idées et les sentiments qu'il a aimés, qu'il aime encore et que le monde, autour de lui, aime de moins en moins. Il est dans les attaques désespérées, maladroites à force de zèle, contre toutes les nouveautés dont la société inclémente attriste la vieillesse du romancier : idées nouvelles, mœurs nouvelles, éducation nouvelle, manières nouvelles, modes nouvelles, hélas! Semblable à Jérémie sur les ruines de Jérusalem, M. Octave Feuillet pleure et maudit. Sa *Morte* a été et sera très lue à cause de la thèse. J'y aurais souhaité pour l'amour de l'art (car la thèse n'est pas la mienne) moins d'invraisemblances et de parti pris.

Parmi les ouvrages que nous sommes forcé de remettre au mois prochain sont la *Vie et les œuvres de Tœpffer*, par l'abbé Relave (Hachette) et *le Théâtre chinois* de Tcheng-ki-Tong (Calmann-Lévy).

CHRONIQUE ALLEMANDE

Les dernières découvertes de Schliemann : Tyrinthe. — La Grèce actuelle, d'après un écrivain allemand. — Un Zola suédois : Auguste Strindberg. — *Denise* à Berlin. — Livres nouveaux. — Le *Fremdenblatt* de Vienne.

Un fort beau volume, édité chez Brockhaus, à Leipzig, nous met au courant des dernières découvertes de l'infatigable

Schliemann. Il s'agit des fouilles exécutées à Tyrinthe, cette ville du Péloponèse où la légende a fait vivre Amphitryon et son fils Hercule. Schliemann y a découvert un palais royal aux murailles cyclopéennes, qui peut bien remonter à deux mille ans avant Jésus-Christ. On le dirait construit sur les données de l'Odyssée. L'emplacement est très vaste. Dans la cour spacieuse, un autel en plein air témoigne qu'à cette époque les temples étaient encore inconnus. L'étendue considérable des bâtiments s'explique par le fait qu'ils n'ont qu'un rez-de-chaussée. La pierre et le bois pour le gros œuvre, le limon et les roseaux pour la toiture, des briques non cuites, des crampons et des clous de métal, tels en étaient les principaux matériaux. Au centre du palais est une grande salle avec un foyer dont la fumée s'échappait par un trou pratiqué dans le toit ; pas de fenêtres : la lumière ne pénètre que par la porte. Le sol a des dessins creusés dans un lit de chaux ou de terre glaise mélangée de cailloux. Dans les murailles d'enceinte, épaisses de plus de dix mètres, se trouvent des sortes de casemates qui servaient évidemment à cacher des provisions et des marchandises en temps de guerre. Détail caractéristique : entre les jointures des pierres, on a constaté l'existence de mortier, contrairement aux affirmations de tous les écrivains anciens et modernes. D'après Schliemann, les ruines exhumées à Tyrinthe sont celles d'un établissement préhistorique des Phéniciens ; le palais royal aurait été un château fort voué à la protection des marchands d'alentour. Il ne nous appartient pas de discuter les conclusions de l'heureux archéologue. Chacune de ses trouvailles est une nouvelle énigme proposée à la sagacité des savants et des chercheurs. A eux de s'entendre.

— L'écrivain anonyme qui nous a donné, il y a quelques mois, dans la *Revue des archives prussiennes*, des pages si intéressantes sur la cour ottomane, nous apporte aujourd'hui des souvenirs d'Athènes et des renseignements précieux sur les conditions politiques et sociales de la Grèce actuelle. Vis-à-vis de la Turquie, ce pays est à peu près dans la position d'un hé ritier présomptif criblé de dettes, qui spécule, pour rétablir ses affaires, sur la mort d'un parent âgé. Mais le parent tarde beaucoup à mourir de sa belle mort, et à chaque crise nouvelle de sa lente agonie, les espérances de l'héritier se raniment

pour faire place ensuite à une irritation fiévreuse. Il est vrai qu'à l'heure présente, la Grèce est en droit de compter sur la part du lion dans le démembrement inévitable de la Turquie : son éducation politique est bien supérieure à celle des autres peuples des Balkans, qui en sont encore à jeter leur gourme ; mais plus la situation se prolonge, plus ses chances diminuent. Cependant les Grecs ont encore sur leurs voisins une autre supériorité : c'est la ténacité avec laquelle leurs hommes d'état ont maintenu les traditions du panhellénisme. Englober dans un même royaume toutes les populations parlant grec, de l'Europe et de l'Asie, est pour eux la base de toute politique nationale. C'est ce qu'ils appellent « les revendications légitimes et historiques des Hellènes. » Leur patriotisme aime les fanfaronnades, mais il ne laisse pas d'offrir un côté très estimable. Il suffit de citer le fait qu'un bon nombre de Grecs enrichis à l'étranger ont suivi l'exemple du baron Sina, de Vienne, qui a dépensé des sommes énormes pour doter de beaux édifices la capitale de son pays. Tout citoyen se considère comme un descendant immédiat des anciens Grecs, aussi les savants qui, à l'exemple de Fallmereyer ont établi sur des preuves irrécusables la descendance indirecte, sont-ils cordialement détestés, même dans les classes instruites. Le régime bavarois n'a laissé que des traces imperceptibles dans le royaume. Près d'Athènes, on signale encore, dans un petit village, une colonie de Bavarois dirigée par un prêtre envoyé de Munich, mais la langue allemande en a disparu, et le penchant pour les boissons fortes, importé par les fondateurs, s'est associé à l'aversion des Grecs pour les travaux agricoles : la colonie est en ruine. Le roi Georges et la reine Olga jouissent actuellement d'une popularité véritable due avant tout au soin avec lequel ils se sont tenus éloignés des agitations et des haines de parti. Leur famille nombreuse est pour les Grecs une garantie d'avenir, aussi la voiture qui promène les enfants royaux dans les rues d'Athènes est-elle toujours acclamée avec enthousiasme par la population.

Jusqu'en 1870, le roi et sa famille ne pouvaient se rendre à la campagne sans une forte escorte, tellement le pays était infesté de brigands. Aujourd'hui la sûreté règne presque partout. En 1871, cédant aux réclamations des gouvernements étran-

gers, on fit une battue générale ; les brigands, acculés vers le nord, essayèrent de franchir la frontière turque, mais le terrible Mehemed Ali Pacha (un renégat allemand), rendit à la Grèce le service de les exterminer par des mesures atroces. Il alla jusqu'à immoler des familles entières de paysans soupçonnées de recel et d'intelligence avec les malfaiteurs.

En lisant les révélations de l'écrivain allemand sur ce qui se passait encore en 1870, je me persuade que, dans son *Roi des montagnes*, Edmond About n'a pas beaucoup exagéré les conditions du brigandage dans la Grèce de 1855.

— Les Revues allemandes commencent à parler d'un romancier naturaliste suédois, de ce groupe d'écrivains radicaux et pessimistes que Georges Brandes appelle « les hommes de la crise moderne, » Auguste Strindberg. Fils d'un petit employé de Stockholm, il reçut une éducation soignée, malgré la position peu aisée de ses parents, étudia la philosophie, puis la médecine, à l'université d'Upsal, et finit par se vouer entièrement à la littérature et à l'étude des langues modernes. La pauvreté lui fit prendre la plume. Il composa trois drames, dont deux obtinrent quelque succès au théâtre de Stockholm ; mais cela n'était pas suffisant pour vivre. Mangeant toujours de la vache enragée, Strindberg fit des articles littéraires pour les journaux et les revues de son pays. Au milieu de ces occupations imposées par le besoin, il écrivit une nouvelle série de drames, et se chamailla, entre temps, avec les directeurs de théâtres et les professeurs de l'université d'Upsal, qu'il avait malmenés dans des croquis satiriques. Dégoûté du journalisme et de la politique, il sollicita en 1875 un emploi subalterne à la bibliothèque de Stockholm, et s'y maintint pendant sept ans. De cette époque date la seconde phase de sa carrière littéraire. Elle est moins agitée et plus remplie. Strindberg écrivit des articles sérieux et composa une histoire de la civilisation en Suède qui causa un véritable scandale par les attaques violentes auxquelles l'auteur se livrait contre le vénérable Geiyer, le plus estimé des historiens suédois. Ce fut dans toute la presse un cri d'indignation, mais Strindberg n'eut pas trop à se plaindre de l'orage : son livre ne s'en vendit que mieux. En 1878, il épousa une actrice, comtesse divorcée, et pendant sa lune de miel, publia son premier roman : *La cham-*

bre rouge, œuvre véritablement remarquable. S'il fallait prendre un terme de comparaison dans la littérature française, je dirais que c'est du Daudet plutôt que du Zola. On assure, du reste, qu'au moment où il écrivit ce livre, Strindberg ne savait rien de l'auteur de l'*Assommoir*. La « chambre rouge » est un coin de café, meublé de cramoisi, où se donnent rendez-vous quelques bohêmes du pinceau et de la plume. On y déblatère naturellement fort et ferme contre les injustices sociales. Le héros du groupe est un jeune idéaliste du nom d'Arvide Falk. La facture du roman et la mise en scène sont défectueuses, il n'y a pas d'unité dans la composition; mais les caractères sont curieusement fouillés et on y trouve une richesse de types d'autant plus intéressante que le pays est moins connu. La morale du roman est celle de La Rochefoucauld : l'amour-propre est le mobile de toutes nos actions, l'homme est profondément égoïste, et il fait taire la voix de sa conscience par amour du repos et paresse. C'est ainsi qu'Arvide Falk finit par se ranger sous les lois d'une société dont il a pénétré toute la corruption.

Ce roman de la *Chambre rouge*, dont quelques scènes sont d'un réalisme puissant, mit décidément en lumière le nom de Strindberg. Il est fâcheux que dès lors l'écrivain suédois soit retombé dans l'exagération et ait pris à tâche de démolir tout ce que la société respecte et vénère. Il n'a pas craint de descendre jusqu'aux grosses personnalités, ce qui lui a valu de violentes répliques. Depuis quelques années, il séjourne en Suisse et à Paris. Je n'apprendrai rien à vos lecteurs en leur disant que les douze nouvelles de Strindberg sur le mariage ont été traduites en français [1], que le volume a été prohibé en Suède à cause d'un passage réputé blasphématoire, que l'auteur fut mis en accusation, qu'il alla se défendre lui-même, qu'il trouva à Stockholm un accueil enthousiaste et qu'il fut finalement acquitté. L'interdiction levée, on dévora le volume, pour le déclarer bientôt à l'unanimité indigne de l'auteur de la *Chambre rouge*.

Strindberg paraît retomber aujourd'hui dans ses exagérations premières ; son naturel excentrique est peu fait pour un développement normal et sain. « A défaut d'autre gloire, dit

[1] Lausanne, B. Benda.

un critique allemand, il se contente de celle d'Erostrate qui mit le feu au temple d'Ephèse pour se rendre immortel. C'est dommage. Un si grand talent eût pu donner autre chose. »

— Le *Residenztheater* de Berlin donne dans ce moment *Denise*, d'Alexandre Dumas fils. Indépendamment de ses mérites propres, ce drame nous intéresse en ce qu'il est construit sur les mêmes données qu'une pièce de Frédéric Hebbel, le dramaturge allemand. Seulement le dénouement est tout autre. Dans la pièce de Hebbel, le fiancé tranche la question par un mot devenu proverbial chez nous : *darüber kann kein Mann weg !* (Jamais un homme ne passera là-dessus !) C'est la sentence de mort de la pauvre Marie-Madeleine. Le héros de Dumas trouve au contraire moyen de lever la difficulté. Au *Residenztheater*, l'interprétation est bonne, mais il faut avouer que nos traducteurs de drames français sont souvent bien maladroits. C'est ainsi que le mot de Denise, se jetant au cou de sa mère : « Oh! ma mère, ma mère ! » a été traduit par *meine Mutter*, *meine Mutter !* tandis que le génie de notre langue exige impérieusement dans ce cas la suppression du pronom possessif. Et l'actrice chargée du rôle a renchéri encore sur la faute du traducteur en accentuant le pronom. On ne saurait croire l'effet que cela produit sur une oreille allemande ! Du sublime au ridicule, il n'y a réellement qu'un pas.

— Nous avons devant nous toute une pile de livres nouveaux. Allons un peu vite en besogne.

Le poète Guillaume Hertz, de Munich, a fait une jolie traduction en vers des meilleurs lais narratifs de la littérature française des XIIe et XIIIe siècles. Le livre est dédié à Paul Heyse; il s'appelle *Spielmannsbuch* et donne assez exactement l'idée de ce que devait être le répertoire d'un *parleor* normand fréquentant au XIIIe siècle les châteaux et les cours. Tous mes lecteurs savent qu'on entend par lais narratifs les ballades et les contes tirés de ce fond de légendes celtiques qu'on est convenu d'appeler « la matière de Bretagne. » La plus ancienne poétesse des Français, Marie de France, est représentée dans l'anthologie de Hertz, et le recueil se termine par une charmante traduction d'*Aucassin et Nicolette*, avec des commentaires et des notes sur l'origine et l'histoire de ce délicieux récit.

Hertz est un élève de Uhland; toutes ses œuvres se rapportent au moyen âge. On lui doit une bonne traduction de la *Chanson de Roland* et des travaux très estimés sur les légendes populaires. Depuis quinze ans, il professe la littérature allemande à l'école polytechnique de Munich.

M. Julius Grosse, secrétaire-général de la fondation Schiller en faveur des écrivains indigents, nous donne en un gros roman de deux volumes le résumé de ses expériences sur le prolétariat littéraire. Les remèdes qu'il préconise sont d'un véritable songe-creux. Voici en quelques mots son histoire.

Der getreue Eckart, — c'est le titre du livre et le nom du héros, — est un homme fort instruit qui, après de longs voyages, vient atterrir dans une cour allemande, où l'on en fait le plus grand cas. Le prince se prête de bonne grâce aux vastes projets que caresse son protégé en vue d'adoucir le sort des artistes et des gens de lettres malheureux. Pour abriter ces pauvres diables, il s'agit de créer des maisons de retraite: si la veuve de Rossini a donné toute sa fortune pour fonder un asile à l'usage des compositeurs naufragés, un souverain allemand doit faire plus encore. Et, en effet, trois châteaux sont aménagés pour recevoir la cohorte des affamés et des ratés de la littérature; mais bien peu d'entre eux se montrent dignes de la munificence de leur bienfaiteur. Sur ces entrefaites une révolte d'ouvriers éclate: ces prolétaires d'un autre genre demandent à cor et à cri leur part du gâteau. Le fidèle Eckart veut défendre son bien et meurt dans la bagarre, mais un philanthrope surgit, qui jure sur son tombeau de continuer son œuvre. L'auteur ne ménage à personne ses attaques; tantôt il s'en prend à l'état, tantôt à l'indifférence du public pour les « choses de l'idéal. » Mais qu'il est difficile de s'intéresser à ses héros!

La contre-partie de ce roman nuageux est un livre récemment imprimé à Vienne et signé du pseudonyme de *Schwarzkopf*. Titre: *Le roman où l'on s'ennuie*. C'est un pamphlet mordant à l'adresse de nos romanciers idéalistes. L'auteur déclare ne connaître que deux conteurs intéressants: Charles Dickens et Gottfried Keller, encore n'a-t-il garde de nous cacher qu'au fond il préfère Daudet et Zola. Ce n'est pas la première fois que Vienne se raidit contre les tendances idéalistes de Berlin.

Der letzte Jude est un roman historique de Charles Edler. Quand je dis historique, c'est par manière de parler. Flavius Josephus, qui nous a gardé le souvenir de la destruction de Jérusalem, fait bien mention de la fureur des juifs fanatisés contre les Romains, mais il ne cite le nom d'aucun chef ou héros populaire. M. Edler en a fabriqué un à son usage et l'a baptisé Othniel. Othniel est le fils de Marthe, la ménagère trop zélée. A Rome, où le hasard l'a conduit, il partage les jeux de l'empereur Titus, et plus tard, devenu beau jeune homme, il attire les regards de Bérénice, la célèbre fille d'Hérode Agrippa, qui lui prodigue en secret ses tendresses. Mais tout change : Othniel prend part à l'insurrection de son peuple. Après la chute de Jérusalem, il se retire avec un petit nombre de héros invincibles sur le rocher de Masada. Tous ses compagnons sont massacrés, et lui-même succombe. Voilà pourquoi le livre s'appelle *Le dernier juif*. Eliminez-en un entassement d'horreurs et il ne reste rien, ou du moins peu de chose.

A plus d'une reprise, j'ai parlé des romans historiques du professeur Hausrath : *Antinoüs*, *Klytia*, *Jetta*. Le même écrivain nous donne aujourd'hui sous le titre d'*Elfriede* un roman d'actualité, passablement fantastique et très sombre.

Quatre enfants naissent en une nuit dans le même village. Au château, on acclame la naissance du petit Nick, dernier rejeton de la famille; dans une chaumière délabrée, une femme de mauvaise vie met au monde un garçon aux traits déjà sinistres; enfin le jardinier du manoir devient l'heureux père de deux jumeaux, sains et robustes, qui reçoivent les noms de Fritz et d'Elfriede. Les années se passent; Nick se prend d'amitié pour la petite Elfriede, qui semble exercer sur lui la plus heureuse influence; mais un jour, par la faute de son ami, la jeune fille perd la vue. Le futur maître du château part pour l'université; il en revient ruiné de corps et d'âme. Elfriede continue à lui vouer l'amitié la plus tendre, mais le gentilhomme ne tarde pas à se laisser dominer par un drôle qui n'est autre que le fils de la mauvaise femme. De chute en chute il perd la raison, et, dans une course en bateau, tente de se noyer avec Elfriede. Son projet ne réussit que trop, et le frère d'Elfriede, qui s'élance à leur secours, périt avec les deux malheureux.

L'exécution vaut mieux que le plan dont je viens d'indiquer les grandes lignes, mais il n'en est pas moins étonnant de voir un professeur de théologie s'abandonner à des conceptions aussi bizarres. Il a fait acte de prudence en se dissimulant sous le pseudonyme de Georges Taylor.

— Passons à des livres plus sérieux.

Voici d'abord le cinquantième volume de l'*Annuaire des théâtres allemands*, de Entsch. Au début, cet annuaire était une modeste brochure. L'année 1885 fournit un gros volume de 1200 pages, avec la statistique et l'histoire de tous les théâtres allemands, sans compter quarante portraits de nos meilleurs acteurs et actrices.

L'*Histoire de l'enseignement secondaire en Allemagne depuis le moyen âge*, de M. Paulsen, est un ouvrage fort savant. L'auteur marque avec un soin particulier les étapes successives de l'étude des langues mortes. Tantôt on visait à l'éloquence, tantôt à la poésie, tantôt à « l'esprit de l'antiquité. » Aujourd'hui, cette solide culture classique tend à céder la place à l'étude des sciences et des langues modernes. Paulsen s'efforce de démontrer que nos gymnases ne pourront subsister longtemps encore avec un programme mixte; il faudra faire un choix. Selon lui, l'enseignement secondaire sera de plus en plus défrayé par les « ressources nationales » (*aus eigenem Bildungsmittel*). Quelles que soient les tendances de ce livre, il faut convenir que la partie historique en est fort bien faite; elle ajoute beaucoup aux estimables recherches de Raumer et de Schmidt.

— A propos du quarantième anniversaire de la fondation du *Fremdenblatt*, le feuilletoniste D. Spitzer, de Vienne, a adressé à la *Gegenwart* une lettre assez piquante qui jette quelque jour sur la vie littéraire de la capitale autrichienne. J'en traduis un fragment, en rappelant d'abord pour l'édification du lecteur que le *Fremdenblatt* fut fondé à Vienne, en 1846, par le baron Gustave Heine, le frère du poète.

« Aux banquets de nos journalistes, écrit Spitzer, nous voyons régulièrement s'embrasser les deux rédacteurs de l'*Oestreich in Bild und Wort*, cette fort estimable publication due à l'initiative du très spirituel prince Rodolphe. Ces nouveaux Castor et Pollux sont Jokai, le romancier hongrois, et le

chevalier Joseph de Weilen, de l'Autriche allemande. Pourquoi ces deux messieurs s'embrassent-ils ainsi à jour fixe? C'est qu'il s'agit de symboliser les tendresses réciproques des populations d'en deçà et d'au delà de la Leitha, l'amour de l'Autrichien pour le Hongrois. En vertu des mêmes principes, le chevalier de Weilen n'a pas manqué non plus, au quarantenaire du *Fremdenblatt*, de porter un toast au baron de Heine, ce fidèle serviteur du ministère Taafe qui prêche sur tous les tons l'entente des nationalités allemande et slave, — aux dépens de la première. Ces allures conciliantes ne démontrent-elles pas clairement la méchanceté de Henri Heine qui, dans sa correspondance, accuse son frère Gustave de semer la désunion dans la famille? Gustave de Heine débuta modestement comme marchand de produits alimentaires, puis il devint officier au service de l'Autriche. En 1846, il déboucla son ceinturon et fonda son journal. Comme il n'écrit jamais lui-même, on peut bien dire qu'il est revenu à son premier métier; la seule différence est qu'il vend maintenant des produits intellectuels. Le noble baron a servi fidèlement tous les régimes, se faisant chaque fois le porte-voix des hommes au pouvoir. Il a donc toutes les convictions, sauf une seule qui lui soit propre. Qu'on ne se méprenne cependant point sur mes sentiments. Je suis grand ami de Heine le poète, et je vénère Heine, le richissime baron. Puisse-t-il pendant longtemps encore continuer à ne rien écrire dans son journal! »

CHRONIQUE ANGLAISE.

La souscription pour le monument Gordon. — Les dialectes australiens. — *Les peintres de la Renaissance italienne*, par Mlle Edith Healy. — Une nouvelle édition de la *Vie de Samuel Johnson*, par James Boswell.

On devait s'attendre à ce que le nom de Gordon demeurât désagréable au parti politique que les événements ont rendu responsable de sa mort. C'est donc avec surprise que j'ai lu les lamentations de quelques journaux, le mois dernier, au sujet

de l'apparent oubli où ce nom est rapidement tombé. Il y avait trop de personnes intéressées à ce qu'on parlât le moins possible de Gordon pour que les choses pussent se passer autrement qu'elles ne se sont passées. Le fait particulier qui a provoqué les lamentations en question n'en est pas moins peu à notre honneur. Le voici en quelques mots.

On sait qu'il est assez d'usage en Angleterre de payer les dettes de reconnaissance avec de l'argent. Les souscriptions sont un moyen fréquemment employé de témoigner à un homme la gratitude et l'admiration publiques, qu'il s'agisse d'un écrivain ou d'un soldat, d'un savant ou d'un inventeur. Après la mort de Gordon, il avait été décidé qu'on élèverait un monument à sa mémoire, par voie de souscriptions, et ce monument avait été admirablement choisi. Les amis de Gordon, se souvenant du temps et de l'argent qu'il avait consacrés, quand il habitait l'Angleterre, à ramasser les petits vagabonds et à tâcher de les régénérer, avaient résolu de fonder un établissement qui porterait le nom de *Maison Gordon pour les jeunes garçons*, où son œuvre serait poursuivie méthodiquement. On devait ramasser comme lui les jeunes vagabonds, les enfants moralement abandonnés, les élever, les instruire et les préparer au métier de soldat.

La souscription fut ouverte et il arriva d'abord quelque argent. Les administrateurs s'aperçurent cependant bien vite qu'il ne fallait pas songer à exécuter le plan primitif et à construire un établissement. Le ministère de la guerre supprima cette première difficulté en prêtant un local, à titre provisoire il est vrai. Deux officiers y furent installés et cinquante enfants confiés à leurs soins.

Les résultats ont été bons, mais le conseil d'administration vient de se réunir et il a constaté que les fonds manquaient. On a dû chercher des expédients pour attirer l'argent dans la caisse. Quelqu'un a proposé de supprimer le nom de Gordon et de dire « Maison pour jeunes garçons » tout court, dans la pensée que beaucoup donneraient pour une œuvre de bienfaisance pure et simple qui ne veulent pas donner pour le monument du général. Ce dernier détail est le plus pénible pour les amis du mort ; il indique plus que de l'indifférence. Encore une fois, bien naïf qui s'en étonne. C'était inévitable.

— Une lettre d'Australie nous montre la colonie commençant à se préoccuper de fournir au monde civilisé autre chose que de l'or ou de la laine. Il y a déjà plusieurs années, Max Müller lui avait signalé l'urgence de noter ses dialectes indigènes, puisque les sauvages australiens sont en train de s'éteindre. Certaines tribus diminuent si rapidement, que d'être tombées en une seule génération de plusieurs milliers d'âmes à quelques centaines. La philologie est donc très intéressée à presser l'étude des divers dialectes et la publication de grammaires et de dictionnaires.

Le gouvernement australien a compris l'importance scientifique des travaux réclamés et il a encouragé les bonnes volontés en imprimant à ses frais quelques ouvrages. Les circonstances se sont chargées de prouver qu'il n'y avait pas de temps à perdre, car tel volume paru il y a moins de vingt ans se réfère maintenant à une langue morte, par suite de l'extinction complète d'une tribu ou même d'un groupe de tribus. La presse locale ne semble pas éloignée de prendre en main la cause de la philologie.

J'ai trouvé dans un journal australien, à propos des dialectes aborigènes, une remarque qui, si elle est exacte, est curieuse, car elle indiquerait chez les langues australiennes une flexibilité ou, plus exactement, un manque de fixité, dont je ne me souviens pas d'avoir jamais vu d'exemple dans aucun autre langage. Un *gentleman* nommé M. Rogers, qui s'est évidemment beaucoup occupé des dialectes indigènes, assure qu'il a vu plusieurs d'entre eux changer de vocabulaire et, ce qui est plus fort, de syntaxe, dans l'espace d'une génération. Il attribue ce phénomène au fait que les populations parlant les langues en question sont illettrées. Cette assertion troublera les philologues européens, qui sont accoutumés à retrouver au fond des campagnes mainte expression aujourd'hui surannée, maint tour de phrase tombé en désuétude. M. Rogers est très affirmatif et il spécifie quelles sont les catégories d'indigènes chez qui la transformation est particulièrement rapide et radicale. Ce sont, d'après lui, les tribus habitant les montagnes et les bois, par conséquent, celles qui sont le moins en contact, de par la force des choses, avec le conquérant. Si M. Rogers ne s'est pas trompé et si les faits qu'il avance sont exacts, l'aus-

tralien peut être une mine d'observations pour le savant, car, enfin, il doit y avoir une règle présidant à ces mutations précipitées, et il serait instructif de la rapprocher des autres règles sous l'empire desquelles nos langues européennes ont opéré et opèrent encore chaque jour leur lente évolution.

— Il n'est pas de meilleur renseignement sur l'éducation d'un peuple que l'examen des livres composés spécialement en vue de sa jeunesse. Quand les ouvrages destinés aux enfants et aux adolescents sont niais et puérils, c'est que l'ensemble du système d'éducation est lui-même de qualité inférieure. La réciproque n'est pas moins vraie. Cela posé, — et je crois que personne ne le contestera, — il nous arrive des Etats-Unis un volume dont le seul aspect est instructif. Il est élégant, gai à l'œil, orné de gravures tout à fait artistiques, signées du nom d'un graveur français connu, M. de Mare. Titre : *Les Peintres de la Renaissance italienne*. Auteur, Mlle Edith Healy [1], fille d'un artiste américain dont la réputation a franchi l'Océan et dont les portraits sont aussi nombreux en Europe qu'aux Etats-Unis. Une édition bon marché de l'ouvrage est sous presse, afin de le mettre à la portée de tous les enfants, même ceux des écoles primaires.

Mlle Healy dit dans sa *Préface* : « En entreprenant ce petit livre, j'ai eu en vue un but plus élevé que de donner à mes jeunes lecteurs une série d'esquisses biographiques, forcément brèves et incomplètes. Mon grand but est de leur faire comprendre aussi clairement que possible la signification de ce mot si vague : l'art. »

Le but est élevé, en effet, et fait également honneur à l'écrivain qui le poursuit et au jeune public qui a été jugé capable de l'atteindre à sa suite. L'art est demeuré, jusqu'à présent, le côté faible des Américains. Lorsqu'un Anglais se permet de le constater, les Américains lui ripostent que c'est affaire d'hérédité et que nous ferions mieux de nous taire. Je ne trouve pas que la réponse change rien à l'état des choses, et je n'en persiste pas moins à penser que Mlle Healy entreprend une tâche comparable au défrichement d'une forêt vierge.

[1] *Painters of the Italian Renaissance.* (New-York et Chicago, Belford et Clarke.)

Dans un livre de cette nature, le point de départ est une grosse affaire. La vieille école du *sujet en peinture* a encore bon nombre de partisans, pour lesquels un tableau n'est bon qu'autant qu'il représente une action touchante, ou héroïque, ou tragique, ou folâtre, une action, enfin, propre à faire faire au spectateur des réflexions émouvantes, plaisantes ou instructives. Les partisans du « sujet » sont généralement des fanatiques, qui considèrent leurs adversaires avec une sorte d'horreur religieuse. Ne pas avoir la foi au « sujet, » c'est être athée en peinture. M[lle] Healy s'est résignée à être accusée de cette variété toute spéciale d'incrédulité et elle a fait courageusement sa profession de foi en ces termes : « Le but et l'objet de la peinture est de charmer au moyen d'une reproduction fidèle de la nature. » Etant atteint nous-même du même souffle matérialiste, nous souhaitons à l'auteur des *Peintres de la renaissance italienne* une grande influence sur les futures générations d'artistes de son pays. Son livre est bien fait, agréable à lire, plein de renseignements utiles, jamais aride. C'est, croyons-nous, un début ; il est très encourageant.

— M. Henry Morley vient de nous donner une nouvelle édition de la célèbre *Vie de Samuel Johnson*, par James Boswell, cette biographie dont Carlyle disait qu'on n'avait peut-être rien fait d'aussi remarquable, en ce genre, depuis Homère. Par parenthèse, cet éloge, comme beaucoup des choses remarquables qu'a dites Carlyle, ne m'a jamais paru très clair. L'idée de proposer au monde l'*Iliade* et l'*Odyssée* comme des biographies modèles est originale, mais elle est un peu embrouillante. On est accoutumé à voir encore autre chose dans Homère que de dignes pendants au récit des faits et gestes de l'honnête et maussade auteur du *Dictionnaire* et de *Rasselas*.

Nous n'allons pas infliger aux lecteurs de la Revue l'analyse de l'œuvre si connue de Boswell. Samuel Johnson, outre qu'il avait beaucoup de talent, était un homme vertueux et méritant, mais ses luttes obscures contre la pauvreté n'ont en elles-mêmes qu'un intérêt médiocre. La *Vie* doit sa saveur à une finesse de détail qui fait revivre le personnage. C'est un genre de mérite dont il ne saurait être question de donner une idée même éloignée dans un compte-rendu de quelques pages et mieux vaut, lorsqu'on est très limité pour la place, prendre le

sujet par son côté pittoresque et montrer comment la *Vie* a été faite. Ce n'est pas un mauvais exemple à mettre sous les yeux des biographes contemporains, qui vont d'ordinaire si vite et, j'oserai ajouter, si légèrement en besogne.

James Boswell, né en 1740, appartenait à une bonne famille écossaise. Il fit sur le tard la connaissance de Johnson, de beaucoup son aîné, puisqu'il était né en 1709, et célèbre depuis longtemps comme écrivain. Boswell se prit d'un vif intérêt pour son « vénérable ami » et résolut d'écrire sa biographie, mais point une de ces biographies superficielles où l'auteur se contente de raconter à peu près exactement les faits extérieurs de la vie de son héros. Il prit un crayon, un carnet de notes et se constitua l'ombre de Johnson. Il ne le quittait plus, ne le lâchait sous aucun prétexte, ne reculait devant aucune indiscrétion et ne lui épargnait aucune question. Johnson avait beau se fâcher, beau crier, beau l'envoyer à tous les diables, l'autre était toujours là, son carnet à la main, persistant, insistant, persécutant et finissant, de guerre lasse, par arracher une réponse, un renseignement, qu'il se hâtait d'inscrire. Il y avait des instants où Johnson se sentait devenir fou ; mais Boswell était sans pitié.

En 1773, Johnson, âgé de soixante-quatre ans, gros, lourd, un peu sourd, très myope, de tout temps mauvais voyageur, eut l'idée de faire un tour en Ecosse et de pousser jusqu'aux Hébrides. Boswell se colla à lui. Ils passèrent à cheval parmi les précipices, traversèrent les bras de mer en barque au milieu des tempêtes, l'un ne voyant rien et n'entendant pas grand'chose, l'autre questionnant, harcelant, emmagasinant. Pour plus de commodité, Boswell avait confié son projet de biographie au « vénérable ami, » ce qui lui permettait de prendre ses notes devant lui sans se gêner. Ce qu'il n'avait pas eu le temps d'écrire le jour, il l'écrivait la nuit. Il y avait des semaines où il passait trois nuits blanches sur sept, de peur de perdre un seul lambeau d'information ou une seule remarque sur ce que sa victime avait pensé ou senti dans telle ou telle circonstance. La merveille, qui prouve la bonté d'âme de Johnson sous ses airs de porc-épic, c'est que Boswell soit revenu vivant du voyage d'Ecosse. Je connais bien des êtres très doux qui n'y auraient pas résisté. Ils l'auraient étranglé dans un moment d'exaspération.

Rentré chez lui sain et sauf, sans l'avoir mérité, Boswell garda son idée fixe. Il n'y avait plus pour lui ni société, ni famille, ni profession, ni scrupules. Quand Johnson lui échappait, il allait du moins voir les amis de Johnson et les houspillait pour en tirer ce qu'ils pouvaient savoir. Lorsque les amis refusaient de répondre, Boswell le prenait très mal et les traitait en ennemis publics. Il se brouilla ainsi avec une dame qu'il avait poursuivie jusque dans l'enceinte de Windsor, au risque d'être arrêté par les gardes, afin de lui arracher un renseignement sur Johnson, son intime ami. La dame tint bon, ce qui lui valut d'être méprisée par l'auteur de la *Vie*, qui en parle à peine, et vilipendée par un des éditeurs postérieurs de l'ouvrage.

Boswell travaillait à être invité aux dîners où Johnson devait se trouver. Pendant le repas, on le voyait tout à coup poser sa fourchette et tirer son crayon de sa poche. Le « vénérable ami » venait de parler, ou sa physionomie avait changé, ou il avait mangé d'un plat, ou il n'en avait pas mangé : son bourreau écrivait. Un soir que, soit hasard, soit charité, le maître de la maison l'avait mis à l'autre bout de la table, à une place d'où il voyait mal Johnson et l'entendait peu, il se leva, prit une chaise, vint s'asseoir derrière le « vénérable ami » et n'en bougea. C'est à se demander comment Johnson pouvait boire, manger, dormir, exister enfin avec cette obsession.

Quelle force que l'entêtement! Si Boswell n'avait pas été une vraie mule, il serait resté pour ses contemporains Boswell le bon vivant, prétentieux, vaniteux, affecté, le contraire d'un héros, passablement ridicule et plein de faiblesses. Quant à la postérité, elle ignorerait son existence. La manie l'a sauvé de l'oubli et des railleurs. L'homme qui a fait un ouvrage unique en son genre, au moins « depuis Homère, » n'est pas, quoi qu'on dise, un homme ordinaire, et la mémoire de Boswell passera aux siècles futurs.

La première édition de la *Vie de Samuel Johnson* parut en 1791, en deux volumes in-quarto. Malgré ses dimensions, qui auraient dû effrayer un certain nombre de lecteurs, elle eut une seconde édition en 1794, et Boswell en préparait une troisième, lorsqu'il mourut, en 1795. L'élan continua après sa

mort, et les réimpressions se multiplièrent, s'allongeant chaque fois d'une préface de plus, de notes et d'appendices. L'édition présente forme cinq volumes, dont moins de quatre sont occupés par la *Vie* proprement dite. Le reste est consacré au *Journal* du voyage aux Hébrides, à des préfaces vieilles et neuves, à des documents divers et à près de deux mille notes, vieilles et neuves comme pour les préfaces. Le lecteur qui se sentira le courage et qui aura le loisir d'avaler les cinq volumes sera récompensé de sa peine, mais c'est un vrai travail, et il ne s'agit pas, ici, de feuilleter ; il faut se bien consulter avant d'ouvrir la *Vie de Samuel Johnson ;* une fois qu'on s'est décidé, il faut tout lire. Le charme de l'œuvre est à ce prix.

CHRONIQUE SUISSE

Gleyre et la peinture alpestre. — Tœpffer. — Le droit de la femme. — M. Herzen et l'enseignement secondaire. — L'insurrection des Cévennes. — Perrissin et Tortorel. — Les comédies de M. Julliard. — Fr. de Tschudi. — A propos de Marc-Monnier.

Nous continuons, comme je le remarquais le mois dernier, à fournir de la copie à la France. J'aurais dû mentionner déjà la nouvelle édition de l'excellente étude biographique et critique de M. Charles Clément sur Charles Gleyre[1]. C'est une édition populaire, moins somptueuse que la première et plus accessible au grand nombre des lecteurs. Nul ne pouvait parler mieux du grand artiste vaudois que le critique du *Journal des Débats*, qui fut son ami pendant trente années et qui conserve pieusement le précieux dépôt de ses cartons et de ses esquisses. Il ne s'est pas borné à nous raconter la lente éclosion de ces chefs-d'œuvre d'élégante correction et de classique pureté, qui assurent à Gleyre une place à part dans l'histoire de

[1] Paris, Perrin et Cº 1886.

l'art moderne; il nous a rendu familier l'homme qu'il a si bien connu : cette figure originale de vieux garçon brusque et bon, — figure attirante à mon gré, — est de celles qu'on n'oublie plus.

Certains Suisses, je le sais, en veulent à Gleyre d'avoir, comme ils disent, méconnu la nature suisse. Ainsi, il abhorrait le noyer, arbre lourd et bourgeois. Un de ses amis m'a raconté qu'il adressait un jour à un de ces arbres cette apostrophe dédaigneuse : « Gros Savoyard ! » C'est que Gleyre avait goûté de l'Orient, de l'Egypte; c'est surtout qu'il avait quitté bien jeune son pays et y avait conservé peu d'attaches; son éducation artistique s'était faite loin du sol natal. Il n'avait pas foi en la peinture alpestre, et je sais plus d'un jeune peintre suisse romand qu'il en a détourné par ce mot, accepté comme parole d'Evangile par des élèves accoutumés à jurer *in verba magistri* : « Avec l'Alpe, il n'y a rien à faire. » M. Clément note cette espèce d'aversion : « On est laid ici, disait souvent Gleyre. La nature alpestre le laissait assez froid. Elle lui semblait incohérente et démesurée, inutile pour le peintre qui n'y trouve ni premiers plans, ni horizons, et qui ne sait comment y placer le motif d'un tableau. Il n'en contestait pas le caractère grandiose et impressionnant ; cependant il soutenait que pour en tirer parti, l'artiste ne devait pas la prendre d'assaut et de face, comme l'ont fait les paysagistes genevois, mais par un coin et de biais, pour ainsi dire. »

Remarquez que c'est bien là que nous en viendrons, que nous en sommes déjà venus : on peut mettre dans un coin d'Alpe l'impression et comme le génie même de l'Alpe. N'est-ce pas ce qu'a tenté avec succès M. Eugène Burnand dans son tableau du *Taureau ?* Je crois bien que Tœpffer n'était pas éloigné de concevoir ainsi la peinture alpestre. N'avait-il pas lui-même à peu près esquissé ce tableau : « Des gazons sombres, ondulés, parsemés de plantes isolées, et le taureau solitaire se découpant en fière silhouette sur le ciel enflammé. »

— Tœpffer est toujours bon à consulter, à relire; plus on le relit, plus il paraît bon. C'est un philosophe d'excellent conseil, un ami qui ne trompe pas et dont le commerce gagne pour nous en charme et en intimité, à mesure que les années viennent, qui font mieux comprendre l'homme et la vie. Aussi

avons-nous ouvert avec une vive curiosité le livre consacré par l'abbé Relave à l'écrivain genevois[1].

La biographie détaillée de Tœpffer était encore à écrire, et l'auteur français l'a écrite avec une sympathie consciencieuse. Il nous apprend dans sa préface qu'à l'origine son travail devait être une simple thèse de doctorat ès lettres sur les *Menus Propos*. Mais Tœpffer a si bien charmé l'abbé, que la thèse est devenue un livre, et l'étude spéciale une étude générale, à laquelle les amis et la famille de Tœpffer ont prêté leur concours. C'est un livre écrit avec entrain et dont l'intérêt se soutient constamment ; ce qui ne veut pas dire qu'il nous satisfasse, ni qu'il nous donne l'image fidèle de l'écrivain. La partie faible est le jugement porté sur son œuvre. L'abbé Relave comprend moins Tœpffer qu'il ne l'aime. Il tourne autour de son héros avec une sympathie plus chaleureuse que pénétrante ; il n'arrive pas à saisir l'intime caractère de son talent, la qualité particulière de son humour. Il les saisit si peu, qu'il donne au chapitre consacré aux *Albums* de caricatures ce titre surprenant, — tant il est *à côté* : « Tœpffer *dessinateur*. » N'y a-t-il donc dans *M. Jabot* ou *M. Crépin* que la virtuosité du dessin ?

Pareillement, le romancier ne suggère à l'abbé que dix-neuf pages : dix-neuf pages sur deux cent cinquante ! Dix-neuf pages sur ces chefs-d'œuvre uniques en leur genre : *la Bibliothèque, la Peur, le col d'Anterne !* Sans compter que l'imprudent biographe, après avoir rendu sommairement justice à ces « opuscules, » s'écrie : « Ils sont, hélas ! un peu lourds, comme lui, quelquefois davantage. » En revanche, il réserve ses meilleurs élans d'admiration pour les *Réflexions et menus propos*, où il veut voir l'ouvrage capital de Tœpffer. Tœpffer est, avant tout, à ses yeux un esthéticien : « Ce livre, dit-il, le plus important de son auteur, celui qui procurera le plus sûrement l'immortalité à sa mémoire, a été un peu l'œuvre de toute sa vie.... Ce livre était le mot que Dieu lui avait donné à dire. » Et l'abbé termine son étude par cette conclusion : « Tœpffer a été dix ans « l'auteur de *M. Jabot ;* » trente, « l'auteur des *Nou-* » *velles genevoises ;* » il sera pour la postérité « l'auteur des » *Menus propos.* »

La postérité risque bien de démentir l'oracle de l'abbé. Certes,

[1] Paris, Hachette 1886.

les esprits délicats, les artistes et les philosophes, feront toujours leurs délices de ce livre charmant et profond ; mais il ne deviendra jamais populaire, tandis qu'on réimprime toujours, comme le remarque l'abbé Relave, les nouvelles, les romans de Tœpffer, y compris le moins réussi, *Rosa et Gertrude*. Ce n'est pas l'exquise supériorité d'une œuvre qui rend son titre inséparable du nom de l'auteur, c'est un certain ensemble de qualités propre à séduire la masse des lecteurs.

D'où vient donc l'erreur du biographe ? D'un parti pris qu'explique l'origine de son travail : il faisait une thèse de doctorat, genre d'ouvrage où l'on est tenu d'être neuf, où il n'est même point dangereux d'être un peu paradoxal. L'abbé devait forcément se faire son Tœpffer à lui, différent du Tœpffer de Sainte-Beuve. Il a, sinon imaginé, — car il existe, — tout au moins grossi, et mis au premier plan Tœpffer esthéticien. D'où la disproportion : cet esthéticien, mis en grand appétit, mange l'humoriste et le romancier, ce qui d'ailleurs ne lui profitera pas.

J'ai plusieurs chicanes à faire encore à l'auteur. Et d'abord sur son appréciation du style de Tœpffer, auquel il manque, selon lui, ce qu'il appelle des qualités *secondaires*, « la légèreté des allures, la grâce aisée du langage, la distinction peut-être. » Aucun de ces mots ne me semble porter juste, ni marquer précisément le défaut vrai du style de Tœpffer ; il ne manque ni de grâce, ni de légèreté, ni de distinction ; il manque parfois de naturel et de fluidité. L'ironie de Tœpffer n'est point *lourde*, comme le dit l'abbé ; s'il la trouve lourde, c'est parce qu'il ne peut oublier que Tœpffer est suisse, et que, pour certains Français un Suisse doit être lourd. Il serait aérien comme un sylphe qu'on le trouverait encore lourd. L'abbé a le respect des traditions : c'est ainsi que, parlant des *Voyages en zig-zag*, il nous dit que Tœpffer notait, le soir, les événements de la journée sur la table *boiteuse* de l'auberge. Pourquoi *boiteuse ?* Parce qu'il y a des gens, respectueux de la rhétorique, pour qui une table d'auberge est classiquement *boiteuse*, et qu'avec le meilleur vouloir du monde, on ne la saurait raccommoder. Donc un Suisse est lourd....

Autre chicane : à deux ou trois reprises, l'abbé compare les opuscules humoristiques de Tœpffer aux *Lettres de Dupuis et*

Cotonet, d'Alfred de Musset. Il les compare en tels termes, que le lecteur mal informé s'imaginera que Tœpffer a imité Musset : « Ces opuscules n'ont qu'un tort, celui de rappeler les *Lettres de Dupuis et Cotonet*.... » Pardon, l'abbé, mais ce serait plutôt Musset qui rappellerait Tœpffer, car les articles de Tœpffer dont vous parlez ont paru dans la *Bibliothèque universelle* ou ailleurs, en 1831, 1834, 1835, *février* 1836, tandis que la première *Lettre* de Musset est datée de *septembre* 1836. Au reste, le rapprochement est oiseux, et si vous tenez à tout prix à comparer Tœpffer et Musset, dites simplement qu'ils avaient l'un et l'autre une profonde et juste horreur du convenu et de la banalité.

Je note enfin deux traits qui suffiraient à trahir un abbé. Tœpffer, nous dit-il, s'était conservé profondément religieux, « malgré l'indifférence pratique du protestantisme.... » Il mourut « muni de tous les secours que sa religion pouvait lui donner. » Tœpffer n'eût pas aimé ces petits mots-là, qui sentent un peu le sectaire et qui détonnent dans un livre d'ailleurs impartial et bien fait.

— Après les deux ouvrages dont je viens de parler, je n'ai guère pour cette fois que des brochures à enregistrer. Mais plusieurs sont importantes. Ainsi celle de M. Ch. Secrétan sur le *Droit de la femme*[1]. Voici l'idée-mère de cet écrit : « .... Les seuls droits effectifs sont les droits garantis, les droits politiques sont la seule garantie des droits civils, et la liberté d'un sexe contraint de recevoir son sort tout fait des mains de l'autre ne sera jamais qu'un congé, son avoir un pécule, sa condition la servitude, et sa personnalité juridique un postulat de la raison dépourvu d'existence effective.... La loi qui régit la femme est établie absolument sans son concours ; tous les droits qu'elle possède sous l'empire des législations les plus libérales sont à bien plaire, et des concessions à bien plaire sont précisément l'opposé du droit. »

En d'autres termes, — et en langue vulgaire, — nous sommes des égoïstes, et, en fait de droits, la femme ne sera bien servie que par elle-même ; donc il faut qu'elle collabore aux lois. Je

[1] Lausanne, Benda ; Paris, Alcan, 1886.

ne veux ni analyser ni discuter. Je ne me demanderai pas, — impertinente question, — si, bien sûr, la femme représente dans l'humanité « l'élément pacifique. » M. Secrétan l'assure ; son confrère Socrate eût été peut-être d'un avis différent. Je me hasarderai moins encore sur le terrain glissant des *unions à terme*, sur lesquelles M. Secrétan émet des idées tout à fait... neuves. Je préfère abonder dans son sens quand il demande que toutes les professions soient accessibles à la femme. Pourquoi pas, si elle en a le goût ? Personne, Dieu merci, ne sera forcé d'épouser l'avocate ou la doctoresse, et c'est son affaire. Je préfère aussi admirer sans réserve quelques pages éloquentes et lumineuses sur le mariage et sur l'éducation des femmes ; et j'espère que cette brochure sera discutée comme le commandent le nom de l'auteur, la vivacité pittoresque de son exposition et l'importance du sujet qu'il aborde avec une si magistrale indépendance.

— On est en train, à Lausanne, de remuer des idées. M. le professeur Herzen veut réformer, — je n'ai pas dit déformer, — l'école secondaire[1]. Il se demande pourquoi l'enseignement classique, si développé chez nous, ne porte que de si pauvres fruits (nous sommes tous un peu des *ratés*, paraît-il), et il propose ce remède : l'étude des sciences doit précéder celle des langues. Il faudrait enseigner les sciences aux garçons de neuf à quinze ans, car à cet âge l'observation de la nature est d'un vif attrait ; les grammaires, en revanche, rebutent d'aussi jeunes cerveaux ; il importe donc de transposer les sujets d'étude, de remettre à plus tard les langues anciennes et de retarder « la bifurcation. »

Je pourrais opposer à M. Herzen les pages charmantes où Tœpffer faisait justice des méthodes nouvelles et montrait que la meilleure école n'est pas celle où l'on rend tout agréable et facile à l'enfant, que les bonnes méthodes sont celles qui « font usage des difficultés, des obstacles que présente l'instruction, comme de leurs plus puissants secours, et visent non à les éluder, mais à les faire bien franchir. » Les grammaires sont précisément de ces difficultés utiles, qu'il est bon d'affronter tout jeune.

[1] *De l'enseignement secondaire dans la Suisse romande*, par A. Herzen. Lausanne, Payot, 1886.

Mais, au fond, M. Herzen dirait volontiers, comme les progressistes que raillait Tœpffer : « Le latin aux latinistes ! » N'est-ce pas le fond inavoué de sa pensée ? M. Gobat, lui, l'avoue plus nettement, et aussi M. Vogt, — de Tarascon, — foudroyé récemment par M. Rambert.... Mais je laisse prudemment les maîtres s'expliquer entre eux, et je me réfugie dans un sujet moins brûlant, quoique plus dramatique : *L'insurrection des Cévennes*[1].

Elle vient d'être racontée par M. J.-A. Porret, pasteur à Lausanne, qui a fait sur ce sujet des recherches personnelles ; sa brochure n'est donc pas une simple compilation, mais un travail qui contient des éléments nouveaux et des documents inédits, par exemple sur le refuge des Camisards à Lausanne. Malheureusement, la partie essentielle du drame, l'insurrection elle-même, est la moins développée. L'auteur a bien senti cette lacune, et il l'explique : cette partie centrale avait été simplement esquissée en vue d'une conférence, tandis que les notes et l'appendice, très détaillés, ont été écrits après coup. Autre chose est une conférence, autre chose un livre. Mais celui de M. Porret n'en est pas moins assuré du succès ; il est vivant, attachant, coloré, mesuré aussi dans les jugements portés sur les Camisards, qui n'ont pas eu que de belles pages dans leur histoire. Nous regrettons que M. Porret n'ait pas tiré un plus grand parti de la correspondance de Fléchier, alors évêque de Nîmes, qui est un des plus curieux documents sur l'insurrection cévenole, et où l'on suit comme jour par jour les phases de cette guerre féroce.

— Encore un travail historique de M. Th. Dufour, directeur de la bibliothèque de Genève. C'est une notice sur Perrissin et Tortorel[2]. Ces deux personnages ne sont point, comme on pourrait le croire à leurs noms, les héros d'un vaudeville de Labiche. Ce sont deux artistes, deux graveurs lyonnais du XVIe siècle, qui gravèrent *à Genève*, — comme l'établissent les recherches de M. Dufour, — un recueil connu des spécialistes,

[1] J.-Alfred Porret. *L'insurrection des Cévennes*, 1702-1704. Esquisse historique, accompagnée de notes et d'appendices. Lausanne, Payot, 1885.

[2] *Notice sur Jean Perrissin et Jacques Tortorel*, par Théophile Dufour. Paris, Fischbacher, 1885.

les *Quarante tableaux ou Histoires diverses qui sont mémorables.* Plusieurs questions relatives à ce recueil et controversées entre les iconographes reçoivent de M. Dufour une solution définitive. Ce n'est pas la première fois que l'heureux et persévérant chercheur réalise la devise genevoise : *Post tenebras lux.*

— Un autre Genevois, M. Julliard, vient de publier trois comédies, sous le titre général : *La femme, la gloire et l'argent*[1]. La première est de beaucoup la meilleure, bien que le style en soit par instants bizarrement cherché. (Exemple : une température *veloutée!?*) Certaines pages trahissent la préoccupation de Marivaux (page 45); mais ne marivaude pas qui veut. La seconde comédie, *Le satellite*, est superlativement invraisemblable; de plus, on y discerne des réminiscences de *Tartufe* et de l'*Avare*. Le style me surprend encore; un père dira à sa fille : « Prends bien garde de ne pas laisser monter ce jeune homme dans ta tête! » Quelle singulière gymnastique! Plus loin, Lebrun, l'auteur de *Marie Stuart*, qui paraît dans la pièce, s'écrie : « Ne vous inquiétez pas de ces jeunes gens; ils ne *veulent* pas se faire de mal! » Il est toujours périlleux de faire parler les grands hommes!

Quant à la troisième pièce, le dénoûment rappelle trop celui des *Femmes savantes*, et Badet est un imitateur de Trissotin. Il y a un joli mot à l'acte Ier, mais il est imité de Marc-Monnier : « Fie-toi aux Mécènes d'aujourd'hui : on leur demande un coup de main, ils vous donnent un coup de pied. »

— La Suisse allemande a perdu le 24 janvier un homme distingué, que la Suisse française regrette avec elle, Frédéric de Tschudi. Il appartenait à la noble et antique famille des « Tschudi de Glaris, » qui a fourni à son pays une série ininterrompue d'hommes d'état, de militaires et de savants. Né le 1er mai 1820, élevé par sa mère (il avait cinq ans lorsque mourut son père), Tschudi avait suivi les écoles de Glaris, le collège de Schaffhouse, puis fait ses études supérieures aux universités de Bâle, de Bonn, de Berlin, où il s'était plongé dans la philosophie de Hegel. Après ses examens de théologie à Zurich, il devint pasteur à Lichtensteig (Saint-Gall), mais sa

[1] Emile Julliard. *La femme, la gloire et l'argent*, trois comédies. Genève, Georg, 1886.

santé, et peut-être des goûts étrangers au pastorat, le poussèrent à se retirer en 1847. Il publia d'abord une brochure remarquable sur le Sonderbund, puis se voua avec prédilection à l'étude des questions scolaires. Ces travaux lui ouvrirent la carrière politique : on sait quel rôle public il a joué, soit dans son canton, soit dans le domaine fédéral.

Mais ce qui restera de Tschudi, ce sont quelques ouvrages devenus classiques en Suisse : *Thierleben der Alpenwelt*, paru en 1853 à Leipzig, souvent réimprimé et traduit deux fois en français, sous le titre *Le monde des Alpes ;* puis ses *Lectures agricoles* (*Landwirthschaftliches Lesebuch*, Frauenfeld, 1865). Son dernier écrit (1873) fut consacré à la culture des arbres fruitiers. Tschudi ne sera point oublié : il a su conquérir le suffrage des plus difficiles et être accessible au grand nombre, unir l'art et l'utile.

Qui voudra connaître exactement le fort et le faible de ses *Alpes* n'aura qu'à les relire, mais relire aussi l'article publié ici même par M. Eugène Rambert, en septembre 1872. Le talent descriptif de ce Buffon des Alpes y est largement mis en lumière, sans que nous puissions ignorer cependant que son ouvrage offre des lacunes et qu'il contient des erreurs dont la belle imagination de l'auteur doit être rendue responsable. Mais c'était un artiste, un paysagiste qui excellait à saisir, sinon les lignes, du moins la vie et le mouvement alpestres, et plus spécialement les mœurs des animaux des Alpes. Telles pages descriptives sont achevées ; nul ne fera mieux. Tschudi a écrit « la Bible de la montagne. » Le mot est de Michelet, auteur de « la Bible de l'humanité. »

— Marc-Monnier aura son buste à l'université de Genève. La société de Belles-Lettres, qui l'avait compté parmi ses membres, dont il restera le poète par excellence, et pour laquelle il a fait tant d'improvisations en vers étourdissantes de verve audacieusement heureuse, a imaginé de donner une représentation dramatique dont le produit servira à l'érection du buste. Il sera placé en face de celui d'Albert Richard, à qui Marc-Monnier avait succédé comme professeur.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le ministère Gladstone : troubles en Angleterre. — La situation en France : échecs de la droite. — L'Allemagne, le pape et les Polonais. — En Orient. — Un jury fédéral. — Au Tessin. — Recours Wackernagel.

L'Angleterre continue à attirer l'attention du monde politique, et à très juste titre, car elle se trouve au début d'une crise dont l'issue n'est pas encore visible et dont les dangers paraissent grands. Il y a un mois, nous ne pouvions qu'annoncer, au moment de mettre sous presse, la chute du ministère Salisbury. On a hésité un instant au sujet de son successeur. M. Gladstone ayant pris une grande part au débat qui avait précédé le vote de défiance, semblait appelé à recueillir la succession. Mais la reine n'y semblait guère disposée, et peut-être aurait-elle appelé un autre homme d'état, si lord Salisbury lui-même n'avait conseillé de s'adresser à son principal rival. Lorsque M. Gladstone eut été chargé officiellement de constituer une nouvelle administration, il s'adressa naturellement à ses anciens collègues. Plusieurs d'entre eux, appartenant au parti whig, tels que lord Hartington, sir Henri James, M. Goschen, refusèrent son appel, et il dut chercher ailleurs, dans les rangs des radicaux plus ou moins avancés, des hommes qui fussent disposés à marcher avec lui. La constitution du nouveau ministère en devint laborieuse et longue. Enfin le « premier » annonça qu'il avait constitué son ministère. Il n'est pas brillant, tant s'en faut. La plupart des anciens ministres qui ont consenti à le suivre, ont reçu d'autres ministères que ceux qu'ils dirigeaient précédemment, d'où l'on a conclu avec trop de raison qu'ils s'y étaient montrés insuffisants. Parmi les nouvelles recrues, une seule, lord Rosebery, paraît être un homme d'avenir. Pour le secrétariat d'Irlande, d'une grande importance actuellement, on a dû s'adresser à M. John Morley, un bon écrivain, mais sans aucune expérience du gouvernement et de l'administration. Le cabinet renferme un élément de

faiblesse bien plus grand encore, celui qui a fini par rendre impossible le précédent ministère Gladstone : ses membres ne sont pas d'accord entre eux. Depuis le libéralisme whig presque conservateur, jusqu'au radicalisme extrême, toutes les nuances y sont représentées. Or, on sait qu'il existe entre eux non pas seulement des différences mais des antagonismes absolus et inconciliables.

C'est donc un gouvernement sans base et sans force. Même sur la question d'Irlande, qui a ramené M. Gladstone au pouvoir et qui constitue la grande difficulté actuelle, aucun accord n'existe dans le gouvernement. Le premier ministre a un plan, il faut le croire, — à moins que ce ne soit celui du général Trochu pendant le siège de Paris, — mais il ne l'a pas communiqué à ses collègues, pas même à M. Morley. Il semblerait qu'il a compté les gagner à ses idées après coup, grâce à son don de parole, qui est grand. Pour cela il lui faut du temps, et c'est ce qui expliquerait les attermoiements dont il fait usage aujourd'hui, après les avoir fort reprochés au ministère Salisbury. Enfin, dernièrement, à la reprise de la session, lord Granville a annoncé aux lords que M. Gladstone ferait connaître ses projets le 1er avril, date qui n'a pas manqué d'exciter l'hilarité générale et les sarcasmes assez réussis des adversaires. M. Gladstone parviendra-t-il à convaincre tous ses collègues, et après les avoir convaincus satisfera-t-il les Irlandais ? Cela paraît extrêmement douteux, et l'on peut s'attendre à une nouvelle et prochaine crise ministérielle, prévue du reste dans le monde politique de l'Europe entière.

L'Angleterre n'est pas seulement entrée en plein dans la démocratie, les avances faites au parti irlandais pour gagner son appui dans le parlement ont une saveur démagogique très marquée. Nous venons de voir un chef de gouvernement disposé à tout pour obtenir le pouvoir et le garder. Les résultats de cette complaisance excessive ne se sont pas fait attendre. Depuis que le nouveau ministère est constitué, presque pas un jour n'a passé sans être marqué par des émeutes. La plus grave a eu lieu à Londres, où après un meeting dans lequel des paroles violentes et enflammées avaient retenti, une partie des assistants se sont répandus dans les quartiers riches de la ville et ont pu briser des vitres et piller des magasins sans que

la police intervint. C'était la première fois que chose pareille se voyait à Londres, et l'impression produite a été profonde partout. Les jours suivants, d'autres émeutes sérieuses ont éclaté à Leicester, à Great Yarmouth ; on a été sur le point d'en voir à Birmingham ; dimanche dernier une grande réunion convoquée à Londres, à Hyde Park, aurait eu la même issue que la précédente si la police n'avait été en force : il y a eu lutte et des blessés en bon nombre.

Faut-il s'étonner de ces violences ? Assurément non. Elles sont dans la logique de la situation. En cédant aux Irlandais comme on l'a fait, on a proclamé la souveraineté de l'émeute. Menacer le gouvernement, n'est-ce pas le moyen d'en obtenir tout ce qu'on veut ? Les orateurs des émeutiers l'ont du reste donné à entendre très clairement. Dans ce moment, par suite de la crise si prolongée qui sévit un peu partout, le travail manque, et les souffrances, pour un certain nombre de travailleurs, sont grandes. Pourtant les vrais ouvriers comprennent parfaitement que le désordre dans les rues, bien loin d'améliorer leur situation, ne peut que l'aggraver en annulant la confiance et par suite les affaires, aussi n'ont-ils pris aucune part aux émeutes de Londres. Il a été constaté qu'elles ont été le fait de cette écume qu'on trouve dans toutes les grandes villes, et il est même surprenant que Londres, avec son immense population, ne lui ait pas fourni de plus forts contingents. Cela pourra venir, si l'on n'y met ordre. Ces bas-fonds de la population auraient été d'ailleurs impuissants s'ils n'avaient trouvé des chefs qui les ont groupés et chauffés. Or, ce n'est qu'après bien des jours que le gouvernement s'est décidé à les traduire devant la justice pour excitation à la révolte.

— La France aussi a eu ses troubles à Decazeville, où un ingénieur de la compagnie des mines, M. Watrin, a été assasiné par une foule surexcitée. Dans cette occasion, les autorités locales se sont montrées d'une faiblesse déplorable, et le gouvernement lui-même n'a pas d'abord fait preuve d'une fermeté bien grande. Pourtant ceux des émeutiers qui ont participé au meurtre ont été arrêtés et passeront en jugement. Comme en Angleterre, l'indulgence témoignée aux fauteurs de désordres n'a probablement pas été sans influence sur les troubles de Decazeville. Au moment où ils se sont produits, une motion

d'amnistie avait été présentée à la chambre des députés, et malgré l'opposition du ministère, elle avait été acceptée par suite de la coalition de la droite avec l'extrême gauche. Depuis lors la droite s'est retournée, parce qu'on éliminait de l'amnistie les délits électoraux commis dans les dernières élections générales, et le gouvernement a obtenu gain de cause.

Nous venons de parler de la droite. Un de ses adhérents, monarchiste, ayant attaqué violemment la république, quelques députés de l'extrême gauche lui ont répondu par le dépôt d'une motion tendant à l'exil des membres des anciennes familles souveraines. Le ministère s'y est opposé avec toute raison; pourtant il a été obligé de capituler en partie et d'accepter une proposition modifiée aux termes de laquelle il pourra, le cas échéant, exiler des membres des anciennes familles souveraines. Cela est très fâcheux à tous égards. Néanmoins il y a lieu de faire observer que si, sous les régimes monarchiques, des députés républicains s'étaient permis de parler du régime alors existant, comme les députés monarchistes parlent depuis longtemps de la république, on peut être certain que cela n'aurait pas été toléré. La république fait très sagement de les laisser parler, car rien n'est plus capable de les discréditer: les élections complémentaires du 14 février en font foi.

Le parti monarchique, en effet, avait obtenu un très grand triomphe aux élections des 4 et 18 octobre, seulement il ne paraît pas en avoir compris les causes. Ses membres, pour la plupart, ont été nommés à titre de conservateurs, non de monarchistes; ils ne s'étaient pas présentés en cette dernière qualité. Ils étaient assez nombreux pour exercer l'influence la plus sérieuse sur le gouvernement du pays, et pour lui permettre de répudier les idées extrêmes de la gauche intransigeante. Evidemment, c'est ce que les électeurs attendaient d'eux. Mais au lieu d'appuyer le gouvernement dans toutes les mesures sages, ils n'ont cherché qu'à l'entraver et à discréditer la république par tous les moyens possibles. A plusieurs reprises, comme dans les affaires du Tonkin et de l'amnistie, ils se sont alliés aux radicaux, tandis qu'ils se montraient absolument impuissants à proposer et à soutenir des mesures qui fussent dans l'intérêt du pays, quoiqu'il n'y ait à cet égard que l'embarras du choix. Or, la chambre ayant cassé les élections de cinq

départements où la droite l'avait emporté et où l'on avait découvert, semble-t-il, des fraudes, il a été procédé le dimanche 14 février à de nouvelles élections, qui ont ramené, à une seule exception près, des députés de l'ancienne majorité opportuniste. Aucun radical n'a été élu, et sauf un seul, qui reste en ballottage, tous les députés de la droite ont été évincés. Dans le camp monarchiste, on a attribué ce revirement extraordinaire à la pression administrative, qui a été forte, en effet, mais qui ne peut l'expliquer à elle seule. Il paraît qu'après avoir vu à l'œuvre les extrêmes de droite et de gauche, le pays revient aux opportunistes, contre lesquels il avait clairement voté les 4 et 18 octobre. De trois maux il choisit le moindre, ce qui est extrêmement sensé et montre que l'éducation politique se fait en France.

Une partie de la droite au moins semble avoir compris la leçon et être disposée à en faire son profit. Mais possède-t-elle des hommes capables de la diriger, de la faire entrer dans une politique à la fois active et bienfaisante où elle pourrait regagner la confiance qui l'a délaissée? Jusqu'à présent ils ne se sont guère produits. Ce sont les insulteurs qu'elle a applaudis et qu'elle a suivis, des hommes qui ne doivent leur notoriété qu'à leurs invectives, sans avoir jamais rien fait de bien, et aussi longtemps qu'elle ne les désavouera pas, elle ira s'affaiblissant de plus en plus. Au contraire, si elle sait comprendre ses vrais intérêts, qui sont ceux de la France, une ère meilleure pourrait commencer pour ce pays depuis trop longtemps troublé. M. de Freycinet est encore obligé de tenir grand compte de l'extrême gauche qui constitue l'appoint de majorité nécessaire à son gouvernement. Le jour où la droite cessera d'être une opposition factieuse et révolutionnaire, où elle considèrera les mesures en elles-mêmes pour les appuyer lorsqu'elles sont bonnes, la politique du ministère changera, elle se modèrera par la force des choses. Ce serait un grand pas vers la stabilité et la durée du gouvernement, si désirables en France.

— En Allemagne, la politique a été singulièrement intéressante ces derniers temps. Là, ce ne sont pas la stabilité et la continuité du gouvernement qui font défaut. Le pays en a eu tous les bénéfices, et aussi peut-être quelques-uns des inconvénients, car si l'on se trompe en haut lieu, le mal doit nécessai-

rement s'aggraver avec les années. Il en a été ainsi du *Kulturkampf*, dont nous voyons maintenant la fin, ce qui prouve pourtant qu'on peut revenir d'erreurs prolongées, bien qu'on ne puisse jamais en supprimer toutes les conséquences. Le rapprochement du gouvernement de Berlin avec le saint-siège, amené par la médiation du pape à propos des îles Carolines, paraît être maintenant complet. Les principales dispositions qui heurtaient les catholiques vont être abrogées. On a dit à ce propos que le prince Bismarck était allé en définitive à Canossa. Nous ne le pensons pas. Dès le principe, le chancelier de l'empire a cherché à obtenir avec la papauté une entente dans laquelle l'état eût son mot à dire; il s'y est mal pris, l'événement l'a prouvé, mais après bien des luttes, il est pourtant arrivé à son but, non sans faire probablement des concessions auxquelles il n'aurait pas été disposé il y a quinze ans. Le parti catholique se dissoudra-t-il à la suite de cette entente? On ne saurait l'attendre. Constitué par le *Kulturkampf*, il est devenu une puissance en Allemagne, et l'on peut croire qu'il lui survivra. Les partis politiques qui pèsent dans la balance ne se suicident pas, même après que leur raison d'être principale a disparu.

Cet événement, dont la portée peut devenir considérable, n'a peut-être pas été sans influence sur la politique adoptée par le gouvernement prussien à l'égard des Polonais. Dans le courant de l'année dernière déjà, les Slaves établis dans les provinces orientales de la Prusse et non sujets allemands ont reçu l'ordre de les évacuer à bref délai. Cette mesure, très cruelle pour bon nombre de personnes depuis longtemps établies ou même nées dans le pays, a reçu son exécution sans réclamations officielles de la part de l'Autriche et de la Russie, qui se trouvaient atteintes dans leurs ressortissants. Seulement, cette dernière a procédé d'une manière plus intense à la russification de ses provinces allemandes de la Baltique. Aujourd'hui, on fait un grand pas de plus. M. de Bismarck demande aux chambres prussiennes l'ouverture d'un credit de cent millions de marks, destinés à racheter les propriétés encore en possession des Polonais dans la province de Posen, pour les morceler et les mettre entre les mains de paysans allemands, qui les paieraient par annuités. Le produit de ces

annuités servirait à compléter l'œuvre, jusqu'à ce que la province fût entièrement germanisée, et qu'on eût éliminé en particulier les seigneurs polonais, accusés de rêver une reconstitution de la Pologne et de conspirer incessamment dans ce but.

En un sens, cette politique se comprend ; il est clair qu'il est profitable pour la Prusse de diriger ses ressortissants vers ses frontières orientales plutôt que de les laisser émigrer au delà des mers. Mais elle renferme des germes très dangereux pour l'avenir. Le sentiment national est une fort belle chose, mais comme toutes choses, il ne doit pas être poussé à l'excès. Le prince Bismarck a cherché, par tout un ensemble de mesures, en particulier par la protection commerciale, l'acquisition des chemins de fer par l'état, etc., à constituer dans son pays une unité nationale tellement tranchée qu'elle en devient hostile aux peuples voisins, et que ceux-ci, imitant son exemple, commencent à élever aussi leurs murailles de Chine. Nous ne pouvons examiner dans ce moment si cet isolement relatif ne constituera pas un appauvrissement dans tous les domaines, dans ceux de la matière, comme dans ceux de l'intelligence. Ce qui est certain, c'est qu'il ne peut pas ne pas faire naître ou augmenter les antagonismes de peuple à peuple et surtout de race à race, et que par là il ne soit absolument contraire aux intérêts les plus élevés de la civilisation et de l'humanité, comme aussi à l'esprit du christianisme. Et ce qu'il y a d'infiniment curieux, c'est que ce soit l'Allemagne, le pays antisémite par excellence, qui fasse revivre de cette manière l'ancienne politique judaïque. On pourrait s'en amuser si l'on n'en apercevait dès aujourd'hui les conséquences : il est impossible qu'il n'en résulte pas tôt ou tard des luttes cruelles, d'autant plus aiguës et effroyables que l'œuvre de nationalisation sera plus complète et parfaite. Quelque puissante que soit l'Allemagne, nous ne pensons pas qu'il soit dans son intérêt d'aller au-devant d'un tel avenir.

— Grâces à l'action énergique des grandes puissances, les affaires d'Orient paraissent être en bonne voie d'arrangement. Le prince Alexandre s'est entendu avec la Porte ; il devient le gouverneur de nom, le souverain de fait de la Roumélie, qui sera désormais unie à la Bulgarie, ayant les mêmes institu-

tions et probablement une administration commune. La Serbie a capitulé ; elle accepte le fait accompli, ne pouvant autrement, et la paix entre elle et la Bulgarie est près de se conclure. Le sort le plus triste et le plus digne de sympathie est celui de la Grèce, qui a fait des préparatifs immenses et des dépenses ruineuses pour revendiquer au moins ce que lui avait accordé le traité de Berlin. Elle a résisté jusqu'au dernier moment à la pression de l'Europe, qui n'a pas voulu lui permettre de s'engager dans une guerre où elle aurait été probablement écrasée, et qui pouvait rouvrir toute la question d'Orient. Enfin, M. Gladstone, en qui elle espérait encore, ayant déclaré qu'il suivrait à son égard la politique de lord Salisbury, elle a dû se rendre à l'évidence. Ainsi se trouve terminée une crise qui aurait pu mettre l'Europe en feu. Terminée ?... Non, mais au moins suspendue pour quelque temps, et c'est beaucoup, car il ne manque pas d'autres difficultés à résoudre en Europe.

— En Suisse, nous n'avons à enregistrer ce mois aucun grand événement, bien que les sujets d'intérêt n'aient pas manqué dans la vie publique. Celui qui a attiré la plus forte part d'attention a été le procès intenté à la Banque de Genève, pour inobservation de la loi fédérale sur les billets de banque. Cette loi oblige les banques d'émission à avoir constamment une encaisse métallique du 40 % de leurs billets en circulation. Cette disposition peut paraître sévère ; elle a néanmoins sa grande utilité en ce qu'elle assure au pays, à toute éventualité, la disposition immédiate d'un numéraire assez considérable, ce qui est une grande force et une base solide du crédit des banques. En tout cas, la loi a voulu qu'il en fût ainsi et elle doit être observée aussi longtemps qu'elle subsiste. La Banque de Genève a cru pouvoir se dispenser de l'observer strictement ; elle se contentait d'avoir son encaisse régulière le jour où elle devait envoyer à Berne son état de situation hebdomadaire, et dans l'intervalle elle faisait travailler ses capitaux le plus possible. Cette infraction à la loi a été relevée par l'inspecteur fédéral. On a constaté qu'en une année, l'encaisse s'était trouvée cent et onze jours au-dessous de la limite légale. Le conseil fédéral, nanti du rapport de vérification et convaincu qu'il y avait volonté persistante de ne pas observer la

loi, décida, vu la gravité du cas, et peut-être pour faire un exemple, de déférer le directeur et le caissier de la banque aux assises fédérales. Le gouvernement de Genève et la députation du canton aux chambres fédérales s'émurent de cette décision ; des démarches furent faites auprès du conseil fédéral pour l'engager à renvoyer simplement l'affaire aux tribunaux du canton. Une minorité du conseil (MM. Ruchonnet et Droz), opinait dans ce sens : après l'intervention officieuse qui s'était produite, on pouvait être certain que la répression du délit aurait lieu, et l'on éviterait de froisser les susceptibilités cantonales. Cet avis ne prévalut pas : la décision première fut maintenue.

On doit le regretter. Le déploiement d'un appareil comme celui des assises fédérales était complètement hors de proportion avec la contravention commise, qui n'atteignait en fait ni l'honneur ni le crédit d'un établissement excellent, et où il s'agissait d'une simple interprétation de la loi. Dans des cas précédents, à Fribourg et à Neuchâtel, les établissements en faute avaient été déférés simplement au tribunal de district : il est vrai que la contravention n'avait pas la même importance, elle avait été purement accidentelle, tandis qu'à Genève on descendait volontairement, sciemment, au-dessous de la limite fixée. Néanmoins il aurait mieux valu s'en tenir aussi à la juridiction cantonale.

Le directeur et le caissier ont été déclarés coupables par le jury fédéral, et ont été condamnés par la cour, le premier à 300 fr. d'amende et aux $^4/_5$ des frais, le second à 50 fr. d'amende et au $^1/_5$ des frais. Cette condamnation n'est ni exagérée, ni imméritée, mais les manifestations hostiles ne se sont pas moins produites, à l'audience et à la sortie de la salle, contre l'inspecteur fédéral et son adjoint. Tous les journaux genevois ont blâmé cette manifestation et ils ont bien fait, car sans cela ils n'auraient pas été appuyés, comme cela a eu lieu, par la presse suisse tout entière, dans leurs appréciations au sujet de la décision très critiquable du conseil fédéral. Du reste les autorités fédérales ont eu depuis quelques années la main malheureuse à l'égard de Genève, et il ne faut pas trop s'étonner si l'opinion y est quelque peu surexcitée. Espérons qu'à Berne on saisira la première occasion de ramener l'accord, et qu'en particulier on modifiera la loi de manière à éviter le retour de faits pareils.

— Le canton du Tessin a été assez agité ce mois par une loi nouvelle qui règle les rapports de l'église et de l'état, en donnant à la première une autonomie beaucoup plus large que celle dont elle jouissait précédemment. Une demande de référendum à ce sujet a réuni huit mille signatures. La loi sera donc soumise au vote populaire. Elle n'a été d'ailleurs qu'un prétexte dont l'opposition radicale s'est servie pour battre en brèche le gouvernement, exactement comme dans l'affaire de la correction du Tessin.

— Dans notre dernière chronique, à l'occasion du recours Wackernagel, nous avons commis des erreurs que nous regrettons, et que, mieux informés, nous nous empressons de rectifier. On a bien voulu nous envoyer de Bâle le texte même du jugement prononcé contre le rédacteur des *Basler Nachrichten*. Il en ressort que M. Wackernagel a été condamné, non à deux mois, mais à trois jours de prison seulement, et que le jugement est basé sur une loi assez récente, qui existe dans plusieurs autres cantons suisses. Le jugement était donc fondé au point de vue de la loi, et l'impartialité des tribunaux bâlois ne pouvait être mise en cause.

A Bâle, cependant, on reproche au Dr Wackernagel d'avoir pris à partie personnellement, dans son journal, les membres des cours qui l'ont condamné, procédé qui ne s'était jamais vu. Si cela est vrai, ce que nous ne pouvons vérifier, il a eu le plus grand tort. Mais il faut lui donner raison sur un autre point. On a dit encore que lui, le président du grand conseil, il aurait dû donner l'exemple du respect de la chose jugée, et purger sa condamnation sans autre. Nous ne sommes pas de cet avis. Il y avait ici une question importante d'interprétation des lois et de la constitution, et le Dr Wackernagel a rendu un vrai service en épuisant toutes les juridictions et en contribuant ainsi à fixer la jurisprudence à cet égard. Si la décision prise par le conseil fédéral n'a pas été établie solidement, comme nous l'avons exposé, ce n'est pas la faute du recourant. Le tribunal fédéral avait aussi à prononcer de son côté, si nous ne nous trompons. Cette épine vient de lui être enlevée par la mort inattendue du Dr Wackernagel, qui a succombé à une fièvre typhoïde.

BULLETIN LITTÉRAIRE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

FRANÇOIS Ier, par *Mme Coignet*. 1 vol. in-8°. — Paris, Plon, 1885.

D'après un titre général qui accompagne le titre particulier du livre de Mme Coignet, cet ouvrage doit inaugurer une série d'études sur la *fin de la vieille France*. C'est annoncer qu'il est conçu dans des vues plutôt philosophiques qu'historiques.

Historien, l'auteur ne l'est pas. Il ignore les documents manuscrits et inédits. Il ne cite que des travaux publiés, des ouvrages de seconde main. Son étude n'offre rien d'original, et le lecteur n'y trouve pas de renseignement nouveau.

Le manque de critique ou même de simples notions historiques s'y fait sentir à mainte reprise. Mme Coignet réédite les lieux communs qui ont été si souvent débités sur la cour de François Ier. Elle se complait dans la légende du règne que déjà M. Paulin Pâris a détruite en partie dans un ouvrage récemment publié.

De là des jugements erronés et injustes sur Louise de Savoie traitée de parti pris de « femme de mauvaise vie, » sur Mme d'Etampes accusée sans preuve d'avoir, lors du traité de Crespy, livré la France à Charles-Quint, sur Anne de Montmorency enfin, contre qui Mme Coignet recueille les témoignages des calomniateurs les plus connus.

Que d'erreurs à signaler ! D'abord au sujet de cette même Mme d'Etampes, que l'auteur fait naître en Lorraine, tandis qu'elle est Picarde; sur ce même Montmorency qui, soi-disant, « n'arrivait pas à lire couramment et à tracer sans hésitation sa signature. » Que signifient alors plus de huit cents lettres

conservées du connétable, dont quelques-unes sont autographes en entier et dont toutes portent, non seulement la signature, mais encore une suscription parfaitement écrite, correcte et lisible ?

Nous aimerions à voir la déclaration de guerre du roi de France à l'*Empire*, qui, au dire de l'auteur, ouvrit la grande lutte de François Ier et de Charles-Quint. Sur quelle raison se fonde-t-on aussi pour attribuer à la reine Marguerite, sœur de François Ier, une comédie de bergers qui fut représentée à l'entrée en France de la reine Éléonore, seconde femme de ce prince ? Nous savons que cette *bergerie* est l'œuvre d'un secrétaire du cardinal de Tournon. Il serait fastidieux de relever d'autres méprises. Pour l'agrément des lecteurs suisses, nous citerons la phrase où il est question des « victoires des Suisses sur la chevalerie autrichienne à *Mer*garten et à *Laupen*. »

Il convient de parler encore des erreurs de dates, des fautes d'orthographe, noms estropiés, confusions de lieux et de personnes : *Aoste* pour *Asti*, *Pontoise* pour *Poitiers*, le fils pour le père, la tante pour la nièce, Marguerite, sœur de François Ier, affublée du sobriquet de *reine Margot*, qui appartient à la première femme de Henri IV, les protestants d'Allemagne traités de *huguenots*. Suivent les fausses attributions de titres : ceux de duc, de comte donnés à de simples gentilshommes. Quoi encore ? L'ignorance des langues latine, italienne et allemande se traduit par des fautes nombreuses dans les citations et les titres des ouvrages cités.

Enfin ce sont des oublis, des lacunes. Passant la revue de l'infanterie française, au XVIe siècle, Mme Coignet s'arrête aux arquebusiers, aux archers et aux arbalétriers, alors peu nombreux, et néglige les hallebardiers, et surtout les piquiers qui faisaient la grande force des troupes de pied. Parmi les moyens de locomotion du temps, elle cite le cheval et le carrosse ; elle oublie la mule, la litière et surtout le bateau. Jamais on ne fit autant usage des communications fluviales.

Cela prouve qu'il faut savoir l'histoire avant de l'écrire. L'instinct féminin ne suffit pas. Il y a en effet dans le livre de Mme Coignet beaucoup de jugements instinctifs, dont quelques-uns, par une heureuse fortune, tombent juste, nous nous plaisons à le reconnaître.

Il est incontestable aussi que Mme Coignet est douée d'un sens moral élevé, d'idées religieuses et politiques pleines de sagesse et de modération. Elle aime la vérité; elle recherche l'impartialité. Son livre est intéressant et, malgré quelques incorrections, bien écrit. Tel chapitre mérite l'approbation complète, ainsi le premier : *Comment on vivait en ce temps-là*, le sixième : *Des sciences, des arts et des lettres sous François Ier*, et le dernier, sur la reine Marguerite. Voilà de bonnes pages d'histoire descriptive et pittoresque.

On nous reprochera d'avoir été minutieux et sévère dans notre critique, plus même qu'il ne convient quand il s'agit d'une femme auteur. Nous ne le regrettons pas. Tout en encourageant Mme Coignet à poursuivre ses récits sur l'ancienne France, il est utile de l'avertir de ses erreurs et de l'engager à soumettre son manuscrit aux érudits spéciaux pour chaque époque qu'elle devra raconter. Il convenait aussi de mettre en garde, contre certaines allégations de l'auteur, les nombreux lecteurs que lui attirera son agréable manière d'écrire. D.

La vie intime de Voltaire aux Délices et a Ferney, d'après des lettres et des documents inédits, par *Lucien Perey et Gaston Maugras.* — 1 vol, in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1885.

On peut, sans exagération, prétendre que, pendant un quart de siècle, de 1754 à 1778, Genève et Lausanne appartiennent à l'histoire littéraire de la France. La présence de Voltaire, les gens de lettres ou « philosophes » des deux sexes qui le venaient visiter, une société locale singulièrement spirituelle et brillante, les écrits de Rousseau, la réputation européenne du docteur Tronchin avaient fait, de Genève surtout, un objet de curiosité, un centre d'attraction plus ou moins intéressée. Les hôtes éminents ou distingués ne se comptaient plus sur les bords du lac Léman. « C'est aujourd'hui la mode que de venir ici, » écrivait Lubière à propos de l'arrivée de d'Alembert aux Délices. Cette époque importante dans l'histoire intellectuelle des deux cités du lac, le livre de MM. Perey et Maugras la ressuscite. Pour les deux écrivains, les archives de familles se sont libéralement ouvertes, les bibliothèques ont été sondées,

et des papiers jaunis, des témoignages exhumés, tout un passé a repris pour quelques heures sa couleur et sa grâce. Cinquante épîtres entièrement inédites de Voltaire, nombre de lettres fort curieuses de Tronchin, de Haller, etc., les billets exquis d'une Genevoise, Mme de Constant, assigneraient déjà à ce livre une place distinguée dans la bibliographie de Voltaire, quand d'autres mérites ne la lui assureraient pas. Ce qu'on se sent disposé d'abord à louer chez les auteurs, c'est la réserve et le tact dont ils ont fait preuve. Sans qu'on intervienne dogmatiquement, qu'on l'influence ou qu'on le presse, le lecteur, laissé maître de ses impressions, est mis en présence de documents expressifs qu'un travail discret a insérés dans le cadre pittoresque qui leur donne valeur et éclairés du meilleur jour. Il n'est pas douteux que la personnalité si complexe du vieillard de Ferney ne tarde pas à surgir lentement pour s'accuser de plus en plus nette et plus vraie, à mesure qu'on avance. Dans ce portrait du patriarche, esquissé aux heures où l'on ne songe pas à poser, c'est lui-même et ses amis qui semblent tenir le pinceau; les auteurs ont dissimulé modestement ce qu'il leur a coûté de patience et d'habileté. On n'insistera pas sur une critique à laquelle MM. Perey et Maugras semblent d'ailleurs s'attendre, celle d'avoir perdu, parfois, le sentiment de l'importance relative, d'accorder trop de place à des minuties et de tirer hors de la pénombre qui leur sied, des personnages secondaires dont les prétentions, les conflits de vanité, voire les caprices d'orthographe sont dénués d'intérêt.

Le livre des deux collaborateurs est destiné plus spécialement au public français. Une bonne moitié de l'introduction historique est consacrée, — soin très indispensable, — à lui raconter la Genève puritaine du XVIIIe siècle, à lui fournir les éléments et l'intelligence du débat qui s'agite vingt ans, sur la question des spectacles, entre le consistoire, les magistrats, gardiens des traditions calvinistes, et Voltaire que soutient la complicité sourde ou patente des classes cultivées. Il est probable que, publiée en Suisse, l'œuvre de ces messieurs aurait été différente, au moins par quelques nuances. On peut constater, non sans amusement, que les effluves capiteux qu'exhalent les lestes productions d'un siècle fort léger sont parfois montés à la tête de deux auteurs et les ont acheminés

à de tendres indulgences. On ne les leur reprochera pas. Tel qu'il est, ce livre est des plus piquants pour ceux qui sont nés à l'ombre du triple clocher ; la chronique des Délices, de Tournay, de Fernex est émaillée d'allusions involontaires qui partent à chaque ligne. A l'exclusion de toute filiation, de toute diversité de conditions, de tout groupement politique, on reconnaît aujourd'hui les mêmes courants d'opinion, les mêmes tendances que jadis, Après tant d'années, de révolutions, de métamorphoses matérielles, le caractère national, l'esprit local ont subsisté presque intacts. En lisant MM. Lucien Perey et Gaston Maugras on n'a pas grand peine à démêler en 1885 ceux qui sont encore attachés à l'antique austérité par les fibres de leur cœur et ceux qui vont souper chez Voltaire, — si leurs moyens le leur permettent ! C. R.

WHAT DOES HISTORY TEACH ? Two Edinburgh Lectures, by *John Stuart Blackie*. — 1 vol. in-16. London, Macmillan, 1886.

Quel est l'enseignement de l'histoire au sujet de la meilleure forme de gouvernement pour l'état d'abord, pour l'église ensuite ? Telle est la double question que se pose M. Blackie.

L'histoire, consultée, lui répond que pour l'état rien ne vaut la monarchie parlementaire, et que, dans le domaine ecclésiastique, ce qu'il y a encore de mieux c'est une église épiscopale unie à l'état et flanquée de quelques bonnes communautés dissidentes.

C'est assez dire que pour cet excellent patriote l'Angleterre offre actuellement le type parfait de l'état soit politique, soit religieux, et que tout ira bien pourvu qu'on laisse subsister le *statu quo*. Sans connaître M. Blackie, nous n'hésitons pas à le ranger parmi les adversaires de M. Gladstone ; car tous ses coups sont dirigés contre les deux grandes réformes préconisées par le fameux ministre : la démocratisation de l'Angleterre et la séparation de l'église d'avec l'état.

Ses arguments, présentés avec autant de franchise que de netteté, sont loin d'être sans valeur, même sur le continent. « Le postulat fondamental de la démocratie, que la majorité a partout le droit de gouverner, est manifestement faux. Aucun homme ne possède naturellement le droit de gouverner ; tout

homme a le droit d'être gouverné et bien gouverné, et cela ne peut avoir lieu que lorsque le gouvernement est composé des hommes les plus sages et les meilleurs. Si la majorité numérique se compose de personnes intelligentes, raisonnables, sensées, capables soit de se gouverner elles-mêmes avec sagesse, soit de choisir des personnes qui s'en acquittent convenablement, alors la démocratie est justifiée par ses œuvres; mais s'il en est autrement et si, lorsqu'un appel est fait à la multitude, elle choisit les hommes les plus hardis, les plus ambitieux, les moins scrupuleux, plutôt que les plus sages, les plus modérés et les plus consciencieux, alors la démocratie est une chose mauvaise.... Ce qui doit être représenté dans un système représentatif, c'est bien moins les individus que les qualités, les capacités et les intérêts. Chaque classe devrait être représentée, plutôt que chaque homme dans une classe. En outre, l'égalité des votes que la démocratie réclame, sur le principe que je suis aussi bon que vous et peut-être un peu meilleur, est une idée entièrement fausse, propre à nourrir la présomption et l'impertinence, à détruire le respect, à effacer les distinctions sociales.... Et n'oublions jamais que les minorités ont des droits aussi bien que les majorités; qu'un des buts essentiels d'un bon gouvernement est de protéger le petit nombre contre l'insolence native d'une majorité fière de ses gros bataillons. »

Il n'y va pas de main morte, l'excellent professeur; notons encore cette phrase, qui semble inspirée par l'étude intelligente de telle constitution républicaine : « Il n'est pas impossible de concevoir un état de la société dans lequel le grand nombre fera toutes les lois et monopolisera toutes les fonctions d'une arrogante bureaucratie, tandis que le petit nombre sera écrasé sous le poids de tous les impôts. »

Hélas! non, cet état de la société n'est pas impossible à concevoir, et encore moins à réaliser.

Quant à la question d'église, voici la conclusion de l'auteur : « La concurrence profite au public aussi bien dans les choses ecclésiastiques que dans le domaine industriel. La dissidence, alors même qu'elle procéderait d'une importance exagérée accordée à une question secondaire, aura toujours ce bon résultat d'exciter l'église dominante à la vigilance et à l'activité. De telle sorte que nous pouvons regarder comme une des grandes

leçons de l'histoire, l'assertion que la meilleure forme de gouvernement ecclésiastique consiste dans une forte église nationale, entourée d'une forte dissidence. »

Voilà un verdict plein de sagesse, mais qui risque fort de ne contenter ni les partisans de l'église nationale, ni ceux des églises séparées de l'état. A. G.

Amiel's Journal, the Journal intime of Henri-Frédéric Amiel, translated with an introduction and notes by Mrs *Humphry Ward*. — 2 vol. in-8. London, Macmillan, 1886.

Voici que nous revient d'Angleterre le journal intime du professeur genevois. Mme Ward s'est acquittée consciencieusement de sa tâche, aidée en cela des conseils de M. Schérer, le savant et enthousiaste ami de Frédéric Amiel. Chose curieuse, nous avons de la peine à reconnaître notre philosophe sous ce vêtement britannique un peu roide ; ses plus jolies tirades, ses fines et poétiques descriptions de la nature, ont surtout perdu. Evidemment le style était pour beaucoup dans le charme de ces fragments détachés. D'autre part, certains passages de métaphysique transcendentale, où la pensée devenait obscure à force de germanisme, ont été simplifiés, clarifiés pour ainsi dire, et se lisent plus facilement. Une introduction très étendue ajoute du prix à cette publication, à laquelle un sentiment de patriotisme nous porte à souhaiter le plus grand succès.

A. G.

Voltaire, by *John Morley*. — 1 vol. in-8. London, Macmillan, 1886.

On pourrait croire que tout a été dit sur le philosophe de Ferney ; cependant M. Morley, au cours de cette volumineuse et consciencieuse étude sur la vie, les opinions religieuses et les productions littéraires du grand écrivain, a trouvé bien des choses neuves ou intéressantes ; et cela d'autant mieux que, de Londres, le point de vue n'est pas le même que de Paris. Le chapitre, très étendu, sur le séjour de Voltaire en Angleterre, a particulièrement attiré notre attention. M. Morley s'exagère peut-être l'influence exercée par les déistes anglais ; mais il

l'analyse avec pénétration. Le chapitre sur la religion de Voltaire nous a paru également épuiser le sujet, pour autant que nous avons pu suivre M. Morley dans les profondeurs d'analyse où il s'engage. Il est vraiment dommage que ce livre d'une érudition consommée soit écrit d'un style aussi lourd, aussi germanique ; le contraste avec la grâce et la légèreté de la phrase voltairienne fait parfois sourire. A. G.

La fille de l'organiste, par *Jean de Nivelle*. — 1 vol. in-12, Paris, Plon, 1885.

Le mors aux dents, par *Henry Gréville*. — 1 vol. in-12, Paris, Plon, 1885.

Clément Favières, par *Yoconel*. — 1 vol. in-12, Paris, Plon, 1885.

Nelly Mac Edwards, par le baron *Arnold de Wœlmont*. — 1 vol. in-12, Paris, Plon, 1885.

Les amours contrariées d'un jeune homme et d'une jeune fille, dans une poétique petite ville de province, tel est le sujet de la *Fille de l'organiste*. Si ce sujet paraît banal au premier abord, l'auteur a su le faire sien par la poésie du récit, et le charme des descriptions. Le pseudonyme de Jean de Nivelle cache un nom déjà connu des lettrés, et ils seront heureux d'applaudir cette œuvre honnête et touchante.

Le roman d'Henry Gréville ne s'adresse pas du tout au même public. Le *Mors aux dents* s'attache à peindre la vie d'un homme qui ne connaît ici-bas d'autre aspiration que la soif de jouir à tout prix. On comprend qu'une existence dirigée vers ce but unique conduit à la ruine physique et morale, au désespoir, au suicide, et c'est ainsi, en effet, que finit le héros de Mme Gréville. Cette étude, saisissante, dramatique, dénote chez son auteur une puissante faculté d'observation et nous montre son talent sous une nouvelle face; mais elle ne nous fera pas oublier ses anciens romans, ces scènes de la vie russe, *Sonia, Dosia, les Koumiassine*. Là point d'imitation des romanciers parisiens à la mode : Mme Gréville était chez elle, et si son nom avait quelque chance de passer à la postérité, ce serait grâce à ces premières œuvres bien personnelles.

Le *Clément Favières* de M. Yoconel porte comme épigraphe : « Vieux style, vieux sentiments. » On est donc prévenu d'emblée que ce n'est point un livre composé d'après la méthode naturaliste, et nous connaissons beaucoup de gens qui ne s'en plaindront pas. Clément Favières a eu la douleur de voir celle qu'il aimait prendre le voile. Dans son désespoir il croit son avenir à jamais brisé, et il sollicite une place de garde-forestier dans un endroit reculé, loin du monde et du bruit. Comment par des événements imprévus, mais fort vraisemblables, il voit son cœur se rouvrir à la flamme d'un nouvel amour, et comment il finit par trouver une compagne digne de son choix, c'est ce que le récit très attachant de M. Yoconel nous apprend. Le style de l'auteur n'est pas toujours parfait, il revêt parfois des allures par trop romantiques, mais somme toute, son livre nous semble intéressant, et ses héros fort sympathiques.

On voudrait pouvoir rendre le même témoignage à l'étude de mœurs américaines intitulée : *Nelly Mac Edwards*, mais cette œuvre ne se recommande guère que par sa grande honnêteté. L'action manque d'entrain, d'originalité, et les conversations interminables ne servent pas même à dessiner nettement les caractères. A. B.

ILIA STARKOFF, par *Tony Féroë*. — 1 vol. in-12, Paris, Didier, 1885.

Certes, ce n'est point ici un livre ordinaire, et c'est une maîtresse plume que celle qui a créé ce type d'*Ilia Starkoff*. L'auteur nous dit qu'il a essayé de montrer l'exaltation des vertus russes dans une âme restée antique de sentiments, malgré une culture intellectuelle toute moderne. « Grâce à une direction austère et sage, le flot de la civilisation arrive fécondant sur la nature d'Ilia, pleine de l'enthousiasme des primitifs ; elle garde la foi des anciens jours et renouvelle les martyrs d'autrefois, avec une simplicité de courage, presque inconsciente de son héroïsme. »

A une époque où chacun écrit des romans qui n'ont de russes que les noms des endroits et des personnages, *Ilia Starkoff* frappe par l'intensité de la couleur locale. Un tel caractère ne peut exister et se développer qu'au sein de cette étrange civili-

sation dont le comte Tolstoï et M. de Voguë nous ont fait connaître les principaux traits.

La nouvelle qui termine le volume : *Mariage fictif*, n'est ni moins typique, ni moins saisissante. Elle peint la courte et lamentable existence d'une jeune fille qui s'est donnée corps et âme aux idées socialistes, dans ce qu'elles peuvent avoir de grand et d'héroïque. Elle meurt victime de cette fatale exaltation, aimant mieux renoncer à l'amour d'un honnête homme qu'à ses généreuses utopies. De telles études, écrites avec une grande fermeté de style, ont une double valeur : valeur littéraire et valeur historique. Elles resteront comme des documents pour l'histoire des idées en Russie à notre époque, et à ce titre elles méritent d'attirer sérieusement l'attention. Elles ont un cachet de vérité qui s'impose. A. B.

AUTOUR DE SALVAN. Excursions et escalades, de la Dent du Midi au Buet, par *Aug. Wagnon.* — In-12. Morges, Centlivres, 1885.

Les personnes qui vont beaucoup à la montagne ne tardent pas à faire un choix. Elles s'attachent de préférence à tel ou tel coin de pays, y reviennent sans cesse, attirées par une sympathie de plus en plus profonde, et n'ont de repos qu'après en avoir parcouru tous les sentiers, fouillé toutes les vallécules, escaladé tous les sommets.

Ainsi a fait M. Wagnon. Il s'est pris pour Salvan d'un de ces amours tenaces qui remplissent une carrière de grimpeur, et après avoir joui lui-même de tout ce que recèle de charmant ou de grandiose ce site privilégié, il a voulu en faire jouir autrui. De là ce petit volume si substantiel, si complet, si véridique. A bien des égards, ce n'est qu'un simple guide donnant les altitudes, les distances, les prix, mais c'est un guide qui n'a rien de la sécheresse des livres à couverture rouge. M. Wagnon a fait lui-même toutes les courses qu'on peut faire à partir de Salvan; il a gravi les sept pointes de la Dent du Midi, vu le Buet sous toutes ses faces, et quoiqu'il ait évité de se mettre en scène hors de propos, ses souvenirs personnels ajoutent un grand charme à sa monographie. Ce petit livre deviendra le *vade-mecum* des excursionnistes autour de Salvan. G. R.

LE CANADA, par *Sylva Clapin*. 1 vol. in-16. Paris, Plon, 1885.

En lisant ce petit volume, tableau pittoresque du Canada français, de la province de Québec et de ses approches, du Saint-Laurent et de ses grandes cités, — à deux pas desquelles une terre vierge n'attend que des bras pour rendre des trésors, — on éprouve un peu l'illusion de ces faciles voyages qu'on fait un soir, dans son fauteuil, devant la toile mouvante de ces *panoramas* revenus à la mode. Si le ton et le style descriptifs dominent, c'est que l'auteur a eu à cœur de dissiper les préjugés qu'on entretient sur son pays en France où l'on en est resté à une définition dédaigneuse, aux « quelques arpents de glace » de Voltaire. Certes l'hiver de cinq mois est rude au Canada, mais le ciel balayé de nuages est toujours serein de décembre à mars, les nuits criblées d'étoiles; à Québec, à Montréal, le carnaval n'est pas moins gai qu'ailleurs, et entre les fermes hospitalières, où la vie est large et facile, les traîneaux glissent au soleil pendant que, sous les fourrures, par-dessus le bruit joyeux des grelots, de vieux refrains normands ou bretons s'envolent dans l'air glacé. A cette heure où vies et millions se dépensent pour la douteuse possession de colonies au climat meurtrier, l'écrivain, sans reprocher à la mère patrie son ignorance ou ses longs oublis, s'ingénie à lui rappeler ce que sont devenus 60 000 colons et coureurs des bois abandonnés en 1763 à la discrétion du vainqueur. Par leur propre force d'expansion ils se sont multipliés vingt-neuf fois. Au train dont vont les choses, à la fin du siècle prochain, ils seront quarante millions, c'est la statistique qui le dit. Suivant la voie paisible du travail, grâce à leur persévérance dans les luttes politiques et parlementaires, ils ont établi et imposé leur influence, ils ont graduellement conquis une autonomie qui va s'affirmant chaque jour au parlement et dans le ministère. La langue de l'ancienne patrie est en honneur, elle empiète même sur l'idiome anglo-saxon, le culte des souvenirs n'est pas un vain mot, et l'on conserve comme une relique, accroché aux solives enfumées, « le vieux fusil français » qui, du temps de Montcalm, a pris sa part de combats épiques. Des bords du Saint-Laurent les défricheurs s'avancent lentement dans le bassin de l'Ottawa, du Saint-Maurice, du Saguenay, à la conquête du désert, « un désert admirable qui, à mesure qu'on

s'avance, se fait plus profond, plus illimité, un désert aux superbes forêts, aux lacs enchâssés comme des joyaux, aux belles rivières innombrables, aux cascades bondissantes, aux immenses prairies dont les hautes herbes bleuissent au loin sous la brise, comme les flots de l'océan. » Et ce n'est pas seulement de poésie que M. Clapin nourrit ses lecteurs. Ce que cherchaient Jacques Cartier, plus tard Marquette, Joliet et Cavelier de la Salle, dans leurs pérégrinations à travers l'ouest américain, une issue vers l'Asie, va devenir demain une réalité. 4000 kilomètres de rails du Pacifique canadien sont prêts pour le trafic. On pense tout terminer en 1886 de Montréal à Port-Moody. L'avantage de la nouvelle ligne sur celle de New-York-San-Francisco donne, par terre et par mer, une différence totale de 2956 kilomètres en moins pour atterrir au Japon ; par le Pacifique canadien il suffira, de Liverpool à Yokohama, d'une moyenne de vingt-huit à vingt-neuf jours de route. L'afflux des blés d'Amérique menace les populations agricoles de la France d'une crise économique. Par delà l'Atlantique l'auteur leur montre des clochers de village qui ressemblent aux leurs, des terres fertiles où ils retrouveraient l'idiome de la patrie et l'image du sol dont ils ont tant de peine à se détacher. C. R.

L'ÉTUDE CHANDOUX, par *Jules de Glouvet*. — 1 vol. in-18. Paris, Plon, 1885.

L'*Etude Chandoux* est l'histoire d'un déclassé, d'un paysan peu doué, mal dégrossi, que l'ambition personnelle, égoïste, de sa mère réussit à guinder, par le puissant levier de l'idée fixe dans un cerveau étroit, jusqu'à la charge de notaire d'une petite ville. Les panonceaux une fois à sa porte, le jeune tabellion laissé aux prises avec son avidité naturelle, cède, presque sans lutte, aux suggestions déshonnêtes. Il devient l'instrument et la proie d'agents d'affaires véreux et finit par entraîner dans sa banqueroute de faussaire tous les siens, innocents ou complices. L'intention morale, assez claire, pouvait suffire, on n'avait que faire de l'étayer de tout l'attirail naturaliste. Prétentions scientifiques avec le jargon et l'ostentation du demi-savoir, intensité d'observation projetée dans un milieu terne ou bas, descriptions nauséabondes, inexorables, où le détail

médical le plus repoussant sera le plus soigneusement choisi, toutes les recettes des maîtres du genre ont été mises en œuvre, et M. de Glouvet n'a rien négligé. Pour un écrivain qui a montré ailleurs du style, l'expérience du monde et le goût de l'élégance, aider à de tristes sires à tramer, au fond des estaminets borgnes, le tissu de leurs ignominies, sténographier les insipides plaisanteries d'un cercle de province, c'est s'infliger à soi-même une pénitence inexplicable ou s'incliner bien humblement devant une passagère aberration du goût public.

C. R.

A TANGLED TALE, by *Lewis Carroll.* — 1 vol. in-8. London, Macmillan, 1886.

Habiller des problèmes d'arithmétique et d'algèbre d'un vêtement littéraire, l'idée n'est pas neuve ; mais elle a été réalisée d'une manière charmante dans le volume de M. Carroll.

Dix courts récits, où le dialogue tient une grande place et qui sont menés avec un merveilleux entrain, renferment autant de problèmes, dont la solution est donnée dans un appendice. Nous voudrions que cet exemple fût imité chez nous ; seulement il n'est pas donné à tout le monde d'être à la fois mathématicien et homme d'esprit. A. G.

LOUIS BREUIL, par *Henry Gréville.* — 1 vol. in-18. Paris, Plon, 1883.

Une imagination vive et sans pruderie, de la finesse, le tour enjoué et bien individuel, des dialogues gais, acérés, aux reparties ailées, un style ferme et limpide, avaient dès le début attaché à Henry Gréville d'innombrables lecteurs, empressés et friands. On faisait échange d'écrits aimables et de sympathies fidèles. A cette fois, le public en sera pour une belle avance d'indulgence polie. Espérons que les succès d'antan ne joueront pas le rôle du pavillon qui couvre les écrits hâtifs, négligés, bâclés, attristante cargaison. Pas d'analyse, ce serait inutilement méchant. Que *Sonia*, que *Dosia*, leurs pairs et leurs compagnes, étaient donc de jolis romans ! C. R.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME XXIX (TROISIÈME PÉRIODE)

JANVIER-MARS 1886. — Nos 85-87.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Imp. Georges Bridel.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE paraît à LAUSANNE au commencement de chaque mois par livraisons de 224 pages, et forme chaque année quatre beaux volumes de près de 2700 pages ensemble.

PRIX DE L'ABONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE (FRANC DE PORT)

(LES ABONNEMENTS PARTENT DU COMMENCEMENT DE CHAQUE TRIMESTRE.)

	Un an.	Six mois.
SUISSE	20 fr.	11 fr.
UNION POSTALE	25 fr.	14 fr.
AUTRES PAYS	32 fr.	17 fr.

Mêmes prix pour les ARCHIVES DES SCIENCES.

Les payements peuvent se faire en espèces, en mandats de poste, ou en effets de commerce sur la Suisse ou sur Paris.

On s'abonne :

AUX BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET DES ARCHIVES

LAUSANNE, place de la Louve, 1; — **GENÈVE**, Pélisserie, 18.

PARIS, chez **FIRMIN-DIDOT** et Ce, 56, rue Jacob.

LONDRES, chez Edw. **STANFORD**, 55, Charing Cross, S. W.

On reçoit aussi les abonnements dans tous les bureaux de poste de la Suisse, de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche, et aux librairies suivantes :

GENÈVE, A. Cherbuliez et Cie, H. Georg, Desrogis.

NEUCHATEL, J. Sandoz, A. Berthoud.

BERNE . . . . Jent et Gassmann. Dalp. Huber et Cie.
BALE . . . . Georg. Louis Jenke.
ZURICH . . . . Orell, Füssli & Ce. Schulthess.
SAINT-GALL . . . . . Huber et Cie.
AARAU . . . . Sauerlænder.

FRANCE

PARIS . . . . Firmin-Didot & Cie, 56, rue Jacob.

ITALIE

ROME, TURIN . . . . Bocca frères.
GÊNES . . . . Beuf.
FLORENCE . . . . Vieusseux.
MILAN . . . . Dumolard. Henry Berger.
VENISE . . . . Munster.

HOLLANDE

AMSTERDAM . . . Feikema & Cie. Caarelsen & Cie. C. M. van Gogh.
ROTTERDAM . . . . Kramers & Fils.

ANGLETERRE

LONDRES . . . . Edw. Stanford, 55, Charing Cross.

ALLEMAGNE

Agence pour toute l'Allemagne :

Librairie H. Georg, à Bâle.

On peut s'abonner chez tous les libraires, et aux bureaux des postes de l'Allemagne et de l'Autriche.

RUSSIE

St-PÉTERSBOURG . . . Mellier & Cie.

SUÈDE

STOCKHOLM . . . . . . Librairie Fritze.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA LIVRAISON DE MARS

Lausanne. — Imp. Georges Bridel.

